This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Revue
D'A.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

# REVUE LYONNAISE

TROISIÈME ANNÉE — TOME CINQUIÈME

Digitized by Google

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL.

Digitized by Google

INDEXED

# LA REVUE LYONNAISE

HISTOIRE, BIOGRAPHIE, LITTÉRATURE

PHILOSOPHIE, ARCHÉOLOGIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

Fondée par M. François COLLET

TROISIÈME ANNÉE — TOME CINQUIÈME

Janvier-Juin 1883

LYON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

4, RUE GENTIL, 4

1883

Digitized by Google

TO NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
246295A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1913 L

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

LA

# REVUE LYONNAISE

TROISIÈME ANNÉE — TOME CINQUIÈME

## AU LECTEUR

Plusieurs fois déjà, à propos d'articles de critique artistique, insérés dans la *Revue lyonnaise*, nous avons été appelés à *illustrer* cette publication. L'accueil fait par nos lecteurs à cette innovation, les félicitations qui nous ont été adressées, notamment après la publication de la gravure du *Tableau du Rosaire* d'Albert Dürer, et du *Vitrail du vœu des échevins* de M. Lucien Bégule, nous ont engagés à entrer plus avant dans cette voie et à donner ainsi à la *Revue* un nouvel attrait. Nous nous sommes assurés pour l'année 1883 la collaboration d'un jeune artiste de notre ville, dont les amateurs ont déjà apprécié l'œuvre au Salon de 1882 et à l'Exposition permanente de peinture ; M. Joannès Drevet a mis à notre disposition avec une bienveillance dont nous sommes heureux de le remercier ici une collection d'eaux-fortes représentant des sites des environs de Lyon, à laquelle nous empruntons aujourd'hui une vue de



Digitized by Google

l'*Azergue à Chazay*, d'une grande fraîcheur et d'une profonde délicatesse de touche.

L'abondance des matières et la difficulté de remplir avec cinq feuilles d'impression le cadre si vaste que nous nous sommes donné, nous ont décidé à porter de quatre-vingts à quatre-vingt-seize le nombre de pages de chacune de nos livraisons.

Cette augmentation de format nous permettra de donner à la bibliographie une plus large part et de rendre compte des nouvelles publications.

Jusqu'ici quelques irrégularités ont pu se produire dans la publication de la *Revue* et le service des numéros; ces vices, inhérents à une administration à ses débuts, ont disparu, et toutes nos mesures sont prises pour assurer à l'avenir une apparition et une distribution régulières.

Nous aimons à espérer que nos lecteurs nous sauront gré et nous récompenseront par leur attachement de nos constants efforts et des sacrifices que nous nous imposerons toujours pour élever et maintenir la *Revue lyonnaise* à la hauteur du mouvement intellectuel de notre cité.

---

Digitized by Google

# UN MANUSCRIT

DE

# LA REINE MARIE-ANTOINETTE

La baronne d'Oberkirch dit dans ses *Mémoires* (t. II., p. 350) : « Marie-Antoinette s'occupe elle-même de l'éducation de sa fille ; elle assiste tous les matins aux leçons de ses maîtres et est très sévère pour ses petits défauts. Elle fit, vers cette époque-là (1786), une réforme dans la maison de sa fille, dans la crainte de lui donner le goût du faste par le trop grand appareil qui l'entourait. Peut-on voir une meilleure mère et une affection plus éclairée ? »

L'écrit suivant, qui date de quelques jours après la prise de la Bastille, prouve que M^me^ d'Oberkirch ne se trompait pas, et que la sollicitude maternelle dominait, chez Marie-Antoinette même, les douloureuses préoccupations de la reine. Il contient les instructions qu'elle donna à la marquise, depuis duchesse de Tourzel, nommée gouvernante des enfants de France en 1789, après le départ de la duchesse de Polignac.

Il est vraisemblable que cette pièce, dont l'autographe existe encore, a été prise dans l'appartement de M^me^ de Tourzel pendant la funeste journée du 10 août. Elle fut remise longtemps après à la duchesse de Duras, qui en fit une copie pour la duchesse d'Harcourt. C'est de celle-ci que je la tiens. L'authenticité du manuscrit original n'est pas contestable ; non seulement l'écriture de la reine a été reconnue, mais les personnes qui vivaient à la cour

Digitized by Google

de Louis XVI et les enfants de Mme de Tourzel ont pu affirmer, sous la Restauration, l'exactitude des détails fournis sur le caractère et la maison du malheureux Louis XVII et de sa sœur. Cependant ces instructions sont demeurées longtemps ignorées, par suite de la discrétion de leur possesseur. Aujourd'hui encore, bien qu'elles aient été communiquées au comte de Vielcastel, qui a publié quelques écrits sur Marie-Antoinette, elles sont peu connues, et il m'a paru intéressant de les rappeler.

H. B.

24 juillet 1789.

Mon fils a quatre ans, quatre mois moins deux jours ; je ne parle pas ni de sa taille ni de son extérieur, il n'y a qu'à le voir. Sa santé a toujours été bonne; mais, même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étaient très délicats et que le moindre bruit extraordinaire faisait effet sur lui. Il a été tardif pour ses premières dents, mais elles sont venues sans maladie ni accident. Ce n'est qu'aux dernières, et je crois que c'était à la sixième, qu'à Fontainebleau il a eu une convulsion. Depuis il en a eu deux, une dans l'hiver de 1787 à 1788, et l'autre à son inoculation ; mais la dernière a été très petite. La délicatesse de ses nerfs fait qu'un bruit auquel il n'est pas accoutumé lui fait toujours peur. Il a peur, par exemple, des chiens, parce qu'il en a entendu aboyer près de lui. Je ne l'ai jamais forcé à en voir, parce que je crois qu'à mesure que la raison viendra ses craintes passeront. Il est, comme tous les enfants forts et bien portants, très étourdi, très léger et violent dans ses colères. Mais il est bon enfant, tendre et caressant, même quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage. Jusqu'à ce qu'il soit bien à son aise avec quelqu'un, il sait prendre sur lui et même dévorer ses impatiences et ses colères pour apparaître doux et aimable. Il est d'une grande fidélité quand il a promis une chose ; mais il est très indiscret, il répète aisément ce qu'il a entendu dire, et souvent, sans vouloir mentir, il ajoute ce que son imagination lui a fait voir ; c'est son plus grand défaut et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète; il est bon

Digitized by Google

enfant, et avec de la sensibilité, et en même temps de la fermeté ; sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra, mais la sévérité le révolterait, parce qu'il a beaucoup de caractère pour son âge, et, pour en donner un exemple, le mot pardon l'a toujours choqué. Il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort, mais le mot pardon, il ne le prononcera qu'avec des larmes et des peines infinies. On a toujours accoutumé mes enfants à avoir grande confiance en moi, et, quand ils ont eu des torts, à me le dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant, j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés tous à ce que oui ou non prononcé par moi est irrévocable, mais je leur donne toujours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part. Mon fils ne sait pas lire et apprend fort mal; mais il est trop étourdi pour s'appliquer. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête et je désire fort que cela continue. Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont. Il aime sa sœur beaucoup et a bon cœur. Toutes les fois qu'une chose lui fait plaisir, soit d'aller quelque part, ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est toujours de demander pour sa sœur de même. Il est né gai; il a besoin pour sa santé d'être beaucoup à l'air, et je crois qu'il vaut mieux pour sa santé le laisser jouer et travailler à la terre, sur les terrasses, que de le mener plus loin. L'exercice que les petits enfants prennent en courant, en jouant à l'air, est plus sain que d'être forcés à marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins.

Je vais maintenant vous parler de ce qui l'entoure. Trois sous-gouvernantes, M^mes^ de Soucy, belle-mère et belle-fille, et M^me^ de Villefort. M^me^ de Soucy, la mère, fort bonne, femme très instruite, exacte, mais mauvais ton. La belle-fille, même ton, point d'espoir. Il y a déjà quelques années qu'elle n'est plus avec ma fille; mais avec le petit garçon, il n'y a pas d'inconvénient; du reste, elle est très fidèle et même un peu sévère avec l'enfant. M^me^ de Villefort est tout le contraire, car elle le gâte. Elle a au moins aussi mauvais ton, et plus même, mais à l'extérieur; toutes sont bien ensemble.

Les deux premières femmes, toutes deux bien attachées à l'enfant; mais M^me^ Le Moine, une caillette et bavarde insoutenable, contant tout ce qu'elle sait dans la chambre, devant l'enfant ou non, cela

Digitized by Google

est égal. Mme Nouville a un extérieur agréable, de l'esprit, de l'honnêteté, mais on la dit dominée par sa mère qui est très intrigante.

Brunier, le médecin, a ma grande confiance toutes les fois que les enfants sont malades, mais hors de là il faut le tenir à sa place, il est familier, humoriste et clabaudeur.

L'abbé d'Avaux peut être fort bon pour apprendre les lettres à mon fils; mais, du reste, il n'a ni le ton, ni même ce qu'il faudrait pour être auprès de mes enfants; c'est ce qui m'a décidée dans ce moment à lui retirer ma fille. Il faut bien prendre garde qu'il ne s'établisse hors les heures de leçons chez mon fils. C'est une des choses qui a donné le plus de peine à Mme de Polignac, et encore n'en venait-elle pas toujours à bout, car c'était la société des sous-gouvernantes. Depuis dix jours, j'ai appris des propos d'ingratitude de cet abbé qui m'ont fort déplu.

Mon fils a huit femmes de chambre. Elles le servent avec zèle, mais je ne puis compter sur elles. Dans ces derniers temps, il s'est tenu beaucoup de mauvais propos dans la chambre, mais je ne saurais dire exactement par qui; il y a cependant une dame Belliard qui ne se cache pas sur ses sentiments, et, sans soupçonner personne, on peut se méfier. Tout son service en hommes est fidèle, attaché, tranquille.

Ma fille a à elle deux premières femmes et sept femmes de chambre. Mme Brunier, femme du médecin, est à elle depuis sa naissance, la sert avec zèle; mais sans avoir rien de personnel à lui reprocher, je ne la chargerais jamais que de son service; elle tient du caractère de son mari; de plus elle est avare et avide de petits gains qu'il y a à faire dans la chambre.

Sa fille, Mme Tréminville, est une personne d'un vrai mérite; quoique âgée seulement de vingt-sept ans, elle a toutes les qualités d'un âge mûr. Elle est à ma fille depuis sa naissance et je ne l'ai pas perdue de vue. Je l'ai mariée, et le temps qu'elle n'est pas avec ma fille elle l'occupe en entier à l'éducation de ses trois filles. Elle a un caractère doux et liant, est fort instruite, et c'est elle que je désire charger de continuer les leçons à la place de l'abbé d'Avaux. Elle est fort en état et, puisque j'ai le bonheur d'en être sûre, je trouve que c'est préférable à tout. Au reste, ma fille l'aime beaucoup et y a confiance.

Digitized by Google

Les sept autres femmes sont de bons sujets, et cette chambre est bien plus tranquille que l'autre. Il y a deux très jeunes personnes, mais elles sont surveillées par leur mère, l'une à ma fille, l'autre par M^me^ Le Moine *(sic)*.

Les hommes sont à elle depuis sa naissance; ce sont des êtres absolument insignifiants; mais comme ils n'ont rien à faire que le service et qu'ils ne restent point dans la chambre par delà, cela m'est assez insignifiant.

---

Digitized by Google

# L'OME POUPULARI

## CONTE PROVENÇAL

Lou Maire de Gigougnan m'avié counvida l'autre an, à la voto de soun endré. Erian esta, st an, cambarado d'escritòri à l'escolo dé Mount-Favet, mai desempièi nous eriam plus vist.

— La benedicioun de Diéu ! me cridè entre mevèire, tu sies toujour lou meme : fres coume un barbèu, poulit coume un sòu, dre coume unu quiho... T'auriéu couneigu sus milo !

— O, siéu toujour lou meme, ié respoundeguère ; soulamen la

## UN HOMME POPULAIRE

Le maire de Gigognan m'avait invité, l'an dernier, à la fête de son endroit Nous avions été, sept ans, camarades d'encrier à l'école de Montfavet ; mais, depuis ce temps là, nous ne nous étions plus revus.

— Bénédiction de Dieu ! me cria-t-il sitôt qu'il me vit, toi, tu es toujours le même : frais comme un poisson, joli comme un sou [1], droit comme une quille... je t'aurais reconnu entre mille.

— Oui, je suis toujours le même, lui répondis-je : seulement la vue baisse un peu ;

1 Malgré l'opinion récemment émise par des romanisants comme mes excellents confrères des *Langues romanes*, Roque-Ferrier et Donnadieu, je ne puis me décider à traduire autrement cette expression si souvent usitée *poulit coume un sòu*. Les philologues qui regardent haut et voient de loin peuvent seuls traduire *poulit (joli)* ou *brave (sage* et quelquefois *commode) coume un sòu*, par *comme un* SOLEIL. En Provence, cette expression s'emploie uniquement en parlant d'un enfant ; on ne l'applique à une jeune fille, une jeune femme ou un jeune homme qu'en plaisantant ou lorsque celui qui parle est de beaucoup plus âgé que la personne dont il est question. Quoi de plus *joli*, *sage* ou *commode* aux yeux d'un enfant que le *sou*, seul trésor qu'il puisse rêver d'obtenir et qui lui suffit pour acheter des *goubio*, des *mouvioun* et de l'étoupe pour son *chicarot*. A coup sûr, ceux qui emploient cette expression aujourd'hui ne vont pas au delà de la beauté, de la sagesse et de la commodité du sou, considéré dans la satisfaction qu'il procure à l'enfant. (N. d. t.)

Digitized by Google

visto baisso un pau, l'ensouble ris, lou péu blanquejo : e li cime quand soun blanco, li valoun soun gaire caud.

— Ah! vai, me faguè, badau, biòu vièi fai rego drecho, e vèn pas vièi quau vòu. . Anen, anen dina.

Sabès coume se manjo i fèsto de vilage, e vers l'ami Lassagno vous responde que fai pas fre. Tambèn, i'aguè'n dina que se fasié dire vous : de couquiho de chambre, de troucho de la Sorgo, rèn que de viando fino e de vin cacheta ; lou cop dòu mitan ; de liquour de touto meno ; e, pèr nous servi à taulo, un pougau de vint an que... vous dise pas mai.

Coume erian au dessèr, entendèn un vounvoun dins la carriero : *vounvoun! vounvoun!*... Èro li tambourin. La jouinesso de l'endré venié, coume es l'usage, touca l'aubado au Conse.

— Duerbe la porto, Françouneto! cridè moun ami Lassagno, vai querre li fougasso, e zòu! lavo de got.

Enterin li menestrié batien sa tambourinado. Quand aguèron fini, lis Abat dòu jouvènt, lou bouquet à la vèsto, intrèron dins la salo, emé li tambourinaire, emé lou varlet de vilo, que pourtavo fieramen lou gaiardet di joio, emé li farandoulaire, e pièi tout lou fihan.

le haut de la tête se dépouille, les cheveux blanchissent : et quand les pics sont blancs, les vallons ne sont guère chauds.

— Va, bon garçon, dit-il, vieux taureau fait sillon, droit et ne deviennent pas vieux tous ceux qui le voudraient. Allons, allons dîner.

Vous savez comme l'on dîne les jours de fête de village, et chez l'ami Lassagne, je vous assure que l'on ne prend pas froid. Aussi, il y eut un dîner qui faisait *dire vous* coquilles d'écrevisses, truites de la Sorgue, rien que de la viande choisie et du vin bouché, coup du milieu, liqueurs de toute sorte, et, pour faire le service, un tendron de vingt ans qui... je ne vous en dis pas davantage.

Comme nous étions au dessert, voilà que nous entendons un bourdonnement dans la rue : *vounvoun! vounvoun!*... c'était les tambourins. La jeunesse de l'endroit venait, selon l'usage, donner la sérénade au *Conse* [1].

— Ouvre la porte, Fanchonnette, cria mon ami Lassagne, vas chercher les *fougaces* [2], et vite, lave des verres.

Et de ce temps, les tambourins faisaient leurs roulements. Quand ils eurent fini, les *abbés* de la jeunesse, leur bouquet à la veste, entrèrent dans la salle, avec les tambourinaires, avec le valet de ville qui portait fièrement les prix des jeux, avec les farandoleurs et puis toutes les jeunes filles.

[1] Aux douzième et treizième siècles, les magistrats municipaux des communes du Midi prirent le titre de *Conse* ou *Consul*, et le gardèrent jusqu'en 1789, comme à Lyon. (N. d. t.)

[2] Sorte de pain ou de brioche découpée et à jours, particulière au Midi et inconnue dans le Lyonnais. La *fougace* de Provence ne ressemble en rien à la *fouace* telle que la décrivent les dictionnaires français.

Digitized by Google

Li vèire s'empliguèron, de bon vin d'alicant; touti li calignaire coupèron à-de-rèng uno bano de fougasso, se turtè à bèu bóudre à la santa de Moussu lou Maire; e'm'acò Moussu lou Maire, quand aguèron begu e galeja 'n moumen, ié diguè :

— Mis enfant, dansas tant que voudrès ; amusas-vous tant que pourrès ; sigués toujour ounèste emé lis estrangié ; aleva de vous battre e de manda d'estoupin, avès touto permessioun.

— Vivo Moussu Lassagno ! la jouinesso cridè. E'm'acò sourtiguèron, e la farandoulo s'entrinè. Quand tout acò fuguè deforo, iéu diguère à Lassagno :

— Quand i'a de tèms que sies Maire de Gigougnan ?

— I'a cinquanto an, moun ome !

— Couiounes pas ? i'a cinquanto an ?

O, o, i'a cinquanto an. Ai vist passa, moun bèu, vounge gouvernamen. E crese pas de mouri, se lou bon Diéu m'ajudo, sènso n'enterra 'ncaro uno miejo-dougeno.

— Mai coume as fa pèr sauva ta cherpo entre tant de gaboui e de revoulucioun ?

— Eh ! moun ami de Diéu, es lou *pater* dis ase. Lou pople, lou brave pople, demando qu'à èstre mena. Soulamen, de lou mena, tóuti n'an pas lou biais. N'i'a que te dison : Lou fau mena rede. D'autre te dison : Lou fau mena dous. E iéu, sabes que dise ? *Lou fau mena gai.*

Les verres s'emplirent de bon vin blanc; tous nos amoureux coupèrent l'un après autre une corne de fougace, on trinqua pêle-mêle à la santé de M. le maire; et alors, M. le maire, après qu'ils eurent bu et gouaillé un moment, leur dit :

— Mes enfants, dansez tant que vous voudrez ; amusez-vous tant que vous pourrez ; soyez toujours polis avec les étrangers; hormis de vous battre et de lancer des projectiles, vous avez toutes les permissions.

Vive monsieur le maire! cria la jeunesse. Et alors ils sortirent, et la farandole se déroula. Quand tout ce monde fut dehors, moi je dis à Lassagne :

— Combien y a-t-il de temps que tu es maire de Gigognan ?

— Il y a cinquante ans, mon brave !

— Tu ne plaisantes pas ? Il y a cinquante ans ?

— Oui, oui, il y a cinquante ans. J'ai vu passer, mon beau, onze gouvernements, et je crois bien ne pas mourir, si Dieu me vient en aide, sans en enterrer encore une demi-douzaine.

— Mais comment as-tu fait pour sauver ton echarpe parmi tant de gâchis et de révolutions.

— Ça, mon cher homme, c'est le b-a ba des ânes. Le peuple, le bon peuple, ne demande qu'à être conduit. Seulement, pour le conduire tout le monde n'a pas la

Digitized by Google

Regardo un pau li pastre : li bon pastre es pas aquéli qu'an toujour lou bastoun en l'èr ; es pas nimai aquéli que se couchon souto un sause e que dormon sus li ribo. Li bon pastre es aquéli que caminon plan-plan davans soun escabot en jougant dóu flahutet. L'avé, que se sènt libre, e que l'es efetivamen, despouncho afeciouna lou margai e la cardello ; piéi, quand a lou vèntre plen e que vèn l'ouro de rintra, lou pastre sus soun fifre jogo la retirado, e lou troupèu coutènt s'endraio vers la jasso. Iéu fau ansin, moun ome : jogue dóu flahutet, e moun troupèu seguis.

— Jogues dóu flahutet ! Acò te fai bon dire... mai enfin, dins ta coumuno, as de blanc, as de rouge, as de testard, as de viedase, coume pertout, anen ! e quand vèn lis eleicioun, pèr un deputa, vole metre, coume fas ?

— Coume fau ? eh ! moun bon, laisse faire... Car, de ié dire i blanc : Voutas pèr la Republico, sarié perdre si *pater* emai sa peno ; e de ié dire i rouge : Voutas pèr Enri-Cinq, autant vaudrié escupi conro aquelo muraio.

— Mai lis escambarla, aquéli qu'an ges d'óupinioun, li pàuris innoucènt, tóuti li boni gènt que varaion, pecaire, ounte lou vènt li coucho ?

— Ah ! aquéli d'aqui ? quand, de-fes, à la barbo, me demandon moun avis :

recette. Il y en a qui vous disent : Il faut le mener *dur;* d'autres vous disent : Il faut e mener *doux*. Eh ! bien, moi, sais-tu ce que je dis : Il faut le mener *gai*.

— Regarde un peu les bergers : les bons bergers ne sont pas ceux qui ont toujours le bâton en l'air ; ce ne sont pas non plus ceux qui se couchent sous un saule et qui dorment au bord des fossés. Les bons bergers sont ceux qui marchent doucement devant leurs troupeaux en jouant du fifre. Les bêtes qui se sentent libres, et qui le sont effectivement, tondent avec bonheur l'ivraie et le laitron ; puis quand elles ont le ventre plein et que vient l'heure de rentrer, le berger avec son fifre joue la retraite et le troupeau content s'achemine vers l'étable. Moi, je fais ainsi, mon brave, je joue du fifre et mon troupeau suit.

— Tu joues du fifre ! Tout çà c'est bon à dire... mais enfin dans ta commune, tu as des blancs, tu as des rouges, tu as des têtus, tu as des indécrottables, comme partout, et quand viennent des élections, par exemple, pour un député, comment fais-tu :

— Comment je fais ? Eh ! mon bon, je laisse faire... car venir dire aux blancs : Votez pour la République, ce serait perdre ses raisons et ses peines ; et venir dire aux rouges : Votez pour Henri V, autant vaudrait cracher contre cette muraille.

— Mais, les êtres à califourchon, ceux qui ménagent la chèvre et le chou, ceux qui n'ont point d'opinion, les bonnes bêtes et tous ces braves gens qui s'en vont, pechère ! où le vent les pousse ?

— Ah ! pour ceux-là, quand, parfois, chez le barbier, ils me demandent mon avis :

Digitized by Google

— Vès, ié dise, Bassaquin vau pas mai que Bassacan. Se voutas pèr Bassaquin, aquest estiéu aurés de niero ; e se voutas pèr Bassacan, aurès de niero aquest estiéu. Pèr Gigougnan, vesès, vau mai uno bono plueio que tóuti li proumesso que vous fan li candidat. Ah ! sarié differènt, se noumavias de païsan : tant que pèr deputa noumarès pas de païsan, coume se fai dins la Suëdo e coume fan en Danemarc, noun sarés pas representa. Lis avoucat, li medecin, li journalisto, li bourgesot de touto merço que mandas eilamoundaut, demandon qu'uno causo : resta à Paris tant que poussible, pèr tira au rastelié e pèr móuso la vaco.... Se fitron bèn de Gigougnan ! Mai se, coume vous dise, mandavias de païsan, pensarien à l'espargne, demenirien li gròssi plaço, farien jamai la guerro, cavarien de canau, aboulirien li Dre-Reüni, e se despacharien de faire lis afaire pèr s'enveni avans meissoun... E dire que i'a. en Franço, mai de vint miliouń de *pèd-terrous*, e que n'an pas lou gàubi de manda tres cènt d'entre éli pèr representa la *terro !* Dequé riscarien de prouva ? Sarié bèn tal asard se fasien plus mau que lis autre !

— Ah ! d'aquéu Moussu Lassagno ! tout acò me respond, en boufounant a belèu resoun.

— Revenen, ié diguère. Mai tu persounalamen, tu Lassagno, coume as fa pèr counserva dins Gigougnan ta poupularita e toun autourita pendènt cinquanto an de téms ?

Voyez, leur dis-je, Bassaquin ne vaut pas mieux que Bassacan, si vous votez pour Bassacan pendant cet été vous aurez des puces ; et si vous votez pour Bassaquin vous aurez des puces pendant cet été. Pour Gigognan, tenez, il vaut mieux une bonne pluie que toutes les promesses que vous font les candidats. Ah ! ce serait différent si vous nommiez des paysans : tant que vous ne nommerez pas des paysans comme on fait en Suède et comme on fait en Danemark vous ne serez pas représentés. Les avocats, les médecins, les journalistes, les petits bourgeois de toute sorte que vous envoyez là-haut à Paris ne demandent qu'une seule chose, c'est d'y rester le plus possible, pour manger au râtelier et traire la vache... Ils se fichent bien de Gigognan ! Mais si, comme je vous dis, vous envoyiez des paysans, ils penseraient à l'économie, ils diminueraient les grosses places, ils ne feraient jamais la guerre, ils creuseraient des canaux, ils aboliraient les Droits-Réunis et ils se dépêcheraient de finir les affaires pour être de retour ici avant la moisson. Et dire qu'il y a en France plus de vingt millions de *pieds-poudreux* et qu'ils n'ont pas le bon sens d'envoyer trois cents d'entre eux pour représenter *la terre*. Qu'est-ce qu'on risquerait d'essayer ? Ce serait bien un hasard s'ils faisaient plus mal que les autres.

Ah ! de ce M. Lassagne, tout le monde me répond, en badinant : il a peut-être raison.

— Revenons, lui dis-je. Mais toi personnellement, toi, Lassagne, comment as-tu fait

Digitized by Google

— Hòu ! acò 's la mendro di causo. Tè, aubouren-nous de taulo qu'anaren prene l'èr; e quand aura fa 'mé iéu un o dous tour de Gigougnan, n'en saubras autant que iéu.

E nous leverian de taulo, atuberian uno cigalo, e anerian vèire li joio.

Coume sourtian, dins lou camin i'avié'no partido de boulo. Lou tiraire empeguè lou le, e sa boulo restè 'n plaço... N'en dounè dous is autre.

— Sacre espitau de sort! cridè Moussu Lassagno, acò s'apello tira ! Mi coumplimen, Jan-Glaude ! Ai proun vist de partido, mai te responde d'uno qu'ai jamai vist leva 'no bocho coume acò ! Sies un famous tiraire !

E filerian. Au bout d'un pau, rescoutran un parèu de chato que s'anavon passejà.

— Espincho un pau acò, diguè Lassagno à-z-auto voues, se semble pas dos rèino ! Lou galant biais ! Quéti mourre fin? E aquéli brandanto à la darriero modo!... Acò 's la flour de Gigougnan.

Li dos fiheto se revirèron, e risouleto nous saludèron.

En travessant la Plaço, passerian contre un vièi qu'èro asseta davans sa porto.

— Eh! bèn, mèste Guintrand, ié venguè Moussu Lassagno, aquest an luchan pèr ome o pèr miech-omée?

pour conserver dans Gigognan ta popularité et ton autorité durant cinquante ans de suite.

— Oh! ça, c'est la moindre des choses. Tiens, levons-nous de table et allons prendre l'air; quand tu auras fait un ou deux tours dans Gigognan tu en sauras autant que j'en sais.

Et nous nous levons de table et nous allumons un cigare et nous allons voir la fête.

A peine dehors, nous rencontrons sur le chemin une partie de boules. Le tireur décolla le but, sa boule resta en place... et il en rendit deux aux autres.

— Cré coquin de sort ! cria monsieur Lassagne, cela s'appelle tirer ! Mes compliments, Jean Claude ! J'ai vu pas mal de parties, mais je t'assure que je n'ai jamais vu enlever une boule comme ça. Tu es un fameux tireur !

Et nous passons. Un peu après, nous rencontrons un couple de jeunes filles qui allaient se promener.

— Reluque-moi un peu ça, dit Lassagne à haute voix, ça ne semble-t-il pas deux reines! La jolie tournure! Quels fins museaux ! Et ces pendeloques à la dernière mode ! Ca, c'est la fleur de Gigognan!

Les deux jeunes filles se retournèrent et, gracieuses, nous saluèrent.

En traversant la Place, nous passâmes à côté d'un vieillard qui était assis devant sa porte.

Digitized by Google

— Ah! moun paure Moussu, luchan pèr rèn de tout, respoundeguè mèste Guintrand.

— Vous rapelas, mèste Guintrand, d'aquel an que sus lou prat se presentèron Meissounié, Quequino, Rabassoun, li tres plus fièr luchaire de Prouvènço, e que li faguerias peta d'esquino tóuti tres?

— Voulès pas que me rapelle? diguè lou viéi luchaire en s'alumant, es l'an que se prenguè la ciéutadello d'Anvers : i'avié cènt escut de joio, em'un móutoun pèr li miech-ome! lou prefèt d'Avignoun que me touquè la man! li gènt de Bedarrido que cujèron se batre emé li Courtesounen; car quau tenié pèr iéu, quau èro contro... Ah! que tèms! noun pas aro, que si lucho, vau mai n'en pas parla, car se vèi plus ges d'ome, plus ges d'ome, Moussu! Pièi, s'entèndon entre éli.

Ié touquerian la man, e countunierian d'ana. Pan; Moussu lou curat sourtié de clastro:

— Bon jour, Messiés!

— Bon-jour, Moussu... Ah! tenès, diguè Lassagno, Moussu lou Curat, perqué vous vese, fau que vous parle d'eiçò : de-matin à la messo, m'avisave que nosto glèiso se fai bravamen estrecho, subretout li jour de fèsto... Cresès que farian mau de pensa de l'agrandi?

— Oh! aqui, moussu lou Maire, siéu en plen de voste avis : vès, li jour de ceremounié, poudèn plus nous ié revira. .

— Eh! bien, maître Guintrand, lui dit M. Lassagne, cette année nous présentons-nous à la lutte comme homme ou comme demi-homme?

— Ah! mon pauvre monsieur, nous ne sommes plus bon à rien, répondit maître Guintrand.

— Vous souvient-il, maître Guintrand, de cette année où vinrent dans le pré, Meissonnier, Quequine et Rabasson, les trois plus fiers lutteurs de Provence, et que vous les tombâtes sur le dos tous les trois?

— Si je m'en souviens, dit le vieux lutteur, en s'animant, c'est l'année où l'on prit la citadelle d'Anvers: il y avait cent écus de prix et un mouton pour les demi-hommes! le préfet d'Avignon me toucha la main, les gens de Bedarrides faillirent se battre avec ceux de Courtheson, car qui tenait pour moi qui tenait contre... Ah! quel temps! Tandis que les luttes d'aujourd'hui il vaut mieux n'en pas parler : on ne voit plus d'hommes, plus d'hommes, Monsieur. Et puis les lutteurs s'entendent entre eux.

Nous lui touchâmes la main et nous continuâmes d'aller. Bon! voilà M. le Curé qui sort de chez lui!

— Bonjour, Messieurs.

— Bonjour, Monsieur. . Ah! tenez, dit Lassagne, monsieur le curé, puisque je vous vois, il faut que je vous parle de ceci: ce matin à la messe, je m'apercevais que notre église devient vraiment trop petite, surtout les jours de fête. Croyez-vous que nous ferions mal de songer à l'agrandir?

Digitized by Google

— Moussu lou curat, me n'óucuparai : à le premiero acampado dòu counsèu municipau, pausarai la questioun, la metren à l'estùdi, e s'à la Prefeturo nous volon ajuda...

— Moussu lou Maire, siéu ravi, e pode que vous remercia.

Une passado après, turterian un droulas qu'anavo intra au café, emé la vèsto sus l'espalo :

— Es egau, ié faguè Lassagno, parèis que sies pas mousi ! dison que n'i'as garça uno à-n-aquéu margoulin que fringavo Madeloun pèr te leva de cassolo...

— Ai pas bèn fa, Moussu lou Maire ?

— Bon pitouet, Jóuselet ! te laisses pas manja ta soupo... Soulamen un autre cop, ve, piques pas tant ferme !

An ! diguère à Lassagno, commence de coumprene. Passes la sabouneto.

— Espèro enca 'no vòuto, me diguè.

Comme sourtian di bàrri vesèn veni un escabot, que tenié tout lou camin. E Lassagno cridè au pastre :

— Rèn qu'au brut de ti sounaio, ai di : Dèu estre Jòrgi ! e me siéu pas troumpa : lou poulit rai d'avé ! li gaiàrdi fedo ! Mai de que ié fas manja ! Siéu bèn segur qu'uno dins l'autro, noun, li baiariés pas pèr lou mens dès escut !

— Oh ! pour ceci, Monsieur le maire, je suis en plein de votre avis : véritablement les jours de cérémonie, nous avons de la peine à nous retourner.

— Monsieur le curé, je m'en occuperai ; à la première réunion du Conseil municipal, je poserai la question, nous la mettrons à l'étude, et si à la Préfecture on veut nous aider...

— Monsieur le Maire, je suis ravi et je ne puis que vous remercier.

Un moment après nous heurtâmes un gros garçon qui allait entrer au café avec sa veste sur l'épaule :

— C'est égal, lui dit Lassagne, il paraît que tu n'es pas moisi, on dit que tu as administré une fameuse volée à ce margoulin qui faisait les yeux doux à Madeleine pour tâcher de te la souffler...

— N'ai-je pas bien fait, monsieur le maire ?

— Eh ! mon petit Joseph ! ne laisse pas manger dans ton assiette... seulement, une autre fois, vois-tu, ne frappe pas si fort !

— Allons ! dis-je à Lassagne, je commence à comprendre : tu passes la savonnette sous le menton.

— Attends donc, me répondit-il.

Juste quand nous passions les remparts nous voyons venir un troupeau qui tenait toute la largeur du chemin et Lassagne cria au berger :

— Rien qu'au bruit de tes sonnettes, j'ai dit : Ce doit être Georges ! et je ne me suis pas trompé. Quel troupeau ! Quelles brebis ! mais que leur fais-tu donc manger ? Je suis bien sûr que l'une dans l'autre, tu ne les donnerais pas, non, pour moins de dix écus.

Digitized by Google

— Ah ! crese pas, repliquè Jòrgi... Li croumpère à la Fiero Frejo, aquest ivèr : an quàsi tóuti agnela, e crese que tardounaran.

— Noun soulamen tardounaran, mai de bestiàri coume acò soun pèr te faire bessounado...

— Diéu vous ause, Moussu Lassagno !

Tout bèu-just finissian de charra'mé lou pastre que veguerian veni, balin-balant, un carretié, un nouma Sabatoun.

— Que, Sabatoun ! ié diguè mai Lassagno, lou creiras o lou creiras pas : mai emé ta carreto ères encaro à miejo lègo qu'ai devina toun co de fouit.

— Oh ! tambèn, Moussu Lassagno !

— I'a que tu, moun ami, pèr faire coume acò claca lou petadou.

Em'acò Sabatoun, pèr nous prouva qu'èro verai, te fichè'n cop de fouit que nous intrè dins lis auriho.

Basto, en nous espaçant, aguerian uno vièio que, de-long di valat, acampavo de cicòri.

— Hoi ! es tu, Berenguiero ? Lassagno ié venguè. Eh ! bèn, depèr darrié, emé toun fichu rouge, te preniéu pèr Teresoun, la noro dou Cacha ; la sèmbles touto...

— Iéu ? oh ! d'aquéu Moussu Lassagno ! sounjas qu'ai setanto an !..

— Ah ! bien sûrement, reprit Georges. Je les ai achetées à la Foire Froide, cet hiver : elles ont presque toutes fait l'agneau et je crois qu'elles donneront encore un peu plus tard.

— Non seulement elles donneront encore, mais des bêtes comme ça sont de nature à te donner deux agneaux à la fois.

— Dieu vous entende, monsieur Lassagne.

Nous n'avions pas fini de parler avec le berger que nous vîmes venir sur ses hanches un charretier, un nommé Sabaton.

— Dis donc, Sabaton, lui fit encore Lassagne, tu le croiras ou tu ne le croiras pas, mais ta charrette était encore à une demi-lieue d'ici que je t'ai deviné à ton coup de fouet.

— Ah ! vraiment, monsieur Lassagne.

— Il n'y a que toi, mon ami, pour faire ainsi claquer la pointe.

Et alors Sabaton, pour nous prouver que c'était vrai vous cingle au-dessus de nos têtes un de ces coups dont le bruit vous perce les oreilles.

Enfin, en nous éloignant, nous trouvâmes une vieille qui au bord des fossés ramassait de la chicorée.

— Comment ! c'est toi, Bérengère ? Lassagne lui dit. Eh ! bien, vue par derrière avec ton fichu rouge, je te prenais pour Thérèson, la belle fille du Sournois. On s'y tromperait...

— Moi ? Oh ! ce monsieur Lassagne, songez donc que j'ai septante ans !...

Digitized by Google

— Ah! vai, de-pèr darrié, se te vesiés, mostres pas misèri : e se vendemiarié emé de plus marrit cabas.

— Aquéu Moussu Lassagno toujour faut que galeje, disié la vièio en crebant dòu rire...

Pièi se virant vers iéu, la coumaire me faguè :

— Vès Moussu, es pas pèr dire, mai aquéu Moussu Lassagno es uno crèmo de gènt : es coumun emé tóuti ; parlari, se vesias, au darrié dóu païs, à-n-un enfant d'un an! Tambèn i'a cinquanto an qu'es Maire de Gigougnan, — e lou sara touto sa vido.

— Eh ! bèn, coulègo ? Lassagno me faguè, veses que iéu i'ai pas fa dire.... Tóuti, aman li bon moussèu ; tóuti, aman li coumplimen, e tóuti se coumplaison dins li bòni maniero. Que fugue emé li femo, que fugue emé li rèi, que fugue eme lou pople, quau vòu regna, dèu agrada. E vaqui lou secrèt dóu Maire de Gigougnan.

FRÉDÉRIC MISTRAL.

— Ah ! va! par derrière, si tu te voyais, tu n'affiches pas misère : on vendangerait encore avec de plus mauvais paniers.

— Ce monsieur Lassagne! il faut toujours qu'il dise quelque bouffonnerie, reprit la vieille en se tenant les côtes.

Puis se tournant de mon côté, la commère ajouta :

— Voyez, Monsieur, ce n'est pas pour parler, mais ce monsieur Lassagne, c'est la crème des hommes : il n'est fier avec personne ; il parlerait, bien sûr, au dernier de la commune, à un enfant d'un an ; aussi il y a cinquante ans qu'il est maire de Gigognan et il le sera toute sa vie.

— Eh bien! l'ami, me dit Lassagne, je ne le lui ai pas fait dire... Tous, nous aimons les bons morceaux ; tous nous aimons les compliments ; tous nous aimons les prévenances. Que ce soit avec les femmes, que ce soit avec les rois, que ce soit avec les peuples, pour régner, il faut plaire. Et voilà le secret du maire de Gigognan.

(Traduit *du provençal* de Mistral, *par* Charles Boy).

---



Digitized by Google

# ÉPIGRAPHIE LYONNAISE

— SUITE [1] —

## INSCRIPTIONS DE LYON

EN SUPPLÉMENT AU

*RECUEIL DES INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON*

PUBLIÉ PAR M. DE BOISSIEU

De 1846 à 1854, avec révision de celles que contient ce recueil

---

## INSCRIPTIONS RELATIVES AUX FONCTIONS SUPÉRIEURES

### FONCTIONS SÉNATORIALES

### 20

De B., p. 136. Table de Claude.

Ce monument précieux entre les plus précieux, actuellement dans le vestibule de le salle des antiques au Palais des-Arts, était, à l'époque de la publication du recueil des *Inscriptions antiques de Lyon*, placé aussi mal que possible sous les portiques du rez-de-chaussée. Son transfert, dû à une heureuse inspiration de M. Martin-Daussigny, conservateur du musée archéologique, a fourni l'occasion de s'apercevoir qu'une fente, qui règne depuis le haut jusqu'au bas de la table à l'extrémité droite de la première colonne de texte dont elle coupe la plupart des lignes, était dissimulée sous un plâtrage qui, en plusieurs endroits, recouvrait des lettres. Plusieurs lettres cachées sous du plâtre ont également reparu au bord de la cassure transversale qui limite la table à sa partie supérieure. Les rectifications résultant de l'enlèvement de ces plâtrages sont les suivantes :

Première colonne, ligne 1 : MAERERVM NO/////// I SII V, au lieu de MAERERVM; — 2, dans la première moitié : OMNIVM, au lieu de OM IVM, et à la fin : QVAM, au lieu de QVA; — 5 : ET au lieu de F; — 8 : SVCCES au lieu de SVCC; — 9: EXTER au lieu de EXT; — 10 : QVI au lieu de Q; —

[1] Voir la *Revue lyonnaise*, t. I, pp. 181 et 273; t. III, pp. 317 et 398.

Digitized by Google

20: CAELIANI avec grand I à la fin au lieu de CAELIAN; 21 : SVO avec accent sur O, au lieu de SVO sans accent; —24 : MORES·I au lieu de MORES; 26: MAGIS, au lieu de MAG; — 28: IMPE au lieu de I E; — 30: VTERENTVR, au lieu de VTERENTV; — 31 : CONSV, au lieu de CON V; — 32: POSTEA, au lieu de PO EA; — 33: QVID IM ou IN V, au lieu de QVID I; 38: NIMIO, au lieu de NIM O; — 40: CIVITATEM, au lieu de CIVITAT.

Deuxième colonne, ligne 1 : II EST SANE au lieu de EST SANE; — 2, au commencement: NOVOM ////////// T DIVVS au lieu de NO ////////// DIVVS, et, vers la fin: MEVS ET, au lieu de S ET.

On sait que la Table, telle que nous la possédons, contient la majeure partie d'un discours prononcé à Rome par l'empereur Claude en l'an 48, afin d'obtenir du Sénat, en faveur des habitants de la partie de la Gaule conquise par César, le droit d'accès à la dignité de sénateur romain et conséquemment aux honneurs publics, c'est-à-dire aux fonctions et aux dignités de la carrière sénatoriale. Ce droit fut alors accordé au moins aux Éduens.

Un seul passage de ce discours est relatif à Lyon; c'est celui qui occupe les lignes 26, 27, 28 et 29 de la seconde colonne, et est ainsi conçu :

*Quod si haec ita esse consentitis quid ultra desidera | tis quam ut vobis digito demonstrem solum ipsum ultra fines | provinciae Narbonensis jam vobis senatores mittere, quando | ex Lug duno habere nos nostri ordinis, viros non poenitet.*

« Si donc vous reconnaissez avec moi qu'il en est ainsi, que vous reste-t-il à désirer, si ce n'est que je vous fasse toucher du doigt que déjà le sol lui-même au delà des limites de la province Narbonnaise vous envoie des sénateurs, alors que nous n'avons qu'à nous féliciter de compter des Lyonnais parmi les membres de notre ordre. »

Dans ces mots « le sol lui-même », il faut sans doute voir autre chose qu'une métaphore. Il y aurait à en conclure, suivant M. Herzog (*Gall. Narb.* p. 169), que Lyon avait déjà le *jus honorum* et le *jus italicum*, « le seul », dit-il en parlant de ce dernier, « qui fût inhérent au sol ». Il y aurait peut-être à en conclure aussi que c'est de Claude que la colonie de Lyon tenait ce privilège du droit italique qu'elle partageait avec sa voisine, la colonie de Vienne, et qui assimilait les deux cités aux cités de l'Italie.

Quant à ces Lyonnais, membres illustres du sénat de Rome, le souvenir d'aucun d'eux n'est venu jusqu'à nous. M. Zell a pensé que Claude avait peut-être voulu parler de lui-même. M. de Boissieu fait remarquer avec raison l'invraisemblance de cette supposition.

La Table a été trouvée, en 1524, dans une vigne de la colline Saint-Sébastien dans le voisinage et à l'orient de l'ancien Jardin-des-Plantes Ce serait, s'il pouvait en être encore besoin, une preuve d'un grand poids en faveur de l'emplacement de l'autel de Rome et d'Auguste sur cette colline. La place toute naturelle d'un discours impérial demandant des privilèges pour les peuples des trois pro-

Digitized by Google

vinces de la Gaule Chevelue ne pouvait être ailleurs qu'au siège même des réunions de l'assemblée composée des délégués de ces peuples.

## 21

INSCRIPTION SUR LE PIÉDESTAL D'UNE STATUE
DÉCERNÉE PAR L'ASSEMBLÉE DES TROIS PROVINCES DE LA GAULE
A UN ANCIEN GOUVERNEUR DE LA LYONNAISE
PROBABLEMENT SOUS ANTONIN LE PIEUX, DEVENU ENSUITE CONSUL

LYON. — Au musée. — Très grandes pierres carrées, extraites séparément du lit de la Saône au pied et en aval de la première pile du pont du Change du côté du levant; l'une, celle qui contient la fin des lignes de l'inscription, en 1858; l'autre, incomplète à droite, en 1862. Hauteur 1 m. 50; largeur de la pierre entière, 1 m. 10; largeur totale présumée, 3 m. 30. Hauteur des lettres de la première ligne, 0 m. 19; des autres lignes, 0 m. 16.

L· AEM*ilio . . .f· q* VIRÎN
FRON*tino ? leg· a* VG PRPR
PROV*inciae lug* VD COS
TRES *provinciae* GALLIAE

Pour la partie de l'inscription retrouvée la première, Renier, *Supplément à Spon*, 1857, p. 73; *Journal de l'Instr. publ.*, mars 1858.

*L. Aemilio,... filio, Quirina, rontino(?), legato Augusti pro praetore provinciae lugdunensis, consuli, tres provinciae Galliae.*

« A Lucius Aemilius Frontinus, fils de..., de la tribu Quirina, légat impérial de la province lyonnaise, consul, les trois provinces de la Gaule. »

Borghesi mentionne dans ses œuvres (3, p. 385), trois Aemilius à l'un desquels semble pouvoir se rapporter l'inscription qui décorait le piédestal de la statue décernée par l'assemblée des trois Gaules : un Aemilius Fronto qui fut sous Hadrien un des quatre consulaires d'Italie institués par ce prince; un Aemilius Frontinus, proconsul d'Asie sous Marc-Aurèle, mentionné par Eusèbe (*Hist. eccl.*, 5, 18) et probablement fils du précédent; un Aemilius Frontinianus (Gruter, 302, 2), sénateur au commencement du règne de Commode et autre fils de Fronto. La longueur du surnom de ce dernier, à qui d'ailleurs on ne connaît pas d'autre dignité que celle de sénateur, ne permet pas de songer à lui. A l'égard de son père Aemilius Fronto, la supposition qu'il pourrait être le personnage de notre inscription rencontre un obstacle dans la remarque faite par M. Renier, que seulement sous le règne de Marc-Aurèle a commencé l'usage d'écrire le titre *pro praetore* par l'abréviation PR PR en remplacement de celle plus compliquée PRO PR précédemment employée. Si déjà sous Hadrien, Fronto était ancien gouverneur de la Lyonnaise et ancien consul, il est peu probable que l'assemblée des *tres Galliae* eût attendu environ une trentained'années pour lui décerner un honneur dont les

Digitized by Google

motifs présumables ont dû être la bonne administration de la Lyonnaise et sa promotion au consulat. La vraisemblance la plus grande reste donc en faveur d'Aemilius Frontinus, proconsul d'Asie sous Marc-Aurèle et le plus élevé des trois en dignité. Son gouvernement de notre province devrait peut-être alors se placer sous Antonin le Pieux, car s'il avait eu lieu sous le règne commun de Marc-Aurèle et de Vérus, on devrait lire sur l'inscription *leg. a*VGG, c'est-à-dire *Augustorum duorum*, et s'il avait eu lieu plus tard, c'est-à-dire dans la périodo des onze années comprises entre 169 et 180 qui représentent le règne de Marc-Aurèle après la mort de Vérus, il y aurait difficilement la place nécessaire pour un gouvernement qui durait habituellement trois ans, pour un consultat et un intervalle variable entre huit et seize ans laissé d'ordinaire entre le consultat et le proconsultat d'Asie (Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, ch. I).

Lucius Aemilius Frontinus (?) est un nom à ajouter à la liste des gouverneurs de la Lyonnnaise déjà connus (V. Spon, éd. 1857, p. 283). Sa place chronologique serait entre le gouvernement de T. Vitrasius Pollio, sous Hadrien, et celui de Septime Sévère, le futur empereur, sous Commode.

## 22

De B., p. 284. Perdue. — Inscription sur le piédestal d'une statue élevée un personnage passé de l'ordre équestre dans l'ordre sénatorial, sous Trajan; pourvu, sous Hadrien, de diverses fonctions publiques à la suite desquelles il devint peut-être gouverneur de la Lyonnaise.

Lignes 4 et 5: lire Q. VRBANO AED. PLEB.— Ligne 10; au lieu de GEMICA ET HADRIANIA rétablir le leçon de Bellièvre : FORT et III CYRE; corrections proposées par M. Renier dans Spon, p. 107.

*Ti. Claud(io), Ti fil(io), Pal(atina), Quartino, | trib(uno) mil(itum) leg(ionis) III Cyrenaicae, | adlecto ab divo Traiano Parthico | in splendidissimo ordine, q(uaestori) urba*

5. *| no, ae(dili p)lebis, praetori, leg(ato) propr(aetore) | provinc(iae) Asiae, leg(ato) divi Traiani (Parthici) | et Imp(eratoris) Caes(aris) Traiani Hadriani Aug(usti iu(ri) | dic(o) provinc(iae) Hispan(iae) Citerio r(is) Tarra(conensis); | iussu Imp(eratoris) Hadriani Aug(usti pr)ae(posito*

10. *| legionum II Traianae) Fortis et III Cyrenaicae (in expeditionem Iudaicam ducendarum. .)*

Ce personnage, qu'une faveur de Trajan avait fait passer de l'ordre équestre dans l'ordre sénatorial, ne paraît pas s'être élevé jusqu'au consulat. On voit qu'il fut, en qualité d'ancien préteur, d'abord un des légats du proconsul d'Asie, ensuite, à la fin du règne de Trajan et au commencement de celui d'Hadrien, légat, chargé de rendre la justice dans l'Espagne Tarraconnaise. Si la restitution de ce passage de l'inscription est certaine, comme elle paraît l'être,

Digitized by Google

Claudius Quartinus serait un des plus anciens *juridici* de province que l'on connaisse, puisqu'il aurait exercé cette fonction non seulement sous Hadrien, mais déjà sous Trajan.

Jusqu'ici nous avons suivi la lecture adoptée par M. Renier. Peut-être à tort, nous nous en éloignons pour ce qui suit, le mot IVSSU, admis dans toutes les copies, nous paraissant pouvoir être difficilement corrigé par l'abréviation *leg.* Notre personnage aurait donc ensuite reçu d'Hadrien une mission extraordinaire que nous supposons avoir pu être le commandement, non pas de deux légions entières, ce qui ne se donnnait qu'à d'anciens consuls, mais de dédétachements tirés de deux légions. L'une de ces légions, la *II Traiana Fortis*, était alors cantonnée en Égypte, à Alexandrie; l'autre, la *III Cyrenaica*, dans laquelle il avait eu précédemment la grade de tribun, avait ses quartiers en Arabie. On sait qu'elles prirent part l'une et l'autre à la guerre de Judée d'Hadrien.

Une inscription d'Epagne (*C. I. L.*, 2, 2959) contient une missive du même Claudius Quartinus adressée de *Callagoris* aux magistrats municipaux de *Pompelo* (non *Pompeiopolis*, comme écrit Spon, *Miscell.*, p. 378), actuellement Pampelune, à la date des nones d'octobre, *imp. caes. Traiano Hadriano III cos.* c'est-à-dire le 7 octobre de l'an 119, et l'on trouve dans le Digeste (I. 48, 18, § 52) un rescrit d'Hadrien adressé à ce même personnage.

M. Renier pense que Claudius Quartinus sera peut-être devenu ensuite gouverneur de la Lyonnaise et que c'est à ce titre que lui aura été érigée, à Lyon, la statue dont le piédestal présentait l'inscription retrouvée, on ignore dans quel quartier de la ville.

ALLMER,
Membre correspondant de l'Institut.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

# LES LETTRES INÉDITES
# DU COMTE DE CAVOUR [1]

Le comte de Cavour aimait à répéter qu'après sa mort il faudrait attendre cinquante ans pour rédiger ses mémoires. Il se trompait, si bon prophète qu'il fût d'habitude. Sans doute, on ne pourra juger de la solidité de ses conceptions politiques qu'à la durée de son œuvre principale, si le temps, par je ne sais quelle combinaison providentielle, rétablit l'accord entre la papauté et l'Italie, et rend ainsi à la monarchie de Savoie la plénitude de ses forces morales. Cavour est le plus grand politique du dix-neuxième siècle, puisqu'il aura prévu et préparé l'entente cordiale du principat, de la liberté et de l'Église, ces trois éléments dont l'union est nécessaire à l'harmonie sociale. La postérité seule pourra donc porter sur le système gouvernemental de Cavour un jugement définitif. Mais, au lendemain de sa mort, on a voulu connaître sa vie. Pendant que la Chambre des députés ordonnait l'impression officielle de ses discours, ses admirateurs et ses amis ont étudié de près cet homme d'État éminent; on a refait l'histoire de sa conduite privée, de ses actes publics, de ses travaux, de ses ambitions. Notre siècle applique à l'étude des hommes la méthode expérimentale. On ne néglige aucune des manifestations du caractère, grande ou petite. Les conversations particulières, les lettres intimes, les anecdotes même ont leur prix pour cette curiosité scientifique. Cavour n'a pas échappé à ces investigations toujours minutieuses, souvent indis-

[1] Turin, 1883, Roux et Faval.

Digitized by Google

crètes. Aujourd'hui ses mémoires ne sont plus à faire. Et si l'ouvrage entier de M. Luigi Chiala tient toutes les promesses de son premier volume, rien de Cavour ne nous sera inconnu ; nous pénètrerons ses plus secrètes pensées, nous assisterons à son développement intellectuel, nous surprendrons l'épanouissement de son génie, et, après cet examen tout psychologique, il ne restera plus qu'à attendre sur cet homme extraordinaire, si diversement apprécié, le jugement infaillible de l'avenir.

M. Chiala ne s'est pas contenté de réunir en un premier volume les lettres écrites par Cavour de 1821 à 1852; le recueil est précédé d'un travail de longue haleine, d'une sorte de commentaire chronologique, où la vie de Cavour est racontée année par année. Cette biographie consciencieuse était un préliminaire indispensable à la lecture des lettres. Elle met en lumière les circonstances qui ont inspiré cette correspondance, et permet d'en apprécier le caractère et le mérite. Après les nombreuses monographies que la fortune inouïe du comte de Cavour a provoquées, l'étude patiente et fidèle de M. Chiala a son intérêt : elle nous transporte dans la sphère où vivait Cavour, et nous dévoile cette société politique qu'il domina bien vite de toute la hauteur de son esprit. C'est surtout quand il s'agit de préparer sur un contemporain le jugement de l'histoire qu'il convient de réunir avec impartialité les pièces du procès. L'influence des temps et des milieux, qui est si grande sur la nature humaine, l'est encore plus sur les résolutions d'un politique; et il serait injuste, en rapportant ses opinions ou ses volontés, de ne pas les éclairer par les faits qui ont formé sa conviction ou motivé ses décisions.

Pour entreprendre un travail d'ensemble sur cette nouvelle publication, il conviendrait d'attendre les volumes qu'on nous annonce et qui seront, sans doute, les plus intéressants en raison du rôle considérable que joua Cavour depuis 1852 jusqu'à sa mort. Aussi je veux me borner à choisir dans ce premier tome quelques lettres qui auront au moins l'attrait de la nouveauté pour tous ceux qui s'intéressent (dans tous les sens du mot) à l'unité de l'Italie. Que l'on croie ou non à la durée de l'œuvre de Cavour, il n'en est pas moins curieux de surprendre la formation de ses desseins, et de suivre dans leur marche quotidienne, les progrès de

Digitized by Google

son ambition patriotique. A un autre point de vue, l'étude d'une âme a toujours ses attraits, et il n'est pas de spectacle plus instructif et plus attachant que le développement intellectuel d'un homme supérieur, ses essais dans la vie publique, ses efforts pour rester à la hauteur des évènements, cette lutte journalière où l'amour de la gloire et de la patrie s'unissent pour préparer un triomphe presque sans tache.

## I

L'éducation de Cavour avait été singulièrement négligée. Dès son début dans la vie publique, il éprouva pour parler et pour écrire les plus grandes difficultés. Dans son adolescence, il s'était fort peu appliqué à la culture des lettres. Plus tard, il avait reporté toutes sa puissance de travail sur les sciences politiques ou mathématiques. Il s'aperçut bien vite qu'une forte instruction littéraire est indispensable à l'homme d'État. Ce n'est pas tout d'avoir de bonnes idées : il faut pour les faire accepter du public, les habiller convenablement. De plus, en adoucissant l'esprit, les lettres l'amènent à ce scepticisme pratique si nécessaire au diplomate, bien différent du scepticisme dogmatique, et qu'on peut considérer comme le fruit du bon sens et de la tolérance. Aussi Cavour écrivait-il à Aug. de la Rive :

« Je vous l'avoue sans détour, je ne me sens pas de force pour rendre d'une manière agréable tout ce que je pense. Faute d'exercice, si ce n'est de moyens, j'éprouve une grande difficulté à rédiger mes idées de façon à pouvoir les présenter au public. Dans ma jeunesse on ne m'a jamais appris à écrire ; de ma vie, je n'ai eu de professeur de réthorique ni même d'humanité ; aussi ce n'est qu'avec la plus grande appréhension que je vous livrerai un manuscrit destiné à l'impression; j'ai senti, mais trop tard, combien il était essentiel de faire de l'étude des lettres la base de toute éducation intellectuelle : l'art de parler et de bien écrire exige une finesse, une souplesse dans certains organes qu'on ne contracte qu'autant qu'on les exerce dans la jeunesse. Faites écrire, faites composer votre fils, afin que, lorsque sa tête sera devenue un

Digitized by Google

atelier à idées, il sache se servir avec facilité de la seule machine qui puisse les mettre en circulation : la plume. »

En 1848, quand il entra au Parlement et qu'il dut aborder la tribune, il sentit plus durement encore l'infériorité de son éducation. « Il avait contre lui, dit l'un de ses contemporains [1], la grosseur de son corps, son aspect vulgaire, ses gestes sans grâce, sa voix ingrate. De littérature, il n'en avait point; en beaux-arts, il était un profane : la philosophie lui était étrangère; pas un rayon de poésie dans le cœur; instruction très médiocre; les paroles tombaient de ces lèvres hachées à la française, et les solécismes étaient si nombreux, que le mettre d'accord avec le dictionnaire de la langue italienne eût semblé à tout le monde une entreprise impossible. »

Un de ses biographes [2], analysant l'impression produite par son premier discours, constata son insuccès. « Certes, il ne manqua pas d'idées, et il raisonna avec la vivacité pénétrante que lui avait donnée la nature. Mais sa parole n'était pas facile et n'obéissait pas avec la précision voulue aux ordres de la pensée. Pour la première fois, peut-être, il s'aperçut qu'il ne possédait pas cette culture littéraire qui est pourtant si nécessaire à l'orateur politique, et il eut une raison de plus d'admirer la solide éducation classique des Anglais, qui est une des causes de force et de vie pour l'éloquence parlementaire de cette nation privilégiée. »

Tel était l'homme qui se jetait dans la lutte des partis et qui, au bout de six mois à peine, exerçait déjà sur la marche des affaires une influence décisive. C'est qu'il était tout préparé aux orages du parlement par ses longs séjours en France et en Angleterre. En Angleterre, il avait pris l'habitude de la libre discusion, et des hautes conceptions politiques, dont la réalisation exige les efforts de toute une vie. De France il avait rapporté le style parlementaire : par style, je n'entends pas la forme matérielle des idées, mais en quelque sorte, leur forme morale : je veux dire la sobriété du développement, une aversion naturelle pour les métaphores, la clarté analytique de la phrase, l'ordre logique

[1] Brofferio, *Storia del Parlamento subalpino.*
[2] Massari, *Il conte de Cavour*, Ricordi, Biografia.

Digitized by Google

de la période. Ce fut même une des raisons qui l'empêchèrent de jamais parler un italien passable. La plupart de ses lettres sont, au contraire, dans un français toujours clair et parfois élégant. Il avait beaucoup fréquenté les salons de Paris, et il en était enthousiaste : « Je crois, écrit-il, qu'il n'y a rien de comparable au monde, pour l'agrément, aux salons de Paris. C'est le seul endroit où les hommes d'État, les savants, les littérateurs et les gens de bonne société se rencontrent habituellement pour échanger leurs idées, leurs impressions, leurs opinions. Paris est évidemment la capitale intellectuelle du monde. » S'adressant à Mme de Circourt, il insiste encore sur son impression : « L'Angleterre est un pays d'immenses ressources; mais ce qu'on y chercherait vainement, c'est cette admirable union de la science et de l'esprit, de la profondeur et de l'amabilité, du fond et de la forme qui fait le charme de certain salons parisiens, charme qu'on regrette toute sa vie, une fois qu'on l'a goûté, et qu'on ne retrouve plus lorsqu'on s'est éloigné de cette oasis intellectuelle. » Ce n'était pas seulement de la politesse française qu'il gardait un bon souvenir, mais plus encore des parlementaires qu'il rencontrait chaque soir : « Si ma lettre n'était pas si longue, je vous parlerais de votre illustre ami M. de Broglie que j'estime, je vénère, et j'aime tous les jours davantage, surtout parce qu'il montre ce que sont les Français, lorsqu'ils suivent une bonne voie. Lorsque vous m'aurez montré un duc de Broglie anglais ou allemand, je commencerai à douter de mon opinion sur la supériorité morale, intellectuelle et politique de la France, opinion qui s'enracine chaque jour davantage dans mon esprit. »

D'autre part, l'attitude du clergé français, et les fortes prédications qui, à cette époque, saisissaient les auditoires parisiens, en évoquant du haut de la chaire la grande figure de la liberté morale et civile telle que la religion seule peut la promettre, était pour le comte de Cavour le sujet d'un étonnement respectueux. Le clergé sarde, il faut bien le reconnaître, ne l'avait habitué ni à tant de tolérance, ni à tant d'élévation.

En dépit de la lutte qu'il a soutenue contre la papauté, Cavour est resté toute sa vie un croyant. Le 7 mai 1850, en plein Parlement, il s'écriait : Nous avons la conviction que le progrès des

Digitized by Google

sociétés modernes a besoin des deux puissances morales les plus fortes aujourd'hui dans le monde: la religion et la liberté. » Cette déclaration avait peut-être sa raison d'être dans les souvenirs qu'il avait rapportés de France. « L'abbé Cœur, écrit-il, appartient à cette nouvelle école catholique et démocratique qui est destinée peut-être à dominer le monde. Dans sa première leçon [1], il a magnifiquement parlé de la mission que le dix-neuvième siècle avait reçue: mission qui consiste à faire de l'intelligence une puissance politique active, et à développer de plus en plus dans le monde social les grands principes de la dignité et de la fraternité humaine, que le christianisme a déjà fait prévaloir dans le monde religieux. L'abbé Cœur a proclamé hautement, aux applaudissements de l'élite de la jeunesse, l'alliance des *principes* catholiques avec le *dogme* du progrès social. Pour la première fois, j'ai entendu un prêtre, interprète officiel des doctrines de ses confrères, prêcher du haut de la chaire qu'il faut regarder en avant et non en arrière; que s'il y a un juste, il y a pour le genre humain une réhabilitation qui se poursuit lentement mais constamment à travers les siècles à l'aide d'une lumière divine que le christianisme a répandue sur le globe : lumière qui grandit, au lieu de s'affaiblir, à mesure qu'elle se reflète dans l'intelligence de plus en plus développée de l'humanité. Les doctrines de l'abbé Cœur ont pénétré dans mon intelligence et remué mon cœur, et le jour où je les verrai sincèrement et généralement adoptées par l'Église, je deviendrai probablement un catholique aussi ardent que lui. »

Enfin, parlant de la loi sur l'enseignement, venue en discussion dès 1844, il trouvait que « ces débats honorent la France et le siècle ». « Le résultat me paraît de nature à satisfaire tous les hommes éclairés ou modérés. Peut-être à Genève trouvera-t-on qu'on a été trop favorable aux petits séminaires ; mais on n'aurait pas raison: les concessions qu'on a faites au clergé sont aussi utiles que raisonnables. Je ne puis pas partager les craintes qu'elles inspirent aux philosophes et aux jurisconsultes de l'école Dupin. »

On voit l'influence qu'exerçait sur Cavour la marche des évènements dans notre pays. Il avait comme le pressentiment du rôle

[1] L'abbé Cœur était, à la Sorbonne, professeur d'éloquence sacrée.

Digitized by Google

que jouerait la France dans les destinées de l'Italie, et il s'appliquait à bien connaître la nation dont il espérait l'appui. C'est ainsi qu'en 1852, après le coup d'État du 2 décembre, il vint à Paris, en apparence pour terminer un procès personnel, en réalité pour étudier les éléments dont se composait le nouveau gouvernement, le caractère du prince président, et les opinions de son entourage. « Je me bornerai à vous dire, écrit-il que je me suis convaincu de la stabilité du gouvernement actuel. Napoléon est maître de la situation ; il le sera longtemps encore, s'il ne se laisse pas emporter trop loin par le torrent réactionnaire. Si, tout en gardant le pouvoir, il sait flatter les instincts démocratiques des masses par des mesures populaires, il conservera une force irrésistible.. . Pour mon compte, je ne pense pas que Napoléon continue à céder, comme il le fait maintenant, devant les prétentions du clergé. Suivant les traces de son oncle, après s'être concilié les catholiques par des actes qui rappellent le concordat, il ne tardera pas à publier des articles organiques pour arrêter les empiètements de la cour de Rome. »

Il écrivait encore : « Je profite de mon séjour ici pour faire connaître aux hommes qui gouvernent le véritable état des choses du Piémont... Le président nous a invités à dîner, Rattazzi et moi, et nous a reçus plus tard en audience particulière. Dans ces deux circonstances, il nous a traités avec une amabilité parfaite et nous a parlé avec un grand sens des affaires d'Italie... Comme vous me l'avez mandé bien des fois, c'est de la France surtout que dépendent nos destinées. Bon gré, mal gré, *nous devons être son partenaire dans la grande partie qui tot ou tard doit se jouer en Europe.* »

La correspondance de Cavour ne nous apprend rien de plus sur les résultats de son voyage en France. Mais ses fréquents entretiens avec le prince président, avec M. Fould, avec le prince Jérôme, ne devaient pas être inutiles à l'Italie. Il est permis de penser que Napoléon III s'était bien vite épris du caractère de Cavour, où se mêlaient, heureusement alliées, la franchise et l'adresse, et où dominait une certaine générosité tempérée par l'expérience des hommes. D'autre part, il est intéressant de voir surgir dans l'esprit de Cavour cette idée, idée de génie, que la France était l'alliée nécessaire de l'Italie. Cette idée devait recevoir plus tard son premier dévelop-

Digitized by Google

pement sur les champs de bataille de la Crimée, et triompher enfin au grand profit de notre voisine, et à l'éternel honneur de Cavour, dans les plaines de Magenta et de Solférino. La *grande partie* dont parlait le comte était désormais gagnée pour l'Italie et peut-être perdue pour la France.

## II

Dans sa jeunesse, Cavour s'était laissé emporter par son amour de la liberté jusqu'aux opinions les plus exagérées. Il passait pour radical, et aussitôt après la mort de Charles Felix, le nouveau roi, qui n'aimait pas son ancien page, l'envoya en disgrâce au fort de Bard.

Le temps modifia ses jugements sur les hommes et les choses. Sans détruire ses aspirations généreuses, la réflexion les modéra. En 1847, pendant qu'il était à Leri, tout occupé de réformes agricoles, entretenant une correspondance suivie avec les inventeurs de nouvelles machines, il faisait, dans une lettre au marquis de Beauregard, sa profession de foi politique, sur le ton de la sagesse et d'une certaine mélancolie. « Je suis au fond aussi libéral que je l'étais à dix-huit ans : dans ce sens que je désire toujours ce qui peut amener le plus grand bien de l'humanité et le développement de la civilisation. Je suis tout comme à la sortie du collège; persuadé que le monde est entraîné par une marche fatale vers un but nouveau ; que de vouloir arrêter le cours des évènements, c'est susciter les tempêtes, sans chance de faire rentrer le navire au port. Mais je suis maintenant persuadé que les seuls progrès réels, ce sont les progrès lents et sagement combinés. Je suis convaincu que l'ordre est nécessaire au développement de la société, et que de toutes les garanties de l'ordre, *un pouvoir légitime qui a de profondes racines dans l'histoire du pays en est la meilleure.* »

Ces opinions, Cavour les conserva toute sa vie. C'est pour les défendre qu'il s'associa avec Balbo, Santa-Rosa et d'autres à la fondation du *Risorgimento*. Ce journal-ministre arriva bien vite à dominer le pays et prit tant d'influence, qu'en 1848, un article paru dans cette feuille sous la signature de Cavour détermina

Digitized by Google

le roi à secourir les révoltés de Milan et à entrer en campagne contre l'Autriche. Il est vrai que Cavour avait osé écrire : « En présence des évènements de Milan, quand l'heure de la délivrance a sonné pour l'Italie, quand le peuple s'arme et se débat avec impatience contre l'étranger, ce serait une lâcheté que de se laisser arrêter par les protestations de l'Angleterre : ce ne serait pas une bonne et grande politique, mais une politique mesquine, qui, sans nous abriter contre les périls qui s'imposent, *couvrirait la nation d'ignominie, et ferait crouler le trone antique de la monarchie de Savoie au milieu de l'indignation des populations frémissantes.* »

Le roi obéit à cette fière sommation d'un patriotisme aussi passionné qu'éclairé. Dès ce jour, Cavour comprit mieux encore que la monarchie de Savoie était intimement liée à l'Italie ; que pour arriver à la délivrance, à l'unité, il fallait un centre à tant d'efforts ; que le péril d'une tentative aussi hardie était la désagrégation sociale, et que le pouvoir royal seul était assez puissant pour contenir, à un moment donné, les masses populaires qu'il fallait soulever pour obtenir la victoire, et apaiser ensuite, pour l'organiser. Guerrazzi, en 1851, écrivait que « Mazzini voulait pousser le roi à la guerre, pour attiser la République *(sic)* dans sa propre maison ». Les forces révolutionnaires sont des armes dangereuses : elles blessent la main qui les emploie. La crainte du parti républicain retenait Charles Albert ; ce roi, au cœur généreux, se rendait bien compte que le peuple ne lui saurait jamais gré de son dévouement à la cause du pays, affolé qu'il était par les excitations démagogiques. Il disait un jour avec tristesse : « Quoi que je fasse, les Italiens ne me croiront jamais : le roi d'Italie sera mon fils Victor. » Cavour connaissait ces angoisses et ces hésitations si naturelles. Aussi quand le roi prit le parti qui lui était conseillé, Cavour sut gré à ce prince de son abnégation, et il paya plus tard au fils à force de glorieux succès, le prix du sacrifice qu'avait fait le père. Dès ce jour, il devint aussi un adversaire intraitable du parti républicain. Il le considéra comme l'ennemi né du bon ordre et d'un gouvernement régulier. Il comprit que le malheur de sa patrie accompagnerait le

[1] Voir un article de S. Furali dans la *Nuova Antologia*, fasc. XI, 1878.

Digitized by Google

triomphe total ou partiel des doctrines radicales, et prenant à Mazzini le prétexte dont se couvrait cet habile agitateur, je veux dire l'indépendance de la péninsule, il ne lui laissa que la ressource des mauvaises passions et des haines religieuses. Déjà, en 1849, après la défaite de Novare, il écrivait à la comtesse de Circourt : « Le Piémont, après de magnanimes efforts, a succombé sous les coups de l'Autriche, moins à cause des forces de ses ennemis que par suite de l'incomparable impéritie du parti ultra-démocratique qui s'était emparé du pouvoir. Ce parti lâche et imbécile a tout fait pour nous perdre. Il a tout désorganisé et n'a su tirer aucun parti des éléments de force que possédait le pays. Trahi par le roi Charles Albert, mal secondé par l'immense majorité du pays qui partageait ses opinions, le parti modéré a été obligé de céder le pouvoir à des démagogues sans énergie et sans talent qui croyaient bêtement qu'une nation peut reconquérir son indépendance et sa liberté par des phrases et des proclamations... »

Dans ces lignes, on voit éclater une haine vigoureuse de Mazzini, qui avait pourtant réussi à s'attirer la bienveillance coupable ou aveugle d'hommes tels que Vincenzo Gioberti. Aussi Cavour appelait les mazziniens : « ces funestes ennemis de la régénération italienne. » Et il avait raison. Le triomphe de sa politique, quand il arriva au pouvoir, fut précisément d'affaiblir les républicains, en acceptant celles de leurs idées qui étaient acceptables. Et si aujourd'hui, cette faction a en Italie très peu de partisans, la monarchie de Savoie peut en remercier l'homme d'État, qui mieux que Guizot, sut, sans exercer le pouvoir royal, faire à ses adversaires de sincères concessions, par lesquelles il les réduisit à l'impuissance ou à la violence qui est le signe de la faiblesse.

## III

Pendant les premiers temps de sa carrière parlementaire, le comte de Cavour, sorti des rangs de la droite, s'était principalement appuyé sur son parti, auquel le rattachaient la modération de son caractère et les origines de sa famille. Mais il entretenait avec le centre gauche des relations suivies ; et son libéralisme ardent s'ac-

Digitized by Google

cordait avec les rêves audacieux de Rattazzi, chef éminent du centre gauche. Au printemps de 1852, la présidence de la Chambre devint vacante par la mort de Pier Dionigi Pinelli. Cavour conçut le projet de faire de Rattazzi le candidat ministériel à ce poste élevé. Il était alors ministre des finances, et jouissait, en cette qualité, d'une influence considérable. Mais il se heurta à la résistance opiniâtre, et peut-être même raisonnable du président du conseil, Massimo d'Azeglio. Déjà, en 1851, Ratazzi ayant été élu vice-président, et un journal ayant affirmé qu'il avait eu l'appui du ministère, Azeglio, piqué au vif, sans consulter Cavour, avait envoyé aux agents diplomatiques une note où il disait : « Votre bon sens a dû vous faire comprendre que la nouvelle donnée par l'*Indépendance belge* n'a aucun fondement. Mes principes sont connus. J'ai publié un petit ouvrage en 1849 contre les idées et les principes du ministère dont M. Ratazzi faisait partie. Il n'aurait pas été possible d'associer en quelque sorte ma politique à la sienne en lui prêtant mon concours.

On devine, à lire ces lignes, combien la tentative de Cavour était aventureuse. Cependant d'Azeglio lui avait fait la partie belle, en acceptant dans la pratique des affaires, le concours des voix du centre gauche. Sans doute, au Sénat, sur une interpellation de Gallina, il avait répondu : « S'il y a des personnes qui, je ne dis pas par conversion (car elles ont la prétention de ne pas se convertir), mais qui, nous considérant comme un moindre mal, ou pour tout autre motif, nous offrent et nous donnent leur vote, certainement nous ne pouvons ni ne devons le refuser. » Mais d'Azeglio aurait dû se rappeler qu'il faut tôt ou tard payer les alliances parlementaires. Cavour, en sous-main, et par toute espèce de moyens, profita de la faiblesse de son collègue pour fortifier la candidature de Ratazzi. Le 11 mai, Ratazzi, au troisième tour de scrutin, fut élu par 74 voix contre 65 données à Buoncompagni. Ainsi le comte de Cavour était arrivé à ses fins. Comme le disait le comte de Revel, au nom de la droite qui se sentait abandonnée, le ministre des finances avait essayé à la fois un divorce et un mariage *(connubio)*.

L'irritation d'Azeglio fut extrême. Il avait répété à satiété en plein Parlement, écrit sous toutes les formes aux ambassadeurs que le ministère n'était pas allé jusqu'au centre gauche, mais que le



Digitized by Google

centre gauche était venu au ministère. Et voilà que le chef du centre gauche parvenait à la présidence de la Chambre, contre un des plus fidèles parmi les députés ministériels. Il offrit sa démission. Le roi la refusa, et alors le comte de Cavour profita d'un incident pour donner la sienne qui fut acceptée. Azeglio fut chargé de former un ministère : mission qu'il accepta avec répugnance, tant il sentait qu'avec le comte de Cavour pour ennemi, le gouvernement n'était pas possible. Il écrivait à Rendu : « Cavour et Farini me soufflétaient en faisant nommer Ratazzi ; je les ai mis à la porte. Il y allait de ma dignité personnelle en même temps que de notre programme politique, j'ai dû en agir ainsi et rester ministre. Mais, grand Dieu, quand pourrai-je me tirer du tourbillon. Je ne puis faire longtemps encore ce métier, mes forces s'y refusent..... »

A ce moment même, M. Thiers, exilé par le coup d'État, visitait l'Italie. Il vit Cavour et il écrivait sur son compte :

« Le Piémont, s'il continue à bien se conduire et si la France ne l'entraîne pas, en s'y jetant elle-même, dans une carrière de folles aventures, *sera un jour le fondement sur lequel on pourra construire une Italie;* mais il lui faut beaucoup d'années de paix et de bonne conduite. La guerre le perdrait. Malheureusement je crains les divisions. C'est un malheur que la sortie de M. Cavour du cabinet. Il est l'homme le plus capable du Piémont. Tout lui arrive, il n'a qu'à savoir attendre, et je lui conseille de ne pas rompre par son fait la majorité qui soutient le pouvoir. Quand on a un roi qui veut être fidèle à la constitution, qu'elle lui plaise ou non, et qui est en sympathie avec vous au lieu de l'être avec vos ennemis (ce qui malheureusement n'était pas chez nous, notre pauvre roi sympathisant plus avec M. de Metternich qu'avec nous), il faut aller d'accord et faire marcher la machine de son mieux..... Un an plus tôt ou plus tard, *M. de Cavour sera l'homme dirigeant du Piémont, s'il suit ce plan de conduite.* Malheureusement il y a en Piémont une droite orgueilleuse composée de vrais doctrinaires à la façon Guizot, qui est d'une intolérance extrême, et qui jette les hauts cris contre la combinaison, du reste excellente, qui avait décerné la présidence à M. Rattazzi. »

[1] Lettre citée par M. Chiala, CCCLVI.

Digitized by Google

Suivant son habitude, M. Thiers prophétisait juste. Quelques mois plus tard, Cavour était devenu l'homme nécessaire. Depuis sa sortie du ministère, le commerce languissait, le crédit public se resserrait, les travaux publics étaient suspendus et les capitalistes génois redemandaient avec instance la rentrée de Cavour aux affaires, n'osant tenter aucune grande et longue entreprise, s'ils n'étaient assurés de la formation à la Chambre d'une majorité durable de gouvernement. Vincenzo Gioberti lui-même, naguère ennemi de Cavour, le voyant à Paris lui exprimait « son vif et sincère désir de le voir appelé à l'administration, comme étant le seul homme capable de la mettre en bonne harmonie ». Une loi sur le mariage civil ouvrit la crise ministérielle. Victor Emmanuel fit tout ce qu'il put pour se passer de Cavour dont il se défiait. Mais le comte de Revel, la Marmora, Gallina et bien d'autres refusèrent la mission de former un cabinet. Cavour s'imposait à tout le monde, même à ses adversaires politiques. Victor Emmanuel finit par triompher de ses répugnances, et, le 5 novembre, Cavour présentait au roi cette liste où l'on voyait associé la Marmora, Buoncompagni, Dabormida, Paleocapa, Cibrario et S. Martino. La théorie du *connubio* triomphait. Le centre gauche arrivait au pouvoir par la grande porte. Dans la matinée du 4 novembre fut formé le *grand ministère* (l'histoire lui a donné ce nom)[1].

« En sept ans de pouvoir, ces ministres devaient faire l'expédition de Crimée, la guerre de la Lombardie, et préparer l'unité de l'Italie[2]. »

## IV

Je crois en avoir assez dit pour montrer tout l'intérêt du livre de M. Chiala. La longue biographie qui précède les lettres de Cavour a le mérite d'une sobriété élégante et d'une impartialité éclairée. Pleine de documents, cette introduction est une histoire telle que la comprend la critique moderne. Sympathique à Cavour, elle ne

[1] L'histoire a de ces ressemblances : le *grand ministère* italien fut un ministère de résultats.

[2] Chiala, CCCLXXVI.

Digitized by Google

s'écarte pas de la justice. C'est ainsi que, aux yeux du lecteur, Massimo d'Azeglio, inférieur à son rival pour la largeur des prévisions politiques, l'écrase par la noblesse de son caractère. Cavour aimait le pouvoir autant que sa patrie; d'Azeglio n'aimait le pouvoir que pour sa patrie. C'était pour lui un sacrifice que de gouverner. Pour Cavour, c'était un bonheur. Faiblesse, soit, mais faiblesse glorieuse, faiblesse utile à l'Italie, faiblesse commune à tous les hommes d'État, qui ont le sentiment de leur propre valeur.

Je repète que je n'ai pas eu l'intention ni la possibilité d'être complet en analysant un livre aussi rempli de faits et de justifications. Il m'a paru intéressant de montrer brièvement quels liens rattachaient Cavour à la France, et quelles circonstances favorables, l'ont amené à exercer cette sorte de dictature parlementaire, au bout de laquelle il proclama qu'il avait bien mérité de son pays. Quand les autres volumes, annoncés par M. Chiala, paraîtront, mes lecteurs me permettront de les feuilleter avec eux et de suivre, dans le développement de ses conceptions, la marche triomphale du vrai fondateur de l'unité italienne.

A. Palmarini.

---

Digitized by Google

# POÉSIES

## LA CAILLE D'ALCIBIADE

Les cheveux parfumés, la tunique flottante,
La bouche rouge encor des baisers de Néra,
Comme une courtisane oisive et nonchalante,
Le fils de Clinios traversait l'Agora.

Il flattait de la main sa caille favorite...
Elle s'échappe et vole... Alors, jeunes et vieux,
La foule, oubliant tout, se met à la poursuite
De l'oiseau, qu'elle rend à son maître joyeux.

Seul, un vieillard était resté sous un portique,
Debout et s'appuyant à son bâton noueux.
Sur ses lèvres errait un sourire ironique...
Mais bientôt relevant son front majestueux :

« Soldats de Marathon, soldats de Salamine,
Dit-il, héros vainqueurs, par Minerve inspirés,
Vous qui des demi-dieux tirez votre origine,
Reconnaissez ici vos fils dégénérés !

« Malheur, hélas ! malheur à la plèbe frivole,
Qui ne s'enflamme plus au cri de liberté,
Mais d'un efféminé se faisant une idole,
En exalte l'orgueil, fléau de la Cité ! »

Digitized by Google

Vains propos !... Qu'importaient la gloire passée
Et les dangers futurs au peuple athénien,
Quand son Alcibiade occupait sa pensée
En lâchant une caille, ou mutilant un chien ?

---

## ÉTIENNE MARCEL

*A M. Wiesener.*

Lorsqu'un peuple est en proie à la guerre civile,
Le sens moral s'éteint dans les cœurs pervertis ;
Le succès fait le droit ; l'intérêt des partis
Est la loi qui s'impose à la foule servile.

Qu'importe la patrie ? Il faut vaincre à tout prix,
Et ceux qui du pays devaient être la gloire
Glissent de crime en crime et lèguent à l'histoire
Deux tristes noms voués à d'éternels mépris.

Ainsi, quand sous les pieds d'un farouche insulaire
La France agonisait, un prévôt factieux,
Marcel arma l'émeute et poussa furieux,
Au palais de ses rois la horde populaire.

Puis (les séditions ont leur fatalité)
Il devint assasin, et comme un meurtre appelle
Un autre meurtre, il dut, lui magistrat rebelle,
Gouverner en tyran, effroi de la Cité.

Enfin, quand de Paris ne se sentant plus maître
Il voulut le livrer aux bandits navarrois,
La hache de Maillard fit justice, et la voix
De tous les gens de bien dit ; « Marcel fut un traître. »

GERMAIN PICARD.

Digitized by Google

# DOCUMENTS INÉDITS

## LETTRES PATENTES DE PARDON ET DE RÉMISSION

### POUR CAUSE DE MEURTRE, EN 1682

Le 24 août 1679, le premier sergent du guet de Lyon reçut l'ordre du capitaine-chevalier de cette compagnie d'assembler et de mettre en armes quelques soldats ou archers pour empêcher les désordres qui, depuis plusieurs nuits, se commettaient sur le pont de bois de Bellecour, par plusieurs personnes de diverses conditions. Vers onze heures du soir, il arriva avec ses hommes sous les tilleuls. Il vit un groupe de dix ou douze individus, couverts de chapeaux à plumes blanches et armés d'épées, dont l'un, jurant et reniant le nom de Dieu, vint à lui et dit : Voici le guet, et en même temps plusieurs épées furent tirées. Le sergent s'avança et demanda à qui il avait affaire. Le sieur Dufour ayant répondu que les princes de Soissons étaient là avec leur suite, le sergent offrit ses services. Au lieu d'être remercié de cette civilité, le sergent et ses soldats furent injuriés grossièrement par Dufour et d'autres qui les traitèrent de canailles et de coquins, les envoyèrent *faire faire (sic)* et les menacèrent de mort. Le sergent ayant réclamé et dit qu'il avait reçu les ordres de ses officiers, il lui fut répliqué qu'ils *se foutoient (sic)* des ordres et des officiers. Le sergent répondit que son respect pour MM. de Soissons l'empêchait d'arrêter ceux qui parlaient avec tant d'insolence et qui troublaient le repos public; il commanda à ses subordonnés de

Digitized by Google

continuer leur chemin. Mais aussitôt l'un des perturbateurs lui porta un coup d'épée au bas-ventre, et les soldats ayant voulu défendre leur sergent blessé grièvement, celui-ci cria de ne point frapper, à cause des princes. Les agresseurs ne tinrent aucun compte de cette sage réserve, et, aidés d'environ quarante personnes, dont plusieurs laquais tous armés, se ruèrent sur le guet à grands coups d'épée, tuèrent le second sergent et blessèrent grièvement quatre soldats qui, en se retirant, se contentèrent, par respect, de se défendre contre cette agression en parant les coups avec leurs hallebardes.

Après les rapports, les informations et les enquêtes judiciaires dont cette narration est le résumé exact, le procureur du roi au siège de la sénéchaussée prit des conclusions de prise de corps et de saisie des biens des accusés : le sieur Dufour, écuyer, un comte allemand, nommé Gland ou Glain, le sieur d'Assier de la Chassaigne, fils du secrétaire du roi, tous les trois contumaces, et Jacques Grolier, écuyer fait prisonnier. Il y eut un jugement, le 12 décembre 1679, portant que les trois accusés faisant défaut auraient la tête tranchée en effigie, sur un échafaud dressé sur la place Bellecour, qu'ils paieraient solidairement 600 livres d'amende envers le roi, 2.000 livres à la veuve du sergent tué, 4.000 livres aux enfants, 2.400 livres à deux des soldats blessés et 360 livres à chacun des deux autres, plus les dépens de la procédure. Grolier fut renvoyé de l'accusation.

Michel Dufour, revenu d'Italie où il avait accompagné les princes de Soissons, ayant été fait prisonnier à la conciergerie du palais de Paris, à la requête du procureur du roi, adressa au roi un recours en grâce où les faits sont rapportés contradictoirement aux procès-verbaux de l'information judiciaire. Il y est affirmé que les soldats du guet avaient été les premiers assaillants, en frappant de leurs hallebardes un gros chien lancé contre eux, et qu'ils avaient blessé le chevalier de Savoye, l'un des princes ; que, furieux de cette attaque, l'autre prince, nommé Philippe, avait mis l'épée à la main pour venger son frère, et blessé le sergent ; que la suite de ces personnages, pour les sauver d'un péril imminent, avait repoussé vigoureusement les soldats et tué d'un seul coup le sergent Chaumont dit La Fleur ; que l'épée étant demeurée

Digitized by Google

dans le corps de ce malheureux, le prince saisit une hallebarde abandonnée par l'un des fuyards, et repoussa, avec le concours de Dufour, qui donna plusieurs coups d'épée, la seconde agression des archers ramenés par l'autre sergent. L'affaire était terminée, lorsque François Ollivier, lieutenant de la compagnie du guet arriva. Questionné honnêtement par le prince, au sujet des blessés, cet officier répondit avec arrogance qu'il n'avait pas de compte à rendre. Le prince, échauffé, lui riposta que les sergents étaient des insolents et des canailles, puisque, sachant à qui ils avaient affaire, ils avaient chargé et attaqué, qu'ils méritaient leur sort. Dufour, outré des insolences du lieutenant, ajouta qu'en secourant les princes, il n'avait fait que son devoir, et qu'il aurait tué tous les soldats, s'il l'avait pu. L'auteur de la supplique où cette narration est rapportée, Dufour, assure qu'il ignorait avoir blessé un ou plusieurs des archers qui se trouvaient tous en parfaite santé pendant que lui était prisonnier et sous le coup d'une sentence de mort; il s'adressa à la clémence royale. Par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de février 1681, le roi accorda le pardon sollicité, mit à néant les sentences et informations, réserva la satisfaction due aux parties civiles, et ordonna l'entérinement de ces lettres sur les registres du Parlement. Dufour paya 108 livres d'aumône et 61 livres de timbre et contrôle. Quelques semaines de prison et un peu d'argent ! Il ne s'en serait pas tiré à si bon marché, sans la complicité des princes, beaucoup plus chargés dans cet exposé (et dans le document dont le texte suit) que par les procès-verbaux et les informations des officiers de la sénéchaussée de Lyon. Ceux-ci osèrent à peine faire mention des deux membres de la famille royale qui, pour sauver leurs amis n'hésitèrent pas à se laisser désigner comme auteurs principaux de cette sanglante querelle, probablement envenimée des deux côtés par l'influence du vin et de la température.

Ces princes, qui allaient en Italie et s'étaient arrêtés à Lyon où ils renouvelaient, pour se distraire, les faits agressifs en usage sur le Pont-Neuf de Paris, étaient fils de Thomas de Savoie, prince de Carignan et de Marie de Bourbon, sœur et héritière de Louis de Bourbon, comte de Soissons, l'ennemi acharné du cardinal

Digitized by Google

de Richelieu, mort en 1641. Ces deux membres d'une branche cadette de la famille royale étaient frères d'Eugène-Marie, mort en 1673, qui eut d'Olympe Mancini (nièce du cardinal Mazarin), le célèbre prince Eugène, dont les talents militaires et les intrigues diplomatiques furent si funestes aux destinées de la France.

Des quatre gentilshommes compromis avec les princes, Jacques Grolier, lyonnais, avait été acquitté ; le comte allemand n'était sans doute pas rentré avec ses compagnons et se trouvait hors d'atteinte ; Michel Dufour avait reçu le pardon royal ; il ne restait en cause que Jean-François d'Assier de La Chassaigne, lyonnais comme Grolier, fort exposé à payer pour les autres. Heureusement pour lui, les Messieurs de Soissons ne l'abandonnèrent point, et son père exerçait à la grande chancellerie son office de secrétaire du roi qui le mettait en rapports avec les personnages les plus puissants.

Ayant demandé les effets de la clémence royale, il obtint, comme Dufour, des lettres de pardon dont le texte suit, à la condition de payer 10 livres d'aumône, 1.200 livres de réparation civile et les dépens.

Ce document donne, d'après la supplique des d'Assier, une narration presque conforme à celle de Dufour et précise plus clairement la part prise par les deux princes, les véritables coupables dans la sanglante querelle dont ils ne furent pas punis.

## LETTRES DE PARDON ET DE RÉMISSION

Louis par la grace de Dieu roy de France et de Navarre a tous ceux que ces presentes lettres verront salut nous avons receu l'humble supplication de Jean-François d'Assier de La Chassaigne escuyer contenant que faisant ses exercices en notre Académie tenue à Paris par le sieur de Longpré, il auroit été honnoré de la bienveillance de sieurs Princes de Soissons, et son temps étant finy le sieur d'Assier son père l'un de nos conseillers secrétaires ayant souhetté qu'il fît un voyage en Italie il se seroit suivant ses ordres rendu en notre ville de Lyon demeure ordinaire de son père et comme quelque temps après lesd. Princes des Soissons arrivèrent aussy en lad. ville pour aller pareillement en Italie et qu'ils y firent quelque séjour le suppliant leur rendit ses respects durant ce temps la.

Digitized by Google

Et ils voulurent bien aussy l'admettre dans leur jeux et divertissemens, de sorte que le 24 aoust 1679, ayant soupé avec eux, le sieur Glain comte allemand, les sieur Grolier, Dufour et autres, il les suivit en la place de Bellecour lieu ordinaire de la promenade, et sy rendirent tous ensemble sur les neuf à dix heures du soir poury prendre le frais comme faisoient lors d'autres personnes de lad. ville en grand nombre. Mais huit ou dix soldats du guet et deux sergens qui s'estoient ce jour là mis en marche plutot qu'à l'ordinaire demandèrent au prince Philippe et audit Dufour, qu'ils ne connaissoient pas apparemment et qui étoient les moins avancez, ce qu'ils faisoient en lad. place à une heure indue auxquels s'étant fait connoitre ils devoient passer leur chemin et continuer leur ronde. Mais au contraire quelques uns d'entreux s'étans arrestez insulterent le chevalier de Savoie qui étoit le plus avancé, ce qui l'obligea de mettre la main à l'espée pour en tirer satisfaction, et il l'auroit peu faire si le suppliant ne l'eut prié de remettre son espée au fourreau, comme il fit après ces instances et remontrances à cause du mal qui en pouvoit arriver. Cependant comme lesd. gens du guet ne laissoient pas de faire toujours des mouvemens viollans et en desordre, le chien dud. sieur comte allemand se jettoit aussy sur eux avec viollance sans que l'on peu l'empecher parce que lesd. soldats luy donnoient des coups de hallebarde, au sujet de quoy led. sieur chevalier de Savoye leur cria que s'ils le tuoient il en seroit autant d'eux, lesquels continuant toujours leurs insultes parce que la plus part étoient plains de vin et sans aucun officier, led. sieur chevalier de Savoye cassa son espée en parant un coup d'hallebarde duquel il fut blessé à la main et à l'estomac, dont led. sieur prince Philippe son frère s'étant aperceu il fut à eux et les poussa si vigoureusement qu'il les mit en déroute et en tua un sur la place de son espée qui luy demeura engagée dans le corps, et s'étant a même temps saisi d'une de leurs hallebardes il les poursuivoit encore et eut peu les tuer sy le suppliant et ceux de la compagnie desd. princes n'eussent fait tout leur possible pour les faire retirer dans la maison où il logeoient à la pomme de pin qui est en lad. place. Et bien que le suppliant n'ait blessé personne ny porté aucun coup, que même il fit tout ce qu'il peut pour empescher ce desordre il a neanmoins été compris dans la sentence de mort qui a été rendue par les juges par deffault et contumace sous prétexte qu'il a été présent à cette action, qu'il avoit joué ce jour là à la paume et soupé avec lesd. princes, et que le lendemain il étoit sorti de lad. ville avec eux, duquel fait le sieur Dufour qui étoit aussy de la compagnie et qui y avoit beaucoup plus de part que le suppliant de paroles et d'action auroit obtenu nos lettres de grace rémission et pardon qui ont été entérinées en notre parlement de Paris à cause de sa qualité de gentilhomme, et le suppliant desirant aussi se justifier apres son retour d'Italie, il nous a tres humblement suplié lui accorder nos lettres de pardon sur ce nécessaires. A ces causes désirans préférer miséricorde à rigueur de justice, avons de nos grace specialle plaine puissance et auctorité royale par ces presentes signées de notre main, quitté et pardonné audit de La Chassaigne, quittons et pardonnons le fait et cas tel qu'il est cy dessus exposé avec toute peine admande et offense corporelle

Digitized by Google

civile et criminelle qu'il pouroit avoir pour raison de ce encourue envers nous et justice, mettant au néant tous décrez, deffault, contumaces sentences et jugement qui pouroient sen être ensuivis, le remettant et rentrant en sa bonne renommée et en ses biens non d'ailleurs confisquez, satisfaction faite à partie civile sy fait n'a été et il s'il y echeoit, imposant sur ce silence perpétuel à notre procureur général ses substituts présens et à venir et tous autres, sy donnons en mandemens à nos amez et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement à Paris dans le ressort duquel le cas cy dessus est arrivé que ces présentes nos lettres de pardon ils les ayent à enregistrer et du contenu en icelle faire joir et user led. d'Assier de la Chassaigne plainement et paisiblement cessans et et faisans cesser tous troubles et empeschemens contraires car tel est notre plaisir, en temoin de quoi nous avons fait mettre notre scel a ces dites presentes. Donné à Fontainebleau le septiesme jour d'aoust l'an de grace mil six cens quatre vingt un et de notre règne le trente huitiesme, signé : Louis et sur le reply : Par le Roy, Colbert, et scellé du grand sceau de cire jaune.

Tout considéré, dit acte que la cour a entériné et entérine lesd. lettres de pardon obtenues par led. d'Assier pour jouir du bénéfice et contenu en icelles selon leur forme et teneur néanmoins le condamne aumoner au pain des prisonniers de la conciergerie du Palais la somme de dix livres, douze cens livres de réparation scavoir trois cens livres à ladite Laurent veuve Chaumont, six cens livres aux enfans mineurs dud. défunt et d'elle et les trois cens livres restant auxd. Richard, Raffer, Mallet, Jollivet et Sobrier chacun par égale portion et aux dépens. Fait en vaccation et prononcé aud. d'Assier le vingt deuxiesme septembre mil six cens quatre vingt deux, signé : De La Baune.

Collectionné à l'original par nous escuyer conseiller secretaire du Roy, maison couronne de France et de ses finances, Tiercelet [2].

V. DE V.

[1] La famille d'Assier est éteinte, ainsi que la famille Laurencin-Chanzé dans laquelle elle s'est fondue au commencement de ce siècle. Le récit de cette affaire, inconnue des historiens lyonnais et dont tous les détails sont inédits, est tiré ainsi que le texte reproduit, d'un dossier de trois pièces collationnées appartenant à la bibliothèque de la ville : Coll. Coste, 17386.

Digitized by Google

# HISTOIRE

# DU SENTIMENT DE LA NATURE

## PROLÉGOMÈNES[1]

Notre cher et grand poète, Victor de Laprade, vient de rompre le long silence dont se plaignaient ses admirateurs.

Un nouveau volume, sorti des presses de notre excellent imprimeur, M. Pitrat, a paru, et c'est à nous qu'incombe la délicate mission d'en rendre compte. Certes, les heures pendant lesquelles la voix aimée du chantre de *Psyché* avait cessé de se faire entendre n'ont point été perdues. Un travail fécond les a remplies, et maintenant il nous est donné d'en goûter les fruits savoureux.

Plus encore qu'au front de ses livres précédents, M. de Laprade pourrait écrire en tête de son œuvre nouvelle la fière devise : *Odi profanum vulgus et arceo*. Ce n'est pas pour la foule qu'il a écrit l'*Histoire du sentiment de la nature*.

Son livre s'adresse à l'élite des penseurs. Les esprits médiocres ne le suivront pas dans les hautes et sereines régions où l'emporte son vol triomphant. Mais ceux que ne rebutent point les questions ardues de la métaphysique de l'art goûteront, à le lire, les suprêmes jouissances de la pensée.

Aux deux volumes que le poète avait déjà publiés sur le senti-

[1] Voir aux annonces.

Digitized by Google

ment de la nature chez les anciens et chez les modernes, il manquait une préface. Le lecteur avait appris comment et dans quelle mesure les différents siècles littéraires avaient puisé à cette source intarissable; mais il fallait encore que ce sentiment fût analysé, qu'il fût scruté jusqu'en ses intimes profondeurs, qu'il donnât, en un mot, la raison essentielle de son être, en même temps que celle de ses applications. C'était la partie purement philosophique et spéculative de ces études qu'il restait à compléter.

Maintenant l'auteur a mis à son œuvre la dernière main, et le critique peut l'apprécier dans son ensemble.

Mieux qu'à tout autre, il appartenait à M. de Laprade de rédiger en un corps de doctrine les procédés dont il avait usé si largement. Il a été par excellence le poète de la nature : tout enfant, il l'a aimée, il l'a entourée d'une adoration passionnée, et maintenant que les neiges de l'âge commencent à blanchir son front, son culte ne s'est pas refroidi, et c'est à elle encore qu'il s'adresse pour demander ses plus sublimes inspirations. Il entend, comme il les entendait à vingt ans, c'est lui-même qui en fait l'aveu, les mille voix que parle la création, et leur langage trouve un fidèle écho dans son âme.

Honneur au poète dont la pensée n'a pas varié, dont les croyances sont restées fermes et immuables. Il est permis, à coup sûr, de ne point partager toutes les affections ou les haines politiques qui ont guidé la plume de M. de Laprade, mais il est du devoir de chacun de reconnaître que ses chants ont toujours été dictés par une âme généreuse et fière, et de saluer le front bien bas cette grande conscience et ce noble caractère.

Qu'il nous soit donc permis de rendre à notre illustre concitoyen cet hommage de sympathique admiration. Lorsque l'on considère avec tristesse la ruine morale de tel grand nom que nous ne voulons point répéter ici, on sent redoubler son estime pour le poète qui garde, aussi étincelante qu'aux plus beaux jours de la jeunesse, la lumière de son génie.

C'est que M. de Laprade n'a point trempé sa plume au bourbier fangeux du matérialisme contemporain; c'est qu'il a gardé intacte la foi religieuse de la première heure. Son nouveau livre est l'éclatante preuve de ce que nous venons d'écrire. Il y professe bien

Digitized by Google

haut le spiritualisme le plus élevé : Dieu éternel et infini, l'âme immortelle, l'homme libre et intelligent, il affirme ces vérités primordiales que lui certifient l'autorité de la tradition, et celle plus puissante encore que donnent des années de méditation et d'un travail assidu.

C'est le nom de Dieu que M. de Laprade a inscrit au frontispice de l'*Histoire du sentiment de la nature*, c'est le même nom qui en est la fin et le couronnement. Pour lui, l'homme en face de la nature, en présence de ses manifestations multiples, tour à tour grandioses, séduisantes et variées à l'infini, est invinciblement amené à concevoir l'idée de Dieu.

« De toutes les histoires, dit-il, de toutes les poésies, de tous les voyages, de toutes les observations des philosophes, comme aussi de leurs hypothèses, résulte ce fait irrécusable, c'est que l'homme en face de la nature arrive de prime abord à se poser la question du divin. Rapprochant tous ces phénomènes qui le charment ou qui l'épouvantent et dont il ignore le principe, de l'idée de cause qu'il trouve dans sa raison, il conçoit un rapport nécessaire entre le spectacle qui l'environne et cette notion d'une force mystérieuse antérieure à lui-même, universelle, infinie, qu'il porte dans sa conscience. Il rattache l'existence de la nature à l'idée de Dieu qu'il a reçue de la tradition, ou reçoit de la nature elle-même sa première idée d'un être divin. Il choisit les premiers objets de son culte dans la nature, quand son esprit manque de secours pour pénétrer au delà; fétichiste, panthéiste, polythéiste ou visité dans l'Éden par l'immatériel Jéovah, il adore la nature elle-même ou il adore un dieu à travers la nature; il divinise les objets visibles et les causes secondes, ou s'élance vers la cause première ou le suprême Invisible. »

D'où il résulte qu'une théorie des rapports de la nature avec l'Être absolu est l'introduction nécessaire à la philosophie de l'art.

C'est à cette étude préliminaire que l'auteur consacre son premier livre: successivement il étudie les rapports de la nature avec Dieu, la nature en elle-même, ses divers ordres de rapports avec l'homme et enfin les caractères généraux du sentiment poétique de la nature. C'est la partie vraiment métaphysique de l'œuvre. On

Digitized by Google

sent à la lire que M. de Laprade a longuement étudié les grands penseurs de la philosophie scolastique, et parfois on croit entendre un écho lointain de la voix de ces maîtres qui furent saint Thomas, saint Bonaventure, Suarez. Nourri de cette moelle substantielle, il ne craint pas d'aborder les problèmes les plus profonds et il leur trouve une solution heureuse et logique.

Il est une notion qui constitue l'idée génératrice des arts: c'est que la création est l'émission de la parole divine, et la nature le verbe extérieur et fini. L'univers tout entier est l'image de Dieu, l'homme est l'achèvement de l'univers. C'est l'amour qui est le mobile nécessaire de l'Être absolu dans son propre engendrement et dans la création de l'univers. Nous retrouvons dans cette dernière conception l'idée émise déjà par Dante : dans un vers qui, au premier abord, peut paraître un paradoxe inouï, mais que le raisonnement conduit à faire considérer comme rigoureusement exact, le poète florentin n'a pas craint de représenter l'amour comme le créateur de l'enfer :

Eccemi la divina potestate,
La Somma sapienza, e il primo amore.

Nous ne pouvons suivre M. de Laprade dans tout le développement philosophique qu'il donne à ces principes: nous sommes contraints de renvoyer nos lecteurs au livre lui-même. Citons encore quelques lignes où l'auteur fait ressortir l'excellence de l'art et sa mission sublime :

« Toute âme humaine, jouissant de la santé morale, peut être amenée par la révélation du beau à l'admiration, à l'amour, à l'enthousiasme, c'est-à-dire à l'état poétique par excellence; car la poésie est un état du cœur avant d'être une œuvre de l'esprit. N'engendrât-elle rien rans le monde de l'art, elle est appelée à porter des fruits dans le monde de la conscience. L'inspiration, l'enthousiasme poétique ne deviennent créateurs de l'œuvre d'art que chez un petit nombre d'hommes particulièrement doués pour cette fonction ; chez tous les hommes, l'enthousiasme du beau est appelé à devenir créateur de l'amour et de la pratique du bien. Tout homme est appelé à devenir artiste dans l'art suprême de la vertu. »

Digitized by Google

Le deuxième livre traite de l'art en général et des arts divers dans leurs rapports avec le sentiment de la nature. A la poésie appartient sans conteste la première place, et le motif de cette prééminence est vraiment philosophique et déduit des principes que l'auteur a précédemment établis : « La manifestation la plus complète de l'âme humaine, la forme la plus adéquate que l'âme humaine puisse donner à ses idées, c'est la parole. La parole est aussi le nom par excellence de l'œuvre divine. La création dérive du Verbe ; la nature est un langage.

« Entre tous les arts humains, le plus excellent, le plus complet, et le plus durable, c'est l'art qui prend ses matériaux dans le langage, l'art qui n'est que la parole elle-même à son plus haut degré de vie et d'intensité, la poésie. »

Au second rang vient l'architecture, dont la noblesse est d'être l'art religieux par excellence, l'architecture qui ne représente pas seulement, comme on l'a dit, le règne inorganique dans la création, mais le plan lui-même et comme la charpente de l'univers. Signalons à ce propos le curieux parallèle qu'au chapitre consacré à la musique l'auteur fait entre ces deux arts.

Il traite ensuite de la statuaire, de la peinture qui, par la couleur, rentre dans le domaine de la nature, enfin de la musique. Les pages où sont analysés chacun de ces sujets, sont pleines d'idées ingénieuses, de considérations originales, et le lecteur les parcourra avec un intérêt toujours croissant.

Les principes fondamentaux que nous venons non pas d'exposer, nous n'avons pas cette prétention, mais d'indiquer sommairement, une fois exposés, il reste à en déduire les conclusions. C'est ce que fait M. de Laprade dans son troisième livre qu'il intitule : *Principes généraux de l'art, tirés du sentiment de la nature.*

Les différentes écoles littéraires ont été unanimes en un point, savoir que l'art devait imiter la nature. L'auteur de l'*Art Poétique* et celui de la préface de Cromwel sont à ce sujet du même avis, et là-dessus l'abbé Batteux s'exprime comme M. Émile Zola. Mais cette expression : *Imiter la nature*, elles l'entendent chacune dans une acception particulière : de là les résultats bien différents auxquels elles aboutissent. Pour Boileau et ses disciples, la nature, c'est un monde purement vraisemblable, possible, conventionnel,



Digitized by Google

ce n'est point le spectacle quotidien que le poète ou l'artiste voit se dérouler à ses regards : l'écueil de ce système, c'est l'abus des généralités, le manque absolu de couleur dans le style, la quintessence de l'expression : il expire dans les productions anémiques de l'école classique du premier Empire. Pour le réaliste, au contraire, les abstractions, les conceptions générales n'existent pas : il n'y a que des individualités qu'il faut peindre exactement telles qu'elles sont, sans y rien retoucher, sans en rien retrancher. L'abus de la réalité pittoresque est l'abîme où vient échouer cette doctrine qui a produit dans ces derniers temps les œuvres illisibles dont il est superflu de redire ici les noms.

Pour éviter ces deux écueils également périlleux, il faut d'abord se bien convaincre de cette vérité que l'imitation de la nature n'est pas le but, mais seulement le moyen de l'art. S'il devait se borner à une contrefaçon plus ou moins ressemblante de la nature, l'art n'aurait plus de raison d'être : car si telle était sa loi suprême, quoi qu'il fît, quelque effort qu'il tentât, il serait toujours inférieur à son modèle, de toute la distance qui sépare l'infinie puissance du Créateur des ressources bornées et finies du génie humain : il serait toujours incapable de produire cet effet merveilleux qui n'appartient qu'à la Divinité, de donner la vie à son œuvre. Laissons encore une fois la parole à l'auteur :

« L'œuvre d'art ne pouvant s'emparer de la réalité et de la vie, inséparables de la nature, doit donc acquérir un mérite qui lui soit propre, une qualité distincte qui devienne sa raison d'être.

« Le but de l'art est de produire en nous un effet que la nature n'y produirait pas, de manifester à notre esprit ce que la nature ne manifeste pas. L'art crée un monde qui lui appartient, qui a son principe et son but hors de la nature. En descendant de sa source pour atteindre sa fin qui est dans notre cœur, l'art côtoie la nature, la traverse pour ainsi dire ; lui emprunte une partie de ses richesses, la force de servir à son usage ; mais il ne se confond jamais avec elle, ni dans ses œuvres, ni dans l'effet produit sur notre âme.

« L'art ne procède pas de la nature, mais il procède comme la nature d'un monde supérieur à tous deux, du monde invisible, de l'ideal divin. L'art et la nature ont tous deux la même fonction

Digitized by Google

morale, celle de manifester le monde invisible, mais chacun dans un langage différent; ils ont nécessairement un grand nombre de lois conformes, mais ils ne sont pas une reproduction l'un de l'autre; ils ne sont pas l'un à l'autre dans le rapport du modèle à la copie. L'art n'est pas une seconde nature moins parfaite et calquée sur la première; il n'est point une reproduction, une interprétation, une manifestation de la nature. La nature suffit à se manifester elle-même; l'art est une manifestation particulière de l'invisible, il crée comme fait la nature d'après un monde immatériel, un autre monde particulier destiné comme la nature à agir sur l'âme humaine à travers les sens. L'art ne copie donc pas la nature, mais il copie le même objet que la nature ; il copie l'invisible, il copie l'idéal. »

Impossible de parler un langage philosophique plus clair, plus lumineux. Comment donc faut-il entendre l'imitation de la nature? Le but de l'art n'étant pas cette imitation, quel est-il? Son but, c'est de manifester l'idéal: son moyen, c'est d'individualiser la forme autant qu'il est possible, en manifestant cet idéal. Telles sont en deux mots les règles pratiques que donne M. de Laprade comme conclusions forcées de son ouvrage, et qu'il développe dans ses dernières pages. On ne manquera pas de lire le magnifique chapitre de l'*Idéal* qui termine le livre et où le grand poète réitère l'énergique affirmation de sa foi spiritualiste.

On pourra contester quelques-unes des doctrines contenues dans ces *Prolégomènes*. Les principes que soutient avec une si claire et si saine philosophie le chantre de *Pernette*, ne sont pas faits pour plaire au matérialisme, à l'immonde sensualisme, comme il l'appelle quelque part dans ces pages. Mais le penseur, mais l'artiste sérieux sera fier de voir relever si haut la dignité et la grandeur de l'art, de ce qu'il y a de plus noble, après la sainteté, dans l'âme humaine.

L'*Histoire du sentiment de la nature* demeurera un des beaux titres de gloire de M. de Laprade : et nous sommes heureux d'avoir pu lui dire ici avec quel sympathique empressement son livre a été accueilli par tous ceux de ses concitoyens qui s'intéressent aux choses de l'esprit et qui ont le culte respectueux de leur grand poète lyonnais CHARLES LAVENIR.

Digitized by Google

# LA RÉVOLUTION

**1789-1882**[1]

C'est un des privilèges singuliers des époques troublées de soulever autour de leur histoire à un égal degré, quoique en des sens différents, les émotions et les passions de tous. On aime ou l'on hait mais nul ne demeure indifférent. Plus qu'aucune des autres, notre grande Révolution a obéi à cette loi. Dans toutes les œuvres inspirées par elle, c'est l'esprit de parti qui a guidé la plume de l'écrivain ou le pinceau du peintre. Et lorsqu'un penseur profond, M. Taine, a voulu écrire sur la question un livre où il a rigoureusement appliqué les principes les plus impersonnels de la critique moderne, les représentants actuels de l'esprit jacobin se sont déchaînés contre lui et l'ont attaqué avec la plus extrême violence. Les conclusions formulées par le philosophe positiviste n'étaient point celles qu'avait espéré la secte : l'histoire faite avec des documents authentiques et des preuves irrécusables était devenue, à leur dire, un monument d'inexactitude et de mauvaise foi.

Nous ne chercherons donc pas l'impartialité dans le splendide volume de M. Charles d'Héricault : *La Révolution*, que vient de publier avec le plus grand luxe M. Dumoulin, l'éditeur bien connu de la *Vie de saint Vincent de Paul*. L'auteur s'est attaché à peindre, dans cette remarquable étude, qui va de 1789 à 1882, les côtés sombres de l'épopée révolutionnaire. Il a montré les ruines

[1] V. aux annonces.

Digitized by Google

CAMILLE DESMOULINS AU PALAIS-ROYAL, LE 12 JUILLET 1789

Digitized by Google

entassées par ce vent de violence qui, parti de France, souffla sur l'Europe entière à la fin du siècle dernier. Et malheureusement les matériaux ne lui ont point manqué : toutes les pages de nos annales sont à cette époque marquées d'une tache ineffaçable de sang. Nous ne voulons point faire ici de politique, elle serait déplacée dans cette *Revue;* nous n'avons point à faire connaître notre opinion ni à marquer nos préférences. Nous devons dire cependant que le récit de M. d'Héricault nous a semblé plus d'une fois empreint d'exagération.

Le tableau enchanteur que trace de l'ancien régime M. de Saint-Albin dans l'Introduction qu'il a mise en tête de l'ouvrage est évidemment flatté. Hélas ! quelles que soient les préventions de chacun à l'égard de tel ou tel système de gouvernement, nul ne peut oublier dans quel état déplorable se trouvait la France dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, après les folies de Law, les orgies de la régence et les turpitudes séniles de Louis XV. La misère était grande, la famine fréquente; une littérature corrompue à l'excès avait semé partout l'oubli de la religion et de la morale, de sourds ferments de haine grondaient dans les cœurs. Une cour, façonnée à l'exemple du monarque, donnait le funeste exemple de l'immoralité et de l'impiété. La révolution devait fatalement se produire. Que fût-il advenu si Louis XVI, plus ferme et moins indécis qu'il n'était, en eût pris résolument les rênes? Nul ne saurait le dire. Mais il nous semble avec M. Guizot, dont M. d'Héricault a reproduit l'opinion sur la petite feuille qui accompagne le beau portrait du roi, que les mauvaises passions et l'inavouable ambition de ceux qui tenaient en leurs mains les fils secrets de la révolte, auraient rendu stériles tous ses efforts, et paralysé sa volonté. Les meneurs étaient des hommes mauvais, et ceux qui s'engagèrent de bonne foi dans la voie révolutionnaire, ils étaient nombreux pourtant, en furent les tristes victimes.

Puisque aussi bien nous critiquons, disons encore que M. d'Héricault aurait pu mettre en lumière à côté des scènes lugubres qui se pressent dans son volume, le côté généreux et élevé de la Révolution. Il y eut de partout au début, lors de la réunion des États généraux, une immense espérance; il semblait qu'un soleil nouveau allait se lever sur le pays : c'était le moment des fédérations, la

Digitized by Google

période du sentimentalisme. Ces jours furent vraiment beaux et radieux, et il convenait d'en rappeler l'impérissable mémoire. L'œuvre de la Convention, elle aussi, n'est point toute de ténèbres. De grandes institutions surgirent, des forces prodigieuses furent soulevées. Les armées de la République surent garder le sol sacré de la patrie et le grand orateur légitimiste, Berryer, a pu avec raison remercier l'Assemblée révolutionnaire d'avoir sauvé l'intégrité du territoire.

Si l'auteur a laissé dans l'ombre les considérations que nous venons d'indiquer, nous ne saurions cependant lui en faire un reproche trop vif. Il n'a point voulu écrire l'histoire de la Révolution : le but qu'il poursuivait était autre, c'était de montrer l'influence néfaste, à son avis, de l'idée révolutionnaire, depuis le jour où elle s'est ouvertement produite jusqu'aux temps actuels où elle semble, momentanément au moins, triompher.

Son ouvrage est divisé en deux périodes : la première va du 4 mai 1789 au 18 brumaire an VIII : elle commence aux États généraux et finit à l'entrée des grenadiers de Murat dans la salle des Cinq-Cents. La seconde n'est point encore close. Le caractère particulier du livre de M. Charles d'Héricault, c'est sa tournure pittoresque qui attache et qui intéresse le lecteur. L'auteur étudie successivement la politique, la morale et la civilisation sous la Révolution. Les détails curieux, les anecdotes s'accumulent sous sa plume. Certains chapitres se font tout particulièrement remarquer; nous citerons celui qui traite du journalisme pendant la Révolution, et celui sur les mœurs. Quand il en vient à parler de de la justice, officielle ou populaire, son ton s'élève : l'indignation le rend éloquent et le souvenir lamentable des victimes de la Terreur donne à sa parole les accents d'une mâle énergie. De même quand il raconte les incroyables souffrances infligées aux prêtres insermentés qu'au nom de la liberté la République déportait à Cayenne. Plus heureux mille fois furent ceux que les bateaux à soupape précipitèrent au fond de la Loire et qui évitèrent ainsi les tortures de cette infernale traversée !

Mais le côté peut-être plus attachant encore de la *Révolution* de M. d'Héricault, ce sont les innombrables illustrations dont elle est enrichie, gravures sur bois, fac-similés de tous genres, splendides

Digitized by Google

chromolithographies. Le lecteur a sous les yeux la reproduction fidèle du testament de Louis XVI, de celui de la reine Marie-Antoinette, d'un billet que cette reine infortunée traça à la Conciergerie avec la pointe d'une épingle. On y trouve le fac-similé exact de diverses quittances de sommes payées aux massacreurs de septembre 1792 ; il s'est trouvé des hommes pour distribuer une solde à ces bourreaux, et pour que tout se passât régulièrement, légalement, ceux-ci ont, de leurs mains sanglantes, apposé leur signature au bas de l'infâme cédule.

Quelques-uns de ces documents font sur certaines particularités de l'époque révolutionnaire, la lumière mieux que ne le ferait n'importe quel récit. On connaît généralemeut tout ce qu'avaient de grotesques les fêtes du temps. Nous ne parlons pas du culte de la déesse Raison où le marbre d'une chair publique, selon l'énergique expression de Lacordaire, reçut sur les autels profanés les hommages dus au Dieu vivant. Il en est une foule d'autres dont la description excite aujourd'hui la risée publique, mais que personne alors n'eût osé railler, car il y allait de la tête. Voyez, par exemple, la gravure qui représente celle de la Nature Régénérée le 10 août 1793. Au milieu des ruines de la Bastille se dresse la statue de la Nature, « la mère des êtres, » figurée par une divinité égyptienne. De ses mamelles qu'elle presse de ses mains, s'épanchent deux sources d'une eau pure et abondante. « O Nature ! s'écrie le président de la Convention, Hérault-Séchelles, ce peuple immense, assemblé aux premiers rayons du jour, est digne de toi, il est libre... O Nature ! reçois l'expression de l'éternel attachement des Français pour tes lois ! » Puis, remplissant une coupe de l'eau qui jaillit des mamelles de la déesse, il en fait des libations, porte la coupe à ses lèvres et la présente aux envoyés des départements qui boivent après lui. Et voilà avec quelles bouffonneries on espérait remplacer la majesté et les pompes du culte supprimé.

M. d'Héricault a choisi avec goût les caricatures qu'il a reproduites : nous ne lui reprocherons qu'une chose, c'est de n'en avoir pas publié un plus grand nombre. Il est vrai que l'histoire de cette catégorie de documents a déjà été écrite, mais même après M. Champfleury, il y a encore pas mal à glaner dans un champ aussi vaste que l'est celui-ci. Parmi les plus intéressantes nous

Digitized by Google

citerons : Robespierre guillotinant le bourreau ; — le diable et sa moitié mettant au monde les Jacobins ; — les animaux rares ou la translation de la ménagerie royale au Temple (le roi est représenté par un dindon, la reine par une louve, Madame Élisabeth, le Dauphin et la Dauphine par des louveteaux) ; — le petit homme rouge (c'est le diable) berçant son fils (Napoléon Ier).

LOUIS XVII ENFANT

D'après un portrait exécuté au physionotrace, collection de M. le baron Vinck d'Orp, à Bruxelles

Nous n'en dirons pas davantage sur cet ouvrage à qui ses réels mérites assurent un durable succès. Il réunit toutes les conditions nécessaires : intérêt puissant du sujet traité et luxe de l'illustration. Sa publication fait à l'habile éditeur, M. Dumoulin, le plus grand honneur et le classe, sans contredit, à une des premières places de la librairie parisienne.

CHARLES LAVENIR.

Digitized by Google

# LES OISIVETÉS

# DU SIEUR DU PUITSPELU

## LYONNOIS[1]

---

Est-ce un rêve? une hallucination? un mirage? mes rides sont effacées, ma chevelure touffue a secoué la neige qui couvrait ses débris, je me sens alerte, prêt à gravir le Faulhorn ou le mont Cindre, tout cela par la vertu magique d'un petit livre, par le charme des *rencontres* d'un aimable conteur, de Nizier du Puitspelu [2]. Nous avons tous la clef de ce pseudomyne essentiellement lyonnais. Il appelle *oisivetés* un volume abondant en réflexions sensées, en anecdotes qui vous rajeunissent d'un demi-siècle, en critiques à la façon de Rabelais, portant juste et exemptes de fiel. C'est la suite des *vieilleries*, comme elles utiles et agréables pour le fond et pour la forme, car le papier est irréprochable et le talent de l'imprimeur est loin de ternir le renom de la typographie lyonnaise.

Qu'est-ce donc en réalité? une collection de souvenirs, une évolution rétrograde dans l'existence, nous voilà redevenus petis

[1] V. aux annonces.

[2] Pour les étrangers et pour les Lyonnais qui ne veulent pas en avoir l'air, nous devons expliquer que Puitspelu est le nom ancien de la rue Palais-Grillet. En cet endroit, était un puits couvert de mousse, *pelu*. Quant à Palais-Grillet, pour en avoir l'étymologie attendons que M. Sieyert ait achevé son curieux travail sur les rues de Lyon, ou du moins soit arrivé à la lettre P. Il y a bien eu à Lyon une famille consulaire du nom de Grillet, et près de Saint-Paul la rue Six-Grillets, mais pas plus que les autres honorables citoyens de Lyon, les Grillet n'ont eu de palais.

Digitized by Google

enfants, écoliers, jeunes gens en quête de l'art, de l'imprévu, du pittoresque et non comme aujourd'hui d'amusements qui n'amusent pas ou d'une pose de poupée à ressorts; une macédoine de pensées, de petits faits, rien par eux-mêmes, attachants parce qu'ils sont comme dans Berquin, le reflet exact du cœur humain ; un recueil de feuillets d'album jetés çà et là au souffle de la fantaisie en divers journaux puis, réunis et coordonnés.

Entrons en matière, il est bien convenu que nous avons quinze ou vingt ans au plus, le drapeau de la France flotte encore sur nos monuments, on lit peu de journaux et la politique est à l'eau de rose comparée à celle d'aujourd'hui. Donc, un beau dimanche, non, un jeudi, c'était le vrai jour des divertissements, un jeudi nous allons aux Brotteaux ; nous y trouvons, n'est-ce pas, grâce à Puitspelu, nous retrouvons les *Montagnes françaises*, l'*Élysée lyonnais*, le *jardin chinois*, *Thomas*, *Mourguet*, *Ducrow*, *Mme Saqui* et bien d'autres célébrités.

*Mourguet* avait son théâtre aux Brotteaux, l'été ; mais l'hiver, il était en rue Lainerie, je m'en souviens ; à la fin du siècle précédent, il y avait déjà, d'après le poème intitulé : la *Brotiade*, un théâtre de marionnettes, marionnettes banales, jouant des bribes de vaudevilles à la mode, des paysanneries d'opéra comique. *Mourguet* a transformé ce théâtre et y a implanté la vraie comédie d'Aristophane et de Molière avec des acteurs en bois.

Puis, à propos de la campagne du limonadier *Spreafico*, une tirade que je cite avec empressement ; elle correspond exactement à mes propres idées.

« Cette maison était d'un bon style, avec une belle grille de fer à l'entrée et un de ces charmants jardins à bordure de buis disparus sous la mode des jardins à tortillons d'allées, à massif pour loger des araignées, à gazons ayant l'aspect de vieux paillassons, a rocailles de poupées, à vallonnements sans motifs que celui d'empêcher de se promener de plain pied, le tout éclos dans la cervelle des *architectes paysagistes*. Une des belles inventions de ce temps-ci, que l'architecte paysagiste. »

La fin de tout cela fut le *jardin d'hiver*. Il eut une année de bonne ; on y venait voir un peu de tout, des fleurs, des *montagnes*, un théâtre de Guignol, une salle de concerts et n'en faites pas fi !

Digitized by Google

les sœurs *Milanollo* y ont joué et d'autres virtuoses *di primo cartello*. La révolution de 1848 porta un rude coup à cet établissement et mit à sa place le divertissement de la garde nationale et des chantiers nationaux. Il avait été construit par l'architecte Horeau, de Paris, je l'ai connu, c'était un homme charmant, nature d'artiste, type original ; il avait son jour de réception chaque semaine rue Neuve-des-Petits-Champs ; quelles soirées ! on arrivait à huit heures pour déguerpir à onze, après avoir devisé avec des gens instruits, ayant vu beaucoup et sachant raconter, des *orientalistes* des peintres, des musiciens, des architectes, *Giraud*, l'auteur du *Corricolo*, tableau à succès alors, les deux *Dantan*, *Bovy* graveur en médailles et son fils qui fut une célébrité du piano, Zimmermann, etc. Ce fut de là que partaient les *rébus illustrés*, une bonne partie d'entre eux est due à *Maniquet* de Lyon, grand musicien et *fantaisiste;* ils furent gravés par Morisset et utilisés pour le journal l'*Illustration* par son directeur *Falempin*.

Ne faisons pas l'école buissonnière, me voilà bien loin de la *Cousine Mariette;* le premier est, je crois, le plus exquis chapitre des oisivetés ; histoire naïve, sans complications dramatiques, attachante par sa simplicité, par ce parfum d'honnêteté, de dévotion vraie et de bon sens spécial à notre vieux Lyon.

« Mon arrière grand-père, Benoît du Puitspelu eut treize enfants, (en ce temps-là on ne se plaignait pas des enfants comme à présent. » et pourquoi rogne-t-on sa portion sur la famille? parce qu'en ce jour il faut du luxe, des toilettes, même des chevaux, il faut se faire voir, et par conséquent concentrer le pécule amassé par les aïeux, gros ou moyens sur un seul rejeton qui puisse se mettre à la dernière mode, s'affubler d'un titre de pacotille, et en fin de compte jouer, filouter peut-être, se ruiner et tomber dans la nasse.

Quel charmant passage aussi que la description d'un paysage lyonnais au bois de la Caille, au soleil couchant, et du caractère de nos Lyonnais, narquois, sans soucis, rêveurs, bonnes gens tout en étant habiles en affaires c'est une page de Jean-Jacques, moins les paradoxes et l'affectation usée de la *sensiblerie*.

« Jean-Marie-Louis était d'une probité rigide, craignant Dieu, et de son vivant trésorier de la fabrique de Saint Bonaventure.

« J'ai toujours pensé que la plupart de ceux qui n'y peuvent vivre

Digitized by Google

(dans la société moderne qui ne laisse, dit-on, à l'ouvrier nul moyen d'y vivre), c'est qu'ils n'ont pas les qualités de travail d'ordre et d'économie. »

« Ses distractions (de la cousine Mariette) étaient la messe, les vêpres, des visites à la famille et d'honnêtes lectures.

« Ma cousine n'est pas devenue riche, mais enfin, de ses économies d'ouvrière, elle a amassé douze cents francs de rente. »

Et l'histoire du *petit gone* (du grec, s'il vous plaît), plaidoyer sans réplique en faveur de l'éducation *congréganiste* contre l'éducation purement *laïque*. C'est *palpitant d'actualité*, et de bon sens. L'auteur parle de la maison des *Minimes* où il fut élevé, elle a produit une génération d'hommes sérieux, instruits et armés en guerre contre les travers de l'époque, alors on visait au solide et non à singer le monde, à initier la jeunesse à ses futilités.

« Ce mélange des maîtres avec les disciples, une surveillance plus intime, la direction de l'âme jointe à l'enseignement des connaissances, un je ne sais quoi, qui fait des maîtres ecclésiastiques un peu comme de grands enfants, comme des camarades plus âgés, tout cela rend la vie bien plus douce dans les établissements congréganistes que dans les lycées de l'État. »

Ajoutons un trait : dans une maison religieuse, les élèves se trouvent en présence de directeurs graves, éprouvés, et égaux entre eux, tel simple surveillant sera peut-être l'an prochain professeur ou préfet, tous sont prêtres ou du moins affiliés à l'ordre, donc les élèves ont un respect égal pour tous. Dans un lycée, le mal est incurable, le proviseur et les professeurs sont, j'en suis convaincu, des gens irréprochables, mais le proviseur se renferme dans sa dignité et ne connaît pas les élèves, le professeur fait son cours et après cela n'en a nul souci, les élèves tombent sous la garde des maîtres d'études, des *pions*, ayant parfois leur valeur intrinsèque mais au point de vue du lycée, déclassés, serviteurs à gages, subalternes et dès lors le jouet des élèves, leur *bête noire* ou le complaisant de leurs vices.

J'aime moins les *propos de gueule*. Nizier, grave, sobre et valétudinaire, me fait l'effet, quand il veut discourir sur les bons dîners et les restaurateurs émérites, d'un musicien de fanfare ou d'harmonium cherchant à analyser et à comprendre la *Symphonie*

Digitized by Google

*héroïque* ou les *Noces de Figaro;* pour parler cuisine, il fallait la légèreté, le brillant superficiel, le répertoire d'anecdotes de Brillat-Savarin et de Grimod; pourtant remercions-le de stygmatiser comme ils le méritent les dîners officiels et imposés par monsieur *on* et adressons-lui le reproche anodin d'avoir oublié nos meilleurs traiteurs, chez lesquels on dînait fort bien, pas trop chèrement, saus *menus illustrés*, sans laquais en habits, sans termes anglais-américains que l'on estropie sans les comprendre et autres bêtises courantes, le *Fidèle Berger*, *Maire* de la rue Limace, la *Veuve Victor*, j'en passe à coup sûr.

Maintenant ne cherchons plus le mot pour rire, Puitspelu va nous faire accomplir un voyage sérieux dans l'antiquité en nous contant les *Vendanges*, les hauts faits des *Modères* et les nobles origines du langage lyonnois. Nous voilà transportés au temps de *Munatius Plancus* et de *Claude*. Nous coudoyons des Romains et de vrais Gaulois, on parle latin autour de nous et les Modères ne sont pas autre chose que les *Nautes* chantés par *Sidoine Apollinaire;* ils manœuvrent la *traille* et l'*empeinte* avec une noblesse de gestes, un correction de poses digne de la statuaire antique; parfois ils emploient les chevaux, et quels chevaux! un train de remonte, c'était grandiose comme un carton de Jules Romain, comme un groupe de Michel-Ange, comme le Louis XIV de Lemot, et cela était un rude contraste avec ces chevaux efflanqués, aux formes grêles que l'on vend fort cher et qui ne pourraient pas remonter une *bêche*. Une bêche! nous voici au latin, *becca*, sorte de bateau.

« Ai-je eu raison de dire que nos mots lyonnais sont les fils du latin tandis que les français n'en sont que les neveux? »

En voulez-vous d'autres? Vindèmes, *Vindemiæ;* benne, *benna;* gerle, *gerula;* tine, *tinea;* gasser, *quassare;* moder, *mutare;* misseler, *misculare*, etc.

Quant au langage canut, c'est autre chose.

« Les termes de notre canuserie nous viennent à peu près tous de l'italien, par là-dessus, le canut s'est crée à lui-même un langage curieux, bizarre, tout autre le langage de nos mariniers qui a bien peu varié depuis les *Nautes*, leurs grands-pères. »

La conclusion de tout ceci est une sortie en règle et à bon droit

Digitized by Google

contre les recherches baroques du langage moderne, même du langage scientifique, barbare à force de combinaisons avec des idiomes étrangers, substituant sans nécessité aux termes usuels des termes énigmes dont il faut chercher longtemps la clef.

Ces tirades éloquentes contre la littérature de pacotille, contre ces prétendues innovations qui ramènent au temps de la tour de Babel peuvent servir d'introduction au *Littré de la Grand'-Cote*, ouvrage commencé de Puitspelu, destiné à fixer bien des incertitudes sur notre *bon parler lyonnois* et à lui restituer sa généalogie et ses titres de noblesse.

MOREL DE VOLEINE.

---

Digitized by Google

UNE

# DESCRIPTION DE LYON

## AU SEIZIÈME SIÈCLE [1]

---

Nicolas de Nicolay, géographe et valet de chambre ordinaire du roi Charles IX, était déjà l'auteur d'une description du Berry et du Bourbonnais, quand ce prince le chargea par lettres patentes, données à Angers le 22 janvier 1570, de dresser un tableau statistique de toutes les villes et provinces du royaume.

Mais le seul travail, que Nicolay paraît avoir exécuté, en vertu de la mission, qui lui était ainsi confiée par le roi, fut la *Generalle description de l'antique et célèbre cité de Lyon, du païs de Lyonnois et du Beaujollois, selon l'assiette, limites et confins d'iceux païs.*

Cet ouvrage fut terminé en trois ans et porte la date de 1573, c'est-à-dire de l'année même que Guillaume Paradin publiait ses *Mémoires de l'Histoire de Lyon*. Le premier travail de statistique que nous possédons sur notre ville et les deux provinces qui ont formé plus tard le département du Rhône est ainsi contemporain de la plus ancienne histoire de Lyon.

Mais pendant que les presses d'Antoine Gryphe livraient au

[1] *Description générale de la ville de Lyon et des anciennes provinces du Lyonnais et du Beaujolais*, par N. de Nicolay, publiée et annotée par la Société de topographie historique de Lyon et précédée d'une notice sur N. de Nicolay par M. Victor Advielle. — Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1882, in-4°. — En vente chez Aug. Brun, libraire, rue du Plat, 13.

Digitized by Google

public l'œuvre de Paradin et que son livre se retrouve encore, de nos jours, dans toutes les bibliothèques lyonnaises, le travail de Nicolay demeurait complétement inédit, comme les Mémoires des Intendants de la fin du dix-septième siècle, dont la publication n'a été décidée qu'en 1879.

Nous ne connaissons, en effet, que deux exemplaires manuscrits du livre de Nicolay. Le premier provenant du fonds Gaignière, fait partie actuellement, sous le numéro 24106 de la Bibliothèque nationale. Orné d'un fort beau frontispice et de lettres capitales en couleur, cet exemplaire se compose de VII-271 pages in-folio de texte, que précède une dédicace à la reine Catherine de Médicis. Le second appartient à la bibliothèque de la Société de la Diana de Montbrison, à laquelle l'un de ses membres, M. Gustave de la Noerie, en a fait don en 1862. Il comprend seulement IV-240 pages de texte, plus 12 pages de table. A la différence du premier, au lieu de la dédicace à la reine, il renferme une dédicace adressée au roi Charles IX.

Il est permis de supposer ainsi, que si l'exemplaire de la bibliothèque nationale fut offert par l'auteur à la reine mère, celui de la Diana a dû faire partie de la bibliothèque du roi. Il est certain, tout au moins, que la richesse de la reliure de ces deux volumes les rendait dignes de figurer l'un et l'autre dans une collection royale.

Bien que d'une écriture différente, ces deux manuscrits présentent peu de variantes dans le texte. Mais les deux premiers feuillets de l'exemplaire de la Diana, sur lesquels était reproduit, sans aucun doute, le *Discours à la royne mère du Roy*, du forézien Mathé de Laval, que nous lisons en tête de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, ont été enlevés d'une manière évidente depuis longtemps ; et il en a été de même du nom de l'auteur, qui figurait dans un cartouche, sur le titre même de l'ouvrage. Aussi, bien que ce manuscrit fût conservé dans une bibliothèque de notre région, ignorait-on à Lyon son existence et, à Montbrison, le nom de son auteur, jusqu'au jour où l'annonce faite dans les journaux de la publication de l'ouvrage de Nicolay, révéla au conservateur de la bibliothèque de la Diana, M. le baron de Rostaing, l'origine de ce précieux volume.



Digitized by Google

Quant à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, il était signalé, dès l'année 1826, par M. l'abbé Sudan, dans un mémoire publié sur *quelques manuscrits de la bibliothèque du roi, concernant l'histoire de Lyon et de la province.* Au nombre de ces manuscrits l'ancien archiviste de notre ville avait remarqué notamment l'ouvrage de Nicolay. Les chapitres traitant de la justice ancienne et moderne, du commerce et des manufactures de la ville de Lyon, lui avaient paru surtout présenter le plus grand intérêt. Aussi proposait-il de faire copier ce manuscrit « qui pourraît, disait-il, offrir un objet curieux de comparaison avec les mémoires sur le gouvernement de Lyon de M. d'Herbigny, intendant en 1698, et avec les statistiques modernes [1].

La proposition de M. l'abbé Sudan semble n'avoir pas été entendue. Vainement M. Péricaud appela aussi, à plusieurs reprises, l'attention publique sur le manuscrit de Nicolay [2]. Si ce manuscrit a été consulté, depuis cette époque, par plusieurs de nos érudits lyonnais, qui en désiraient vivement la publication, le dernier historien de notre ville, M. Monfalcon, repoussait, au contraire, avec dédain, dans son histoire monumentale de Lyon, publiée en 1866, l'idée d'une reproduction de cet ouvrage [3].

Pourtant la description du Berry, demeurée aussi inédite, était publiée avec succès, en 1865, par les soins de M. Victor Advielle. Déjà aussi, M. d'Hérisson avait fait imprimer, à Moulins, la description du Bourbonnais, en 1875, quand, à la fin de cette même année, le premier de ces deux éditeurs proposa à l'administration municipale de la ville de Lyon de publier la description de Lyon et du Lyonnais, au moyen d'une subvention qui serait votée par le conseil municipal pour couvrir les frais d'impression. Cette proposition, renvoyée à l'examen de la Commission des archives et des bibliothèques fut favorablement accueillie. Mais la Commission, considérant avec raison qu'une publication de cette nature devait être accompagnée de notes et d'éclaircissements indispensables pour l'intelligence d'une œuvre, qui se ressent du défaut de critique de

[1] *Archives historiques et statistiques du département du Rhône,* t. V, p. 151

[2] Péricaud. *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon,* années 1573 et 1583.

[3] Monfalcon. *Histoire monumentale de la ville de Lyon,* t. IV, table.

Digitized by Google

l'époque où elle fut composée, estima qu'il était de toute nécessité que ce livre fût imprimé à Lyon et que sa publication fût confiée à la direction d'une Société savante de notre ville.

Conformément à cet avis, le Conseil municipal, désireux d'encourager l'impression de l'ouvrage manuscrit de Nicolay, vota dans sa réunion du 28 septembre 1878, une subvention de 1.500 francs à la Société de topographie historique de Lyon, qu'il chargea du soin de diriger cette publication.

Cette Société a accepté cette mission. Mais en se réservant la tâche d'éclairer et de rectifier, au besoin, par des notes, le texte de l'ouvrage, dont les deux manuscrits ont été mis avec empressement à sa disposition par M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale et par M. le président de la Société de la Diana, elle a cru aussi devoir placer en tête du volume une notice biographique sur son auteur, due à la plume de M. Victor Advielle, dont l'initiative a provoqué le vote du Conseil municipal et qui, depuis longtemps, s'est livré à de nombreuses recherches sur la vie et les travaux de Nicolas de Nicolay.

C'est ainsi qu'après de longues années d'oubli, a pu être livré au public un travail de statistique, qui nous donne la plus haute idée des richesses et de la prospérité commerciale de Lyon, au seizième siècle. A ce seul titre, l'ouvrage de Nicolay se recommande déjà particulièrement à l'attention de nos concitoyens. Mais nous devons ajouter qu'il s'adresse aussi aux bibliophiles autant qu'aux érudits. Car cette publication, confiée aux presses de M. Mougin-Rusand, a été exécutée avec une rare perfection et M. Léopold Delisle, bon juge en pareille matière, a pu dire avec raison que ce livre fait honneur à la fois à la ville de Lyon et à l'imprimerie lyonnaise. Aussi ne doutons-nous point de l'accueil empresssé qui lui est réservé dans notre ville et dans le département du Rhône.

A. VACHEZ.

---

Digitized by Google

LES

# CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

## CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE[1] —

---

### BUILLOUD (PIERRE)

Cet archéologue est aussi l'un des érudits dont, aujourd'hui encore, on consulte avec fruit les travaux. Pierre Builloud naquit à Lyon, le 27 janvier 1588. Son aïeul et Pierre Builloud, son père, étaient Procureurs généraux au parlement des Dombes, séant à Lyon. Tous deux étaient gens de lettres, savants dans les langues et habiles magistrats. Élevé d'abord au collège des Jésuites de Tournon, il entra de bonne heure dans leur Ordre. Sa vie ne fut qu'une étude continuelle, et on lui doit trois ouvrages imprimés, entre autres, *la vie de saint Trivier, solitaire de Bresse* dont les notes ont été appréciées par Guichenon. Mais sa meilleure œuvre est son *Lugdunum sacroprophanum*. « C'est, dit Pernetti (t. I, p. 237), un recueil de recherches, de dates, de personnalités qui ne sont point, à la vérité, assez digérées pour souffrir l'impression, mais elles n'en sont pas moins intéressantes, et m'ont servi singulièrement dans la composition de ces Mémoires. J'en ai

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. III, p. 413, et t. IV, p. 56. 149, 300 366 et 431.

Digitized by Google

l'obligation à MM. de Lavalette qui, curieux de conserver tout ce qui peut servir à la gloire de leur patrie, ont dérobé cet ouvrage à la poussière et aux vers. » Ce fut Laurent II de Lavalette qui commença la riche bibliothèque conservée dans sa famille jusqu'à la Révolution qui la dispersa. Il était parent, par sa mère, de Pierre Builloud et les héritiers de ce dernier lui cédèrent son manuscrit dont le vrai titre est *Lugdunum sacroprophanum seu de claris, illustribus et notis Lugdunensibus, Forensibus et Bellijocentibus* ». Un moment, on eut la pensée de faire imprimer ce manuscrit, aux frais de la ville, mais le Consulat, saisi de la proposition, répondit « que ce livre ne pouvait pas être mis sous presse par les libraires de Lyon et de Paris, vu la difficulté qu'ils ont de débiter leurs livres, en cette saison de guerre ». Il est à regretter que cette impression n'ait pas eu lieu, car le manuscrit est d'une écriture désespérante, et on a besoin cependant de le consulter souvent. Il est conservé maintenant à la Bibliothèque de Lyon, mais il n'y est arrivé qu'après de nombreuses vicissitudes dont j'ai parlé déjà dans l'article consacré plus haut au président Bellièvre. M. Auguste Bernard s'est fait l'historien de ces vicissitudes dans une notice sur le cabinet Lavalette, en cinquante-six pages, publiée en 1854.

## MÉNESTRIER Claude

Le P. Ménestrier devrait être placé le premier sur la liste des historiens Lyonnais qui se sont occupés avec le plus de soins et de succès des antiquités de Lyon. Ce célèbre Jésuite est né à Lyon le 10 mars 1631, d'une famille originaire de la Franche-Comté. Le goût de l'antiquité y était inné ; son grand oncle, Claude Menestrier, était antiquaire du Pape Urbain VIII. Dès l'âge de quinze ans, il fut admis au noviciat des Pères Jésuites, et pendant les sept années de son séjour dans cette maison, il joignit à l'étude du grec et du latin et à la lecture des anciens auteurs tout ce qui put perfectionner ses connaissances dans les belles lettres, celle de l'histoire, du blason, des devises, des médailles, des inscriptions,

Digitized by Google

des décorations et de tout ce que les monuments anciens et modernes peuvent fournir dans un genre semblable. Après s'être distingué quelque temps dans la prédication, il fit un voyage en Italie, en Allemagne, en Flandre et en Angleterre, où il se lia avec plusieurs éminents savants avec lesquels il demeura en fréquentes relations.

Dans les dernières années de sa vie, ne pouvant plus se livrer à la prédication, il se consacra entièrement à l'*Histoire consulaire de Lyon*, et à plusieurs autres ouvrages, car nul ne fut plus fécond que lui, puisque l'on en compte plus de quatre-vingts dont Niceron, Pernetti ont donné la liste, laquelle a été complétée ensuite par M. Collombet dans ses *Études sur les historiens lyonnais* (1839, p. 176). Le P. Menestrier a laissé, en outre, divers manuscrits importants. Son *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon* est la plus importante de ses œuvres. Il y employa trente ans, d'après le *Journal des savants* (1697, p. 236-249), mais elle n'est pas terminée et s'arrête au règne de Charles VI, en 1400. Le P. Colonia a fait une juste critique de ce livre. « En écrivant ce livre, dit-il, le P. Menestrier a bien plus consulté son goût particulier que celui du public. Il y paraît d'un bout à l'autre, plus savant qu'historien. L'érudition recherchée qu'il y répand à pleines mains, et la solidité avec laquelle il réfuta Paradin, Rubys et Severt sur lesquels il retombe à chaque page, font de ce livre un excellent ouvrage de critique; mais la confusion des matières, les redites éternelles et la pesanteur du style qui règne partout, en font, d'une part, une histoire peu attachante, et de l'autre, les longues et inutiles digressions dont elle est remplie font que c'est moins l'histoire de Lyon que celle de toute la terre » (Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. II, p. 727.)

Malgré ces grandes imperfections, l'œuvre de Menestrier restera, et on la consulte encore avec fruit pour tout ce qui concerne les anciens monuments romains de Lyon auxquels il a consacré de nombreuses pages. Il est vrai qu'il s'est trompé gravement en ce qui a trait au célèbre autel d'Auguste; mais son erreur était facile. Il ne connaissait pas les monuments que des fouilles récentes ont mises à jour et qui ont permis enfin de déterminer d'une manière précise l'emplacement de ce monument.

Digitized by Google

Le P. Ménestrier a rendu service aussi à l'archéologie en formant un beau médaillier et une collection d'antiques qu'il a laissés à la Bibliothèque du collège de la Trinité, dont il a été pendant longtemps l'un des plus savants professeurs. J'en parlerai plus loin.

## LE FÈVRE (Isaac)

J'arrive maintenant à un écrivain que je ne classerai pas parmi ceux qui se sont occupés des monuments antiques de Lyon. Il a pris pour sujet les églises de Lyon. Toutefois, je crois devoir le mentionner. « *Le Fèvre*, Isaac, dit M. Péricaud dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, paraît avoir échappé à toutes les biographies. En effet, il est à peine connu, mais en 1627 il a publié un livre sous le titre : « *Du nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de la ville de Lyon, avec une exacte recherche du temps et par qui elles ont été fondées.* » (Lyon, Jean Jacquemetton in-8 de VIII, 62 pages). Ce livre ne manque pas d'un certain intérêt pour l'histoire de l'art à Lyon, quoiqu'il soit pauvrement écrit. »

D'après Isaac Le Fèvre, Lyon comptait en 1627 *soixante-dix-huit* églises ou chapelles et *quatorze* paroisses.

« Avec le petit volume de *Bombourg*, pour l'indication des tableaux et des peintures, celui de *Clapasson* pour la partie historique et les décorations, celui de *Le Fèvre* pour ce qui regarde les noms des fondateurs et la topographie, on peut arriver, sinon à une histoire suffisante de nos églises disparues, du moins s'en faire une idée et à savoir un peu ce qu'elles furent. » (*Études sur les historiens du Lyonnais*, par F.-Z. Collombet, Lyon 1839, p. 219.)

Mais le nombre des églises et des chapelles s'accrut rapidement, puisque *Antoine Bougerol*, prêtre de Marcillat, en Bourbonnais, avance, dans un livre qu'il publia pendant son séjour à Lyon, sous le titre : « *Le triomphe de la Manne céleste sur les autels de toutes les églises de la noble et auguste ville de Lyon* » (Lyon, Jean Paulhe, impr. 1665, in-8°), qu'en 1665 il existait à Lyon *quatre-vingt-dix* églises ou chapelles, nombre excédant des deux

Digitized by Google

tiers environ le nombre de celles qui subsistent aujourd'hui. Notons aussi qu'on ignore jusqu'à la place qu'occupaient plusieurs de celles qu'on a détruites.

Bougerol célèbre, tour à tour, chacun de ces temples, dans la plupart desquels il allait dire la messe. Il fait l'éloge des saints auxquels ils étaient dédiés, ou des religieux à qui ils appartenaient ; il saisit quelquefois l'occasion de rappeler des faits historiques, et cite en marge les auteurs qui les lui ont fournis, c'est ce qu'il appelle donner *un raccourcy de l'histoire de Lyon*. L'ouvrage de Bougerol est en vers français et il l'a dédié à l'archevêque Camille de Neuville Villeroy.

## CHAPPUZEAU

Au dix-huitième siècle, il se rencontra aussi parmi les écrivains lyonnais qui se sont occupés de nos monuments, un écrivain étranger à la ville, qui publia en 1656, chez Scipion Josonne, un livre intitulé : *Lyon dans son lustre*. Chapuzeau était originaire de Genève et protestant. Il séjourna quelque temps à Lyon, y cultiva la poésie et fit quelques traductions. Spon, son coréligionnaire, lui inspira sans doute la pensée de consacrer un travail à nos monuments, mais seulement aux monuments religieux, en même temps que lui s'occuperait des édifices de l'antiquité. Son livre est d'une médiocre valeur, mais il s'y rencontre cependant quelques utiles renseignements. Spon en a fait l'éloge en quatre vers latins. Chapuzeau mourut à Zel, en 1701.

## BOMBOURG (Jean de)

Parmi les Lyonnais qui ont consacré leurs travaux à l'étude des objets d'art qui se recontraient autrefois dans leur ville figure aussi *Jean de Bombourg*, simple horloger. En 1675, il a publié à Lyon, chez *André Olyer*, « en rue Tupin, à la Providence, » un volume petit in-12, sous le titre : « *Recherche curieuse de la vie de*

Digitized by Google

*Raphaël Sansio d'Urbin, de ses œuvres, décrite par Georges Vassary, et un petit Recueil des plus beaux tableaux, tant antiques que modernes, architectures, sculptures et figures qui se voient dans plusieurs églises, rues et places publiques de Lyon.* »

Mais « cette vie, dit M. Barbier *(Anonymes)*, a été traduite de l'italien par P. Daret, graveur, Paris, 1651, in-18. Le sieur de Bombourg s'en est emparé, en supprimant la dédicace et en ajoutant quelques pages à l'avertissement, avec une dernière page à la fin de l'ouvrage, enfin en y joignant une description des tableaux de Lyon. »

Quoi qu'il en soit de cet audacieux plagiat, le livre de Bombourg n'est pas sans utilité pour l'histoire de l'art à Lyon. Il a servi même de base à un travail des plus intéressants de MM. de Montaiglon et Rolle sur les objets d'art de toute nature que Lyon possédait avant la Révolution. Ces deux auteurs, comme je le dirai plus loin dans le chapitre consacré à ces deux savants, ont complété Bombourg par Clapasson, en y ajoutant d'excellentes notes, et leur commune œuvre a paru en 1862 dans le tome II des *Archives de l'art français*, p. 99-175.

Voici entre autres ce qu'on lit en tête de leur Notice au sujet de Bombourg :

« Son petit livre qui est devenu rare, ne paraît pas avoir eu un grand succès, car si on le trouve avec deux autres dates, ce n'est pas qu'il ait été réimprimé. L'édition sous la date de 1707 citée dans la Biographie universelle par Auguis et Pons, et celle avec la date de 1709, à Lyon, chez Antoine Besson, libraire, rue Tupin, près le *logis de l'Empereur*, ne sont que la même impression avec un titre refait. C'est sur un exemplaire, à la date de 1709, de la Bibliothèque impériale que notre copie a d'abord été faite, mais la chose est indifférente, puisque le titre seul a été changé pour devenir : « *Recherches curieuses sur les dessins de Raphaël où il est parlé de plusieurs peintres.* »

« Le livre de Bombourg parut l'année même ou le graveur Daret, traducteur de l'abrégé de la vie de Raphaël Sanzio d'Urbin mourait à Dax, sans savoir probablement qu'il venait d'être pillé ou qu'il allait l'être. »

Digitized by Google

Toutefois, ajoutent MM. de Montaiglon et Rolle, pardonnons à Bombourg son procédé, surtout à cause de sa *Recherche des églises de Lyon ;* seulement il ne nous sera pas défendu, dans le Paradis des auteurs, de mettre Bombourg parmi les « depteurs et emprunteurs ».

« Les deux livres de Bombourg et de Clapasson, disent aussi MM. Rolle et de Montaiglon ne se remplacent pas l'un par l'autre ; mais ils se complètent et se corrigent, car Clapasson ne s'est pas servi de Bombourg, alors que celui-ci aurait permis de remplir quelques noms restés en blanc. Dans la seconde description nous avons laissé dans le Clapasson tout ce qui est histoire et description architecturale, pour y prendre seulement ce qui est relatif aux œuvres sculptées ou peintes des artistes. En fondant ensemble le Bombourg et le Clapasson, nous donnons ainsi un cadre dans lequel il sera facile de ranger tout ce qui peut se rapporter aux travaux d'art faits à Lyon au dix-septième siècle par l'ancienne École lyonnaise. »

Le travail de MM. de Montaiglon et Rolle est des plus intéressants, et tient lieu, à peu près, des inventaires anciens que chacune de nos communautés religieuses ou les fabriques des églises avaient autrefois dressés de leurs richesses artistiques, et qu'on a oublié de refaire, lorsqu'en 1792 la nation confisqua tous les établissements religieux.

Ces anciens inventaires sont aujourd'hui presque tous perdus ou enfouis dans les liasses énormes, non encore inventoriées des archives de nos communautés, qui se rencontrent dans celles du département et de la ville. Toutefois, M. Rolle a pu y découvrir « l'*Inventaire de l'argenterie, ornements et autres meubles de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Romain de Lyon, arrêté et vérifié le 16 décembre 1516,* » et il l'a joint en note à l'article consacré par Bombourg et Clapasson à l'église, maintenant démolie, de *Saint-Pierre-le-Vieux*. Ce complément est du plus sérieux intérêt, et il est à regretter que cet habile archiviste qui a rendu de si éminents services dans nos archives municipales et hospitalières n'en ait pas découvert et reproduit d'autres. Espérons que lorsque les inventaires-sommaires de nos archives seront *enfin* achevés, nous connaîtrons

Digitized by Google

d'une manière complète tous les trésors artistiques dont la piété de nos pères avait enrichi tous nos monuments.

MM. de Montaiglon et Rolle ont eu aussi la bonne pensée de placer à la suite de l'œuvre réunie de Bombourg et de Clapasson « le *Recueil des statues ou figures qui sont dans les rues et places publiques de Lyon* » donné par Bombourg, en complément « de sa *Recherche curieuse des plus beaux tableaux*, etc., » dont je viens de parler. Cette seconde partie, quoique bien défectueuse et incomplète, a aussi une certaine valeur, et déjà avant MM. de Montaiglon et Rolle, un inconnu l'avait jugée comme telle, en la copiant par extraits et non dans l'ordre suivi par Bombourg, dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque de la ville et qui a pour titre : « *Catalogue des ouvrages qui peuvent servir à l'histoire de Lyon. Notes chronologiques de 1203 à 1700 extraite d'un manuscrit du P. Ménestrier in-4°.* »

Enfin, MM. de Montaiglon et Rolle ajoutent à leur Note ces quelques lignes : « Le renseignement suivant postérieur de plus d'un siècle à Bombourg, nous apprend ce que devinrent, au moment de la Révolution, les objets d'art conservés dans les églises et autres établissements religieux de la ville de Lyon. En réalité, tout fut loin d'être détourné ou détruit, pendant la terrible crise qui suivit le siège de la malheureuse cité. Les signes extérieurs de la féodalité avaient tous disparu de la ville (on le voit par les comptes du temps), mais *les tableaux furent épargnés et mis provisoirement en lieu sûr*. Aussi donc *M. F.-Z Collombet*, nous paraît mal informé ou du moins exagéré, en écrivant ces quelques mots sur le destin des choses de l'ancien régime à Lyon. « Religieux, cellules, tableaux, livres, tout a disparu comme dans une sombre tempête. » Quant à la destination de ces objets et à leur restitution c'est une autre affaire ; il serait assez difficile, à quelques exceptions près, de dire aujourd'hui avec certitude ce que tout cela est devenu ; ce n'est pas la seule fois que l'Empire et la Restauration ont dispersé ce que la Révolution avait assemblé. » A l'appui de cette allégation MM. de Montaiglon et Rolle donnent copie de la pièce suivante. « Entrepôt des effets et des productions des Beaux-Arts, — à Cipian, charpentier, pour le déplacement et transport des tableaux et autres ouvrages de peinture qui existaient dans

Digitized by Google

l'église Saint-Nizier et qui se trouvent au *Dépôt général des Arts*, y compris quelques reliefs et statues par lui remis au citoyen Jousselme, le 12 messidor et pour d'autres ouvrages décrits audit compte. (Compte du citoyen Bertrand, trésorier de la commune de Lyon, l'an II de la République.)

A mon tour, je ne dirai pas non plus, que la Révolution a détruit ou brûlé *tous* les tableaux, brisé *toutes* les statues et déchiré *tous* les livres que la Nation avait confisqués. Mais MM. de Montaiglon et Rolle sont-ils bien exacts, quand ils avancent « *que les tableaux furent épargnés et mis provisoirement en lieu sûr* », en se fondant sur la quittance du citoyen charpentier Cipian, qui a enlevé et transporté les ouvrages de peinture qui se trouvaient à Saint-Nizier ?

Ces auteurs n'ont donc pas fait des recherches aux archives, dans le *Fonds de la Révolution*, qu'il est si douloureux d'étudier à tous les points de vue ? Là, ils auraient pu voir que, le 9 novembre 1792, la commune de Lyon brûla, dans l'une de ses fêtes dites *civiques*, au *Champ de Mars*, aux Brotteaux, sur l'*Autel de la Patrie*, tous les portraits des Prévôts des Marchands, des Échevins de Lyon, des Gouverneurs et des Princes qui ornaient les Salons de l'hôtel de ville. Là encore, ils auraient pu constater que peu de temps après, on détruisit ou laissa voler « *quatre-vingt-onze portraits* des mêmes Prévôts et Échevins peints à l'huile sur vélin », renfermés dans des étuis garnis de velours, aux couleurs de la ville et garnis de fermoirs d'argent ciselé. Ils n'ont donc pas lu la lettre par laquelle le célèbre statuaire Chinard, qui était cependant si enthousiaste de la Révolution, a donné sa démission de membre du *Conservatoire des Arts*, par l'immense dégoût que lui avaient inspiré les actes d'odieux vandalisme commis, entre autres, dans l'église des Jacobins, si riche en *tableaux* et en monuments et où tout avait été brisé et pulvérisé ? Dans ce même fonds ils auraient pu voir le rapport du procureur syndic, relatant de quelle étrange façon on avait rangé dans les corridors du *claustral Saint-Pierre* troué par les bombes de la Convention, des *tableaux* enlevés aux églises par le citoyen Jousselme, — ce qu'on avait fait, entre autres, des belles statues de bronze et d'albâtre placées sur les tombes des Villeroy dans l'église des Carmélites et

Digitized by Google

brisées à coups de marteaux ; des beaux cadres qui entouraient les tableaux, des reliquaires, des vases sacrés en or et en argent, et garnis de pierreries, et de l'argenterie de nos églises. Là encore, ils auraient pu lire les doléances du représentant Poulain de Grandprey sur tous les ouvrages d'art que la démagogie avait brisés dans ses jours de délire. Enfin ces mêmes auteurs n'ont donc pas lu, non plus, le livre de M. Guillon de Mauléon, qui a pour titre : « *Lyon tel qu'il est et tel qu'il était,* » écrit en 1797, c'est-à-dire le lendemain des saturnales de la Révolution, et racontant tout ce que l'art venait de perdre dans ces douloureux temps ? Mais j'ai recueilli avec soin tout ce qui concerne les pertes en objets d'art pendant cette fatale époque et je le publierai prochainement.

Quant au reproche adressé au premier Empire et à la Restauration, par MM. Rolle et de Montaiglon « d'avoir dispersé ce que la Révolution avait assemblé », il ne me semble pas fondé non plus. Il est vrai que ces gouvernements ont supprimé, entre autres, le Musée des Augustins formé à Paris, par Lenoir, avec les monuments enlevés aux églises de Paris et de la province et surtout à celle de Saint-Denis, nécropole de nos rois, pour les rendre aux lieux d'où ils avaient été distraits. Mais que signifie dans un Musée une statue enlevée d'un tombeau, une stalle, une boiserie, une verrière, un tableau, une mosaïque, un reliquaire, une crosse, un vase sacré arrachés aux monuments pour lesquels ils avaient été faits ? N'y perdent-ils presque pas toute leur valeur artistique dans cet isolement et confondus souvent avec les choses les plus disparates? Je ne comprends la création des Musées que pour la conservation des objets d'art demeurés sans asile ou mis à jour par des fouilles, et que pour les tableaux, les statues, les objets d'art *neufs* que l'autorité achète pour encourager les artistes et qui souvent ne sait où les placer, à cause de leur nature et de leur genre. Est-ce que nos pères ont créé des Musées en dépouillant leurs églises ? Ils comprenaient mieux l'art et ne profanaient pas ses œuvres en les emmagasinant dans ces grands locaux souvent si mal tenus.

Et cependant, aujourd'hui encore, certains hommes du pouvoir rêvent de dépouiller nos églises du peu qui leur reste et d'en encombrer les Musées déjà trop exigus. Chez les uns, c'est la

Digitized by Google

manie du collectionnement poussé à l'excès; chez les autres, c'est pis, c'est la haine de la religion et le désir de la destruction de ses temples...

## QUINCARNON (Charles de)

Cet écrivain était peu connu jusqu'à présent ; mais le savant M. de Valous a publié sur cet auteur et sa famille, en 1877, une excellente notice qui a révélé enfin leur origine vraie et fourni les plus précieux renseignements sur les travaux de Charles de Quincarnon Malo, baptisé le 15 février 1599.

Il a laissé : 1° *les Antiquités et la fondation de la Métropole des Gaules ou de l'église de Lyon et de ses chapelles avec les épitaphes que le temps a religieusement conservées, etc*, Lyon, *Mathieu Libéral*, 1682, *circa*, in-12.

2° *La Fondation et antiquité de la Basilique canoniale et curiale de Saint-Paul de Lyon, sans l'indication du lieu de l'impression et sans date aux dépens de l'auteur*, in-12.

« On peut regretter, dit M. de Valous, que chacun de nos monuments n'ait pas trouvé un patient et dévoué investigateur de ses titres et de ses inscriptions, avant les destructions ou les malheureux essais de restauration qu'ils ont subis. Les réparations de l'église Saint-Paul, en 1760, 1818, 1835 et 1875 ont fait transporter au loin une foule de monuments ; cette église a plus souffert des réparateurs qne des destructeurs de 1562 et de 1793. Ce qui a été perdu est immense et irréparable. Ne soyons donc pas ingrats envers Quincarnon qui, sur le déclin de l'âge, a pris la noble mission de recueillir les souvenirs inscrits sur les autels et les tombes de deux antiques églises. »

## RAYNAUD (Théophile)

Né à Sospello, dans le comté de Nice, en 1583, mort à Lyon, le 31 octobre 1662, de la Compagnie de Jésus, il enseigna la philosophie

Digitized by Google

et la théologie au collège de Lyon, et se trouva, dit Pernetti (t. II, p. 70), à la tête des savants Jésuites qui semblaient s'être partagé l'encyclopédie des Sciences et qui firent appeler de son temps le Collège de la Trinité le *Collège des Doctes*. » Il y a peu d'auteurs qui aient tant écrit que lui. Ses divers ouvrages sont rassemblés en *vingt* grands volumes in-f°, imprimés à Lyon chez Boissat. Nous avons de lui, entre autres, des *Tables chronologiques*, en colonnes, de l'histoire profane. — Toutefois, Boissat, son libraire, après avoir vendu, à la rame, une grande quantité des ouvrages du savant jésuite, mourut à l'hôpital, dans la misère. Les Tables chronologiques du P. Raynaud méritent d'être consultées pour l'histoire de Lyon.

## VAILLANT (Jean-Foi)

Né à Beauvais en 1632, mort en 1706, il est aussi du nombre des savants étrangers, amenés à Lyon par leurs travaux, liés d'amitié avec nos érudits indigènes et dont le souvenir n'est pas encore perdu.

Vaillant quitta la médecine pour les médailles, et Louis XIV lu fit faire plusieurs voyages en Italie, en Sicile, en Grèce, en Égypte, en Perse, en Hollande et en Angleterre où il fit les plus précieuses récoltes numismatiques, non sans avoir couru les plus graves dangers. Après un assez long séjour à Lyon chez Jacob Spon, il voulut un jour enmener cet ami dans un de ses voyages en Orient. Vaillant prit le devant; Spon devait le rejoindre à Marseille, mais s'étant attardé chez le président Peiresc, à Crest, Vaillant s'embarqua seul sans attendre Spon. Mais le navire qu'il montait ne tarda pas d'être capturé par un corsaire et conduit à Alger où Vaillant fut mis à la chaîne. Après quelque temps de captivité, on lui permit de rentrer en France pour y chercher sa rançon et celle de ses compagnons de captivité. Il s'embarqua sur un navire algérien qui fut à son tour attaqué et pris par un corsaire de Tunis. Ne voulant pas perdre comme la première fois, toutes les médailles dont il était porteur, il en avala une quinzaine en or. Peu de temps après, il parvint à

Digitized by Google

s'évader de Tunis et gagna Marseille et Lyon. « Là seulement, dit Morin, il chercha les moyens de se décharger du fardeau dont il avait chargé son estomac. Comme la nature ne semblait pas disposée à l'en soulager, il craignit pour sa vie et il assembla sur ce sujet la faculté de médecine. Chaque médecin proposa un remède différent et le malade ne sachant lequel préférer, s'abandonna entièrement à la nature et la laissa maîtresse de son sort. Elle agit heureusement et lui rendit d'abord une dizaine de médailles dont il traita avec un curieux de cette ville, avec promesse de lui fournir les cinq autres dès qu'il les aurait en son pouvoir. Le soir même il fut en état d'exécuter le traité. »

Ce curieux Lyonnais était Sylvestre Dufour, droguiste, ami de Spon, et ce dernier a rapporté dans le premier volume de ses Voyages, cet incident de la vie de Vaillant.

## BAUDELOT DE DAIRVAL

Né à Paris en 1648, mort en 1722, il est aussi du nombre des étrangers que leurs études littéraires amenèrent à Lyon au dix-septième siècle, et qui visitèrent nos monuments. En 1686, il publia à Paris ses souvenirs de voyages sous le titre : « *De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiquités procure aux scavants,* » en deux volumes.

On voit à la page 683 du tome II de cet ouvrage que pendant son séjour à Lyon, il visita aussi les cabinets des amateurs, entre autres ceux de Spon, de M. Faure Carrige, de M. Dufour et de M. Colbenschlag. Celui de Spon lui parut le plus important, « il en vaut bien une douzaine d'autres, » dit-il, « Lyon, ajoute-t-il, est tout plein d'habiles curieux. » — L'Académie des inscriptions le compta parmi ses membres et il fut garde du Cabinet des médailles de Madame. Il a publié aussi des dissertations sur les *Pierres gravées* et sur d'autres sujets.

Digitized by Google

## COLONIA (Dominique de)

Dominique de Colonia, jésuite, naquit à Aix, en Provence, le 26 août 1660, et mourut à Lyon, le 12 septembre 1741. Après avoir terminé son noviciat à Aix, il vint à Lyon, qu'il ne quitta presque plus et il y remplit pendant de longues années, les fonctions de bibliothécaire du Collège de la Trinité et celles de professeur, pendant vingt-neuf ans. Colonia, écrivant assez bien la langue latine et la langue française, composa pour le Collège de Lyon une rhétorique latine qui a joui longtemps d'une réputation méritée; cette rhéthorique et son *Histoire littéraire de Lyon*, sont des meilleurs ouvrages que les jésuites de Lyon aient composés.

Colonia était aussi archéologue : dans un voyage qu'il fit à Rome il y fut goûté des savants, dit Pernetti (t. II, p. 301) et surtout des antiquaires. Le cardinal Carpegna, après lui avoir montré son cabinet d'antiquités qui était un des plus riches d'Europe lui fit présent du *Grand Recueil des Médaillons* orné de plus de trois cents figures qu'il venait de faire imprimer. Il s'occupa beaucoup du riche cabinet d'antiquités dont le P. Lachaize avait enrichi le grand Collège de la Trinité et dont je parlerai plus loin avec détails. Colonia a même consacré plusieurs pages de son *Histoire littéraire de Lyon* à la description de ce cabinet. Il est même le seul auteur Lyonnais qui ait laissé quelques documents le concernant; c'est à peine si on connaissait cette riche collection, mais heureusement la trouvaille faite, l'été dernier, de son magnifique inventaire, en deux volumes, dressé, en 1764, par le *P. Janin*, augustin, nous permet maintenant de nous faire une idée exacte de son contenu.

Le P. de Colonia s'occupa aussi spécialement des antiquités de Lyon. En 1701, il publia chez les libraires Amaulry et Pascal, en un volume in-12, les *Antiquités de la ville de Lyon*, ouvrage estimable dont il donna, en 1733, chez le libraire Rigollet, une nouvelle édition augmentée d'un volume. Enfin une autre édition dans le format in-4°, fit partie de l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, du même auteur,



Digitized by Google

## BROSSETTE

Après tout ce qui avait été écrit aux seizième et dix-septième siècles sur les anciens monuments de Lyon par Symeoni, Bellièvre, Champier, Golnitz, du Choul et autres, et surtout par le P. Menestrier, il semblait, au commencement du dix-huitième siècle, qu'il ne restait que bien peu à dire sur ce vaste sujet, mais le Consulat pensa autrement. Du reste, l'œuvre du P. Menestrier était demeurée incomplète. Après avoir donné, en 1669, son *Éloge historique de la ville de Lyon et sa grandeur consulaire sous les Romains et sous les rois*, il avait publié à Lyon, en 1696 son *Histoire civile et consulaire de Lyon justifiée par chartes, titres*, etc., mais cette dernière œuvre n'embrassait qu'une partie de l'histoire de Lyon, celle de sa fondation jusqu'au quatorzième siècle, et comme l'a dit Pernetti : « C'est plutôt un recueil de dissertations savantes qu'une véritable histoire, néanmoins, un travail important. »

Après la mort du P. Menestrier, le 21 janvier 1705, le Consulat engagea Brossette « à faire paraître l'*Éloge historique* du P. Menestrier sous une autre forme que celle que ce dernier lui avait donnée, en réduisant en abrégé les circonstances les plus remarquables de l'histoire ancienne et moderne de Lyon, afin qu'en mettant ce volume entre les mains des magistrats municipaux qui entrent tous les ans dans les fonctions consulaires ils puissent connaître la puissance et la grandeur d'une ville, dont les droits et les privilèges leur sont confiés. »

Ce projet fut inspiré par M. Cachet de Montezan, alors prévôt des marchands et achevé sous la prévôté de M. Ravat.

Brossette parut offrir au Consulat toutes les conditions désirables pour mener à bonne fin ce grand travail. Claude Brossette, sieur de Varennes, né à Lyon, selon Pernetti, à Teizé en lyonnais, selon Péricaud, le 8 novembre 1671, s'était occupé d'abord de travaux de jurisprudence et ensuite d'œuvres purement littéraires[1].

[1] Brossette fut l'ami et le correspondant de Boileau et entretint une correspondance suivie avec un grand nombre de gens de lettres. Il a laissé des ouvrages inédits

Digitized by Google

Il avait été même l'un des fondateurs de l'Académie de Lyon. En 1711, parut son « *Histoire abrégée* ou *Éloge historique de la ville de Lyon* », divisée en trois parties. Je copie la préface :

« La première donne une idée de l'état ancien de Lion et de sa grandeur sous la domination des Romains. On y examine diverses conjectures sur la fondation de cette ville. On y représente les principaux monuments qui nous restent de son antiquité, comme les deux tables de bronze sur lesquelles est gravée la harangue de l'Empereur Claude au Sénat, les restes d'un théâtre, d'un amphithéâtre, le tombeau des Deux-Amants, les aqueducs, une inscription taurobolique et plusieurs autres monuments anciens. Dans la seconde partie, l'on représente la grandeur de cette ville sous la domination des rois de France. On y rapporte l'établissement de l'église de Lion ; on y décrit les édifices publics, tant sacrés que profanes, l'établissement des maisons religieuses, les deux grands hôpitaux, la forme du gouvernement de la ville, les juridictions ecclésiastiques et séculières, les privilèges des habitants, les évènements singuliers et remarquables. Enfin la troisième partie embrasse tout ce qui a trait à l'établissement du Consulat, à sa noblesse et à ses prérogatives avec le catalogue de tous les magistrats municipaux depuis 1294 jusqu'à 1595, et celui des prévôts des marchands et des échevins, avec leurs armoiries, depuis 1595 jusqu'en 1726. »

Cet abrégé est une œuvre des plus médiocres, et Pernetti l'a jugée ainsi : « On ne peut la regarder que comme un hommage d'un homme de lettres à sa patrie. » L'archéologue n'a rien à y voir, aussi je ne cite ce livre que pour mémoire.

## GROS DE BOZE

Intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, président trésorier de France au bureau des Finances de la Généralité

non sans valeur. Quand la ville forma sa bibliothèque publique en 1733, à l'hôtel Flèchères il lui céda la sienne dans laquelle se trouvait celle de M. Mazard, frère du célèbre négociant qui légua cent cinquante mille livres à l'hospice de la Charité.

Digitized by Google

de Lyon, garde des médailles du cabinet du Roi, membre de l'Académie française, pensionnaire et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, Claude Gros de Boze, né à Lyon, le 28 janvier 1680, de Jacques Gros, notaire à Lyon et de Marie de Boze, est regardé, à juste titre, comme l'un des savants qui, au dix-huitième siècle, ont rendu le plus de services à la numismatique. Élevé au collège de la Trinité à Lyon, il prononça le discours ou oraison doctorale, le jour de la Saint-Thomas, en 1699. En 1715, il remplaça Fénelon à l'Académie française ; déjà en 1706, quoique âgé de vingt-six ans seulement, il avait été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions ; en 1719, il devint garde des médailles du Roi. On lui doit les quinze premiers volumes des Mémoires de l'Académie des Inscriptions (1717-1740,) et plusieurs savants mémoires. Il fut l'ami et le protecteur de l'abbé Barthélemy.

L'étude de la numismatique eut toutes ses préférences ; en 1704 il publia trois dissertations sur les médailles de Janus et sur le fameux taurobole découvert à Lyon, à Fourvière, dans le jardin de M. Bourgeat. Ce taurobole, on le sait, fut acheté par le Consulat et placé dans le vestibule de l'hôtel de ville. Aujourd'hui on le voit sous les portiques de Palais des Arts.

Claude Gros de Boze avait épousé, en 1732, Philippine-Charlotte Chastre de Cangé, dont il eut trois enfants, morts en bas âge. Lui même succomba le 10 septembre 1753. (V. Pernetti, t. II, p. 370, et *Biog. univ.*)

## LAISNÉ (Antoine)

Lainé (Antoine) est étranger à Lyon, mais il y a demeuré longtemps et s'est occupé aussi de ses monuments anciens. Il naquit à Paris en 1668 et appartenait à une famille noble du pays chartrain. Il fut élève du P. Lignière, confesseur du Roi, qui le mit plus tard en relations avec le P. de Tournemine qui lui inspira le goût de l'étude de l'antiquité et surtout de la numismatique. Son frère aîné était directeur de la Monnaie à Lyon; il l'appela à Lyon et

Digitized by Google

lui céda ses fonctions. Ses travaux furent nombreux et l'Académie qui les appréciait, lui ouvrit ses portes, le 8 janvier 1714. Il s'était formé un riche médailler, mais en quittant Lyon, il eut le courage de s'en séparer, et le vendit à la ville moyennant 3.000 francs de rente viagère sur sa tête et celle de sa femme Françoise-Madeleine Lefèvre, par acte notarié du 26 juin 1733. Cette collection se composait de 7.284 pièces. D'après M. l'abbé Guillon (*Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, 1807, p. 166), il s'y rencontrait une médaille de *Caton*, la seule connue, qui avait fait l'envie de l'ancien gouvernement et du célèbre auteur d'Anacharsis. Cette collection fut réunie à celle que le Consulat formait alors à l'hôtel de ville et qui fut remise en 1765 à celle du Grand Collège de la Trinité. Mais la Révolution y porta sa main; elle vendit pour 17.000 livres les médailles d'or et d'argent de ces deux collections, et ce qui en resta fut cédé en 1810, par la ville, à M. Artaud, qui en enrichit le Musée du Palais Saint-Pierre (V. les notices que j'ai publiées en 1881 sur ces deux médaillers.)

Laisné a beaucoup écrit; je ne citerai ici que ses ouvrages sur l'archéologie :

1° *Explication de l'inscription que l'on a trouvée à Saint-Just, en novembre 1714, sur une table de marbre d'environ un pied en carré (Mémoires de Trévoux*, mai 1715, p. 745-774.) Ce mémoire contient une dissertation sur la formule *sub ascia*, inscrite sur beaucoup de tombeaux.

2° *Réflexions sur les remarques de M. de Valbonnais sur la même inscription (Ibid*, juin, p. 1047.)

3° *Dissertation sur une urne antique (trouvée dans le jardin d'Ainay)*, lue à l'assemblée publique de l'Académie de Lyon, le 27 avril 1728 *(Mém. de Trévoux*, nov. 1728, p. 2021).

*Disquisitio in dissertationem cui titulus est, Tumulus T. Flavii Clementis. M. Illustratus* (Lyon, 1724), cette dissertation est aussi fort curieuse; elle contient la critique de celle que l'abbé de Vichy avait publiée sur le tombeau de Titus Flavius Clemens, martyr. Cette publication est anonyme, mais le président Bouhier a affirmé qu'elle est d'Antoine Laisné.

*Inscriptions sépulcrales découvertes à Lyon sur la montagne Saint-Irénée* (*Mém. de Trévoux*, sept. 1721, p. 1608-22).

Digitized by Google

*Explication d'une médaille singulière de Domitien, présentée à l'Académie de Lyon* (Paris, 1735).

*Dissertation sur les médailles de Commode, frappées en Egypte* (*Mém. de Trévoux*, mai 1737).

*Dissertation sur les quatres déesses, sœurs de Cadmus* (*Mém. de Trévoux*), juillet, 1738.

Antoine Laisné a écrit aussi d'autres dissertations sur des sujets de l'antiquité restées en manuscrits que possède l'Académie de Lyon et que Delandine cite dans son catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon. Ce même antiquaire était aussi poète. Il a écrit en vers latins un *Éloge de Lyon,* imprimé en 1732 sous ce titre : *Lugduni descriptio et encomium*, petit ouvrage disparu et dont Cochard possédait seul un exemplaire, mais le manuscrit est resté, et Delandine l'a inscrit sur son catalogue imprimé des manuscrits de la ville. Il est aujourd'hui dans la Bibliothèque de de l'Académie, dans un recueil factice, sous le n° 52, ayant pour titre général : « *Recueil sur Lyon. M. Poésies sur Lyon.* »

Au bas de ce poème, copié par une main inconnue, se lit la note suivante : « Nota. Antoine Laisné, homme de beaucoup d'esprit et grand antiquaire, était fort lié d'amitié avec M. Perrichon, alors prévost des marchands. Il fit ce petit poëme latin *Encomium Lugduni*, pour faire la cour à son ami, qui dans la suite fit accepter par la ville son magnifique et précieux médailler qui est encore à l'Hôtel-de-Ville. Il lut son poëme à l'Académie de Lyon, dont il était membre. Cet éloge fut imprimé par Degoin sur une demie feuille in-8°. Bien des exemplaires se sont égarés et perdus; on en trouve peu aujourd'hui. » Actuellement cette description ne se retrouve plus, je crois donc devoir la reproduire *in extenso*.

Inclita Lugdunum regni caput esse meretur
  Si modo Parisiis præripiatur honos :
Scindit Azar mediam, Rhodanus latus ambit eorum
  Externa cives ditat uterque penus
Haec a Romuli dâ deducta colonia Planco,
  Per duras tractu temporis acta vices;
Nunc fecunda viris, et tectis aucta supenbis,
  Mitia tranquillis otia rebus agit;
At non cessat iners, aut desidiosa juventus.

Digitized by Google

Fervet ibi vario cuncta labore domus;
Promptius haud alibi tractantur Palladis artes
Dum manus artificis textile format opus,
Serica quis melius disponat et aurea filo?
Unde Triumphanti sit toga picta duci
Sed quid ego hæc tantum! toto commercio mundo
Urbs aperit, cives noscit uterque polus;
Hi patriæ præbent merces orientis opimas,
Hi quas occidui littoris Indus habet.
Sed neque Mercurio soli est addita colendo
Lugdunum, aut reliquis dotibus inde caret:
Non Themis aut pietas absunt, habet utraque templa,
Et certam miseris utraque præstat opem.
Nobilitas cleri titulo præfulget honoris,
Lugduni comitis dicere jure licet
Causidicos ornat doctæ facundia linguæ,
Nec sileam medicos nobile collegium,
Parte alia surgunt augustæ culmina villæ
Communem dicunt civibus esse domum.
Illic quinque viri quibus orbis summa potestas
Ediunt recti nosse tenere modum
Ne sibi quis quæsti fucatis mercibus augmen
Spondeat, atque datam fallere posse fidem
Pondera, mensuras, annonam, strata viarum
Curant, atque urbi stet decor atque salus:
Hic etiam ut renovata suos Academiæ fætus
Edivit, unanimi voce didere locum
Publica nunc nobis Regis data jura sigillo,
Ante hoc privatis res erat ominibus;
Prima quidem regi debetur gratia Musas
Rex amat, et donis præsidioque jovet:
Proxime magnanimus tollat sibi præmia laudis
Prorex, et qui tum prætor in orbi fuit
Cujus ut ingennæ celebrentur carmine dotes,
Primus in officio si pateretur, eram
Virtus prisca viro, doctrina, modestia, candor
Atque hæc cuncta pari cum pietate gradu
Illum inter primos academia censet alumnos
Ni potius princeps audiat, atque pater:
Dein, bis dena sequitur cui quatuor addas
Ut superet sextam cœtus Olympiadem
Horum ego de numero, nostri nec prœnitet illos
Ni mea mens falsis ludit imaginibus.

Digitized by Google

Proximus huic qui nunc urbis moderatur habenas
Prætor athenaeum non minus ipse colit,
Huic adeo inter nos locus est delatus honoris
Quem meritus teneat, possideatque diu
Consilio Eloquioque potens et rebus agendis
Victis, ac magnas natus obire vices :
Ille locum stabilem Musis sedesque quietas
Publica quæ fiat bibliotheca dabit :
Huic quondam venient *Auberti* ex ade camœnæ
Librorum deferent huic sibi quæque penum.
Annuit urbs cœptis, labentia fulmina plaudunt
Mirantur, laudant hospes et indegena
Et forsan majora parat, sed tempora captat
Commoda qua monstrant hanc sibi fata viam
Singula quid memorem? nec possum cuncta referre
Pauca hæc è multis, candide lector, habe
Sic puto magnanimium, nosces ex ungue leonem
Quem proprius spectis, et tibi major erit.

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**LA QUESTION DES GRÈVES SOUS L'ANCIEN RÉGIME. La grève de Lyon en 1744, épisode de l'histoire commerciale et industrielle de la France, par M. Pierre Bonnassieux, archiviste aux Archives nationales. Paris, Berger-Levrault. 1882.**

La question des grèves est une de celles qui préoccupent le plus les économistes et tous les esprits sérieux de notre temps, et elle est aussi l'une des plus délicates. Le législateur a osé l'aborder en 1864; il a cru pouvoir même proclamer alors le grand principe de la liberté du travail et l'inscrire dans une loi; mais le redoutable problème de l'organisation équitable des tâches et de la juste répartition des salaires est encore loin d'être résolu; il n'est de jour encore que les plus graves conflits n'éclatent dans tous les centres industriels, entre le patron et l'ouvrier, et que les publicistes les plus éminents ne cherchent à trouver la solution de cette grande question sociale. M. Pierre Bonnassieux, un des savants archivistes des Archives Nationales, et à qui nous devons déjà le beau livre sur la *Réunion de Lyon à la couronne de France*, a voulu aussi traiter la grave matière des grèves et il l'a fait à un point de vue tout nouveau. Remontant dans le passé, il a cherché s'il a existé des grèves sous l'ancien régime et comment les traitait la jurisprudence alors établie, pensant, avec raison, que de cet aperçu rapide sur les temps antérieurs, on pourrait tirer une conclusion pratique pour l'avenir. Toutefois, les véritables coalitions d'ouvriers ne se sont produites qu'au siècle dernier, parce qu'alors seulement on établit des usines et des manufactures. La plus grave de ces *émotions populaires*, comme on disait alors, eut lieu à Lyon, en 1744, et M. Bonnassieux s'est attaché à la raconter avec le soin le plus minutieux, car elle offre un type excellent de comparaison avec les grèves d'aujourd'hui, et présente, dans son ensemble, une rare réunion de leurs principaux caractères constitutifs. Je voudrais pouvoir suivre M. Bonnassieux dans son récit de ce grand et douloureux drame. La justice fut saisie de l'affaire, elle ne put voir, d'après la législation en vigueur, dans les prétentions et les revendications des ouvriers qu'une *sédition criminelle* et non point l'exercice du droit de la liberté du travail, mais tumultueusement demandé.

La répression fut terrible; si *force resta à la loi*, la royauté usa, à son tour, de sa plus belle prérogative; elle pardonna, comme elle a pardonné tant de fois et trop souvent, peut-être, aux vrais ennemis de l'État.

Digitized by Google

Cette étude des grèves de l'ancien régime et de la vieille jurisprudence sur la matière, sera lue avec le plus vif intérêt, car elle jette un jour tout nouveau sur cette grande question sociale. Le législateur actuel en fera aussi son profit pour la résoudre enfin, au mieux des intérêts des parties en litige ; mais il restera toujours à la justice un grand devoir à remplir, celui de distinguer l'ouvrier honnête et qui souffre, de ces misérables ambitieux qui pour la satisfaction de leur criminelle et basse ambition, exploitent la naïve confiance du vrai travailleur, le jettent sur le pavé, au milieu de toutes les privations, et s'en font un marchepied pour arriver à des situations lucratives auxquelles ils n'auraient jamais pu prétendre par leur nullité et leur paresse. LÉOPOLD NIEPCE.

L'ARBRE DE NOEL, Contes et légendes recueillis par X. MARMIER, illustré de 68 vignettes sur bois, par BERTALL. — Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain.— Lyon, chez tous les libraires.— Prix : 2 fr. 25.

Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu.

M. Xavier Marmier, le charmant conteur, peut à bon droit s'appliquer le mot du fabuliste. De ses longues pérégrinations à travers le monde, il a rapporté bien des souvenirs, bien des légendes. L'*Arbre de Noël*, que vient de publier la librairie Hachette, est un recueil de contes cueillis de ci, de là, par tous pays, tous inspirés par la pensée pieuse qui fait vibrer à l'unisson les cœurs chrétiens en cette sainte nuit de la naissance de l'Enfant-Dieu. Dans tous les lieux où M. Marmier l'a vu célébrer, en Franche-Comté, dans sa patrie, en Islande comme en Amérique, dans les régions du Nord et dans celles du Midi, partout la fête est entourée d'un cortège de traditions touchantes ; partout elle apporte la joie au foyer et elle met un peu d'espérance au fond des cœurs.

Ne déflorons pas par une sèche analyse l'attachante naïveté de ces récits que les petits enfants, pour lesquels ils semblent écrits, ne seront pas seuls à lire. Aussi bien, leur charme exquis, leur tournure pittoresque les recommandent à l'attention de l'homme délicat qui cherche autre chose dans un livre que l'émotion brutale du roman. Qu'il nous soit permis de prouver ce que nous avançons, en mettant sous les yeux des lecteurs une pièce détachée du volume.

### CHANT D'UNE MÈRE PRÈS DU BERCEAU DE SON ENFANT

— Poésie finlandaise —

J'aime à chanter pour mon enfant; je cherche avec joie de douces paroles pour mon petit trésor. Faut-il lui répéter un chant de berceau ou un chant de bergère que ma mère m'apprenait quand elle m'asseyait devant sa quenouille? Je n'étais pas alors plus haute que son rouet; je n'atteignais pas au genou de mon père.

Mais pourquoi redirais-je les chansons de ma grand'mère ou celles de ma mère? J'en ai moi-même composé plusieurs. Sur chaque sentier j'ai trouvé un mot, sur chaque bruyère j'ai pensé à un sujet ; j'ai pris un vers sur chaque branche de la forêt, je les ai recueillis sur chaque buisson.

La gélinotte est belle à voir sur la neige; l'écume de la mer est blanche sur le rivage. Plus beau est mon petit garçon, plus blanc est mon petit amour.

Le Sommeil est à la porte et demande : N'y a-t-il pas ici un doux enfant au maillot, un joli garçon dans son lit?

Viens, heureux sommeil, près de son berceau ; enlace l'enfant, assoupis ses paupières.

Balançons le petit fruit des champs, Berçons la légère feuille des bois. C'est un enfant que je berce; c'est une couchette que je balance.

Digitized by Google

Mais, hélas ! combien celle qui lui a donné le jour sait peu si l'enfant qu'elle berce ainsi sera sa joie dans l'avenir, son soutien dans la vieillesse.

Non, jamais, malheureuse mère, tu n'es sûre d'avoir un soutien dans l'enfant que tu élèves.

Bientôt il sera loin. Il ira ailleurs avec ton espérance. Peut-être la mort s'emparera-t-elle promptement de lui ! Peut-être sera-t-il soldat, exposé au tranchant du sabre, au feu du canon ! Peut-être deviendra-t-il l'esclave des riches !

OKOMA, roman japonais, illustré par F. Régamey, d'après le texte de Takizava-Bakin et les dessins de Chiguenaï. Un beau volume grand in-4 avec 34 aquarelles et têtes de chapitres lettres ornées et culs de lampes tirés en couleur. — Relié en satin, 30 fr. — Paris, E. Plon et Cie éditeurs, 8, rue Garancière. — Lyon, chez les principaux libraires.

Très curieux, très original, le roman japonais que vient de traduire et d'illustrer M. Félix Régamey. Mieux que toutes les descriptions des voyageurs, il nous initie aux mœurs du pays. *Okousa* est le nom de la tendre héroïne de ce récit mouvementé et gai comme ceux de Dumas père, très honnête avec cela, convenant à tous et à toutes, aux jeunes et graves.

L'illustration en est aussi somptueuse qu'on la peut rêver. Le livre, tiré à petit nombre, avec des encres de diverses couleurs, relié en soie à la japonaise, est fleuri de trente-quatre aquarelles d'un charme exquis, ainsi que d'innombrables culs-de-lampe, têtes de chapitres et lettres ornées.

En somme, un nouveau succès pour l'éditeur Plon.

ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION DE MACHINES, par M. Cauthorne Unwin. 1 vol. in-8, 456 p. Prix broché, 7 fr. Paris, Gauthier-Villars, éditeurs, 55, quai des Augustins.

On parle souvent des machines anglaises, et l'éloge de leurs constructions n'est plus à faire. Deux ingénieurs français, MM. Bocquet et Léauté ont eu la bonne pensée de traduire les *Éléments de construction de machines* du savant W. Cauthorne Unwin, professeur de mécanique au collège royal indien des ingénieurs civils. Grâce à cet ouvrage, il nous est donc possible d'étudier les principes exacts qui régissent les dispositions et les proportions des organes de toutes machines, principes trop souvent négligés par nos constructeurs, et sans lesquels on ne saurait arriver à donner une forme convenable aux applications mécaniques. Avec ce volume, l'inventeur qui veut mettre à exécution l'idée qu'il a conçue, peut bientôt se rendre compte de la puissance et de la résistance des matériaux qu'il aura à mettre en œuvre ; il apprendra à donner à chacun des éléments de sa machine les formés économiques et vraies qui lui conviendraient ; il en calculera la force et le rendement, et parviendra ainsi à constituer les différents organes qu'il n'aura plus ensuite qu'à assembler, pour obtenir un tout complet et définitif.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉS SAVANTES

Société d'Économie politique. — *Séance du vendredi* 17 *novembre.* — L'ordre du jour de cette séance était l'étude de la question du *Saint-Gothard*, présentée par M. Cambefort. L'honorable rapporteur, qui possédait parfaitement son sujet, a envisagé sous toutes les faces la question qu'il traitait avec une grande habileté. Passant rapidement en revue le rôle du Saint-Gothard dans les temps anciens, qui a toujours été le lieu d'un passage des plus importants pour réunir le Nord de l'Europe au Midi, il est arrivé à l'étude du nouveau chemin de fer et spécialement à celle du tunnel. M. Cambefort ayant lui-même expérimenté l'un et l'autre a pu nous donner des détails très intéressants sur cette ligne fantastique jetée à travers le chaos des Alpes, qui ne renferme que viaducs, remblais, tranchées, tunnels héliçoïdaux, précipices vertigineux, et qui, enfin, passe le faîte de la montagne par le grand souterrain de 25 kilomètres de long.

Rien à dire au point de vue scientifique et pittoresque, mais *quid* de la question pratique, que rend ce railway aux actionnaires? Malgré les nombreuses subventions des États intéressés, la Compagnie du Gothard n'est point prospère et a éprouvé des déceptions. Forcée d'élever très sensiblement ses tarifs qui croissent à raison de la pente de la voie que les marchandises empruntent, elle a éloigné celles-ci qui préfèrent passer comme jadis par le mont Cenis. Cela revient moins cher, malgré l'augmentation du trajet. Les voyageurs seuls ont intérêt à passer par le Gothard.

Néanmoins il ne faut pas que la France s'endorme et croie que le travail européen lui restera : Le Gothard peut, en abaissant ses tarifs, attirer tout ou presque tout à lui. Il y a donc lieu d'étudier la question du nouveau tunnel français à travers les Alpes pour diminuer la durée du passage opérée aujourd'hui par le mont Cenis.

Plusieurs tracés sont en présence, entre autres, ceux du mont Blanc et du Simplon. Ce dernier ne serait pas exclusivement français. M. Cambefort, aidé en cela par quelques membres de la Société qui lui ont demandé des explications, nous a parfaitement exposé les avantages et les désavantages de chacune de ces

Digitized by Google

futures voies transalpines : le tracé du mont Blanc est entièrement français, et peu long relativement, mais il présente de grandes difficultés du côté italien ; celui du Simplon est italo-suisse et très long, mais les lignes d'accès sont faciles et l'altitude très faible (150 mètres environ de plus que le point culminant de la ligne de Lyon-Montbrison). Bref, cette très intéressante question a été bien traitée et les auditeurs conserveront un bon souvenir de ce rapport.

*Séance du vendredi 1er décembre.* — A raison des rapports importants qui étaient à l'ordre du jour des précédentes séances, on n'avait pu encore procéder au renouvellement du bureau, renouvellement qui a eu lieu en conséquence dans cette réunion. M. le Trésorier Targe a présenté un intéressant rapport sur la situation financière de la Société qui est très bonne, M. le questeur Dumond a rendu compte des résultats du cours d'Économie politique que la Société subventionne à l'École normale de Villefranche, puis on a procédé aux élections. Ont été élus : Présidents, M. Flotard ; vice-président, MM. Aynard, Lilienthal, Permezel, Sabran ; secrétaire général, M. Rougier ; secrétaires, MM. André, Bérard, Chardiny, A. Falcouz, Niepce, V. Pelosse, F. de Saint-Charles et A. Rubellin ; questeur, M. J. Dumond ; trésorier, M. Targe ; bibliothécaire, M. Ozier.

La soirée n'était pas encore terminée ; notre honorable président, M. Flotard, a bien voulu se charger de la clore d'une façon très intéressante, et, dans une causerie pleine d'humour et de sentiment, en même temps que de fines remarques, il nous a exposé l'enseignement économique de l'abbé Noirot dont il a été l'un des zélés disciples. L'abbé Noirot, cet esprit si élevé et si indépendant, ne se contentait pas, dans son cours philosophique au lycée de Lyon d'élever les jeunes intelligences de ses élèves jusqu'aux hauteurs métaphysiques, mais encore il aimait à les promener à travers le vaste champ des connaissances humaines; l'économie politique dans sa plus large acception n'était point oubliée et le professeur savait parfaitement la rattacher aux divers effets engendrés par les nécessités intellectuelles ou matérielles de l'homme. Ses idées économiques étaient larges, modérées, non exclusives, et savaient se plier aux nécessités du temps et des lieux. Comme, dans le reste de son enseignement, l'abbé Noirot aimait moins à enseigner et à prouver par ses paroles et ses déductions personnelles qu'à interroger ses élèves, guider leur raisonnement et leur faire découvrir la vérité, cette vérité qui semble se cacher à mesure que la poursuite devient plus âpre, plus difficile avec les faibles moyens dont dispose dans ce monde la pauvre intelligence humaine.

On s'est séparé à dix heures passées, chacun emportant un fidèle tableau de l'enseignement de M. Noirot dont un des élèves les plus assidus avait su rappeler avec attendrissement et vérité les préceptes et les excellents conseils.

Valentin Pelosse.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 6 décembre* 1882. — Présidence de M. Beauverie, président. — M. Bleton com-

Digitized by Google

munique une étude sur l'*E muet*. Cette voyelle, observe l'orateur, est propre à la langue française où elle tient une grande place. Mais sa prononciation est très variable suivant les provinces. Les Lyonnais élident les *e* muets dans le corps des mots, de même qu'ils font brèves les diphtongues et les nasales. Au contraire, ils appuient sur les finales à forme féminine et accentuent *l'è*, afin de soutenir les syllabes muettes.

Aujourd'hui *l'è* muet n'est plus qu'une syllabe morte, car il ne figure dans le corps d'aucun des mots nouveaux que forme le français.

M. Beauverie donne lecture de plusieurs sonnets mythologiques.

*Séance du* 20 *décembre* 1882. — Présidence de M. Beauverie. — M. George est inscrit, sur sa demande, au nombre des membres honoraires.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau, sont nommés : Président, M. Vettard ; vice-président, M. Salomon de la Chapelle ; secrétaire, M. Dissard ; secrétaire-adjoint, M. de Milloué ; trésorier, M. Pallias ; bibliothécaire-archiviste, M. Vachez.

Sont nommés membres du comité de publication, MM. Guigue, Guimet, baron Raverat et Vachez.

Sur un rapport présenté par M. l'abbé Condamin, M. Joseph Rey est nommé membre titulaire.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE

5 Décembre. — Mme Lacène, belle-sœur de M. Camille Jordan, meurt à Ecully, âgée de cent quatre ans.

11 Décembre — Rentrée de la conférence des avocats stagiaires. M. Fromentin de Saint-Charles prononce le discours d'usage.

16 Décembre. — M. Francisque Jandin est élu président du tribunal de commerce.

17 Décembre. — M. Xavier Lançon, avocat, fait au Casino une conférence sur la langue française, son passé et son avenir.

25 Décembre. — Premier numéro du *Zig-Zag*.

27 Décembre et jours suivants. — Crue considérable des deux rivières. Le Rhône atteint son maximum le 29 à dix heures du soir, heure à laquelle il marque 5,75 au-dessus de l'étiage.

28 Décembre. — La Chambre syndicale des agents de change nomme M. Steiner-Pons syndic.

30 Décembre. — Premier numéro du *Guignol*, satirique, illustré.

31 Décembre. — Premier numéro de la *Chronique Lyonnaise*.

— Élection législative dans la deuxième circonscription de Lyon. Bal ottage.

— La Saône continue à monter.

— Mort de M. Gambetta, député de la Seine.

## SPECTACLES ET CONCERTS

Le mois qui vient de s'écouler a été remarquablement pauvre en délassements artistiques de toute espèce. D'ailleurs, en fermant à l'opéra les théâtres subventionnés, nos édiles nous ont, du même coup, forcés à renoncer à toute audition musicale sérieuse, lyrique ou symphonique.

C'est ainsi que, faute de chœur et d'orchestre convenables, Bellecour a vu échouer assez tristement sa tentative de représentations d'opéra italien. Ce n'est pas que l'administration n'eût pu obtenir, au prix de quelques sacrifices, une exécution plus soignée. Les recettes eussent largement couvert des dépenses intelligemment ordonnées.

M. Dufourt qui possède une vraie *Mascotte*, arrive aujourd'hui avec elle à la

Digitized by Google

cinquantième représentation, en encaissant des recettes déraisonnables, et les *Mousquetaires* ne paraissent pas destinés à un moindre succès.

A voir ainsi chaque soir les Célestins bondés de spectateurs, on est effrayé du nombre excessif des amateurs d'opérette ; mais ce qui doit consoler les moralistes, c'est de voir combien peu prêtent quelque attention au spectacle.

« Vous êtes bien à plaindre, disait-on à Luigini, de faire chaque soir de si méchante musique. — C'est vrai, répondit l'excellent maëstro, mais je l'écoute si peu... »

En revanche, les *Exilés*, et *Patrie*, de Sardou, n'ont guère rempli les feuilles de location du Grand-Théâtre, et ce n'est pas dommage. Il serait bien malheureux pour le public que les directeurs continuassent à faire le maximum, en maintenant pendant un mois la même affiche. Ces choses-là ne réussissent qu'aux Célestins, et là encore faut-il une *Mascotte*?

Il y a quelques jours, la Société de la Sainte-Cécile, que dirige M. Reuchsel, nous conviait à une audition des plus intéressantes.

*La Mer*, ode de M. Joncières, figurait dans le programme et a été exécutée sous la direction de l'auteur. La meilleure partie de cette symphonie est incontestablement le prélude instrumental, *le Calme*. Cette partie contient du commencement à la fin une pédale à la dominante du plus heureux effet. *La Tempête* obligée de cette ode descriptive est traitée avec une sage réserve et une louable sobriété.

On a moins apprécié *la Fille de Jaïre*, de Mme de Grandval, qui a été trouvée un peu longue par quelques-uns.

En tout cas, l'interprétation a été fort convenable et témoigne des progrès incessants de la jeune Société. Ces excellents résultats font le plus grand honneur à son habile directeur, M. Reuchsel, dont les tentatives artistiques ne sauraient être trop encouragées.

La *Vierge*, légende lyrique en quatre parties, de Massenet, sera donnée au second concert de la Sainte-Cécile, le 25 février, avec le concours de l'auteur.

Les rôles seront tenus par Mmes Mauvernay, des B., Guillaume, Lucas, Mlle B., MM. Michel et de Nolly.

M. Holtzem dirigera les chœurs invisibles, composés d'un groupe d'enfants formés exprès pour cette circonstance, par M. Reuchsel. Le nombre total des voix sera de 160 et l'orchestre comprendra 70 instrumentistes.

Vu la dimension de la salle où les concerts ont lieu, le conseil de la Sainte-Cécile a décidé de faire une nouvelle émission de cent cartes d'abonnement. On pourra s'en procurer chez les marchands de musique.

On nous annonce la prochaine reprise des séances de la Société de musique classique, dont tout le monde a entendu les excellents quatuors, quintettes, septuors, etc. Cette nouvelle nous promet quelques agréables matinées pour nos dimanches d'hiver.

X.

*L'administrateur-gérant :*
F. PITRAT.

LYON. IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4.

Digitized by Google

# SONNET

## PÊCHANT A LA LIGNE

Bruit endormeur de l'eau, silence de la grève,
Fixité du regard tendu vers l'hameçon,
Tout s'y prêtant, j'avais dans l'esprit le soupçon
D'un ruisseau fantastique où je pêchais un rêve.

Voici qu'entre deux eaux, glissant comme un poisson,
Se dessine le corps d'une belle enfant d'Ève ;
Sous ses longs cheveux noirs que la vague soulève
Elle sourit, mais triste à donner le frisson.

« Pauvre Anna ! soupirai-je, amoureuse ennuyée,
Depuis tantôt dix ans qu'ici tu t'es noyée,
Tu me trouves bien lent à mourir après toi !

J'arrive ! ouvre tes bras, chère qui me fais signe ! »
— Mais tirez donc ! me crie un pêcheur près de moi :
Vous tenez une anguille au bout de votre ligne.

JOSÉPHIN SOULARY.



Digitized by Google

LE

# CARCABEAU DU PÉAGE DE GIVORS

XI Ie-XIVe SIÈCLES

---

L'institution des péages remonte à une assez haute antiquité ; on les trouve chez les Romains comme dans tout le cours du moyen âge et de nos jours encore. Les revenus en provenant étaient affectés à l'entretien des routes, des ponts, des canaux ; mais avec la période féodale, beaucoup devinrent de propriétés publiques propriétés particulières ; on les tenait même à fief. Dès lors, routes, ponts, canaux, rien n'est entretenu qu'au bon plaisir du seigneur ; les vieux documents contiennent mainte plainte des populations à ce sujet, tout était impraticable et l'on payait quand même.

Le tarif du péage, écrit d'ordinaire en grosses lettres et dans le dialecte parlé dans le pays, était affiché bien en vue, c'est ce qu'on appelait pancarte ou carcabeau. Ce tarif devenant illisible était recopié textuellement, ce qui fait qu'en 1375 environ, on nous donne le carcabeau du péage de Givors tel qu'il était en 1225. Mais une foule d'erreurs se sont glissées dans ces copies : le scribe lit parfois mal, de là des formes baroques qui peuvent embarrasser, quelquefois une source de chicane entre marchands et péagers, comme le raconte Aubret dans son *Histoire de Dombes*. Néanmoins, un texte en langue vulgaire du treizième siècle, bien qu'il ne soit qu'une copie du quatorzième, offre toujours un assez grand intérêt pour les philologues.

Digitized by Google

Nous publions donc ce petit document à titre de curiosité philologique, pensant que tous les Lyonnais seront, comme nous, heureux de connaître la langue de leurs aïeux.

Outre le tarif du péage, le manuscrit d'où il a été tiré renferme une liste des préposés chargés de le lever de 1225 à 1375. Comme dans cette liste nous trouvons un certain nombre de noms de familles lyonnaises, nous n'avons point cru devoir les séparer de la suite.

Peut-être trouverait-on encore quelque autre intérêt à ce document, soit pour l'histoire du commerce et de l'industrie, soit pour l'étude de quelque coutume locale ; mais ce n'est que joint à d'autres qu'il pourra servir de base à des travaux de valeur réelle.

Le péage de Givors fut concédé à l'archevêque de Lyon, Renaud de Forez, en 1208, par lettres de Philippe-Auguste ; on a signalé plusieurs fois des copies de cet acte, mais l'original n'était point connu ; nous l'avons retrouvé dans les archives départementales du Rhône, fonds de Saint-Jean, armoire Gad, vol. 46, n° 1, et croyons devoir le publier, tout acte remontant à cette période ayant bien son intérêt. En voici le texte :

*In nomine sancte et individue Trinitatis. Amen. Ph., Dei gracia Francorum rex, noverint universi presentes pariter et futuri quod nos karissimo consanguineo et fideli nostro Ranaldo, Lugdunensi archiepiscopo, et per eum ecclesie Lugdunensi, considerantes ejus devotionem et fidelitatem, quam nobis semper exhibuit, concedimus in perpetuum in castro de Gicore, tam per terram quam per aquas, pedagium in magna chargia duodecim denarios fortes, et in mediocri sex denarios fortes similiter. Quod ut perpetuum robur obtineat, sigilli nostri auctoritate et regii nominis karactere inferius annotato, presentem paginam confirmamus. Actum apud Compendium, anno Domini* M° CC° *octavo, regni vero nostri anno vicesimo nono, astantibus in palacio nostro quorum nomina supposita sunt et signa.*

*Dapifero nullo. S. Guidonis, buticularii, S. Mathei, camerarii. S. Droconis, constabularis. Data vacante* (Monogramme) *cancellaria per manum fratris Garini* [1].

GEORGES GUIGUE.

Ce sunt les choses qui doyvent poyages el chastel de Givort, passans par ledit lue de Givort et de la Chance, tam par terra *que* par eygui; lequal piage levet à Givort Pieros Servos, l'an mil IIcXXV, et à la Chance celluy an levet Guillerme Cot, et lo leveront par l'espasse de XXI an sen nulla contredicion de negun.

[1] A cette pièce est encore appendu un fragment du sceau de majesté sur lac de soie

246295A
Digitized by Google

L'an mil CC XLVI, levet ledit piage à Givort par terra et par eygui Johans Malliars, et à la Chance Bernardons, par la manere qui s'ensiet en se rolle, sen nulla contradicion lo leveron par l'epasse de XXV ans.

L'an mill CC LXXI, levet ledit piage de Givort par terra et par eyga ledit Pieros Servos, et à la Chance Perrones Bernars, et lo leveront par le temps de XXV ans, sen nulla contradicion, en la maneri qui s'ensiet el dit rolle.

L'an mil CC IIII$^{XX}$ et XVI, levet ledit piage de Givort par terra et par eyga Viales Davis, et à la Chance le dessus dis Bernardons, et le leveront sen nulla contradicion par la manière qui s'ensiet et par l'epassio de XV ans.

L'an mil CCC et XI, levet ledit piage de Givort par terra et par ayga Stevenons Bellos de Lion et Guilliermons Forners de Lion, et à la Chance Guigos de la Chance par la maneri qui s'ensiet, sen nulla contradicion, et lo leveron par l'epassio de X ans.

L'an mil CCC XXI, levet le piage de Givort par terra et par eyga Guillerme Madiners par Michalet Pansus de Lion et Franchonen de Livron, compaignon, et à la Chance le dis Perones Bernars, et lo leveront en la maneri qui s'ensiet sen nulla contradicion par l'epassiot de VI ans.

L'an mil CCC XXVII, levet le piage de Givort par terra et par eyga Johanes Guienes et Guillerme Madiners, et à la Chance le dis Bernardons, et lo leveront sen nulla contradicion par le temps de XII ans.

L'an mil CCC XXXIX levet ledit piage de Givort par terra et par eyga Stevenon Bellos et Johannes Guienes, et à la Chance Guigos de la Chance, et lo leveront sen nulla contradicion, en la maneri qui s'ensiet, par l'epassio de VI ans.

L'an mil CCC XLV, levet le piage à Givort par terra et par eyga Michales Pansus, Franchonens de Livron et Girins Sauners, et à la Chance Bernardons, et lo leveront sen nulla contradicion par le temps de VI ans.

L'an mil CCC LI, levet ledit piage de Givort par terra et par eyga Johannes Guienes, Guigos de la Chance et Guillerme de la Chance, et à la Chance Bernardons, et lo leveront sen nulla contradicion par l'epassio de IIII ans.

L'an mil CCC LV, levet ledit piage de Givort par terra et par eygui Franceys Pacaus de Lion et Girins Saunes, et à Chance Bernars Videx, et le leveront sen nulla contradicion, ensi come s'ensiet, par l'espassio de IIII ans.

L'an mil CCC LIX, levet ledit piage de Givort par terra et par eygui Humbers de la Chance et Hugonins Bachares et Jaquemens Guichert, et à la Chance Martins de Plantaneys, et lo leveront, ensi come s'ensiet, sen nulla contradicion, par le temps de III ans.

L'an mil CCC LXII, leve à Givort le piage par terra et par eygui Franceys Pacaus et Guillies Marchis, et à la Chance Bernars Videx, et lo leveront sen nulla contradicion par l'épassio de IIII ans.

Digitized by Google

L'an mil CCC LXVI, levet ledit piage de Givort par terra et par eygui Franceys Pacaus et Girins Sauners, et à la Chance Martins Barnardons s'en nulle contradicion, ensi come s'ensiet, par l'epassiot de III ans.

L'an mil CCC LXIX levet le piage de Givort par terra et par eygui Franceys Pacaus et Guillios Marchis, et à Chance Martin de Plantaneys, et lo leveront sen nulla contradicion par lo temps de II ans.

L'an mil CCC LXXI, levet ledit piage de Givort par terra et par eygui Girins Sauners, et à la Chance Margarita de Plantaneys, et lo leveront sen nulla contradicion, en la maneri qui s'ensiet, par l'epassiot de II ans.

L'an mil CCC LXXIII, levet ledit piage de Givort par terre et par eygui Jehans Jacos de Lion, et à la Chance li dicta Margarita de Plantaneys, et le leveront sen nulla contradicion, en la maneri qui s'ensiet, par le temps de II ans.

L'an mil CCC LXXV, levet ledit piage à Givort par terra et par eygui Guillios Marchis et Gonins Vacheret et Girins Sauners, et à la Chance et de present lievent et tignent en la maneri qui s'ensiet en set rolle.

| | |
|---|---|
| Premerement deit una summa de sal passans pour eygui. . . . . | VI deniers fors bons. |
| Item deit ung marchans et ung victuries menant sal par eygui par ung an, deit l'una saint Johan jusque à l'autre el dit chatel de Givort. . . . . | I lariers de sal por Ia veys. |
| Item deit una chargi de roba et de draups . . . . | II sos fors bons. |
| Item deit par dimy chargi de roba. . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit chargi de borras . . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bon. |
| Item deit una chargi de teyles . . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit chargi de cordalli. . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit chargi de cotthon. . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit chargi de borra. . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit charge de potz d'estaing. . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit chargi de IIII'z quintaulx de escuelles de plautro. . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item chargi de oules de cuvro. . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit chargi de gingibro et de peyvro . . . . | II sos fors bons. |
| Item dimy chargi . . . . . | XII den. fors bons. |

Digitized by Google

Item deit chargi de canella et de giroffio. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de saffran . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de cumin. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de ris. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi d'amandoles. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de figues. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de raysins . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi d'avilliannes . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de confictura . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit par millier d'arens. . . . . XII den. fors bons.
Item dimy millier. . . . . VI den. fors bons.
Item deit millier de rigos. . . . . VI den. fors bons.
Item demy millier. . . . . III den. fors bons.
Item deit chargé d'anguilles sallés. . . . . XII den. fors bons.
Item dimy chargi . . . . . VI den. fors bons.
Item deit chargi de moios salas. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de graspeys . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de covro. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item dimy chargi d'estaing . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de metayl de pextro . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de fert par eygui. . . . . XII den. fors bons.
Item dimy chargi . . . . . VI den fors bons.
Item deit chargi d'aqier . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit chargi de sains. . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit ung ballons de metayl d'or. . . . . XXV livres de fors bons.
Item par dimy ballon del dit metayl. . . . . XII liv. den. de fors bons.
Item deit par ung ballon de metayl d'argent. . . . X livres fors bons.
Item par dimy chargi del dit metayl . . . . . V livres fors bons.

Digitized by Google

Item par una chargi de noyex . . . . . II sos fors bons.
Item par dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item par una chargi de noys . . . . . XII den. fors bons.
Item par dimy chargi. . . . . VI den. fors bons.
Item deit par chargi d'oilo . . . . . II sos fors bons.
Item par dimy chargi. . . . . XII den, fors bons.
Item par chargi d'oilo d'oliva. . . . . II sos fors bons.
Item par dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item par ana de froment . . . . . VIII den. fors bons.
Item par dimy ana. . . . . IIII den. fors bons.
Item par ana de segla. . . . . VI den. fors bons.
Item par dimy ana. . . . . III den. fors bons.
Item par ana d'orjo . . . . . IIII den. fors bons.
Item par dimy ana. . . . . II den. fors bons.
Item par ana d'aveyna . . . . . IIII den. fors bons.
Item par ana de mil . . . . . III den. fors bons.
Item par ana de cheneva . . . . . III den. fors bons.
Item par benna de chastagnies. . . . . II den. fors bons.
Item deit ung paniers de peyson. . . . . XII den. fors bons.
Item deit una buctiqua de peysson. . . . . V sos de fors bons.
Item deit ung enchastro de peysson . . . . . II sos de fors bons.
Item deit ung bachuel de peysson . . . . . XII den. fors bons.
Item deit ung mueys de vin de V annés et ung barral lo mueys, monteys au dessendens.. . . . . VI den. fors bons.
Item deit ung mueys de vin de la summa dessus dicta aux gentilx homes de Givort. . . . . VIII den. fors bons et treys quarteyrons de peyvro.
Item deit tous marchians par eygui et par terra de qualque marchandi qu'il meney II meys de l'an par fieri. . . . . IIII den. fors bons.
Item deit una charra de duelles de veisselx et bosses. II sos fors bons.
Item par dimy charra. . . . . XII den. fors bons.
Item deit una charra de cerclos. . . . . II sos de fors bons.
Item par dimy charra. . . . . XII den. fors bons.
Item deit par una tina de la tenur de XXV anneys. . VI den. fors bons.
Item deyvont IIII tines de XXV aneys. . . . . VI den. fors bons.
Item deit una bossy au veissel de XXV at XXX anneys. . VI den. fors bons.
Item deit una bossi de VI anneys et dey iqui en sus, tant petita que grans. . . . . II den. fors bons.
Item deit ung molin sus eygui . . . . . XV sos de fors bons.
Item deit ung naveys de XXIIII teyses. . . . . XV sos de fors bons.
Item deit ung naveys de XVIII teyses. . . . . X sos de fors bons.

Digitized by Google

Item deit ung navevs voyans de XII teyses . . . . V sos de fors bons.
Item deit ung naviotz de pécheur. . . . . II sos de fors bons.
Item deit ung rasel de fusta, par chascuna pieci que ung hons non puet gitar en terra . . . . . XII den. fors bons.
Item fustz de lances . . . . . la XIIIe.
Item par XIIes petites pièces appellés bigues par I ayso. XII den. fors bons.
Item deit ung tras de sapin de XXIIII teyses. . . . . XV sos fors bons.
Item deit ung veylliers de mar garnis d'entenes et de carras . . . . . XXV livres de fors bons.
Item deit ana de peys roybos. . . . . II sos de fors bons.
Item par dimy ana. . . . . XII den. fors bons.
Item deit ana de peys blans. . . . . II sos de fors bons.
Item par dimy ana. . . . . XII den. fors bons.
Item deit ana de faves. . . . . XII den. fors bons.
Item par dimy ana. . . . . VI den. fors bons.
Item deit ana de lintillies. . . . . VI den. fors bons.
Item deit ana de vesses. . . . . VI den. fors bons.
Item deit chargi de fromajos de forma . . . . . II sos fors bons.
Item dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit chasque dozeina de fromajos de cleions. . I fromajo.
Item deit par millier de ves. . . . . VI den. fors bons.
Item deit par XIIe de pollalli. . . . . III den. fors bons.
Item deit par dozeyna d'oyes . . . . . VI den. fors bons.
Item deit una chargi de mangos de boys appella brussins de Ve la chargi . . . . . II sos de fors bons.
Item par dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.
Item deit par chargi de pignos de boys et d'autra fusta . . . . . II sos de fors bons.
Item par dimy chargi . . . . . XII den. fors bons.
Item deit par chargi de merceri . . . . . II sos fors bons.
Item rar dimy chargi. . . . . XII den. fors bons.

Faicta collacion de ces presens rollo à l'original, est ensi par copie ; le taus originaulz est seignia de Jo. de Bornue, Thom. Sauner, mosse Jo. Vier, mosse Ste. de Villeta et de mosse Ste. de Fontannes, notayres public say en arrere.

*Ce sunt les choses qui deviont el dit chastel de Givort poyage, qui passunt par terra tam a Givort que a la Chance.*

Et premerement deit una besti chargia de sal. . . VI den. fors bons.
Item una besti chargia de drapx. . . . . XII den. fors bons.
Item una besti chargia de toylles. . . . . XII den. fors bons.
Item una beste chargia de chenevo. . . . . XII den. fors bons.

Digitized by Google

Item una besti chargia de borras . . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de cordally.. . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de cocton . . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de gingibro et de peyvro . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de girofflo et de canella. . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de saffran . . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de ris. . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de amandoles. . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de cumin . . . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de fies . . . . . vi den. fors bons.
Item una besti chargia de raysins . . . . . vi den. fors bons.
Item duit una besti chargia de froment . . . . . viii den. fors bons.
Item una besti chargia de segla. . . . . vi den. fors bons.
Item una besti chargia d'orjo . . . . . iiii den. fors bons.
Item deit una besti chargia de mangos de boys. . . xii den. fors bons.
Item deit una besti chargia d'aveyna. . . . . iiii den. fors bons.
Item deit una besti chargia de meil . . . . . iii den. fors bons.
Item besti chargia de chanava . . . . . iii den. fors bons.
Item deit una besti chargia de fromajos de forma. . xii den. fors bons.
Item deit dozeyna de fromajos de cloan.. . . . . i fromajo.
Item deit una besti chargia de hues . . . . . vi den. fors. bons.
Item deit una besti chargia de pollally. . . . . vi den. fors bons.
Item deit una besti chargia de sarvagina. . . . . vi den. fors bons.
Item deit una besti chargia d'oules de couvro. . . . xii den. fors bons.
Item deit una besti chargia de pers de erans. . . . xii den. fors bons.
Item besti chargia de conches, bassins et lavours. . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de metayl de couvro. . . . xii den. fors bons.
Item una besti chargia de cerclos . . . . . vi den. fors bons.
Item deit ung chivaus de pris . . . . . v sos de fors bons.
Item deit i chivaus appella corser de menur pris. . ii sos vi den. fors bons.
Item polleyns joynos de meneur pris . . . . . xii den. fors bons.
Item deit ung marchans de son roncin qu'il chavauche. iiii den. fors bons.
Item deit besti voyanta qui ne mene ren de marchandise iiii den. fors bons.
Item deit ung anos chargies de drapx. . . . . viii den. fors bons.
Item deit ung anos qui meyne teylles . . . . . viii den. fors bons.
Item deit anos qui meyne sausa et autres espicesses. . viii den. fors bons.
Item deit anos qui meyne peyrs. . . . . viii den. fors bons.
Item deit ung anos qut meyne aulles au autre bactalles. viii den. fors bons.
Item deit ung buef tant petit *que* grans . . . . . ii den. fors bons.
Item deit una vachi tant grant *que* petita. . . . . ii den. fors bons.
Item deit ung puers tant petit *que* grans . . . . . i den. fors bons.
Item deit ung mouthon . . . . . i den. fors bons.
Item deit una feya. . . . . i den. fort bons.
Item deit ung agniex . . . . . i meylli fort.

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| Item deit una chevra . . . . . | I den. fort bon. |
| Item deit ung chavrot. . . . . | I meylli fort. |
| Item deit una chargi de roba sus ung chart . . . . | II sos de fors bons. |
| Item deit ung chars voyans a IIII^es rues. . . . . | V sos de fors bons. |
| Item deit una charret chargia de drapp . . . . . | II sos de fors bons. |
| Item deit una charreta chargia de oulles. . . . . | II sos de fors bons. |
| Item deit una charreta chargia de conches et de autra marchandise . . . . . | II sos de fors bons. |
| Item deit una chargi de mangos de boys sus una charreta. . . . . | XII den. fors bons |
| Item deit una chargi de pignos de boys sus una charreta. . . . . | XII den. fors bons. |
| Item deit una charreta voyanta. . . . . | II sos de fors bons. |
| Item deit ung juefz. . . . . | V sos de fors bons au la colla. |

Faicta collacion de ces présens rollo à l'original, et est ensi par copi; le taus originauls est seignia de Jo. de Bornue, notayre say en arere, et Thom. Sauner, notayre, et de mosse Jo. Vier, mosse Ste. de Villeta et de mosse Ste. de Fontan., say en arere notayres publicz.

*(Archives du Rhône, armoire Gad, volume 46, pièce n° 2.)*

Digitized by Google

# DOCUMENT INÉDIT

SUR

# LES GUERRES DE LA LIGUE

## EN LYONNAIS ET EN FOREZ

---

**Extrait des actes consulaires de la ville de Lyon**

**— 1590 —**

---

La ville de Lyon se déclara définitivement pour la Ligue le 24 février 1589. Une assemblée générale des notables fut alors convoquée à l'hôtel de ville, en présence des échevins. La prise d'armes y fut décidée, et on arrêta immédiatement les premières mesures commandées par les circonstances. Le commandement de l'armée fut confié à Henry de Savoie, marquis de Saint-Sorlin. La plupart des gentilshommes influents du Lyonnais, du Forez et des provinces voisines, donna son adhésion à l'insurrection lyonnaise. Parmi ceux qui ne l'approuvèrent pas, et qui organisèrent la résistance, on remarque principalement, pour la part active qu'ils y prirent: Bertrand d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux; Aymar de Saint-Priest, seigneur de Saint-Étienne; Alexandre de Capponi, seigneur-de Feugerolles et Roche-la-Molière (connu alors sous le nom de Monsieur d'Ambérieu, parce que son père Laurent fut seigneur d'Ambérieu-en-Dombes); Guillaume de Gadagne, seigneur de Bouthéon; ainsi que les Maugiron, seigneurs d'Ampuy; les Bron, seigneurs de la Liègue; les Rostaing de Veauchette, etc. Aussi la municipalité lyonnaise ordonna-t-elle de faire en sorte de prendre et détruire leurs

Digitized by Google

châteaux ; devant conserver, cependant, ceux dont l'occupation pourrait être utile, en y mettant garnison, pour maintenir la contrée au pouvoir des ligueurs. Le document ci-après fera connaître les instructions qui furent données à ce sujet, et les noms de ceux auxquels leur exécution fut confiée :

« Mémoyres et instructions baillées par Messieurs les consulz-eschevins[1] de la ville de Lyon, à Messieurs Prost et Charbonnier, leurs coeschevins[2] ».

Messieurs Prost et Charbonnier estans en l'armée se tiendront tousiours près la personne de Monseigneur le marquis [de St.-Şorlin] [3].

L'accourageront et eschorteront, attendu que c'est son premier voyage et sa première entreprinse, de tascher à en rapporter honneur pour sa personne et contantement pour les habitans de cette ville et de tout son gouvernement, qui ont toute leur espérance sur luy.

Se souvenir que les ennemys ne s'atachent seulement à ceulx de cette ville et au païs, mais en particullier à Messeigneurs ses frères et à luy, leur voulant voller ce gouvernement, que Dieu, natière le feu Roy, et le commung consentement de tout le païs leur a offert, qui le doibt rendre d'aultant plus jaloux et curieulx de le conserver.

Se présenteront à tous les conseils qui se tiendront, y prendront rang et séance comme consulz et députez de la ville, capitalle de ce gouvernement.

Et parce qu'ilz sçavent particullièrement ceulx, soit de la noblesse, des finances ou du tiers estat, d'où l'on se doibt fier ou defier, ne leur en sera dict aultre chose de particullier ; mais seulement ilz seront advertys d'observer leurs actions, leurs conseilz et leurs advis et empescher que par des expédientz à leur accoustumée, ilz ne rompent les desseings et propositions qui se feront pour le bien commung de la province.

Ilz doneront ordre qui la commission qui a esté expédiée au cappitaine Fontenay, pour Montagny, soit exécutée de façon qu'il n'y fault plus revenir.

A Saincte-Colombe, verront de faire rompre le pont, prendre la tour, l'avitailler, et y laisser homme de commandement, duquel on se puisse asseurer, avec le nombre de soldatz que sera requis.

A Coindrieu, feront desmanteller la ville, et seulement mettre garde dans le chasteau commandé par aultres que les de Villardz, qui ont trahy ledict chasteau et faict leurs affaires.

Passans de Vienne à Coindrieu, feront ruyner Ampuy appartenant aux Maugirons.

De là procureront que l'armée aille à St-Sauveur pour asseurer ladicte place ; et si l'on pouvoit passer jusques à Annonay, et que on le peult emporter, ce serait un grand bien pour nous.

Après venant en Forestz, tiendront la main que Riverie soit desmantellé ; la

Digitized by Google

maison de la Liègue ruynée pour luy oster sa retraicte en ce gouvernement et le renvoier en Vivarais, puis qu'il nous a manqué de foy et de parolle.

Procureront de faire ruyner le chasteau de Fogerolles appartenant à Ambérieu, la maison du sieur de Chenerailles, celle du cappitaine Veauchette et le chasteau de Bothéon; et si l'on pouvoit amener, en cette vilie, la femme et les filles dudict sieur de Bothéon, ce seroit le vray moien de rompre la violence de ses desseings.

Puis, l'armée passant à Charlieu, procureront que le chasteau de Saillans ne soit oublié.

Et en tout ce que dessus seront roides et ne se laisseront gaigner aux persuasions de ceulx, lesquelz préférans leur intérest particullier, l'intelligence qu'ilz peuvent avoir avec les ennemys à la parcelle ou le degré de parcelle au général vouldront empescher ce que dessus.

Et doneront souvent advis au consulat du succès de leur voyage et des difficultés qui s'y présenteront, aux fins que on les puisse résouldre.

Nota. — Ces instructions ne portent point de date: elles sont transcrites sur le registre des actes consulaires, entre les procès-verbaux des séances des 18-19 avril 1590.

Note n° 1.

Le Consulat de la ville de Lyon a eu, on le sait, trois formes différentes. Ces magistrats municipaux furent nommés d'abord *Gardiateurs*. Guy de la Mure et Barthélemy Chevrier ont encore cette qualité au syndicat de l'an 1294 (on appelait ainsi l'acte de nomination des membres de la municipalité). Mais, dans les syndicats suivants, on commence à leur donner celle de *Consuls gouverneurs* et *Recteurs de la communauté de Lyon*, jusqu'à l'an 1414 qu'on leur donne celle de *conseillers pour gouverner la police et faits communs de la ville*. Puis, en 1566, ils reçurent la qualification de *conseillers-échevins* et de *consuls-échevins*, jusqu'en décembre 1595 qu'un édit du roi Henri IV réduisit le nombre de 12 conseillers de ville à un *Prévôt des marchands* et *quatre échevins*, à l'exemple de la ville de Paris.

Voir le P. Menestrier. Éloge historique de la ville de Lyon.

Note n° 2.

Les consuls échevins de Lyon étaient, en l'année 1590 :

Louis Prost.

Jean Yvernongeau, dit de Tolose.

Digitized by Google

ANTOINE TESTE.
FRANÇOIS PLATET.
JEAN CHARBONNIER.
ANTOINE CHARRIER.
JACQUES D'AVEINE.
NICOLAS DE CHAPONAY.
MICHEL DE PURES.
JEAN DE L'AIGUE.
CLAUDE POCULOT (onze).

Voici quelques détails sur les familles, ou sur la situation de ces magistrats consulaires qui acquirent la noblesse héréditaire par le seul fait de leur élection, en vertu de l'édit du roi Charles VIII, daté du mois de décembre 1495 :

1° LOUIS PROST, marchand, fut taxé à 15 livres dans le *Roolle de la cotisation des manants* (du latins *manens*) *habitants*, etc., de l'année 1571. Sa famille, plusieurs fois consulaire depuis, a donné, en outre, trois procureurs généraux de la ville.

*Armes :* De gueules à deux chevrons d'or, au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'or.

2° JEAN HYVERNONGEAU, était de la même famille que Hiérôme Yvernongeau, libraire (syndicat de 1575) ; le même, sans doute, qui fut taxé à 14 livres comme marchand papetier (*Roolle de la cotisation* de 1571).

*Armes :* De sinople à trois grillets d'or; au chef d'argent chargé de trois tourteaux de gueules.

3° ANTOINE TESTE, dont la famille a pour auteur Michel Teste, l'un des épiciers qui signèrent les ordonnances du *Garbeau*, ou *Grabelage*, le 3 avril 1519 (on appelait ainsi le droit prélevé sur les marchandises envoyées de Marseille dans le Levant). Antoine Teste était veloutier (syndicat de 1554) ou marchand de draps de soie (dénombrement de 1587). Famille plusieurs fois consulaire.

*Armes :* D'azur à l'etoile abaissée d'or, sommée de trois têtes d'argent ceinées d'or.

4° FRANÇOIS PLATET, était de la même famille que Claude Platet,

Digitized by Google

drapier, cité dans les actes consulaires de la ville de Lyon, à la date du 16 décembre 1563. Famille plusieurs fois consulaire.

*Armes :* D'azur à la fasce d'or chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois étoiles d'or posées 2 et 1.

5° JEAN CHARBONNIER, était *Canabassier* (marchand de chanvre) lors du syndicat de 1568. Famille deux fois consulaire.

*Armes :* De sable au sautoir d'or cantonné de quatre étoiles d'argent.

6° ANTOINE CHARRIER, de la même famille que Mathieu Charrier, hôte (aubergiste) de Saint-Louis, dans la rue Mercière, le 14 décembre 1560. Famille plusieurs fois consulaire.

*Armes :* D'azur à la roue à huit rais d'or.

7° JACQUES D'AVEINE, avait été élu conseiller de ville en 1571, 1576, et 1588. Il était trésorier de France en 1582, et de la même famille qu'Edouard d'Aveine élu conseiller en 1563. Les d'Aveine furent seigneurs de Chavannes, en Lyonnais, aux dix-septième et dix-huitième siècles.

*Armes :* Coupé de gueules et de sinople, au chevron d'argent brochant sur le tout, et chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

8° NICOLAS DE CHAPONAY, sieur de Feisin, était conservateur des privilèges des foires de Lyon, le 16 juin 1555 (actes consulaires). C'est la plus ancienne famille consulaire de cette ville, et la seule actuellement existante de celles qui ont pris part aux grandes luttes communales du treizième siècle.

*Armes :* D'azur à trois coqs d'or crêtés, becqués et membrés de gueules.

9° MICHEL DE PURE, marchand, taxé à 15 livres (*Rolle de la cotisation* de 1571). Cette famille avait pour auteur Etienne de Pure, mercier, possessionné dans la rue de Vandran, en 1516. Plusieurs fois consulaire.

*Armes :* D'or au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople; au chef de gueules chargé d'un croissant adextré et sénestré d'un annelet, le tout d'argent.

10° JANETTO DI LECQUI (dit Jean Aigue ou de l'Aigue), marchand Lucquois d'origine.

*Armes :* De gueules semé de larmes d'argent, à trois fasces ondées d'argent en chef.

Digitized by Google

11° Claude Poculot, épicier (syndicat de 1579). Il est au nombre des marchands appelés à l'assemblée du 1er décembre 1602, au sujet du privilège des natifs de la ville, relativement à l'échevinage. Famille plusieurs fois consulaire.

*Armes :* D'azur au dextrochère d'or mouvant du flanc dextre, et tenant une tige de trois lys d'argent, accompagné en pointe d'un croissant de même

(Ce qui précède est extrait, en partie, du rarissime ouvrage de M. Vital de Valous : *Les origines des familles consulaires de la ville de Lyon*, et, pour le reste, d'un manuscrit des archives de Feugerolles.)

Note n° 3.

Henry de Savoie, marquis de Saint-Sorlin, était le second fils de Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois, et d'Anne d'Est, comtesse de Gisors. Il naquit à Paris en 1572 et mourut en 1632. Il devint duc de Nemours en 1595, par suite de la mort de Charles-Emmanuel son frère aîné, et fit sa soumission à Henri IV en 1596. La municipalité lyonnaise attachait une grande importance à l'adhésion d'un personnage aussi considérable, et lui confia le commandement de son armée. Cependant elle redoutait une défection qui eut grandement compromis sa cause. Aussi, sous prétexte de lui donner une escorte d'honneur, le fit-elle accompagner dans toutes ses opérations de guerre, par deux de ses membres qui n'étaient, par le fait, que des commissaires ayant mission de surveiller activement toutes ses actions et d'en rendre compte aux consuls. Le curieux document extrait des actes consulaires contient donc à la fois un plan de campagne que les commissaires devaient imposer au marquis de Saint-Sorlin, et des instructions secrètes pour s'assurer de sa fidélité.

Comte de Charpin-Feugerolles.

Digitized by Google

# SONNETS

I

## SONNET TREUVÉ DANS UNG VIEIL LIVRE

Vous partez, mye, et poinct n'auez pleuré !
Mon crime feust vous trop aymer peut-estre ;
Femme ne veult serviteur, ains ung maistre :
Fol et meschant m'auriez, crois-je, adouré.

Ores, allez, chier esprit esgaré,
Fouillez la ville et par tout le champestre :
A Montfaulcon les corbeaulx veulx repaistre
Si treuuez cœur qui me soict comparé.

Quand reuiendrez, portes, las ! seront closes
Et foulerez la maulve au lieu des roses :
Le polvre amant soubz l'herbe gésira.

Lors priez Dieu, l'aame en pleurs espanchée ;
Et tost, cuidé-je, ez cieulx reverdira
La fleur qu'icy vous-mesme aurez faulchée.



Digitized by Google

II

## SILHOUETTE CHAMPENOISE

Je sais une gente grisette,
Taille svelte et minois fripon.
Un voile argenté, de sa tête,
Descend sur son ample jupon.

Le tablier de la coquette,
Tout brodé d'or, porte son nom ;
Ses amants la trouvent bien faite,
Son cou peut-être est un peu long.

Mais, à table, combien je l'aime !
C'est le rire, c'est l'esprit même ;
Elle inspire les moins malins.

Car au dessert la blonde fille,
Dont le cerveau bout et pétille,
Lance loin son bonnet par-dessus les moulins [1].

[1] Inutile d'ajouter que notre champenoise est d'Aï, et son bonnet de... liége.

III

## CŒUR BROYÉ

Si d'un loup à la dent rougie ou bien d'un ours
J'étais né dans les bois, l'ombre de ma tanière
Cacherait une louve, une ourse, de moi fière,
Triste de mes départs et guettant mes retours ;

Digitized by Google

Bûcheron, mangeant mon pain noir dans la clairière,
Un être presque humain eût partagé mes jours,
Calmé ma soif, tari mes pleurs, et son secours
Eût allégé le poids de ma croix journalière ;

Si pétroleur enfin j'avais brûlé Paris,
Quelque femelle encore, à l'infernal souris,
M'eût, jusqu'à Nouméa, suivi dans ma cambuse ;

Mais comme je ne suis qu'un vil homme de bien,
Ayant du cœur plein la poitrine, on me refuse
Le simple petit mot tendre qu'on jette au chien.

IV

## RENCONTRE

Un éclair luisit sous son voile noir.
Était-ce remords, tendresse ou colère ?
Je voulus, perçant les ombres du soir,
De ce bref regard scruter le mystère.

Le front gardait-il son repli sévère ?
Un furtif rayon disait-il : Espoir ?
Mais, comme j'allais lire en ce miroir,
Une larme vint voiler ma paupière.

Oh ! pourquoi rougir de ces larmes-là ?
Vers les jours enfuis mon cœur s'envola ;
De nos heures d'or je suivis la trace,

Et je la revis dans le sentier vert,
Lorsqu'elle laissa, de son cœur ouvert,
Jaillir ces trois mots que plus rien n'efface.

A. DE GAGNAUD.

Digitized by Google

NOTES SUPPLÉMENTAIRES AUX FRAGMENTS SUR LYON

Insérées dans la *Revue du Lyonnais*

# EXTRAITS D'OUVRAGES DIVERS

*Journal d'un voyage de France et d'Italie*, par un gentilhomme français, l'année 1661 ; Paris, Dezallier, 1679, in-8. — Passant à Lyon et visitant l'église de Saint-Jean, l'auteur remarque que l'on n'y voit « ni tableaux, ni tapisseries, mais bien le chœur des chanoines, dont les sièges sont de marbre, et à l'extrémité un autel fort bas, où sont deux petits chandeliers et une croix ;..... Je ne pourrois pas approuver de laisser ainsi leur église dépouillée de toutes sortes d'ornemens, si d'ailleurs on ne sçavoit qu'ils font cela par un bon motif, pour conserver l'ancienne manière de prier des fidèles et pour marquer que la véritable piété consiste plutost dans l'ornement intérieur de l'âme, que dans l'extérieur ».

*
* *

« Le père du poète Mée (vivant en 1709) était un bon négociant de Lyon qui lui avoit laissé plus de soixante mille livres, qui furent bientôt dissipées et comme ses ouvrages ne lui rapportaient pas beaucoup il fut réduit à la dernière misère. »

Bigarrum Calotines, 4e recueil 1733.

*
* *

Le 11 mars 1789, au concert spirituel, M. Alday exécuta une symphonie concertante pour deux violons avec M. Vauthy... Ce

Digitized by Google

doit être M. Alday, mort très âgé à Lyon, il y a près de cinquante ans, laissant quatre fils musiciens.

*
* *

La belle Isabelle Andréini, d'une troupe italienne dont parle Bayle, mourut en couches à Lyon, le 10 juin 1604.

*
* *

Érasme, dans son colloque intitulé *Diversoria*, vante la beauté et le mérite des femmes et des filles lyonnaises.

VARIA

Lemot a fait une statue de Cicéron pour la salle du tribunat, le jugement de Salomon, bas-relief qui obtint le grand prix de l'Académie de peinture en 1790 ; bas-relief de la salle du Corps législatif, 1802 ; Lycurgue, statue en plâtre. (Lemot était élève de Dejoux.

*
* *

M. Richard, une célébrité lyonnaise, exposa à Paris en 1802 un tableau qui fut très admiré et qui représentait Valentine de Milan. La composition se ressent un peu du goût de l'époque et de ce que l'on a désigné depuis sous le nom de style *troubadour*, c'est-à-dire du moyen âge tout à fait de fantaisie. La fenêtre trilobée qui éclaire la chambre de Valentine, semble une réminiscence des fenêtres de l'abside de Saint-Jean.

Le meilleur tableau de ce peintre, parce qu'il ne représente pas un sujet historique mis à la mode du jour, est celui de Vert-Vert, du musée de Lyon.

*
* *

Lorsque M. Seringe, directeur du jardin des plantes, fut reçu de l'Académie de Lyon, il dit dans son discours que le nom de place de la Déserte venait d'une famille *Deserta* qui possédait cet emplacement. C'est une erreur complète ; le nom, attribué plus tard à un couvent de religieuses, venait de ce qu'avant elles le lieu étai

Digitized by Google

désert. Ces religieuses fabriquèrent une eau d'arquebusade et une eau des Carmes qui n'avaient pas d'égales. Après elles, la fabrication en a été continuée par Mmes Garcin, qui avaient été dans le couvent, et par leurs nièces. Celles-ci étant mortes, la recette et la vente ont passé à un pharmacien de la place de la Miséricorde.

*
* *

D'après le *Dictionnaire des Origines* (1777), un fondeur de Lyon inventa une pièce d'artillerie nommée jumelle et composée de deux canons, réunis par le milieu. Elle ne fut pas longtemps en usage.

*
* *

Marc-Antoine Petit, docteur en médecine de l'université de Montpellier, chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, membre du conseil municipal, de l'Académie et de la Société de médecine de la même ville, correspondant de l'Institut de France, naquit à Lyon le 3 novembre 1766 et mourut à Villeurbanne le 7 juillet 1811. Enterré d'abord dans cette paroisse, il fut transféré le 13 janvier 1812 au cimetière de Saint-Just où ses amis lui érigèrent un monument dont les inscriptions gravées sur les quatre faces furent composées par sa veuve Julie Michelin.

Son portrait a été gravé au physionotrace en l'an VII. Au bas est un quatrain composé par M. Trollier de Fétan.

M. Petit avait acquis une juste célébrité dans l'art médical et il joignait à la science l'amabilité la plus parfaite, l'enjouement et des goûts littéraires. Il a laissé de nombreux ouvrages qui ne sont pas tous consacrés aux recherches sur l'art de guérir. Comme beaucoup de ses contemporains, il aimait à se délasser de ses travaux en traitant des sujets variés et en adressant des petits vers aux dames.

Citons pour mémoire une ode sur l'anatomie : *les Isles*, épître à M. Trollier de Fétan, qui habitait à Paris l'île Saint-Louis. Quatre épîtres en vers à M. Fortis sur la médecine. *Onan ou le Tombeau du Mont-Cindre*, poème, 1809 ; *Epître à la montre de Julie ; Couplets pour le mariage de M. de Milieu avec Mlle de la Chance*, an VII, *le Dieu du Rhône aux jolies Femmes de Lyon*,

Digitized by Google

réponse à la *Complainte des Tilleuls de Bellecour* insérée dans le *Journal de Lyon*, l'an VI.

M. Petit, par son testament de 1811, légua 500 francs à l'hôpital, 300 francs aux pauvres de Saint-Bonaventure, sa paroisse, sa collection complète du *Moniteur* à la bibliothèque de la ville, ses pièces d'anatomie et instruments de chirurgie à la Société de médecine à la condition d'en laisser l'usage à son fils, s'il suit la même carrière.

Je ne crois pas que son fils l'ait fait ; il fut sous-préfet sous Louis-Philippe et j'ignore complètement sa destinée depuis cette époque.

## HOSPICES

Avant la Révolution, les administrateurs des hospices leur faisaient une avance de près de 500.000 livres sans intérêt. Chaque année, les recteurs entrants remboursaient les sortants et le fond restait aux hospices.

Le trésorier avançait à lui seul et sans intérêt 10.000 francs, et, de plus, les autres sommes nécessaires avec l'intérêt à cinq, mais les courtages à sa charge.

Chaque recteur, dans sa partie, faisait les avances des achats et provisions qui étaient payées comptant et il n'était remboursé que le mois suivant. Ils s'imposaient une aumône lors des quêtes ; les frais d'administration étaient à leur charge.

Ils étaient obligés d'assister chaque mois à une procession du Saint-Sacrement et au Salut.

Les repas offerts aux anciens recteurs, aux consuls, aux médecins, aux officiers divers de la Communnuté étaient à leurs frais.

Dans ses lettres patentes de 1729, le roi dit que les hôpitaux de Lyon avaient servi de modèles à ceux du royaume.

D'après le règlement de 1661, il y avait à l'Hôtel-Dieu douze recteurs élus par moitié chaque année le premier dimanche après la nomination du prévost des marchands et des échevins.

Chaque membre sortant proposait trois candidats sur lesquels votaient les recteurs et les nominations étaient soumises à l'approbation du consulat.

Digitized by Google

« Les recteurs devaient donner l'exemple de l'observation des devoirs de religion et de piété ; il est de règle que le troisième dimanche de chaque mois, jour auquel toutes les personnes de la maison doivent approcher des Sacrements, l'un des recteurs, suivant l'ordre de séance, communie avec tous ceux dont la communauté est composée. »

Règlement de 1757.

Par arrêté du département du 15 décembre 1791, l'administration de la Charité fut confiée à douze administrateurs nommés par la commune et six par le département.

Par une loi du 16 vendémiaire an V, l'Hôtel-Dieu et la Charité furent réunis sous une seule administration de cinq membres.

En 1802, l'empereur établit un conseil général d'administration composé de vingt membres, dont cinq formaient une commission exécutive.

Dès l'installation de ce conseil, les deux hospices furent administrés d'après « les anciens règlements, chef-d'œuvre de sagesse ».

Avant-propos des Règlements imprimés en 1808.

L'hospice des Antiquailles, de création récente, avait eu, dès le principe, une administration distincte. (Voir Achard-James, *Histoire de l'Antiquaille*.) En 1816, l'administration eut déjà à lutter contre l'autorité préfectorale, cherchant à s'immiscer dans la question financière.

HÔTEL-DIEU

En 1654, on mit sur le dôme, au nord, près le grand portail, deux vases en cuivre doré. Le Consulat en fit faire six autres pour les pavillons qui entourent le dôme.

En 1743, Souflot recevait de l'administration de l'Hôtel-Dieu un traitement annuel de 2.400 livres. On commença le grand dôme sur ses dessins en 1756. Mais comme il quitta Lyon à cette époque, les travaux furent dirigés par les architectes *Melchior Munet* et *Toussaint Loyer*. Ce dernier modifia le plan de Souflot en lui donnant moins d'élévation. Néanmoins ce dôme, terminé

Digitized by Google

en 1761, est d'un grand effet et d'un noble caractère. On admirera toujours la sévérité et le grandiose de ses lignes d'ensemble, sa croix soutenue par une sphère supportée par des anges, et à l'intérieur les savantes combinaisons de sa voûte.

En 1762, on y plaça les statues de Childebert et d'Ultrogothe ; ce ne sont pas celles que l'on voit aujourd'hui, qui furent données en 1819, par M. Godinot et sont l'ouvrage des sculpteurs *Prost* et *Charles*. La façade du quai resta longtemps inachevée. En 1820, on entreprit de la terminer. Le duc d'Angoulême fit un don de 50.000 francs pour cet objet. En 1821, le duc de Bellune posa la première pierre de l'aile à construire, sous la direction de l'architecte Tissot. Un legs de 100.000 francs, fait par Mlle Millière y aida aussi puissamment.

L'aile méridionale fut terminée beaucoup plus tard par M. *Christot*, architecte des hospices. Une lourde faute fut commise alors, car cette aile a une arcade de plus que l'aile correspondante du nord. Sur qui doit retomber la faute? Il ne nous appartient pas de le décider, ne connaissant pas les pièces du procès.

Dans le projet de Souflot, cette aile se terminait du côté de la rue de la Barre par une façade en pan coupé de la chapelle du Saint-Esprit.

* * *

En 1637, M. Alexandre Mey, recteur de l'Hôtel-Dieu, proposa de reconstruire l'église et s'engagea, ainsi que M. Honorat, à en supporter les frais.

Pierre de Sève se chargea de la construction d'une chapelle, et l'administration reconnaissante décida qu'elle porterait son nom et serait ornée de ses armoiries. (Voir, sur les chapelles et les armoiries, la notice publiée par M. Perret de la Menue, architecte de l'hospice.)

L'église possédait autrefois quelques bons tableaux ; celui du grand autel par *Lebrun*, la vierge dans une gloire par *Cretet*, le Sauveur mort par *Blanchet*, un saint Sébastien de *Squoniam*.

A la place du tableau de *Lebrun*, on voit aujourd'hui, derrière l'autel, un Christ de *Serangeli*, et, à côté, la résurrection de Lazare et le Samaritain. Le premier fut peint et donné en 1808 par le

Digitized by Google

marquis de Loras, amateur, élève de *Regnault*, aussi distingué par son esprit et son noble caractère que par ses goûts artistiques. Ce tableau ne supporterait pas une critique un peu sévère, mais on n'osera pas la lui adresser en songeant aux difficultés du sujet, à l'époque de décadence à laquelle fut fait ce tableau, à l'inexpérience d'un homme du monde en présence d'une composition qui demandait le pinceau d'un maître. M. de Loras, d'une très grande modestie, ne consentit à peindre cette toile qu'à la condition que le pendant serait commandé à un artiste pauvre, M. *Chabort*, elève, comme lui, de Regnault, mort, il y a quelques années, à Paris, homme de talent, mais qui n'eut pas une célébrité éclatante. Il avait fait pour la Malmaison un grand portrait de Napoléon à cheval, j'en possède l'esquisse. Le tableau du Samaritain est bien composé et d'un bon coloris. Quant à Lazare, lorsqu'il fut en place, on demanda à M. de Loras plusieurs modifications, surtout à la figure du Christ. En cédant, trop facilement peut-être, à ces exigences, M. de Loras fut mal inspiré, et, au dire des contemporains, la première inspiration valait mieux que l'œuvre retouchée.

*
* *

Le portail de l'église fut refait à neuf en 1706, sur les dessins de l'architecte *Delamonce*.

Maître *François Rabelais* fut reçu en novembre 1532, comme médecin de l'hôpital, à la place de *Pierre Rolland*, et aux gages de quarante écus par an. *Pierre Castel* lui succéda. M. Coste avait dans sa collection un portrait de Rabelais avec ses armoiries, qui étaient trois lapins, 2 et 1.

### LA CHARITÉ

Le portail de l'Église est d'une grande simplicité, on n'y remarque guère qu'une assez belle rosace formée de meneaux fleurdelisés. Dans son tympan est un pélican nourrissant ses petits, emblème assez rebattu de la charité, sculpté, il y a une vingtaine d'années, par M. Prost. En 1827, M. Legendre Heral sculpta le bas-relief qui surmonte l'entrée principale sur la rue.

Digitized by Google

C'est un ouvrage des plus médiocres, et qui étonne de la part de l'élégant sculpteur auquel nous devons l'*Eurydice* de notre Musée. On raconte que l'architecte Pollet, qui avait désigné cet artiste à l'administration, fut tellement surpris de son peu de réussite, qu'il ne put s'empêcher de l'exprimer devant un auditoire des plus graves, par une phrase dont l'énergie ne peut être reproduite.

1714

1er *aoust.* — Un impromptu, divertissement en musique pour le maréchal de Villeroy, gouverneur de Lyon, chef de l'Académie des Beaux-Arts, fut chanté en sa présence dans cette Académie. Les paroles étaient de M. B..., académicien, et la musique de M. Bergiron du Fort-Michon, académicien honoraire.

1730

4 *juin.* — A l'accasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin, les pensionnaires du grand collège des jésuites représentèrent un ballet. Les personnages du prologue étaient MM. Parent, de Jonage, de Garnerans, d'Amareins.

Les personnages du ballet : MM. Benoist de Saint-André, de Combes, du Poyet, Pleney, Adine, Humbert, de La Chau, de Serezin et Bernier.

1740

30 *mai.* — Représentation par les pensionnaires du grand collège, d'*Édouard Ier*, tragédie, et d'*Hercule à Troye*, ballet.

Acteurs : MM. Chabert, Bourlier de Parigny, Rodolphe de la Roquette, Soubry, de Fleurieu, Gondard, Tolomet de Fontanelle de Trévoux.

1754

8 *juin.* — Représentation par les écoliers du collège de la Trinité, de *Titus* ou la *Ruine de Jérusalem*, tragédie.

Acteurs : MM. George Gesse, Chenévière, Chaspoul, Thomé, Berthollet, Marduel, Tournachon, La Sausse, Cathelin, Charlon, Daniel, La Bâtie de Belley, Riolz, Bourbon, Rast.

Digitized by Google

1758

27 *juin.* — Exercice littéraire : De la maison de Bourbon, de la ville de Lyon, de la théologie des papes ; au 2e collège de Lyon, par Antoine Borde, Ducret et Pichois de Lyon.

1761

16 *mai.* — *Sédécias, dernier roi de Judée*, tragédie ; la *Pantomime*, comédie-ballet, par les pensionnaires du collège de la Trinité.

Acteurs : Claude et Thomas Rambaud, de Lyon ; de Rachais, de Lierges, de la Tour-du-Pin ; de Pusignieu, de Grenoble ; Boisset, de Montélimar.

MOREL DE VOLEINE.

*(A suivre.)*

---

Digitized by Google

# FÉLIBRIGE

## AUGUSTE FOURÈS

Nous ne prétendons pas écrire une étude complète sur Auguste Fourès, nous nous bornerons à signaler quelques traits de sa biographie. Il appartient à un groupe de républicains-fédéralistes, un peu démembré aujourd'hui, mais qui fut longtemps l'extrême gauche militante du félibrige languedocien.

Fourès est né à Castelnaudary, en 1848, en pleine République, d'un père républicain et qui le fut jusqu'au bout.

« Une tête étrange, bien plantée sur un cou solide, a écrit de lui M. Hippolyte Devilliers, peu de barbe, des cheveux abondants, une physionomie hardie avec l'air doux, de l'assurance dans le regard et de l'ampleur dans le front, rien d'ordinaire, une tête enfin de redresseur de torts venu quelques siècles trop tard. »

Je ne connais pas Fourès autrement que par ses portraits, mais la lecture de son œuvre donne l'idée d'une nature ardente et révoltée.

A dix-huit ans, son père mort, il se forma seul en toute liberté, et embrassa la double tâche du journalisme politique et des vers français. Dans le *Méphistophelès*, paraît un jour un article de lui où l'Empereur est si malmené qu'on parle de supprimer le journal. Encouragé dans cette voie, Auguste Fourès poursuit la même campagne dans plusieurs feuilles méridionales. Nous ne les énumèrerons pas. Il trouve le temps cependant de faire éclore *Oiselets et Fleurettes*, son premier volume de vers.

C'est en 1872, Fourès à vingt-quatre ans. Le volume est bien accueilli, car on y sent déjà, sous de franches peintures agrestes, la main d'un artiste et l'idée d'un penseur. Mais ce n'est encore qu'un début.

Le félibrige vient de passer le Rhône. La maintenance du Languedoc n'est point organisée, que déjà plusieurs poètes se groupent autour de la *Société romane* comme autour d'une mère qui protègera leur chants. Cette adhésion de la science à l'œuvre provençale va recruter au félibrige ceux-là même qui affectaient de demeurer à l'écart Les divisions politiques et religieuses se retrouvent partout C'est alors qu'un groupe de républicains-fédéralistes, ayant pour chef suprême le vieux Napoléon Peyrat, et pour champions dévoués Fourès et M. de Ricard, entre à son tour dans le chœur des félibres, mais avec des chants de deuil.

Digitized by Google

Voulez-vous en savoir la cause ? écoutez Napoléon Peyrat : « Maître, m'ont dit quelques félibres septimaniens, découvrez-nous nos origines ; quels sont nos aïeux ? — Vos aïeux, ce sont les héroïques troubadours des douzième et treizième siècles. Toute renaissance suppose une mort, un martyr qui se réveille dans son tombeau. Or, cette grande et sainte martyre, c'est l'Aquitaine. Comme l'Ers pyrénéen descend des trois gouffres volcaniques du Thabor, notre poésie descend des guerres de la Patrie, des orages du Paraclet. Les Provençaux s'arrêtent au roi René, les Catalans au roi don Jaime. Ils puisent l'onde au marais, au lieu de la recueillir à la cascade, dans la nuée. Derrière est un monde d'héroïsme et de douleur. Il en sort des tempêtes. Mais ces nuages voilent la source sainte. C'est notre Siloé. » Et sur ce ton biblique, renouvelé d'Edgard Quinet, « le grand patriote occitanien, le suprême chanteur du *Romancero pyrénéen*, l'historien vengeur de nos martyrs albigeois et protestants, » comme l'appelle M. de Ricard, enseigne à ses disciples leurs devoirs de poètes et de patriotes languedociens. Dans cette exagération même, il y a un idéal et par conséquent une grandeur [1].

Le relèvement spontané de l'idiome du Languedoc engagea donc Napoléon Peyrat, Auguste Fourès et Louis-Xavier de Ricard à entrer dans la voie nouvelle Tous trois s'étaient déjà fait connaître par leurs poésies françaises. Ce dernier avait été l'âme du salon parisien de la marquise de Ricard, sa mère, où les Parnassiens s'étaient réunis pour la première fois. Mais à l'époque dont nous parlons, il habitait le mas du *Diable*, près Montpellier, avec sa femme, Lydia Wilson (Dulciorella), d'origine anglaise et dont les poésies sont les plus remarquables qu'une femme ait écrites en languedocien. Auguste Fourès s'étant lié d'amitié avec lui, ils publièrent vers la fin de 1876 *la Lauseta* (l'alouette), almanach du patriote latin, avec le concours d'écrivains d'Italie et d'Espagne. Les idées de Révolution et de Fédéralisme y dominaient. L'almanach parut trois années, et concurremment avec une revue de la même école, l'*Alliance latine*, depuis 1878. Puis Mme de Ricard mourut dans toute la fleur de sa jeunesse et de sa beauté; les publications du mas de *la Lauseta* cessèrent spontanément. — M. de Ricard est aujourd'hui établi dans la République Argentine.

Auguste Fourès publia ses premières poésies languedociennes (dialecte de Castelnaudary) dans la *Revue des langues romanes* et l'almanach de *la Lauseta*. Depuis cette époque (1876), il n'a presque rien écrit en français. Nous ne pouvons passer sous silence deux ou trois plaquettes de la plus haute valeur qui ont suivi son premier recueil. Il s'agit d'une brochure en prose, les *Sylves païennes* et de trois poèmes *le Fer ouvré*, *Antée* et *Marsyas*. Ce dernier, le meilleur peut-être, mérita une appréciation de Sully-Prudhomme qui est la plus exacte que j'aie rencontrée des poésies françaises de Fourès : « C'est avec une pleine conscience de mon impression, lui écrivait le poète des *Solitudes*, que je puis aujourd'hui vous féliciter d'avoir trouvé des accents si mâles et si francs ; il y a, ce me semble, un progrès encore sur votre *Antée* qui m'avait déjà frappé; l'épithète est plus sobre, rarement redoublée, ce qui est un signe d'absolue justesse ; je regrette quelques mots d'un archaïsme inquiétant, mais en revanche

[1] Napoléon Peyrat, mort en 1880, pasteur à Saint-Germain-en-Laye, est une figure imposante du protestantisme méridional. Il a laissé quelques beaux morceaux de poésie dans la forme de 1830, qui méritent d'être conservés.

Digitized by Google

vous faites un bel usage de certains vocables d'une rusticité puissante, qu'il est bon de remettre en honneur. »

En 1878 enfin, il réunit sous ce titre : *Coureurs de grands chemins et batteurs de pavés* une série de figures nomades, à empreinte de médaille, dans le module du *Gaspard de la nuit*, de Louis Bertrand. On a évoqué, pour une surtout, pleine de sève, *Faradja*, histoire de tziganes, le souvenir de Paul de Saint-Victor. C'est bien plutôt de Liszt qu'il fallait parler. Ses *Bohémiens*, si étranges, semblent pères des saltimbanques de Fourès. Nous les croyons supérieurs; l'archaïsme et le *néologisme* y sont moins audacieux. Ici que trouvons-nous ? De l'intention (et de la prétention) plutôt qu'une vraie valeur définitive. C'est grand dommage, car on y sent une originalité très réelle sous une rare exubérance. Ces défauts et ces qualités de l'œuvre française de Fourès sont évidemment plus palpables dans la prose que dans les vers. Il semble s'épurer, dans la langue des dieux. Une de ses dernières poésies, *la Forêt*, en est l'éclatante preuve. Mais j'avoue, pour mon compte, préférer encore aux poésies françaises de Fourès, même des mieux frappées, ses poésies languedociennes, qui, sans avoir leur défauts d'archaïsme, ont du moins toutes leurs qualités.

On sait qu'il prépare deux volumes : *les Grilhs* et *les Chants du soleil*. Qu'on nous les laisse déflorer; ces plantes-là poussent vite leurs fleurs. Et d'abord rendons grâce au dieu de la jeunesse. Il nous vaut ici deux chefs-d'œuvre : *lou Garrabié* (l'Églantier), page d'amour charmante, ressouvenir mélancolique embaumé de printemps, et ce sonnet *la Bago d'aï*. Un docte allemand nous dirait que Fourès a su y combiner les deux qualités maîtresses de son esprit : l'humour lyrique de Henry Heine et l'humour artistique de Soulary. Ce n'est pas à dire qu'il soit un humoriste; loin de là. Mais il laisse voir quelquefois les palpitations du lyrisme sous un vers toujours ciselé. Écoutez cette plainte :

« Je donnai un petit anneau de verre, mince, luisant, bleu comme le ciel, à la petite amie que j'aime encore, qui de fougueux m'a fait agneau.

« Ah! d'un trait je voudrais le boire, dit-elle en admirant l'anneau; mon « amour, va, n'en doute pas, vivra dans mon cœur tant que lui. » A son petit doigt fuselé, aussi charmant que sa joue lisse et fraîche, elle fit virer ma bagne d'aïe, qui craqua, hélas ! et, comme l'alouette s'enfuit ma petite amie, — elle m'a fendu le cœur pour jamais. »

C'est l'éternelle et malheureuse histoire; car la femme, comme disait hier M. Blaze de Bury dans une admirable étude sur le poète Arvers, est « l'être essentiellement réfractaire aux choses de la poésie quand son amour-propre n'y est point intéressé, et qui ne comprend vos vers et vos hommages que le jour où votre gloire les lui renvoie et que vous avez fait d'elle une Elvire » [1].

La série des *patriotiques* (on nous laissera dire ainsi) découvre une note vibrante chez Auguste Fourès. Il chante le Languedoc, ses malheurs et sa grandeur passée, et, tout au fond, sur le ciel, se découpe la brune silhouette des murs de Castelnaudary ou des remparts de Carcassonne. Ce patriote farouche semble porter le deuil des Albigeois, martyrs de la croisade. Il a une ode fort belle *A-n-uno espaso* que Napoléon Peyrat juge ainsi : « Un laboureur a déterré l'épée de Montfort, le poète apostrophe le glaive maudit; et pendant son objurgation, le fer souillé de sang et de pleurs tombe en poudre et rentre comme un dragon dans

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1883.

Digitized by Google

la terre, comme une fumée dans l'enfer. Le jeune félibre du Lauraguais s'est aventuré dans la voie militante de Figuerra, de Cardinal et de Bertrand de Born. Il a inventé l'ode romane au dix-neuvième siècle. » Il est certain que, depuis Goudouli, nul n'a manié le toulousain avec tant d'art. Lisez plutôt dans la *Lauseta* ce magnifique carillon de rimes *Al campanals de Sant-Miquèu* qui cache une grande pensée et d'amers souvenirs. Dans les *Armes de Castelnaudary*, dans la *Pierre de Montfort*, de la «buse Montfort», toujours le même sentiment. On a le droit de le discuter, dans certaines limites, surtout dans les conclusions anti-religieuses que notre poète et son groupe en ont parfois tirées, — on ne peut méconnaître une réelle inspiration.

La guerre de France, la dernière, a ses traces dans les chants de Fourès. A côté du *Montfort prussien* (toujours la croisade!) il faut citer le *Troumbetou*, ode guerrière à grande allure, dont le rythme sonne la charge.

Nous avons laissé voir que Fourès était, avant tout, un artiste, un ciseleur, un maître-ouvrier de rimes ; voici une grappe de poésies où il joint à la conception esthétique des Parnassiens (celle, du moins, qu'on leur voudrait toujours) une pensée plus rustique et plus large. Nous citerons *la Mort de l'amour*, *l'Albeto. les. Grâces de Visconti à Bordeaux* et surtout ce charmant sonnet *Al tustadou de l'Amic german* [1] où l'orfèvre étale à plaisir le caprice de son imagination :

« De sa gaine de fer où se tordent de belles feuilles, le dogue musculeux sort tout encoléré. — Il vit! il vit! il fronce son nez, montre ses canines, il gronde! il emplit la gentille maison de son cri terrible. » Un autre sonnet, l'*Estatueto*, qui relate poétiquement la découverte d'un petit dieu Terme : « Il semblait dire, tenez en bon ordre le champ fécond, » nous servira de transition pour arriver à la meilleure part de l'œuvre de Fourès, aux pages dictées par la contemplation de la nature méridionale.

Il est le Felix Gras du Languedoc. Son intelligence si essentiellement artistique est peut-être moins ouverte aux choses de la nature, ses horizons ont un côté moins vaste, — et en cela il tiendrait aussi de la grâce champêtre d'Achille Mir, son compatriote ; — il n'en est pas moins vrai que la nature lauraguaise n'a pas de miroir plus fidèle que l'œuvre d'Auguste Fourès. Dans certaine pièce *As nostris sabucs* (à nos roseaux), par exemple, il fait penser à Théocrite, il est enchanteur et sorcier à la façon de Corot. Un peintre encore qu'il me rappelle, c'est Millet, dont il n'a point cependant la poésie vaporeuse et naïve. Lisez pourtant la *Semenaire de Milh* (la semeuse de maïs), cette belle fille du Lauraguais, qui songe à la récolte, « l'œil vif comme un charbon et les deux mains plantées sur les hanches. »

O la pageso pensasivo — al colh pouderous, as peds nuds,
La belo droullasso qu'es divo — autant que Cibelo ou Venus.

Quelle grandeur, quelle largeur de touche dans ce sonnet : *Un parelh per vendemios* (un couple de bœufs aux vendanges). Nous voudrions le citer ici. C'est tantôt un animal plein de songe, tantôt un arbre plein de rêve, comme dans son *Noyer*, qui arrête au passage ce poète, cet observateur. Il passe, il écoute, il regarde, il surprend la chimère des animaux tranquilles. Peut-on mieux peindre

[1] Au heurtoir de l'ami Germain, « un vaillant de la grande musique. »

Digitized by Google

qu'en ces lignes le désœuvrement du chien d'arrêt. « Il se tient, vers autan, au milieu de la vaste terrasse et se repose là de sept mois de chasses, respirant tout doucement ou frémissant d'amour. Sa femelle où est-elle? Sur le champ levé, il s'étire et baille en se léchant le museau. Il grogne un peu, vers le portail se tourne et la cherche des yeux. »

Fourès effleure quelquefois de son aile les hauteurs du lyrisme, comme dans le *grand Lauraire* (le grand laboureur) où l'idée albigeoise réapparaît sous un symbole agreste, et dans cette belle ode à la Suisse où il proclame qu'un peuple *armé est toujours libre*. Nous devrions citer encore un beau morceau bien moderne et bien haut d'idées, *le Compositou*, et cette *Croix du Grand-Aigat*, alphabet de l'inondation de Toulouse, suite de quatrains moraux artistiquement frappés et laissant une impression de camée ou de bas-relief ... Mais nous n'en finirions pas avec les citations et les éloges.

Auguste Fourès a trente-cinq ans; c'est assez dire qu'il n'y aura pas de conclusion à cette étude. Depuis tantôt deux ans qu'il a renoncé à la politique, il vit très retiré dans sa bonne ville de Castelnaudary, fort épris d'art et de musique (son type moderne est Massenet — ne sont-ils pas de même race?) rêvant beaucoup et composant de préférence des vers languedociens. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il fait appel aux félibres pour un suprême hommage du Midi à l'Alsace-Lorraine. — Nous vous l'avions bien dit que Fourès était un vaillant!

PAUL MARIETON.

Saint-Christophe-en-Dolaison, 3 février 1883.

---

# LES DOUS VIELHS

Sus un banc vert de la Terrasso,
Dous vielhs caquetoun douçoment;
An la pousso e, dins lhour voux lasso,
Tremolo un ancian pessoment.

Le pus pichou porto uno roupo,
Toussego ambe la gouto al nas,
L'autre a la trembleto e s'estroupo
D'uno capo de ritounas.

## LES DEUX VIEUX

Sur un banc vert de la Terrasse, deux vieux caquettent doucement; ils sont poussifs et, dans leur voix lasse, tremble un ancien souci.

Le plus petit porte une capote, il toussaille, avec la roupie au nez, l'autre tremblotte et s'enveloppe dans une cape de grand curé.



Digitized by Google

Paures pupis, qu'an la sang frejo !
Mais, qun tems bou ! Le cel es clar ;
Le soulelh dous les poutounejo
E gratilho lhour magro car.

An de penos. Le grand soumico
E dits : « E'n filh, vieu à Paris ;
Es coumo se n'abiò pas brico.
M'ignoro e debrembo l'païs.

« A renegat le nids, la maire
E le parla de moun aujol.
A plen canel rits de soun paire
Que, dins la pauriero, se dol.

« O bastard ! Rodo la grand vilo.
Ai ! V'è sapiùt, lauro pas dreit.
Es pla maldit le que s'eissilo,
Per la vido, de soun endreit.

« Tè ! Bertoumivet, n'è vergougno.
O le maissant sutjet ! Qun sort !
M'atriho que, coumo uno rougno,
M'engrane, d'un cop sec, la Mort. »

E se calho. Le de la capo
L'arregacho tout emaugut.
Pas un mot nou vous i descapo !
La grando doulou le fa mut.

Pauvres aïeux, qu'ils ont le sang froid ! Mais, quel bon temps ! Le ciel est clair ; le soleil doux les baisotte et chatouille leur maigre chair.

Ils ont des chagrins. Le grand geint et dit : « J'ai un fils, il vit à Paris, c'est comme si je n'en avais pas. Il ne me connaît pas et il oublie le pays.

« Il a renié le nid, la mère et le parler de mon aïeul. A pleine gorge, il rit de son père qui, dans la misère, est à se lamenter.

« O bâtard ! Il rôde par la grand ville. Ah ! Je l'ai su, il ne laboure pas droit. Il est bien maudit celui qui s'exile, pour la vie, de son endroit.

« Tiens, Barthélemy, j'en ai honte. O le mauvais sujet ! Quel sort ! Il me tarde que la mort me balaie comme une ordure, d'un coup sec et rapide.

Et il se tait. Celui de la cape le regarde tout ému. Pas un mot ne lui échappe ! La grande douleur le fait muet.

Digitized by Google

Le paure ome se renouvelo
Soun ouro de dolh, — es tout blanc.
Vol parti, — t'a la toumbarelo
E s'apuiò à-n-un cap del banc.

E mentre que l'autre lagremo,
El sousco, e lèu pot i parla :
« Peire, è no doulou que s'estremo !
Te la vau moustra saquela.

« O moun amic ! Abiò n mainatge
Que m'aimabo de tout soun cor ;
Ero brave, plé de couratge.
Sense le vanta valiò d'or.

« De nostre oustal fousquèt la joio.
O boun-ur ! Cresquet dous e fort.
Per que fa ? Per esse uno proio
D'emperatou. Toumbèt al sort.

« Sètanto dex ! L'afrouso annado !
Abiò vint jouns de permissieu,
Quand la Prussìo descadenado
Venguèt sus nous aus. Qun adieu !

« Me diguèt : Pararè la Franço.
Cal pas que's loups venguen aici !
De nostro car fa 'no boumbanso
A ne daissa pas un boussi. »

Le pauvre homme se renouvelle son heure de deuil ; il est tout (pâle).
Il veut partir, mais il a sans cesse des défaillances et s'appuie à l'un des bouts du banc.

Et tandis que l'autre larmoie, lui songe, et bientôt il peut lui parler : « Pierre, j'ai une douleur qui s'enferme ! Je vais te la montrer cependant.

« O mon ami ! J'avais un enfant qui m'aimait de tout son cœur ; il était bon, plein de courage. Sans le vanter il valait de l'or.

« De notre maison il fut la joie. O bonheur ! Il grandit doux et fort. Pourquoi faire ? Pour être la proie d'un empereur. Il tomba au sort.

« Soixante-dix ! L'affreuse année ! Il avait vingt jours de permission, quand la Prusse déchaînée vint sur nous. Quel adieu !

« Il me dit : « Je défendrai la France ! Il ne faut pas que les loups viennent ici, et de notre chair faire bombance à n'en pas laisser un morceau. »

Digitized by Google

« I mort subre l'camp de batalho,
En cridant : « Maire ! » — Dieus ! Paurou ! »
La forto doulou l'estanalho ;
Sul' sieti toumbo. Ai ! n'a pla prou !

Al miei del banc, les vielhs s'ajassoun,
Tristis, muts, al soulelh gaujous,
Mentre que davant elis passoun,
En bascalant, dous mainatjous.

27 de janviè 1882.

« Il est mort sur le champ de bataille, en criant : « Mère ! » — Dieu ! Pauvret ! » La forte douleur le tenaille ; il tombe sur son siège. Ah ! il en a asséz.

Au milieu du banc les vieux s'installent, tristes, muets, au soleil joyeux, tandis que devant eux, passent, en riant aux éclats, deux petits enfants.

27 janvier 1882.

---

# AS AMOURIÈS

## PER LES TISSEIRES DE SEDO LIOUNESES

« Vieure en travalhant. »

Quand tournara veni la sasou des poutous,
Amouriès, amouriès, vostris freules broutous
Auran vestit les brancs de ramo satinado
Qu'es le fresc nouiriment de la bebo afanado
A se ne fa'n rigol per fiala les rais d'or
Del coucou treluzent, — un miraclous tresor
Pes canuts tant valents que la pauriero acabo !
O fortis amouriès, creissets, coumouls de sabo,
Trounc nerviùt e ramplec, ardit e verd capelh

# AUX MURIERS

## POUR LES TISSEURS DE SOIE LYONNAIS

« Vivre en travaillant. »

Quand reviendra la saison des baisers, mûriers, mûriers, vos fragiles bourgeons auront vêtu les branches d'une ramure satinée. C'est la fraîche nourriture de la chenille, empressée à s'en gorger pour filer les rayons d'or du cocon éblouissant, — un merveilleux trésor pour les canuts vaillants que la misère achève ! O forts mûriers, vous croissez, comblés de sève, tronc nerveux et râblu, faîte hardi et vert qui luit et

Digitized by Google

Que lusis e fresino al mitan del Soulelh,
Racinatge espandit dins la terro founsudo,
Creissets ! — E dins Lioun, l'industrìo es agudo !
Le buc de la cieutat n'a pas mai le baralh
Qu'acoumpagnabo's cants des oubriès en travalh ;
L'ome despouderat aveuso la machino.
I a tres cent nonanto ans qu'es venguts de la Chino
Al vilatge d'Alan, proche Mountelimart,
Belis prouvesidous des mestiès de Jacquart !
Coumo gens de valou marquats dins nostro istòrio
E pourtats de belets al soulelhas de gloriò
Qu'aureoulejo, naut, le païs mièjournal !
Albres d'or, albres d'or del pople ouriental
Qu'a fabricat, prumiè, las estofos de sedo,
Poudets daissa 's magnans sens fuelho, sus lhour cledo,
Vous podoun virouna cucos e canilhats
E les vostris ramels s'arrança degalhats !
La naveto de bouis qu'entre 's fialsses se couito
De nada roundement parivo à-n-uno trouito
Que va, ven, al travès del rieu plé de clairou,
— La fino espandis-tramo es aro sens vigou ;
De milantis telhès soun muds dempuei dous meses,
O malcor ! E dount ven que's oubriès liouneses
Lutoun countro l' mal-ur, le caitiviè, la fam ?
Se pourtariò pas mai raubos qu'an tant de flam

frissonne aux rayons du soleil, racines étendues dans la terre profonde, vous croissez ! Et dans Lyon, l'industrie est sans ressource ! La ruche de la cité n'a plus le bruit qui accompagnait les chants des ouvriers en travail ; *l'homme impuissant rend veuve la machine.*

Il y a trois cent soixante ans que vous êtes venus de la Chine au village d'Alan [1], près de Montélimart, beaux approvisionneurs des métiers de Jacquard ! Comme gens de valeur vous marquez dans notre histoire et vous apportez des rayons au grand soleil de gloire, *auréole* sublime du pays méridional ! Arbres d'or, arbres d'or du peuple oriental qui a fabriqué, le premier, les étoffes de soie, vous pouvez laisser les magnans sans feuilles, sur leur claie, ils peuvent vous vriller, chenilles et perce-bois, et vos rameaux (peuvent) s'arracher déchiquetés ! La navette de buis qui se presse entre les fils (de la chaîne) de nager prestement, pareille à une truite qui va, vient à travers le ruisseau plein de clarté, la svelte étale trame est maintenant sans vigueur ; des milliers de métiers sont muets depuis deux mois.

O mal de cœur ! Et d'où vient que les ouvriers lyonnais luttent contre le malheur, l'immondicité et la faim ? On ne porterait plus robes qui ont tant d'éclat et si belles

[1] Dans le quinzième siècle.

Digitized by Google

E tant belos coulous de foc ou de sinople
Qu'enlusissoun d'ounou las mas rudos del pople?
He que! Le luxe es mort? Los donos soun pas mai
Flouridos de rubans milhou qu'un més de Mai?
Oh! qu'esquissen de sedo! Oh! qu'aussisquem per l'aire
Mounta 'n mourmouladis douçomenet cantaire
Que fan en se fregant les plecs des coutilhous
E qu'on diriò partit d'aletos d'ausselous!
Adeja, las mouliès, coumo en pleno Iounio,
Menoun superboment la tendro simfounìo
De la sedo. O boun-ur! Salut à la beutat
Qu'a des rais le pus bel: la simplo caritat!
Amouriès, albres d'or, metets ramos espessos,
Va cale pla de rouls à tantos de divessos.
De fuelhos! Les magnans fialoun sense relais;
De fuelhos! Les canuts n'an pas perdut lhour biais
E joubs lhours braves dits la laugiero naveto
Ja tournara parti tant pla qu'uno lauseto
Pel cel. De la Croux-Rousso al quartiè de Sant-Just
Lèu-lèu s'espertara mai d'un trin-tran de fust
Que respoundra, de lenh, as branquets marmulaires
De vo're fier capelh, — e tu, coumo tous fraires,
Albre mage adreitat sul' toumbel de Jacquart,
Brusis gaujousoment e sios toutjoun galhard!

Mars 1877.

couleurs de feu et de sinople qui illuminent d'honneur les mains rudes du peuple? Hé quoi! Le luxe est mort? Les dames ne sont plus fleuries de rubans, mieux qu'un mois de Mai? Oh! qu'elles usent de la soie! Oh! que nous ouïssions dans l'air s'élever le murmure doucement chanteur que font en se froissant les plis des jupes et qu'on dirait venu de petites ailes d'oiselets! Déjà, les femmes, comme en pleine Ionie, conduisent superbement la tendre symphonie de la soie. O bonheur! Salut à la beauté qui des rayons a le plus beau: la simple charité!

Mûriers, arbres d'or, couvrez-vous d'épaisses ramures, il va falloir plus d'un rouleau (d'étoffe) à tant de déesses. Des feuilles! Les magnans filent sans relâche; des feuilles! Les canuts n'ont point perdu leur habileté, et sous les braves doigts la légère navette partira de nouveau, certes! ainsi qu'une alouette par le ciel. De la Croix-Rousse au quartier de Saint-Just, bientôt se réveillera plus d'un battant de bois qui répondra, de loin, aux branches murmurantes de votre tête fière, et, toi, comme tes frères, grand arbre dressé sur le tombeau de Jacquard [1], bruis gaiement, sois toujours gaillard!

(Castelnaudary, mars 1877).

[1] A Oullins.

A. Fourès.

Digitized by Google

LES

# CRÈS DE BOUSCARDON

— MŒURS ET PAYSAGES CÉVENOLS —

Ce sont de nobles montagnes que les Cévennes. Moins élevées, moins grandioses que leurs sœurs aînées les Alpes, elles sont du moins toutes françaises, et leurs arêtes verdoyantes et leurs pics dénudés plongent au loin et des deux côtés leurs racines dans la terre de France.

Dans ce pays pittoresque de hautes collines et de vallées, le sol est pauvre. Bondissant du sommet des « serres », les torrents se précipitent vers la plaine inégale, et lorsqu'ils s'enflent pour former, réunis, une rivière rapide, un « gardon », souvent ils dépassent les larges lits qu'ils se sont creusés, et d'une crue subite, irrésistible, ils ravagent la plaine, après avoir raviné les pentes des montagnes.

Il y a autant de gardons qu'il y a de vallées dans les Cévennes, mais parmi les principaux, le gardon de Saint-Jean et celui de Mialet, enserrant la Gardonnenque d'une double et longue chaîne d'argent, se réunissent pour former le gardon d'Anduze, lequel passe à Alais, sous un pont monumental.

A voir ces arches largement ouvertes, qui semblent faites pour laisser passer un grand fleuve coulant à pleins bords, au pied desquelles se faufile, à travers les galets sans nombre, un mince ruisseau, nul passant ne pourrait croire qu'à certains jours né-

Digitized by Google

fastes, démesurément grossie en quelques heures, la rivière assiège les fortes piles du pont d'Alais, et remplit, menaçante, presque l'arcature de ses voûtes du bouillonnement de ses flots.

En été, c'est le sable jaune, les cailloux blanchis par le soleil, qui forment toute la rivière et occupent tristement son vaste lit. En automne et en hiver, le torrent se gonfle et devient fleuve. Mais non pas fleuve puissant, majestueux, toujours égal à lui-même, tel que le Rhône, enserrant la cité lyonnaise — diamant noir posé sur deux rivières — de ses flots d'émeraude ou d'azur, mais fleuve boueux, fantasque dans ses crues, roulant des arbres déracinés et des porcs noyés, visqueux, livide, funeste à ses rivages qu'il emporte et déchire.

Tour à tour dévastées et fertilisées par les *gardonnades*, appellation locale pittoresque des colères tumultueuses des gardons, les étroites plaines des basses Cévennes ne sont guère des terres de promission. L'effort de la culture y est grand, le travail pénible, les produits maigres.

Mais sur les pentes adoucies des montagnes, au bord des rivières, dans les vallées profondes, sur les terres peu élevées, les châtaigniers dressent leurs hautes branches et projettent au loin leur ombre bienfaisante.

Plus que le blé, plus que le seigle et plus que l'orge, le châtaignier nourrit les montagnards cévenols : son fruit savoureux et sain est la vraie manne de leur désert ; cet arbre splendide, d'un port royal, aux larges feuilles pennées, d'un vert brillant, est à la fois la richesse et l'ornement des Cévennes.

Le châtaignier, le chêne vert, l'olivier gris, le micocoulier, dont on fait des fourches à trois dents, l'arbousier avec ses panicules de fleurs blanches et ses baies sanguinolentes, si douces aux yeux, si fades aux lèvres, et au-dessus d'eux tous, plus rares et plus grands, dressés comme des sentinelles au bord des routes, au fond des champs, les hauts pins à pignons, élevant en l'air leur sombre coupole d'un vert bleuâtre, signe de ralliement des religionnaires, au temps des persécutions, auprès des tombes des ancêtres que marquaient ces arbres, telle est, avec quelques hêtres, et dans les parcs, quelques beaux platanes plongeant dans l'eau leurs fortes racines, quelques magnolias aux fleurs étranges, toute

Digitized by Google

la sylve des Cévennes pauvre en essences variées, mais splendide, vigoureuse et touffue en maint endroit.

Au bord des gardons, sur les contreforts des montagnes, dans les plaines et dans les futaies, nombre de châteaux, forteresses, maisons fortes, simples gentilhommières, dressent encore leurs remparts et leurs tourelles ; la plupart ruinés, quelques-uns ébranlés, d'autres restaurés, entiers, debout.

Si le dicton du bas pays de Nîmes :

Noblé dé Cévéna,
Tres din un iou:
Moussu de la Coque,
Moussu d'au Crouvel,
Moussu de l'Iou [1],

est vrai, cela explique peut-être cette pullulation de châteaux dans cette pauvre contrée de laboureurs, où plus d'un paysan noble menait autrefois la charrue dans ses champs, l'épée au côté, et où des familles d'ancienne extraction envoyaient aux assemblées de la noblesse de 1789, comme les Richoud et les Bouillane du Dauphiné, vingt-deux députés de leur nom, en habits de serge et en sabots.

Certes, ils ne se ressemblent pas tous, les châteaux cévenols, il y en a de beaux, il y en a de modestes, il y en a même que la seule imagination peut reconstruire dans leur splendeur écroulée.

Il y a Vezenobre, aux marquis de Calvière, belle et somptueuse demeure, refaite au grand siècle, dans le style magnifique du Roi-Soleil ; il y a Castelnau de Valence, sombre et solide forteresse féodale, élevée au douzième siècle, relevée successivement de ses ruines de guerre pendant trois cents ans ; Saint-Privat, au pont du Gard, Saint-Christol-lès-Alais, anciennes commanderies du Temple; il y a Toiras, presque caché dans la forêt de

[1] Noble des Cévennes, trois dans un œuf: Monsieur de la Coque ; — Monsieur du Crouvel (la coquille de l'œuf) ; — Monsieur de l'Œuf. — La noblesse des Cévennes était généralement pauvre et nombreuse. Selon l'usage, l'aîné portait le nom de la famille ou celui de la terre principale qui lui donnait son nom patronymique; les autres fils portaient les noms des autres fiefs, terres ou même simples fermes, c'étaient MM. de la Bastide, du Bosc, de la Hage, du Courtil, du Four, etc. Chacun d'eux s'évertuait à se tailler une seigneurie dans le patrimoine souvent fort modeste qu'ils avaient à se partager et le poète satirique s'est moqué à bon droit quelque part, de ces sottes façons de quelque hobereau reniant son vrai nom,

Et de Monsieur de l'Isle a pris le nom pompeux.

Digitized by Google

la Tour, qui porte, sur l'ogive de son portail, les six fers à cheval du glorieux vainqueur de Casal, Jacques de Saint-Bonnet-Cailar, maréchal de Toiras[1]; Calviac, aux des Hours depuis 1525, avec sa « bastide » pleine d'ombre, lamée de soleil et tout humide de la rivière qui l'arrose, après s'être brisée en ruisselets dès l'entrée du parc, par trente pieds de chute à pic sur des rochers de granit bleu, le Castellas de Saint-Bonnet, de l'autre côté du gardon de Lasalle, belle et fière ruine du temps du roi Henri, jamais finie et jamais habitée, où, depuis des siècles, nichent des paysans.

Il y a le château d'Algue, fief de l'héroïque et infatigable pasteur, Paul Manoël d'Algue qui, au dix-septième siècle, remplissait les Cévennes de son activité pastorale et de ses revendications en faveur de ses frères persécutés; il y a Lhom après Lestréchure, qui fut aux Barjac, autre race protestante de loyal renom; il y a Vibrac, près de Durfort, aux du Ranc, de souche espagnole, dont les ancêtres furent les premiers compagnons de Christophe Colomb en Amérique; il y a Fressac, le château de la Dame-Blanche; il y a Cabrières, sur Saint-Jean-de-Gardonnenque, dont les nobles filles s'appelaient Nymphe ou Dauphine; il y a Tornac, sur Anduze, dont le prieur était suzerain de tout le pays aux temps des croisades; La Fare et Folhaquier, qui furent des forteresses, et qui ne sont plus que des carrières de pierres; Montredon de Salinelles, ruiné; Aigrefeuille, détruit; Sabran en Sabranenque, rasé, Exumas, nid de vautours, démantelé par ordre de saint Louis, Mandajors, qui s'écroule, et tant d'autres...

Puis, il y a Bouscardon.

Si l'on arrive au pied des balmes du château, bâti sur l'un des contreforts d'un rameau de la grande chaîne cévenole, allant de l'ouest à l'est, quelque part entre Lanuéjols et Valabrègues, par le côté de Lanuéjols, et que l'on tourne le dos au château, on voit s'étendre devant soi une plaine élevée, nue, aride, ensoleillée.

[1] C'est de cet illustre homme de guerre, dont le duc de Guise disait plaisamment à la cour de Louis XIII « *saint Roch est devenu saint à force de faire des miracles; pour M. de Toiras, il deviendra maréchal de France, malgré qu'on en ait, à force de faire de belles actions.* » Il le fut, en effet, à quarante-cinq ans, après les brillantes affaires de Ré et de Casal.

Digitized by Google

Point d'eau; ni sources, ni gardons. Creusés à longues distances, quelques puits à roues, les « pousarangues » qui, très bas, vont chercher l'eau sous cette terre de feu, alimentent des « gourgues » où puisent des « chadoufs » en tout semblables aux appareils primitifs de la basse Égypte.

Des champs de froment et de seigle, des luizernières en touffes bleuâtres s'étendent au loin. La motte soulevée par le soc de l'araire est grossière, poreuse et grise. Des cailloux anguleux, blanchissant au soleil, piquent de points clairs la couleur sombre et pauvre du sol.

De ces champs ingrats émergent des îlots de rochers calcaires blancs ou grisâtres, violacés de lichens séculaires. Ces « clapiers » sont presque toujours couronnés de chênes verts, bordés et défendus de pruneliers et d'épines sauvages. Les chênes, petits, trapus — on les coupe tous les vingt ans, — résistants, sains et hérissés d'un feuillage dur et vert, sont l'image même des paysans cévenols; race énergique et fière, dure à soi-même, sobre et opiniâtre, saine, honnête, ferme dans ses croyances religieuses, jusqu'au fanatisme parfois, braves gens, bonnes gens... Hélas! ceux des petites villes et des gros villages, là où pénètre la feuille politique ou socialiste, là où s'ouvre le cabaret, ceux-là commencent à mal finir... mais j'en connais dans la montagne qui sont, ceux-là, de vrais « chênes verts ».

Et derrière les îlots et les chênes, les champs expirent. Ils font place à la lande, à la *garrigue*. Là, la pierre est maîtresse du sol, elle comprime de son étreinte la terre épuisée qui ne peut plus nourrir que la lavande odorante, le thym, la pimprenelle aux âcres senteurs.

La pioche et la charrue se sont arrêtées, brisées contre l'ossature marmoréenne de la garrigue. C'est là le paradis des moutons, le purgatoire des bergers, l'empire des troupeaux bêlants.

Les bêtes s'y massent en bandes voraces, arrachant, rongeant, broyant l'herbe avec la motte. Assis sur un tertre ou sur un roc émergeant de la lande, le pâtre les surveille, immobile, silencieux et rêveur, pendant des heures sans mesure. Son chien, seul ami du berger, est couché à ses pieds, la langue pendante, le museau ras de terre, cherchant l'ombre fraîche de la mousse. Au loin, quel-

Digitized by Google

ques bois, plutôt taillis ou bosquets que futaiés, et encore au delà, les hauts sommets bleuâtres des Cévennes, enlevant le regard en plein azur.

Si le voyageur arrive de l'autre côté, par les chemins qui viennent de la Provence, en face du château, la scène change. Les terres et les garrigues sont brusquement arrêtées par un relèvement du sol. La pierre secoue son vêtement de terre et se dresse en rochers escarpés. Comme le dos hérissé d'un espadon gigantesque, une arête rocheuse court de l'ouest à l'est. Les cimes de cette arête, déchiquetées par les orages, se découpent comme des dents de scie sur le ciel, et les replis des gorges creusées par les eaux sur ses flancs sont rougeâtres et noircis comme si la flamme y avait passé.

A la base de la montagne, une ceinture de végétation limitée à une altitude infranchissable : ce sont les châtaigneraies verdoyantes du sein desquelles émergent les tourelles trapues et les échauguettes éventrées du château de Bouscardon.

Au temps des guerres de religion, les seigneurs de Bouscardon avaient embrassé les idées de la Réforme, ils servaient « la cause » de leurs têtes et de leurs bras, et avaient guerroyé en Languedoc avec le duc de Rohan.

Trois fois pris et repris, saccagé deux fois, brûlé une fois — plus tard — au temps de la guerre féroce et sanglante des Camisards, Bouscardon restait encore debout, sur ses assises de granit, comme un vieux guerrier tout couturé de blessures, mais fier encore et bravant l'ennemi.

Ils étaient deux, à la fin du dernier siècle, les seigneurs de Bouscardon, — le père et le fils.

Le père était grand et fort, de haute et fière mine. Ses larges épaules montraient une ossature puissante, servie par des muscles d'acier. Les cheveux blancs, très épais, étaient taillés drus et courts, et ses yeux pers brillaient sous de gros sourcils blancs, broussaille sur laquelle la neige semblait être tombée.

Il portait sa barbe toute rasée, et sur sa face rougie par le vent, tannée par le soleil, l'énergie et la résolution étaient gravées; dans tous les plis, dans toutes les rides de ce vieux visage, la volonté vivait, s'imposait.

Digitized by Google

Tel était Joël-Antoine Crès, seigneur de Bouscardon.

Il sortait d'une race ancienne, née au temps jadis dans les creux des rochers des Cévennes ; d'une race de gentilshommes campagnards qui n'avaient jamais connu ni la cour, ni la ville. Sa vie était simple et austère, la surveillance du travail de ses champs, la chasse aux fauves dans les forêts de l'Aigoual et du Bouquet, et à part quelques services aux armées du roi, dont plusieurs d'entre les Crès ne revinrent pas, la vie au grand air, la vie des champs, telle était celle de ses ancêtres, telle était la sienne.

Le fils ressemblait au père. Il « chassait de race » et avait ses qualités comme ses défauts. Il était le bras qui exécute, le père était la tête qui pense et décide. Mais, toutefois, plus jeune, il était aussi plus triste, ayant marché avec le siècle. Plus d'une fois, il avait senti le découragement de cette vie isolée, farouche, qu'ils menaient tous les deux.

Il avait éprouvé de bonne heure l'amertume de la pauvreté, car ils étaient pauvres, les maîtres de Bouscardon. Leurs terres nombreuses étaient grevées d'hypothèques accumulées, et plus d'une fois, leurs récoltes avaient été saisies sur l'aire. Jamais ils ne consentirent à la facile honte de réduire leurs dettes en amoindrissant, par une vente volontaire, l'héritage de leurs pères, fait pour être augmenté, diminué jamais.

Ah ! s'ils l'avaient voulu, de l'Aigoual au Bouquet, les Crès avaient assez de terre au soleil pour en faire de l'argent blanc et le jeter aux créanciers, qui rentreraient alors dans l'ombre ! Mais cette pensée vulgaire n'entrait pas dans leurs esprits. Si, par mauvaise fortune, elle s'y fût présentée, ils l'en auraient vite chassée, pour qu'elle ne descendît pas jusqu'à leurs cœurs qu'elle aurait profondément froissés ! C'était chose sacrée pour eux que l'héritage reçu des ancêtres, une dette d'honneur et une dette du sang. Ils devaient leur patrimoine intact à leurs descendants.

Et ce n'était pas chez eux mépris de ceux auxquels ils devaient ; moins encore la pensée de leur faire le moindre tort, — celle-là, ils l'eussent renfoncée dans la gorge de quiconque la leur eût fait entrevoir. — Certes, ils étaient pauvres d'argent, ils devaient ici, et là, et plus loin, et devant eux et derrière eux ; mais la parole des Crès valait de l'or, et puisque leurs créanciers avaient leur

Digitized by Google

parole d'être payés une fois — ou l'autre, en capital et intérêts cumulés, — ils croyaient fermement, sincèrement qu'ils paieraient leurs dettes, comptant sur de bonnes récoltes qui ne venaient guère, — qu'était-il besoin de se préoccuper du règlement de ces sottes affaires ?

Et de fait, comme les Crès de Bouscardon avaient encore plus de terres en sommme qu'ils ne devaient d'argent, et qu'on les tenait à raison comme incapables d'une action mauvaise ou simplement mesquine, ils continuaient à emprunter, mais toujours avec plus de difficulté, et ils persistaient à ne pas payer.

Toutefois, ils avaient conscience de leur situation difficile, et sous ces physionomies rigides et hautaines, il y avait des amertumes cachées, et nombre de déboires douloureusement acceptés.

Ils ne sortaient que le soir, la nuit venant. Leurs habits de cérémonie étaient de drap fin, mais rapés d'usure, portés jusques et au delà de la corde, sans une tache, sans un trou, mais limés, blanchis, ils ne tenaient guère que par la longue habitude qu'ils avaient de couvrir leurs maîtres.

De leur ordinaire, je ne sais rien. Au temps de la chasse, le gibier abondait, le vieux cellier gardait encore quelques bouteilles vénérables qu'on en tirait pour les rares amis ou visiteurs, que le vieux Crès aimait à traiter largement.

La table, du reste, était frugale, la nappe en était souvent absente, et il probable qu'en toute autre saison qu'en automne, le salé, les châtaignes et l'ognon doux du Languedoc, le « cèbe », paraissaient plus souvent sur la table des châtelains que les savoureux rôtis que « donnent » — à la dernière extrémité — les moutons du Larsac, et les fines truites du Vidourle ou du Gardon.

Le père et le fils ne s'en portaient pas plus mal. Ils avaient bon pied, bon œil, et lorsque de l'étroite terrasse du château, leur place préférée, le vieux Crès sondait au loin la plaine, il surveillait de son regard d'aigle, ses valets occupés aux travaux des champs. Il savait son métier de propriétaire cévénol et s'entendait bien aux choses vieilles et nouvelles de l'agriculture.

Découvrait-il quelque fainéant à relever du péché de paresse, quelque faute des laboureurs ?

Alors empoignant des deux mains un énorme porte-voix en fer-

Digitized by Google

blanc grand comme un homme, — il le portait d'un seul effort à sa bouche, et en notes gutturales et profondes, il jetait au loin les éclats retentissants de ses objurgations magistrales, qui semblaient fracasser l'air en y passant.

D'autres fois, surveillant toujours de son aire seigneuriale ce qui se passait sur ses domaines, il saisissait une longue-vue accrochée à côté du porte-voix, et examinait le point sur lequel un fait encore indécis semblait appeler son attention. S'il fallait y porter remède, il s'élançait à cheval lui-même, piquant droit sur le but, où bien ils adressait quelques brèves paroles à son fils.

Celui-ci s'inclinait sans mot dire, entrait à l'écurie où se trouvait toujours un cheval tout sellé, jetait la bride au col de la bête, sautait en selle, et dévalait rapidement le chemin en casse-cou qui servait d'avenue ou plutôt de rampe au castel. Volant avec sa jument blanche sur les guérets entr'ouverts, il semblait comme une apparition flottant sur les tombes.

Le cavalier atteignait les paysans, expliquait, rectifiait, gourmandait, et, sa mission accomplie, revenait ventre à terre au manoir. Souvent cet incident se reproduisait trois, quatre fois par jour, tantôt au nord, tantôt au midi, et le cheval rouge du père, et la jument blanche du fils, continuaient à galoper, jusqu'au coucher du soleil.

Sombre et voutée, à demi bâtie au dehors, à demi creusée dans le roc, était l'écurie. Un large pilier cylindrique, trapu, recevait au centre les retombées de six arètes de voûtes surbaissées en anse de panier. Il y avait place pour six chevaux, mais depuis longtemps, les araignées filaient leurs toiles lourdes de poussière dans la moitié des stalles.

Point de remise : jamais deux roues, moins encore quatre, n'avaient franchi le seuil de l'étroit portail de la cour d'honneur de Bouscardon. A part les chariots de ferme. nul véhicule sur toute la propriété, incessament parcourue à cheval par les deux Crès. De vieux domestiques impotents, incapables de tout travail pénible, gardés par tradition charitable, faisant partie de la famille, composaient tout « l'office » du château.

A vrai dire, les chevaux de MM. de Bouscardon étaient à eux et bien pour eux. Ils les achetaient toujours en foire et les payaient

Digitized by Google

comme ils pouvaient. Mais cette dépense obligatoire n'était pas fort lourde : ils étaient connaisseurs et on le savait. Du reste, ils n'achetaient que des bêtes vicieuses et connues pour telles, rétives et violentes ; personne n'en voulait, mais si elles étaient solides et de vaillante mine, les Crès ne craignaient ni le fer ni la dent. Ils les payaient en conséquence, et généralement très bon marché.

Une fois en selle, ils ne demandaient rien à personne, et tout à leur cheval; au surplus ils étaient écuyers si consommés et si habiles, qu'ils tiraient de ces bêtes vicieuses un parti extraordinaire.

Le cheval du vieux Crès, bai-cerise, à l'œil vif et méchant, avait une spécialité bizarre; il ne pouvait être sellé que par le fils. Enragée contre tous ceux qui tentaient de l'approcher, la bête « considérait » Antoine-Élie Crès et se laissait sangler par lui sans trop de façons.

Un soir, Antoine-Élie vint avec son père dîner chez un de leurs amis, au château de Saint-Friscol; on mit les deux chevaux à l'écurie. Quand vint l'heure de la retraite, on fit dire aux domestiques d'écurie de la maison de seller les chevaux des messieurs de Bouscardon.

L'un attrappa deux coups de pied, l'autre un coup de dent, et ils vinrent déclarer qu'ils ne pouvaient en venir à bout. Pour leur faire honte de leur couardise, Antoine-Élie, sur un geste de son père, alla lui-même à l'écurie. Il prit la selle et voulut entrer dans la stalle, mais agacée par les essais des palefreniers, sa jument blanche entra dans une telle fureur, que pour éviter d'être piétiné, Antoine-Élie sauta d'un bond dans le large ratelier. D'une main se tenant aux grilles, de l'autre maintenant la bride, ayant pris la selle avec ses dents, il réussit enfin à passer la bride au cou de l'animal, lui jeta la lourde selle sur le dos, et redescendant, réussit à le tirer de sa stalle, aux rires de tous les assistants. Mais quand il essaya de sangler, la bête fit feu des quatre pieds, rua aux étoiles; alors, rassemblant les rênes, d'un bond vigoureux, il sauta sur son dos : et maintenant la selle de ses genoux robustes, les sangles flottant au vent, il partit d'un bond effrayant de la bête affolée, comme un éclair dans la nuit, et personne ne riait plus...

Si peu sociables qu'ils fussent par nécessité, les Crès étaient bien alliés, à Nîmes, à Alais, voire à Montpellier, et si le vieux

Digitized by Google

maître de Bouscardon dédaignait des invitations auxquelles en secret, il eût souhaité de se rendre, car il aimait à conter, comme tous les vieillards, Antoine-Élie ne fuyait pas absolument les plaisirs de son âge, et ce laboureur aimait à danser.

Il lui arriva plus d'une fois de partir de Bouscardon à la tombée de la nuit, vêtu en paysan, ses pauvres habits de drap fin — très usés, bien démodés, mais enfin habits de gentilhomme, son linge, usé aussi, toile blanche devenue batiste à force de la faire passer dans l'eau du Gardon et de l'étendre sur les galets de la rivière au rude soleil qui blanchit et qui brûle — enfermés dans une petite valise. Il arrivait, après deux heures, trois heures, plus encore, de course à vive allure, chez un ami, chez un parent, qui lui donnait l'hospitalité. Il s'habillait, allait au bal, dansait sans quitter la place jusqu'à trois heures du matin. Puis il rentrait chez son hôte, reprenait ses habits de gros drap, et le matin, à la première heure, il était de nouveau à son poste, à la tête des ouvriers de ses champs.

Point n'est besoin de le dire, il n'y avait pas de femme au château de Bouscardon. La mère d'Antoine-Élie, était morte ayant passé trente années de sa vie à Bouscardon, cousant sans relâche, sur la même chaise, près de la même fenêtre, vaquant à son maigre ménage. Elle mourut en mettant au monde un second enfant, une fille, qui ne vécut pas. Le fils aîné avait cinq à six ans; il grandit avec les bergers, les laboureurs, mêlé à leurs jeux et à leurs travaux. A douze ans, on l'envoya à Nîmes, à Alais, je ne sais, à l'école enfin. Il n'y apprit pas grand'chose, selon l'usage; il revint à dix-huit ans auprès de son père et ne le quitta plus.

Leur existence se continua plusieurs années, séparée plutôt que mêlée, bien que le respect, l'affection, le dévouement d'Antoine-Élie pour son père ne se fussent jamais démentis, il souffrait, à la fin, d'une vie isolée et dure, qui suffisait au vieillard qui se l'était faite.

Mais les dettes s'accumulèrent : il ne fut plus possible d'opposer aux créanciers un dédaigneux mépris; quelques-uns se réunirent et osèrent envoyer les gens du roi pour saisir le pauvre mobilier des Crès de Bouscardon.

Le vieux gentilhomme était dans sa bibliothèque, quand on vint



Digitized by Google

lui dire que les récors étaient dans la salle basse du château et commençaient à instrumenter. Il se leva tout pâle, et descendit, en chancelant, l'escalier à vis de la tourelle. Les gens du roi s'arrêtèrent à son entrée et le saluèrent respectueusement. Crès de Bouscardon fit un pas en avant, la main levée, le poing serré : sa figure pâle devint pourpre, un cri rauque, inarticulé, sortit de son gosier, il tomba de colère et de honte, foudroyé par l'apoplexie. Quelques heures après, il mourut sans avoir repris connaissance. Grâce à un récent mariage, Antoine-Élie put éviter la consommation de l'outrage ; il arrêta la vente et paya les créanciers... C'étaient ceux-là mêmes qui avaient tué son père ; il s'en voulut toute sa vie de les avoir payés.

Les autres, compatissants ou rassurés par son mariage, le laissèrent en paix, mais cette mort tragique du vieux Crès assombrit encore la disposition mélancolique de l'héritier de Bouscardon. Il se renferma quelques mois avec sa jeune épouse, dans les vieux murs du château de ses ancêtres ; puis, n'y pouvant plus tenir, étouffant dans ce vieux logis décrépit, dans ces chambres étroites, il bâtit non loin de là, plus près de la plaine, une maison moderne qui pouvait être plus confortable, mais qui contraste péniblement avec le cadre âpre et pittoresque qui l'entoure. Il s'y établit avec sa femme, ne paya point ses dettes, et le reste de sa vie ressemble trop à toutes les vies de propriétaires campagnards pour qu'il vaille la peine d'en parler.

Il n'a pas eu d'enfants et peut-être vit-il encore ; mais déjà, dès la mort du père, les Crès de Bouscardon avaient vécu.

René de Colavazou.

---

Digitized by Google

# DOCUMENTS INÉDITS

## LETTRES DE NATURALITÉ POUR CORNEILLE DE LA HAYE, PEINTRE DU ROI

— 1547 —

Les lettres de naturalité étaient des actes dressés à la grande chancellerie, par lesquels le souverain accordait à un étranger les mêmes avantages dont jouissaient les indigènes. Ces instruments nommés, jusqu'au quinzième siècle, lettres de bourgeoisie, sont en grand nombre au trésor des chartes. Les étrangers les sollicitaient principalement pour échapper au droit d'aubaine ; c'est-à-dire pour assurer leurs biens à leurs héritiers naturels ou testamentaires. Le roi les accordait avec ou sans finance, selon le degré de faveur qu'il voulait faire à l'impétrant. L'enregistrement à la Chambre des comptes était obligatoire, sous peine de nullité. Par précaution, on les présentait à l'enregistrement dans les greffes des ressorts judiciaires (sénéchaussées, bailliages, prévôtés) où se trouvaient les possessions mobilières et foncières.

Henri II, étant dauphin, avait attaché à sa maison, comme peintre ordinaire, Claude Corneille, dit de La Haye, parce qu'il naquit à La Haye (Hollande). Ami et protecteur des arts comme tous les Valois, ce prince, à son avènement à la couronne, donna à Corneille le titre fort estimé de peintre ordinaire du roi, et pour le rapprocher davantage, l'office honorifique de valet de sa chambre. Puis, sur sa sollicitation, il lui accorda (décembre 1547) les lettres de naturalité reproduites ci-dessous, avec exemption

Digitized by Google

de finance. La Chambre des comptes les enregistra (13 mars suivant), moyennant quatre écus d'or d'aumône, et ce ne fut qu'en 1564 qu'elles furent registrées au greffe de la sénéchaussée de Lyon où cet artiste était possessionné.

Cet acte donnait à Claude Corneille tous les droits dont jouissaient les regnicoles; il nous apprend que ce peintre demeurait en France depuis longtemps, qu'il s'y était marié, qu'il avait l'intention d'y terminer son existence et que, du fruit de son travail, il avait acquis plusieurs biens non désignés. « Les bons et agréables services faits (au prince) en son art » sont sommairement rappelés comme causes principales de la double faveur royale : le don des lettres de naturalité et l'exemption de la finance ordinairement taxée sur les nouveaux Français.

Claude Corneille excellait comme portraitiste. Brantôme *(Vies des illustres dames)* fait le plus bel éloge de son talent, et M. de la Borde *(Renaissance des arts)* a justifié pleinement l'appréciation de ce chroniqueur contemporain, vivant près de la cour et à même de comparer les copies avec les originaux. Le portrait en pied de Catherine de Médicis entourée de ses trois filles, fut surtout l'objet de l'admiration de ce courtisan qui affirme que tous les grands personnages du temps vinrent poser devant Corneille. Peut-être cet artiste habile et laborieux, a-t-il participé au magnifique recueil des portraits des Valois, que l'administration du musée des souverains acquit au prix de 60.000 francs à la vente, après décès, des livres de la duchesse de Berry, avant 1870, et probablement anéanti dans l'incendie où tant de précieux objets d'art ont disparu.

Corneille travailla, non seulement à la cour et à Paris, mais encore à Lyon où il séjourna à plusieurs reprises et où il acquit plusieurs immeubles, entre autres trois maisons dans la rue du Temple. Dès l'année 1545, Corneille réclamait au Consulat, à titre de peintre du dauphin, l'exemption des droits d'entrée mis sur le vin; puis, en 1574, il fit reconnaître ses privilèges de peintre et de valet de chambre du roi.

Le dicton « gueux comme un peintre » ne pouvait lui être adressé, non plus qu'à un grand nombre d'artistes de cette époque de luxe et de somptuosité où l'on rivalisait de magnificence déco-

Digitized by Google

rative. On ne trouve pas le nom de ce favori du roi parmi ceux des peintres qui exécutèrent, en 1548 et 1564, les travaux d'art des entrées de Henri II et de Charles IX. Un Pierre Corneille fut employé à la décoration de la première de ces fastueuses cérémonies. Christophe Corneille, de La Haye, maître-garde de la corporation des peintres lyonnais en 1595, prit part aux œuvres d'art des deux entrées de Henri IV, en 1595 et 1600. Michel Corneille, aussi peintre du roi, vivait à la fin du dix-septième siècle.

Le 25 décembre 1594, le roi donna à Corneille de La Haye (est-ce Claude ou Christophe ?) les biens d'un étranger décédé dans cette ville. Ces trois artistes appartenaient-ils à la famille de Claude? Quoi qu'il en soit, celui-ci mourut à Lyon vers la fin du seizième siècle.

Un amateur émérite, M. de la Borde *(Renaissance des arts)*, a consacré au talent original et français du plus célèbre portraitiste de ce grand siècle de l'art, un éloge parfaitement raisonné et des observations attrayantes auxquelles on ne peut rien ajouter.

V. DE VALOUS.

Henry par la grâce de Dieu roy de France A tous presens et advenir salut, comme nostre cher et bien ame Corneille de La Haye natif de La Haye en Hollande nostre painctre ordinaire se soyt despieça retire en cestuy nostre royaume ou pour le desir affection et la résolution qu'il a prise de finir le reste de sa vie y ait prins partis de mariage et acquis quelques biens pour la norriture et entretenement de luy sa femme et tout son mesnaige comme encores il espere faire par le moyen de son labeur industrye et travail et pour ce qu'il doubte d'aultant qu'il est estrangier et non natif de nostre royaume et pays que nos officiers ou aultres prétendans lesd. biens a nous appartenir par droict d'aulbeyne voulsissent apres son trespas donner a sesd. femme enfans ou heritiers quelque trouble ou empeschement s'il n'estoit par nous habilite quant a ce il nous a tres humblement faict supplier et requerir luy impartir sur ce nostre grace sçavoir faisons que nous inclinans à la supplication et requeste dud. de La Haye et desirans bien et favorablement le traicter en faveur des bons et agreables services qu'il

[1] Archives de l'art français. — Arch. municip. B. B. 62-92, 132-137 (inventaire de M. Rolle), etc.

Digitized by Google

nous a faictz et faict chacun jour en son art et mestier A icelluy Corneille de La Haye pour ces causes et aultres bonnes et juste occasion a ce nous mouvans avons permis et accorde et octroye permectons accordons et octroyons voulons et nous plaist de grace special plaine puissance et auctorite royal par cesd. presentes qu'il luy puisse et luy soit loisible resider soy habituer en cestuy nostre royaulme terres et seigneuries de nostre obeissance et y acquerir tous et chacuns les biens tant meubles que immeubles que bon luy semblera iceulx ensemble ceulx qu'il y a ja acquis et que bien à juste tiltre luy pourroient eschoir et comporter et appartenir soit par succession donnation ou aultrement tenir et posseder et en ordonner et disposer par testament ordonnance de derniere volunte donation faict entre vifs et en quelque aultre sorte que ce soyt auxquels il en aura dispose luy puissent succeder prendre et apprehender la possession et jouissance de sesd. biens tout ainsi qu'ily feroient et faire pourroient s'il estoit originairement natif de nostre de royaulme et générallement jouir des mesmes honneurs privilleiges franchises et libertez dont jouissent et ont accostumé joyr et user les aultres origineres et natifs de notre royaulme et pays et comme tel soyt tenu et repute en tous actes pour lequel effect nous avons habilite et dispense habilitons et dispensons de nos puissance auctorite que dessus sans que pour ce il soit tenu nous payer aulcune finance ou indempnité de laquelle a quelque somme valleur quelle soit et puisse monter nous luy avons en faveur que dessus faict et faisons don quictance et octroy par cesd. présentes signées de nostre main par lesquelles donnons en mandement a nos amiz et feaulx les gens de nos comptes et tresorier a Paris, au seneschal de Lyon ou a son lieutenant et a tous nos aultres justiciers et officiers presens et advenir que chacun deulx comme a luy appartient que de nos presens grace conge et licence permission habilitation don quictance et octroy et de tout le contenu cy dessus ils facent souffrent et laissent led. de La Haye ses enfans et successeurs joyr et user plainement et paisiblement et a toujours cessant faisant cesser tous troubles et empeschement car tel est nostre plaisir nonobstant que la valleur de lad. finance ne soit cy speciffiée et que lesd. dons ne deussent estre faictes passez ne vériffiez que pour la moitie ou le tiers des ordonnances tant anciennes que modernes faictes sur l'ordre et distribution de nos finances en l'apport de deniers d'icelles en nos coffres du Louvre. A quoy nous avons pour ce regard et sans y préjudicier en autres choses deroge et derogeons ensemble à la derogative y contenue et a quelconques aultres ordonnances restrinctions mandemens a ce contraires en affin que soit chose ferme et stable a toujours Nous avons faict mettre nostre scel a cesd. presentes sauf en autres choses nostre droict et l'aultruy en toutes choses. Donne a Fontainebleau au mois de décembre l'an de grace MVCXLVII et de nostre règne le premier, par le roy . . . . . et scelle du scel dud. seigneur en cire verte sur lac de soye.

Expedie et enregistre en la chambre des comptes du roy au registre des chartes . . . . . moyennant la somme de quatre escus payes en

Digitized by Google

aulmone pourvu que les héritiers de l'impetrant soient regnicoles faict au bureau de la chambre des comptes le XIII mars 1547.

Registrees au papier du registre de la sénéchaussée de Lyon de l'ordre de mons. Me Nicoles de Langes lieutenant particulier ouy sur ce le procureur du roy ce VII apvril 1564 avant pasques [1].

[1] Anciennes arch. de la cour, *Papier du Roi*, 1560-6, fo 212. Plusieurs mots sont illisibles.

Digitized by Google

LES

# CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

## CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE[1] —

---

### BÉRAUD (LAURENT)

Béraud (Laurent), jésuite, né le 5 mars 1702 ou 1703, mort le 26 juin 1777.

Il est justice de ranger aussi ce savant parmi les archéologues, quoique plus connu comme un célèbre astronome chargé de la direction de l'Observatoire du Grand Collège de la Trinité de Lyon. *La Biographie universelle* et la *Bibliographie astronomique* lui ont consacré d'intéressants articles.

Le célèbre abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis* et garde du Cabinet des antiques du Roi, le mentionne aussi dans la première de ses *lettres au comte de Caylus, écrites pendant son voyage d'Italie*, datée *sur le Rhône* ce 19 août 1755. Le P. Béraud lui fit alors les honneurs du cabinet des antiques du Grand Collège dont il était le conservateur en même temps qu'il dirigeait l'Observatoire de cette même maison.

Le P. Béraud a laissé des notes remarquables sur « *les pierres*

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. III, p. 413, t. IV, p. 56, 149, 300, 366, 431 et t. V, p. 63

Digitized by Google

*sépulcrales tirées des catacombes de Memphis* » et sur « *l'As ou Livre romaine* ».

## BARTHÉLEMY (J.-J.)

Né à Cassis, en Provence, en 1716, mort à Paris, en 1795, conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale et auteur du *Voyage d'Anacharsis*, J.-J. Barthélemy est venu aussi à Lyon étudier les antiquités de cette ville. Il en a parlé dans la première partie de ses *Lettres au comte de Caylus pendant son voyage d'Italie*, datée *sur le Rhône*, ce 19 août 1755.

« Lyon est plein d'antiquités, dit-il et on en découvre tous les jours. Nous avons vu le *taurobole* conservé à l'hôtel de ville, de même que la harangue de Claude dont il ne reste plus qu'une partie, tracée non sur deux tables de cuivre, comme l'a dit Spon, mais sur une seule qui avait été cassée en deux. Ce monument est d'autant plus précieux qu'il fixe nos idées sur la manière dont Tacite composa les harangues insérées dans ses ouvrages. Il rapporte celle de Claude d'une manière différente que la table de cuivre. Il paraît qu'il s'était contenté d'en prendre l'esprit et de le traduire dans son style.

« J'ai vu le P. Béraud ; nous avons parlé de vous. Il m'a montré ses cabinets, un bas-relief représentant Socrate qui nous a paru fort bien, de petites agraffes de cuivre d'un très bon goût et quelques bonnes médailles. Je n'ai pu voir le cabinet de médailles de l'hôtel de ville ; celui qui en a la garde était à la campagne. Le jour de notre arrivée, on avait trouvé une inscription sépulcrale dans un couvent de religieuses. J'ai dîné chez M. le cardinal (Mgr de Tencin). Chemin faisant, j'ai acquis quelques bonnes médailles ; je n'ai encore rien trouvé pour vous, mais soyez persuadé que je ne vous oublierai pas. »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le fameux taurobole, la table de Claude et le bas-relief de Socrate dont parle l'abbé Barthélemy sont aujourd'hui au Musée de la ville. Quant au P. Béraud, c'était un jésuite des plus distingués et un savant astronome chargé de

Digitized by Google

l'Observatoire qui avait été créé sur la demande de Cassini, au Grand Collège de la Trinité de Lyon. Le P. Béraud était aussi un antiquaire et garde du beau cabinet d'antiquités et du médailler formés dans ce même collège per les Pères Jésuites. Ces collections ne nous étaient connues jusqu'à naguère que par quelques pages de Colonia dans son *Histoire littéraire de Lyon;* mais, en 1878, on a eu la bonne chance de retrouver les inventaires qu'en avait dressés le P. Janin, de l'ordre des Augustins, mort sur l'échafaud en 1794, et on en a publié une étude, en 1881, dans la *Revue lyonnaise.* Le P. Janin a fait figurer le médaillon de Socrate dont parle l'abbé Barthélemy, dans le tome premier de son *Inventaire*, et il en parle ainsi : « Une *tête de Socrate*, en bas-relief, d'un beau marbre blanc de Paros. La tête d'un ciseau grec et d'un travail exquis; elle est ovale, les bords en ont été altérés, mais réparés et restitués dans la planche de chêne où elle a été enclavée (réputée moderne par MM. d'Ennery et Watelet). » Ce médaillon a passé, en 1810, du collège de la Trinité au Musée de Lyon avec ce qui restait encore alors des collections d'antiquités des Pères Jésuites.

## CLAPASSON (André)

Clapasson, André, est lyonnais. Il naquit à Lyon le 13 janvier 1708. Destiné d'abord au barreau, il lui préféra l'étude de l'art à laquelle il se livra dans de fréquents voyages et pendant un long séjour à Paris, tout en remplissant la charge de receveur général des domaines et bois de la province du Lyonnais, que son père lui avait léguée. Ses travaux ont été assez nombreux, mais sont restés pour la plupart inédits. L'Académie de Lyon dont il fut un des membres les plus actifs, en conserve quelques-uns, entre autres les suivants, plus spéciaux à Lyon :

*Une description de l'église de Saint-Pierre de Lyon, ancienne et moderne*, 1744.

*Essai de comparaison des villes de Lyon et de Paris*, 1747.

Digitized by Google

*Essai sur l'étude des monuments de l'architecture gothique*, 1756.

*Recherches sur la bataille de Brignais et observations sur un monument de la ville de Lyon.*

(Ces deux derniers ont été publiés dans les *Archives du Rhône*, t. III et V.)

Pendant longtemps, on ne sut pas, à Lyon, à quel auteur on devait attribuer une *Description de Lyon* publiée dans cette ville, en 1741, chez *Delaroche ;* mais Pernetti n'a pas hésité à l'attribuer à M. Clapasson, le cadet, membre et ancien directeur de la Société royale des Beaux-Arts, que sa modestie a caché en vain. Du reste, Bollioud-Mermet, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, contemporain de Clapasson, était convaincu aussi que ce dernier était l'écrivain de cet ouvrage qui a pour titre : *Description de la ville de Lyon, avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits*. Lyon, Delaroche, 1741, in-8. Le privilège pour l'impression de cet ouvrage avait été donné au sieur *Paul Rivière de Brinais, ingénieur*, pseudonyme sous lequel se cachait Clapasson.

M. Collombet a porté un bon jugement sur ce livre. « Écrit sans ordre, dit-il, et resserré dans des limites trop étroites, l'ouvrage de Clapasson ne laisse pas d'avoir son utilité, parce qu'il présente sur nos édifices des documents que l'histoire locale sait apprécier, surtout quand ces édifices, quand ces monuments ont disparu devant les révolutions ou qu'ils ont été effacés du sol par un autre vandalisme plus poli, mais aussi inept et aussi brutal. »

Déjà Pernetti (t. II, p. 98) avait dit de l'œuvre de Clapasson que cet ouvrage a remplacé avantageusement l'œuvre de *de Bombourg* publiée en 1678 dans laquelle ce dernier « a donné un recueil des plus beaux tableaux, tant anciens que modernes, d'architecture, sculpture et figures qui se voient dans plusieurs églises, rues et places publiques de Lyon ». (V. plus haut l'article *Bombourg*.)

Je dirais même que, sans l'ouvrage de Clapasson, nous ne connaîtrions que très imparfaitement la plupart de nos anciennes églises et chapelles dont il n'a pas été fait de monographies, ni les objets d'art qui les ornaient et dont la Révolution, en les confisquant, a oublié d'en dresser un inventaire.

Digitized by Google

## CAYLUS (Anne-Claude, comte de)

Le comte de Caylus doit être aussi cité parmi les archéologues étrangers qui ont visité nos monuments anciens et en ont décrit plusieurs dans leurs ouvrages ; né à Paris, en 1692, il mourut en 1765, laissant, entre autres, un important *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et gauloises* ; Paris, 1752, 7 vol. in-4.

Pendant son séjour à Lyon, il ne manqua pas de visiter le célèbre cabinet d'antiques du collège de la Trinité, confié alors au P. Béraud. M. Breghot du Lut nous a conservé dan ses *Nouveaux Mélanges*, Lyon, 1850 (p. 31), une anecdocte sur Caylus au sujet de sa visite au grand collège. « Les comtes de Caylus et de Maurepas, dit-il, ayant entrepris un voyage dans le Midi de la France, voulurent voir en passant à Lyon la belle bibliothèque des Jésuites et leur cabinet d'antiquités. C'était alors le P. Béraud qui avait la directiion de ce cabinet. Tout fut ouvert à des voyageurs de cette importance. Parmi les monuments que le P. Béraud leur présenta, il leur fit remarquer une belle épée antique de la plus heureuse conservation. Le comte de Caylus l'examina attentivement. Quelque temps après Caylus avança dans un de ses ouvrages qu'il avait vu *deux épées* chez les Jésuites de Lyon. Le P. Béraud craignit, pour quelque raison, d'être compromis par une assertion aussi décisive ; il crut devoir avertir le comte, par une lettre, de l'erreur qui s'était glissée dans son écrit ; celui-ci répondit ces mots sans perdre un instant : « Le diable m'emporte, mon révérend Père, si je n'ai cru que vous aviez deux épées antiques. Voilà ce que c'est que d'écrire de mémoire. Cette lettre donne l'idée du ton militaire que le comte de Caylus avait coutume de mettre partout. Il avait servi d'abord et avec distinction dans les armées du Roi. »

Cette épée est mentionnée dans l'Inventaire du cabinet d'antiquités du grand collège des Jésuites dressé par le P. Janin, augustin, en 1764, de la manière suivante : « *Lame d'épée* en fer, de la longueur de 2 pieds 7 pouces, et large de 2 pouces 3 lignes, y com-

Digitized by Google

pris le fer du manche détaché par la rouille. » A la suite de cette description, le P. Janin cite les œuvres du comte de Caylus, tome premier, page 224, dans lesquelles il est fait ainsi mention de cette épée. « Je suis convaincu, dit-il, que les anciens, non seulement dans les premiers temps, mais dans les siècles des Romains, ne faisaient usage que du cuivre et qu'ils n'employaient pas communément le fer, suivant en cela les pratiques et les usages établis alors dans le monde. Quoi qu'il en soit, je n'ai vu dans le nombre des cabinets d'Europe dont j'ai visité la plus grande partie que *deux lames* d'épée en fer que l'on puisse regarder comme romaines. Elles sont *dans le cabinet des antiques des Jésuites de Lyon, il n'y en a même qu'une qui soit entière.* »

## D'ENNERY (MICHEL)

D'Ennery, Michel, né à Metz en 1709, se consacra entièrement à l'étude des médailles. Il voyagea beaucoup, et c'est en Italie et en Allemagne qu'il réunit les richesses de son cabinet, où l'on comptait au moins 22.000 médailles, dont 20.000 antiques de tous pays et qui furent dispersées, après sa mort, dans une vente publique, en 1786. Deux fois il séjourna à Lyon, et aida le P. Janin, augustin, dans la confection du catalogue que ce savant religieux fut chargé par le Consulat, de faire du médaillier et des antiquités du grand Collège de Lyon en 1777. Le P. Janin lui sut la plus vive reconnaissance de son gracieux concours, et voici en quels termes il lui exprime sa gratitude dans la préface de son Inventaire.

« Quelque attention, dit-il, que l'on ait apportée à dresser le présent inventaire, l'on n'est pas assez vain que de se flatter d'avoir réussi. L'on s'est adressé à MM. *d'Ennery* et *Pellerin*, lorsqu'il s'est agi des médailles à déchiffrer ou à décider. Leur complaisance a été sans bornes; c'est un hommage qu'on se fait un devoir de leur rendre ici, ce qui ne peut que donner un peu de relief à ce catalogue. Tous les deux sont possesseurs des plus beaux cabinets de Paris, après celuy du Roy. Le premier s'est attaché, pendant plus

Digitized by Google

de soixante ans, à recueillir les médailles grecques, égyptiennes, puniques, gothiques, etc., par le moyen desquelles il travaille à éclairer l'histoire et la géographie anciennes dans les savants ouvrages qu'il vient de donner à la république des Lettres, en 6 v. in-4. Le second a fixé ses recherches principalement sur les médailles latines dont il a fait une collection immense, avec un choix délicat et à grands frais, laquelle augmentera du double celle de Vaillant et d'Occo, s'il veut bien, un jour, se prêter aux désirs des curieux, en développant plus au long les sçavantes notes dont il a enrichi l'ouvrage récent de dom Mangeart, bénédictin, sur les médailles et en communiquant au public les connaissances qu'il a acquises dans cette science pendant plus de quarante ans. »

## DELORME (Guillaume)

Delorme, Guillaume, Marie, architecte, membre de l'Académie de Lyon, né en cette ville, le 26 mars 1700, mort le 26 avril 1782, doit être rangé aussi parmi les écrivains du dix-huitième siècle qui se sont occupés des anciens monuments de Lyon. Il a laissé un bon travail ayant pour titre : *Recherches sur les aqueducs de Lyon contruits par les Romains*. Lyon, 1760, in-12. » L'Académie possède encore un grand nombre de mémoires de cet érudit.

Guillaume Delorme avait préparé un grand travail sur l'aqueduc du mont Pilat. Il en avait levé et tracé le plan géométrique sur un rouleau de 20 à 30 pieds de longueur. Il en avait aussi pris les coupes et dessiné les élévations; mais le mal qui l'atteignit, en 1764, l'empêcha de donner son ouvrage au public. Après sa mort, ses papiers furent confiés à un architecte de Lyon, du nom de Boulard, son élève et son ami. Celui ci fut empêché, d'abord par les évènements politiques de s'en occuper; il périt ensuite avec deux mille de ses concitoyens, après la prise de Lyon, et les papiers de Delorme tombèrent entre les mains du Comité de salut public qui en fit faire *des cartouches et des gargousses*. M. Tabard, professeur, eut le bonheur d'en sauver quelques fragments, mais ils

Digitized by Google

furent égarés depuis. Caylus connut Delorme pendant son séjour à Lyon, et il trouva ses plans des aqueducs si beaux qu'il lui proposa de les faire graver à ses frais et de les insérer dans son grand *Recueil d'Antiquités*.

Le beau mémoire de Delorme sur les aqueducs paraît avoir contenu cependant quelques erreurs qu'a relevées Michelli dans un travail dont a rendu compte à la Société littéraire de Strasbourg M. Oberlin, fils du savant voyageur qui a aussi visité Lyon. Ce travail a été communiqué à Millin, qui l'a utilisé dans l'un de ses ouvrages.

## GREPPO (JEAN-BAPTISTE)

Greppo, Jean-Baptiste, né à Lyon, le 17 mai 1712, mort chanoine de Saint-Paul, en 1767, était un des érudits lyonnais qui représentaient à l'Académie la science de l'archéologie. Il s'occupa longtemps d'inscriptions latines et on lui doit un travail sur les anciennes fortifications de Lyon, et sur l'église Saint-Paul. *(Biog. univ.* supp.)

## MONGEZ (ANTOINE)

Mongez, Antoine, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, avant la Révolution, né à Lyon, le 30 janvier 1747, mort à Paris, le 30 juillet 1835, administrateur de l'Hôtel des Monnaies, continuateur de l'*Iconographie grecque et romaine*, était un numismate des plus distingués; on lui doit aussi une *Histoire de la reine Marguerite de Valois*, première femme du roi Henri IV. M. Daunou a prononcé son éloge lors de ses funérailles, et la *Revue du Lyonnais* lui a consacré quelques pages. On peut se demander s'il n'était pas un parent de *Jean-André Mongez*, né aussi à Lyon, en 1751 que l'abbé Rozier, son oncle, associa à ses travaux du *Journal de physique* et de son *Dictionnaire d'agriculture*. Il périt avec La Pérouse dans la malheureuse expédition de 1781.

Digitized by Google

## JANIN (Joseph-Aldebeuf.)

C'est une page bien douloureuse que j'ai à écrire maintenant et bien honteuse pour la Révolution, car j'ai à parler d'un savant éminent qui a consacré sa longue existence aux sciences et aux arts, du plus doux et du meilleur des hommes, et dont ni le mérite, les services et le grand âge n'ont pu trouver grâce devant les juges sanguinaires qui ont fait rouler sa tête sur l'échafaud de la Révolution. Ces êtres immondes avaient les noms de *Parcin*, *Corchand*, *Lafaye aîné*, *Fernex et Brunière*.

On sait peu de détails sur les premières années du malheureux P. Janin, Joseph. Il naquit vers 1716 et entra dans l'ordre des Augustins dont le grand monastère est occupé aujourd'hui par l'École de la Martinière. Les Augustins, on le sait, ont accueilli Guillaume-Régis (Le Roy), élève d'Ulric Gering et de Martin Krantz, lorsqu'il importa l'imprimerie à Lyon, en 1473, et c'est de ses presses, patronnées par les Augustins, que sortirent les premières éditions lyonnaises, entre autres le *Reverendissimum Lotharii compendium*, ce *rara avis*, dont il ne reste que si peu d'exemplaires.

La bibliothèque formée, siècle par siècle, par les Augustins établis à Lyon depuis l'année 1308, était des plus considérables et riche surtout en manuscrits. Pierre Gacon, entre autres, frère du poète de ce nom, négociant célèbre, voyageur intrépide et membre de l'Académie, en 1738, mort en 1748, lui avait légué de nombreux ouvrages. Lorsque dans le siècle dernier, les Augustins reconstruisirent leur antique monastère, ils affectèrent aussi un local spécial à leur bibliothèque qui est ainsi décrite dans l'*Almanach de Lyon* de 1749. « La principale entrée de cette bibliothèque, est-il dit, est par un vestibule qui forme une belle salle d'étude garnie de globes, de sphères et de divers instruments d'astronomie et de géométrie, à l'extrémité de laquelle on aperçoit la bibliothèque qui forme un fort joli point de vue. »

Digitized by Google

Au-dessus de la porte de cette bibliothèque on avait placé l'inscription suivante :

Hic vivunt mortui superstites sibi,
Hic tacent et adsunt,
Hic loquuntur et absunt.

M. Breghot du Lut, en reproduisant cette inscription dans ses *Nouveaux Mélanges* (p. 24), a dit à son égard : « Sénèque ou Pline le jeune ne se seraient pas expliqués autrement. C'est dans ce goût d'antithèses et de pointes si éloigné de la noble simplicité des beaux siècles qu'écrivait le P. Pierre Labbe, et nous ne serions pas étonné que ce fût lui qui eut rédigé l'inscription que nous venons de transcrire. En tous cas, il ne l'eût pas désavouée. »

Lorsque le nouveau local de la Bibliothèque fut achevé, le P. Janin fut chargé de sa garde et Delandine rapporte qu'il y mit le meilleur ordre. Il avait pu le voir de ses yeux. Le vénérable P. Janin voulut bien aussi classer et inventorier le médaillier de sa maison que la Révolution, bien entendu, a volé et pillé. Cette collection, assez riche cependant, n'était pas connue et nos écrivains ne l'ont pas même mentionnée. Mais son existence m'a été révélée par un volume manuscrit (n° 102) de la Bibliothèque du Palais des Arts et qui a pour titre : *Catalogue des médailles données à l'Académie par M. Arthaud, ancien directeur du Musée, en 1835.* Dans ce volume se trouve, entre autres, la minute d'une partie du catalogue du médaillier des Augustins dressé par le P. Janin. Cette minute, entièrement de la main de ce religieux, est intitulée : « *Catalogue des médailles impériales en argent déposées dans la Bibliothèque du couvent des grands Augustins par moy, F. Joseph Janin, le 5 juillet 1782.* Cette minute forme un cahier de vingt pages, sur deux colonnes, d'une écriture très lisible, quoique bien fine. Ces médailles en argent sont très nombreuses ; la première inscrite est de Pompée et la dernière de Postume ; chacune est décrite avec un soin minutieux, avec l'indication de ses divers types, parfois très multiples, en ce qui concerne surtout les médailles d'Auguste, de Trajan, de Hadrien, de Septime-Sévère, de Gordien et de Philippe. Mais M. Artaud semble ne pas avoir retrouvé aussi dans les greniers du Collège les inventaires des



Digitized by Google

médailles d'or et de bronze que nécessairement on devait aussi rencontrer dans le médaillier des Augustins.

Comme nous venons de le voir, l'inventaire dressé par le P. Janin porte la date de 1782. Mais déjà quelques années auparavant, ce savant avait dressé le grand catalogue des antiques et du médailler du grand Collège de la Trinité. J'ai déjà fait une étude de ce monument dans mon livre l'*Archéologie lyonnaise*, publié en 1881 à Lyon. On a pu y voir qu'un heureux hasard m'a fait découvrir parmi les manuscrits de la ville *mais non inscrit*, ce précieux document, inconnu généralement, et dont Artaud seul a dit quelques mots dans sa notice sur les *Inscriptions antiques du Musée*, publié en 1817.

Les Jésuites, et après eux les Oratoriens, avaient formé dans leur Collège, un splendide cabinet d'antiquités et de médailles; mais son inventaire n'en avait jamais été dressé, quoique le P. Menestrier et le P. La Chaize, en eussent été les gardes; mais en 1755, les Régents du Collège prièrent le P. Janin de se charger de cette grande œuvre. Il fit d'abord des minutes qui nous sont restées et que M. Arthaud a réunies à celles du médailler des Augustins dont je viens de parler plus haut. La première concernant les médailles consulaires en bronze est de 1755, celle des médailles consulaires en or est de 1760, et celle des médailles impériales en grand bronze et en or, est de 1764. Enfin, en 1765, il a transcrivit de sa main et d'une belle écriture, mais en les modifiant parfois, ces diverses et volumineuses minutes sur deux registres cartonnés et grand in-folio. Il leur a donné pour titre: *Inventaire général du Cabinet d'antiquités et de médailles du Collège de la Trinité*, 1765. *Describebat Josephus Aldebœuf Janin, ord. S.-Aug. anno 1764.* Ainsi ce serait dans l'espace de neuf ans environ qu'il aurait édifié ce grand monument de science profonde et de grand labeur.

Dans un *avertissement* placé en tête du premier volume, le P. Janin a fait connaître ce splendide travail. Il s'est adressé parfois à MM. *Pellerin* et *d'Ennery*. » Pellerin était un des numismates les plus distingués de l'époque et auteur d'un *Recueil de médailles de rois, de peuples et de villes* en dix volumes in-4; il possédait 32.000 médailles que le roi acheta, en 1776, pour 300.000 francs. D'Ennery était non moins savant

Digitized by Google

et possédait 22.000 médailles, mais il ne publia rien ; il visita deux fois le P. Janin en traversant Lyon. Le médaillier du grand Collège se composait de 7.809 pièces, et les antiquités comme statuettes, vases, figurines, urnes, etc., s'élevaient au nombre de 278. En 1792, le P. Janin s'occupait encore du Cabinet du Collège, mais les temps étaient déjà bien troublés, les maisons religieuses avaient été fermées et déjà des menaces de mort s'élevaient partout contre le clergé. Le P. Janin, quoique universellement aimé et estimé et qui avait rendu de si grands services aux sciences et aux arts, semblait devoir être à l'abri de tout danger, mais il était prêtre et c'était un crime aux yeux des Jacobins. Son arrestation fut ordonnée et ce digne vieillard se vit jeter dans la prison de l'Hôtel-de-Ville, qu'on appelait la *cave* et qui n'était autre que l'antichambre de la guillotine. Il se rencontra dans ces affreux cachots souterrains, entre autres avec Delandine, devenu plus tard bibliothécaire de la ville et qui avait été arrêté pour sa noble et constante fidélité à la cause royale. Delandine a raconté en quelques lignes les derniers instants de la vie du malheureux et savant P. Janin : « Arrêté pendant la Terreur, dit-il, combien de fois j'admirai sa vaste mémoire, les faits intéressants qu'il y avait déposés, sa douce résignation, sa touchante simplicité ! Il avait plus de quatre-vingts ans et il parlait littérature avec le feu de la jeunesse. Sa gaieté était inaltérable et cependant il attendait la mort... Elle arriva. Interrogé la veille et condamné, il causait avec calme d'un médaillon de *Diaduménien* qu'il avait trouvé, lorsque les bourreaux vinrent le saisir et interrompre pour toujours ses intéressants entretiens... » La tête du P. Janin roula sur l'échafaud le 24 ventôse an II, avec celles de vingt-neuf autres détenus dont une femme, à une heure et demie après midi. La plume tombe de la main d'horreur et de dégoût, quand on est contraint d'écrire un aussi lugubre récit.

Le P. Janin s'était occupé également avec soins des manuscrits de la belle biblothèque de sa maison. Il s'y rencontrait aussi le célèbre manuscrit sur vélin, sur deux colonnes, ayant pour titre : *Dou siège et de la destruction de Troie*, in-folio, d'environ 400 pages, rel. en bois ; on y voyait des dessins représentant entre autres, la flotte des Grecs, leurs combats contre les Troyens, la mort d'Hector, le combat de Palamède et de Sarpédon, le tombeau

Digitized by Google

d'Achille, Cassandre prophétisant l'incendie de Troie, Philoscène immolée. Ce manuscrit, écrit en 1420 et donné au couvent des Augustins par *Iehan de Saint-Orens* (?), après avoir passé dans la Bibliothèque de l'Académie, lui fut enlevé en 1792 et restitué par M. Delandine ; — mais il ne se retrouve plus aujourd'hui à la bibliothèque de l'Académie. C'est une grande perte pour les lettres. Quelque *Libri* l'aura sans doute soustrait. Entre quelles mains se rencontre-t-il aujourd'hui ? Si son possesseur actuel ignore sa soustraction, et s'il lit ces lignes, sa conscience lui dira peut-être de restituer ce trésor à son légitime maître. Le *British Museum* vient d'acheter un manuscrit portant le même titre. Serait-ce le même que celui que Lyon possédait ?

## NIVON (Nicolas, l'abbé)

L'abbé Nicolas Nivon, chanoine et infirmier de Saint-Irénée, mort le 15 février 1741 était un pieux ecclésiastique, vivant de la vie contemplative, retiré du monde et qui a écrit un livre bien peu connu : *Le Voyage du Saint-Calvaire sur la montagne des martyrs de Lyon à Saint-Irénée*, œuvre de méditations pieuses et de prières.

Ce livre imprimé à Lyon, est sans date, mais paraît avoir été édité en 1742. Il serait sans aucun intérêt pour un archéologue s'il n'était suivi d'un : *Abrégé historique de l'antiquité et sainteté des églises de Saint-Just et Saint-Irénée*, et qui renferme des indications très précieuses sur plusieurs tombes évidemment romaines et dont les premiers chrétiens firent usage pour y ensevelir et honorer les saintes victimes des persécutions des empereurs. Du reste, a dit M. Péricaud, dans sa notice sur *Saint Jubin, archevêque de Lyon*, on n'a jamais creusé le sol de ce quartier de la ville sans y déterrer quelque chose de précieux pour l'archéologie. C'est un sol dont on peut dire ce que Cicéron disait d'Athènes qu'on ne pouvait y faire un pas, sans mettre le pied sur quelque histoire. » En effet, à l'époque, entre autre, où le chanoine Nivon écrivait

Digitized by Google

son livre, fin novembre 1736, en construisant une chapelle sur les ruines du monastère de Saint-Just, détruit en 1562, on découvrit trois beaux tombeaux antiques avec leurs inscriptions. Le premier est de *Flavius Florentius, ex-Tribun, militum qui vixit annos* LXXXVII, *militavit ann.* XXXVIII *et positus ad sanctos probat ann.* XVI; ce tombeau est de l'an 422. Le second est celui d'*Aluvalo* ou Alvalon, archevêque de Lyon, à la fin du neuvième siècle, et le troisième est celui d'une jeune fille, de seize ans, appelée *Leucadia*, consacrée à Dieu.

A Saint-Irénée, en agrandissant cette église, en 1824, on découvrit aussi, parmi divers monuments, la tombe de *Lucrecia Valeria* dont l'inscription offre cette singularité qu'elle est moitié latine, moitié grecque et que la partie qui est en grec, est une piquante épigramme d'un distique contre les envieux et qu'on trouve avec de légères variantes, dans l'*Anthologie grecque*. M. Breghot du Lut, en a fait le sujet d'une lettre à M. Dugas-Montbel (Voir *Arch. du Rhone* et le *Bulletin des Sciences* du baron de Ferussac).

Parmi les tombes de Saint-Irénée se trouvait aussi celle de Saint-Jubin, archevêque de Lyon, contenant ses restes recouverts d'une étoffe de soie noire. L'évêque d'Amasie, en présidant la cérémonie de la pose de ces reliques dans un nouveau tombeau, en 1826, portait l'anneau pastoral, avec un améthyste, et la croix pectorale de Saint Jubin retrouvés parmi ces reliques. (V. aussi, sur les monuments de Saint-Just et de Saint-Irénée, le *Lyon souterrain* d'Artaud.)

Je crois avoir à peu près épuisé la liste de tous les érudits français et étrangers qui, tour à tour, ont étudié nos anciens monuments, depuis les premiers temps de la Renaissance, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Toutefois, il s'est rencontré aussi de nombreux Lyonnais, lesquels, sans faire de l'archéologie l'objet spécial de leurs travaux, se sont parfois appliqués à se livrer à l'étude de diverses de nos épaves de l'antiquité. Je peux en citer plusieurs.

C'est d'abord LOUIS-FRANÇOIS DE SOZZI, né à Paris le 4 octobre 1706, mort à Lyon le 11 mars 1770, avocat au Parlement, membre

Digitized by Google

de l'académie de Berlin, et de celle de Lyon. Il a laissé une *Lettre sur l'urne antique de plomb trouvée à Lyon*, imprimée en 1756.

Vers le même temps, vivait, à Lyon, JEAN-FRANÇOIS GENÈVE, né le 25 décembre 1706, mort le 15 mai 1776, échevin et premier syndic du commerce. Il aimait aussi l'antiquité. Il est vrai qu'il ne s'est pas occupé des monuments lyonnais, mais il a publié, à Lyon, une traduction du premier et de la moitié du second des sept volumes *sur les Antiquités d'Herculanum* donnés à l'Académie de Lyon, par le roi de Naples. Il paraît avoir possédé une belle bibliothèque, si l'on en juge d'après un *ex libris*, très finement gravé et portant ces mots : « Jean-Victor Genève. Jean-François Genève, échevin, *ex libris*, 1753. » (V. fonds Coste.)

CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER MILLOT (abbé), né à Ornans, en 1727, mort à Paris le 21 mars 1785, outre de nombreux ouvrages d'histoire et de littérature, a laissé à l'Académie, en manuscrit, un travail sur l'*Etablissement des Barbares dans l'empire romain.* L'abbé Millot a été le précepteur du malheureux duc d'Enghien, mort dans les fossés de Vincennes.

M. l'abbé LOUIS JACQUET, né à Lyon le 6 mars 1732, mort en 1794, chevalier de l'église Saint-Jean, excellent littérateur, s'est occupé aussi d'archéologie lyonnaise; il a écrit *un Examen des inscriptions et monuments romains trouvés au mois de février 1768, dans les fondations de la Manécanterie de Lyon.* Le chapitre faisait construire alors le beau bâtiment de la Manécanterie sur l'emplacement d'une partie du petit cloître de la cathédrale.

BRISSON, avocat, de la Société économique de Berne, inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon, a écrit des *Mémoires historiques sur le Beaujolais*, offert par lui à l'académie de Lyon en 1771.

Digitized by Google

Antoine-François Delandine a laissé les mémoires manuscrits suivants : « *Du culte de Mars chez les Gaulois, des Mélanges sur l'histoire de Lyon* (huit mémoires). — *Questions d'histoire et d'antiquités* (dix mémoires).

Je pourrais encore citer d'autres écrivains qui ont parlé de nos anciens monuments lyonnais, mais l'espace me manque, et j'ai hâte d'arriver à ces zélés et souvent savants collectionneurs qui ont créé à Lyon de riches cabinets, qu'au temps de la Renaissance on se plaisait à appeler les *Chambre de merveilles*, sans doute à cause des objets d'art d'une beauté exceptionnelle parfois qu'on y conservait, mais qui, la plupart, ont malheureusement disparu.

Léopold Niepce,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

UNE PUBLICATION PÉRIODIQUE LYONNAISE

# LES MISSIONS CATHOLIQUES

Il se publie à Lyon, depuis quatorze ans, un recueil hebdomadaire, connu de beaucoup de lecteurs, et qui mériterait d'en compter encore un plus grand nombre. Nous voulons parler des *Missions catholiques* [1]. Cette revue illustrée ne renferme pas seulement le tableau de l'œuvre civilisatrice, accomplie sans bruit et sans éclat, par nos missionnaires. Elle consacre aussi une large place à la description des pays les plus divers du monde habité.

Cette publication fournit ainsi, dans une mesure importante, des éléments nouveaux à l'étude de la géographie, à laquelle on s'est livré avec tant d'ardeur depuis quelques années. Ne sait-on pas, en effet, que les missionnaires catholiques ont pénétré les premiers au centre de l'Afrique et que nous leur devons les renseignements les plus précis sur des pays que nos géographes modernes réputaient inconnus? On n'a pas oublié encore, à Lyon, qu'un humble moine franciscain, le Père Henri Marchand, est l'auteur du globe terrestre de notre grande bibliothèque publique, où nous voyons figurés, depuis deux siècles, les fleuves et les lacs, que les voyageurs anglais contemporains : Speke, Stanley et Livingstone ont prétendu, un moment, avoir découverts [2].

[1] *Les Missions catholiques*, bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la propagation de la foi. Administration et rédaction à Lyon, 6, rue d'Auvergne. Prix d'abonnement : 10 francs par an.

[2] V. notamment la notice que M. A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville, a publiée

Digitized by Google

Les *Missions catholiques* forment donc une publication intermédiaire entre les *Annales de la propagation de la foi* et le *Tour du monde*, et les récits que renferme ce recueil intéressent autant le géographe et l'archéologue que le chrétien. Ses éditeurs n'ont rien négligé, d'ailleurs, pour en rendre la lecture attrayante; l'impression confiée d'abord aux presses de M. Pitrat, puis à celles de M. Mougin-Rusand, est exécutée avec autant de soin que les illustrations qui accompagnent le texte.

Plusieurs des travaux publiés dans ce recueil, ont fait l'objet de tirages à part, et nous en avons, en ce moment, plusieurs sous les yeux.

Le premier, intitulé : *La Tunisie chrétienne*, par E. de Sainte-Marie, forme un volume de 150 pages qui ne mérite que des éloges. L'histoire et l'archéologie y sont traitées avec autant de savoir que de goût. C'est le tableau le plus complet et le plus intéressant que l'on ait publié, jusqu'à ce jour, sur l'histoire religieuse de cette principauté, vers laquelle l'attention publique s'est portée naguère si vivement.

Le second, moins important, a pour titre : *Lampes chrétiennes de Carthage*, par le Père Delattre. L'auteur, comme on ne l'ignore point, est un archéologue très versé dans l'étude des antiquités du nord de l'Afrique. Bon nombre de découvertes faites dans ces contrées, sont dues à ses recherches infatigables, et tout récemment encore on l'a vu communiquer à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, une curieuse inscription latine, qui vient d'être retrouvée à Carthage [2]. Quant au travail, dont nous venons de reproduire le titre, il vient combler une lacune importante dans l'histoire de la céramique. Car l'auteur y passe en revue tous les signes emblématiques, qui figurent sur les lampes en terre cuite, fabriquées à Carthage, depuis les premiers temps du christianisme, jusqu'à l'époque où ce pays tomba sous le joug musulman.

La troisième publication intitulée : *Une excursion à l'arbre de la Vierge, près le Caire*, par le Père Jullien, nous transporte sur les bords du Nil, et nous y voyons, non sans étonnement, que

sous ce titre : *Henri Marchand* et le *globe terrestre de la bibliothèque de Lyon*. Lyon, Glairon-Mondet, 1878, in-8.

[1] Académie des Inscriptions et Belles Lettres. *Séance du 26 janvier* 1883.

Digitized by Google

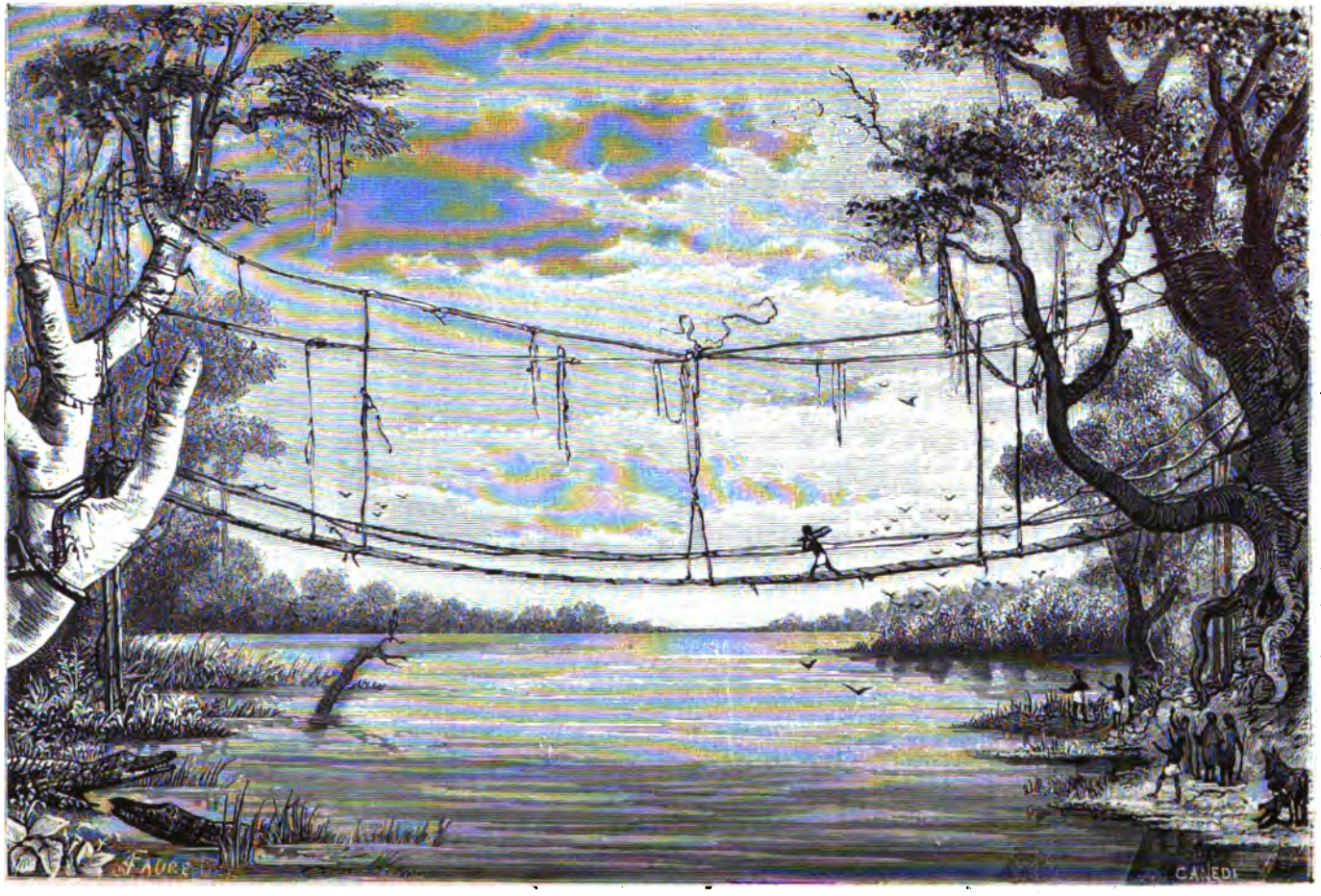


ZANGUEBAR. — Pont de lianes sur le Wam.é.

Digitized by Google

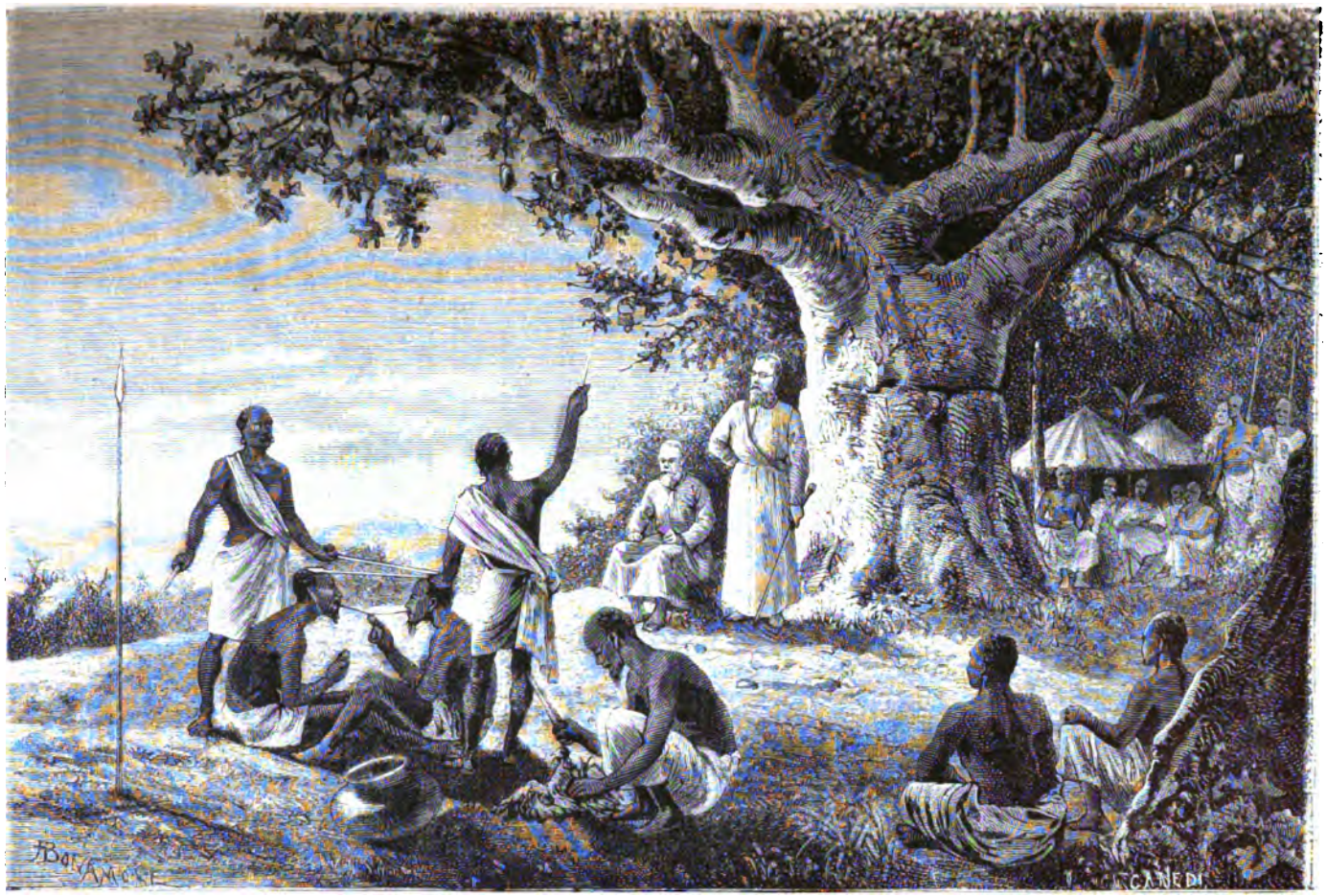

ZANGUEBAR. — Cérémonie de la fraternisation.

Digitized by Google

les pieuses légendes remontant aux temps évangéliques, ont survécu jusqu'à nos jours dans la mémoire d'un peuple, qui semble avoir eu le privilège de garder, en toutes choses, les plus anciens souvenirs de l'histoire.

La dernière brochure publiée récemment par les *Missions catholiques* est le *Voyage dans l'Oudoé* et *l'Ouzigoua* (Zanguebar) par le P. Baur. Cette publication renferme le récit d'une visite faite par le supérieur de la mission du Zanguebar dans cette partie de la côte orientale de l'Afrique, située en face de la grande île de Zanzibar, et limitée par deux fleuves importants, au midi, le Kingani, et au nord, le Wamé. C'est à ce pays que l'on donne le nom d'Oudoé et au peuple qui l'habite celui de Wadoé. A l'ouest, et loin de la mer, s'étend la vaste contrée de l'Ouzigorea, dont la capitale, Mrogoro, est l'un des plus grands centres de population de cette partie de l'Afrique. Telle est la région décrite dans ce récit, qu'accompagne une carte, dressée sur une grande échelle de la partie centrale du Zanguebar.

Nous ne sommes plus ici, comme sur les ruines de Carthage ou dans les plaines de l'Égypte, dans un pays dont le territoire nous est connu aussi bien que les pages de son histoire. Les Européens, qui sont allés jusqu'aux Grands Lacs, et dont quelques-uns même ont traversé l'Afrique, n'ont pas visité l'Oudoé ; les navigateurs se livrant à la traite des esclaves ont seuls, jusqu'à ce jour, abordé cette côte inconnue.

C'est que ce pays est habité par un peuple, dont quelques tribus sont encore anthropophages et par cela même fort redoutées de leurs voisins ; les Arabes, entre autres, n'osent guère s'aventurer dans ces régions inhospitalières. En outre, l'absence à peu près complète de voies de communication en rend l'accès peu facile aux voyageurs. Les rares chemins qui les traversent ne sont que de misérables sentiers, et l'on est arrêté aussi, à chaque pas, par des cours d'eau larges et profonds sur lesquels sont jetés seulement des ponts de lianes, vacillants et fragiles, que l'on ne traverse point sans danger (V. p. 170).

Les mœurs et les usages de ces peuplades primitives, fournissent de curieux sujets d'observation. Mais rien n'est plus curieux que la comparaison de quelques-uns de ces usages avec ceux des

Digitized by Google

nations du monde civilisé, aux premiers temps de leur histoire. A l'origine, toutes les civilisations se ressemblent et nous en trouvons ici plus d'un exemple. Ainsi les Wadoé habitent des cabanes de forme ronde, et couvertes de chaume ou de roseaux, comme nos pères les Gaulois. D'autres coutumes remontent même à une époque plus reculée encore. Dans ce pays, où le souvenir tout récent de la traite des nègres rend défiants les peuples qui l'habitent, on ne peut pénétrer, avec pleine sécurité, chez quelques tribus, que sous la protection de quelque chef d'une tribu voisine, qui consent à se rendre garant de vos intentions pacifiques. Cet engagement, qui vaut mieux que le firman délivré naguère par le sultan aux voyageurs qui exploraient les provinces turques, prend le nom de Cérémonie de la *Fraternisation*, et consiste dans quelques paroles sacramentelles prononcées par les deux parties, pendant qu'elles tiennent chacun le bout d'une corde entre leurs dents, et, dans leur main droite, la moitié du foie rôti d'une poule tuée à cette occasion (V. p. 171).

Or, il paraît que cette cérémonie de la fraternisation, demeurée en usage chez plusieurs tribus sauvages de l'Asie, est d'origine sémitique et qu'on en trouve les rites symboliques, jusque dans la *Genèse*. Ces souvenirs des mœurs patriarcales, retrouvées au milieu de quelques tribus sauvages de l'Afrique orientale, ne sont-ils pas vraiment curieux à plus d'un titre?

L'œuvre des missions catholiques compte plusieurs établissements dans l'Oudoé. Mais il faudra de longues années pour rendre un peu de prospérité à ce malheureux pays, qui a été livré, pendant des siècles, au trafic des esclaves.

Livingstone nous a révélé sur ce sujet des détails bien tristes, mais qui demeurent bien au-dessous de la vérité. Aucun spectacle, en effet, n'était plus navrant que celui du marché de Zanzibar, où l'on transportait des divers points du continent la plus grande partie des esclaves enlevés dans l'intérieur.

« Mon cœur saigne encore, dit le P. Baur, et mes yeux se remplissent de larmes, en pensant à tout ce que j'ai vu là pendant quinze ans! Ah! que n'avions-nous alors assez d'argent pour racheter en grand nombre ces malheureux; pour arracher au moins à l'esclavage et à la prostitution publique. tous ceux qui

Digitized by Google

tendaient aux missionnaires leurs mains amaigries et qui leur faisaient cette prière déchirante : Blanc, achète-moi ! »

Le plus grand nombre des noirs ainsi rachetés étaient des enfants et, aujourd'hui encore, on compte dans les colonies chrétiennes, fondées par les missionnaires, près de 600 de ces enfants que Dieu a appelés à la liberté de l'Évangile.

Depuis quelques années, le sultan de Zanzibar a supprimé le marché public des esclaves. Mais on compte que ce commerce enlevait, en moyenne, chaque année, 45.000 esclaves à ce pays. Faut-il donc s'étonner, dès lors, si, aujourd'hui, le voyageur parcourt de vastes contrées sans rencontrer un seul village, et si les habitants qui ont pu sauver leur liberté sont allés se mettre à l'abri des broussailles les plus épaisses et souvent dans les endroits les plus malsains ? « En résumé, dit l'auteur en terminant son récit, les maux de l'Afrique sont très grands ; mais ils ne sont point sans remèdes. Car le christianisme a des soulagements pour toutes les blessures. »

Cette étude sommaire est bien insuffisante, sans doute, pour révéler tout l'intérêt que présente le récit de ce voyage accompli dans un pays inconnu encore de nos géographes modernes. Mais elle suffira néanmoins pour faire connaître l'objet et l'importance des publications des *Missions catholiques*. Cette œuvre de décentralisation intellectuelle, qui fait honneur à notre ville, nous fournit un exemple, unique peut-être, d'une revue hebdomadaire qui s'est fondée et a pu prospérer, sans réclame ni publicité d'aucune sorte, par la valeur propre des travaux de ses collaborateur et la sûreté de ses informations recueillies sur les points les plus éloignés du globe. Aussi, sommes-nous convaincu que beaucoup de lecteurs nous sauront gré d'avoir signalé à leur attention un recueil périodique, dont les éléments réunis formeront un jour un ensemble de documents de la plus haute importance, soit pour l'étude de la géographie, soit pour l'histoire du christianisme contemporain et des luttes soutenues jusqu'au martyre, par nos missionnaires, pour le triomphe de la foi et de la civilisation chrétienne.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

# LE COSTUME AU MOYEN AGE

## D'APRÈS LES SCEAUX[1]

Aujourd'hui que l'histoire ne marche plus qu'éclairée du flambeau de la critique et qu'elle s'appuie non pas sur des traditions ou des légendes, mais sur des documents authentiques, l'étude des moindres monuments du passé a pris une importance considérable. Rien n'échappe à ses investigations sérieuses. Les détails en apparence les plus insignifiants des mœurs, des coutumes, sont appelés en témoignage et contribuent pour leur part à l'établissement de la vérité historique. Et ce n'est point seulement de l'histoire proprement dite que l'on exige cette rigoureuse exactitude : on la demande au romancier, au peintre, au sculpteur, au décorateur de théâtres, aux acteurs.

En ce qui concerne le costume notamment, soit dans l'antiquité, soit au moyen âge, soit aux époques plus rapprochées de nous, de nombreux travaux ont été publiés : nous signalions il y a quelques mois dans cette Revue, l'*Atlas archéologique de la Bible* de M. l'abbé Fillion, où plusieurs planches sont consacrées à des reproductions de ce genre fidèlement exécutées d'après les monuments égyptiens, assyriens, romains. Une foule d'ouvrages illustrés ont étudié ce sujet intéressant, en Allemagne, en Italie, en France. Il ne nous paraît donc pas inutile de dire ici quelques

[1] *Le costume au moyen âge d'après les sceaux*, par G. Demay, archiviste aux Archives nationales. Paris, librairie de D. Dumoulin et Cie, 5, rue des Grands-Augustins. 1880.

Digitized by Google

mots du livre de M. G. Demay, le savant archiviste aux Archives nationales, qui a paru chez M. Dumoulin, et qui est un des plus remarquables que nous connaissions sur cettequestion.

Contre-sceau de Louis XII, roi de France et duc d'Aquitaine.
Il est vêtu du grand haubert, habillement de mailles qui le couvre de la tête au pieds et coiffe d'un casque conique nasal. 1141.

Pour écrire un ouvrage de ce genre, les matériaux ne manquent pas : les miniatures des manuscrits, les sculptures des cathédrales et des hôtels de ville, les monnaies, les armures, les longues descriptions des poètes fourmillent de renseignements précieux et variés. M. Demay a laissé de côté les ressources multiples qu'il y eût trouvées et a puisé à une source différente, plus féconde encore peut-être et plus inexplorée. Il a donné à son travail le titre de : *Le Costume au moyen âge, d'après les sceaux :* c'est uniquement d'après ces documents qu'il a traité son sujet.

On se rendra compte facilement de la richesse de ce livre et de l'abondance des faits qu'on y rencontre, si l'on considère quelle fut au moyen âge l'extrême importance du sceau. « Bien peu de personnes, en effet, dit l'auteur, en dehors des gens d'église ou de robe, savaient alors écrire, et le soin de signer laissé à la

Digitized by Google

main du rédacteur de l'acte n'offrait plus qu'une garantie tout à fait illusoire. Aussi dut-on de bonne heure attribuer complètement au sceau l'autorité qu'il avait jusque-là partagée avec la signature. Voulait-on attester la véracité d'un acte écrit, assurer sa validité, on le scellait, on le munissait d'un sceau. »

Abbaye de Tournus.

D'après le sceau de la ville de Lyon, 1271.

Une étude, au moins abrégée, des sceaux, des conditions dans lesquelles ils se présentent, formait comme l'introduction indispensable du livre qu'allait écrire M. Dumay. L'auteur a compris cette nécessité qui s'imposait à lui et a mis en tête du volume un aperçu assez rapide, mais fort complet toutefois, de la matière. Les sceaux étaient en métal, or, argent ou plomb et en cire. Ils avaient deux formes principales bien tranchées : la forme ronde et celle dite en ogive; viennent ensuite, en observant que les premières sont le plus fréquemment employées : l'ovale, la forme en écu, la polygonale, la forme en losange ; il existe aussi des sceaux en étoile, en trèfle, festonnés, carrés, rectangulaires, en poire. Considérés au point de vue de leur apposition, ils sont plaqués ou pendants. Lorsque sur une même charte plusieurs sceaux se rencontrent, il est des règles de préséance à observer. et quand on les connaît, il est facile de savoir quel est celui qui tient la place d'honneur. On doit pouvoir distinguer aussi le contre-sceau, le sous-sceau. La question de l'authenticité du



Digitized by Google

sceau est, comme on le pense, une des plus importantes et souvent des plus difficiles ; car il est diverses circonstances, par exemple le changement d'état, qui obligent à le modifier. Il arrive anssi que l'on emprunte celui d'une autre personne, quand on se trouve dans l'impossibilité de se servir du sien propre.

L'auteur termine son introduction par quelques considérations fort intéressantes sur la matière des matrices des sceaux, la forme et la garde de ces matrices et sur leur renouvellement. Lorsqu'une matrice avait été brisée par accident, usée par le service ou contrefaite, lors même qu'elle avait subi un changement, par suite d'un simple caprice, son renouvellement exigeait à la fois de la publicité (déclaration devant une juridiction compétente) et des précautions (brisement de l'ancienne matrice, opéré en public et devant témoins). Les collectionneurs feront bien de lire le passage consacré aux matrices fausses.

D'après le sceau du Chapitre d'Aigueperse, 1307.

D'après le sceau de Jean de Bourbon, comte de la Marche, 1384.

Petit sceau d'Humbert II, dauphin de Viennois, 1349.

Nous ne pouvons évidemment entrer dans aucun détail relativement à ce qui concerne les différents costumes, royal, féminin, chevaleresque, de chasse, sacerdotal, que M. Demay passe en revue. Disons cependant qu'il y a là une lacune, que nous reconnaissons, du reste, inhérente à la marche suivie par l'auteur. Le costume des classes supérieures de la société seules, des classes ayant un sceau, est et pouvait être étudié : celui des classes populaires, artisans et paysans, devait forcément être laissé de côté. Ce n'est que dans les scènes maritimes, dans les sujets de

Digitized by Google

pêche que l'on rencontre quelques détails sur l'habillement rotu rier, et encore sont-ils bien peu considérables.

Sans plus nous arrêter à cette omission en quelque sorte forcée, rendons hommage à la parfaite clarté et à la précision qu'a apportée M. Demay dans son exposé. Dans les innombrables reproductions de sceaux dont le texte est, si nous pouvons ainsi parler, tout constellé, le lecteur a sous les yeux le type fidèle des costumes aux différentes périodes du moyen âge, accompagné de leur description. On n'ignore pas, en effet, que les artistes d'alors possédaient une des qualités les plus précieuses pour l'archéologie : ils reproduisaient avec exactitude, avec réalisme, pourrait-on dire, les costumes, le mobilier et les accessoires en usage au moment où ils exécutaient les sceaux.

Nous signalerons tout particulièrement à l'attention le passage où M. Demay traite de l'origine des armoiries et celui où il étudie la genèse de la fleur de lys.

Il y a dans ce livre une troisième partie qui pourrait passer pour un hors-d'œuvre, mais qui, pour certains, sera peut-être la plus intéressante et la plus goûtée : le travail consacré à faire connaître les éléments particuliers fournis par les sceaux sur l'iconographie divine. Le lecteur y trouvera, avec leurs représentations variées, les trois personnes divines, les anges et le diable, la vierge et les saints. On ne saurait rien imaginer de plus naïf et parfois de plus singulier que la façon dont le *tailleur de sceaux* a représenté quelques-uns de ces saints personnages : saint André sur sa croix, saint Antoine avec son compagnon (sceau de Saint-Antoine de Bailleul, 1484), sainte Catherine discutant avec deux docteurs, inspirés par un diable qui gesticule au-dessus de leur tête, saint Cyr et sa mère dans une chaudière entourée de flammes, saint Éloi, le marteau à la main, ferrant sur une enclume le pied qu'il vient de couper à un cheval : celui-ci, placé vis-à-vis, attend qu'on rajuste sa jambe.

J'en passe et des meilleurs.

Pour nous résumer, l'ouvrage de M. Demay est un monument remarquable, et que les curieux du moyen âge consulteront avec

Digitized by Google

fruit. Les illustrations nombreuses du texte, exécutées avec le soin dont est coutumier M. Dumoulin, en rendent la lecture moins aride, plus attrayante. On pourra parfois y recourir comme à un dictionnaire, mais on le lira aussi avec l'intérêt qui s'attache à toute étude d'histoire bien et consciencieusement écrite.

CH. LAVENIR.

Guillaume de Laire, seigneur de Cornillon, 1408.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES MORALES SUR L'ANTIQUITÉ, par CONSTANT MARTHA. Un vol. in-18, prix : 3 fr. 50. Paris, Hachette, 1882.

M. Constant Martha, un des professeurs les plus distingués de la Faculté des Lettres de Paris, membre de l'Institut, a vu, on le sait, couronnés par l'Académie française deux de ses livres (*les Moralistes sous l'Empire romain* et une étude sur le *Poème de Lucrèce*, morale, religion, science). Il vient récemment de recueillir en un volume plusieurs travaux sur cette antiquité, dont il a une connaissance si approfondie et qu'il juge avec autant de tact que d'impartialité. Complétant les notions qu'autrefois Villemain avait fournies à ce sujet, il a d'abord examiné l'intéressante question des éloges chez les Romains, antérieurs à ces oraisons funèbres dont l'éloquence chrétienne a tiré tant de chefs d'œuvre.

Il a apprécié ensuite le rôle du philosophe Carnéade, introduisant à Rome le goût de la philosophie grecque et aussi, par malheur, des habitudes de scepticisme et des incertitudes morales, qui ne devaient que trop s'y propager. Il s'est occupé aussi de deux problèmes fort curieux : l'usage des discours de consolation et celui des examens de conscience, deux choses plus pratiquées qu'on ne le croirait parmi les anciens ; à ce double point de vue, les Pythagoriciens, Cicéron, Sénèque, Plutarque, Dion Chrysostome, Epictète, Marc-Aurèle, Lucien, lui ont suggéré d'utiles observations. Enfin, par un parallèle très piquant, quoique parfaitement historique, il a opposé l'un à l'autre *un chrétien devenu païen*, l'empereur Julien, qu'il a défendu contre les sévérités excessives du duc Albert de Broglie, et *un païen devenu chrétien*, Synésius, évêque de Ptolémaïs, bien connu par quelques remarquables pages de Villemain et par un excellent livre de M. Druon et dont les lettres, les hymnes, les traités méritent un examen sérieux.

M. Martha, Dieu merci ! n'appartient pas à cette école nouvelle d'érudits à outrance, qui se reprochent comme une défaillance tout soupçon d'agrément, comme une frivolité toute finesse ou toute grâce de style ; commentateurs myopes qui ne voient pas plus loin que leurs textes, esclaves d'une glose, victimes des manuscrits, qui font de l'art, de la science, des lettres de pures questions algébriques à résoudre suivant la formule. Il s'adresse, lui, au public, à tout le monde : il est désireux d'instruire ; toutefois, il ne dédaigne point de plaire. Il n'avance rien qu'il ne sache, qu'il ne démontre ; mais il se laisse lire et comprendre ; nous lui en sommes, pour notre part, fort reconnaissant. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Digitized by Google

HOMMES ET CHOSES DU TEMPS PRÉSENT, par G. VALBERT, Un vol. in-18, prix : 3 fr. 40. Paris, Hachette, 1883.

M. Victor Cherbuliez a, sous son propre nom, donné une vingtaine de romans, dont la plupart ont obtenu un grand et légitime succès. Cet enfant de la Suisse, naturalisé français par son esprit et son style, est arrivé tour à tour à la renommée, à la fortune, à l'Institut. Mais, sous le pseudonyme de Valbert, il s'est ouvert une seconde voie; il a visé à un autre genre de réputation et ses chroniques politiques de la *Revue des Deux-Mondes* sont estimées autant pour la sûreté des informations que pour la verve, parfois un peu paradoxale, des jugements qu'il y formule.

Le dernier recueil qu'il a composé avec ces articles *(Hommes et choses du temps présent)* offre, comme toujours, la plus agréable lecture, et la variété des sujets traités n'y est pas un des moindres mérites. Ici il aborde des questions intérieures et tout actuelles: la force et la faiblesse des gouvernements démocratiques ou l'enseignement primaire laïque et obligatoire. Là, il fait des excursions en Angleterre, à propos du roman célèbre de Daniel de Foë, des œuvres de Thomas Carlyle et du tunnel de la Manche, ou en Italie pour parler de la papauté et de Garibaldi. Plus loin, il nous entretient des romanesques aventures d'un Grec de Péra, Basile Miltiade Nikolaïdy, fait turc de force dès le berceau et devenu le noble Ali Kourschid-Bey; mais c'est surtout l'Allemagne qui le préoccupe.

Rien n'est plus intéressant que les trois monographies qu'il a consacrées aux amours mondaines du communiste Ferdinand Lassalle, au comédien Schneider transformé en conseiller de cour et à Amélie de Lasaulx, sœur Augustine, religieuse excommuniée. Sur des matières plus graves, il ne se montre ni moins vif ni moins spirituel, et la correspondance du sceptique et peu scrupuleux Frédéric II, les infortunes du roi de Hanovre Georges V, la vie intime et les luttes parlementaires de M. de Bismarck, l'expédition malheureuse du docteur Rohlfs dans les oasis de la Tripolitaine, les misères des Juifs persécutés en Allemagne, trouvent en lui le chroniqueur le plus exact et le plus original des peintres.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

MARIVAUX, SA VIE ET SES ŒUVRES, par G. LARROUMET, Un vol in-8, prix : 7 fr. 50. Paris, Hachette, 1882.

Marivaux est un de ces auteurs de second ordre qui, dans un genre spécial, ont trouvé moyen de se placer au premier rang, mais qu'on connaît surtout de nom et qu'on cite plus qu'on ne les lit. Avec sa morgue habituelle, La Harpe l'avait traité fort dédaigneusement; il n'en est pas moins vrai que son roman de *Marianne* et cinq ou six de ses comédies sont parvenus à la postérité. De bons juges (de Barante, Jules Janin, Sainte-Beuve), lui ont, en ce siècle, rendu justice, et il existe si bien des phases successives pour le goût, des modes diverses pour la critique, que l'Académie française, naguère encore très classique et très puritaine, n'a pas hésité, en 1880, à proposer l'*Éloge de Marivaux* pour sujet

Digitized by Google

du prix d'éloquence ; cette circonstance fit éclore une quantité d'articles ingénieux et louangeurs.

Mais un travailleur consciencieux, un de ces lettrés, comme il en reste encore quelques-uns, M. Gustave Larroumet, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, avait, antérieurement à ces différentes publications, étudié à fond le même écrivain, et un volume de près de 650 pages fut le fruit, aussi attrayant que substantiel, de ses longues et patientes recherches. Il a tout passé en revue, afin de nous faire mieux connaître l'homme spirituel et aimable qui, d'une plume légère et tant soit peu subtile, a esquissé les *Fausses confidences*, les *Jeux de l'amour et du hasard*, le *Legs*, les *Surprises de l'amour*, l'*Épreuve nouvelle*. Sa vie privée et sa carrière de littérateur et d'académicien ; ses romans et ses comédies; le rôle qu'il joua comme inventeur de fictions dramatiques, comme critique, comme moraliste ; des détails sur ses portraits, ses autographes, les éditions de ses livres, les œuvres qui lui ont été attribuées: tels sont les éléments qui composent cet ouvrage, plein de choses et dont la lecture ne lasse point un instant.

Ainsi qu'on peut s'y attendre, M. Larroumet ne songe nullement à déprécier son héros; mais, en somme, il n'a pas besoin d'exagérer pour le louer. Marivaux a fait école: or, de tous ceux qui l'ont suivi et imité, pas un n'est arrivé à l'égaler, et le mot de *marivaudage*, jadis décrié parmi les doctes et les austères, ne signifie plus guère pour nous que *grâce et esprit*, dût cette grâce être suspecte de quelque recherche, cet esprit pécher par trop de finesse.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

THÉOPHILE GAUTIER. — SOUVENIRS DE THÉATRE, D'ART ET DE CRITIQUE. — G. Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris. 1884. — 1 vol. in-18 jésus. prix : 3 fr. 50.

C'est une excellente idée qu'a eue l'éditeur Charpentier de glaner à travers les journaux et les brochures des années disparues, les meilleurs d'entre les innombrables feuilletons qu'y semait chaque jour la main libérale de Théophile Gautier. Plusieurs volumes ont déjà paru, composés de cette façon. Nous citerons entre autres : *L'Histoire du Romantisme*, *Fusains et Eaux-fortes*, *Tableaux à la plume*. Un livre nouveau s'ajoute aujourd'hui à la série : nous espérons qu'il n'est pas destiné à la clore. La mine est, on peut dire, inépuisable; et les documents qu'on en retire, quoique concernant une époque toute récente, n'en sont pas moins doués d'un intérêt puissant.

Il y a telles pages dans ces *Souvenirs* où le styliste incomparable a déployé les ressources les plus merveilleuses, entre autres dans l'arcticle consacré à Mlle Fanny Elssler. Nous mentionnerons aussi le portrait de Carlotta Grisi.

Parmi les articles de littérature, un des meilleurs, à notre avis, est celui qu'il écrivait dans la *Chronique de Paris* du 14 août 1836 sur les contes d'Hoffmann, dont il explique à sa manière l'influence sur le public français. Nous en extrayons ces lignes que, plus d'un, à coup sûr, s'étonnera de rencontrer sous la plume de l'auteur de *Jeunes Frances*: « Ni le vin, ni le tabac ne donnent du génie; un grand homme ivre va de travers tout comme un autre, et ce n'est pas une raison

Digitized by Google

pour s'élever dans les nues que de tomber dans le ruisseau. Je ne crois pas qu'on ait jamais bien écrit, quand on a perdu le sens et la raison, et je pense que les tirades les plus véhémentes et les plus échevelées ont été composées en face d'une carafe d'eau. »

Le chapitre sur Gavarni et celui sur les dessins de Victor Hugo sont encore à citer parmi les plus remarquables de ce recueil.

Tous ces articles, ainsi réunis en volume, charment le lecteur par la variété des sujets et par l'originalité piquante qui fut toujours un des caractères distinctifs de Théophile Gautier.

LA CHIMÈRE D'AMOUR, par J. Vilbort. — G. Charpentier éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris, 1 vol. in-18 jésus; prix : 3 fr. 50.

Ce livre se recommande par de remarquables qualités de style, mais il laisse le lecteur sous une impression désespérante, malsaine. Deux théories y sont aux prises : celle qui présente l'amour comme volontaire, comme subordonné à la volonté humaine et celle qui le peint irrésistible, fatal, destructeur de la liberté. A ce dernier appartient la victoire dans le roman poignant de M. Vilbort, qui paraît écrit par un sectateur du dogme de l'antique fatalité. Bien tristes, au reste, sont les fruits qu'il produit, et déplorable la fin des personnages de ce drame intime. L'époux infortuné d'Irène Dorthez devient fou, la malheureuse femme périt misérablement.

A l'héroïne de ce livre, il manque, pour résister à la passion funeste qui l'envahit tout entière, un sentiment qu'elle n'a pu apprendre de son père, matérialiste et revolutionnaire, le sentiment du devoir. Le nom de Dieu est absent du roman de M. Vilbort : Irène ne sait point, au moment de la lutte, ployer les genoux et regarder au-dessus d'elle. Sa chute lamentable fait bien voir ce qu'il y a à attendre de l'éducation de la femme soustraite à l'influence de l'idée religieuse et abandonnée aux enseignements incertains de la raison pure.

CENT SONNETS, par un Merle blanc. Dédiés à tous ceux qui ont assez de la République, 1 vol. in-18 jésus. Pierre Lorin, éditeur, 12, rue Grange-Batelière, 4 fr. *franco*, contre mandat-poste.

Un souffle ardent de loyalisme, de patriotisme et de justice anime ces pages fièrement indignées, auxquelles ne manque pas le *vis comica;* c'est de la nerveuse et fine satire, quelque chose comme du Juvénal légitimiste ou de la Némésis catholique. Des œuvres comme celle-ci doivent être lues, en effet, « par tous ceux qui ont assez de la République » et qui appellent la restauration de la patrie française dans la monarchie nationale.

On a demandé qui est-ce « Merle blanc », un poète modeste? Trop modeste, car son livre est de ceux qui font honorer et aimer l'auteur. On l'attribue à un vaillant royaliste qui sert journellement le Roi par la plume et par la parole, comme autrefois il a servi Dieu par l'épée.

Il y a là nombre de « sonnets sans défauts », selon le vœu de Boileau, notam-

Digitized by Google

ment ceux qui ont pour titre : *Au Roi*, *Athée*, *Bourgeois républicains*, *Calottin*, *Charenton*, *Charette*, le *Colisée*, *Crocheteur*, Domine Salvum fac Regem, *Ignorantin*, *Marianne et sa cour*, *Monsieur Frère*, la *Papauté*, *Pauvre France*, *Place au Roi*, *Républiquette*, la *Royauté*, *Solesmes*, la *Toison d'or*. Mais il faudrait tout citer. L'ouvrage, orné de vingt-cinq vignettes satiriques,

Bonne chance à cette jolie volée de *cent sonnets* ! CLAIRON.

HISTOIRE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES, par MAXIMILIEN MARIE, répétiteur de mécanique et examinateur d'admission à l'école polytechnique, tome Ier, in-12 carré, 1883. Gauthier-Villars éditeur, 55, quai des Augustins.

L'ouvrage de M. Maximilien Marie, examinateur à l'école polytechnique, est l'œuvre d'un savant et d'un lettré.

L'*Histoire des sciences mathématiques et physiques* ne saurait s'adresser au grand public, le titre le dit assez, et les nombreuses formules géométriques dont le texte abonde, en rend la lecture un peu difficile pour tous autres que les spécialistes.

Le but que s'est proposé l'auteur est d'écrire l'histoire de la filiation, du lent progrès, des idées et des méthodes scientifiques. Quarante années de travaux, de méditations et de recherches sont résumées dans le livre dont il publie, dans un excellent format, le premier volume divisé en trois périodes.

La première va de Thalès de Milet à Aristarque de Samos (640 à 310 av. J.-C.); la seconde, d'Aristarque à Hipparque (310 à 160 av. J.-C.); la troisième d'Hipparque (150 av. J.-C.) à Diophante, né en 325 de notre ère.

De courtes biographies, l'énumération des travaux, des découvertes des savants grecs, constituent chaque série, et dans des résumés très substantiels qui précèdent ces biographies, l'auteur a cherché à montrer comment par des déductions successives, l'esprit humain avait marché à la conquête de la vérité. Il fait voir que l'un des principaux obstacles à la marche des sciences exactes a été l'absence de la *mesure*, de l'unité-type. Les Grecs n'ont connu que des rapports de surface : l'*unité*, cette source féconde de progrès, leur est restée inconnue. Il en est de même de ce qu'on appelle la *notation*, ou usage des signes algébriques, cause et moyen de progrès immenses et rapides. Cet élément, qui a permis à l'algèbre de se constituer en une science à part avec la géométrie, leur a aussi manqué.

Même, en réservant la partie toute scientifique de cet ouvrage, il renferme un grand nombre de notions purement historiques des plus intéressantes. Tout le monde sait à peu près que Pythagore a doté la science du fameux théorème du carré de l'hypothénuse, au moyen duquel certain savant assurait que l'homme pourrait nouer des relations avec les habitants de la planète Mars, si l'on pouvait construire sur terre, une assez grande figure de ce théorème, pour qu'elle pût être aperçue des habitants de notre satellite. Tout le monde connaît les angles, les triangles, les parallélogrammes semblables, mais bien peu savent que la remarque qui forme la base de la théorie de la similitude, savoir : *que les triangles dont les angles sont égaux, ont leurs côtés proportionnels*, est due à Thalès de Milet, qui est considéré comme le père de la géométrie. Après

Digitized by Google

lui, Euclide résuma les travaux de ses devanciers dans un traité de géométrie élémentaire qui eut cette rare fortune de rester classique pendant deux mille ans et presque jusqu'à nos jours. Toutefois le plus ancien ouvrage sur la géométrie qui soit arrivé jusqu'à nous est dû à Zénodore, qui vivait en 450 av. J.-C.

Les géomètres primitifs ont constitué à eux seuls toute l'algèbre ancienne; cette science étant la théorie abstraite des relations de dépendance des grandeurs, elle suppose la connaissance des règles de calcul permettant de substituer une formule à une autre; or, la théorie des relations de grandeur et celle des calculs de substitution étaient également familières aux anciens géomètres. C'est ce que M. Marie démontre par de nombreux et intéressants exemples.

Dans la seconde période, après Appolonius de Perge, le grand géomètre, et son étude magistrale des sections coniques, nous trouvons un nom qui dépasse tous les autres, celui d'Archimède. La biographie et l'étude des ouvrages de ce grand homme, occupe plusieurs pages de l'ouvrage que nous analysons, et c'est justice, car ses traités de la *sphère* et du *cylindre*, de la *mesure du cercle*, des *hélices* de l'*équilibre des plans* et des *fluides*, etc., constituent une œuvre scientifique d'une capitale importance.

La troisième période va, depuis Hipparque, jusqu'à Théon d'Alexandrie. Outre Hipparque, que Delambre appelait un des hommes les plus étonnants de l'antiquité et le plus grand de tous, dans les sciences qui ne sont pas purement spéculatives parmi les savants les plus connus, dont les ouvrages sont analysés au point de vue particulier de l'auteur qui est de montrer le progrès des méthodes scientifiques appliquées à la recherche du vrai, on distingue Nicomède, l'architecte Vitruve, Sosigène, qui réforma le calendrier avec Jules César, Pline le naturaliste, Dioscoride, Ptolémée, Galien.

Cette dernière partie est encore plus remplie de discussions algébriques et géométriques que les deux précédentes; sans cesser d'être intéressante, la lecture en devient ardue, et il serait difficile d'en donner ici un résumé suffisant.

Aussi bien faut-il se borner à un simple compte rendu de ce livre remarquable que nous recommandons volontiers aux amis et aux adeptes des sciences mathématiques et physiques. Ils y trouveront ingénieusement et savamment exposée la genèse de leurs sciences favorites.

MANUEL DE TÉLÉGRAPHIE PRATIQUE par R. S. Culley, traduit de l'anglais sur la 7e édition, par MM. Berger et Bardonnaud, 1 vol. grand in-8° de 640 pages, avec 7 planches et 200 figures dans le texte. Paris, 1882. Gauthier-Villars éditeur, 55, quai des Augustins.

Depuis que le public a été appelé à faire usage pour la correspondance rapide du télégraphe et du téléphone, aucun ouvrage aussi complet et aussi détaillé que celui de R. S. Culley n'avait été publié. Déjà il était arrivé à sa septième édition, et malheureusement il était écrit en anglais. Deux anciens élèves de l'École Polytechnique, MM. Berger et Bardonnaut, appartenant tous deux à l'administration des postes et des télégraphes, viennent de traduire cet important travail, tout en le complétant, de façon à le mettre parfaitement au courant des découvertes modernes de la science.

Sous le titre modeste de *Manuel de Télégraphie pratique*, ce volume de plus de 600 pages, renferme non seulement la description et la figuration de

Digitized by Google

tous les appareils en usage aujourd'hui, mais il est, en outre, précédé de notions théoriques sur le magnétisme et l'électricité, notions indispensables à quiconque veut se rendre compte des phénomènes physiques mis en œuvre dans ces nombreux appareils. Un tel ouvrage, édité avec un grand luxe de planches et de figures, s'adresse non seulement aux spécialistes qui y trouveront réunies toutes les données du service pratique de la télégraphie, mais encore à ceux qui s'intéressent à la science et veulent en étudier quelques-unes des innombrables applications.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DU MICROSCOPE, par EUGÈNE TRUTAT, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse. — Première partie. *Le microscope et son emploi.* — Un beau vol. in-8. — Paris, Gauthier-Villars, imprimeur-éditeur, 55, quai des Augustins.

Être simple, et par-dessus tout pratique, tel est le but que s'est proposé M. Trutat, et qu'il a atteint, du reste, avec tout le succès désirable.

Aussi ne saurait-on proposer un meilleur guide aux personnes désireuses de se familiariser avec l'emploi du microscope. Botanistes, géologues, anatomistes, tous curieux de la nature, trouveront dans l'ouvrage de M. Trutat les renseignements les plus utiles et les plus circonstanciés pour faire leurs premiers pas dans la voie si intéressante des études micrographiques.

Dans une première partie, l'auteur passe en revue les différentes espèces de loupes, de microscopes simples et composés. Toutes les parties du microscope, ainsi que ses accessoires : objectifs, oculaires, platine, miroir, diaphragme, micromètres, chambres claires, porte-objet, microscopes à projection, etc., sont décrites avec un luxe de détails surprenant.

Ce chapitre se termine par la description et l'indication du prix des divers modèles construits par les principaux opticiens, tous renseignements fort utiles pour le choix d'un instrument.

La deuxième partie a trait à l'emploi du microscope et à l'installation du cabinet de travail. Là encore, tout en s'aidant de larges emprunts aux traités spéciaux de Ranvier, Duval et Pelletan, M. Trutat a su rester pratique et laisser de côté les questions de théorie et d'érudition pure. On lira avec fruit les paragraphes concernant, l'éclairage, le choix et la mesure des grossissements, le dessin micrographique, la photo-micrographie, le microscope à démonstrations, l'emploi du microscope en minéralogie, les goniomètres, la lumière polarisée convergente, etc. L'ouvrage se termine par un tableau pour les déterminations microscopiques des éléments minéralogiques.

Le *Traité élémentaire du Microscope* renferme un grand nombre de figures qui, semées avec profusion dans le texte, aident d'une manière fort efficace à l'intelligence des descriptions.

Dans sa préface, M. Trutat nous annonce qu'il fera suivre prochainement ce volume d'un second dans lequel il traitera des préparations microscopiques et de leur conservation. Cette deuxième partie complètera heureusement le *Traité du Microscope*.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉS SAVANTES

Société d'économie politique. — *Séance du vendredi 15 décembre* 1882. — L'agriculture a eu les honneurs de cette soirée. M. Cambon, ingénieur, avait bien voulu présenter un rapport traitant de l'enseignement agricole dans les écoles primaires. On ne saurait, en effet, ne pas être étonné en parcourant le programme de l'enseignement primaire : cet enseignement s'adresse en grande partie aux enfants des classes rurales et cependant nous ne voyons pas trace, absolument pas trace, d'agriculture. Certes, il est bon et utile d'apprendre la géographie et l'histoire de France, mais pourquoi ne pas enseigner l'agriculture aux enfants des paysans, à ces enfants qui doivent rester aux champs, qui ne sont pas destinés à l'industrie ou au commerce ? Les enfants ne doivent-ils pas nécessairement penser que la culture des champs ne mérite aucun égard, que c'est une chose sans importance et ne méritant aucune attention lorsqu'ils s'aperçoivent que l'instituteur ne leur en dit pas un mot? Une fois arrivés à l'âge d'homme, ils ne voudront plus rester au village, ils s'expatrieront, viendront végéter misérablement à la ville et les bras manqueront à la campagne!

En outre, ne serait-il pas de la dernière urgence de répandre parmi les jeunes générations les idées nouvelles sur notre agriculture qui doit complètement se transformer en présence des terribles ennemis qui l'assaillent ? Ne faut-il pas donner aux jeunes paysans le goût de la culture et le moyen de l'exercer avec profit?

Après une discussion assez intéressante et en espérant que le programme primaire serait modifié dans le sens ci-dessus à bref délai, la société s'est séparée à 10 heures passées.

*Séance du vendredi* 12 *janvier* 1883. — En l'absence de notre honorable président, M. Flotard, empêché par une indisposition, M. Permezel, vice-président, a dirigé les débats. M. Euverte, président de la chambre de commerce de Saint-Étienne, a bien voulu présenter un intéressant rapport sur les *tarifs des chemins de fer et le canal du Rhône à la Loire*. On sait, en effet, que la région stéphanoise, si riche en produit houillers et métallurgiques, n'est desservie que par des voies de transport notoirement insuffisantes. La Compagnie P.-L.-M. règne ici en maîtresse absolue, et grâce à son monopole, les tarifs de transport sont plus élevés pour Saint-Etienne que pour toute autre région. De là un grave préjudice pour l'indus-

Digitized by Google

trie de ces localités et malgré les remaniements considérables proposés pour les tarifs, il n'y aurait que des palliatifs tout à fait insuffisants. On a proposé aussi d'autres remèdes : construction de nouvelles voies ferrées, établissement d'un canal mettant en communication la Loire avec le Rhône et passant par Saint-Étienne.

C'est de ce canal qu'il a été surtout question. La construction en serait fort difficile, très onéreuse : partant de la Fouillouse, il aboutirait à Givors en franchissant des différences d'altitude considérables ; on serait obligé de recourir aux ascenseurs hydrauliques et aux plans inclinés, nouveaux modes d'élévation que la science moderne veut substituer aux écluses, mais qui sont peut être encore plus du domaine des projets que de celui de la réalisation.

M. Euverte, puis M. Andrieux père ont tour à tour présenté les avantages et les inconvénients du canal ; et on s'est séparé à 10 heures 3/4.

*Séance du vendredi* 20 *février* 1883. — Cette réunion était le début d'une *trilogie soyeuse*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. En effet, pendant trois séances consécutives se tenant extraordinairement toutes les semaines, on devait traiter la question de la soie sous toutes ses formes. M. Permezel a ouvert le feu, en examinant l'*Industrie lyonnaise de la soie, son état actuel, son avenir*. M. Aynard dirigeait les débats. M. le rapporteur passant rapidement en revue l'industrie de la soie dans les temps anciens, a fait un exposé des plus complets de son état présent chez les diverses nations où on la rencontre. Puis il a abordé l'industrie lyonnaise qu'il a examinée dans ses moindres détails. Notre faible compétence en cette matière ne nous permet pas même d'esquisser le très remarquable rapport de M. Permezel que tout le Lyon soyeux a déjà pu lire *in extenso;* qu'il nous suffise de dire que notre honorable rapporteur a constaté qu'il fallait absolument aller de l'avant si nous ne voulions pas rester en arrière, et être dépassés par nos élèves. Il faut agir absolument, sinon Lyon ne pourrait rester la ville de la soie ; il faut progresser et ne pas s'endormir sur les succès d'antan.

*Séance du vendredi* 26 *février* 1883. — M. Flotard, enfin remis de son indisposition, a repris la présidence et a donné la parole à M. Aynard pour présenter un rapport très étudié et très fin de l'*Industrie lyonnaise de la soie au point de vue de l'art et de l'enseignement technique*. M. Aynard a commencé par établir que ce n'est que par son goût incontesté et par le cachet artistique qu'elle sut donner à ses étoffes que Lyon a pu prendre la première place dans la soierie. Mais le goût est un raffinement de la civilisation, il s'apprend, il ne naît pas tout seul. Aussi nos rivaux ont voulu apprendre, et ils ont réussi. Ils nous menacent, Lyon doit se réveiller et comprendre qu'il y a beaucoup à faire. Nous n'avons presque rien à reprocher à nos artistes au point de vue de la combinaison des fils, mais, quant au dessin, il y a une infériorité marquée sur le siècle dernier. Aujourd'hui, on ne fait que copier, on ne crée plus même, en s'inspirant des anciens modèles et cependant la maxime :

Sûr des pensers nouveaux, faisons des vers antiques,

est toujours vraie.

On aurait tort néanmoins de supposer que Lyon ne renferme pas de très nombreuses institutions tendant au développement de l'industrie soyeuse, soit au point de vue industriel, soit surtout au point de vue artistique. M. Aynard en a fait une

Digitized by Google

très longue énumération, en indiquant le fort et le faible de chacune d'elles : École de la Martinière, École supérieure de commerce, École nationale des Beaux-Arts, École centrale, etc., etc.

Toutes ces institutions ne suffisent pas : il faudrait créer un enseignement pratique du tissage et multiplier les écoles de dessin. Bref, nous devons nous convaincre du proverbe : « Il faut courir (marcher, dit le *Lyonnais*) ou mourir. »

VALENTIN PELOSSE.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 10 janvier* 1883. — Présidence de M. Beauverie, puis de M. Vettard.

Avant de procéder à l'installation du nouveau bureau, M. Beauverie, président sortant, prononce un discours, dans lequel il fait un examen rapide des différents travaux de la Société, pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. Vettard, en prenant place au fauteuil, remercie ses collègues du témoignage de sympathie qu'ils lui ont accordé, en le choisissant pour diriger leurs travaux. Il termine son allocution en faisant un pressant appel à l'activité de tous les membres de la Société.

M. Guimet propose que ces deux discours soient publiés dans le prochain volume des Mémoires de la Compagnie. L'examen de cette proposition est renvoyé au Comité de publication.

M. l'abbé Condamin donne lecture d'une étude sur les orchestres tziganes.

M. de Milloué lit le commencement de l'introduction de son travail sur les Jains.

*Séance du 24 janvier* 1883. — Présidence de M. Vettard.

Sous le titre : *Une statue a Pierre Dupont*, M. Vingtrinier lit une étude biographique et littéraire sur le célèbre chansonnier lyonnais.

M. Roy donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *Noël*.

M. Vachez communique une étude littéraire intitulée : *Une publication périodique lyonnaise. Les Missions catholiques*.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE LYON. — *Séance du 11 janvier* 1883. La Société d'Éducation a renouvelé son bureau. Ont été élus :

*Président* : M. COINT-BAVAROT ;
*Vice-président* : M. BESSE ;
*Secrétaire général* : M. MATHEY ;
*Secrétaire adjoint* : M. JULLIEN ;
*Trésorier* : M. DRU ;
*Bibliothécaire* : MM. MICHEL ET DOMECK.

La Société a entendu dans cette même séance le rapport de son comité de publication sur le concours de 1882. Le sujet proposé était le suivant : L'éducation peut-elle se faire complètement dans l'école sans que le maître développe chez l'enfant le sentiment religieux ? Aucun des mémoires reçus par la Société n'a paru mériter le prix. Une mention honorable avec médaille de deux cents francs est décernée à M. Rivoire, ancien directeur d'école normale ; une 2e mention est attribuée à M. Combe, professeur à Aix.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

1er Janvier. — M. Louis, secrétaire général de la préfecture du Rhône pour la police, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

2 Janvier. — Le Rhône recommence à grossir. — La crue de la Saône est énorme ; elle marque 5m, 55 à l'étiage de la Feuillée.

6 Janvier. — La Saône commence à baisser très lentement.

7 Janvier. — Conférence impérialiste dans la salle des Folies-Bergère sous la présidence de M. Laroche-Joubert, député de la Charente. M. Cunéo d'Ornano, député de Cognac, prononce un discours.

— M. Andrieux, député du Rhône, rend compte de son mandat dans une réunion privée à Charbonnières, dans la salle des fêtes du Casino.

— Séance solennelle annuelle de la Société de géographie de Lyon.

8 Janvier. — Premier numéro du journal l'*Actualité*.

8 Janvier et jours suivants. — Procès des 52 prévenus anarchistes devant le Tribunal correctionnel de Lyon. MM. Maillard et Laguerre, de Paris, Huguet, de Leiris, Minard, Boubée, Arcis, de Lyon, présentent la défense.

10 Janvier. — Le Conseil municipal décide que le cours de Brosses prendra le nom de Cours Gambetta et la rue de Précy celui de rue Louis-Blanc.

14 Janvier. — Réunion légitimiste aux Folies-Bergère. Discours de M. Oscar de Poli.

— M. Brialou est élu député en remplacement de M. Bonnet-Duverdier par 4.969 voix.

— Les conférences socialistes se multiplient. Le 17, M. Georges Laguerre, avocat, rédacteur de la Justice, parle sur la Question sociale. Le 18, Mlle Louise Michel traite de la République bourgeoise ; le 19, du procès des anarchistes ; le 20, le citoyen Brugnot, de la Nécesité de la séparation des classes. Le 30, autre réunion à la salle de la Perle.

22 Janvier. — M. Rollet, professeur à la Faculté de médecine, et M. Thaller, professeur à la Faculté de droit de Lyon, sont nommés officiers d'Académie.

26 Janvier. — Réunion publique organisée par les républicains radicaux socialistes. La réunion regrette le vote du conseil municipal donnant au cours de Brosses le nom de cours Gambetta et invite le conseil à retirer ce vote.

## SPECTACLES ET CONCERTS

Le directeur des théâtres municipaux a profité du passage de Dupuis à Lyon pour donner quelques représentations de comédie et de vaudeville au Grand-Théâtre.

Digitized by Google

Inutile de dire que l'on a fait salle comble chaque soir, et que le public a vivement applaudi l'excellent artiste des Variétés. Ce n'est cependant que dans de courtes scènes sans grande importance et de médiocre valeur, pour la plupart, que nous avons pu entendre M. Dupuis; mais ce qu'il faut admirer, c'est la finesse, la bonhomnie et surtout la verve de bon aloi de l'interprète, dont le talent fait ainsi oublier les faiblesses du dialogue.

Aux Célestins, on a donné la première du *Jour et la Nuit*, une des nouvelles partitions de M. Lecoq. Le maëstro — c'est le titre actuellement réservé aux compositeurs d'opérettes — a écrit ce dernier ouvrage avec une correction de formes très estimable, et l'orchestre est traité fort élégamment. Quant aux airs, ils sont suffisamment dansants pour fournir matière à de nombreux quadrilles, et le livret est d'une pauvreté et d'une banalité au-dessous de toute appréciation.

Aussi sommes-nous peu étonné de voir le public manifester quelque lassitude de ce genre de représentations, quoique, à vrai dire, l'opérette de M. Lecoq soit encore préférable à la *Mascotte*.

La Société des concerts de musique classique a repris ses matinées toujours si intéressantes et que suit un auditoire d'amateurs trié sur le volet.

A sa dernière séance, la Société a fait entendre le septuor de Saint-Saëns pour trompette, piano, et quatuor, qui a été exécuté, il y a deux ans, au Grand-Théâtre, avec le concours de l'auteur. Ce morceau est moins original que le titre pourrait le faire supposer; la partie de trompette, en effet, est fort restreinte, et se borne, la plupart du temps, à quelques tenues sur la tonique ou la dominante, le rôle principal étant dévolu au piano et aux instruments à archet. Suivant un usage antique et détestable, M. Tamburini a transposé sur un cornet en si bémol la partie écrite pour trompette en mi-bémol; malgré cela, le septuor a été convenablement interpreté.

Au dernier moment, nous apprenons que le conseil municipal vient de voter le rétablissement du grand Opéra; cette nouvelle sera favorablement accueillie des amateurs qui estiment qu'il y a mieux au théâtre que *Peau d'âne* ou le *Tour du monde*.

---

Une indisposition de notre collaborateur ALPHONSE D'ASC nous oblige de retarder la publication du compte rendu de l'exposition de peinture de la Société des Amis des arts; mais ce retard n'en privera pas nos lecteurs et dans notre prochain numéro la *Revue du Salon* sera insérée toute entière.

---

*L'administrateur-gérant :*
F. PITRAT.

---

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

Digitized by Google

# ACADÉMIE

DES

# SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

## DE LYON

---

### COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

## I

### JUILLET ET AOUT 1882

Nous sommes quelque peu en retard pour entretenir de l'Académie les lecteurs de la *Revue lyonnaise*. Les deux derniers mois de l'année scolaire, qui sont aussi à l'Académie ceux qui précèdent les vacances, ont été remplis, en plus grande partie, par des rapports sur les concours ouverts ou des règlements d'affaires intérieures dont les résultats seuls intéressent le public.

*Séance du 4 juillet* 1882. — M. le président donne communication d'une lettre de M. Allmer qui remercie ses confrères de son élection en qualité de membre émérite.

M. le président donne à la Compagnie quelques détails sur la remise à M. Pasteur de la médaille à laquelle avait souscrit l'Académie, et cite quelques passages du remarquable discours prononcé en cette occasion par M. Dumas.

M. Saint-Lager fait hommage à l'Académie du catalogue qu'il vient de dresser de tous les travaux insérés dans les *Mémoires*. M. le président, au nom de l'Académie, le remercie de cette œuvre accomplie avec autant d'intelligence que de dévoûment.

M. Guimet lit les conclusions de son rapport sur la question mise



Digitized by Google

au concours pour le prix Christin et de Ruolz. Il s'agissait d'une étude sur les chants populaires de notre région. Un seul travail a été envoyé, mais il répond pleinement aux conditions du concours. M. Guimet caractérise par quelques extraits ce sérieux et volumineux travail qui a exigé les plus attentives recherches dans le Lyonnais et les pays limitrophes, puisque, sur quatre cent vingt chants cités, cent cinquante seulement avaient été recueillis dans des publications antérieures. Il donne à l'Académie le détail des divisions assez multipliées et fort précises de ce long mémoire et, dans un résumé fortement motivé, conclut à donner le prix proposé.

L'Académie ayant approuvé à l'unanimité les conclusions du rapport, la devise est décachetée et le prix Christin et de Ruolz est attribué, à l'unanimité, à M. Félix Laurent-Rollandez, organiste à l'établissement des Chartreux.

La fin de la séance est remplie par la discussion de diverses questions de détail.

La séance publique du 11 juillet ayant été l'objet de comptes rendus spéciaux, il n'y a pas lieu d'y revenir dans ce résumé des travaux de l'Académie.

*Séance du* 18 *juillet* 1882. — Dans cette séance, l'Académie a reçu des lettres de candidature adressées par M. Belot, professeur à la Faculté des lettres, et M. Vachez, avocat au barreau de Lyon, pour la place laissée vacante par notre regretté confrère, M. Desjardins. Le règlement stipulant qu'il ne peut y avoir qu'une seule élection à la fois dans une même section, il n'y a pas lieu, aux prochaines élections, de pourvoir encore au remplacement de M. Allmer, promu membre émérite.

La fin de la séance est remplie par la discussion de diverses questions d'administration.

*Séance du* 2 *juillet* 1882. — Après les diverses communications du secrétariat, M. Locard a présenté à l'Académie la reproduction du masque de Claudia Victoria habilement restauré. A cette occasion, la discussion qui a répandu tant d'intérêt sur les séances du 23 mai et du 6 juin se ranime. Il s'agit de savoir si les anciens ont connu le moulage, tel que l'entendent et le pratiquent les modernes. Les différentes preuves qui résultent de l étude du

Digitized by Google

moule retrouvé ne permettent pas de douter de son antiquité. Toutefois, si cette découverte prouve que le moulage n'était pas absolument inconnu des anciens, il est à peu près certain que son emploi était bien plus restreint que dans les procédés de l'art moderne; ce qui explique le petit nombre et l'obscurité des textes où l'on en peut retrouver quelques traces.

M. Berlioux, à propos des visites faites par un voyageur franmais, M. Charnay, aux principales ruines du Mexique, ajoute quelques détails aux conclusions ethnographiques dont il a déjà entretenu l'Académie. Il pense que la civilisation du Mexique est relativement assez récente, et que les populations de l'Atlas ont eu avec ces contrées lointaines des relations plus que probables. Ces remarques de M. Berlioux suscitent, entre M. Hignard et lui, une discussion intéressante sur le mythe d'Athéné ou Minerve, dans laquelle M. Berlioux voit une déesse lybienne, et dont la race lybienne aurait importé le culte snr tous les rivages qu'elle a touchés.

On annonce à l'Académie que M. Briasson, ancien pensionnaire de la fondation Ampère-Cheuvreux, vient d'obtenir le prix du concours ouvert à Annecy pour l'érection d'un musée.

*Séance du* 1er *août* 1882. — Cette séance a été consacrée tout entière aux communications relatives au legs Lombard de Buffières, et à la discussion des diverses résolutions que l'Académie a dû prendre à ce sujet.

*Séance du* 8 *août* 1882. — Après diverses communications relatives à l'importante question qui a occupé l'Académie dans sa séance précédente, M. Lafon présente à l'Académie un mémoire sur quelques théorèmes de calcul infinitésimal relatifs aux courbes et aux surfaces, théorèmes qu'il a démontrés à l'aide de la théorie des déterminants.

Après un résumé dans lequel M. Lafon a exposé la portée de ce petit travail et son utilité au point de vue de l'enseignement supérieur; après quelques observations présentées par M. Valson, Delocre et Bonnel, ce travail est renvoyé au comité de publication.

M. le président déclare ouvertes les vacances de l'Académie, et

Digitized by Google

rappelle que, d'après le règlement, la prochaine séance aura lieu le mardi 7 novembre.

## II

### NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1882

*Séance du 7 novembre* 1882. — Le secrétariat fait part des divers envois qui lui ont été faits pendant les vacances. Dans les pièces mentionnées figure une demande de candidature à une place de membre correspondant, adressée le 8 août dernier par M. Malo, et parvenue, par conséquent, dans le délai réglementaire.

M. Morin-Pons, trésorier, rend compte des principales dispositions prises pour le placement des sommes provenant du legs Lombard de Buffières. Cette fondation aura un budget spécial, distinct de celui de l'Académie. L'Académie, après discussion de ces diverses questions, vote à l'unanimité des remerciements à M. Morin-Pons.

M. le Président désigne, selon l'usage, la commission chargée d'entendre la lecture du discours de réception de M. Valson ; elle est composée de MM. Lafon, Delocre et Allégret.

*Séance du 14 novembre* 1882. — La séance a été consacrée à la discussion de diverses propositions relatives à l'emploi du legs Lombard de Buffières.

*Séance du 21 novembre* 1882. — M. le Président annonce que la séance publique de l'Académie aura lieu le 19 décembre prochain et en communique l'ordre du jour qui est approuvé par l'Académie.

M. Rougier annonce que M. Vachez, avocat, retire la candidature qu'il avait posée à la place vacante dans la section d'histoire et antiquités.

M. Locard présente à l'Académie un numéro exceptionnel de la *Revue épigraphique*, publiée par notre collègue M. Allmer, dans lequel se trouve la description de plusieurs monuments, vestiges et objets intéressants trouvés dans notre région. Parmi les monuments, il cite l'épitaphe d'un vétéran de la 30e légion, Ulpia

Digitized by Google

Victrix, et celle d'un autre vétéran de la 1re légion, Minervia; celle d'une jeune femme de dix-sept ans, épouse d'un centurion de cette même légion; celle d'un nommé Septimius, qui eut dans trois légions successivement le grade de centurion; celle d'un jeune ouvrier du nom de Vitalis, membre de la corporation des charpentiers, et qui avait une habileté merveilleuse à façonner le fer; enfin, entre autres épitaphes curieuses pour l'histoire, celle d'un affranchi impérial, employé comme inspecteur à la comptabilité des mines de fer de *la Lyonnaise* et peut-être de toute la Gaule. Toutes ces inscriptions ont été recueillies dans les travaux de démolition de la rue de Trion, à Saint-Just, lors de l'établissement du chemin de fer funiculaire, et les monuments sont déposés au Musée de Lyon. Parmi les objets les plus curieux décrits dans cette livraison, figure un fragment de vase funéraire, pourvu de trois anses et de trois médaillons. L'un de ces trois médaillons représente assis par terre un personnage en costume arménien, avec un arc et des flèches à ses côtés, sans doute en honneur de la conquête de l'Arménie par Marc-Aurèle. M. Locard, à qui appartient ce fragment précieux, a bien voulu le retirer de sa collection pour le mettre sous les yeux de l'Académie.

A la fin de la séance, M. Allégret rend compte à l'Académie d'un calendrier perpétuel dont l'auteur avait fait hommage à la Compagnie.

*Séance du* 28 *novembre* 1882. — La séance est, suivant l'usage, consacrée aux rapports sur les diverses candidatures. Au début, M. Max Simon, membre correspondant, fait hommage à l'Académie d'un livre de philosophie médicale : *Le Monde des Rêves*. M. Rougier, qui a eu communication de diverses parties de ce travail, prend la parole pour compléter le bref et modeste hommage de M. Simon et montrer toute l'importance de ce livre.

M. Heinrich présente le rapport sur la candidature de M. Belot, professeur à la Faculté des lettres. Il rappelle le retrait de la candidature de M. Vachez et le maintien de celle de M. Gaspard Bellin. Il énumère les titres de M. Belot, son enseignement, son *Histoire des Chevaliers Romains* qui lui a donné le rang d'un maître faisant autorité en tout ce qui concerne ces difficiles

Digitized by Google

problèmes de l'histoire ancienne, ses travaux d'érudition de moindre étendue, ses études sur les États-Unis et conclut à l'adoption de cette candidature.

M. Locard présente le rapport sur la candidature de M. de Tribollet au titre de membre correspondant. Il rappelle les travaux que M. de Tribollet a consacrés, soit en français, soit en allemand, à la géologie des Alpes Bernoises et du Jura Neuchâtelois ; sa carte géologique du canton de Neuchâtel, ses travaux sur le Jura Franc-Comtois. Enfin, après ces renseignements préliminaires, il passe à ce qui a fait la grande réputation scientifique de M. de Tribollet, à ses études de paléontologie et particulièrement à son étude sur les crustacés fossiles. Il conclut à l'adoption de cette candidature qui n'avait été d'ailleurs ajournée qu'à cause du règlement qui ne permettait pas de donner une place de plus.

M. Ducarre présente le rapport sur la candidature de M. Léon Malo, ingénieur des mines d'asphalte de Seyssel, au titre de membre correspondant. M. Malo, d'abord élève de l'école centrale, puis ingénieur des chemins de fer, s'est consacré depuis 1858 à la direction de la grande exploitation qui l'a naturalisé dans nos contrées. La revue des nombreuses publications de M. Malo nous montre en lui un écrivain technique de premier ordre, doublé d'un archéologue, d'un économiste, d'un écrivain populaire. M. Ducarre conclut à l'adoption de cette candidature.

*Séance du* 5 *décembre* 1882. — Les divers scrutins pour les élections ont rempli la plus grande partie de la séance. M. Belot, professeur à la Faculté, a été élu membre titulaire de la classe des lettres par 30 voix sur 31 votants.

M. de Tribollet a été élu membre correspondant pour la classe des sciences, par 30 voix sur 31 votants.

M. Léon Malo, membre correspondant pour la classe des lettres, par 31 voix, à l'unanimité.

M. Loir entretient l'Académie de nouvelles et fort curieuses expériences faites par M. Pasteur sur une maladie des porcs, le rouget. Quelques expériences d'un chimiste allemand établi en Angleterre, M. Klein, n'avaient pas abouti. Celles de M. Pasteur lui ont fait découvrir un microbe infinitésimal, encore plus petit

Digitized by Google

que celui qui cause le choléra des poules. Une fois en possession de ce résultat, M. Pasteur a appliqué aux porcs le procédé de la vaccination. La maladie ayant apparu dans le département de Vaucluse, il s'y est transporté, et les expériences promettent d'être non moins concluantes que celles qui ont été faites sur les poules et les moutons. Seulement, sur les deux races de porcs qu'on trouve dans le pays, la race blanche et la race noire, la première paraît douée d'un tempérament moins résistant, et chez elle le vaccin que supportait bien la race noire a provoqué des accidents. M. Loir entretiendra l'Académie des résultats ultérieurs de ces curieuses études.

*Séance du* 13 *décembre* 1882. — M. Belot, élu dans la dernière séance, est introduit. M. le président lui adresse les félicitations d'usage. M. Belot remercie la compagnie de ses suffrages ; en l'admettant au nombre de ses membres, l'Académie lui a conféré une sorte de naturalisation lyonnaise qu'il considère comme la plus digne récompense de ses travaux.

M. Bresson donne lecture du rapport sur le concours relatif au prix Dupasquier. Deux concurrents se sont présentés. Un seul a rempli toutes les conditions exigées. Après discussion de ses divers titres, M. Bresson conclut à donner le prix à M. Louis Rognat, architecte, ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Lyon. L'Académie approuve les conclusions du rapport dont M. Bresson est prié de donner lecture dans la prochaine séance publique.

MM. Rougier et Heinrich donnent lecture de deux rapports relatifs au prix Lombard de Buffières. Le premier concours sera ouvert en 1883 [1].

Le prochain mardi devant être occupé par notre séance publique, les séances particulières de l'Académie, suspendues d'après le règlement entre Noël et l'Épiphanie, seront reprises le mardi 9 janvier 1883.

*Séance publique du* 23 *décembre* 1882. — La tradition constante de l'Académie impose au président qui sort de charge l'obligation de résumer, dans un rapport général, les travaux de l'Aca-

[1] V. à la fin du compte rendu, la notice sur les divers prix de l'Académie.

Digitized by Google

démie pendant toute l'année écoulée. C'est une tâche que rend plus difficile la diversité des communications faites à l'Académie. Il faut passer presque sans transition aux sujets les plus différents. M. Loir, en se conformant à l'usage établi, a prouvé que cette diversité est une source d'intérêt quand elle inspire une exposition simple et lucide, et les paroles élevées dans lesquelles il a déploré les deuils de l'Académie et rappelé les noms de MM. Desjardins, Dareste et Humblot ont été un digne hommage rendu à ces chères mémoires.

M. Valson, dans son discours de réception, a parlé du sentiment de l'idéal chez les savants. Il tenait à prouver que les sciences exactes, loin de dessécher l'esprit et le cœur, comme on l'a trop souvent prétendu, leur ouvrent au contraire les plus vastes horizons lorsqu'on sait, derrière cette nature visible dont la science découvre et constate les lois, retrouver le créateur de cette admirable harmonie. C'est que M. Valson a démontré, d'abord dans une discussion philosophique d'où la précision des termes et la rigueur du langage n'excluaient ni l'élévation ni le charme; puis par des exemples empruntés à la vie des savants les plus illustres et parmi lesquels une place d'honneur avait été réservée au plus illustre de nos savants lyonnais, le grand Ampère.

M. Bresson, dans son rapport sur le prix Dupasquier, ne s'est pas borné à l'appréciation rapide des titres et des œuvres du candidat. Si les mathématiques ne sont pas la négation de l'idéal, les arts en sont en quelque manière le domaine propre. C'est dire que quelques considérations élevées sont toujours à leur place en un rapport où il est parlé d'œuvres d'art et en faisant ressortir les avantages de la fondation Dupasquier, M. Bresson l'a prouvé une fois de plus à ses auditeurs.

## III

### JANVIER 1883

*Séance du 9 janvier* 1883. — La première séance de janvier est, chaque année, une séance d'affaires. L'Académie change de président. — Cette année, M. Loir, président de la classe des sciences, cédait le fauteuil à M. Rougier, président de la classe des lettres,

Digitized by Google

et devenait vice-président pour l'année 1883. C'est en termes émus que M. Loir remercie ses collègues du concours qu'ils lui ont donné pendant l'année de sa présidence. C'est en termes non moins émus que M. Rougier rappelle qu'il y a vingt-cinq ans, presque à pareille date, son père, M. le docteur Rougier, membre titulaire de la classe des sciences, prenait aussi place au fauteuil. C'est au nom de ces chers souvenirs qu'il demande aux membres de la Compagnie leur bienveillant concours. Puis il se félicite de conserver M. Loir comme auxiliaire et comme conseil, et de continuer avec lui la direction de nos travaux.

Après diverses communications du secrétariat, l'Académie procède au renouvellement réglementaire des diverses commissions.

*Séance du* 16 *janvier* 1883. — L'intérêt majeur de cette séance a été une communication de M. Caillemer sur l'histoire du droit romain au moyen âge.

Jusqu'aux travaux de M. de Savigny, on avait mis en doute et presque nié la persistance de l'enseignement du droit romain pendant la première moitié du moyen âge.

Les recherches personnelles de M. Caillemer sur l'enseignement en Normandie et en Angleterre lui ont permis de constater l'enseignement du droit dans les abbayes du Bec et de Saint-Étienne de Caen à l'époque anglo-normande. Mais déjà au temps de Louis le Débonnaire, on trouve des traces de l'enseignement juridique à l'abbaye des Deux-Jumeaux au diocèse de Bayeux, abbaye que les Normands détruisirent dans leurs incursions et qui ne fut jamais relevée. Les textes qui concernent l'enseignement du droit dans cette abbaye concernent donc bien la période carolingienne.

Sans parler des jurisconsultes proprement dits, de nombreuses allusions au droit romain sont faites dans les poètes ou prosateurs de ce temps, notamment dans Guillaume de Malmesbury.

S'appuyant ensuite sur l'autorité de deux manuscrits, l'un étudié et copié par lui à la bibliothèque nationale, l'autre qui lui a été confié par un bibliophile lyonnais et qui contient des textes rares ou inédits des jurisconsultes du moyen âge, M. Caillemer montre quel a été l'enseignement du droit avant que la prépondérance et la renommée de l'école de Bologne fissent dominer dans les universités le code Justinien.

Digitized by Google

M. Rougier, en remerciant M. Caillemer de cette savante communication, le prie de bien vouloir résumer dans un travail écrit les détails si pleins d'intérêt qu'il a donnés de vive voix. Il ajoute que cette communication pourrait servir d'introduction dans les Mémoires de l'Académie à la publication des plus curieux de ces documents inédits.

*Séance du* 23 *janvier* 1883. — Au début de la séance, M. Rougier donne lecture du compte rendu financier de M. Morin-Pons, trésorier, pour sa gestion pendant l'année 1883. L'Académie, à l'unanimité, vote des remerciements à M. Morin-Pons.

M. Heinrich lit une notice biographique sur M. Dareste de la Chavanne, membre émérite, ancien recteur de l'Académie de Lyon. Il retrace les principales circonstances de la vie M. Dareste, donne un aperçu de ses ouvrages et rapproche, en terminant, la fin inattendue de M. Dareste de celle de M. Desjardins.

*Séance du* 30 *janvier* 1883. — Après le règlement de quelques détails d'administration, M. Charvériat lit un travail sur la bataille de Fribourg, livrée en 1644 par le grand Condé.

Grâce à de nouvelles recherches publiées en Allemagne et à des travaux faits sur la carte du Grand-Duché de Bade, M. Charvériat croit avoir pu reconstruire la série des combats aussi multiples que sanglants qu'on résume sous le nom général de bataille de Fribourg.

M. Charvériat rappelle les préliminaires de l'action, la capitulation de la place de Fribourg qui ne put attendre les secours amenés par Condé ; les positions prises par l'armée bavaroise que commandait Mercy, les conseils de guerre tenus par Condé et Turenne dans les journées du 1er et du 2 août ; l'avis ouvert par d'Erlach qui conseillait de s'emparer de l'abbaye de Saint-Pierre et de couper ainsi Mercy de sa ligne de retraite et d'approvisionnements. A la veille du combat, Condé fait prévaloir son avis, qui est d'attaquer de front les positions de Mercy, tandis que Turenne, par un mouvement tournant, essaiera de surprendre les derrières de l'ennemi. Cette attaque concertée est fixée au 3 août, à quatre heures du soir, afin de donner à Turenne le temps d'arriver.

M. Charvériat tient aussi le lecteur au courant des dispositions

Digitized by Google

de Mercy, qui se montra évidemment plus grand stratégiste que Condé et qui, suivant l'expression d'un contemporain, prévit tout si bien, qu'il sembla toujours avoir assisté aux conseils de ses adversaires.

Les deux attaques ont lieu le 3 août. Malgré l'incomparable valeur de Condé et de ses troupes, les retranchements de Mercy ne sont enlevés qu'au troisième assaut. D'autre part, Turenne, qui avait à déboucher d'un défilé assez étroit, ne peut qu'occuper l'ennemi sans le débusquer, et passe la nuit sans savoir si l'on est vainqueur ou vaincu. Toutefois, Mercy, trop inquiété dans les positions qui lui restaient, se replie, mais pour se concentrer sur le Loretoberg, près de Fribourg, et y attendre l'ennemi. C'est là que se livrent les deux sanglantes attaques du 5 août, une le matin, une le soir, attaques infructueuses puisque Mercy conserva toutes ses positions. Trois jours se passent pendant lesquels les deux armées se renforcent et réparent leurs pertes. Enfin le 9 août, Condé finit par où il aurait dû commencer : il adopte le plan de d'Erlach et se porte sur l'abbaye de Saint-Pierre. Mais Mercy le devine. Sans doute il abandonne ses positions ; mais il se retire avant d'être coupé et tout se borne à un combat d'arrière-garde où les Français, tout en restant maîtres du terrain, ne peuvent empêcher Mercy de continuer sa retraite en bon ordre. C'est ainsi que se clôt cette série de combats où l'avantage resta plus souvent aux Bavarois qu'aux Français. Le 11 août, l'armée de Condé goûtait un repos chèrement acheté ; mais Mercy, couvert par les défilés de la Forêt-Noire, était hors de ses atteintes.

## V

Au début d'une nouvelle année, l'Académie croit opportun de rappeler, par une publicité aussi grande que possible, la liste des divers prix dont elle dispose et les questions qu'elle a mises au concours.

Fondation Lombard de Buffières. — Ouverture d'un concours. — M. Lombard de Buffières, ancien avocat à la Cour d'appel de Lyon, et ancien conseiller de préfecture, décédé le 14 juillet 1881, a, par son testament olo-

Digitized by Google

graphe, déposé aux minutes de Me Perrin, notaire, créé, dans l'intérêt de la jeunesse, une fondation destinée à honorer et perpétuer la mémoire de son père, M. le baron Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère. Les revenus de cette fondation devront, suivant les intentions du testateur, être employés « de manière à développer dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain, et à encourager tout ce qui pourrait tendre à faciliter et accroître ce développement ».

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, a été expressément chargée par M. Lombard de Buffières, et à perpétuité, de mettre ses intentions à exécution.

Parmi les moyens qui lui ont paru propres à atteindre ce but, le testateur a indiqué la distribution de « prix et récompenses pour concours et publications d'ouvrages utiles à la jeunesse, et tendant à améliorer son éducation civile et religieuse ». L'Académie désireuse d'exécuter, dès l'année 1883, les intentions du testateur, met au concours un prix de 1.200 fr. qui sera décerné au meilleur travail sur *les moyens de développer dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain, et de développer et améliorer son éducation civile et religieuse.*

Un second prix, avec récompense, pourra être accordé, ainsi que des mentions honorables.

L'Académie se réserve la faculté de contribuer à la publication du travail couronné.

Les travaux imprimés et déjà publiés, qui rempliraient les conditions du concours, et atteindraient le but proposé, pourront également être présentés par leurs auteurs.

*Conditions du concours.* — Le travail doit être conçu sous une forme élémentaire, de manière à pouvoir être mis à la disposition, soit de la jeunesse, soit des pères et mères, instituteurs, patrons, chefs d'atelier, et de toutes personnes se vouant à l'éducation. Aux enfants de l'un et de l'autre sexe, il fera connaître leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leur prochain, et les meilleurs moyens pour leur en faciliter l'accomplissement. Aux personnes ayant autorité sur les enfants, il indiquera les méthodes les plus propres à développer dans l'enfance le respect et l'observation des mêmes devoirs. Il devra, en un mot, pouvoir servir de manuel et de guide tout à la fois aux enfants et à ceux qui, à un titre quelconque, concourent à l'éducation de l'enfance.

Les ouvrages imprimés ou manuscrits, destinés au concours, devront être adressés à M. le Secrétaire général de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, au Palais-Saint-Pierre, avant le 1er novembre 1883, terme de rigueur.

Prix Lebrun. — Ce prix, fondé en 1804 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille valant 300 fr. — Il est distribué annuellement aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises. Une Commission permanente de cinq membres, désignée tous les quatre ans par l'Académie, est spécialement chargée de recueillir et de vérifier

Digitized by Google

les découvertes qui intéressent l'industrie en général, et celle de la soie en particulier.

Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine. Les inventions qui sont présentées après le 31 mars de chaque année sont remises au concours de l'année suivante.

Prix Ampère. — Le prix Ampère a été fondé, en 1866, par M. et Mme Cheuvreux, légataires universels de J.-J. Ampère.

Ce prix est d'une somme annuelle de 1.800 fr. Il est décerné, tous les trois ans et pour trois années consécutives, à un jeune homme sans fortune, né à Lyon ou dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences ou les beaux-arts, et il doit lui servir à perfectionner ses études ou à poursuivre le cours de ses travaux. Les candidats doivent avoir dix-sept ans au moins et vingt-trois ans au plus.

Le concours pour le prix Ampère est annoncé six mois à l'avance par les journaux du département et jugé par une Commission spéciale de six membres, dont le tiers est renouvelé chaque année. En aucun cas, le prix ne peut être divisé.

Le dernier titulaire du prix Ampère l'ayant obtenu en juillet 1880, le concours est ouvert dès à présent pour l'année 1883, et les concurrents sont invités à adresser leur demande à l'Académie le plus tôt possible.

Prix Dupasquier. — Ce prix a eté fondé, en 1873, par feu Louis Dupasquier, membre titulaire de l'Académie. Il consiste en une somme de 500 fr. accordée annuellement et à tour de rôle à un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur lyonnais.

La Commission permanente chargée de juger le concours est composée de sept membres nommés tous les quatre ans par l'Académie. Les œuvres doivent être soumises à l'examen de la Commission avant le 30 juin de chaque année.

Les candidats doivent ne pas avoir dépassé vingt-huit ans, sauf les architectes, pour lesquels la limite d'âge et reculée à trente-cinq ans.

En 1883, ce sera le tour de la peinture.

Prix Herpin. — La fondation de ce prix est due à la libéralité de feu le docteur Herpin, membre correspondant de l'Académie. Ce prix, qui est entré dans les attributions de l'Académie en 1878, consiste en une somme de 1.200 fr. qui sera donnée, tous les quatre ans, aux auteurs de recherches ou de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

L'Académie a décerné, pour la première fois, le prix Herpin dans la séance solennelle du mois de décembre 1879 et a réglé, comme il suit, les conditions de ce concours :

1° La Commission d'examen est composée de cinq membres, désignés pour quatre ans par l'Académie ;

2° Les candidats doivent être Français;

Digitized by Google

3° Les titres à l'appui de toute candidature, pour le prochain concours, devront être adressés à l'Académie, avant le 31 mars 1883, terme de rigueur.

Prix généraux. — Indépendamment des fondations qui précèdent, l'Académie reçoit, à toute époque, communication des découvertes scientifiques, des travaux d'érudition et des ouvrages de littérature. S'il y a lieu, elle accorde volontiers, à titre d'encouragement, aux auteurs ou inventeurs, une somme proportionnée à l'importance de leur communication.

L'Académie choisit aussi chaque année, un ou plusieurs sujets se rapportant aux sciences, belles-lettres ou arts, qu'elle met au concours et qu'elle annonce dans l'une de ses séances publiques de juillet ou décembre, en même temps que les règles et conditions de ce concours. La somme affectée au concours est variable; l'Académie en détermine le chiffre elle-même, d'après l'intérêt qu'elle attache à la question et suivant les ressources dont elle dispose. Le jugement est prononcé sur le rapport d'une Commission spéciale de cinq membres, renouvelée tous les ans.

L'Académie a mis au concours, en 1882, le sujet suivant:

ÉTUDE SUR LES INSTITUTIONS MUNICIPALES DE LYON, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XIVe SIÈCLE JUSQU'A 1789.

Le prix décerné sera d'une valeur de 1.000 fr.

Les mémoires ne seront pas signés; ils porteront en tête une épigraphe, et seront accompagnés d'un pli séparé et cacheté renfermant la même épigraphe, avec le nom et l'adresse de l'auteur. Ils devront être parvenus à l'Académie, au plus tard, le 31 mars 1883, terme de rigueur.

G.-A. Heinrich,
L'un des secrétaires généraux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

---

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

# LA MÉDAILLE

DE

# PHILIBERT LE BEAU

ET DE

# MARGUERITE D'AUTRICHE

— 1502 —

---

La médaille si élégante qui porte à l'avers les effigies « s'entre-regardant » du duc de Savoie, Philibert le Beau, et de Marguerite d'Autriche, sa femme, est un des ouvrages de la Renaissance les plus dignes de remarque. Elle a un caractère qu'on peut dire nouveau, tant elle diffère, par le dessin, le modelé et l'exécution, de cette nombreuse suite de médaillons, dont les auteurs, tous italiens, appartiennent, de près ou de loin, à l'école de Pisano. La grande médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, œuvre très française de toute façon, qui n'a précédé celle dont nous parlons que de deux ans, n'offre non plus avec elle que trop peu de traits communs pour qu'on puisse voir dans le médailleur, inconnu jusqu'à ce jour, que nous avons à faire connaître un imitateur des deux sculpteurs lyonnais auteurs de cette médaille [1].

[1] M. E.-L.-G. Charvet a attribué à Jean Perréal le dessin des effigies et la direction du travail de la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche, et a émis l'opinion que Jean de Saint-Priest et Jean Le Père, le premier sculpteur, le second orfèvre, ont exécuté cette médaille (*Jehan Perréal, Clément Trie et*



Digitized by Google

On a toujours regardé la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche comme faite par une main italienne, mais on n'a trouvé aucun maître auquel on pût l'attribuer. Elle présente des singularités qui n'ont pas encore été signalées.

Il nous a paru que ce charmant monument de l'art des premières années du seizième siècle avait une valeur assez haute pour justifier la recherche de son auteur et la description des états divers et si peu connus sous lesquels on rencontre cette pièce dont la rareté augmente le prix.

Disons-le tout de suite :

Cette médaille est française.

Nous avons découvert qui l'a modelée et qui l'a coulée.

Il est très probable qu'elle a été faite pour être émaillée, et que le plus étrange des changements qu'elle présente dans son dessin a été voulu.

Philibert II dit le Beau, huitième duc de Savoie, né le 10 avril 1480, épousa, en secondes noces [1], Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, celle qui est devenue célèbre comme gouvernante des Pays-Bas.

Le mariage eut lieu, le 26 septembre 1501, à Bruxelles, par ambassadeurs [2].

De Bruxelles, Marguerite d'Autriche se rendit, accompagnée de sa cour et de l'ambassadeur de Savoie, à Romain-Moustier,

*Édouard Grand*, M DCCC LXXIV, pages 208 et 209). — D'une part, Perréal était, en mai et en juin 1502, en Italie, auprès du roi ; d'autre part, la façon de l'ouvrage dont nous parlons ne ressemble en rien à celle de la grande médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

[1] Philibert le Beau avait épousé, en premières noces, le 12 mai 1496, sa cousine Yolande-Louise de Savoie, décédée, peu de temps après, en 1496 (d'après *l'Art de vérifier les dates*, tome III, page 624), ou en 1500 (d'après Guichenon, *Histoire généalogique de la Royale maison de Savoye*, M DC LX, tome I, page 583, et d'après Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*, tome IX, page 195). Il existe une pièce d'argent frappée, du poids de quatre testons, qui présente, à l'avers, l'effigie de Yolande-Louise. D. C. Promis a décrit cette pièce et en a donné le dessin dans son ouvrage : *Monete dei reali di Savoia*, M DCCC XLI, (tome I, pages 161 et 162 ; tome II, tav. XIII, n° 1).

[2] Le traité de mariage a été publié par Guichenon, dans l'*Histoire généalogique de la Royale maison de Savoye* (Livre VI, contenant les preuves, pages 480 et 481).

Digitized by Google

dans le pays de Vaud, où elle fut reçue par le duc de Savoie, et où le mariage fut célébré le 4 novembre 1501. Marguerite avait passé par Lyon et par Bourg en Bresse. Elle alla plus tard à Genève et à Bourg, et c'est lors de ce deuxième ou troisième passage dans cette dernière ville qu'elle y fit, en compagnie de son mari, son entrée solennelle comme duchesse de Savoie, le 2 août 1502 [1].

Nous disons que l'entrée du 2 août 1502 a été peut-être la troisième : il est probable, en effet, que, au retour de Romain-Moustier, Marguerite d'Autriche a traversé Bourg. En consultant les registres des délibérations des syndics et du conseil de la ville de Bourg [2], qui existent encore et qui sont conservés dans les archives de la ville de Bourg, nous avons trouvé, à la date du 19 novembre 1501, la délibération suivante :

« Quo ad secundum de adventu Illustrissime domine nostre Duchisse fuit loqutum quod sindici faciant fierj xij taceas et duas ydrias argenti. Illj dixerunt quod melius esset facere duas conchias (?) argenteas deauratas [3]. »

Le conseil décida de faire présent à la princesse en cette occasion de pièces d'orfèvrerie : de deux aiguières et de douze tasses d'argent. Rien n'indique dans la suite des délibérations si l'entrée a eu ou n'a pas eu lieu.

En avril 1502, le conseil fut averti de la venue prochaine du duc et de la duchesse.

12 avril 1502.

« In quoquidem consilio fuit loqutum de eo quod heri sero dominus Aymo Rosani dixit sindicis ex parte magnifici domini Gubernatoris ;

« Quod Illustrissimus dominus noster Dux et Illustrissima domina nostra sunt venturj ad hanc villam Burgi, quare mandat eis quod se parant et se disponant eos recipere.

[1] Samuel Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, M. DC. L, vol. I, pages 611, 613 et 614.

[2] Ce conseil était composé de deux syndics et de douze conseillers, nommés chaque année par soixante délégués des bourgeois élus pour trois ans.

[3] Archives de la ville de Bourg. Registres des délibérations des syndics et conseil de la ville, 1499-1503, BB 22, folios 115 verso et 116 recto.

Digitized by Google

« Super quo fuit deliberatum quod fiat unus elephans defferens turrim in quà erunt quatuor puelle representantes villam Burgi in quatuor tornellis.

« Quarum prima erit, 1. Bonitas,

« 2. Obediencia,

« 3. Ratio,

« 4. Gracia [1]. »

Il avait été résolu qu'un présent serait fait à Marguerite d'Autriche, mais ce n'est qu'un mois plus tard que le conseil fut saisi de la proposition des syndics. Il fit choix alors d'une médaille d'or. C'était le présent qu'on avait fait, deux fois déjà, à Lyon, à Anne de Bretagne, lors des entrées de la reine dans cette ville : en 1494, avec Charles VIII, et, en 1500, avec Louis XII. C'était aussi une médaille d'or que la ville de Vienne, voulant rendre un double hommage au dauphin Charles-Orland et à sa mère, Anne de Bretagne, avait offerte à cette princesse, à Vienne, en 1494 [2].

Le registre des délibérations contient, à la date du vendredi 13 mai 1502, la délibération suivante :

« In dicto consilio fuit loqutum de dono fiendo Illustrissime domine nostre domine Margarite de Austriâ, duchisse Sabaudie, in eius jocundo adventu, quare est.

« Super quo fuit deliberatum quod sibi detur una pecia auri larga, ad modum unius pecie de plombo composite, usque ad pondus centum et quinquaginta ducatorum vel circa. Et fiat ab unâ parte effigies dominorum Ducis et Duchisse et scriptura circonquaque, hec videlicet : — *A Domino factum est istud* [3], et aliâ parte : — *Margarita de Austriâ duchissa Sabaudie*.

« Item fuit datum onus Johanni de Burgo providere cum

[1] Archives de la ville de Bourg, BB 22, folio 133 verso.

[2] Nous ne connaissons qu'un seul exemplaire de cette belle médaille. Il se trouve au cabinet des médailles de Munich; il est de bronze doré, a 75 millimètres 9/10 de diamètre et pèse 177 grammes 7. — Charles-Orland, fils de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, naquit le 10 octobre 1492 et mourut le 6 décembre 1495.

[3] Cette légende : *A Domino factum est istud*, se trouve sur des monnaies des ducs de Savoie Philibert I et Philippe II et sur des médailles des ducs Charles II et Philippe II.

Digitized by Google

sindicis quod fierj facient dictam peciam auri donandam et quod sindici solvant [1]. »

C'est un orfèvre, Jean Marende, qui fut chargé de faire cette médaille; nous en donnerons la preuve plus loin.

Nous avons dit, en commençant, que l'auteur de cet ouvrage était inconnu jusqu'à ce jour ; mais, pendant que nous corrigions les épreuves de la présente notice, nous avons reçu de M. A. Armand la deuxième édition de son beau livre sur les médailleurs italiens [2]. M. Armand a placé Marende parmi ceux-ci, avec un point de doute, il est vrai [3]. Il nous sera permis de dire que c'est nous qui avons appris à M. Armand, il y a plusieurs années, que la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche a été faite par ce médailleur. Nous ajouterons que nous n'avons jamais eu de doute sur la nationalité de Jean Marende : Il était de famille bressane et bressan lui-même. Les Marende dont nous avons trouvé les noms au quatorzième, au quinzième et au seizième siècle étaient nés à Bourg en Bresse ou demeuraient dans cette ville.

Marende avait fait, comme on vient de le voir, un premier projet, une *maquette*, dont une épreuve de plomb (« unius pecie de plombo composite ») avait été soumise à l'examen du conseil.

Il est à remarquer que Marende avait mis au revers une légende peu différente de celle dont le conseil fit choix.

Cette pièce d'essai n'a pas été perdue. Un exemplaire de bronze, qui a fait partie de la collection du prince de Montenuovo, à Vienne, est entré dans le musée d'art et d'industrie de Lyon.

C'est très probablement la première ébauche de Jean Marende,

[1] Archives de la ville de Bourg, BB 22, folio 141 recto. — C'est dans les délibérations du conseil de la ville de Bourg que nous avons pensé qu'il fallait chercher le nom de l'auteur de la médaille; l'événement a répondu à notre attente. M. J. Brossard, archiviste du département de l'Ain, qui a fait et publié l'inventaire des archives de Bourg, a bien voulu faire ces investigations à notre demande, et c'est à lui que nous devons la découverte des délibérations du 13 mai et du 18 juillet 1502. Les recherches que nous avons faites nous-même dans les registres des délibérations n'ont ajouté que peu de chose à ce que nous tenions déjà de l'obligeance de M. Brossard.

[2] *Les médailleurs italiens des quinzième et seizième siècles*, 1883.

[3] T. I, p. 113 et 114.

Digitized by Google

faite par lui sans qu'il eût eu sous les yeux le portrait de la princesse et sans qu'il eût connu sa devise.

Avant de l'exécuter, Marende savait quelles étaient les intentions du conseil, car, à l'avers, la légende qui entoure les effigies du duc et de la duchesse ne contient pas leurs noms, et le nom seul de Marguerite d'Autriche est inscrit au revers.

Les lettres capitales P et H, accostées de deux roses ou marguerites et réunies par un lac, qui sont au-dessus de la palissade, sont probablement les deux premières lettres du nom du duc *(Philibertus)*. Il eût fallu mettre P et M. Cette singularité peut être expliquée, comme nous expliquons la présence de fleurs de lis, par le caractère de cette ébauche. Marende n'a voulu que donner l'idée de la composition et que faire juger de l'effet que son œuvre produirait.

Nous avons communiqué cette pièce singulière au savant que nous avons regardé comme le meilleur juge d'une œuvre qui intéresse la maison de Savoie, à M. Vincent Promis, conservateur du cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie, à Turin. M. Promis a affirmé avec fermeté l'authenticité de cette médaille. « Il n'est pas douteux, nous a-t-il écrit, que cette pièce est le premier essai de la médaille de Marguerite d'Autriche, pour laquelle il (le modeleur) aura eu sous les yeux la grande médaille de Louis XII;... que les pièces (les fleurs de lis) qu'on trouve à l'avers n'y ont été placées que pour l'effet... [1] »

M. V. Promis, qui a examiné, d'après une épreuve de plâtre, l'exemplaire de bronze de la collection du prince de Montenuovo, a jugé qu'il était original, et l'a même regardé comme devant être la première pièce d'essai.

Il y a peut-être lieu de faire quelques réserves à cet égard. Que la médaille soit authentique, cela ne nous paraît pas contestable. Que l'exemplaire de bronze, qui est à présent dans

[1] Lettre datée de Turin le 21 octobre 1879. — M. A. Armand a dit au sujet de cette médaille qu'il a eue, sous les yeux : « Cette pièce passe (nous craignons que ce ne soit à tort) pour être un premier projet de la médaille définitive. » (*Les médailleurs italiens*, 1883, t. I, p. 114.)

Digitized by Google

le musée de la Chambre de commerce de Lyon, soit la première *maquette;* la délibération du conseil tranche la question : la première épreuve de cette *maquette* était de plomb (il en était d'ailleurs presque toujours ainsi). Que l'exemplaire de bronze soit le produit d'un moulage de l'épreuve de plomb et une reproduction sans retouche, c'est ce qui n'est pas absolument certain.

Cet exemplaire de bronze, formé de deux coquilles assez minces rapprochées, a-t-il été retouché et à quelle époque? L'exemplaire de plomb était peut-être en assez mauvaise condition pour rendre nécessaire le réparage, soit du modèle, soit de l'épreuve qu'on en aura obtenue. Une discussion assez confuse sur ce point n'a pas eu de solution. Notre exemplaire paraît avoir été coulé dans un moule pris sur un plomb [1].

M. Vincent Promis a maintenu très nettement l'opinion qu'il avait exprimée tout d'abord. S'il y a eu des retouches, ce qui est naturel, l'artiste les aura faites sur l'épreuve de plomb, et il n'y a, suivant M. Promis, dans le dessin et le modelé de la pièce d'essai, rien qui ne puisse ne pas être de la main de Marende. La médaille de Marguerite d'Autriche n'a pas le caractère qu'on observe dans les œuvres de la fin du quinzième siècle; ce caractère nouveau est plus marqué dans la *maquette*, et c'est à ce faire de Marende, si imprévu à cette date, qu'il faut attribuer les incertitudes qui se sont produites quant à l'authenticité de cette pièce.

Avers. GLORIA : IN : ALTISSIMIS : DEO : ET : IN : TERRA : PAX : HOMIBVS

Bustes « s'entre-regardant » du duc et de la duchesse, le duc regardant à droite et la duchesse à gauche.

Les bustes sont au-dessus d'une palissade faite de pieux et de cordes.

Au-dessous, les lettres capitales P et H, accostées de deux roses ou marguerites et réunies par un lac.

Le champ est semé de dix-neuf devises, savoir : à gauche, de

[1] Quelques parties qui sont en relief sont restées écrasées; on a négligé de le réparer.

Digitized by Google

neuf lacs, dont sept entiers, et, à droite, de dix fleurs de lis, dont sept entières.

Revers. + MARGARITA : SABAVDIS : DVCHESA : IMPERATORIE : MAGES$_T$T$_A$IS : FILIA [1]

Écusson mi-parti de Savoie et d'Autriche.

Au-dessus, un lac. A droite et à gauche, des roses ou des marguerites épanouies et à demi épanouies.

Pièce coulée.

De bronze rouge [2], 106 millimètres 1/10 de diamètre, pesant 268 grammes 600.

Le conseil ne fit apporter que peu de changements à la *maquette* dont les syndics lui avaient soumis une épreuve de plomb. La seule modification de quelque importance a porté sur les légendes, et il est possible qu'on découvre un jour un exemplaire présentant celles que le conseil avait choisies et qui furent à leur tour remplacées par les légendes inscrites sur la médaille définitive.

La médaille fut achevée dans le mois de juillet.

En effet, dans la séance du lundi 18 juillet 1502, le conseil voulut voir cette médaille qui avait été apportée dans la salle des séances; il nomma une commission chargée d'examiner et de recevoir cette pièce, comme aussi de convenir du prix de la façon avec Jean Marende et avec le serviteur de celui-ci.

Cette dernière mention indique que cet ouvrier, désigné comme le valet de Marende, avait une valeur personnelle assez grande pour qu'il ait été partie, presque au même degré que son maître, dans les accords faits avec les syndics de Bourg.

18 juillet 1502.

« In dicto consilio fuit loqutum de peciâ auri compositâ pro donando Illustrissime domine nostre Duchisse in eius jocundo adventu pro qua libraverunt (sindici) centum et xl$^{ta}$ ducatos.

[1] D'après la délibération du conseil du 13 mai 1502, la légende devait être : « *Margarita de Austria duchissa Sabaudie.* »

[2] Peut-être de cuivre rouge pur. Cet exemplaire présentait, à ce qu'il paraît, des traces de dorure; nous n'en avons pas remarqué. Il est vrai que la pièce a été nettoyée, peut-être plus qu'il n'eût fallu.

Digitized by Google

Quare petunt visitari ipsam peciam que ibidem fuit exhibita et congregari aliquos ad eam visitandam et recipiendam et concordari de facturâ cum Johanne Marende et eius servitore.

« Ad quod eliguntur :

« Sindici,

« Guillermus Geladi,

« Johannes de Burgo,

« Johannes Garini [1]. »

Les comptes de la gestion des syndics et les pièces justificatives de ces comptes ne sont plus qu'en petit nombre, pour le quinzième et le seizième siècle, dans les archives de la ville de Bourg. Le compte et les pièces (les *littérés)* des années 1500 à 1502 ont été détruits ; il en est resté heureusement quelques feuillets qui sont dépareillés et déchirés. Un de ces feuillets fournit une preuve nouvelle à l'appui de la thèse que nous soutenons.

Nous trouvons sur ce feuillet isolé la mention du paiement fait à Jean Marende (le commencement de l'article était sur le feuillet précédent qui a disparu) :

« ...florenis solutis Johanni Marende, aurifabro, et eius servitori quem misit quesitum Lugdunj, pro illam componendo, pro facturâ ejusdem, ut per brevetum seu memoriale factum de auro librato et de residuo per Johannem de Burgo, Johannem Garini et Guillermum Geladi ad hoc commissos ex deliberacione concilii facta de tractatione, reste videlicet. iij c lxxxx viij flor [2]. »

Nous avons dit que la médaille fut offerte à la duchesse le 2 août 1502.

Voici ce que Guichenon rapporte à ce sujet :

« De là (de Genève) le Duc alla en Bresse, où à leur entrée solennelle à Bourg, les syndiqs pour témoigner leur satisfaction, firent battre [3] des médaillons de cuyvre et de bronze, où d'un costé sont les effigies du Duc et de la Duchesse s'entre regardans, et au revers l'escu party des armes de Savoye et d'Autriche [4]. »

[1] Archives de la ville de Bourg, BB 22, folio 146 verso.

[2] Archives de la ville de Bourg, CC 25.

[3] D'après Guichenon et le P. Rousselet, ces médaillons auraient été *battus* ou *frappés;* ces pièces ont été coulées.

[4] S. Guichenon, *Histoire généalogique de la Royale maison de Savoye,*

Digitized by Google

Cette médaille est celle que nous allons décrire. On remarquera que les légendes ne sont pas celles que le conseil de la ville de Bourg avait arrêté d'abord d'y mettre.

Il était entré dans cette pièce l'or de cent quarante ducats.

La médaille aux effigies de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche a été faite d'or, mais il y a des exemplaires d'argent doré, d'argent, de bronze doré, de bronze argenté, de bronze, de laiton et de plomb.

Le diamètre est de 100 à 104 millimètres.

Avers. PH$^{I}$L$^{I}$BERTVS · DVX · SABAVDIE · VIII · MARGVA[1] · MAXI ·· CAE · AVG FI · D · SA :

(Philibert, huitième duc de Savoie. Marguerite, fille de Maximilien César auguste, duchesse de Savoie.)

Buste de Philibert le Beau tourné à droite, en regard du buste de Marguerite d'Autriche, celui-ci tourné à gauche.

Les bustes du duc et de la duchesse sont dans un champ semé de lacs et de marguerites.

Au bas, une palissade formée par des pieux et des cordes.

Revers. GLOR$^{I}$A IN ALTIS$^{SI}$M$^{I}$S · DEO ET IN TERRA PAX · HOMINIBVS : BVRGVS :

Écusson mi-parti aux armes de Savoie et d'Autriche.

En haut, un lac.

A gauche : FE — et à droite : RT (*Fert*[2]), avec un lac au-dessus et une marguerite au-dessous.

livre II, page 614. Guichenon dit la même chose dans l'*Histoire de Bresse et de Bugey*, page 98.

[1] Dans le mot MARGVA. (pour *Margvarita*), les deux lettres MA et VA sont réunies deux à deux.

[2] La signification du mot *Fert* est toujours inconnue. *Fert* n'est pas une réunion d'initiales ; c'est un mot entier, *verbum*, comme il est dit dans une ordonnance du 23 janvier 1392, qui prescrit au maître de la monnaie d'Avigliana de frapper des monnaies au nom d'Amédée VIII (D. C. Promis, *Monete dei Reali di Savoia*, tome Ier, pages 107 et 109). Le mot *Fert* paraît pour la première fois sur le gros et le quart de gros d'argent de cette émission. C'est très probablement Bonne de Bourbon, grand'mère d'Amédée VIII et régente de l'état, princesse d'un ferme esprit, qui a pris cette fière devise et l'a donnée à son petit-fils. D. C. Promis a tracé l'historique de cette devise dans le mémoire intitulé : *Illustrazione di una medaglia di Claudio di Seyssel*, et publié en 1871.

Digitized by Google

Pièce coulée.

(Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, page 98. Johann - David Köhler, *Historischer münz - belustigung*, tome XV, 1743, pages 121 à 128. Marquard Herrgott, Rusten Heer et Martin Gerbert, *Nummotheca principum Austriæ*, tome I [1], MDCCLXXXIX, pages 59 et 60, planche XVII, n° 81. C. G. Heraeus, *Bildnisse der Regierenden fürsten und berühmter männer vom vierzehnten bis zum achtzehnten jahrhunderte*, MDCCCXXVIII, pages 31 et 81, planches XXIV, n° 9, et LIX, n° 2. Pompeo Litta, *Famiglie celebri italiane*, *Duchi di Savoja*, MDCCCXL, méd. I. *Trésor de numismatique*, médailles italiennes, 2e partie, page 18, planche XX, n° 4. J. Friedlaender, *Die italienischen schaumünzen des fünfzehnten jahrhunderts (Jahrbuch der königlich preussischen kunstsammlungen, dritter band,* 1882, page 208, taf. XLII, n° 2.)

Nous ne rechercherons pas si Jean Marende a donné le portrait fidèle de Philibert et de Marguerite; les moyens de comparaison ne font pas défaut. Les effigies qu'il a modelées présentent des traits de ressemblance avec les portraits peints sur les vitraux de l'église Notre-Dame de Brou; mais Marguerite a un profil bien différent sur la médaille qu'a faite d'elle, un peu avant son mariage, un graveur lyonnais, aujourd'hui encore inconnu, Jacques Gauvain, dont nous nous efforcerons un jour de sauver le nom et les œuvres d'un oubli injuste [2].

Nous avons dit que Marende a employé pour faire la médaille dont nous parlons l'or de cent quarante ducats.

[1] Ce premier tome forme la première partie du tome II des *Monumenta aug. domus Austriacae.*

[2] Cette médaille, rare et très peu connue, porte à l'avers le buste de Marguerite d'Autriche, la tête nue, les cheveux flottant sur les épaules, avec la légende : (Aigle éployé) MARGARITA CAESARIS MAXIMILIANI FILIA. Au revers la Vertu debout tient une couronne de la main droite et montre de la main gauche la Fortune renversée à ses pieds, laquelle tient une couronne de chaque main. Légende : VICTRIX FORTVNAE FORTISSIMA, et à l'exergue : VIRTVS. Cabinet royal de Belgique : de bronze, 41mm. 9) avec la signature GAVVAIN). Cabinet impérial de Vienne : d'argent et de bronze, 38mm (sans la signature).

Digitized by Google

Le ducat qui avait cours à cette époque à Bourg était le ducat frappé en Savoie par les ducs de Savoie, et portait, le dernier qui ait été émis alors, l'effigie et le nom du duc Philibert [1].

Le ducat d'or, de trente-deux gros, frappé pour la première fois par Amédée VIII en 1430, n'a changé, depuis le duc Amédée IX (1468) jusqu'à Philibert II, ni de titre, ni de poids. Il pesait deux deniers dix-huit grains, trois granots, et $\frac{63}{209}$ de granot, soit trois grammes cinquante et un centigrammes. Il était au titre de 23 carats 21, et était frappé au pied de soixante-neuf $\frac{2}{3}$ par marc. Il avait donc à peu près le même poids que l'écu au soleil qui était à la taille de soixante-dix [2]. La médaille d'or pesait donc 490 grammes [3].

Les exemplaires originaux de cette médaille sont assez rares.

Mais une première question doit être posée :

La médaille offerte à Marguerite d'Autriche était d'or ; n'était-elle que d'or ?

Les faits que nous exposerons et les remarques que nous présenterons, dans le cours de cette notice, sont de nature à faire penser que la médaille d'or a été émaillée, ou au moins que les fonds de cette médaille ont été revêtus d'émail. Nous reviendrons sur ce sujet.

L'exemplaire d'or est perdu.

Nous ne connaissons que deux exemplaires d'argent :

Le premier est à Turin, dans le cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie ;

Le second est à Bourg, dans le cabinet de M. A. Bouvier.

L'exemplaire de Turin n'a pas de revers ; le revers est orné de cercles concentriques comme dans certaines patères

[1] D. C. Promis, *Monete dei Reali di Savoia*, tome II, tav. XIII, n° 2.

[2] Nous voyons dans un édit du duc de Savoie sur le cours des monnaies, daté de février 1483, que le ducat de Savoie « de poys » devait être reçu pour 32 gros d'argent et l'écu au soleil « de poys » pour 30 gros 3/4.

[3] Si l'on admet qu'il s'agit du ducat de l'Empire, le résultat est à peu près le même. Ce ducat, étant frappé au pied de soixante-sept par marc de Cologne, était du poids de trois grammes quarante-neuf centigrammes.

Digitized by Google

étrusques. Cette épreuve est munie d'une bélière et d'un anneau. Elle a cette particularité que les fonds de la médaille sont remplis d'émail, de sorte que les reliefs (les bustes, les devises et la légende) se détachent en argent sur le fond. L'émail est opaque, bleu dans le champ et blanc à la couronne. Cette pièce a 105 millimètres de diamètre et pèse 102 grammes 300 (n° 1) [1].

L'exemplaire de Bourg est d'argent doré ; il a 98 millimètres et demi de diamètre et pèse 193 grammes. Il a une bélière. Le revers porte l'écusson aux armes mi-parti de Savoie et d'Autriche. Cette pièce présente des garanties particulières d'authenticité. Elle a été conservée jusqu'à la Révolution dans le couvent des religieux augustins de Brou, et ceux-ci, si l'on en croit la tradition, la tenaient de la main de Marguerite d'Autriche. Si notre explication, qu'on trouvera plus loin, de la suppression d'une des devises du duc est fondée, ce don n'aurait pas été fait par la duchesse, et cette pièce ne serait pas non plus une de celles que les syndics distribuèrent aux seigneurs et aux dames de la suite de Philibert et de Marguerite. Elle serait une des premières épreuves restées dans les mains des syndics et dont il n'y avait pas d'inconvénient à faire cadeau aux religieux. Quoi qu'il en soit, cet exemplaire fut donné, au temps de la Révolution, par le dernier prieur des Augustins à une de ses parentes, et celle-ci le remit au père du possesseur actuel (n° 2) [2].

Il a été fait, à Bourg, d'après l'exemplaire du cabinet de M. Bouvier, des reproductions de bronze argenté [3], avec bélière, qui ont de 93 à 97 millimètres de diamètre et qui pèsent de 330 à 350 grammes. Une d'elles est au musée de Tournus ; une autre est au musée d'art et d'industrie de Moscou [4].

[1] L'exemplaire d'or pesant 490 grammes, l'exemplaire d'argent, s'il était semblable de tout point, devait peser 266 grammes 300.

[2] Les syndics (de Bourg)... firent frapper de grandes médailles de cuivre. On voit encore une de ces médailles dans la sacristie des Pères de Brou. « *(Histoire et description de l'église royale de Brou*, par le R. P. Pacifique Rousselet, M. DCC. LXVIII, page 10.)

[3] Cette reproduction est en galvanoplastie remplie.

[4] L'épreuve de zinc qui est au musée d'art et d'industrie de Lyon, *surmoulé* moderne, a dû être faite d'après l'exemplaire du cabinet de M. Bouvier. Elle a 96mm. 50 de diamètre, pèse 155 grammes et a une bélière.

Digitized by Google

Parmi les exemplaires de bronze, il y en a un (n° 3) qui est à peu près semblable à l'exemplaire d'argent du cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie. Il est au musée de la ville de Turin. Il est de bronze argenté et émaillé. L'émail est opaque, de couleur rouge à la couronne et de couleur blanche dans le champ. L'émaillure en est moins bonne que dans l'exemplaire d'argent. Cette pièce est munie d'une bélière, a 102 millimètres de diamètre et pèse 117 grammes ; elle n'a pas de sujet au revers. Le revers est orné de cercles concentriques.

Les exemplaires de bronze, non émaillés, dorés ou non dorés, sont assez rares ; le prix d'une bonne épreuve est aujourd'hui de deux mille francs, et ce prix a même été dépassé en vente publique.

Nous citerons vingt-huit exemplaires[2], et nous les diviserons en deux catégories : la première comprenant ceux qui n'ont pas de revers proprement dit, et la seconde comprenant ceux qui ont le revers avec l'écusson.

### I. AVEC LE REVERS AUX CERCLES CONCENTRIQUES.

Collection de M. Bresson, à Lyon[3] : de laiton, 113 millimètres, du poids de 92 grammes 200 (avec bélière). Cet exemplaire n'a que 2 millimètres 6/10 d'épaisseur maximum, et le champ est pointillé[4] ; la grenure est comme celle de la peau de chagrin (n° 4).

[1] Décembre 1882.

[2] Nous ne sommes pas certain que ces vingt-huit exemplaires soient tous originaux. D'une part, il existe des *surmoulés* qui, par la nature du métal et le diamètre, ne diffèrent guère d'originaux ; d'autre part, on a fait, probablement vers le milieu du dix-septième siècle, des épreuves de cette médaille, ainsi que de médailles du quinzième et du seizième siècle, d'une belle fonte, mais d'une exécution un peu plus finie que celle des originaux.

[3] Cet exemplaire a appartenu à M. Morel, sculpteur, qui a fait la restauration des sculptures de l'église de Brou.

[4] Il est possible que le fond n'ait été pointillé que pour mieux retenir la couche mince d'émail.

Digitized by Google

II. AVEC LE REVERS A L'ÉCUSSON MI-PARTI DE SAVOIE ET D'AUTRICHE.

Cabinet de France : de bronze, 100mm (bel exemplaire retouché), du poids de 181 gr. 500 ; épaisseur maximum, 4mm.7 (n° 5) ;

Musée du Louvre : de bronze, 101mm.9 (n° 6) ; de bronze, 102mm (n° 7) ;

Collection de M. Armand, à Paris : de bronze, 103mm. 4, du poids de 218 gr. (n° 8) ;

Collection de M. Chabrières-Arlès, à Paris : de bronze, 103mm.5 ; épaisseur au bord, 4mm.7 (n° 9) ; cet exemplaire provient de la collection de Pickert ;

Collection de M. Gustave Dreyfus, à Paris : de bronze, 103mm. (bel exemplaire), du poids de 220 gr. (n° 10) ;

Collection de M. Goldschmidt, à Paris : de bronze, 102mm.2, du poids de 212 gr. 500 (n° 11) ;

Ancienne collection de M. Eugène Piot, à Paris : de bronze, 104mm, du poids de 225 gr. (n° 12) ;

Collection de M. Rattier, à Paris : de bronze doré, 102mm (n° 13) ;

Collection de M. É. Récamier, à Paris : de bronze, 101mm, du poids de 281 gr. (n° 14) ; cet exemplaire provient de la collection de Bellet de Tavernost ;

Collection des PP. Jésuites, à Lyon : de bronze clair, 103mm.7 (bel exemplaire), du poids de 221 gr. 500 (n° 15) ;

Collection de M. G. de Clausade, à Toulouse : de bronze, 101mm.5 (n° 16) ;

*British museum*, à Londres : de bronze, 99mm. 5, du poids de 184 gr. 380 (n° 17) ;

*South Kensington museum*, à Londres : de bronze doré, 101mm.6, du poids de 226 gr. 770 (n° 18) ; ce bel exemplaire provient de la collection de Soulages[1] ;

[1] J.-C. Robinson, *Catalogue of the Soulages collection...*, page 139, n° 478.

Digitized by Google

Collection de M. J. C. Robinson, à Londres : de bronze avec patine vert olive pâle (très bel exemplaire), 102mm (n° 19) ;

Cabinet impérial de Vienne : de bronze, 103mm, du poids de 203 gr. (n° 20) ;

Collection de l'Institut pour l'étude de l'histoire de l'Autriche, à Vienne : de bronze rouge, 103mm, ayant 4 millimètres d'épaisseur, du poids de 213 gr. (n° 21) ; très bel exemplaire que nous ne connaissons que par une épreuve de plâtre due à l'obligeance de M. de Eitelberger ;

Cabinet royal de Bruxelles : de bronze avec patine verdâtre, 99mm.5, du poids de 200 gr. 400, avec bélière (n° 22) ; très bel exemplaire retouché au ciselet ;

Cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie, à Turin : de bronze doré, 102mm.5, du poids de 231 gr. (n° 23) ; de bronze, 103 mm. du poids de 232 gr. (n° 24) ;

Musée de Milan : de bronze, 105mm, du poids de 301 gr. (n° 26)[1] ;

Collection de S. A. le prince régnant Jean de Liechtenstein, à Vienne : de bronze doré, 103mm. 2 (n° 26) ; ce bel exemplaire provient de la collection de Benjamin Fillon[2] ;

Cabinet royal de Berlin : de bronze rouge-brun, 103mm. 2 (bel exemplaire), du poids de 238 gr. (n° 27) ;

Cabinet ducal de Gotha : de bronze, 102mm, du poids de 221 gr. 850 (n° 28).

Nous avons pesé un certain nombre d'exemplaires, et l'on aura remarqué que le poids varie de 180 à 238 grammes. Le poids moyen est, en écartant les poids extrêmes, de 217 gr. Nous devons dire que l'originalité des exemplaires dont le poids est dans les limites ci-dessus ne nous a pas paru contestable.

Les *surmoulés* de bronze ont ordinairement de 99mm. 5 à

[1] L'exemplaire du musée de Milan présente le diamètre le plus grand et pèse le plus. Le directeur du cabinet des médailles, M. B. Biondelli, s'est assuré de l'exactitude de ces mesures : « L'exemplaire, nous a-t-il écrit, est d'une conservation et d'une patine admirables ; vous pouvez être sûr de son authenticité. »

[2] Cet exemplaire a servi à faire la reproduction en photographie que nous avons jointe à la présente notice.

Digitized by Google

101mm. 5 de diamètre. Leur poids est un peu moindre que celui des originaux; il est de 185 à 200 gr.[1].

Le cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie, à Turin, possède un exemplaire de plomb, avec le revers lisse, du diamètre de 102 millim. 5/10 et du poids de 127 gr. (n° 29).

Il existe plusieurs états de cette médaille. Ces états ne diffèrent pas seulement par le revers, ils diffèrent de plus par l'avers.

Au droit, le champ est semé de lacs et de marguerites. Quand le semis est complet, on compte onze lacs et onze marguerites; ces vingt-deux devises représentent, dit-on, le nombre des années du duc, lors de son mariage. Neuf lacs et huit marguerites sont entiers.

Le nombre des devises n'est pas le même dans tous les exemplaires.

Nous avons classé ci-après, par états, les exemplaires que nous avons vus.

### I. REVERS TOUT A FAIT LISSE

*a*. Avers. Semis complet de lacs et de marguerites dans le champ. Vingt-deux devises : onze lacs, dont neuf entiers ; onze marguerites, dont huit entières.

Exemplaire de plomb du cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie (n° 29).

*b*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de fleurs. Dix-sept devises : neuf lacs, dont sept entiers; huit marguerites, dont huit entières.

Hermeus a donné le dessin (planche LIX, n° 2) d'un exemplaire sans revers qui n'a que dix-sept devises : huit lacs, dont sept entiers, et neuf marguerites, dont sept entières. Voici quelles sont les devises qui manquent : les deux marguerites (on ne voit de chacune d'elles que le pédoncule et les deux

[1] Il y a des exceptions : Ainsi, l'exemplaire du Musée d'art et d'industrie de Lyon, *surmoulé* moderne, a 104mm. 5 de diamètre et pèse 267 gr. 50.



Digitized by Google

feuilles), qui sont, la première à gauche, au-dessous du mot FI.; la deuxième, à droite, au-dessous des lettres VS de PHILIBERTVS; le lac qui est au milieu, entre deux marguerites, devant le front de la duchesse; le lac qui est au-dessus de la tête du duc et au-dessous du mot AVG; enfin le lac qui est derrière la tête de la duchesse, à côté du mot DVX.

### II. REVERS ORNÉ DE CERCLES CONCENTRIQUES.

*a*. Avers. Semis complet de lacs et de marguerites. Vingt-deux devises.

Nous ne connaissons aucun exemplaire de cet état.

*b*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites. Vingt devises: dix lacs, dont huit entiers; dix marguerites, dont huit entières.

Il manque la marguerite (dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles) qui est en haut, à gauche, au-dessus de la tête du duc, et le lac qui est à peu près au milieu devant le front de la duchesse.

Exemplaire de laiton de la collection de M. Bresson (n° 4).

*c*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites. Dix-neuf devises: dix lacs, dont huit entiers; neuf marguerites, dont huit entières.

Il manque: les deux marguerites (dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles), qui sont, l'une à gauche, au-dessus de la tête du duc, sous les lettres FI,, et l'autre, à droite, à l'occiput de la duchesse; de plus, le lac qui est à peu près au milieu, entre deux marguerites, devant le front de la duchesse.

Exemplaire d'argent émaillé du cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie (n° 1).

### III. REVERS AVEC L'ÉCUSSON MI-PARTI DE SAVOIE ET D'AUTRICHE.

*a*. Avers. Semis complet de lacs et de marguerites. Vingt-

Digitized by Google

deux devises : onze lacs, dont neuf entiers; onze marguerites, dont huit entières.

Exemplaire de bronze de la collection de M. Gustave Dreyfus (n° 10);

Exemplaire de bronze de la collection de M. Goldschmidt (n° 11);

Exemplaire de bronze doré de la collection de M. Rattier (n° 13);

Exemplaire de bronze de la collection de M. G. de Clausade (n° 16);

Exemplaire de bronze doré du musée de South Kensington (n° 18);

Exemplaire de bronze du cabinet royal de Berlin (n° 27).

Les exemplaires dont on trouve le dessin dans l'ouvrage de Pompeo Litta et dans le mémoire de M. J. Friedlaender ont le semis de devises complet.

La plupart des *surmoulés* que nous avons examinés présentent aussi le semis complet.

*b*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites. Vingt et une devises : dix lacs, dont huit entiers ; onze marguerites, dont huit entières.

Il manque le lac qui est à peu près au milieu, entre deux marguerites, devant le front de la duchesse.

Exemplaire de bronze du musée du Louvre (n° 6);

Exemplaire de bronze de la collection des PP. Jésuites, à Lyon (n° 15);

Exemplaire de bronze du cabinet impérial royal de Vienne (n° 20);

Exemplaire de bronze de la collection de l'Institut pour l'étude de l'histoire de l'Autriche à Vienne (n° 21);

Exemplaire de bronze du cabinet ducal de Gotha (n° 28).

*c*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites. Vingt devises : onze lacs, dont neuf entiers ; neuf marguerites, dont huit entières.

Il manque les deux marguerites, dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles, qui sont, l'une, à gauche, au dessus de la tête du duc, et l'autre, à droite, derrière la tête de la duchesse.

Digitized by Google

Exemplaire d'argent doré du cabinet de M. A. Bouvier (n° 2).

Il a été fait, à Bourg, d'après cet exemplaire, des reproductions en galvanoplastie remplie, qui ont de 93 à 97 millimètres de diamètre.

*d.* Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites. Dix-neuf devises : dix lacs, dont huit entiers ; neuf marguerites, dont huit entières.

Il manque : les deux marguerites, dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles, qui sont, l'une, à gauche, au-dessus de la tête du duc, et l'autre, à droite, derrière la tête de la duchesse ; le lac qui est à peu près au milieu, entre deux marguerites, devant le front de la duchesse.

Exemplaire de bronze du cabinet de France (n° 5) ;

Exemplaire de bronze du musée du Louvre, collection de Sauvageot (n° 7) ;

Exemplaire de bronze de la collection de M. Armand (n° 8)[1] :

Exemplaire de bronze de la collection de M. Chabrières-Arlès (n° 9) ;

Exemplaire de bronze de l'ancienne collection de M. Eugène Piot (n° 12) ;

Exemplaire de bronze de la collection de M. Récamier (n° 14) ;

Exemplaire de bronze de la collection de M. J. C. Robinson (n° 19) ;

Exemplaire de bronze du cabinet royal de Bruxelles (n° 22) ;

Exemplaires, l'un de bronze doré (n° 23), l'autre de bronze (n° 24), du cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie ;

Exemplaire de bronze du musée de Milan (n° 25).

C'est à cet état qu'appartiennent les exemplaires dont le dessin se trouve dans le *Trésor de numismatique* (médailles italiennes. 2e partie, planche XX, n° 4), dans la *Monographie de Notre-Dame de Brou*, par Louis Dupasquier, et dans l'ouvrage de M. E. L. G. Charvet sur *Jehan Perréal, Clément Trie et Edouard Grand* (page 209).

*e.* Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites.

[1] Une épreuve de plâtre de cet exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, à Paris.

Digitized by Google

Dix-neuf devises : dix lacs, dont huit entiers ; neuf marguerites, dont huit entières.

Il manque : les deux marguerites (dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles), qui sont, à gauche, l'une au-dessous du mot FI., et l'autre au-dessous du mot SA : ; et le lac qui est à peu près au milieu, entre deux marguerites, devant le front de la duchesse.

Le dessin d'un exemplaire de cet état est dans l'ouvrage d'Heraeus, pl. XXIV, n° 9.

*f*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites. Dix-neuf devises : dix lacs, dont huit entiers; neuf marguerites, dont huit entières.

Il manque : les deux marguerites (dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles), qui sont l'une, à gauche, au-dessous du mot SA :, et l'autre, à droite, derrière la duchesse ; le lac qui est à peu près au milieu, devant le front de la duchesse.

Exemplaire de bronze du *British museum* (n° 17).

*g*. Avers. Lacunes dans le semis de lacs et de marguerites Dix-neuf devises : neuf lacs, dont sept entiers ; dix marguerites, dont huit entières.

Il manque : la marguerite (dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles) qui est à droite, derrière la tête de la duchesse, au-dessous des lettres VS du mot PHILIBERTVS; les deux lacs qui sont, l'un à peu près au milieu, entre deux marguerites, devant le front de la duchesse, et l'autre à droite, derrière la tête de la duchesse.

Le dessin de cet exemplaire se trouve : 1° dans l'ouvrage de Johann-David Köhler (*Historischer münz-belustigung*, t. XV, p. 120; 2° dans l'ouvrage de Marquard Herrgott et Rusten Heer (*Nummotheca principum Austriæ*, t. I, planche XVII, n° 81). Nous ne connaissons aucun exemplaire de cet état ; Köhler signale comme étant d'argent l'épreuve qu'il a reproduite.

Il existe des exemplaires dont le type n'est pas le même que celui des épreuves que nous venons de décrire, et nous ne pouvons pas ne pas les mentionner. Disons tout de suite que nous ne croyons pas à leur authenticité.

Digitized by Google

A l'avers, les bustes s'entre-regardent; les plis du vêtement du duc forment des zigzags. On compte dix-neuf devises : dix lacs, dont huit entiers, et neuf marguerites, dont huit entières. Il manque: les deux marguerites (dont on ne voit que le pédoncule et les deux feuilles), qui sont, l'une, à gauche, au-dessus de la tête du duc et au-dessous des lettres FI., et l'autre, à droite, au-dessus de l'occiput de la duchesse; le lac qui est à peu près au milieu, devant le front de la duchesse (état III, *d*). Au revers, l'écusson mi-parti de Savoie et d'Autriche. Dans la légende: HOMINIBVS, au lieu de HOMINIBVS. Le lac ou cordelière du haut a deux glands à droite, au lieu d'un seul. Les lettres des légendes et les devises sont plus épaisses. Le module est plus petit; il est de 95 à 99 millimètres.

Nous n'avons vu de ce type que quatre exemplaires :

Le premier, de bronze, au musée de Dijon, 98 millim. 4;

Le deuxième (épreuve de gutta percha), au musée de Lyon;

Le troisième, de bronze, dans la collection de M. G. de Clausade, 95 mill. 5. Ce dernier exemplaire, d'une fonte grossière, a été retouché à certaines pièces de l'écusson, comme si l'on eût voulu indiquer les émaux de ces pièces.

M. de Clausade possède aussi de ce type un exemplaire d'argent, de 95 millimètres de diamètre, pesant 147 gr. 400, que nous ne connaissons que par une épreuve de plâtre.

Jean Marende, dans la première ébauche qu'il a faite et qui a été conservée, avait jeté dans le champ dix-neuf devises, savoir : neuf lacs, dont sept entiers, et dix fleurs de lis, dont sept entières.

La médaille définitive, *primitive*, que représente l'exemplaire de plomb du musée de Turin, exemplaire qui a les caractères d'une épreuve d'essai, a un semis de vingt-deux devises : onze lacs, dont neuf entiers, et onze marguerites, dont huit entières.

En examinant les exemplaires dont l'originalité est certaine, on observe que le lac entier placé à peu près au milieu du champ a été supprimé; il l'a été seul ou en même temps que d'autres devises non entières. Le fait capital, c'est la suppression voulue d'une devise aussi apparente.

Digitized by Google

Voici comment nous avons classé, au point de vue des devises, les états auxquels appartiennent les exemplaires qu'on regarde comme originaux.

| ÉTATS | NOMBRE D'EXEMPLAIRES | | NOMBRE DE DEVISES | NOMBRE DE LACS | LACS ENTIERS | NOMBRE DE MARGUERITES | MARGUERITES ENTIÈRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ÉPREUVES | DESSINS | | | | | |
| I, *a.* | 1 | » | 22 | 11 | 9 | 11 | 8 |
| I, *b.* | » | 1 | 17 | 8 | 7 | 9 | 7 |
| II, *a.* | » | » | 22 | 11 | 9 | 11 | 8 |
| II, *b.* | 1 | » | 20 | 10 | 8 | 10 | 8 |
| II, *c.* | 2 | » | 19 | 10 | 8 | 9 | 8 |
| III, *a.* | 6 | 2 | 22 | 11 | 9 | 11 | 8 |
| III, *b.* | 6 | » | 21 | 10 | 8 | 11 | 8 |
| III, *c.* | 1 | » | 20 | 11 | 9 | 9 | 8 |
| III, *d.* | 11 | 3 | 19 | 10 | 8 | 9 | 8 |
| III, *e.* | » | 1 | 19 | 10 | 8 | 9 | 8 |
| III, *f.* | 1 | » | 19 | 10 | 8 | 9 | 8 |
| III, *g.* | » | 2 | 19 | 9 | 7 | 10 | 8 |

Les exemplaires émaillés, qui ont été certainement donnés en présent à des seigneurs ou à des dames de la cour, lors de l'entrée de la princesse, ont dix-neuf devises : dix lacs, dont huit entiers, et neuf marguerites, dont huit entières.

Comme, suivant la règle héraldique, les devises non entières ne comptent pas, on peut conclure de ces remarques que, à une époque où l'on attachait dans les cours une grande importance aux questions d'étiquette, on aura considéré qu'il ne convenait pas que les devises du duc fussent en plus grand nombre que celles de la duchesse, et l'on aura voulu rétablir l'égalité. Au lieu de neuf lacs entiers et de huit marguerites entières, on n'a laissé dans les exemplaires définitifs que huit lacs entiers et huit marguerites entières.

Digitized by Google

On observe cette égalité du nombre des devises entières dans d'autres médailles de ce genre. La belle pièce de plaisir d'argent, frappée à Romans au chiffre de Charles VIII, roi de France et dauphin de Viennois, porte dix fleurs de lis et dix dauphins. Dans la médaille d'or que la ville de Vienne fit faire en 1494 en l'honneur du dauphin Charles-Orland, les sept hermines d'Anne de Bretagne sont opposées aux sept fleurs de lis de son mari et de son fils. Enfin, dans la grande médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne (de 1500), on compte, au revers, cinq fleurs de lis entières et cinq hermines entières.

Quant à la suppression de telle ou telle devise non entière, elle n'a aucune importance, et elle n'a été déterminée que par l'effet à produire.

Nous sommes donc d'avis que la médaille avec le semis complet de devises (vingt-deux devises : onze lacs, dont neuf entiers, et onze marguerites, dont huit entières) est telle qu'elle fut livrée par Jean Marende, et que la médaille avec le semis incomplet, présentant huit lacs entiers et huit marguerites entières, est la médaille définitive, celle qui fut offerte à Marguerite d'Autriche, celle qui fut distribuée par les syndics de Bourg aux personnages de la suite du duc et de la duchesse.

Le bel exemplaire d'argent doré (état III, *c*), du cabinet de M. Bouvier, à Bourg, doit être classé avec la médaille primitive.

Il est facile de voir, quand on examine des exemplaires originaux, que les devises entières ou non entières qui manquent ont été enlevées après coup, c'est-à-dire que les épreuves avaient, au sortir de la fonte, le semis complet et qu'on les a ramenées, quant au nombre de devises, à l'état qui avait été arrêté comme définitif. Le fait qu'on observe l'égalité voulue du nombre des devises dans les exemplaires avec le revers aux cercles concentriques, démontre que la résolution d'établir cette égalité a été prise, avant même que la médaille n'eût reçu son revers, le revers avec l'écusson.

Nous avons dit plus haut que les autres changements ne pré-

Digitized by Google

sentent aucun intérêt : nous voulons parler de la suppression de telle ou telle devise non entière. Cette suppression a été tout à fait arbitraire, et nous ne pouvons l'expliquer que par des défauts dans la fonte à ces endroits. Quoique ces différences dans l'état des exemplaires soient, à notre avis, sans valeur, nous avons dû les signaler, puisqu'on les observe dans plus d'un cas; elles nous ont servi à classer les épreuves qui restent de cette médaille.

On ne peut pas dire que la médaille offerte par la ville de Lyon à Anne de Bretagne en 1500 ait donné à Marende l'idée première de son œuvre. Nous pensons que, en plaçant l'un en face de l'autre dans le même champ le buste du duc et celui de la duchesse, il a voulu faire ce qui avait été fait lors du mariage du père et de la mère de Marguerite d'Autriche.

En 1477, Maximilien, archiduc d'Autriche, roi de Bohême, épousa Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Une médaille fut faite à cette occasion ; en voici la description :

Avers. · MAXIMIL · RB[1] · MARI · D · BVRG ·

Le prince et la princesse en pied, debout, tournés l'un vers l'autre, le prince à gauche et la princesse à droite, tenant un écu mi-parti à leurs armes qui est entre eux et au milieu de la médaille. Au-dessus de cet écu, les rayons du soleil traversent et dissipent les nuages.

A l'exergue : *1477*

Revers. IN · GODTS · HANT · HABEN · WIER · ES · GESTALT[2].

Écusson mi-parti aux armes d'Autriche et de Bourgogne, surmonté de la couronne archiducale.

On connaît cette médaille par les dessins qu'en ont donnés F. van Miéris, Herrgott et Heer et Heraeus[3]. Elle se trouve

[1] R B. *Rex Boemiae* (et non pas *Regnator Burgundiae*, comme le dit van Miéris).

[2] *In manu Dei hoc nos reposuimus* (van Miéris).

[3] Van Miéris, *Histori der nederlandsche vorsten, uit de Huizen van Bejere, Borgonje, en Oostenryk*. Tome I, MDCCXXXII, page 140. Herrgott et Heer, *Nummotheca principum Austriae*, tome I, pages 16 à 18, tab. X, n° 3. C. G. Heraeus, *Bildnisse der regierenden fürsten und berühmter männer*, tab. XIV, n° 4.

Digitized by Google

au cabinet impérial de Vienne : d'argent, 51 millimètres de diamètre, pesant 32 gr. 550.

Tout en mettant Philibert de Savoie et Marguerite d'Autriche l'un en face de l'autre, comme Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne dans la pièce précédente, Marende a composé sa médaille d'autre façon. S'il a donné la préférence à des portraits en buste avec semis de devises, comme Nicolas Le Clerc l'avait fait pour la médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, il a modelé ces bustes différemment. L'idée du semis des devises des deux personnages dans le même champ appartient à Louis Le Père et à Nicolas de Florence [1].

En regardant les exemplaires de bronze, on remarque que le relief des devises n'a pas été assez adouci, que la valeur des figures se trouve par ce fait un peu amoindrie, et que ces figures sont de basse taille. Tout cela n'avait de raison d'être que si la médaille devait être émaillée. Nous avons signalé plus haut les exemplaires émaillés, l'un d'argent, l'autre de bronze argenté, qui sont à Turin. D'après la façon dont la médaille a été modelée, d'après l'existence de ces exemplaires, nous nous croyons fondé à penser que l'exemplaire d'or qui a été offert à la duchesse était émaillé.

Comment cet exemplaire d'or émaillé était-il fait? Nous sommes embarrassé de le dire.

A cette époque, l'émaillerie « de basse taille », inventée en Italie, fort en vogue en Italie pendant tout le quinzième siècle, était pratiquée à peu près partout. Cette émaillerie consistait dans l'exécution de figures finement ciselées ou intaillées, niellées ou émaillées, recouvertes par un émail translucide, et se détachant sur un fond d'émail champlevé opaque ou translucide. Ces ouvrages de « basse taille émaillée », on les faisait à Lyon à la fin du quinzième siècle, et un fait fera comprendre qu'il ait dû en être ainsi. Nicolas de Florence (Niccolò di Forzore Spinelli), orfèvre et médailleur à Lyon, qui s'était marié dans cette ville et qui y est mort en 1499, était fils de Forzore Spinelli,

[1] Voir la médaille de Charles VIII et d'Anne de Bretagne de 1494.

Digitized by Google

dont Vasari a signalé le talent [1], et qui était renommé pour ses émaux translucides sur relief. Nicolas de Florence a exercé à Lyon cet art de l'émaillerie dans lequel son père avait été célèbre [2]. Nicolas de Florence est le même que le grand médailleur de ce nom. On ignorait qu'il fût venu en France et qu'il se fût établi à Lyon : nous l'avons démontré ailleurs. Nous reviendrons sur les œuvres de cet artiste.

Toutefois, ce n'est pas de la façon que nous venons de décrire qu'ont été faits l'exemplaire d'argent du cabinet des médailles de S. M. le roi d'Italie et l'exemplaire de bronze argenté du musée de la ville de Turin. Marende a donné aux figures, aux devises et aux sujets un relief assez faible, égal, calculé pour qu'ils se détachassent nettement sur le fond d'émail. Le champ est rempli d'émail opaque. C'est un exemple assez rare d'un genre de travail qui se rapproche beaucoup de l'émaillerie champlevée ou à taille d'épargne. Dans cette émaillerie l'émail sert à colorer les fonds, et la figure, exprimée par le relief, se profile sur le champ. Ce n'est plus une « plate peinture » d'émail ; il n'y a ni intaille, ni ciselure, ni traits du dessin exprimés par l'émail de couleur ou la nielle. Des travaux de ce genre ont été faits à Limoges au treizième siècle. Cet art a été porté en Italie, où il a été peu répandu ; il a été repris par la France à l'Italie, mais n'a pas été non plus très en faveur chez nous.

Nous pensons que l'exemplaire d'or de la médaille offerte à Marguerite d'Autriche a été émaillé, et que c'était un ouvrage d'émaillerie champlevée, un émail d'orfèvre, fait dans les conditions les plus simples, mais en réalité les moins communes.

Ce n'est pas le seul exemple qu'on connaisse de médaille émaillée ; les autres exemples appartiennent aux autres genres d'émaillerie.

On trouve dans l'inventaire des joyaux de Charles-Quint (1536) la mention d'une médaille d'or émaillée :

[1] « Forzore (Spinelli)... fu eccellente in fare storie d'argento a fuoco smaltate. » Vasari, Vies de Agostino et de Agnolo, de Sienne, Édition de M. Milanesi, tome Ier, page 442.

[2] « Nicolas de Florence, dorier et esmalleur. »

Digitized by Google

« Une médaille d'or où qu'est mis en ouvraige eslevé et esmaillé le mistère de la visitation des trois roys, aiant ung rolleau d'escripture par entour contenant ces mots : Reges..., ladicte médaille pendante à une petite chaisnette d'or [1]. »

Nous avons vu d'autres médailles émaillées.

Une de ces médailles est au cabinet de France. Elle représente les armoiries des treize cantons suisses, et l'on observe des traces d'émail de couleur aux écus armoriés ; cette médaille est d'argent doré et a 76 millimètres 6/10 de diamètre. C'est le présent fait par les députés des cantons suisses à l'occasion du baptême de Claude de France, fille de Henri II, née le 12 novembre 1547 [2].

Il existe une autre médaille ornée de nombreux écussons émaillés, qui fut faite par Valentin Maler et qui fut donnée comme étrennes, en 1580, aux magistrats de Nuremberg [3].

De beaux médaillons d'or émaillés sont au cabinet des médailles du musée royal de Berlin ; nous citerons ceux de l'électeur Jean Georges, margrave de Brandebourg, de la princesse Élisabeth sa femme et de l'électeur Jean Sigismond, aussi margrave de Brandebourg. Ces médaillons sont certainement de travail allemand et sont probablement l'œuvre de Jacob Gladehals, qui, d'après Frédéric Nicolaï [4], était, en 1597, orfèvre de la cour de Brandebourg à Berlin et a fait des émaux peints [5].

Enfin nous avons eu une pièce de monnaie chinoise (un *tsiên)* de cuivre jaune qui avait été coulée sous le règne de Ching-tsou (Kang-hi), de 1662 à 1723 ; il portait la légende *Kang-hi toung-pao* [6]. A l'avers, en haut et en bas, un petit ornement

[1] Le marquis Léon de Laborde, *Notice des émaux du musée du Louvre, Glossaire et répertoire*, page 386.

[2] *Trésor de numismatique*, médailles allemandes, page 32, planche XVIII, n° 3.

[3] *Trésor*, médailles allemandes, page 55, planche XXX, n° 4.

[4] *Description de Berlin.*

[5] H. Bolzenthal a reproduit à peu près la mention que Nicolaï a faite de Gladehals et a donné le dessin des trois médaillons *(Skizzen zur kunstgeschichte der modernen medaillen-arbeit*, 1840, pages 175 et 176, tab. XIX). Les médaillons d'or émaillés du cabinet de Berlin ont été décrits par M. le Dr Julius Friedlaender et le Dr Alfred de Sallet dans *Das Königliche münz kabinet*, 1877, pages 312 et 313, nos 1291 à 1295.

[6] Nous nous étions procuré cette pièce, en 1845, dans un des monastères bouddhiques de l'île de Pou-tou, dans l'archipel de Tchou-san (province de Tché-kiang).

Digitized by Google

(un *nelumbium* en fleur). Le fond était couvert d'émail bleu, et la fleur du *nelumbium* était revêtue d'émail blanc. Un exemplaire de ce *tsièn* fait partie de la collection de M. Guimet, à Lyon.

Les exemplaires non émaillés, quelle qu'en soit la matière, ne sauraient donner, on le comprend par les explications qui précèdent, une idée juste du caractère et de la façon de la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche. Ils ne sont pas ciselés [1], tandis que les pièces émaillées devaient être retouchées avec le ciselet, afin de faire mieux profiler les reliefs sur le champ. Les portraits, exécutés avec simplicité, mais avec largeur, et déjà charmants, devaient avoir plus de relief, grâce à la ciselure. Celle-ci était presque nécessaire ; les tailles fraîches de l'outil rendaient l'émail plus adhérent. La ciselure donnait aux lettres et aux devises plus de délicatesse et plus d'élégance, et les empâtements de l'émail enlevaient à ces dernières ce qu'on observe en elles d'exagéré.

La main d'un orfèvre pouvait seule faire un pareil ouvrage. Jean Marende était orfèvre. La ville de Bourg est si proche de celle de Lyon que nous sommes presque assuré de ne pas nous tromper en supposant que cet artiste a été formé dans un des ateliers lyonnais [2]. Antoine Besson, Louis Le Père, Nicolas de Florence et Jean Le Père ont fait, à Lyon, à la fin du quinzième siècle, des pièces d'orfèvrerie émaillée.

Mais la participation d'une main lyonnaise à l'exécution de cette médaille est démontrée par les documents originaux. Marende n'a pas entrepris seul la tâche qu'il avait acceptée : il a fait venir de Lyon (« misit quœsitum Lugduni ») un coopérateur, et ce coopérateur, son valet, « ejus servitor », comme il est dit dans la délibération et dans le compte, n'était pas un simple ouvrier à gages. Ce coopérateur a traité avec les syndics, de concert avec celui qui l'avait engagé, du prix de la façon ; il a reçu, en même

[1] Les plus beaux exemplaires ne sont pas ciselés. Quelques exemplaires originaux présentent des parties secondaires ciselées.

[2] Un Jean Marende était, en 1499, à Lyon, logé du côté du Royaume. Sa profession n'est pas indiquée au rôle des tailles (Archives de Lyon. CC 107).

Digitized by Google

temps que Marende, le prix convenu. La perte des pièces justificatives du compte laisse son nom inconnu. Ce n'est pas la première fois qu'on trouve les orfèvres lyonnais employés par les syndics de Bourg : quand le duc Louis Ier fit, en 1435, son entrée à Bourg, avec Anne de Chypre, sa femme, c'est à Lyon qu'on fit les aiguières d'or et les quinze coupes d'argent que la ville offrit à ses souverains.

Jean Marende ne nous est connu que par ce seul ouvrage. Il n'est question de lui dans aucune autre délibération du conseil de la ville de Bourg. Nous savons seulement que, dans le cours des réjouissances qui eurent lieu lors de l'entrée du duc et de la duchesse, en août 1502, Jean Marende joua un rôle, le rôle de saint Michel, dans une des *hystoires* :

Délibération du 18 juillet 1502.

. . . . . .

« In chaffalliis domorum Guillodi et Joffredi Vigniardi,
« Pro. . . .
« Duo armurerii,
« Martinus Michaelis,
« N. Andreas Piocheti.
« Pro sancto Michaele et dyabolo,
« Johannes Marende,
« Nicholaus Carronerij [1]. »

Marende était d'une famille bressane [2] et bressan lui-même ; il demeurait à Bourg, et il est probable qu'il y est né. Un Marende était orfèvre dans cette ville au quinzième siècle ; un autre Marende, Antoine, contemporain de notre Jean, était aussi orfèvre, et fut maître particulier de la monnaie de Bourg de 1516 à 1520 [2].

Jean Marende, de Bourg en Bresse, orfèvre et probablement formé dans un atelier de Lyon, a modelé et a coulé, avec l'aide

[1] Archives de la ville de Bourg, BB 22, folio 147 verso.

[2] Le premier Marende que nous connaissons est Jean, né à Bourg, « le plus excellent .. mathématicien de son temps ; » il a été astrologue de Charles VII et de Louis XI, et était fort estimé de Amédée VIII, premier duc de Savoie, qui fut élu pape (Guichenon, *Histoire de Bresse*, page 35). Un Philibert Marende, prêtre, est décédé à Bourg en août 1511.

[3] Antoine Marende a succédé comme maître particulier de la monnaie de Bourg à André Griliet. (D. C. Promis, *Monete dei Reali di Savoia*, tome Ier, pages 30 et 170).

Digitized by Google

d'un ouvrier lyonnais, la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche. L'épreuve qui a été offerte à cette princesse le 2 août 1502 était d'or et vraisemblablement émaillée.

Des quatre médailles d'or données en présent à des souverains à l'occasion d'entrées solennelles, au quinzième siècle et au commencement du seizième siècle [1], trois sont dues à des maîtres que la ville de Lyon peut regarder comme siens [2]. Nous dirons dans un autre travail quels furent ces maîtres, ce qu'ils firent, et nous fournirons en même temps la preuve de l'exactitude de l'attribution que nous leur avons faite de l'exécution de ces médailles [3].

La médaille de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, la première médaille française avec effigie et gravée (c'est à son sujet que le mot *médaille* [4] a été employé en France pour la première fois), est l'œuvre de Louis Le Père, orfèvre [5], et de son gendre, un italien, Nicolas de Florence (de son vrai nom, Niccolò di Forzore ou Niccolò Spinelli), orfèvre comme lui et qu'ont rendu célèbre ses médaillons d'Alphonse d'Este, de Laurent

[1] Nous n'avons pas compris parmi ces médailles la médaille d'Anne de Bretagne et du dauphin Charles-Orland, parce que cette médaille n'a pas été faite à l'occasion de l'entrée de la reine. Les échevins de la ville de Vienne offrirent à Anne de Bretagne, lors de son entrée avec Charles VIII, en 1494, des pièces d'orfèvrerie : une aiguière et un bassin d'argent doré, du poids de treize marcs cinq onces. (Voir aux archives de la ville de Vienne, le registre des délibérations consulaires pour l'année 1494.)

[2] La médaille d'or dont nous n'avons pas à parler ici, la troisième en date, est celle qui fut offerte à Louis XII, à l'occasion de son entrée à Tours, le 24 novembre 1501. Le modèle fut fait par le sculpteur Michel Colombe ; le coin et le trousseau de cette médaille furent gravés par l'orfèvre Jean Chapillon, qui *forgea* les soixante et un exemplaires d'or (Archives de la ville de Tours).

[3] Les écrivains qui ont connu les documents originaux, soit d'après les pièces elles-mêmes ou d'après les inventaires des archives, soit le plus souvent d'après des publications présentant peu de garanties d'exactitude, n'ont pas su exactement de quels maîtres il s'agissait dans les comptes. Ainsi, l'exécution de la médaille de 1494 a été attribuée à Louis Le Père et à Nicolas Le Clerc, et tous les auteurs se sont accordés à dire que la médaille de 1500 a été faite par Nicolas et Jean de Saint-Priest, c'est-à-dire par Nicolas de Saint-Priest et Jean de Saint-Priest. On verra dans notre notice quelle est la vérité.

[4] On écrivait alors *métaille* et *métalle*.

[5] Louis (Loys) Le Père, maître dorier, vivait de 1456 à 1500.

Digitized by Google

de Médicis, de Marco Antonio de la Lecia, etc.[1]. Cette médaille, frappée par des monnayeurs de la monnaie de Lyon, porte la date de 1493 (vieux style) ; elle a été faite en 1494 et offerte à Anne de Bretagne le jour de sa première entrée à Lyon, le 15 mars 1493 (1494).

La médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne a été modelée par deux sculpteurs, Nicolas Le Clerc[2] et Jean de Saint-Priest[3]; elle a été coulée dans l'atelier de Jean Le Père[4], orfèvre, par celui-ci et son frère Colin, aussi orfèvre, tous les deux fils de Louis Le Père et beaux-frères de Nicolas de Florence, avec l'aide d'un fondeur dont le nom est inconnu. Cette médaille est datée de 1499 (encore vieux style) ; elle fut faite en 1500, et offerte à Anne de Bretagne le jour de sa deuxième entrée, le 15 mars 1499 (1500).

Enfin, dans l'ordre des dates, se présente la médaille à laquelle nous avons consacré la présente notice et qui ne le cède en rien aux précédentes.

Ces trois médailles, exécutées à peu près dans le même temps, ont chacune un caractère propre, un caractère très distinct ; leurs auteurs appartiennent à la même école, à l'école lyonnaise ; ils se sont montrés de tout point originaux.

Nous sommes le premier qui ayons fait connaître les véritables auteurs d'œuvres dont la haute valeur au point de vue de l'art ne saurait être contestée.

NATALIS RONDOT.

[1] Nous n'avons pu suivre Niccolo di Forzore Spinelli (Nicolas Spinelli, fils de Forzore) dans les documents que de 1485 à 1499, année de sa mort. Il est décédé à Lyon.

[2] Nicolas Le Clerc, maître tailleur d'images (sculpteur) et maçon, vivait à Lyon de 1487 à 1507.

[3] Jean de Saint-Priest, tailleur d'images ou sculpteur, vivait à Lyon de 1490 à 1516.

[4] Jean le Père, maître dorier et orfèvre, vivait à Lyon de 1492 à 1534; il est décédé à Lyon de 1534 à 1537.

Digitized by Google

# LE SALON LYONNAIS

L'année dernière, j'exprimais aux lecteurs de la *Revue* le sentiment de tristesse que provoquait en moi la médiocrité affligeante des œuvres envoyées au « Salon » lyonnais. A part quelques exceptions très clairsemées, une teinte de banalité générale assombrissait les meilleurs toiles : et la nature morte triomphait, même dans les tableaux de genre où les accessoires semblaient absorber toute l'énergie et tout le talent de l'artiste. C'était un grave symptôme, que la décadence de la peinture de genre. Devant les exigences et l'ignorance involontaire d'un public trop pratique, l'art a dû redescendre des sommets élevés ou règne en maître l'idéal infini. La grande peinture n'a plus d'admirateurs ni d'acheteurs. Si l'intelligence esthétique de la masse faiblit encore, si les tableaux d'intérieur dépassent à leur tour le niveau artistique du *plus grand nombre*, s'il faut restreindre l'observation de la nature aux fleurs et aux bibelots, le métier du peintre ne sera bientôt qu'une des branches de l'industrie, et les artistes gagneront en argent ce qu'ils perdront en immortalité.

Cette triste prévision d'un avenir sans grandeur était fausse. L'art peut s'éclipser, non s'éteindre, sommeiller, non mourir. Au milieu des préoccupations de toute espèce qui accablent et dominent nos esprits, malgré les incertitudes du présent et du lendemain, l'idéal sait reconquérir sa place et forcer notre attention. On peut dire, sans exagérer, qu'à plus d'un titre l'exposition organisée par la Société des Amis des Arts marque un progrès, ou, si l'on veut, un retour aux vraies traditions de la peinture française.



Digitized by Google

Le « Salon » de cette année est certainement plus remarquable que les deux précédents. En outre de bons paysages, de portraits satisfaisants, la peinture de genre a inspiré des œuvres excellentes, pleines de finesse, d'esprit et d'émotion. J'ajoute que la nouvelle salle mise à la disposition des exposants est bien éclairée, bien aménagée; je regrette seulement que la couleur dont les murs sont empreints ne soit ni assez chaude ni assez nette.

C'est dans cette salle que je vais promener mes lecteurs, en m'arrêtant seulement devant les toiles principales. Nécessairement j'en oublierai, et de celles qui ne sont pas sans mérite. Mais je dois me borner, au risque d'être incomplet et par conséquent injuste.

M. Tollet a l'audace, l'inexpérience et les qualités de la jeunesse. Il fallait une certaine hardiesse pour s'essayer à une œuvre aussi considérable. En pleine orgie, un jeune débauché contemple avec ivresse la coupe que, dans un mouvement de coquetterie lascive une courtisane à demi nue éloigne de ses lèvres. Au fond de la salle, l'ange de la mort apparaît et vient troubler ce tête-à-tête amoureux assez décolleté, mais suffisamment chaste. On dirait le festin de don Juan et la statue du Commandeur, ou mieux encore, M. le commissaire des pompes funèbres venant dire aux parents éplorés : *Messieurs* de la famille, quand il vous fera plaisir... La tête de l'amoureux est joliment peinte et d'une expression excellente. Mais quelle jambe droite! L'hétaïre est d'une facture absolument insuffisante. L'ange de la mort est déplorable. Les couleurs sont plutôt juxtaposées que fondues. En un mot, M. Tollet mérite des encouragements que lui valent sa jeunesse et les promesses d'un talent incontestable, sur lequel le *cabanelisme* a déjà pris trop d'influence. Il faudrait à M. Tollet des maîtres comme M. James Bertrand, dont la *Mignon* est un des bijoux du Salon. Cette Mignon est un petit Chaperon rouge à croquer, si on était loup; si on était riche, à acheter; si on est épris de l'idéal, à contempler longtemps dans les aspirations rêveuses d'un regard pénétrant qui font de cette tête un modèle d'expression et de sentiment. Le mérite de ce tableau est dans l'alliance parfaite du procédé et de l'art; très soigné dans son exécution, d'une couleur chaude et harmonieuse, il rayonne de grâce et de poésie.

Digitized by Google

C'est à des inspirations plus sensuelles, mais non moins remarquables que MM. Barrias et Landelle ont demandé l'un son *Ourida de Tétouan*, l'autre sa *Femme de Chellalah*. L'ourida est évidemment une jeune personne de mœurs légères, j'ajouterai de mœurs dangereuses. Cette courtisane marocaine a des allures de vampire. Ses yeux superbes sont ceux d'une goule. Malheur à qui se laissera séduire par ce teint d'olive et d'orange mêlées, par cette tête charmante, par ce costume aux nuances étranges, à la disposition alléchante. Dans la vie de cette femme il y a la mort de plusieurs hommes. La passion dont flamboie son regard est de celles qui dégradent et qui tuent : c'est la volupté brutale et absorbante de l'Orient. La femme de M. Landelle a peut-être moins de vigueur et plus de grâce. Le talent de ce peintre est toujours fin et délicat. Les tresses noires de son sujet, les accessoires de son costume sont traités avec une grande sûreté de main et de coloris.

*Super flumina Babylonis...* Mme Salles-Wagner a groupé quatre Israélites, toutes jumelles, ce qui paraît invraisemblable, fût-on même au temps des patriarches. Le fond de la toile, d'une mollesse regrettable, manque de perspective. Les saules, aux branches desquels deux captives, dont l'une est fort mal dessinée, suspendent leurs harpes, sont des arbres en crème mal fouettée, ou pis encore, tournée. Toutefois la disposition des exilées est heureuse, leur figure respire la mélancolie, et certains coups de pinceau sont d'une virtuosité préméditée. Pour mon compte, j'aime mieux la vigueur un peu crue du *Diogène* de M. Magaud. Ce n'est pas là une toile de salon : un musée seul peut supporter de pareilles énergies. Notre délicatesse bourgeoise s'offusquerait bien vite de ces muscles vieillis, de ces cheveux incultes, de ce regard fier, railleur et cynique; c'est bien là le philosophe brutal, qui cherche un homme, ne le trouve pas, et se tient pour très heureux de son insuccès. L'œuvre de M. Magaud est une œuvre de consciencieux travail. Le dessin est net, la touche vigoureuse, les plis du manteau sont grassement étoffés. Il faudrait, devant cette peinture large et forte, amener M. Courajod. M. Courajod a d'excellentes intentions et quelque mérite. La fillette qu'il nous donne pour sainte Élisabeth est en extase, ou encore ennuyée d'avoir lu dans un si gros livre. Il y a beaucoup de grâce dans ce corps fluet d'une *morbidézza* trop

Digitized by Google

indécise. Mais les bras et les pieds sont en bois. Il y a un effort spiritualiste dans ce tableau, et pas de résultat. L'idée très louable du peintre n'a pas assez pénétré, transfiguré la matière qu'il représente. Il ne faut pas confondre la sécheresse et l'idéalisme, ni prendre M. Manet, en dépit de ses prétentions, comme un peintre de grand avenir. Je sais qu'en émettant cet humble avis, je heurte de front les autorités les plus éminentes de la critique parisienne. Mais je demande vainement aux habiles où est le mérite de cette toile. Pour se conformer au programme du naturalisme, cette peinture devrait être d'une vérité brutale et saisissante. De la vérité, il y en a peut-être dans certaines dégradations de couleurs, mais je n'ai vu nulle part cette fille de brasserie dégoutante jusqu'à la pustule, dont le regard n'a pas même la vie animale. Le voyou n'a de réel que les teintes de la blouse, et en tout cas la nature est meilleur géomètre et a plus de perspective que les tableaux de M. Manet. Pendant longtemps on a fait à ce peintre les honneurs du Salon et de la pleine lumière, on a eu raison. Pour discréditer ce genre, il suffit de le montrer aux hommes de bonne foi. L'épreuve du grand jour qui a permis de rendre à Courbet une justice raisonnable et relative, ne peut qu'être funeste à ces toiles où je défie un homme du métier de me trouver une qualité maîtresse. Et j'en dirai autant, proportion gardée, de M. Sallé et de sa *Fille de ferme*.

Parlez-moi de la *Pierette* de M. Van den Bos. Une femme aussi affriolante trouve toujours preneur. Ce n'est pas une vertu, oh! non; mais c'est une jolie créature, au frais minois, aux couleurs tendres, aux cheveux adorables, aux frisons séduisants. Le tout est brossé avec *maestria*, peint avec une délicatesse et une fraîcheur qu'on dirait empruntées au pinceau de Prud'hon. Moins gracieuse, mais plus parisienne est *Miss Mary* de M^lle^ Louise Abbema. C'est bien là un produit d'une civilisation raffinée, l'art de la femme dans tout ce qu'il a de plus mondain : le bon goût suprême du costume, un je ne sais quoi d'achevé et d'irrésistible. J'aime moins le *Coin d'atelier*, dont les colorations sont confuses et douteuses.

De M^lle^ Rongier je ne connaissais jusqu'à présent que des tableaux de genre, recommandables par une finesse de pinceau sans

Digitized by Google

mièvrerie, par un coloris discret et aimable, par une composition non sans énergie. Cette année Mlle Rongier a voulu aborder la peinture d'histoire puisqu'elle nous présente *Louis XIII et Richelieu après la signature de l'arrêt de mort de Cinq-Mars*. Mais on n'abandonne pas facilement une voie où l'on a rencontré le succès. Le tableau de Mlle Rongier n'a d'historique que le titre. Il ne suffit pas de tailler un pourpoint noir ou de peindre une robe rouge pour figurer Louis XIII et le grand cardinal. Dans l'histoire de France, ces personnalités ont leur place et leurs traits marqués par une tradition saisissante. Je vois bien dans l'abattement du roi la faiblesse de l'homme qui pleure un ami, sans oser le disputer à son ministre. Mais est-ce bien là le cardinal de Richelieu ? A travers ce regard attentif, je ne lis que la ruse ; je ne trouve pas la grandeur et l'inspiration élevée de celui qui frappait en Cinq-Mars moins un ennemi qu'un adversaire politique. Cette tête n'est pas celle où germait et fructifiait cette haute pensée de l'unification de la France. Dans ce tableau d'histoire, il n'y a pas de mouvement historique ; les personnages sont les premiers venus. Cette réserve faite, il faut considérer l'œuvre de Mlle Rongier comme un très bon tableau de genre où je remarque et où j'admire toutes les qualités habituelles de l'artiste qui mérite ses succès par un travail toujours consciencieux.

Je voudrais bien pouvoir adresser à l'*Othello* de M. Richter les éloges dont il est digne, j'en suis convaincu ! Mais je dois me borner à l'admirer de confiance et à le juger excellent rien que sur le nom du peintre, tant il est invisible à force d'être sombre. Je regrette aussi que M. Luminais n'ait fait à notre province que l'honneur d'une simple esquisse dans laquelle il faut beaucoup de peine pour retrouver le génie de l'éminent artiste auteur de tant de chefs-d'œuvre.

Le *Musicien florentin* de M. Bauer est une toile honorable, quoique sans grand relief. Elle tire son harmonie générale d'une composition correcte, d'un coloris très soigné, malgré le vert jaunâtre et le jaune verdâtre du dernier plan, et la teinte violette un peu indécise, qui sert de dominante à l'ensemble du tableau. M. Bauer a un pinceau distingué auquel on pourrait souhaiter quelques audaces de plus. Du tableau de M. Hillemacher, je ne

Digitized by Google

dirai rien. Le peintre me paraît n'avoir pas été inspiré par la grandeur de la scène qu'il nous représente. La figure héroïque des deux frères de Witt méritait plus de travail et d'effort. Non qu'il n'y ait des parties excellentes dans cet essai. Un peintre comme M. Hillemacher ne peut pas être mauvais. Mais est-ce bien un tableau d'histoire? Or, si ce n'est pas un tableau d'histoire, ce n'est pas un bon tableau. M. Hillemacher aurait dû emprunter à M. Rixens un peu du pathétique déchirant qui fait de son *Paysan en prière* une toile dramatique et vibrante.

M. de la Brely n'a pas d'égal dans l'art de rendre, avec une adresse de pinceau poussée jusqu'aux dernières limites, les robes revêtues par les modèles de ses portraits. La chaise Henri II qu'il nous soumet est traitée avec beaucoup de soin; ces teintes brunes en opposition avec le noir du satin ont une énergie singulière. L'étoffe chatoie, en reflets irréprochables. Ce sont là les qualités par lesquelles M. de la Brely a brillé, brille et brillera. La femme qu'il a voulu peindre est assise ; si elle se levait, elle se briserait le front au cadre du tableau, et peut-être même au plafond de l'atelier. Et cependant quelle fatigue ne doit-elle pas ressentir à conserver une position aussi contournée. Par contre, le jeune chasseur de M. Chaine est bien planté ; la mine un peu renfrogrée, comme s'il n'avait pas trouvé de grives. Il est vrai qu'à en juger par la correction irréprochable de son costume, il n'a pas dû se lasser beaucoup à leur poursuite. La peinture de M. Chaine est d'un dessin correct, d'une couleur honnête, mais elle manque de mouvement. J'aime mieux le fumeur de M. Bussière, plus énergique, plus vivant, malgré certaines brutalités de coloration.

Ce ne sont pas ces brutalités qu'on pourrait reprocher à M. Détanger. Son dessin est excellent, et la pose de son modèle n'a rien que de naturel. Mais l'impression est froide, et le coloris sec. Tout autre est le portrait de *Mlle Dodu*, cette héroïne du patriotisme français, peint par Mlle Koch, avec beaucoup d'ampleur et d'harmonie. L'artiste offre cette œuvre de grande valeur à la ville de Lyon ; notre musée fait là une précieuse acquisition.

C'est avec une commisération profonde qu'on s'arrête devant la jeune femme exposée par M. Poncet. La femme en blanc... voyez Wilkies Collins, un des bons romanciers anglais. Pâle et décolorée,

Digitized by Google

elle semble porter le deuil auquel fait allusion son bouquet de violettes. En outre, son costume se détache mal sur un fond douteux. Ce sont des portraits comme il n'en faut pas. Même observation pour M. Scohy, dont la peinture est vraiment par trop agréable. Il y a des cas où la correction est le contraire de l'art. M. Léon Giron ne mérite, par contre, que des félicitations. M. Giron n'est pas un inconnu. Il a entrepris de relever et de reconstituer les grandes fresques du département de la Haute-Loire, et les lecteurs de *l'Art* peuvent juger de son talent et de ses succès. Le portrait qu'il expose est une œuvre excellente, étudiée et réussie. Tout y est habilement ménagé pour concentrer le regard sur la tête, éclairée avec beaucoup d'adresse, et se détachant avec une grande intensité de vie.

J'ai dit, en commençant, que la peinture de genre était au Salon la mieux partagée. Ceux qui ont vu *Blessée au cœur* de M. Carpentier ne me démentiront pas. Sur le seuil d'un boudoir, revêtue d'une toilette charmante, une jeune femme est debout. Elle regarde sa jeune rivale, recevant les hommages de celui qui la trompe. Son beau visage se crispe, ses yeux flamboient d'une colère farouche, ils se creusent sous l'effort de la douleur; elle souffre, elle croit qu'elle va mourir, et ne se tient debout qu'avec un effort surhumain indiqué par la position de sa main. Sa robe est rendue avec une vigueur étonnante, et la portière est habilement traitée. Il y a beaucoup d'action dans cette scène muette. Toutefois ce n'est pas blessée au cœur que cette jeune femme apparaît, mais plutôt dans son amour-propre. Il y a dans ses yeux et sa figure plus de rage que de chagrin. En outre, le groupe formé par le volage qui l'oublie et par sa rivale est à peine esquissé dans une blancheur confuse.

Le *Coup de vent* de M. Grobon est du Biard rajeuni et affaibli. La poussière que l'orage soulève et qui environne ses personnages ne suffit pas à expliquer l'indécision du coloris. M. Perret nous montre une histoire d'amoureux, Paolo et Françoise de Rimini au village.

Da questo giorno avanti non legemmo.

La jolie fillette a moins d'innocence que de curiosité. Je présume

Digitized by Google

qu'elle en sait long, c'est une cousine d'Agnès. Le garçon est moins réussi et la totalité générale est un peu crue, mais la scène a de l'esprit et du mouvement.

Des deux toiles envoyées par M. Jean-Antoine Bail, la meilleure est certainement le *Repos du modèle*. Le modèle est une bonne vieille femme, qui s'étonne de se voir si bien rendue. Le peintre s'égaie de cet étonnement. Je ne sais pas ce qu'il faut penser du troisième personnage, mais ce minois fripon qui est là pour ravigoter la scène ne me paraît pas respirer la vertu et la distinction. C'est évidemment un contraste que le peintre a voulu montrer; or, ce contraste est vulgaire et l'idée est absente. La manière de M. Bail ne m'a jamais beaucoup plu. Il y a du savoir-faire et du *chic* dans son pinceau, mais on ne fait pas un bon tableau de genre sans une pensée, sans un peu d'esprit ou d'émotion. Voyez plutôt les minets de Mlle Ronner. Voilà une artiste qui *tient son chat*. Ces petits-fils de Rodilard, qui mettent à sac une boîte à ouvrage, sont pétillants de naturel et de malice. En outre, la couleur de ce tableau est parfaite, et la composition si heureuse qu'il est impossible de regarder sans sourire cette scène où il n'y a que des bêtes.

Dans les *Mélomanes* de M. Girin, je préfère la chanteuse dont la figure est d'une grande finesse. Ce concert au seizième siècle est à la fois pour l'artiste un progrès et un succès. M. Girin avait déjà donné la preuve qu'il avait le sentiment très vif des couleurs. Par son envoi de cette année, il a prouvé qu'il savait concevoir et exécuter avec une grande netteté. Son pinceau est souvent un peu trop maniéré, mais avec quelque persévérance, ce défaut disparaîtra, et M. Girin prendra un rang honorable dans l'École lyonnaise pourvu qu'il renonce à se servir de mannequins.

M. Sicard a cherché un effet de neige. Un homme est à cheval, encapuchonné de gris. Il demande *un Renseignement* à une paysanne qui se protège de son parapluie rouge, et tient par la main une bambine, pendant qu'un chien aboie au voyageur. Le cheval est bien rendu, et généralement le premier plan est satisfaisant. Mais le fond est mou, sans coloris, sans vigueur. La neige n'a jamais de ces tonalités hésitantes, ou si elle les a, il faut les lui laisser.

Digitized by Google

M. Vincent a exposé *Deux amis*, un bébé et un chien, ou la faiblesse protégeant la force : c'est de l'art culinaire, une bombe panachée, crême et groseille, un vrai dauphin, on en mangerait. C'est tout ce que j'en peux dire comme éloge.

Terrible est le *Mauvais coin de Paris* qu'expose M. de Wylie.

A la faveur de cette nuit obscure,

une mégère chiffonne dans des tas d'ordure; péniblement un bec de gaz éclaire les profondeurs sinistres de la nuit. On frissonne rien qu'à voir le désert de cette impasse. On rêve de coupe-gorges, d'escarpes, de souteneurs, et on comprend combien il est difficile d'être bon préfet de police. Au premier abord, le tableau de M. de Wylie paraît confus. Mais l'on s'habitue bientôt à ces colorations énergiques quoique sobres; c'est de l'obscurité lumineuse. Peu à peu la scène vous séduit, le désert s'anime et l'on reste empoigné devant cette toile qui est l'œuvre d'un travailleur appelé au succès.

Les *Jardiniers du couvent* de M. Larcher ont été longtemps à peine visibles, c'était dommage. Les bons pères sont peut-être un peu courts, mais ils s'enlèvent bien sur la toile, et il y a un joli ton vert-gris-blanc, qui témoigne d'une véritable science des couleurs.

On peut être hors concours sans être hors ligne, M. Adolphe Leleux en est la preuve. A Dieu ne plaise que je sois injuste pour le *Pressoir* et l'*Embâtage*, œuvres sérieuses, pleines de qualités recommandables. C'est déjà beaucoup de savoir son métier : c'est quelque chose d'envoyer deux toiles estimables. Mais pourquoi les couleurs de M. Leleux sont-elle recuites? pourquoi ces scènes agrestes sont-elles sans intérêt, sans relief, sans vie? *Chi lo sà...* M. Leleux a été meilleur : il le sera l'année prochaine. Ses faiblesses mêmes sont honorables. Je les préfère aux succès de M. Pomey qui, dans un genre joli, nous montre une femme jolie, revêtue d'une robe jolie : tout joli, trop joli.

Le *Galocher* de M. Bidault est traité avec une louable simplicité. Le sujet manque d'intérêt, et la grandeur de la toile écrase cette étude. Pourquoi M. Bidault n'at-t-il pas renouvelé cette année l'effort d'un talent sympathique qui avait valu à ses moines

Digitized by Google

de la précédente exposition tant d'éloges et d'encouragement. Je souhaitais alors à cet artiste un peu moins de modestie, un peu plus d'audace. Mon conseil n'a pas été entendu, et les amis du peintre ne peuvent que le regretter.

La ville vient d'acquérir l'*École de couture* de M. Édouard d'Apvril. C'est un bon choix. Une série de jolies petites têtes, pleine de candeur et de naïvetés, un concours de mines fraîches et avenantes, entre lesquelles choisir pour donner un prix serait malaisé. Le deuxième banc de gauche est à croquer. Mais le peintre a commis une grave injustice. Il a absolument maltraité, à droite du tableau, la cinquième écolière du rang placé au fond. Cette tête horrible est d'un lâché déplorable, et c'est dommage. On regrette une pareille faiblesse ou plutôt on ne saurait blâmer trop sévèrement une telle négligence, sans excuses, dans une toile aussi soignée et aussi heureuse.

De Barcelone, M. Amell Jorda nous envoie une *Scène d'étudiants* qui a obtenu un très légitime succès. Sa peinture chaude, colorée et mordante se prête à merveille à ces tableaux de genre, où l'esprit est la condition du talent. Rien de plus intéressant que cet intérieur pris sur le vif, rendu avec un brio de bon aloi, et une adresse de coloris qu'on reconnaît en examinant attentivement les procédés de l'artiste. Son *Antiquaire* est peut-être moins bien réussi, mais la toile pétille d'esprit et de bonne humeur. Voilà le vrai naturalisme. M. Amell Jorda n'a qu'à continuer, ses tableaux seront bientôt appréciés et bien vite enlevés. J'en dis autant de M. Armand Point dont la *Rue d'Alger*, malheureusement mal placée, a des effets de lumière très savants.

J'aime assez *le Choix du costume* de M. Debat-Ponsan. La tête de la jeune femme renversée sur l'ottomane est pleine d'expression, et les épaules de la servante sont bien rendues. La tonalité générale est élégante, et les accessoires sont traités avec science.

Avec beaucoup de talent et de courage, M. Paul Flandrin continue les traditions du paysage historique; son *Étude d'après nature* n'est pas faite dans le goût du jour. Qui nous dira si le goût du jour est le bon? Dans un siècle, M. Paul Flandrin ne triomphera-t-il pas de ses rivaux, aujourd'hui en faveur? L'histoire de la peinture est pleine de ces révolutions esthétiques.

Digitized by Google

M. Lortet est toujours égal à lui-même. Beaucoup de travail, de conscience, de talent. Ses œuvres sont très appréciées en Amérique et en Angleterre. Les difficiles trouveront peut-être les sapins qu'il nous montre un peu monotones, et trop civilisés. Mais ses eaux ont des transparences si poétiques, qu'on se croirait transporté dans un paysage de féerie, dans une atmosphère éthérée, propre aux rêveries sentimentales et aux amours platoniques. M. Allemand est au progrès cette année avec l'*Etang du moulin à Creys*, d'une bonne facture, malgré certaine négligence, et M. Maniquet a droit à une mention très honorable pour ses *Environs de Rouen*.

Je ne sais s'il faut considérer l'envoi de M. Smith-Hald comme un tableau de genre ou comme un paysage ; j'incline à ce dernier parti. M. Smith-Hald est le peintre des fonds de ciel vaporeux, son *Jour d'été en Calvados* est plein de grâce et d'intérêt. Dans le même genre, avec une manière bien différente, M. Franck Bail nous a donné un *Coin de jardin* intéressant, d'une peinture large, d'une impression agréable.

La ville a acheté le grand paysage de M. Guy. C'est justice, car ce tableau représente de la part de ce peintre un effort considérable et un succès relatif. Il y a bien dans cette toile quelques imperfections. L'eau de M. Guy est de la glace ; en outre, elle manque de perspective, au point qu'on la croirait perpendiculaire. La grande route de droite a certains détails malheureux ; mais l'ensemble est agréable, plein de fraîcheur et de charme agreste ; les maisonnettes son bien plantées. Enfin, on voit que ce n'est pas là un paysage composé, mais un site naturel bien vu et bien étudié.

De M. Stengelin je préfère la petite toile : *Un sonnet sans défaut...* M. Stengelin améliore chaque année son coloris, quand il aura renoncé complètement aux imitations archaïques, il fera tout à fait bien, car rien ne lui manque pour le succès, pas même la persévérance. Même conseil à M. Balouzet, qui aime la verdure et les champs, mais qui fera bien de chercher un autre vert.

Le *Labourage à Ostia* de M. Guindon est une œuvre de premier ordre. La charrue fend une terre sombre, les buffles tirent avec effort, l'homme pousse ; il y a là un effet magistralement rendu avec une vigueur étonnante, quelque chose comme le célèbre tableau d'Holbein : en tout cas, une toile fort remarquable, à rapprocher

Digitized by Google

par constraste du *Souvenir du Concarneau*. M. Castan peut tirer honneur de cette œuvre, c'est un beau paysage des côtes de Bretagne, franchement rendu avec une audace de coloris qui ne permet pas de songer aux épinards. Le ciel écrase lourdement l'horizon, un grand calme plombe la nature. Il y a là un effet curieux, sensible de loin, et qui résiste cependant à un examen plus attentif.

M. Auguin a exposé une des belles toiles du salon. Sa manière est évidemment celle de Corot, et sa forêt virgilienne est d'un impressionniste, mais d'un impressionniste de la bonne école, avec une touche qui rappelle Huysmans. Le science du feuillage est poussée aux dernières limites, et l'émotion vous gagne devant cette nature si forte, si féconde et si variée. Or, quand un paysage touche le cœur, il est de main de maître. Aussi je ne considère que comme une étude d'atelier la petite toile de M. Carrand ; c'est bien fait, c'est enlevé ; il y a, comme on dit en argot de rapin, du *fuyant*. Mais c'est froid.

M. Appian s'est distingué cette année par une excellente marine, exceptionnellement réussie, d'une couleur heureuse et vraie, d'une grande harmonie de détails. L'impression est à la fois douce et persistante. Les eaux surtout ont été rendues avec un grand bonheur. C'est une des meilleures toiles d'un artiste qui les fait toujours bonnes. M. Tattegrain nous envoie deux bonnes femmes et une marine dans le même petit cadre. L'idée est aussi malheureuse qu'économique, la marine est agréable, mais les deux vieilles barques ne sont pas dans leur plan.

M. Dubois a exposé un *Matin à Venise*, œuvre solide et sérieuse d'un travailleur; les eaux sont exactement rendues, les teintes sont très adroitement ménagées, et la note générale du tableau qui est grave est adroitement piquée de rouge, de blanc, de jaune et de noir. Mais pourquoi figurer ces ilotis mousseux en paquet d'asperges au rabais?

M. Philipsen est en réel progrès si on compare ses deux grosses barques, très finement peintes, à ses précédents envois. Quant à M. Belet du Poizat, il devient décidément le peintre du bleu..... Guimet.

Dans la peinture de fleurs, c'est assurément M. Rivoire qui en-

Digitized by Google

porte le prix avec ses aquarelles. On prétend, ou plutôt on soupçonne que ce peintre mélange la gouache à l'aquarelle...

*Grammatici certant*. Ce sont là des querelles byzantines et des reproches étroits, en admettant qu'ils soient mérités. Le public admire avec enthousiasme, sans se préoccuper du procédé. Il est impossible de mettre un coloris plus chaud au service d'un pinceau plus élégant. Pour beaucoup de connaisseurs, ces aquarelles ont été *le clou* du Salon. Elles ont été bien vite acquises par des amateurs qui prédisent à l'artiste, pour bientôt, une célébrité fructueuse.

M. Reignier a exposé des roses excellentes. Il est vrai qu'elles ne sont pas seules. Pour l'honneur de l'exposant je ne veux voir et louer qu'elles, et je déplore sincèrement les autres accessoires dont l'artiste a cru devoir embarrasser et défigurer son tableau.

Que M. Reignier renonce donc bien vite à la céramique et à l'allégorie. Horace nous raconte qu'un peintre de son temps ne savait faire que les cyprès, et qu'il en mettait partout, jusqu'à satiété. De nos jours, on comprend qu'un artiste se spécialise et M. Reignier garderait dans notre école lyonnaise la place qu'il mérite, s'il se bornait à reproduire quelques fleurs, et s'il renonçait aux grandes compositions, auxquelles il n'entend rien.

Pendant longtemps, M^me^ Puyroche-Wagner a été un peintre de fleurs à la manière ancienne, de cette école qui s'affirmait par un pinceau exact jusqu'à la minutie, consciencieux jusqu'à la loupe. Les fleurs sortaient de ce travail léchées, irréprochable, *ad unguem*, M^me^ Puyroche-Wagner entre dans une nouvelle voie, et passe à l'école moderne. Elle essaie d'une peinture large et grasse et se range au nombre des impressionnistes. C'est une tentative hardie, méritoire, et j'ajoute heureuse, si je regarde son *Bouquet de roses*. L'artiste a montré une grande souplesse dans cette transformation que faisaient prévoir ses œuvres précédentes. Un peu faibles dans les teintes sombres, ses fleurs, en pleine lumière, sont superbes.

J'ai encore à citer de bonnes renoncules de M. Thevenet; les roses toujours si délicates et idéales de M. Perrachon; des *Coucous* de M^lle^ Dussieux-Keller, très fraîchement peintes avec un peu trop de trompe-l'œil; le *Bouquet* rendu par M. Corpet avec une anémie consciencieuse.

Digitized by Google

M. Gorse a exposé des cèpes étonnants, merveilleux de couleur, Ceux qui en ont ramassé admireront la vérité de cette nature morte. J'ajoute que le tableau est composé avec beaucoup d'art, et que la balle, à elle seule est un chef-d'œuvre, dans son genre.

Les armes anciennes de M. Joseph Bail sont enlevées avec une virtuosité remarquable. Vu de loin, ce tableau est surprenant, de près grotesque. Peu importe, l'effet voulu par le peintre est atteint. Ce jeune homme est évidemment en progrès.

Je cite en passant M. Coquerel et son *Saumon de la Loire*, que la Ville a bien voulu acquérir, une bonne aquarelle de Beyle et une autre de M. Catin, pleine de promesses, malgré la raideur automatique des personnages.

M. Appian a envoyé deux eaux-fortes et un vaporeux fusain, à coté duquel on peut encore citer, toutes proportions gardées, M. Pradel pour ses *Environs de Charenton*.

M. Reithofer nous donne chaque année un de ces dessins à la plume, véritables merveilles de patience et d'adresse. M. Bégule a un bon vitrail, bien coloré et bien composé. M. de Gravillon voulant figurer une chaise pour être plus sûr du résultat, en a pris une à Bellecour et l'a peinte en blanc. C'est le triomphe du réalisme.

M. Danguin expose une très belle gravure, représentant une tête de jeune femme d'après Palme le Vieux. Des qualités du graveur je ne dirai rien : tout le monde les apprécie à leur juste valeur. Mais M. Danguin s'est laissé entraîner par son tempérament d'artiste, et dans son œuvre je ne trouve ni l'impression générale, ni la bouche, ni les cheveux de l'original. Je voudrais que M. Drevet ne fût pas le collaborateur de la *Revue lyonnaise* pour dire tout le bien que je pense de ses eaux-fortes si nerveuses et si délicates, d'un trait aussi fin qu'énergique. Et je ne saurais terminer sans remercier l'amateur obligeant dont les précieux conseils ont bien voulu éclairer mon inexpérience.

ALPHONSE D'ASQ.

---

Digitized by Google

# LE CARTULAIRE

DES

# FRANCS-FIEFS DU FOREZ

PUBLIÉ

D'APRÈS L'ORIGINAL CONSERVÉ AUX ARCHIVES NATIONALES

PAR

LE COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES

Ancien député de la Loire [1]

---

A la publication du *Cartulaire de Saint-Sauveur*, dont la *Revue lyonnaise* rendait compte, il y a quelque temps, M. le comte de Charpin vient d'ajouter celle du *Cartulaire des Francs Fiefs de Forez*, nouveau témoignage de son zèle pour l'histoire de notre passé et de son inépuisable libéralité envers les érudits.

Il ne faudrait pas se méprendre sur l'énoncé du titre de ce recueil : les *francs-fiefs* dont il est ici question ne sont pas des fiefs comme le mot semble l'annoncer, mais quelque chose de tout opposé, en réalité, la suppression des fiefs. Par le *Cartulaire de Saint-Sauveur*, M. le comte de Charpin nous avait fait assister aux diverses phases de la Constitution du régime féodal ; en mettant au jour le *Cartulaire des Francs Fiefs de Forez*, ils nous montre les commencements de la ruine de cette organisation politique.

Le savant éditeur a pris soin, du reste, d'éclairer le lecteur par un exposé substantiel de toutes les questions que peut provoquer ce mot de franc-fief et ses équivalents, et l'introduction dont il a

[1] Lyon, imprimerie Alfi-Louis Perrin, 1882. In-4°, tiré à 170 exemplaires dont 50 seulement sont mis en vente, chez Aug. Brun, rue du Plat, 13.

Digitized by Google

fait précéder la reproduction des documents exhumés par lui du tombeau poudreux des *Archives nationales* où ils dormaient depuis des siècles, est un excellent *compendium* de tout ce qui a été dit à ce sujet par les anciens écrivains les plus érudits et les jurisconsultes les plus judicieux et les plus autorisés. Il y a joint, en outre, plus d'une particularité, plus d'une observation personnelle puisée à des documents nouveaux et inédits. Grâce au précieux labeur de M. le comte de Charpin-Feugerolles, on peut aborder l'étude des pièces qu'il a recueillies, sans avoir besoin de s'abîmer au préalable, dans d'interminables et fastidieuses recherches à travers les moroses in-folios des siècles derniers.

Suivant les principes de la féodalité, la défense du sol était l'objet principal de toute politique. La terre appartenait à celui qui pouvait la protéger efficacement, et aucune terre ne devait rester sans défenseur. Cette doctrine est l'essence du régime féodal, qui lui-même n'était qu'une vaste et complète organisation d'une armée territoriale dans le sens réel du mot. Les petits propriétaires, chefs subalternes des manœuvres qu'ils employaient et nourrissaient, étaient sous le commandement d'officiers d'un ordre supérieur, par l'importance plus grande de leurs domaines, lesquels, à leur tour, relevaient de seigneurs encore plus puissants, et ainsi de suite jusqu'aux princes souverains.

La subordination hiérarchique qui réglait les rapports de ces différents degrés de commandements était ainsi inhérente à la propriété elle-même et, sanctionnée par le serment de soumission et de fidélité, sans lequel le droit du propriétaire n'existait pas. L'indépendance du territoire était donc nécessairement garantie par l'intérêt même du plus petit possesseur. Point de propriétaire qui ne fût soldat, point de soldat qui ne fût propriétaire ; cette double maxime assurait à la fois, la sûreté de l'État et celle du moindre champ ; l'homme de guerre qui n'était alors que l'homme de pillage allait apprendre, par expérience personnelle, à circonscrire les ravages de la guerre ; les hordes errantes se fixaient, s'attachaient au sol, se fusionnaient avec les vaincus, et formaient des armées nationales où germait bientôt et se développait le génie du patriotisme moderne.

Cette admirable combinaison qui, réalisant la fanfaronnade de

Digitized by Google

Pompée, faisait sortir des légions du sein de la terre, fut la raison d'être et l'utilité du régime féodal, en même temps qu'il en assura la durée. Mais il ne tarda pas à subir des atteintes.

Tout d'abord, les seigneurs rendirent aux églises une partie des biens qui leur avaient été enlevés, instituèrent de nouvelles maisons d'étude et de prière, créèrent des asiles pour les infirmes, les malades et les pauvres voyageurs et assurèrent la perpétutté de ces œuvres en leur assurant des propriétés. D'un autre côté, les malheureux colons de la société païenne, avaient été rendus à la dignité humaine; enchaînés seulement aux champs qu'ils cultivaient, ils formèrent des familles nouvelles qui ne tardèrent pas à être admises au droit de posséder.

Ces nouveaux éléments dans la constitution sociale de la propriété causèrent des atteintes à l'organisation féodale. Les églises, les hôpitaux ne pouvaient contribuer à la défense du territoire, les roturiers étaient inhabiles à desservir des fiefs ; les possessions de cette catégorie se trouvèrent donc en dehors de la règle générale ; devenues politiquement inutiles, elles étaient civilement mortes, amorties, suivant le terme consacré. C'est à ce genre de propriétés, féodalement déclassées, que l'on donna le nom de Francs-Fiefs, qui signifie terres franches de fief. Les seules charges qui pouvaient leur être imposées étaient des taxes trentenaires à titre d'indemnité pour le suzerain.

Les cent six chartes du document, publié par M. le comte de Charpin, présentent le tableau des amortissements de domaines féodaux dans le Forez, pendant deux siècles, de 1090 à 1290. Quatre concernent l'hôpital de Montbrison, neuf l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, soixante-et-onze diverses églises, abbayes ou maisons religieuses, et vingt, des particuliers non nobles qui furent admis à posséder des fiefs sans être astreints à les desservir.

Cette dernière classe de titres, les plus intéressants au point de vue historique, fournit de nombreuses particularités caractéristiques. On y reconnaît les progrès successifs des héritiers de l'esclavage romatn, libérés de la servitude et s'élevant graduellement jusqu'aux premiers rangs de la Société du moyen âge. La féodalité ne se contentait pas d'accorder des franchises à des



Digitized by Google

communes, comme on en voit un exemple dans le *Cartulaire des Francs-Fiefs* (*Cart.* XXXVII), elle en concédait aussi à des particuliers (*Ibid. Cart.* IX), elle étendait ces libertés à leurs propriétés (*Cart.* LXXIV). Autorisés à posséder des fiefs, sans en supporter les charges écrasantes, les vilains continuaient à s'enrichir, tandis que le malheureux gentilhomme, toujours à cheval pour le service du bien public, laissait ses biens péricliter entre les mains infidèles et rapaces de son homme taillable et corvéable. La petite noblesse ou, pour parler plus clairement, le soldat territorial s'appauvrissait, se ruinait à la défense du pays, pendant que le paysan, libre de tout devoir social et militaire, amassait de l'argent et achetait le modeste manoir, le dernier morceau de terre du gentilhomme revenant du champ de bataille, comme le plébéien, de l'ancienne Rome, criblé de dettes autant que de blessures. Telle était cette pauvre famille de Sénoches, dont la XX^e^ charte du recueil de M. le comte de Charpin, nous a conservé l'histoire lamentable, et qui, réduite à un jeune enfant sous la tutelle d'une vieille aïeule, était tombée dans une telle détresse, que personne ne voulait même prendre ses biens en gage pour satisfaire ses créanciers. Il fallut vendre et comme toujours, le bourgeois apparaît ici, la bourse pleine, et devient acquéreur des biens du soldat ruiné.

Rien qu'avec le cartulaire publié par M. de Charpin et les soixante-dix-neuf pièces de supplément dont il l'a augmenté, on pourrait écrire l'histoire de cette grande évolution sociale qui a enlevé à la puissance individuelle tout pouvoir politique, pour le livrer complètement à la tyrannie avilissante et aveugle de l'argent ; mettant ainsi en péril les principes de la société chrétienne et faisant reculer l'humanité jusqu'aux hontes et aux abaissements de la civilisation romaine.

On verrait le capital, né de la spéculation ou de l'exploitation d'autrui, foisonner entre les mains de gens qui, par leur origine première et d'après les idées généralement admises, devaient être écrasés sous le poids des exactions de leurs seigneurs. Ce n'étaient pas seulement les opulents citoyens de Lyon, toujours en insurrection sous prétexte d'impôts exorbitants, qui savaient trouver dans leurs escarcelles, des sommes énormes, chaque fois qu'il y avait une

Digitized by Google

fructueuse opération à effectuer (*Supplément, chart.* 9 et 66), c'étaient aussi les modestes bourgeois des petites villes du comté du Forez et même les manants des villages (*cart.* LXIII) qui ne manquaient jamais d'argent pour arrondir leurs domaines avec les épaves du patrimoine de l'homme de guerre (*Cartul. cart.*, XX, XXj, XXXjV, XXXVj, XL, XLj, LXjX, LXXjX, XCiij, XCVj, C et Cj).

On remarquerait aussi la haute aristocratie, tantôt par nécessité, tantôt plus encore par une secrète sympathie ou communauté d'intérêts, sacrifier le soldat à l'homme d'argent, favoriser l'avènement de la bourgeoisie jusqu'à violer les règlements féodaux, non seulement en remplaçant le service militaire par des taxes *(op. cit. passim)*, mais en généralisant parfois ces exceptions (*Cart.* XCVj) et en recevant même des roturiers à foi et hommage (*Cart.* Cj), de manière à avilir une formalité d'ordre tout moral et qui n'avait de sens qu'au point de vue militaire et national.

Dans ces quelques chartes, on voit apparaître tout entier l'esprit de la société actuelle, on trouve le germe de la révolution si profonde qui menace de transformer à jamais la société française et même la civilisation moderne. A travers les lignes de ces vieux documents aux formes surannées, au langage bizarre, au style baroque, on lit par avance les évènements qui suivirent, on en reconnaît la cause première et le développement normal. En assistant à cet évincement de la démocratie militaire du moyen âge par le capital, on comprend l'asservissement actuel du soldat industriel par l'aristocratie financière de nos jours. Les deux situations sont identiques, connexes ; elles procèdent du même principe, et quiconque eût analysé froidement la transformation politique et sociale inaugurée, il y a plus de six cents ans, par le système des franchises et les autres mesures qui livrèrent les forces vives de l'État à une classe insatiable de richesses et de puissance, aurait pu prédire l'absorption de toutes les autres castes par les nouveaux venus. La monarchie semble avoir eu le sentiment de ce danger lorsqu'elle imposa la noblesse, par tous les moyens possibles, à l'aristocratie nouvelle. Elle s'efforçait ainsi d'en épurer l'esprit, d'en élever le caractère en même temps qu'elle empêchait l'accaparement de la richesse fiduciaire par une minorité dont le pouvoir risquait, comme nous le voyons aujourd'hui, de comprimer tous les

Digitized by Google

autres rouages sociaux. Malheureusement, l'impulsion était donnée, le capital avait établi son réseau cosmopolite; les nations aussi bien que les sociétés et les traditions politiques, disparurent devant lui, et, à cette heure, tous les gouvernements européens tremblent et s'inclinent devant une poignée de banquiers pour lesquels il n'y a ni peuples, ni souverains, ni lois, ni doctrines, ni religion, ni patrie!

Revenons maintenant à ce recueil de vieux documents, nous retrouverons dans ces chartes octroyées aux capitalistes de ce temps reculé, les principes du régime que nous subisssons aujourd'hui.

Certes, l'émancipation des serfs, l'organisation d'une classe moyenne, l'accès des charges publiques accordé à l'intelligence et au labeur, l'amélioration du mécanisme de l'État par les mains d'une classe industrieuse et bonne ménagère, c'était là tout autant de progrès admirables que l'on ne saurait trop louer; mais la faute, mais l'erreur fut de livrer à ces nouveaux venus, outre la part qui leur revenait justement, celle qui appartenait légitimement aux autres; ce fut d'avoir détruit l'ordre politique au profit d'intérêts particuliers, récompensé les services exceptionnels rendus à des princes, au préjudice des services quotidiens rendus à la patrie, abaissé l'épée devant le coffre-fort, et soumis l'homme de guerre à l'homme d'argent.

Je me suis attardé à ces considérations qui demanderaient une autre plume que la mienne pour être dignement développées, je m'y suis arrêté dans le but de montrer que le recueil mis au jour par M. le comte de Charpin-Feugerolles ne présente pas un simple intérêt d'érudition et de recherches locales, mais qu'il est d'une réelle importance pour l'histoire générale, sur laquelle il jette des lumières nouvelles. Ce que l'on appelle la philosophie de l'histoire a tout à apprendre de ces chartes, abandonnées aux minutieuses dissertations des savants. Les grands évènements politiques, les actes de la diplomatie, les discours des hommes d'État, les débats et les luttes des partis, les récits des annalistes et des chroniqueurs sont bien l'histoire, mais l'histoire superficielle, l'histoire parée, atiffée, fardée, masquée; l'histoire intime, vivante, ne se trouve que dans ces documents obscurs, négligés et inconnus.

Cependant, tout en insistant sur la haute portée des enseignements

Digitized by Google

que l'on peut tirer du *Cartulaire des Francs-Fiefs*, il ne faut pas oublier les services qu'il est appelé à rendre aux érudits spécialistes. Tous ceux qui s'appliquent à contrôler scrupuleusement les minuties de noms, de dates et de faits, qui seules peuvent assurer aux récits de l'histoire l'autorité dont elle a besoin, trouveront dans les cent quatre-vingt-cinq chartes que leur offre M. le comte de Charpin, une fructueuse moisson d'informations à recueillir.

Parmi tous ces renseignements, je n'en signalerai qu'un en raison de son intérêt, relativement à une phase importante de l'histoire de Lyon au moyen-âge. C'est un acte du 13 juin 1269 par lequel le chapitre de Lyon, usant de son droit de souveraineté sur la ville, remet au comte de Forez toutes les dettes qu'il pourrait avoir contractées envers les Lyonnais. Cette singulière libéralité était justifiée par l'insurrection des citoyens de Lyon, qui avaient pris de vive force le cloître de Saint-Jean et assiégé les chanoines jusque dans le monastère de Saint-Just où ils s'étaient réfugiés. Dans ces circonstances critiques, le comte de Forez qui, dans sa jeunesse, avait été chanoine de Saint-Jean, était accouru au secours du chapitre, avait battu les Lyonnais et, les rejetant au-delà de la Saône, les avait forcés à demander un armistice.

Cette pièce, d'un intérêt capital, avait échappé à tous les historiens lyonnais. Le P. Ménestrier ne l'a pas connue, M. Pierre Bonnassieux, lui-même, dans ses *Etudes sur la réunion de Lyon à la France*, travail si complet, si nourri d'érudition et de saine critique, n'en a pas parlé non plus. Je l'avais pourtant, dès 1860, signalée dans l'une des notes de l'*Histoire des Ducs de Bourbon* que nous avons publiée, M. Chantelauze et moi. Mais je n'avais pu en parler que d'après une ancienne analyse, l'original étant alors, comme il paraît l'être encore, égaré dans les archives départementales. La copie, provenant des archives nationales et publiée par M. le comte de Charpin, permet de compléter ma note insuffisante, en même temps qu'elle détermine le véritable caractère de cet acte, qui fait apprécier à sa juste valeur, le service rendu aux chanoines par le comte Renaud. Elle fournit aussi de précieuses données pour rectifier la chronologie des faits pendant l'insurrection lyonnaise en 1269.

Bien d'autres documents d'une importance non moins grande

Digitized by Google

pourraient être signalés parmi les chartes dont M. le comte de Charpin-Feugerolles a enrichi le domaine de l'érudition historique.

Il serait intéressant, par exemple, de s'arrêter à l'étude des pièces en langue vulgaire qui se rencontrent dans cette nombreuse suite de titres latins. Une curieuse comparaison mériterait d'être établie à ce sujet entre le *Cartulaire de Saint-Sauveur* et le *Cartulaire des Francs-Fiefs*. Dans le premier on trouve un dialecte local très caractérisé; dans le second, au contraire, l'idiôme propre a disparu et on ne rencontre que le langage français parlé à la cour de France. Ce n'est pas qu'au treizième siècle, le Forez eût perdu son dialecte : des documents du quatorzième siècle prouvent qu'à cette époque, on se servait encore, jusque dans la maison de nos comtes, du patois forésien. Voilà donc un curieux phénomène philologique constaté au moyen âge, dans certaines provinces et à partir d'une certaine époque qu'il serait curieux de déterminer : à côté de l'idiome local employé même par les hautes classes, on avait une langue officielle écrite; et cette langue était le dialecte parisien. Ce fait est la constatation, au point de vue littéraire, de la conquête pacifique et irrésistible des seigneureries provinciales par la monarchie.

Mais il serait trop long d'aborder toutes les questions que soulève la lecture du *Cartulaire des Francs-Fiefs*, l'exposé rapide qui vient de passer sous les yeux du lecteur suffira pour faire apprécier l'étendue du service rendu aux hommes d'étude par la publication de ce recueil, et les obligations qu'ils doivent au savant éditeur. M. le comte de Charpin ne s'en est pas d'ailleurs tenu à ce rôle ; outre l'introduction et la préface, il a dressé une table complète des noms de lieux et de personnes, pour faciliter les recherches et qu'il a de plus enrichie de notes nombreuses, formant un véritable commentaire explicatif du texte. Ce n'est pas tout encore, et avec une modestie que le véritable savoir connaît seul, il a fait appel aux lumières d'un autre érudit forézien, M. Vincent Durand .

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de nos provinces savent quelle est l'érudition du secrétaire général de la Diana, véritable encyclopédie vivante de l'histoire et de l'archéologie du Forez. A l'appel qui lui était adressé, il s'est empressé de répondre par

Digitized by Google

l'envoi d'une abondante moisson de remarques intéressantes. Mais M. le comte de Charpin a craint de frustrer, même en apparence, M. Vincent Durand du mérite de son œuvre ; il n'a pas voulu fondre ses annotations avec les siennes, et il en a fait l'objet d'un supplément spécial, inséré sous le nom de son auteur. Ce n'est pas là seulement un acte de délicatesse et de courtoisie, c'est aussi une nouvelle preuve que le noble et libéral éditeur du *Cartulaire des Francs-Fiefs* est inspiré par l'unique désir d'être utile aux travailleurs, l'amour du sol natal et un zèle ardent pour la vérité historique.

Les soins matériels accordés à cette nouvelle publication ne sont pas une moindre preuve de ce zèle. La copie des pièces a été confiée à un jeune élève de l'école des Chartes, M. Georges Guigue, qui s'annonce déjà, par le talent et l'érudition, comme le digne fils de l'habile conservateur de nos archives départementales. L'impression est due aux presses de M. Alfred-Louis Perrin, qui ne démentent pas leur vieille réputation ; elle a été exécutée dans les mêmes conditions de format, de justification, de luxe et d'élégance sévère que celle du *Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue*, à côté duquel ce nouvel ouvrage est destiné à prendre place.

M. le comte de Charpin-Feugerolles, pour le redire en terminant, a donc acquis de nouveaux droits à la gratitude des bibliophiles aussi bien qu'à celle des érudits et des amis de notre vieille histoire provinciale.

A. STEYERT.

---

Digitized by Google

# LE CONGO

Plus d'une fois j'ai jeté un coup d'œil attristé sur une mappemonde ou une planisphère : je ne pouvais voir sans un amer regret tant d'espaces laissés en blanc, pour désigner des pays inexplorés ou trop peu connus. Quelqu'un a pu dire avec une certaine raison que la géographie de la lune avait été étudiée d'une manière plus complète que celle de la terre. Il n'y aurait même rien à objecter contre cette affirmation, si beaucoup d'astronomes n'offraient pas à l'hypothèse cette hospitalité bienveillante que lui refusent les géographes.

En tout cas, depuis quelques années, la fièvre des voyages s'est emparée de nous, et des explorateurs intrépides se sont promis, dût-il leur en coûter la vie, de combler les lacunes qui déparent nos cartes. Bien des mobiles les faisaient agir, et maintenant encore les déterminent à quitter les joies du foyer. Les uns veulent donner carrière à ce désir des aventures qui enflamme la jeunesse : avant d'avoir trouvé pour leur vie un but définitif, ils l'occupent d'une manière fructueuse, puisque, en fin de compte, leurs voyages auront toujours une utilité pratique. D'autres sont désireux de faire avancer les sciences : ils parcourent des pays inconnus pour y trouver des espèces animales et végétales que personne n'a encore décrites, pour étudier des phénomènes géologiques jusqu'ici inobservés, ou bien encore pour constater des lois économiques que nos États civilisés ne permettent pas de constater. D'autres enfin, se proposent d'établir ou de développer l'influence de la France

Digitized by Google

dans les cinq parties du monde, en offrant notre protectorat aux nations trop faibles pour se défendre par elles-mêmes, en procurant des débouchés à nos produits industriels, ou bien en fondant des établissements qui doivent être le germe de colonies futures. Mais, quelle que soit la pensée qui les anime, ils éveillent nos sympathies et partent accompagnés de nos vœux : qu'ils réussissent ou qu'ils échouent dans leurs projets, ils ne seront jamais oubliés, et l'histoire gardera leur mémoire avec un soin jaloux.

Pour preuve de ce que j'avance, je ne veux citer que le nom de M. Savorgnan de Brazza, car ce nom est désormais inséparable de l'histoire du Congo. Depuis plus de six mois, les journaux nous entretiennent de ses explorations et des magnifiques résultats qu'elles ont produits. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour les lecteurs de la *Revue Lyonnaise* de trouver résumés dans ce modeste article ce que l'on sait du Congo, de ses principaux explorateurs, et des intérêts considérables qui nous appellent dans cet immense pays.

Le mot de Congo est une dénomination assez vague qui s'est appliquée à des étendues de pays très diverses. Naguère encore, elle ne désignait guère qu'une bande de territoire possédée par les Portugais sur le littoral de l'Atlantique, entre l'Ogooué, au nord, et le Benguela, au sud. Maintenant on appelle Congo tout le pays arrosé par le fleuve du même nom. Cet immense cours, le même que le Zaïre, a sa source dans le lac Bangweolo, nommé aussi Bemba, vers le 11° de latitude sud et le 27° de longitude est du méridien de Paris. — C'est à Chitambo, au sud de ce lac, que Livingstone mourut le 1er mai 1873. — Au sortir du lac Bengweolo, le fleuve s'appelle d'abord Luapula, et va se jeter dans un autre lac, le Mueru. Après avoir confondu ses eaux avec celles du lac, il sort de nouveau sous le nom de Lualawa. Il remonte vers le nord-ouest, en dessinant une courbe qui traverse deux fois l'Équateur, après avoir atteint au nord comme point extrême le pays d'Ukéré entre 1° et 2° de latitude nord et vers le 21° de longitude est de Paris. Il redescend vers le sud-ouest, et se jette dans l'Océan Atlantique au-dessus du cap Padrâo, vers le 6° de latitude sud et 10° de longitude est de Paris. Ces données ont été empruntées aux travaux les plus récents et les plus autorisés; cependant je ne

Digitized by Google

pourrais répondre de leur complète exactitude, car je ne connais pas encore de géographe qui ait osé les prendre sous sa responsabilité. Je ne dirai rien des affluents de ce fleuve, qui n'ont pas encore été suffisamment reconnus, et que les cartes désignent souvent par des lignes pointées : où les cartographes hésitent, je pense qu'il me serait téméraire d'affimer.

Dans cette course à travers l'Afrique centrale et occidentale, le Congo a parcouru environ 4.800 kilomètres, ce qui nous permet d'apprécier l'importance de son bassin. Pour en donner une idée plus complète, il faut dire qu'à ce bassin principal on rattache aussi les bassins secondaires de la côte, entre l'Ogooué et le Benguela. Nous avons alors un pays immense, bien peuplé, dont les habitants dépassent peut-être le chiffre de 80.000.000 d'hommes. Et cependant naguère encore nous nous désintéressions de ce pays ; beaucoup d'entre nous le connaissaient autant que la république d'Andorre ou celle de Saint-Marin !

Il y a cependant déjà bien longtemps que le Congo a été visité pour la première fois. Peut-être les Carthaginois, dans leurs navigations autour de l'Afrique, y avaient-ils abordé, comme ils l'avaient fait sur la côté du Sénégal. Peut-être les marins phéniciens envoyés par le roi Néchao pour accomplir le périple de l'Afrique, avaient-ils séjourné sur cette côte, en attendant que la saison leur permît de reprendre la mer. Peut-être Eudoxe de Cyzique, dans ses courses aventureuses, s'y était-il arrêté pour s'y instruire de la langue des indigènes et noter les particularités que présentait le pays. Ce ne sont là que des conjectures. Il est aussi impossible de savoir si les marins dieppois, qui sont allés à la Guinée supérieure, ont poussé leurs reconnaissances jusqu'au pays qui nous occupe. Ce qui est certain, c'est que le Zaïre fut visité en 1484 par des navires portugais, qui, sous la conduite de Diego Cão, allaient à la recherche de la route des Indes.

Quelques années après, les missionnaires arrivaient, puis les marchands. Ils se fixèrent d'abord sur la côte, où une colonie portugaise fut fondée et où les chefs indigènes furent invités à venir s'aboucher avec les blancs. Il paraît que le résultat de la première entrevue satisfit les naturels, car ils entretinrent des relations suivies avec les Portugais, et consentirent sans difficulté à recon-

Digitized by Google

naître leur suzeraineté sur ces contrées. Le chef principal du pays fut proclamé roi, et, après s'être fait baptiser, reçu le nom de Don Joâo da Sylva. Son titre nobiliaire était certes bien choisi, car ses domaines étaient surtout les immenses forêts qui couvraient le pays. Ce roi eut des vassaux, car le système féodal fut introduit au Congo; ces chefs inférieurs reçurent des titres en rapport avec l'étendue de leurs domaines, et furent ducs, marquis ou comtes : la hiérarchie, on le voit, était à peu près complète. Il était sans doute curieux de voir ces pauvres sauvages, vêtus d'un pagne, d'un collier de verroteries et d'un diadème de plumes, porter fièrement le même titre que les grands seigneurs de la brillante cour de Lisbonne.

Le roi indigène eut aussi sa capitale; elle subsiste et s'appelle encore São-Salvador. L'histoire de cette ville a eu ses péripéties comme celle de toutes les grandes cités. Nous voyons d'abord São-Salvador en pleine prospérité; puis une incursion venue de l'intérieur l'anéantit. Les Portugais interviennent ensuite, aident à repousser l'ennemi, et la ville est rebâtie plus belle et plus vaste qu'elle ne l'a jamais été. Alors elle comptait 40.000 habitants. Le roi résidait dans un grand palais en bois entouré d'une construction en pierre, avec une cour à demi civilisée. Un évêque et son chapitre étaient attachés au service de la cathédrale, qui d'ailleurs n'était pas la seule église de la ville. On comptait encore à Sâo-Salvador plusieurs établissements religieux, parmi lesquels il faut citer un collège dirigé par les Jésuites et un couvent de Capucins.

Cette prospérité fut encore anéantie par les guerres, et cette fois ce fut pour longtemps. Le marquis du Sonho refusa l'hommage à son suzerain de São-Salvador, qui de son côté eut recours aux Portugais. Ceux-ci intervinrent, mais ne furent pas heureux. Après bien des vicissitudes, il fallut laisser en paix le marquis rebelle, et le roi, ne redoutant plus la puissance des Portugais, se déclara indépendant à son tour. Les missionnaires ne purent tenir devant l'hostilité croissante des indigènes, et se retirèrent sur la côte avec les autres Européens.

De tout le passé, rien ne subsiste plus à São-Salvador : la ville populeuse n'est maintenant qu'un misérable village, formé de huttes construites en terre et à demi cachées dans les herbes qui

Digitized by Google

croissent à plaisir. Le Docteur Bastian, qui essaya en 1869 de retrouver les traces des Européens dans les pays de l'intérieur, rencontra quelques ruines insignifiantes qui ne rappelaient aucun souvenir. Toutefois les indigènes n'ont pas oublié la mémoire des Portugais : chaque fois qu'un des descendants de Don João da Silva vient à mourir, son successeur envoie chercher un missionnaire à la côte, afin d'être sacré par lui. Du moins cet usage subsistait encore il y a peu de temps ; je n'ai pu constater s'il était complètement passé de mode.

Retirés vers la côte, les Portugais s'y sont toujours maintenus. Peut-être auraient-ils reconquis leurs possessions d'autrefois, s'ils n'étaient pas si pauvres en hommes et en soldats. Peut-être aussi leur influence aurait-elle pu regagner du terrain, s'ils ne s'étaient privés de l'appui des ordres religieux. Dès le temps de Pombal, ils ont dû s'apercevoir que l'expulsion des moines ne profite à personne, et que la civilisation chrétienne perd en eux ses plus fermes soutiens. Quoi qu'il en soit, ils possèdent encore sur la côte les pays du Benguela et d'Angola, sans compter les deux rives du Congo inférieur, qui portent le nom de Congo et de Cacongo. Le chef-lieu de ces possessions est Saint-Paul-de-Loanda, où réside l'évêque qui préside aux missions portugaises.

Il est peut-être temps de parler maintenant des habitants et des productions du pays. Les indigènes de la côte sont bien connus, et M. de Rouvre, qui a observé leur vie et leurs usages, n'en fait pas l'éloge. Leur religion n'est qu'un grossier fétichisme, un amas de superstitions sans coordination apparente. Leur morale, hélas! est celle de l'homme à l'état sauvage et livré à ses instincts les plus pervers. La famille, chez eux, n'existe pas : la femme est une bête de somme, que le mari estime à proportion des services qu'elle rend, et les enfants sont appréciés en raison directe de ce qu'ils peuvent rapporter. « L'affection même de la mère pour ses enfants, dit l'auteur que j'ai cité plus haut, n'est pas exactement la même que parmi nos races européennes, et, à de rares exceptions, elle n'est comparable qu'à celle de la chienne pour ses petits. La mère allaite son enfant et guide ses premiers pas ; aussitôt qu'il commence à être à même de pourvoir à sa nourriture, c'est-à-dire de ramasser du manioc ou de rendre quelque service, elle ne s'en occupe pres-

Digitized by Google

que plus. La seule éducation que reçoive l'enfant est celle que peut donner l'exemple; or, avec les habitudes de fainéantise et d'ivrognerie des adultes, on peut s'imaginer combien elle est pitoyable. »

Voilà pour les habitants de la côte. Ceux de l'intérieur ne sont pas meilleurs, d'après les renseignements que les voyageurs ont pu recueillir et d'après ce qu'il leur a été donné de voir par eux-mêmes. Stanley a même pu s'assurer que certaines peuplades sont anthropophages. Naguère encore, un Belge établi par lui à la garde du poste de Mayanga racontait qu'il avait vu une malheureuse femme, enterrée jusqu'au cou par son mari, rester pendant quatre ou cinq jours exposée aux rayons d'un soleil brûlant, jusqu'à ce qu'elle fût morte de faim et de souffrance. D'ailleurs, rappelons-nous ce qu'est Mtésa, dont les États ne sont pas tellement éloignés du Congo, Mtésa, le roi qui s'est montré jusqu'ici l'un des plus favorables aux voyageurs venus de l'Europe. On a vu ce despote faire tuer l'un de ses nègres pour s'assurer de la précision d'une carabine qu'il venait de recevoir d'un Européen. Naguère encore, un de ses sujets assurait à un voyageur que si Mtésa n'était pas souffrant, il ferait mettre à mort beaucoup de monde, en sorte que les habitants de l'Ougannda sont intéressés à ce qu'il soit toujours malade. N'est-ce pas lui qui répondit tranquillement à un enfant de douze ans qui voulait avoir la dignité de son père : « Eh bien ! va le tuer ! » L'enfant exécuta tranquillement le conseil du roi, et vint le raconter avec une certaine jactance à un Anglais, qui en était tout stupéfait. Si un roi chez lequel on se plait à reconnaître de nobles instincts, montre tant de cruauté, que faut-il penser des souverains indigènes qui sont plus barbares encore que lui[2] ?

[1] *Bulletin de la Société de Géographie*, octobre et novembre 1880.

[2] M. de Rouvre, dont la relation est très importante et remplie du plus grand intérêt, a fait des nègres un portrait si sombre que je n'ai osé l'insérer dans ma rédaction. Cependant je crois devoir le citer dans une note :

«... Chez le noir, point d'initiative, absence complète de la conception métaphysique, défaut absolu d'idées abstraites... La compréhension est inerte; partant nulle impression de ce qui est grand; nul amour, nulle passion autre que l'instinct bestial; nulle distinction du bien et du mal, si ce n'est celle qui lui est imposée par la crainte du châtiment, et encore! Assouvir ses appétits grossiers, pour lui tout est là ! Il ne res-

Digitized by Google

Il faudra sans doute beaucoup de temps pour faire l'éducation de ces races de l'intérieur, et leur inculquer les vertus du christianisme. Qu'on ne l'oublie pas : les nations sont comme les individus, et, pas plus qu'eux, elles ne quittent leurs vices tout d'un coup pour arriver aux vertus les plus parfaites. Le nègre, ce grand enfant naïf et léger, attentif au présent et oublieux des leçons que pourrait lui fournir l'expérience, le nègre, dis-je, a besoin d'une longue éducation donnée par des maîtres très patients. Espérons que cette éducation ne lui manquera pas, et qu'elle lui viendra de la France. Si par malheur, il était mis en contact avec ces peuples exclusivement mercantiles qui tuent le sauvage en flattant ses vices, au lieu de chercher à le moraliser ; si, au lieu de la doctrine qui élève l'âme, il recevait d'eux les liqueurs fortes qui tuent le corps, il serait tôt ou tard condamné à disparaître. Ainsi s'est éteinte la race des Tasmaniens ; ainsi a dépéri la population indigène des Etats-Unis ; ainsi meurent les tribus de l'Australie et celles de la Nouvelle-Zélande.

Les indigènes du Congo ne sont pas systématiquement rebelles à nos idées civilisatrices. Nous sommes arrivés heureusement à temps dans leur pays, avant que le mahométisme ne les ait infectés de son

sent aucune satisfaction d'avoir fait le bien, aucun remords d'avoir fait le mal. Ses jouissances consistent surtout à boire, manger et dormir ; le sentiment même de la propriété en lui ne s'est développé qu'à la façon dont il l'est chez l'enfant en bas âge, qui, sans raisonner la valeur de ce qu'il possède, y attache un grand prix, et qui, d'un autre côté, ne se fait pas scrupule de s'approprier ce qui ne lui appartient pas, si l'idée lui en vient. Il y a cette différence que le noir est, je le crains, un enfant incorrigible... »

En regard de ce portrait peu flatté, je crois devoir en placer un autre dont les couleurs sont peut-être trop riantes. Mes lecteurs jugeront et apprécieront. Dans tous les cas, ils pardonneront au prêtre catholique si, à force d'aimer les âmes, il s'est aveuglé sur les défauts de la race nègre. M. l'abbé Joanni Guyot, qui est revenu récemment des grands lacs de l'Afrique centrale en passant par le Congo, a fait à la Société de Géographie de Paris une conférence dont l'analyse se trouve dans les comptes-rendus de cette Société. J'en extrais le passage suivant : « Les nègres, dit en terminant le voyageur, sont d'une bonté extraordinaire. Il ne parle pas, bien entendu, des tribus inhospitalières et anthropophages, dont quelques représentants existaient dans son escorte ; mais ces gens mêmes, quand on sait s'y prendre et qu'on se montre bon pour eux, vous témoignent une vive reconnaissance. Il faut, il est vrai, leur passer leurs petits défauts, les laisser danser quand ils en ont envie, danser et aussi faire du bruit toute la nuit quand la chose leur plaît, c'est-à-dire quand ils tiennent à honorer le chasseur blanc, à le remercier de la viande qu'il leur a donnée en abondance... »

Digitized by Google

poison. A tout prendre, cette religion est sans doute bien supérieure au fétichisme, au point de vue de la doctrine et de la morale ; mais, une fois qu'elle est entrée dans l'esprit d'un peuple, elle le rend fanatique et hostile à toute autre croyance. Les voyageurs qui ont parcouru l'Afrique du Nord peuvent l'attester et l'attestent souvent : le caractère commun à toutes les sectes musulmanes, c'est la haine du nom chrétien. Or, les peuples du Congo sont encore fétichistes, et les mahométans du Soudan n'ont pas dépassé le Dar-Banda au Sud : il y a donc lieu d'espérer pour l'expansion de la civilisation chrétienne.

Aussi bien, nos missionnaires épient depuis longtemps l'occasion d'aller porter la bonne nouvelle à ces pauvres peuples. Depuis un certain nombre d'années ils sont établis sur la côte, et y ont fondé plusieurs établissements. Le principal est Landana, où réside le P. Ch. Duparquet, de la Congrégation du Saint-Esprit, vice-préfet apostolique du Congo. Ils eurent bien des difficultés à vaincre avant de pouvoir se fixer dans le pays. Sans l'attitude énergique de M. de Rouvre, ils auraient été chassés de la concession qu'ils avaient achetée au Matenda, un chef indigène de la contrée. Les noirs ne se rendaient pas bien compte du but que poursuivait la mission. Car ils ne comprennent pas que l'on recherche ici-bas autre chose que la satisfaction des besoins matériels. Toute leur littérature consiste à comprendre un *moucanda*, c'est-à-dire un papier où les Européens consignent les traités passés avec les indigènes. Encore ceux-ci laissent-ils toujours aux blancs le soin de rédiger le *moucanda*, en se bornant à y apposer leur marque particulière, en guise de signature. Quand les missionnaires vinrent pour la première fois, quelque nègres, les plus intelligents, parurent deviner qu'il s'agissait d'apprendre aux enfants et aux adultes à lire les *moucandas*, mais sans comprendre l'utilité qu'on pourrait en retirer. Ne voyant là que la satisfaction d'une manie, ils vinrent réclamer le prix du temps passé par les enfants à l'école de l'établissement.

Les soins médicaux prodigués par les missionnaires ne provoquaient guère plus de reconnaissance. Quand un blanc soigne un nègre et le guérit, souvent le malade sollicite un cadeau pour s'être laissé traiter. Quand il meurt, le médecin est parfois obligé de

Digitized by Google

payer une indemnité aux parents du défunt. Il arriva un jour à un Européen de traiter l'enfant d'une négresse, à laquelle il demanda de l'eau pour se laver les mains après l'opération; la femme n'eut pas honte de réclamer le prix de cette eau, bien loin de songer à témoigner de la reconnaissance à son bienfaiteur.

Sur un terrain aussi mal préparé, la bonne semence ne pouvait germer facilement. Les Pères le comprirent, et, sans chercher à détruire de prime abord les superstitions enracinées chez ce peuple, ils s'efforcèrent avant tout d'élever leurs sentiments moraux. Ils rachetèrent des esclaves et les établirent sur leur concession dans des cabanes, s'engageant à pourvoir à tous leurs besoins et même à leur concéder des terrains faciles à cultiver. Ils ne réclamaient d'eux autre chose qu'un peu de travail et une conduite honnête. Mais ces natures incultes ne purent se faire à cette vie extraordinaire pour elles; au bout de quelque temps, tous les nègres étaient retournés à la vie sauvage, en dérobant à la mission ce qu'ils avaient trouvé sous leur main. Il fallut recourir à d'autres moyens pour inculquer à cette race les idées civilisatrices. Les missionnaires résolurent de racheter des enfants, afin de les élever, et d'avoir par eux de l'influence sur les indigènes. Ce procédé a mieux réussi; la mission de Landana, en 1880, comptait dans son école cent vingt enfants qui partageaient leur temps entre l'étude et les travaux agricoles. Tous ces enfants parlaient français, et plusieurs d'entre eux possédaient même les connaissances qui sont l'objet de notre instruction primaire. « Il est intéressant, disait M. de Rouvre, de voir ces bambins servir ou chanter à la messe le dimanche, ou encore manœuvrer pour ensemencer un champ d'arachides. Avec eux, la mission a pu planter l'an dernier (c'est-à-dire en 1879), trente mille pieds de manioc. »

Après avoir parlé des habitants du Congo, je dois donner quelques détails sur les productions de cette contrée. Il serait difficile de la décrire au point de vue géologique : M. de Rouvre dit seulement qu'elle paraît appartenir au système cambrien. Il ajoute que l'on rencontre, en affleurements, des mines de carbonate, de cuivre et de malachite en très beaux rognons : lui-même y a trouvé de superbes échantillons de pyrites et d'oligistes. La flore n'est

Digitized by Google

pas non plus bien connue. Les forêts sont composées des essences les plus diverses, parmi lesquelles on remarque surtout le baobab, le bombax épineux, et diverses espèces de palmiers. L'*Elaïs guineensis*, qui appartient à cette dernière famille, est un des arbres les plus productifs du Congo. On peut d'ailleurs affirmer que presque partout la terre est d'un étonnante fertilité : elle n'a pas encore été épuisée par la culture intensive, car le nègre ignore ce que c'est que le travail, et il aime mieux vivre misérablement que de se procurer une nourriture confortable à la sueur de son front. Le manioc, le maïs, les arachides se développent rapidement sur les plateaux ; les plaines basses sont très favorables à la culture de la canne à sucre ; enfin beaucoup de régions ne demanderaient qu'un peu de travail pour produire le cotonnier, le caféier, le tabac et le palma-christi, qui viennent d'eux-mêmes à l'état sauvage. Autrefois, les chefs indigènes se faisaient des revenus en vendant leurs sujets ; la traite des nègres leur donnait un revenu assez rémunérateur, pour qu'ils ne songeassent pas à s'en créer d'autres. Depuis que ce honteux trafic est défendu par les nations civilisées et qu'il est devenu impossible sur le littoral du Congo, ces chefs échangent surtout l'ivoire et le caoutchouc, que l'on peut se procurer sans trop de travail. Mais quand les nations européennes auront pénétré dans l'intérieur du pays à la suite de la France, le commerce se développera et réclamera d'autres aliments. Probablement les nègres songeront alors à exploiter le sol et deviendront agriculteurs à leur manière. Ce travail de la culture sera chez eux un nouvel élément de moralisation.

La faune du Congo est la même que celle du Zambèze et de la Guinée ; ceux qui ont lu les récits de Livingstone et de Cameron la connaissent complètement. Il suffit de nommer parmi les animaux les plus particuliers au pays, les *salalés*, c'est-à-dire les fourmis blanches que nous appelons termites, les hippopotames et les caïmans. Les éléphants doivent être très nombreux dans l'intérieur, car l'ivoire abonde dans les comptoirs et y est l'occasion de bénéfices considérables pour les négociants européens.

A. Lepitre.

*(La fin au prochain numéro.)*



Digitized by Google

# SONNET

## A UNE MONDAINE

Vous me conviez à l'amour, Madame;
C'est lui, dites-vous, qui fait le cœur fort;
Il souffle à l'enfant la virile flamme,
Et mes vingt-cinq ans, sans lui, sont la mort.

Oui, cheminer seul est un triste sort :
Nul appui ne vaut le bras d'une femme;
Il fait bon voguer quand l'un tient la rame
Et l'autre du doigt indique le port.

Oui, je crois en vous, amours éternelles,
Et je suis de ceux qui meurent fidèles.
J'ai du levrier l'instinct noble et sûr;

Et voilà pourquoi je réponds, ô belle,
A l'appel si doux de vos yeux d'azur,
Comme il répondait... à Jean de Nivelle.

A. DE GAGNAUD.

Digitized by Google

LE CARTULAIRE

# DE BOURG EN BRESSE[1]

La publication par l'État, depuis un certain nombre d'années, des monuments inédits de l'Histoire de France a été un exemple et un encouragement des plus heureux. De tous côtés, en province, on s'est plu à exhumer de la poussière de nos archives publiques et des collections particulières les titres les plus anciens de nos villes et de nos contrées, et à en enrichir la science. Ai-je besoin de citer les beaux monuments de ce genre élevés, seulement ces dernières années, à Lyon et dans nos provinces circonvoisines? A Lyon, M. Guigue nous a donné successivement l'*Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ* — l'*Obituarium Ecclesiæ Sancti Pauli* — le *Cartulaire municipal*, dit d'Étienne de Villeneuve, — les *Registres consulaires de Lyon* (en cours de publication). — A Mâcon, M. Ragut, avec le concours de l'Académie, a publié le *Cartulaire de l'église Saint-Vincent*, ou le *Livre enchaîné*.— A Autun, M. de Charmasse a rendu un service signalé aux historiens lyonnais, en publiant tour à tour, avec des notes des plus savantes, le *Cartulaire de l'Église d'Autun*, dont les évêques

[1] *Le Cartulaire de Bourg en Bresse*, publié pour la première fois par M. Joseph Brossard, archiviste bibliothécaire de la ville, précédé d'un essai sur l'histoire de Bourg par M. Charles Jarrin, Président de la Société d'émulation de l'Ain, suivi d'un plan de Bourg, inédit. Un beau vol in-4°, à Bourg en Bresse, en 1882. Martin-Bottier, libraire-éditeur.

Digitized by Google

avaient le droit de régale de l'archevêché de Lyon, le siège vacant ; puis, le *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, connu sous le nom de *cartulaire rouge* non moins riche en documents sur Lyon. Faut-il rappeler aussi les beaux *Cartulaires du Prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue* (Forez), et des *Francs-Fiefs* du Forez, donnés, en 1881 et 1882, par M. le comte de Charpin-Feugerolles, sans parler du *Grand* et du *Petit Cartulaire d'Ainay* auxquels ce savant met, en ce moment, la dernière main, sans reculer devant les frais considérables de ces grandes publications. Enfin, ces jours derniers, M. Augustin Chassaing, juge au tribunal du Puy, qui consacre aux études historiques tous les rares loisirs que lui laisse sa charge, a donné le *Cartulaire des Templiers du Puy-en-Velay*, œuvre considérable et bien précieuse pour l'histoire du Grand-Prieuré d'Auvergne (ordre de Malte), encore si peu connue et si négligée par les écrivains lyonnais, quoique son chef-lieu fut à Lyon, à la commanderie de Saint-Georges.

Comme on le voit, ce sont des milliers de monuments historiques et des plus anciens, la plupart inconnus, que tous ces infatigables pionniers de la science ont mis au jour. Quelle reconnaissance ne leur doit pas l'érudit qui, avec raison, ne veut puiser qu'aux meilleures sources les éléments de ses travaux ! A cette liste de chercheurs, ajoutons aussi le nom de M. Joseph Brossard, archiviste-bibliothécaire de la ville de Bourg, auteur du beau cartulaire dont je me plais à parler ici. Ce recueil manquait à l'histoire de la Bresse, pourtant souvent écrite par d'éminents savants, à la tête desquels cette province est toujours fière de placer Guichenon. Toutefois, ce n'est pas un recueil déjà fait, comme l'était le *Cartulaire municipal de Lyon*, que M. Brossard s'est plu à publier. Les franchises de Bourg n'avaient pas été codifiées déjà comme Étienne de Villeneuve l'avait entrepris, au quatorzième siècle, pour celles de Lyon. Les titres de la vieille commune de Bourg étaient épars. Un certain nombre avait été transcrit sur des cartulaires *vidimès*, dressés au quatorzième et au quinzième siècles, par les soins de quelques syndics ; d'autres existaient en originaux ; d'autres enfin, dont les originaux sont perdus ou illisibles existaient, en copies, dûment

Digitized by Google

collationnées, produites au cours de différents procès, pendant les deux derniers siècles. M. Brossard s'est donc attaché à colliger tous ces monuments dispersés. Il en a fait un recueil, remarquable à tous égards et composé de 177 titres qu'il a rangés par ordre chronologique. « Mais, dit-il, dans son *Avis au lecteur*, cette diversité dans les provenances compliquait singulièrement la question de l'orthographe ; ainsi, tel titre, d'une époque reculée, transcrit sur l'original, allait être suivi d'un titre de la même époque, copié sur une expédition du dix-huitième siècle. Les différences orthographiques allaient devenir telles qu'elles devaient jeter le trouble dans l'esprit de tout lecteur attentif.

« C'est alors que, pour éviter cette bigarrure fâcheuse, après mûre réflexion et de l'avis de personnes qui s'occupent chez nous de l'histoire de leur province, il fut décidé de ramener tous les titres à *une orthographe unique*, c'est-à-dire à l'orthographe *classique*. » Mais que M. Brossard me permette de le lui dire, qu'il a été bien mal inspiré en faisant subir à tous ces actes ce fâcheux travestissement ? Qui les reconnaîtra sous cet accoutrement ? Ne leur a-t-il pas enlevé leur caractère propre, leur cachet particulier, leur valeur historique, et n'a-t-il pas fait en cela, comme des collectionneurs ignorants qui, croyant rendre plus beau un bronze antique, détruisent la patine dont le temps l'a recouvert et embelli ? Tous les vrais érudits le lui reprocheront donc, car il les prive d'un élément important d'étude et de comparaison, surtout aujourd'hui qu'on s'attache, avec raison, à l'étude si importante de la linguistique à toutes les époques. Respectons donc nos monuments écrits comme nous devons respecter religieusement tous les autres que chaque siècle nous a légués.

Le cartulaire de Bourg commence en 1250. Jusqu'alors, cette localité n'avait été qu'un humble village posé sur les ruines d'une station romaine et dont le nom même a disparu. Bourg dépendait de la paroisse de Saint-Pierre-de-Brou, et les sires de Bagé étaient ses maîtres. La condition de sa population était la même que celle des autres villages de la province, et telle que la féodalité l'avait faite. Était-elle heureuse ? Je ne le dirai pas.

Digitized by Google

Le servage pesait sur elle plus ou moins lourdement, selon que son suzerain était bon ou méchant, juste ou injuste; mais cette situation devait changer. Le temps avait marché ; les serfs, lassés de leur misérable état, s'étaient demandé, peu à peu, si leur sort ne pouvait pas être amélioré, et le mot de *franchise* avait été prononcé. Ce mot avait trouvé un écho jusque dans la plus humble chaumière ; mais le pauvre serf des villages ne pouvait songer, comme l'avaient fait les gens des villes, à sommer ses maîtres de lui octroyer ces libertés et ces immunités que les citadins avaient conquises, souvent même les armes à la main, depuis plusieurs années. Il lui fallait un aide. Il le trouva dans la royauté et dans l'Église. Bien des écrivains n'ont voulu voir dans cet appui de ces deux grands pouvoirs qu'un acte exclusif de tout sentiment de sympathie et de miséricordieuse compassion, et dicté uniquement par l'intérêt le plus égoïste. Du nombre de ces écrivains est l'auteur du trop long *Essai historique* mis en tête du cartulaire de Bourg par M. Jarrin. Esprit systématique et ne voyant les faits qu'à travers ses préventions, il ne regarde qu'un seul côté des évènements, celui qui plaît à sa manie de dénigrement de tous les hommes du pouvoir. Du second côté, souvent le vrai, il se garde d'en parler; cela dérangerait son siège. Ainsi, si les princes de Bagé ont affranchi leurs hommes de Bourg, « ce n'est, dit-il, que parce qu'ils avaient reconnu qu'une ville franche rendait plus qu'une ville serve; c'est une affaire fiscale qu'ils ont fait là simplement. Pas de simagrées de piété et d'humanité. » Si ces mêmes princes se sont réservé de percevoir certains droits sur la vente de quelques marchandises, comme la mercerie et les souliers, et s'ils ont édicté, dans leur charte, pour des crimes et des délits, des peines pécuniaires dont ils percevaient le montant, M. Jarrin ajoute : « Ces fils de croisés vivaient, en somme, de la vente des souliers ; ce n'est pas bien chevaleresque. Ils vivaient aussi des crimes et des délits de leurs sujets : c'est peu moral... » Mais un pouvoir a-t-il jamais pu exister, sans être dans la nécessité d'imposer des charges fiscales à ses administrés, pour suffire aux dépenses qu'exigent la défense du pays, sa viabilité, la construction et l'entretien de ses monuments publics, le traitement de ses magistrats, de ses professeurs et de ses employés? Les gouvernements

Digitized by Google

qui semblent être l'objet des prédilections de M. Jarrin ont-ils donc supprimé tous les impôts, les peines pécuniaires? ont-ils concédé une liberté sans limites et doté leur pays d'une prospérité sans égale?

Quant à l'appui donné aux habitants de Bourg, par le clergé, pour les faire arriver à leur affranchissement, M. Jarrin le nie presque malgré l'évidence des faits. Il avance « que l'épiscopat, sauf de rares exceptions, était défavorable au mouvement communal. » Cependant, il veut bien reconnaître que la papauté a engagé les sires de Bagé à concéder quelques libertés à leurs sujets ; mais en cela, a-t-elle obéi à un mouvement du cœur et de charité chrétienne? D'après M. Jarrin, « Innocent IV, réfugié à Lyon, ne cherche dans l'affranchissement des villes qu'une force et un moyen pour faire échec à son cruel ennemi, le César allemand, l'archevêque de Lyon. Philippe de Savoie, une vaine popularité et le Talleyrand du treizième siècle, va nous faire Savoyards, et il n'a tenu qu'à lui que Lyon n'eût eu la même destinée. » Toutefois, l'auteur de l'*Essai* est contraint d'avouer que la charte d'affranchissement de Bourg est un contrat bilatéral, librement discuté par les deux parties, et que si le prince et ses successeurs le violent, l'archevêque, « à la réquisition des hommes de Bourg lésés, mettra leur terre en interdit et que le Pape a garanti cet engagement. Désormais, les bourgeois et les hommes de Bourg sont quittes *(absolvuntur)* de toute sujétion et servitude ; cependant, ajoute M. Jarrin, « le Génois et le Savoyard (le Pape et l'archevêque) ne sont pas allés jusqu'à la commune. » Mais si ce dernier mot n'est pas écrit dans la charte de 1250, l'absence de ce mot n'empêche nullement la petite ville de Bourg de croître et de prospérer rapidement. En 1300, elle étouffe déjà dans ses remparts devenus trop exigus, saute par-dessus ses murs et s'éparpille autour, jusqu'au moment où sa situation topographique la forcera de se ruiner presque pour s'abriter derrière de nouvelles fortifications. Il va sans dire que M. Jarrin fait aux souverains de la Bresse un crime de l'érection de ces remparts, comme si la nécessité la plus urgente ne contraignait pas souvent les gouvernements à assurer ainsi la sûreté des populations.

En 1280, Bourg avait passé, « par l'escamotage de la Bresse par

Digitized by Google

les descendants d'Humbert de Savoie, » sous la domination des princes de la maison de ce pays qui, encourageant son accroissement, y transportent de Bagé le siège de la justice et en font leur capitale d'outre-monts. Leur affection pour Bourg a pour preuves la concession successive de nouveaux privilèges et le bienveillant accueil que ces princes font aux plaintes des habitants, sur la violation de leurs droits, par certains de leurs administrateurs. (V. les chartes de 1314, 1318, 1329, 1331, 1352, 1378, etc.) Le règne de la maison de Savoie sur la Bresse s'étend jusqu'en 1536. Bourg la regretta; il avait été enrichi par elle et doté de nombreux édifices publics. La religion y avait élevé aussi d'importants monastères. La France s'empara alors de la province; mais, en 1559, le traité de Cateau-Cambresis la rend à ses anciens souverains. En 1600, Henri IV s'en empara, et, depuis lors, elle resta française.

Mais, fatalement, ces évènements ne purent manquer d'être désastreux pour la ville de Bourg. La guerre même la plus juste sera toujours un cruel fléau pour les peuples. Le cartulaire de Bourg en témoigne aussi hautement. M. Jarrin se complaît à raconter toutes les vicissitudes que subit alors sa contrée, et même jusqu'aux temps contemporains. Parlant des malheurs que Bourg eut à endurer sous Louis XIV, il dit : « Vous avez vu quelquefois, à l'orée d'un bois, un taureau passer, stupide, sur une fourmilière. La brute ne sait seulement pas qu'elle a écrasé de son sabot le résultat des labeurs d'un peuple. Pauvre petit peuple ! avec quel courage, quel entrain, quelle ténacité admirable il se remet à l'œuvre ! en quelques jours le mal est réparé, la chère cité est rétablie. L'humble ville de Bourg rudoyée, saignée à blanc, croulante à demi, a donné ce spectacle touchant plus d'une fois, jamais plus complètement que quand elle fut délivrée de Louis XIV. » Les successeurs de ce prince ne trouvent pas grâce non plus devant M. Jarrin; il ne veut voir dans leurs règnes que le pire de leurs côtés, et voici l'étrange façon avec laquelle il écrit l'histoire... Parlant du gouvernement de Louis XV, il dit : « A la prépotence d'une femme ornée de tous les vices, succède celle d'un vieux prêtre avare et timide (le cardinal Fleury). Ce dernier mort, le roi ne veut plus de premier ministre. M^me^ de Chateauroux (*Cotillon I^er^*) gou-

Digitized by Google

verne deux ans. Les vingt années de *Cotillon II* (Mme Pompadour) ont ici une physionomie assez distincte. En 1768, la femme galante fut remplacée par une fille de joie, Jeanne Vaubernier, qu'on fit comtesse Dubarry pour la présenter à la cour. Le nonce du Pape, au lever de cette fille, lui présentait ses mules... »

Cette façon d'écrire l'histoire peut plaire peut-être à certaines gens, d'un goût peu difficile, mais tout homme sérieux et impartial ne la trouvera-t-il pas bien déplacée dans un ouvrage grave comme un cartulaire, où les passions politiques n'ont rien à voir. Il est donc bien à regretter que l'*Essai* de M. Jarrin ait trouvé place dans l'œuvre de M. Brossard, laquelle témoigne d'un vrai savoir et d'une étude profonde de l'histoire. En codifiant les nombreux et précieux titres de la ville de Bourg dans un volume d'une grande perfection typographique, il a rendu un service signalé à tous ceux qui aiment à connaître et à étudier les grands monuments écrits de leur pays.

---

Digitized by Google

# FÉLIBRIGE

## LOU TROUBAIRE CATELAN

Quand la bello Margarido,
Fiho dóu grand Berenguié,
Pèr l'amour a fa flourido,
L'amour vèn e la marido
Au rèi Louis que la seguié :
Lou rèi Lous, à touto brido,
Vers Paris l'eumeno lèu...
A-diéu-sias, noste soulèu !

I'a 'n troubaire, dis l'istòri,
Catelan èro soun noum,
Que n'en perd lou dourmitòri,
E 'n matin, dóu languitòri,
Coume un fòu part d'Avignoun,
Emé soun lahut d'evòri
E la cigalo au capèu,
Preste à faire d'estampèu.

## LE TROUVÈRE CATELAN

Quand la belle Marguerite, fille du grand Bérenger, a fleuri pour l'amour, l'amour vient et la marie au roi Louis, qui après elle soupirait ; le roi Louis à toute bride l'emmène vite à Paris..... Adieu donc, notre soleil !...

Il était, dit l'histoire, un trouvère, Catelan était son nom, qui en perdait le sommeil et qui de langueur, un matin, comme un fou part d'Avignon, avec son luth d'ivoire et la cigale au chapeau, prêt à faire du tapage...

Digitized by Google

— « Anarai trouba la Rèino,
Dis, e ié dirai : Bon-jour !
Veniéu vèire s'à la Sèino
L'aigo lindo fai tintèino
Coume i sorgo dòu Miejour ;
Veniéu vèire se la brèino
Trelusis coume la sau
Dins lis erme provençau.

Veniéu saupre se li figo
S'amaduron dins voste ort,
Se li poumo e lis aligo
Noun vous dounon enterigo ;
Se becas de rasin d'or
Coume avau dins li garrigo,
E s'avès garda lou goust
Dis arange melicous. »

Enterin que s'adraiavo,
Catelan acò disié ;
Dins tout riéu que cascaiavo
Catelan se miraiavo,
E manjavo i cereisié ;
Enterin que pantaiavo
I belòri de la court,
Lou camin se fasié court.

« A la Rèino touto bello
Porte, dis, un pergamin
Que i'a cènt cansoun nouvello,

— « J'irai trouver la Reine, dit-il, et lui dirai : Bonjour ! je venais voir si l'eau de la Seine gazouille limpide comme les sorgues du midi ; je venais voir si le givre brille comme le sel dans les landes provençales.

Je venais savoir si les figues mûrissent dans votre jardin, si les pommes et les alizes n'agacent pas vos dents ; si vous becquetez des raisins d'or, comme là-bas, dans les garrigues, et si vous avez gardé le goût des oranges de miel. »

Voilà ce que disait, chemin faisant, le trouvère ; dans tout ruisseau qui bruissait Catelan se regardait, et il mangeait aux cerisiers ; tandis qu'il allait rêvant aux splendeurs de la cour, le chemin se faisait court.

« A la reine toute belle, je porte, dit-il, un parchemin qui contient cent chansons

Digitized by Google

Emé d'or à la fivello
E de letro de carmin :
Belugueto, cascarello,
Es li plus gènti cansoun
Que se cante à Gravesoun.

Digas-me, Rèino adourado,
Se n'i'a pas pèr veni fèr
De plus vèire li terrado
Ounte briho la ferrado,
Ounte òulivon tout l'ivèr !
Digas-me se vous agrado
Plueio, nèu e pouverin
Coume un cop de tambourin !

Or dins lou bos de Boulougno,
Acò di, venié d'intra.
Nèvo, plòu, lou soulèu fougno,
Li grands aubre-fàn la mougno,
Lou troubaire es esmarra :
Tres larroun à forto pougno,
Ai ! toumbon sus Catelan,
E lou tuon, o malan !

Quand la rèino Margarido
Lou sachè, Maire de Diéu !
Venguè touto escoulourido ;
Lou prevost faguè la crido
Contro aquéli tres catiéu,

nouvelles avec de l'or aux fermoirs et des lettres de carmin : alertes et follettes ce sont les plus gentes chansons qui se chantent à Graveson.

« Dites-moi, reine adorée, s'il n'y a pas de quoi enrager de ne plus voir le pays où brille la ferrade, où l'on olive tout l'hiver !

« Dites-moi si la pluie, la neige et la poussière autant vous agréent qu'un coup de tambourin. »

Or, dans le bois de Boulogne, ce disant, il venait d'entrer ; il neige, il pleut, le soleil boude, les grands arbres ont leur mine sombre, et le trouvère perd sa route : trois larrons à forte poigne, se ruent sur Catelan et le tuent, ô deuil !

Quand la reine Marguerite le sût, mère de Dieu ! elle devint toute pâle, le prévôt fit une criée contre ces trois scélérats, et les dames éplorées élevèrent une croix au malheureux trouvère.

Digitized by Google

E li damo adoulourido
Aubourèron uno crous
Au troubaire malurous.

Mai, despièi, la pouësio
A 'sclargi lous negre bos ;
Plumachié, roso e cacìo,
Coume en terro de Marsiho,
Crèisson à l'entour dòu cros ;
E pèr bèure l'ambrousìo
Tout Paris, un cop de l'an,
Court au Prat de Catelan.

E soun cros es la grasalo
Ounte, li jour de calour.
Lis aucèu e li mouissalo
Vènon refresca sis alo ;
E i'a, dison, uno flour,
Bluio flour de prouvençalo,
Que de-longo ié flouris
Pèr li damo de Paris.

F. MISTRAL.

Mais, depuis, la poésie a éclairci le sombre bois ; des roses et des cacies comme en terre de Marseille, poussent à l'entour du tombeau, et pour boire l'ambroisie tout Paris une fois l'an court au pré de Catelan.

Et sa tombe est la conque où, les jours de chaleur, les oiseaux et les insectes viennent rafraîchir leurs ailes — et il y a, dit-on, une fleur, une fleur bleue de Provence (pervenche) qui sans cesse y fleurit pour les dames de Paris.

(Traduit par M.-B.)

Digitized by Google

## LA SERENO

Souto l'eterne bacèu
Dis erso, que brame o bounde
I'a de palais siau, e brounde
Lou flo ié fai curbecèu.

Eilalin passo un veissèu
Que fasié lou tour dóu mounde,
Alor, per que rèn l'escounde
Jito a rèire, dins lou cèu,

Sa fièro como e s'amuso
A fouleja touto nuso,
La Sereno, sus li clar.

— Quòu vóu, dis, estre moun page?
— E lou mestre d'equipage :
Hóu, crido, un ome à la mar!

TÉODOR AUBANEL.

## LA SIRENE

Sous le heurt éternel de la vague, qu'elle hurle ou bondisse, il y a des palais tranquilles et le flot turbulent les recouvre.

Au large, passe un vaisseau qui faisait le tour du monde; alors pour que rien ne la cache, elle jette en arrière, dans le ciel, sa fière chevelure et s'amuse à folleter toute nue, la sirène, sur les flots.

— Qui veut dit-elle être mon page? — et le maître d'équipage: Hohé! crie-t-il: un homme à la mer!

Digitized by Google

## RESPONSO A VICTOR HUGO

« Le travail des champs est un travail humain.
le travall de villes est un travail divin. »
V. H.

Dins li planas de la Camargo,
Ounte lou biòu negre s'alargo,
Entre li champ bladous e li tamaris verd,
Iéu, païsan anave en recitant ti vers.

E dins l'espigo que granavo,
Dins lou bourjoun que s'espetavo
I rai dóu soulèu d'or, vesiéu flouri lou pan,
Vesiéu lou fru goustous, vesiéu lou vin lampant

Que l'amo grando et caritablo
Dins sa pensado deleitablo
Voudrié porje à la vèuso, à l'aujòu, à l'enfant,
I pople esclavagi que bramon de la fam.

Ère ourguïous : me sentiéu libre,
Aviéu casau coume lou vibre,
Aviéu terro de bla, tros de vigno e jardin.
Fièr de ma paureta, car ço que crèis dedin :

Rasin, arange, poumo e pruno,
E figo bloundo e figo bruno

## RÉPONSE A VICTOR HUGO

Dans les plaines de Camargue, où le taureau noir vit en liberté, parmi les champs de blé et les tamaris verts, moi, paysan, j'allais en récitant tes vers.

E dans l'épi grenu, dans le bourgeon qui éclatait aux rayons du soleil d'or, je voyais fleurir le pain, je voyais le fruit succulent, je voyais le vin limpide,

Que l'ame grande et charitable, dans sa douce pensée, voudrait offrir à la veuve, au vieillard, à l'enfant, aux peuples en esclavage qui hurlent de faim !

J'étais orgueilleux : je me sentais libre, j'avais ma hute comme le castor, j'avais terres en blés, vignes et jardins. Fier de ma pauvreté, car tout ce qui y croît :

Raisins, oranges, pommes et prunes, et figues blondes et brunes sont pour les oisillons qui vont les becqueter, sont pour mon frère l'ouvrier, sont pour l'humanité.

Digitized by Google

Soun pèr lis auceloun que van li bequeta,
Soun pèr moun frai l'óubrié, soun pèr l'Umanita.

E dins la terro sèmpre mudo,
Em'Aquéu d'amount pèr ajudo,
Iéu fasiéu lou miracle eterne e lou mai grand
D'adurre à flouresoun uno espigo em'un gran,

Quand ta voues, comme un cop d'aurasso,
A flachi lou front de ma raço !
Oh ! Pougnènti paraulo ! oh ! coutèu de doulour !
O pouèto ! pèrque trapeges mi labour ?

S'ères tout autre, à cop de mouto
Iéu te fariéu teni la routo.
Mai lou Pouèto es fraire emé lou garigau :
Escrivon tóuti dous, crèon e soun egau.

O moun Egau, vès l'escrituro
Que sus la terro brouvo o duro
Iéu trace emé l'araire. Ai laboura tout l'an,
Obro divino, pèr escriéure lou mot « pan ! »

... Desire, ô Mèstre ! ô grand Troubaire !
Qu'autant que l'obro de l'araire
Toun obro dure : autant que i'aura de bla rous,
E que l'ome dira : « lou pan es sabourous ! »

FÉLIS GRAS.

Et dans la terre toujours silencieuse, avec Celui de là-haut pour aide, je faisais le miracle éternel et le plus grand d'amener à floraison un épi avec un seul grain.

Quand ta voix comme un coup d'orage a courbé le front de ma raçe ! Oh ! poignantes paroles ! Oh ! couteau de douleurs ! O poète ! pourquoi piétiner mes labours ?

Si tu étais tout autre à coups de mottes je te ferais tenir le chemin. Mais le poète est frère avec le paysan : Ils écrivent tous les deux, ils créent et sont égaux.

O mon Egal, vois l'écriture que sur la terre friable ou durcie je trace avec mon araire, j'ai labouré tout l'an, travail divin, pour écrire le mot « pain. »

Je désire ô Maître ! O grand Trouvère ! Qu'autant que l'œuvre de l'araire ton œuvre soit durable : aussi longtemps qu'il y aura des blés roux, et que l'homme dira : « Le pain est savoureux. »

Digitized by Google

# CHRONIQUE FÉLIBRÉENNE

Le mois dernier, quelques amis d'un de nos premiers maîtres ont reçu un volume réunissant tous les mérites que l'on peut souhaiter dans un livre : beauté, bonté et rareté. Ce livre est *lou Pan dou Pecat* de Théodore Aubanel, imprimé par les frères Hamelin, de Montpellier et portant au faux titre le nom de l'heureux ami à qui l'exemplaire est destiné.

Nous venons de relire le *Pain du péché*, et (n'en déplaise à ceux qui ne sont pas à même de l'admirer dans sa langue), un nom qui est *immense* au théâtre vient aussitôt sous notre plume. Il y a du sang de Shakespeare dans les veines de l'auteur, mais un Shakespeare dont la sauvagerie a été calmée par la brise de la mer latine et dont l'ivresse est celle que donnent le romarin et la lavande sous le soleil de la Provence.

— Enfin ! Roumanille, à l'heure qu'il est, se trouve en possession des premiers exemplaires de *Li piado de la Princesso* par l'auteur des *Parpaioun blu*.

ARRI ! LENGO D'OR !... s'écrie, après Bellaud, Bonaparte-Wyse, dans une de ces fins de strophes dont il a le secret, et cette belle parole pourrait servir de suscription à toutes ses œuvres. Un jour, ce noble Irlandais qui se souvient de la Grèce et de la Méditerranée s'est laissé toucher par la fée Esterelle, et depuis lors, comme Calendal, il ne vit que pour elle et recherche à travers monts et vaux toutes *li piado de la Princesso*.

— M. Richaud, l'éditeur de Gap, poursuit la publication de ses *Félibres* et vient de donner Jacinto Vendagner et Victor Balaguer. Disons, à propos de notre majoral, que Balaguer a prononcé le 25 février à l'Académie espagnole son discours de réception auquel a répondu Emilio Castelar ; le sujet de ce discours était : *De l'influence qu'a eue la langue provençale sur la langue de Castille.*

— M. Lombard va publier un *Dictionnaire des rimes de la langue romane ;* Astruc a mis en vente sa *Marsiheso* et Vidal distribue à ses amis sa traduction de la Loi des Douze Tables.

— Les *Fleurs félibréennes* d'Hennion, traductions en vers français, sortent du brochage, et nous allons les voir paraître avec le perce-neige.

Ce félibrige, parfois si dénigré par ceux qui ne le connaissent pas, fait pourtant tache d'huile. M. Ernest Jullien, le collaborateur bien connu du bibliophile Jacob, a exposé la marche et le développement de l'idée félibréenne devant ses collègues de l'Académie de Reims.

Au nombre des auteurs et des ouvrages cités dans sa lecture, nous trouvons Paul Mariéton avec sa *Vénus de Milo*, poésie inédite et son *Bonaparte-Wyse ;* Charles Boy, avec la préface de sa traduction de *Rubio y Ors ;* de Berluc Perussis avec les nombreuses études qu'il a consacrées au félibrisme, et A. de Gagnaud, avec sa charmante traduction en sonnets provençaux des sonnets de Louise Labé.

La dernière cour d'amour de Montpellier avait couronné cette œuvre, un des hommage les plus curieux rendus à la mémoire de la Belle Cordière. Une agréable surprise nous était réservée dans le tiré à part : A. de Gagnaud, qui est le sonnettiste de toutes les ciselures et l'homme de toutes les délicatesses, ne pouvait pas, en s'occupant des sonnets de la charmante Lyonnaise, ne pas se souvenir de Joséphin Soulary. La traduction se termine par celle du beau sonnet de Soulary à Louise Labé... et nous terminerons, nous, par ces deux noms cette trop rapide chronique.

MONTDRAGON.



Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

LA FEMME FRANÇAISE dans les temps modernes par CLARISSE BADER. — Didier et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins, Paris, 1883, 1 vol.; prix : 5 fr.

Mlle Clarisse Bader poursuit la série de ses études sur la Femme, dont deux volumes déjà ont été à juste titre couronnés par l'Académie Française.

La *Femme Française dans les temps modernes* se recommande, comme ses devancières, par une érudition sérieuse, en même temps que par des idées profondément saines et par une remarquable clarté de style.

L'auteur étudie d'abord l'éducation des femmes. A partir du seizième siècle, l'existence de la châtelaine devient plus sociale que domestique. Deux grands courants s'établissent qui font, l'un la femme de la Cour, l'autre la gardienne du foyer, fidèle aux antiques traditions. A cette époque, il y a eu un grand nombre de femmes lettrées; au dix-septième, on en rencontre moins, mais alors apparaissent les Précieuses. Le but que poursuivaient Molière et Boileau en flagellant ces dernières est dépassé, et le goût de l'instruction tend à se perdre. Les véritables principes de l'éducation sont proclamés par Fénelon, mis en œuvre par Mme de Maintenon. Au dix-huitième siècle, les femmes philosophent; mais tout est alors sacrifié à l'enseignement du maintien, l'éducation n'est plus que l'art de plaire. Les nombreux et curieux détails sur les mœurs, sur les mariages principalement, abondent dans cette partie de l'ouvrage.

Quelle a été l'influence de la femme dans la vie intellectuelle et dans la vie publique de la France? A cette occasion l'auteur passe en revue toutes les femmes illustres qui ont protégé les lettres et celles qui les ont elles-mêmes cultivées: Marguerite d'Angoulême, Louise Labé, Clémence de Bourges, Pernette du Guillet, Marie de Romieu, la marquise de Rambouillet, Mme Dacier, Mme de Sévigné, les salons du dix-septième et du dix-huitième siècle : on comprend l'intérêt de cette étude.

Quant au rôle politique des femmes, l'auteur n'en est guère partisan. Pour Mlle Bader, leur influence dans les affaires publiques depuis le seizième siècle a été généralement néfaste. Là où elle a exercé une action bienfaisante, c'est dans les œuvres de charité où elles ont été vraiment admirables.

Le dernier chapitre : La femme au dix-neuvième siècle, est fécond en utiles

Digitized by Google

enseignements, en aperçus exacts. L'auteur y montre avec évidence la secrète pensée des bruyants avocats de l'émancipation des femmes, qui n'est autre que de leur enlever la foi et d'en faire de tristes adeptes de la libre pensée. Sans doute il est des réformes nécessaires, que le temps se chargera de réaliser. Mais la religion doit demeurer la base de l'éducation : la raison éclairée par la foi, voilà le grand principe. La femme est faite pour être l'ange du foyer, l'éducatrice de ses enfants et non l'être sans sexe que rêvent d'en faire les sectes athées et matérialistes.

LES NÉVROSES, par MAURICE ROLLINAT. — Charpentie éditeur, Paris, 18 3. 1 vol. prix : 3 fr. 50.

*Les Névroses*, « un livre célèbre avant d'avoir paru, » disait, il y a trois mois, le feuilletoniste du *Gil Blas*, viennent de voir le jour chez l'éditeur Charpentier. Il semble, quand on ferme ce volume, que l'on sorte d'un mauvais rêve. La poitrine haletante n'a pas encore secoué le poids étouffant du cauchemar, le cerveau est hanté de visions spectrales, éclairées d'un jour fantastique, et l'on croit respirer une vague odeur de cimetière. Pour se remettre de cette funèbre impression, il ne faut rien moins qu'une promenade au bon soleil printanier et quelques pages de la reine de Navarre.

Je sais bien qu'on ne doit pas discuter des goûts et des couleurs : mais la prédilection de M. Maurice Rollinat pour les charniers, la Morgue et les cadavres, quoiqu'elle ne soit pas nouvelle, n'en est pas moins singulière. Baudelaire a déjà exploité cette mine ; il l'a fait avec le succès que l'on connaît. Était-ce une raison suffisante pour que M. Rollinat recommençât les *Fleurs du Mal* en forçant la note ?

Il faut faire des *Névroses* deux parties bien distinctes : l'une, comprenant les poésies qui ont pour titre : *Les Refuges ;* la seconde, de beaucoup la plus considérable, embrassant le reste des pièces.

C'est dans cette dernière que l'imitation de Baudelaire est flagrante, indéniable. Dans le ton, dans les idées, dans le rythme, l'on sent l'influence inconsciente du maître, et si les limites d'une courte notice bibliographique me le permettaient, il me serait facile d'accumuler les exemples à l'appui de mon assertion.

M. Rollinat affectionne les néologismes ; il ne me semble pas avoir été toujours très heureux dans le choix des mots qu'il a créés : parfums *asphyxieurs*, *enlinceulement*, *jaspure*, *attirance*, *tortuosité* de la fièvre, voix *infiltreuse* d'espoir, etc., ne sont pas, je crois, des conquêtes dont la langue française doive se montrer bien fière. J'aime mieux : les bruits *susurreurs* des ruisseaux, la grâce *tournoyeuse* des fuseaux, le *rougeoiment* des feuilles de buis.

Les crudités du poète sont parfois hardies. La *Vache au Taureau*, par exemple, quoiqu'une des pièces les plus remarquables du volume, est une idylle d'un naturalisme poussé à l'extrême. Pour lire, sans que le cœur se soulève, *La Belle Fromagère*, il faudrait posséder les narines robustes d'un épicier ou celles de M. Zola qui, nouveau Guy d'Arezzo, a découvert la gamme des fromages. est même certains morceaux dont la conception sadique ne déparerait pas un ouvrage franchement érotique.

Digitized by Google

Heureusement il y a : *Les Refuges*, cette première partie que plus haut je séparais nettement du reste du volume.

C'est une galerie de tableaux, d'esquisses, de pastels, d'eaux-fortes champêtres du charme le plus exquis. Là M. Rollinat ne cherche plus à imiter personne, il est lui-même, et je lui en fais mon bien sincère compliment. La nature, cette grande enchanteresse, l'a merveilleusement inspiré. Il s'est servi avec bonheur de plusieurs vieilles formes de vers français. Qu'on lise la *Ballade de l'Arc-en-Ciel*, celle de *la Reine des Fourmis et du Roi des Cigales*, celles du *Vieux Baudet*, de *la petite Rose et du petit Bluet*, des *Lézards verts*, des *Nuages*, du *Châtaignier rond*, des *Barques peintes;* la villanelle du *Soir*, celle du *Ver de terre*, on est captivé par cette poésie émue, pénétrante. Quelles délicieuses bluettes aussi que ces courtes pièces : *Les fils de la Vierge*, le *Liseron*, les *Pâquerettes*, la *Petite souris*, la *Mort des Fougères*. Quels tableaux achevés que : *Les Roses*, *les Grives*. Je m'arrête, parce qu'il faudrait presque tout citer.

Que M. Rollinat revienne donc sans retard à cette Muse rustique qui lui a dicté ces *Refuges* si véritablement poétiques. Qu'il rejette loin de lui les oripeaux malsains de croque-mort dont il a eu la malencontreuse idée de s'affubler. Son jeune talent n'a pas besoin de ces exagérations qui prendraient les apparences d'une gigantesque et compromettante réclame. Sortez de l'ombre, poète : votre place est sous le grand soleil de Dieu. Vous avez assez chanté les morts : chantez maintenant celle qui ne meurt pas, l'éternelle, l'impérissable Nature. Elle vous tressera de vertes et odorantes couronnes qui siéront mieux à votre front que la noire guirlande du cyprès.

C. LAVENIR.

SIXTE-QUINT, par M. le baron de HÜBNER. — Nouvelle édition. — Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 2 vol. in-18 jésus; prix : 7 fr.

Une nouvelle édition de l'importante monographie consacrée par le baron de Hübner, diplomate autrichien, au pape Sixte-Quint, vient de paraître. Elle est précédée d'une lettre fort intéressante écrite à l'auteur par M. le comte de Montalembert, la veille même du jour où mourut ce brillant écrivain.

Le mérite tout particulier de cet ouvrage, c'est le choix consciencieux et la parfaite authenticité des documents avec lesquels il a été composé. Les correspondances diplomatiques inédites tirées des archives d'État du Vatican, de Simancas, de Venise, de Paris, de Vienne et de Florence sont les sources où M. de Hübner a le plus largement puisé. Avec ces précieux matériaux, il reconstitue l'histoire impartiale et exacte de ce grand pape, odieusement travestie par Gregorio Leti et sur laquelle un historien allemand, M. Léopold de Ranke, avait commencé à faire la lumière.

Au moment où, après des intrigues sans nombre dont l'auteur démêle patiemment les fils, Montalto fut élu pape, l'Italie était loin d'être dans une situation brillante. Dans les dernières années du pontificat de Grégoire XIII, son prédécesseur, il y avait près de vingt-sept mille bandits dans les États Romains. A peine monté sur le trône, Sixte s'acharne à leur poursuite; il frappe avec la dernière vigueur tous ceux qui osent enfreindre les lois. La haute naissance, la

Digitized by Google

haute situation, les hautes relations, l'état ecclésiastique cessent de conférer l'impunité. Ami des livres, des arts et des constructions, il protège les hommes illustres et les comble de ses dons. « Rigueur et amas de richesses, » telle est sa devise. Par sa célèbre bulle *Immensa æterni Dei*, il institue les Congrégations, entre lesquelles il répartit les affaires de son gouvernement et de toute la chrétienté ; il les consulte et presque toujours se rend à leurs avis.

La partie la plus intéressante pour nous est celle qui concerne la France alors en proie à toutes les horreurs d'une guerre à la fois religieuse et civile. Le but que Sixte-Quint a toujours poursuivi a été le triomphe de la foi catholique dans notre pays : mais en même temps son désir le plus cher fut de conserver à la France son rang de puissance de premier ordre. Aussi, en dépit des obsessions du roi Philippe II, d'Olivarès et du duc de Sessa, ses secrètes prédilections sont elles en faveur du roi de Navarre qu'il regarde comme le seul vrai roi de France. Lorsque la conversion du Béarnais lui semble un fait non seulement probable, mais nécessaire, inévitable, il ne craint pas de rompre ouvertement en visière à l'Espagne. Comme Français, nous devons garder à Sixte-Quint une éternelle reconnaissance pour avoir véritablement sauvé l'intégrité du royaume.

Nous aurions aimé voir l'auteur s'étendre un peu plus longuement sur l'existence de Sixte, antérieure à son érection au pontificat, savoir quelle fut la tournure particulière de son esprit alors qu'il n'était que le prédicateur fra Felice. Tonna-t-il contre la corruption de la cour de Rome, contre le népotisme, les abus du siècle, comme le dominicain Guillaume Pepin, comme Gabriel Barelete, comme Geiler de Kaisersberg, comme notre compatriote Anthoine Fradin, né à Villefranche en Beaujolais ? Une étude plus approfondie de cette partie de son existence nous eût particulièrement intéressé : et nons pensons que M. de Hübner comblera cette lacune dans les éditions qui suivront. C. LAVENIR.

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION DES FEMMES EN FRANCE, par PAUL ROUSSELOT. — Didier, Paris, 1883, 2 vol.; prix : 7 fr.

A notre époque troublée, où il se livre chaque jour de si ardents combats autour de la grande question de l'éducation des femmes, il n'est pas inutile de se reporter, en compagnie d'un historien exact et fidèle, aux siècles antérieurs pour voir comment a été comprise et réglée avant nous cette importante matière. Dans cette étude, le nouvel ouvrage de M. Rousselot pourra être avantageusement pris pour guide. En effet, il suit pas à pas, expose et commente les doctrines qui ont eu cours à ce sujet depuis les premiers moments du christianisme jusqu'à nos jours. Il entre pour chacune dans une foule de détails : on pourrait même lui reprocher un peu de prolixité et des longueurs. Le chapitre consacré au dix-neuvième siècle est peut-être celui qui intéresse le plus vivement. Les différentes législations qui ont régi l'éducation des filles, les rapports des doctrines professées sur la question avec les systèmes de philosophie pure et de philosophie politique alors en faveur, les théories des réformateurs, les revendications des exaltés, sollicitent tour à tour l'attention du lecteur. Quant aux conclusions du livre, elles peuvent être et seront discutées : mais quel que soit le parti auquel

Digitized by Google

l'on s'arrête, on ne saurait méconnaître l'élévation d'idées et de sentiments qui règne dans le livre de M. Rousselot.

L'HÉRITIER DE KERGUIGNON, par Mlle Z. FLEURIOT 1 vol.; prix: 3 fr. — LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE par G. GIRARDIN. 1 vol.; prix : 3 fr. Librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79.

Mlle Zénaïde Fleuriot est véritablement infatigable. Le succès qu'ont obtenu ses précédents romans qui sont aujourd'hui dans toutes les mains, et dont plusieurs ont atteint un nombre fort respectable d'éditions, a été la légitime récompense d'un talent qui a su toujours demeurer irréprochable. Le nouvel ouvrage que nous signalons aujourd'hui *l'Héritier de Kerguignon*, est digne de tous points de ses aînés. Le récit simple, familier et une histoire honnête en font une lecture attachante et pleine d'intérêt. Toutes les jeunes filles voudront l'ajouter à leur collection, et il y tiendra dignement sa place entre *Ce pauvre Vieux* et *Miss Idéal*.

Mentionnons aussi un livre dû à un autre auteur, cher, lui aussi, aux abonnés du *Journal de la Jeunesse*, cette excellente publication de la librairie Hachette, les *Epreuves d'Etienne* par J. Girardin. Lecteurs et lectrices voudront prendre part aux misères du petit Étienne, et le suivre, à travers les obstacles qu'il rencontre au cours de sa carrière, jusqu'au jour où, les difficultés surmontées, il arrive à conquérir le repos et la tranquillité. Et avec lui, ils pourront répéter, en terminant, le vieux proverbe : Tout est bien qui finit bien.

L'ART FRANCAIS DEPUIS DIX ANS, par HENRI HOUSSAYE, Didier, éditeur, 35, quai des Augustins, Paris. — 1 vol. in-12, prix : 3 fr. 50.

L'art français traverse en ce moment une crise dont la critique, sans s'effrayer outre mesure sur ses conséquences, doit étudier les causes et chercher à atténuer les effets. Le naturalisme, triomphant dans la littérature avec Emile Zola, envahit l'art. Bafoué dans les toiles de Manet, de Monet et de Caillebotte, il proteste dans ses expositions indépendantes de la rue Saint-Honoré et de la rue Lepelletier et rentre au Salon des Champs-Élysées, dont le rire et le dédain l'avaient chassé, avec les œuvres moins brutales de Bastien-Lepage, de Dagnan-Bouveret, de Duez et de Gervex. Le succès bruyant de ces peintres est moins un danger pour l'artiste formé, éclairé sur la valeur de leur esthétique, par l'étude sévère de la nature et des maîtres, que pour le débutant qu'attire la facilité de leurs procédés, et que gagne définitivement à leur cause l'étonnante soudaineté de leur réputation et de leur fortune. La sculpture, moins sujette à l'engouement et moins exposée au contre-coup des préoccupations ambiantes, plus lente et par conséquent plus réfléchie dans ses moyens d'exécution, est restée plus longtemps fidèle aux saines traditions classiques; le *Bâton de vieillesse*, la *Boulangère* et l'*Affreux gamin* du dernier Salon feraient craindre qu'elle ne se laissât toucher à son tour par l'influence impressionniste.

Mais avant que les sculpteurs soient entrés aussi résolument que les peintres

Digitized by Google

dans cette voie funeset pour l'art national, une révolution du goût, aussi brusqué et plus féconde, parce qu'elle sera le retour à la vérité, que celle qui les y a poussés, viendra ssns doute les faire retourner sur leurs pas. Le public, non pas seulement celui que sa culture artistique éloigne déjà de l'impressionnisme, mais le gros public lui-même, plus accessible à ses trompe-l'œil, le public entier, d'instinct, se lassera vite des productions d'une école dont la crudité des couleurs, la violence et la dissonnance des tons rappellent de trop près l'imagerie japonaise, et qui par le lâché de son dessin et de son modelé nous ramènerait insensiblement à la première enfance de l'art.

Le choix même de ses sujets, fatalement restreint au cercle banal des occupations quotidiennes et des représentations de la vie moderne, est un écueil suffisant pour la faire échouer; car la réalité ne satisfait pas pleinement notre esprit. Lassé des tableaux de cabaret, de galetas, et du carrefour, le public réclamera à la nouvelle école le spectacle toujours jeune de Nu éternel, les scènes grandioses de la religion, des mythologies antiques et de l'histoire des peuples; et la nouvelle école ne pourra pas les lui donner, déshabituée qu'elle sera des hautes inspirations, et rivée à son art rapetissé et mesquin par le terre-à-terre de ses observations et de ses études.

L'artiste, quel qu'il soit, que ce soit avec le pinceau, le ciseau, la lyre ou la plume qu'il donne un corps au produit de sa pensée, quel que soit le sens qu'il s'efforce d'ebranler en nous ou le sentiment qu'il cherche à éveiller dans notre âme, ne remplit sa haute et salutaire mission, que lorsque, suivant l'énergique expression d'Alexandre Dumas, « il réalise l'idéal qu'il sent, et qu'il idéalise le réel qu'il voit. » Le naturalisme ne voit et ne rend que le réel; l'impressionnisme va plus loin, et, dans le réel, par un vice inhérent à sa nature ou par une tendance inconsciente, que rien n'explique mais que tous ses adeptes subissent, recherche de parti pris le laid. Le naturalisme, sur l'arbre de l'art comme sur celui de la littérature, est une poussée maladive et inféconde, vivifiée un jour par la sève puissante du talent de ses initiateurs, mais que leur disparition fera dessécher, et qu'emportera le premier orage.

Ce sont ces craintes et ces espérances qu'exprime M. Henri Houssaye dans la préface dont il a fait précéder ses comptes rendus des trois Salons de 1868, 1877 et 1882, réunis en un volume sous ce titre: l'*Art français depuis dix ans*.

Nous ne voulons pas revenir sur ces études, accueillies d'abord par l'*Artiste* et la *Revue des Deux-Mondes*. Nous les avons relues avec plaisir, en y suivant à chaque page, dans les œuvres analysées, le développement et la confirmation de la théorie spitualiste et idéaliste de l'art.

Non, certes, quelles entraves qu'elle rencontre sur son chemin et quelles erreurs qu'elle ait à réfuter au passage, une École « n'a rien à envier au passé, rien à craindre dans l'avenir, » comme le dit M. Houssaye, quand ses représentants s'appellent Paul Dubois, Guillaume, Mercié, Chapu, Saint-Marceaux, Baudry, Bonnat, Henner et Puvis de Chavannes, et qu'en dix ans, entre vingt œuvres de première valeur, elle a produit le *Tombeau de la Moricière*, la *Jeunesse*, le *Gloria victis*, le *Génie de la tombe*, les *Plafonds de l'Opéra*, les *Fresques du Panthéon* et du *Musée d'Amiens*.

G. SANLAVILLE.

Digitized by Google

ENTRE DEUX JEUNES MÈRES, dialogues sur l'éducation par Mme JULIE FERTIAULT. — Librairie-académique Didier et Cie, 35, quai des Augustins, Paris.

Familiers et pratiques, ces dialogues, œuvre d'une personne en laquelle on reconnaît une profonde connaissance du jeune âge, seront lus avec fruit par toutes les jeunes mères. Ils leur enseigneront les voies dans lesquelles il faut conduire ces intelligences naissantes et les procédés à employer pour diriger les premiers pas, si nous pouvons parler ainsi, du sentiment. Elles y apprendront à corriger les mille petits défauts qui, s'ils sont négligés, deviendront des vices, et à enseigner les vertus. Qu'elles se persuadent surtout de ceci, c'est que l'éducation et l'instruction des femmes doivent être dirigées en vue de l'enfant et du foyer, et non absolument en vue du monde, comme cela se pratique malheureusement trop de nos jours.

LES LIVRES ET LEURS ENNEMIS, par WILLIAM BLADES, typographe. Traduit de l'anglais. — A. Claudin, éditeur, 3, rue Guénégaud, Paris, 1 vol. in-8, papier vergé de Hollande, avec figures. Prix : 8 fr.

Les lecteurs lyonnais connaissent la plaquette, aujourd'hui épuisée, du regretté M. Mulsant, qui avait pour titre : *Les ennemis des Livres*. C'est un ouvrage de même genre que nous signalons à leur attention.

Publié d'abord en anglais, il a été traduit en notre langue. L'édition française a été imprimée par l'auteur lui-même en caractères antiques, sur papier vergé de Hollande, pour le libraire Claudin, dont les publications sont si justement estimées des bibliophiles. Le tirage, comme il convient aux livres de ce genre, a été très limité : 300 exemplaires environ sont seulement mis en vente. Toutes ces conditions réunies en font donc un véritable volume d'amateur.

Combien nombreux sont les ennemis qui font au livre une guerre persévérante ! C'est d'abord le plus terrible de tous, le feu qui a détruit d'incalculables richesses bibliographiques ; puis l'eau sous ses deux formes : pluie et vapeur, sans compter les naufrages ; le gaz auquel il conviendrait de substituer dans toutes les bibliothèques la lumière électrique ; la chaleur ; la poussière contre laquelle la dorure sur tranches est un excellent préservatif ; la négligence hélas ! si fréquente dans nos collections communales ; l'ignorance cette, plaie de toutes les époques ; le ver des livres et ce que l'auteur appelle : *autre vermine*, blatte noire, rats et souris. Viennent ensuite les relieurs, ces rogneurs implacables : M. Blades a placé en tête du volume le portrait de l'un d'eux, John Bagford, qu'il voue aux malédictions de tous les bibliophiles présents, passés et futurs. Sur le même rang, il faut mettre les collectionneurs : l'auteur cite différents traits curieux des ravages causés par leur manie imbécile : ceux-ci coupent des feuilles, ceux-là des portraits ; les uns enlèvent des initiales, d'autres des enluminures. *Detestabile genus !*

Judicieux et pratique, plein de conseils excellents, d'humour et de sentiment, cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliothèque de tout véritable ami des livres.

Digitized by Google

**REVUE DU MONDE LATIN**, recueil mensuel, économique, littéraire et social. Directeur : baron Charles de TOURTOULON. — Paris, 31, rue de Provence, 36 francs par an.

« La *Revue du Monde latin* se propose de faire connaître les peuples et les pays latins dans leur présent et leur passé ; de rechercher, de concilier et de défendre leurs intérêts divers ; de préparer leur union permanente dans un dessein de paix générale, s'il est possible ; de préservation commune, s'il est nécessaire, et surtout de progrès matériel, intellectuel et moral. »

Le caractère patriotique et social de cette publication, étrangère à tout esprit de parti, lui interdit toute propagande religieuse ou antireligieuse, toute discussion sur une forme quelconque de gouvernement. Les politiciens et les gens du monde, les savants et les commerçants y trouveront une ample moisson de renseignements inédits et de lectures nouvelles.

La *Revue du Monde latin* aura 5 éditions (française, espagnole, italienne, portugaise et roumaine), différant seulement par la langue dans laquelle seront écrites les 16 premières pages. — (Bulletin mensuel politique et diplomatique). Le reste de la livraison sera le plus souvent en français, quelquefois seulement, comme pour la poésie, dans une autre langue latine, mais avec traduction française en regard. Le Comité de direction où sont représentés les divers pays latins d'Europe et d'Amérique par de hauts personnages politiques, siège à Paris, seul point du monde où il soit possible de réunir les éléments d'un semblable recueil.

Préparée depuis plusieurs années par son directeur M. de Tourtoulon, jusqu'ici le premier représentant de l'idée latine dans le félibrige, la *Revue du Monde latin fera son apparition le premier mai prochain.* Nous ne saurions mieux terminer qu'en signalant les collaborateurs étrangers des premiers numéros : S. M. la reine de Roumanie (Carmen Sylva) ; MM. Payno et Urechia anciens ministres de Mexique et de Roumanie; sénateur Fabre, de Québec; R. Franco; Torres-Caïcedo ; Emilio Castelar, etc.

**AU BONHEUR DES DAMES**, par EMILE ZOLA. Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris, 1883. Paris.

Décidément M. Zola a juré d'enfoncer à lui seul toutes les écoles descriptives présentes, passées et futures : Homère et Rabelais, dans leurs amplifications les plus compendieuses, sont, au regard de lui, des prodiges de brièveté. Le dernier volume qu'il vient de mettre en vente lui assure à cet égard un triomphe incontestable. Cinq cent cinquante pages pour dépeindre un magasin dans le genre du *Louvre* ou du *Bon Marché*, la façon dont fonctionne cette énorme machine et la vie qu'y mènent les employés de l'un et de l'autre sexe, n'est-ce pas là le chef d'œuvre de la concision? On comprend sans trop de peine que le lecteur se fatigue à suivre l'auteur dans ses redites et répétitions éternelles, et que, si Morphée ne vient pas verser ses pavots bienfaisants sur ses paupières alourdies, il feuillette, feuillette l'ouvrage avec une rapidité proportionnelle à la masse de pages qu'il lui reste encore à parcourir.

Digitized by Google

Les qualités incontestables du talent de l'auteur se retrouvent pourtant dans ce livre, sous l'enveloppe diffuse qui les recouvre. Félicitons-le spécialement d'avoir trié un peu ses personnages et de ne pas les avoir tous habillés en héros de *Pot-Bouille*. Il y a de braves gens dans : *Au Bonheur des Dames*, et l'exception mérite d'être signalée. Denise Baudu est un noble caractère qui concentre sur elle le principal intérêt du roman. L'oncle Baudu, le père Bourras, Geneviève, les Robineau, sont d'honnêtes bourgeois, comme nous en voyons tous les jours. Ce n'est point à dire que les vicieux ne soient pas largement représentés, qu'il n'y ait pas des trivialités, des crudités nombreuses regrettables, qui feront tomber le livre de bien des mains. Mais les couleurs sont moins chargées que dans les précédentes publications de l'auteur, et puisqu'il y a un progrès du côté des convenances, il convient de le noter.

RELATIONS DES TROUBLES accasionnés en Provence par l'établissement d'une chambre semestre et du mouvement dit « le Sabre ». D'après un mss. de la Méjanes. — Grande bibliothèque provençale, section historique, tome I. Sous la direction de M. ALBERT SAVINE. — Guitton-Talamel, 1882. Prix, 6 fr.

LE COMMANDEUR MENDOZA, par JUAN VALERA, traduit du castillan, avec préface, par A. SAVINE. Ghio, éditeur, Paris, 1882.

RÉCEPTION ACADÉMIQUE de Menendy Pelayo à Madrid, par A. SAVINE. — Ghio, éditeur, Paris, 1883.

M. Albert Savine, le jeune chroniqueur de la Provence et de l'Espagne au *Polybiblion*, vient de publier récemment deux travaux dignes d'attirer l'attention du public intelligent. Le premier se rattache à la bibliothèque provençale qu'il avait fondée en 1881 avec le concours de l'éminent éditeur aixois, M. Guitton-Talamel.

M. A. Savine dirigeait alors le *Midi littéraire*, un excellent recueil aujourd'hui disparu et tout récemment remplacé par les *Annales de Provence*.

Rien d'aussi inconnu que la Fronde provençale. Ces troubles du semestre (1649-1650) sont un épisode des plus attachants de l'histoire du Midi. Le manuscrit inédit de la bibliothèque Méjanes, publié et commenté par M. A. Savine est un chapitre retrouvé des annales d'Aix en Provence. On ne sait tous les trésors que renferme cette illustre collection. La bibliothèque provençale de Guitton-Talamel se prépare a en publier un important dossier : le théâtre de Jean de Cabanes, poète aixois du dix-septième siècle. Nous ferons connaître cet auteur aux lecteurs de la *Revue lyonnaise* dès que ce théâtre si impatiemment attendu viendra grossir la nouvelle série.

La traduction du célèbre roman de Juan Valera : *le Commandeur Mendoza*, n'est pas la première incursion d'Albert Savine en Espagne. Il donne depuis tantôt quatre ans au *Polybiblion* des résumés biennaux de la nouvelle littérature catalane qui sont toujours très remarqués.

M. A. Savine est d'ailleurs, avec M. Charles Boy, le seul chroniqueur compétent français de cette Renaissance. Sa traduction, de l'*Atlantide*, la magnifique épopée de Jacinto Verdaguer, a introduit de ce côté des Pyrénées le jeune et sublime poète du Montserrat.

Et qu'on nous permette d'ajouter que cette parfaite connaissance des deux

Digitized by Google

langues de l'Espagne doit aboutir prochainement à un travail de la plus haute portée sur le théâtre de l'Espagne du dix-neuvième siècle et à une étude définitive, accompagnée de traductions sur le romancier castillan, Antonio de Trueba. Nous souhaitons à M. Albert Savine pour ce dernier ouvrage un succès égal à son *Commandeur Mendoza*, dont l'éditeur Ghio s'apprête a donner la troisième édition.

P. M.

GERBET ET SALINIS, 1 vol. in-18 anglais. — Plon, 8, rue Garancière, Paris. Lyon, Vitte et Perrussel, 3, place Bellecour. Prix, 3 fr. 50.

Mgr Ricard poursuit une œuvre qui sera un monument de la vulgarisation historique du temps présent. L'école Menaisienne, en effet, dont il expose les annales, a provoqué, à côté de la révolution romantique et littéraire de 1830, le grand essor religieux et libéral dont l'influence a été si grande sur la seconde génération du siècle.

Après *Lacordaire*, après *Lamennais*, voici que Mgr Ricard nous présente ces frères jumeaux de charité, ces deux premiers disciples de l'École : Gerbet et Salinis.

« Vivant de la même vie depuis leur séparation d'avec le Maître, a écrit d'eux, M. Em. Georges, s'aimant à la manière de David et de Jonathas d'une amitié forte et pure comme le diamant, tous les deux mêlés aux luttes ardentes de l'époque, tous les deux évêques, ces deux illustres champions du catholicisme étaient bien faits pour se compléter l'un l'autre. »

Peu de biographies modernes auront un semblable intérêt. Quand le quatrième et dernier volume : *Montalembert* aura paru, nous aurons la physionomie définitive de cette pléiade chrétienne qui avait attiré près d'elle tant de grands esprits d'opinions diverses.

Un livre complémentaire serait alors utile, qui ferait mouvoir dans leur milieu si essentiellement moderne et humain, ces poètes chrétiens que leurs tendances libérales rattachaient à l'école de Lamennais : Brizeux, Laprade, Rio, Alb. de la Ferronays, Jouffroy et leurs amis. Ce serait une suite naturelle aux travaux de Mgr Ricard qui a précisément dépouillé ses héros de cette auréole gothique et légendaire dont leurs détracteurs, au nom de l'esprit moderne, se plaisaient à les entourer.

P. M.

Digitized by Google

# SOCIÉTES SAVANTES

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 7 février* 1883. — Présidence de M. Vettard. — Sur un rapport présenté par M. Vachez, M. l'abbé Conil est nommé membre titulaire de la Société. — M. Bleton communique le récit fantaisiste d'un *Voyage du quai de la Baleine au quai de Villeroy*, dans lequel il rappelle les principaux souvenirs historiques qui se rattachent à l'Hôtel du Gouvernement, à la Loge du Change, à l'ancien Pont de Pierre et à l'église de Saint-Nizier. M. Beauverie termine la séance par la lecture d'une série de pièces de vers sur les figulines de Tanagra et de Docimé, que possède le musée des antiques de la ville de Lyon.

*Séance du* 21 *février* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. Vettard et M. Vachez se font inscrire comme délégués de la Société à la prochaine réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne. — M. Vettard donne lecture du travail qu'il se propose de lire à cette réunion, dans la section des sciences morales et politiques et qui répond à cette question du programme officiel : *Les intérêts des mineurs sont-ils suffisamment sauvegardés par la législation actuelle?* — M. Vachez communique un chapitre de ses études historiques sur l'ancien pays de Jarez, intitulé : *Le pont de Percey* et *la bataille de Métrieux*. — M. Roy lit une pièce de vers humouristique, ayant pour titre : *Un chantre espagnol*. — M. Desvernay donne lecture d'une étude sur l'origine d'une fable de La Fontaine: *Le Chien qui porte à son cou le diner de son maître*, dont le sujet emprunté à une lettre de Sorbière, fut mis en vers, pour la première fois, par M. du Puget, savant physicien, membre de l'Académie de Lyon.

Société d'économie politique. — *Séance du vendredi* 2 *février* 1883. — Il s'agissait dans cette soirée de clore la trilogie soyeuse commencée depuis quinze jours déjà. M. Giraud s'en est acquitté en traitant de la *soie au point de vue de l'archéologie et de l'histoire*. Le rapporteur a présenté un tableau assez complet du rôle joué par la soie dans l'habillement depuis les temps les plus

Digitized by Google

reculés; il a fait preuve de beaucoup d'érudition, a cité de nombreux détails et a fini par nous convaincre que, à toutes les époques, le luxe a recherché le produit du ver de mûrier. Ni les difficultés de communication et de transport, ni les prix exagérés n'effrayèrent les hardis négociants ou les voluptueux acheteurs. Aujourd'hui les prix ont baissé, la Chine et les lontaines contrées n'ont plus de monopole, néanmoins la soie règne toujours en maîtresse parmi toutes les étoffes anciennes ou nouvelles.

M. Aynard a bien voulu reprendre à nouveau la parole sur le rôle artistique de la soie, principalement à Lyon, et après quelques observations de M. Sévène, M. le président Flotard a levé la séance.

*Séance du vendredi 16 février* 1883. — M. Sabran, vice-président, a pris la direction des débats après avoir donné la parole à notre honorable président, M. Flotard, qui voulait bien être rapporteur dans l'intéressante question des *assurances sur la vie*. On ne saurait, en effet, se dissimuler combien est importante dans notre société actuelle le rôle de l'assurance sur la vie. Primitivement prohibée par les ordonnances royales, elle a pu, sans toutefois être protégée par une législation spéciale, arriver à tenir une grande place dans la vie de la plupart de chacun de nous. Cependant ce n'est pas en France que son extension a été la plus considérable : l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, l'Amérique ont mieux compris que notre pays tous les avantages qu'il était possible de retirer de cette institution. Les compagnies d'assurances de ces pays sont très nombreuses, mais peut-être n'ont-elles pas la solidité et n'inspirent-elles pas la confiance dont les compagnies françaises jouissent pour la plupart.

M. le Rapporteur est entré dans de nombreux et intéressants détails pour expliquer les combinaisons si variées de l'assurance sur la vie, le jeu des primes établies suivant un ordre mathématique invariable, les derniers avantages offerts par les compagnie, il nous a enfin étonnés par l'exposé des chiffres énormes qu'embrassent les opérations d'assurance, véritable mode de création de richesses.

On s'est séparé après cette intéressante étude traitée avec une parfaite compétence. Chacun des sociétaires qui n'étaient pas déjà assurés, semblait décidé à ne pas tarder plus longtemps à se procurer un brevet de longévité, comme on le prétend, en allant s'assurer suivant la combinaison la plus pratique et la plus avantageuse pour lui.

*Séance du vendredi 2 mars.* — Sous la présidence de M. Sabran. M. Niepce a présenté un rapport sur la *Propriété artistique et littéraire*. Après avoir fait un rapide historique de la question, l'honorable rapporteur a abordé l'examen de la législation actuelle qui accorde à l'auteur le droit exclusif de son œuvre pendant sa vie, et à ses héritiers un droit limité à cinquante années, à compter du décès de l'auteur. On a trouvé que c'était insuffisant, et la réunion tenue dernièrement à Paris par la Société des gens de lettres, a proposé de déclarer que le droit de propriété littéraire ou artistique était perpétuel. Ce serait peut-être

Digitized by Google

aller un peu loin : combien sont peu nombreuses les œuvres ayant une certaine valeur productive cinquante ans après la mort de l'artiste ou de l'écrivain! on oublie bien plus vite, même lorsqu'on se trouve en présence d'un talent véritable. La mode est si capricieuse.

M. Niepce nous a ensuite exposé longuement toutes les conséquences, du droit d'auteur, droit qui est bien plus absolu qu'on ne le supposerait : défense de donner ou représenter sur une scène publique, si peu importante soit elle, une œuvre musicale ou dramatique, si l'auteur n'y consent pas (moyennant finance), défense aussi de faire entendre dans un concert ou promenade de fanfare, de campagne, de la musique dont le droit d'auteur n'est pas payé. On ne distingue pas pour les concerts de charité, ou pour les cafés-concerts, voire même pour les dîners-concerts, ou les ventes concerts organisées par le Bon-Marché de Paris.

Après une réplique intéressante de M. Montagnon qui déclare que la propriété artistique n'est pas une propriété, mais un privilège temporaire, on s'est séparé à dix heure et demie.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE

1er Février. — Collision entre un train de voyageurs et une locomotive près de Saint-Romain-de-Popey. Plusieurs victimes.

3 Février. — Bal de la Préfecture.

Ouverture de l'exposition annuelle de la Société des Amis des Arts.

5 Février — Bal des étudiants.

7 Février. — Le Conseil municipal vote une subvention de 250.000 francs pour le Grand-Théâtre.

18 Février. — M. Thévenet, socialiste, et M. le docteur Fochier sont élus conseillers municipaux.

— Concert donné par les Touristes Lyonnais.

19 Février. — M. Coquelin cadet donne une représentation au théâtre des Célestins.

22 Février. — M. Talbot, de la Comédie Française, avec le concours d'une troupe de passage, joue l'*Avare* et le *Malade Imaginaire* au Théâtre-Bellecour. Le 24 et le 25, il joue *Le Roi s'amuse*. Succès médiocre.

— Meeting des travailleurs dans la salle de la Perle à la Croix-Rousse.

23 Février. — Les journaux du matin annoncent qu'à la dernière séance de l'Académie de médecine, M. le docteur Ollier a été nommé, par 51 voix, membre associé national.

25 Février. — Concert donné par la Sainte-Cécile.

— Assaut d'armes chez Voland.

— Un élève de M. Trigaud, M. Fray et MM. de Borda et de l'Angle-Beaumanoir, remportent à Paris tous les honneurs de l'assaut du Grand-Hôtel.

— 26 Février et jours suivants. — Le procès des anarchistes recommence devant la Cour d'appel de Lyon. 31 condamnés de première instance seulement ont fait appel.

27 Février. — On annonce la mort de M. l'abbé Cariot, curé de Sainte-Foy-les-Lyon, auteur d'une *Botanique* en trois volumes devenue classique.

## SPECTACLES ET CONCERTS

Un des grands évènements du mois a été le concert que donne chaque année à son bénéfice le chef d'orchestre du Grand-Théâtre.

Cette année, M. Luigini s'était assuré le concours de Th. Ritter, l'excellent pianiste des concerts de Paris. Celui-ci a exécuté avec une rare virtuosité un

Digitized by Google

grand nombre de pièces pour piano ; mais le morceau qui a produit le plus d'impression a été la fantaisie de Listz sur des *Thèmes hongrois*. Il est rare de trouver un concerto où l'orchestre soit lié d'une manière si intime et si parfaite avec l'instrument principal; et M. Ritter a fait admirablement ressortir la noble et sauvage énergie de ces chants nationaux.

Pour le reste de son concert, M. Luigini avait tiré le meilleur parti des éléments qu'il avait sous la main; mais la plus jolie fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a, et l'absence d'artistes d'opéras a privé la réunion d'une de ses plus vives attractions.

La semaine précédente, la Sainte Cécile nous conviait à l'audition de *la Vierge*, de Massenet. Depuis quelque temps, les jeunes compositeurs semblent éprouver une singulière prédilection pour les sujets bibliques. Nous n'y trouverions rien à redire, si M. Massenet et ses amis ne nous fatiguaient par la fatuité avec laquelle ils prétendent que leur musique est toujours intimement liée au sens des paroles, et absolument conforme au caractère des personnages.

On voit, en effet, beaucoup de personnes qui se laissent volontiers prendre à de puérils artifices d'instrumentation. Pour celles-là, il suffira de remplacer l'orchestre par un orgue, pour donner à une mélodie banale un caractère religieux. Mais les critiques qui voudront regarder le fond des choses, trouveront que la musique de *la Vierge* n'a rien de plus biblique que celle de beaucoup d'opéras: que les grondements de l'orchestre pendant la *Marche du Calvaire*, ne seraient pas déplacés dans une scène d'émeute, ou un orage quelconque ; que les chœurs d'enfants remplaceraient assez bien ceux du sacre du *Prophète*, et que M. Massenet pourra utiliser sans difficulté la musique et même les paroles des *Noces de Cana* pour une orgie ou une bacchanale tout à fait sardanapalesque.

Ces critiques sur le fond même de l'ouvrage de M. Massenet ne nous empêcheront pas d'admirer sans réserve plusieurs parties de *la Vierge*, telles que le prélude, le dernier sommeil, etc., etc.

Nous applaudirons également à l'interprétation qui témoigne des progrès de la jeune Société, et du zèle intelligent de son habile directeur, M. Reuchsel.

On a repris aux Célestins *la Grande Duchesse*, cette vieille opérette qui a servi de modèle à tant de productions de ce genre. Il n'était pas sans intérêt de voir quel accueil ferait à la partition d'Offenbach, ce même public qui avait paru prendre un vif plaisir à *la Mascotte* et au *Jour et la Nuit*. Quelques spectateurs ont trouvé le livret singulièrement démodé et la musique trop décousue. D'autres, plus indulgents, ont vite pris leur parti des insanités du général Boum, et ont presque ri des facéties franchement idiotes d'une bouffonnerie sans prétention. Nous sommes de ce nombre, et nous croyons que l'opérette actuelle, genre hybride tenant du vaudeville et de l'opéra-comique, pour être aussi bête que l'ancien opéra-bouffe, est encore moins amusante.

La Société des Concerts classiques continue ses séances toujours fort suivies. Dimanche dernier, c'étaient Haydn, le père du quator, Brahms et Mendelssohn, qui figuraient sur le programme. Prochainement, il y aura une matinée réservée exclusivement aux *jeunes;* cette séance sera certainement des plus intéressantes.

---

*L'administrateur-gérant :*
F. PITRAT.

---

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4.

Digitized by Google

# LA VIE INTÉRIEURE

## AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

— Conférence faite à Lyon, en mars 1883 —

Ceux d'entre vous qui ont lu l'histoire de l'Église au quatrième siècle se rappelleront l'étrange contraste qui existait alors au sein de la société romaine, dans cette ville superbe de Rome, parée des dépouilles de l'univers et dont la splendeur laissait comme un éblouissement dans les yeux, dans cette Rome, « enivrée du sang des martyrs, » mais qui était encore à demi-païenne, ils se rappelleront, dis-je, l'étrange contraste qui existait entre les descendants dégénérés du vieux patriciat, devenus chrétiens de nom, mais restés idolâtres par les mœurs, idolâtres surtout de leurs personnes, de leurs plaisirs, de leurs richesses, de leur bien-être, de leur luxe, de leur élégance, de leur vanité, de leur esprit même, et un petit groupe d'âmes véritablement délicates et chrétiennes, avides de silence et de paix, qui, répondant à l'appel enflammé de saint Jérôme, se dérobèrent au monde sans cesser de lui appartenir, pour se vouer aux œuvres de miséricorde et de pénitence, et qui, bientôt, ne se croyant pas assez loin des hommes, dont elles n'entendaient rien retenir ni rien accepter, s'enfoncèrent un jour dans la solitude, afin de se donner à Dieu tout entières. Les noms des Marcella, des Paula, des Eustochia ne sont pas



Digitized by Google

tout à fait sortis de nos mémoires, et l'on peut encore garder quelque souvenir de l'étonnement de la Ville éternelle, lorsqu'à la voix d'un prêtre dalmate, elle vit les héritières des Camille et des Metellus sacrifier leurs trésors, leur jeunesse et leur beauté pour se consacrer au soulagement des pauvres, et une descendante des Scipions échanger l'or de ses palais contre une cabane de la Judée. Ce fut là, peut-être, le plus beau triomphe du Christianisme : les païens s'indignèrent, l'Église tressaillit et le vieux monde put croire que Dieu ne l'avait pas encore condamné, puisqu'il faisait éclore en son sein tant de grâces et tant de vertus.

Eh bien ! ce que vit alors le quatrième siècle, un temps plus rapproché de nous l'a vu également et peut-être sur une échelle plus vaste. Les sacrifices, les immolations héroïques qui se rencontrèrent alors dans la société romaine, la société française les a aussi connues, je dirais presque de nos jours, car deux siècles nous en séparent à peine, et elle les a accomplis dans le monde même, sans se soustraire à aucune de ses obligations, parfois tyranniques, sans renier aucun de ses devoirs. Je ne parle pas de ces éclatantes conversions et de ces retraites imprévues qui, comme celles de Rancé et de La Vallière, vinrent retentir à l'égal d'un coup de tonnerre au milieu de la Cour de Louis XIV ; je ne parle ni des vocations religieuses, ni de la vie monastique ; je veux seulement parler, en laïque et en profane, de la vie intérieure que les chrétiens — non pas tous, mais certains chrétiens, — menaient au dix-septième siècle sans rompre avec le monde, et de la direction spirituelle qu'ils avaient adoptée. Ceci est purement de l'histoire, de l'histoire intime, il est vrai, et par là même fort ignorée ; c'est ce qui m'a enhardi à tenter de la faire un peu connaître, sans usurper sur le domaine du sermon.

Le mot de direction, de vie spirituelle nous est aujourd'hui étranger ; il frappe nos oreilles comme un son nouveau, inconnu. Quel est l'homme ou la femme du monde qui en pénètre le véritable sens, l'exacte application ? On sait que la pénitence est un devoir imposé au chrétien par sa foi, accepté par sa conscience, justifié par sa raison ; malgré toutes les révoltes de l'orgueil, nous nous y soumettons parce que nous savons que sans elle il n'existe pas de salut. Mais prévenir ce que ce remède divin a pour mission

Digitized by Google

de réparer, mais régler sa vie de manière à la purifier sans cesse, à la rendre plus utile et moins imparfaite, voilà ce dont nous n'avons plus aujourd'hui qu'une vague idée, qui tend à s'affaiblir tous les jours. Dans le tumulte de notre vie haletante et tourmentée, il reste bien peu de place pour le retour sur soi-même, pour l'étude du moi intérieur, pour la réflexion. Qui de nous, au milieu du torrent qui l'emporte, peut trouver ce loisir moral, cette liberté d'esprit, ce silence des passions, nécessaires pour interroger son âme et sonder les replis fuyants de sa conscience? Quand on court sans cesse après la fortune ou le plaisir, a-t-on vraiment le temps, aussi bien que la volonté, de donner un regret au passé et de se préparer à l'avenir? Non, l'on regarde son voisin, et, à cette comparaison, l'on s'estime encore assez soi-même. L'important, ce n'est pas d'être meilleur, c'est de ne point paraître plus mauvais que les autres. On s'habitue à prendre l'opinion pour la règle unique de sa conduite, et, si ce niveau commun s'abaisse, si l'opinion vient à s'affaiblir et à s'altérer par un excès d'indulgence, la moralité privée descend aussitôt sans remords avec elle.

Sur cette pente facile, — est-il besoin de le dire? — l'âme s'engourdit et se dégrade. Négligée, elle se néglige; fatiguée d'elle-même, elle se répand au dehors pour se fuir. Quand l'homme est poussé en avant par le souffle impétueux des affaires, il s'y enfouit et disparaît. Une sorte de vertige l'entraîne, il ne s'appartient plus, il n'a plus conscience de son individualité morale, il perd, dans une course effrénée, où le meilleur de son âme n'a aucune part, les suaves et délicates récompenses de la vie.

Lorsque, au contraire, son activité est dépourvue d'objet, lorsqu'il n'a ni le courage du travail, ni la faiblesse du plaisir, lorsqu'il est livré, sans une céleste lumière, à la seule considération de son être, il n'éprouve que deux sentiments également tristes; l'un est le sentiment de son infortune, il a le désir d'un bonheur vague qui lui échappe; l'autre est le sentiment de sa bassesse, il voudrait être grand, illustre, puissant, il se trouve petit, misérable, inutile. Son esprit s'allanguit et se décourage; c'est une maladie bien commune de nos jours; elle s'appelle l'ennui.

Nous vivons ainsi pour nous-mêmes et dans les autres ou hors

Digitized by Google

des autres; le vrai chrétien fait tout le contraire, il vit dans lui-même et pour les autres. La perfection s'acquiert par la réforme incessante de l'être intérieur et par le développement de la charité. Sans ce travail persévérant, qui est, à proprement parler, l'hygiène de l'âme, nous pouvons aspirer à l'illustration ; nous n'atteindrons jamais la véritable force et la véritable grandeur.

Il y a aujourd'hui, il y aura toujours des hommes qui portent en eux la semence des plus vastes choses, et dont le front majestueux est marqué du signe des vocations sublimes. La nature leur a prodigué ses dons ; ils ont un cœur large, une imagination féconde et splendide, une intelligence capable de concevoir l'idéal et une volonté assez forte pour l'atteindre; leur regard a la puissance fascinatrice qui attire et domine les foules ; ils disposent des plus grands moyens d'action dont l'homme puisse disposer; ils ont une parole, une plume, un pinceau, une épée; ils dompteraient l'univers, s'il savaient dompter leur cœur ; ils pourraient tout sur le monde, s'ils pouvaient quelque chose sur eux-mêmes. Eh bien ! tandis que leurs jours s'effeuillent misérablement au vent des passions, tandis que cette éloquence et cette poésie et tous les trésors de leur grande âme s'épuisent dans la recherche de l'impossible, pour aboutir au dégoût des plaisirs et aux désenchantements de l'ambition, un homme passe à côté d'eux, ignoré de la foule et méprisé de lui-même. Loin de l'abattre, la conviction de son propre néant lui a donné la force, l'humilité lui a fait découvrir ses infirmités cachées, et la prière a appelé à son aide une main divine pour les guérir. Auparavant, il était agité, troublé, inquiet; ses joies sentaient la fièvre, son âme errante ne savait où se fixer. Le voici dans la solitude, le soir s'est fait au dehors. Tout à ses côtés est silence, obscurité. Mais au dedans brille une pure et inaltérable lumière. Les heures s'enfuient; il ne cherche pas à les retenir, car il a trouvé le bonheur dans le calme de l'âme. Disparaissez, fausses jouissances, folles vanités, ambitions dévorantes ; vous n'êtes rien en face de cette humilité qui possède la foi et l'amour. Purifié par le recueillement, transfiguré par le sacrifice, cet homme touche enfin à ces hautes et sereines régions où vous n'avez pas d'accès. Il goûte en même temps le charme du mystère et le grand jour de la certitude ; à travers un doux crépuscule, il aperçoit le reflet de la clarté incréée;

Digitized by Google

son bagage s'est allégé ; l'orgueil qui enfle est abattu, le monde lui a retiré ses lourdes faveurs, le poids des remords a été emporté par le pardon et par les larmes, et, au fond de son cœur dépouillé de tout, la paix règne en souveraine.

Est-ce à dire que le dix-septième siècle ait partout atteint cet idéal ? Non, les passions étaient trop fougueuses, les mœurs encore trop indisciplinées et, en certains lieux, trop voisines de la licence pour que toutes les âmes aient rencontré cette perfection si rare et si difficile. Mais il n'est pas douteux qu'en aucun temps, chez nous, elle n'y ait été poursuivie avec plus de constance, de bonne foi, de simplicité et, quelquefois, avec plus de succès. Aussi, cette phase trop passagère de notre société a-t-elle une importance historique que l'on a trop dédaignée.

Il s'opérait alors dans les consciences un grand mouvement qui ranimait partout la foi catholique ébranlée au siècle précédent. On avait vu, dans ce siècle, apparaître successivement saint Pie V, saint Ignace, saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, saint François Xavier, sainte Thérèse, saint François-Régis, le bienheureux Fourier, le cardinal du Perron et tant d'autres dont les prédications ardentes avaient rallumé dans toutes les contrées, mais principalement en Italie, en France et en Espagne, les flammes d'une piété oubliée. La révolte de Luther avait été le signal d'une rénovation presque universelle. A l'action dissolvante, succédait alors la réaction reconstitutrice. L'état religieux se relevait de ses ruines, les couvents se réformaient et se repeuplaient, l'ordre sacerdotal refleurissait ; sur la souche à moitié déracinée des vieilles abbayes venaient se greffer de jeunes congrégations pleines de vie, de dévouement, de charité, de ferveur. Les Jésuites rouvraient leurs collèges, César de Bus instituait les Pères de la doctrine chrétienne, M. Olier fondait la société de Saint Sulpice, M. Bourdoise le séminaire de Saint-Nicolas, et le cardinal de Bérulle jetait les premières assises de l'Oratoire. Les chaires étaient envahies ; les missions se répandaient jusque dans les plus humbles villages ; une foule de jeunes prêtres se lançaient, brûlants de zèle, à l'assaut de l'hérésie et à la conquête des âmes. L'un d'eux, au nom encore obscur, Vincent de Paul, allait ramasser, dans le bagne d'Alger, les chaînes d'un pauvre captif qu'il rachetait au prix de sa propre

Digitized by Google

liberté. Comment le monde, ou, comme l'on disait alors, le *siècle*, c'est-à-dire les hommes et les femmes qui vivaient dans nos cités de la vie ordinaire et profane, se seraient-ils soustraits à cet entraînement régénérateur ?

Le mouvement atteignit jusqu'aux âmes les plus rebelles. Il ne communiqua pas à toutes la flamme de l'apostolat ou le désir de l'ascétisme ; mais il les amena presque toutes à se replier sur elles-mêmes, à s'étudier, à se dépouiller silencieusement, à imposer un frein spontané et intime à la nature frémissante, qui cherchait à secouer le joug et à les emporter au dehors. L'antiquité n'avait qu'à peine entrevu, par les yeux de Pythagore, cette haute discipline morale que se donne l'esprit par une secrète et périodique analyse de ses penchants et de ses erreurs. C'est le Christianisme qui a développé et accentué la célèbre maxime du philosophe : *Connais-toi toi-même ;* c'est lui qui a fait du cœur humain non seulement un objet de spéculation curieuse, mais un instrument de son propre amendement et de sa propre perfection. Les âges héroïques de la foi avaient vu cette maxime appliquée dans les Thébaïdes, puis dans les cloîtres, et à ceux qui en nieraient l'admirable pratique dans les monastères du moyen âge, il suffira de rappeler un seul nom et une seule plume, que les Grecs, s'ils l'eussent connue, eussent qualifiée de presque divine, la plume immortelle qui a écrit l'*Imitation de Jésus-Christ.* Mais il était réservé au dix-septième siècle de la mettre en honneur jusque dans le monde lui-même, et de lui donner pour adeptes ceux-là mêmes qui en étaient le plus éloignés ou à qui elle pouvait sembler le plus antipathique. Il était réservé à ce temps, pourtant si fertile en chutes, de faire de la vie intérieure non seulement une habitude, mais une science, presque un art, et de nous en laisser des monuments inimitables, qui n'avaient pas eu de précédents, et qui ne seront, à coup sûr, jamais plus nombreux.

Ne nous étonnons pas de ce contraste : si la surface de l'âme était souvent peu chrétienne, le fond l'était généralement. Il n'était besoin que d'une occasion pour rallumer la flamme qui s'y cachait. Tous ne recouraient pas également aux pratiques spirituelles, mais presque tous en reconnaissaient l'efficacité. Les existences les plus frivoles et les plus agitées au dehors se réservaient à certains

Digitized by Google

intervalles un jour, une heure qu'elles mettaient à profit pour la conscience. Quelquefois, sous un choc inaperçu, elles rompaient brusquement avec tout ce qui leur était cher et couraient s'ensevelir dans la retraite. Dans cinq ou six pages exquises, saint Jean Chrysostôme raconte qu'après plusieurs années de jeunesse écoulées dans l'activité et la dissipation de la vie publique, au palais et même à la comédie, l'exemple d'un de ses amis vint le convier à la vie solitaire : sa mère s'en émut et voulut le retenir. Elle le prit par la main, dit-il, le mena dans sa chambre, et là, l'ayant fait asseoir près d'elle sur le lit où elle l'avait mis au monde, elle commença à pleurer et à se plaindre tendrement. Le jeune homme fut touché d'abord ; mais son ami revint à la charge, et le voilà qui, un jour, finit par se dérober au toit maternel. Je ne veux pas évoquer les ombres des Sacy, des Arnauld, des Le Maître et des autres solitaires de Port-Royal ; mais, en les mettant à part comme ils s'y étaient mis eux-mêmes, les Chrysostômes ne sont point rares au dix-septième siècle ; sans sortir de la vie laïque, on les rencontre à chaque pas, à la cour, à la ville, au palais, à l'armée, en province, aux sommets de l'aristocratie comme dans les modestes logis bourgeois, jusque dans la demeure plus humble de l'artisan : tous ont reçu plus ou moins vite le *coup de la grâce* et, dans leurs méditations avec eux-mêmes, tous ont entendu murmurer à leur oreille ce secret appel, auquel peut-être ils n'ont pas obéi sans effort ni sans larmes : *Tolle, lege.*

Toutefois, cette science de la vie de l'âme, en quelque sorte si nouvelle ou du moins si renouvelée, avait besoin de guides, de conseillers, de maîtres ; elle ne devait pas, sous peine de dévoyer et de se corrompre, être abandonnée à elle-même ou plutôt à ceux qui s'y étaient librement soumis et qui la pratiquaient ; car, si la conscience est un délicat et excellent moniteur des fautes commises, elle ne saurait être, à elle seule juge, dans sa propre cause ni tracer sûrement les voies à poursuivre afin de se soustraire à de nouveaux écueils. A la vie intérieure, il fallait donc une direction intime, mais extérieure, c'est-à-dire venant du dehors. Un tel gouvernement ne pouvait appartenir qu'à l'Église, qui est la maîtresse de la spiritualité, et qui la pèse au poids du sanctuaire.

Digitized by Google

Je ne voudrais pas dire que l'Église du dix-septième siècle inventa la direction des âmes, car cette direction a toujours été l'un des soins les plus chers du clergé catholique ; mais il est certain qu'elle la perfectionna. Citer saint François de Sales, Bossuet, Fénelon, les cardinaux Bona et de Bérulle, le P. Ribadeynera, le P. de Condren, le P. Le Jeune, le P. de Bourgoing, Dom Bernard, André Duval, et tant d'autres dont les noms autrefois célèbres, oubliés aujourd'hui, étaient alors entourés du respect des âmes pieuses et éveillent encore de nos jours chez les héritiers de leurs traditions un souvenir de sagesse, de rectitude, de bon sens élevé, de vertus libérales et fécondes, c'est citer les premiers maîtres d'une science rajeunie, les premiers auteurs d'une littérature spéciale, exquise et fortifiante que nous avons maintenant quelque peine à comprendre, parce qu'elle demande, pour donner tout son fruit, une saison plus propice que nos jours tourmentés, et un terrain moins stérile que des âmes allanguies par la soif insatiable de la jouissance. La discipline intellectuelle qu'ils recommandent peut étonner notre faiblesse, leur curieuse recherche de la perfection peut paraître supérieure à l'humanité, leurs conseils peuvent porter, hélas ! plus haut que nous, mais il ne faut nous en prendre qu'à nos répugnances pour toute culture spirituelle et pour toute hygiène morale. Nous ne saurions les accuser de quintessence ou de sévérité sans méconnaître étrangement la sagesse à la fois simple, tendre et virile de ces pêcheurs d'hommes. Aujourd'hui encore, si nous pouvions nous dépouiller de certains préjugés, si nous changions seulement quelques termes à leur langage, nous verrions avec quelle justesse leurs avis s'appliquent à notre temps, à nos mœurs et à nous-mêmes. Dans quelque condition que nous soyons placés, nous pouvons les interroger sans crainte : nous recevrons toujours un conseil plein de tact et de mesure.

De ces laborieux ouvriers, de ces directeurs qui se livraient sans relâche, selon le mot de Bossuet, à l'agriculture spirituelle, je ne veux rappeler qu'un seul, et je le choisis à dessein, non pas à la fin du siècle de Louis XIV, à ce moment où le roi vieillissant avait communiqué à sa cour et à son peuple quelque reflet de sa dévotion qui n'était pas chez tous, hélas ! également sincère,

Digitized by Google

non pas à ce mois de septembre de son règne où l'on sentait déjà, alors que l'été durait encore, l'approche de l'hiver, c'est-à-dire du scepticisme élégant qui allait lui succéder, mais au début même du siècle, à l'heure où l'on sortait à peine des convulsions politiques et des combats de la Réforme, à l'heure où les caractères étaient peut-être moins polis, plus âpres, plus prompts à la controverse, à la discussion, à la révolte, et aussi moins efféminés. Un homme dont cette ville a eu l'honneur de recevoir le dernier soupir, s'était depuis peu d'années assis sur le siège épiscopal de Genève. Son éloquence si douce, si persuasive, si entraînante, l'avait déjà placé au premier rang des orateurs chrétiens. Sa mansuétude achevait de lui gagner tous les cœurs. Des foules immenses s'attachaient, ravies, à ses pas; elles remplissaient les églises, elles assiégeaient les portes de sa demeure. Il en était accablé. Mais s'il en perdait quelquefois la force, il ne perdait ni la patience, ni la sincérité. « Ce sont des enfants, disait-il, qui courent au sein de leur père. Une poule se fâche-t-elle quand ses poussins se jettent tous à la fois sous ses ailes? Elle étend, au contraire, le plus qu'elle peut ses ailes maternelles, pour les couvrir tous; et mon cœur aussi me semble se dilater à mesure que le nombre de mes chers enfants s'accroît autour de moi. » Et il ajoutait : « Je les veux tant aimer, ces chers enfants, je les veux tant aimer! » A ce trait, vous avez reconnu saint François de Sales. S'il avait été obligé de ne choisir qu'un mot dans l'Évangile, il se fût décidé pour le *Sinite parvulos ad me venire.*

J'ouvre donc saint François de Sales, j'ouvre son *Introduction à la vie dévote* et sa correspondance spirituelle, je l'ouvre, je le répète, non en mystique ou en ascète, mais en curieux seulement, et je demande si l'on sait lequel admirer davantage de sa pénétration ou de son bon sens, de la finesse avec laquelle il découvre les misères de notre cœur ou de la tendresse dont il use pour panser ses plus intimes blessures. Cette tendresse même est discrète, elle n'excède jamais le droit rigoureux de la direction. Elle ne sacrifie point la prudence au zèle, et veut avant tout être mesurée. Elle aime l'*entre-deux*, elle ne s'avance que pas à pas. Elle se tient en garde contre les séductions de la spiritualité même, et n'ignore pas que les sentiments les plus purs

Digitized by Google

peuvent parfois devenir des pièges dangereux. Ne craignez pas qu'elle sacrifie le devoir tout simple aux voies extraordinaires de la dévotion. Chose admirable ! cette imagination si vive, ce cœur si ardent pour lequel le mysticisme le plus élevé n'avait point de secrets, cachent la raison la plus solide, la connaissance la plus délicate et la plus approfondie des infirmités humaines. Il semble qu'il ait tout connu, tout éprouvé, qu'il ait senti par notre cœur et vécu de notre vie.

Prêchait-il à tous le brusque renoncement à la vie mondaine et la fuite nécessaire dans une maison religieuse ? Non, il sait que les chrétiens peuvent produire des fruits spirituels, chacun selon sa qualité et dans sa condition ; en acceptant la direction des âmes, il les laisse dans le milieu où il les a trouvées, si ce milieu est honnête, sans faire effort pour les en retirer. Sa Philotée est avant tout une femme tendre et dévouée, une mère de famille, appliquée à faire régner la paix et l'ordre dans le ménage, qui évitera comme le plus grand des malheurs de rebuter par les exagérations de son zèle un mari, des enfants, des domestiques. Il ne lui recommandera point de se couvrir de bure, mais seulement, si elle est veuve, comme M^me^ de Chantal, de *mettre à bas l'enseigne*, c'est-à-dire de retrancher quelque chose de sa parure, dans le cas où elle n'a pas l'intention de se remarier ; il lui prescrira moins encore de se relever de suite pour aller prier dans un grenier ou de se cautériser le bras avec de la cire brûlante, comme le faisait la jeune Angélique Arnauld, dans ses juvéniles ardeurs d'ascétisme ; mais s'il y a à accomplir quelque devoir qui répugne à la nature, il lui ordonne de l'accepter aussitôt et sans hésitation. Peu lui importe le moyen : ce qui est indispensable, c'est de renoncer à soi-même, c'est de forcer la cloison que la chair a mise entre l'âme et Dieu.

Mais en cela même, pas d'excès inutiles, pas d'impatiences, pas d'ostentation, rien qui paraisse à la surface comme le bouillonnement d'un vin nouveau.

A celles qui voulaient pratiquer des austérités afin d'acquérir de hautes vertus : « Ma fille, disait-il, ne vaudrait-il pas mieux ne pas prendre de si gros poissons et en prendre davantage ! » Et à d'autres qui s'irritaient de ne pas arriver de suite à la perfection :

Digitized by Google

« Les cerisiers portent bientôt leurs fruits, parce que leurs fruits ne sont que des cerises de peu de durée ; mais les palmiers, princes des arbres, ne portent leurs dattes que cent ans après qu'on les a plantés. » Cette pensée, il la répétait ailleurs dans une forme moins poétique, mais aussi saisissante : « Il n'est pas possible que vous soyez sitôt maîtresse de votre âme, et que vous la teniez en votre main si absolument de premier abord. Contentez-vous de gagner de temps en temps quelque petit avantage sur votre passion ennemie. Il faut supporter les autres : mais premièrement il faut se supporter soi-même et avoir patience d'être imparfait. » Ou bien encore à Mme de Chantal : « Ne vous efforcez point, ne vous mettez pas en peine de vous-même... après les pluies, le beau temps. Ne soyez pas si jalouse de votre esprit... Ce n'est pas grande merveille qu'un esprit de veuve soit faible et misérable, » ajoutait-il en la raillant. « Je vis dernièrement une veuve à la suite du Saint-Sacrement et, où les autres portaient de grands flambeaux de cire blanche, elle ne portait qu'une petite chandelle que peut-être elle avait faite, encore le vent l'éteignit : cela ne l'avança ni ne la recula du Saint-Sacrement ; elle ne laissa d'être aussitôt que les autres à l'église. Ne soyez point jalouse encore une fois. » — Ni raffinement, ni impatience, voilà sa devise. — « Ne vous débattez point, ne vous empressez point... ayez patience que vous ayez des ailes pour voler comme les colombes ; je crains infiniment que vous n'ayez un peu trop d'ardeur à la proie, que vous ne vous empressiez et ne multipliiez les désirs un peu trop dru. »

Cette marche toujours prudente et mesurée, cette simplicité dans la direction, cette crainte d'un zèle trop bouillant et des exagérations inutiles n'étaient point particulières à saint François de Sales ; elles se rencontrent, sauf à Port-Royal, chez tous les maîtres de la spiritualité du dix-septième siècle. Bossuet lui-même, que l'on juge austère, parce qu'on l'a trop souvent opposé au doux Fénelon, Bossuet n'hésite jamais à réfréner les témérités impatientes et à réagir contre les excès du recueillement. « Vous vous repliez trop sur vous-même, écrit-il à Mme d'Albert. Vous devriez suivre plus directement le trait du cœur qui veut s'unir à Dieu. C'est dans l'acte d'abandon que se trouve le seul remède à vos maux. » Un autre disait à la duchesse de la

Digitized by Google

Feuillade, M^lle de Roannez, la sœur de l'ami de Pascal : « On ne passe point de la force humaine à la force chrétienne sans un milieu. »

C'est à ce milieu que vise d'abord l'évêque de Genève avant d'aborder les hautes voies de la perfection, et, pour l'atteindre, il éloigne la tristesse, il entend que la piété soit douce et souriante. « Donc, aimait-il à dire, puisque nous sommes enfants, faisons nos enfances, tout en nous souvenant de la maison du père. » — « Tenez votre cœur au large, écrit-il dès le premier jour à M^me de Chantal.... vivez joyeuse et généreuse. Dieu que nous aimons et à qui nous sommes voués, nous veut en cette sorte-là... Comme un rossignol dans les buissons, chantez, ma fille; croyez-moi, jamais les Israélites ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensaient à leur pays, et moi je voudrais que nous chantassions partout ». A ses yeux, la mortification des sens est excellente, mais elle ne doit être ni téméraire, ni exagérée, car elle est bien au-dessus de la mortification du cœur. « Dormez bien, petit à petit vous reviendrez aux six heures, puisque vous le désirez, écrit-il à une de ses filles spirituelles, car manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit et refuser le dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup d'un cheval qui s'est efflanqué et sans le faire repaître. »

Il n'a pas un moindre souci de régler la vie extérieure et d'insister sur les obligations qu'elle impose. S'il permet quelquefois aux dames d'Annecy d'assister au bal, bien, dit-il, que les danses soient comme les champignons, dont les meilleurs ne valent rien, et, s'il le leur permet, « parce qu'on peut manger des champignons, quand ils sont bien apprêtés, et qu'on peut accommoder sa danse de modestie, de dignité et de bonne intention, » il n'hésite pas à déclarer que la place d'une mère de famille est à la maison. « Qu'une personne fasse miracle, écrit-il, étant en état de mariage, et qu'elle ne se soucie point de ses enfants, elle est pire qu'infidèle, selon le mot de saint Paul. » Nul n'a le droit, sous prétexte de piété, de négliger les devoirs de sa profession. La vie contemplative est bonne, mais non au détriment de l'obéissance. Ce n'est pas à nous de choisir à notre volonté. Si Dieu veut qu'on le serve d'une façon, nous ne pouvons le servir d'une autre.

Digitized by Google

La femme chrétienne, la femme mariée le servira donc excellemment, si on la trouve en toutes circonstance, j'emprunte les expressions même de l'évêque de Genève, « soigneuse de ses biens, douce aux affaires, cordiale, sincère en affections, franche et condescendante. »

Voulez-vous me permettre, pour nous reposer un peu, de descendre un instant des hauteurs de la spiritualité et de vous citer une légende ou plutôt un conte populaire recueilli non loin de la Suisse, dans le Tyrol, et qui, sous sa forme naïve, peut-être un peu malicieuse, semble un écho affaibli et lointain de la doctrine de saint François de Sales? Saint Pierre, dit ce conte, avait deux sœurs, une grande et une petite. La petite entra au couvent et se fit religieuse. Saint Pierre en fut ravi et tenta de persuader à l'aînée d'imiter la cadette. Mais elle lui répondit : « J'aime mieux me marier. » Après son martyre, on sait que saint Pierre fut commis à la garde de la porte céleste. Un jour, Dieu lui dit : « Pierre, va ouvrir la porte du ciel toute grande, car il va nous venir une âme bien méritante. » Saint Pierre obéit joyeusement, car il pensait en lui-même à sa petite sœur et se disait : « C'est pour elle. » L'âme arriva, mais c'était l'âme de sa grande sœur, qui avait laissé sur la terre de nombreux enfants au désespoir. Dieu lui donna la place d'honneur au grand étonnement de saint Pierre qui se dit : « Qu'est-ce qu'on fera donc pour l'âme de ma petite sœur ? » Quelque temps après, Dieu l'appela de nouveau : « Pierre, ouvre la porte du ciel, mais un tout, un tout petit peu, tu m'entends? » Pierre obéit, en se demandant : « Qui va venir aujourd'hui ? » Alors arriva l'âme de sa petite sœur, qui eut de la peine à passer par la porte entr'ouverte, et fut placée au-dessous de sa sœur aînée. Saint Pierre demeura d'abord stupéfait ; puis il réfléchit : « Il est arrivé, dit-il, le contraire de ce que je me figurais. Je vois à présent que chaque état a ses mérites et que tout le monde peut entrer au ciel : il ne faut que le vouloir. »

Je ne vous propose pas d'accepter ce récit comme parole d'Évangile, mais saint François de Sales, qui se plaisait d'ailleurs aux images et aux pieuses légendes, n'en eût pas, je suis sûr, repoussé la conclusion.

Eh! quoi ! dira-t-on, il n'en fallait pas davantage, et c'était là

Digitized by Google

toute la doctrine de ces sévères directeurs, toutes les prescriptions hippocratiques de ces médecins des âmes ! Mais où sont donc les austérités, les mortifications, les pénitences, les sacrifices ? Où sont ces saintes violences qui, d'après l'Écriture, peuvent seules conquérir le ciel ? J'ai tout à l'heure ouvert saint François de Sales et ses émules, mais je ne les ai pas fermés. Je n'ai pas tout dit : de leurs écrits, j'ai réservé jusqu'à ce moment la substance, la moelle, et je l'indique d'un mot, non comme un prédicateur, mais comme un historien fidèle, qui peut attester que ce mot a fait fortune au dix-septième siècle et que la chose y a été sérieusement, fréquemment pratiquée. D'après eux, il n'y a pas de vie intérieure efficace sans le renoncement complet à soi-même. Ah ! modérer ses désirs, abaisser ses horizons, quand on n'aspire qu'à tout posséder et à tout connaître, voilà déjà une vertu difficile pour les grandes âmes et peut-être non moins difficile pour les médiocres ou les petites, parce que, toutes bornées qu'elles sont, elles apportent autant de fougue que les grandes à la satisfaction de leurs convoitises. Toute la différence entre elles consiste en ce que les unes convoitent de grandes choses et les autres de petites. Mais renoncer à toute sa volonté, faire complète abstraction de son être, de son amour-propre, de ses goûts, de ses penchants, de son *moi* tout entier, s'oublier et s'anéantir soi-même pour se perdre dans un objet unique, parce qu'il est éternel,

> Ne nous chercher en rien alors que tout nous quitte,
> Ne vouloir rien qui plaise alors que tout déplaît,
> N'envoyer ni désirs vers le propre intérêt,
> Ni regards échappés vers le propre mérite,

comme le disait Corneille dans des vers bien peu connus, mais qui sont dignes de l'auteur de Polyeucte, ah ! que l'effort est surhumain et que la pratique en a toujours été rare ! Aussi rare que les saints qui lui ont dû leur auréole, et à qui nous n'aurions pas élevé des autels, si nous ne les avions par là jugés, en quelque sorte, au-dessus de l'humanité. Elle fut pourtant fréquente et presque commune au dix-septième siècle, qui ne l'a pas, sans doute, toujours réalisée, mais qui, du moins, a eu le mérite d'y tendre et de la rechercher, jusqu'au milieu du monde, jusque dans les conditions qui

Digitized by Google

semblaient les moins propres au développement et à la fructification de la vie spirituelle, et il ne me reste plus qu'à citer quelques noms au hasard, afin de donner quelques exemples.

Je pourrais les prendre d'abord dans les monastères qui, sous la discipline des grands directeurs que j'ai nommés, n'ont peut-être jamais été pénétrés davantage de la vie intérieure. Mais si riche que puisse être cette moisson, elle frapperait peu, parce que la première condition de l'existence monastique régulière est le détachement du monde. Je pourrais aussi aisément les choisir dans l'enceinte ou aux environs de Port-Royal, autour duquel se noua comme une verte ceinture de retraites, d'ermitages et de couvents laïques. Rappelons-nous la mère Angélique Arnault, M. de Saint-Cyran, M. du Guet, M. Le Maître, qui se détruisit par ses austérités, M. de Pontchâteau, qui se tua à force de trop jeûner, le doux Lancelot, qui ne se permit jamais de cultiver un autre jardin que celui des racines grecques, et M. Hamon, ce médecin qui ne consentait à aller voir ses malades, entre messe et vêpres, qu'en fixant une Bible, pour la lire en route, sur un pupitre assujetti à la selle de son âne. Mais Port-Royal n'est pas seulement suspect à notre délicatesse moderne par ses austérités antiques ; il l'est encore plus par sa doctrine, et, si ses habitants ont su renoncer au faste du monde, ils n'ont pas su renoncer — ce qui était peut-être moins facile — à la vanité de leur intelligence et de leur opinion. « C'est cela qui gâte tout d'avoir de trop grands esprits, » disait l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, aux filles de la mère Angélique.

Je ne vais pas même chercher mes exemples dans cette bourgeoisie parlementaire qui cachait tant de vertus chrétiennes et civiles sous les dehors un peu empesés de sa robe, dans cette bourgeoisie dont un foyer modeste, une frugalité sobre, une tapisserie de serge, où l'on clouait parfois un portrait d'ancêtre, un rayon où les pères de l'Eglise cotoyaient Cujas, étaient l'idéal de la retraite domestique. Je les prends aux sommets sociaux, à la cour, dans tout ce que le monde a connu de plus somptueux, de plus raffiné, de plus élégant ; et ici, on le comprend, je ne puis raconter les vies, pénétrer dans le secret des consciences qui échappent à l'historien, surprendre les miracles de détachement et d'humilité

Digitized by Google

que leurs auteurs ont volontairement déguisés, mais seulement saisir ce qui a été apparent, et, par le trait qui les trahit, laisser entendre ce qui se devine.

C'est la princesse de Conti qui vend toutes ses pierreries pour en distribuer le prix aux pauvres, jusqu'à un royal collier de perles auquel elle tenait plus qu'à autre chose sur cette terre et — voici qui peint l'effort — qu'elle ne laisse pas, avant de s'en séparer, de regarder une dernière fois en jetant un petit soupir.

C'est la duchesse de Liancourt, qui, pour retirer son mari du tourbillon où il se perdait, imagine d'embellir sa terre, mais qui, dès qu'elle a attiré l'agneau repentant au bercail, se reproche d'avoir trop orné son exil et veut démolir de ses propres mains cette trop agréable prison.

C'est le duc, son mari, qui, devenu pénitent, se défait de tous ses tableaux, estimés 50.000 écus, afin de soulager les pauvres et de n'avoir plus d'affections terrestres.

Ce sont de grands seigneurs, des cordons bleus, des princesses qui ne peuvent vendre leurs biens, à l'exemple du jeune homme de l'Évangile, parce qu'ils ont des devoirs sociaux et des charges publiques à remplir, mais qui, à peine sortis de Versailles et dépouillés de leur parure officielle, vivent d'un pain de son, fait exprès pour eux, du plus maigre que l'on ait pu trouver, et auquel on mêle juste de farine ce qu'il faut pour quelque liaison.

C'est la belle Marthe du Vigean, distinguée du prince de Condé, qui pouvait un jour aspirer à la main du vainqueur de Rocroy, et qui, touchée de la grâce, *met bas l'enseigne*, selon le mot de saint François de Sales, rompt avec le monde et s'ensevelit, après deux ans de postulat, au Carmel.

C'est le chevalier de Sévigné qui, à cinquante ans, jette au loin son luxe et son élégance, dont il ne garde, — pardonnons-le à sa tête chauve, — que son parasol, et va s'enfouir pendant quinze années dans un faubourg désert de Paris, afin de mieux se retirer du côté de Dieu.

C'est la duchesse de Longueville, la fière *générale* de la Fronde, qui couvre de cendres ses blonds cheveux, dont elle avait autrefois fait un diadème, et qui, devenue soudain humble et pénitente, n'éprouve plus, dans la retraite où elle s'est enfermée, d'autre

Digitized by Google

souci que celui de voir, dit-elle, son orgueil se transformer en ange de lumière, pour avoir lui-même de quoi vivre. Peut-être n'avait-elle pas tout à fait tort.

C'est un gouverneur de province, d'abord avare, brutal, insensible, hautain, puis si touché par la grâce de mansuétude et de tendresse pour les pauvres, ses frères en Jésus-Christ, qu'entrant dans une ville et apercevant un malade couché sur la paille, il ordonne à son maître d'hôtel de lui donner un lit. — « Mais nous n'en avons pas de reste. — Donnez-lui mon matelas, je ne puis le laisser dans l'état où il est. »

C'est le baron de Renty et le marquis de Fénelon, avec le concours desquels se fonde une association contre les duels et qui portent, à la cour et à l'armée, comme l'a dit un excellent juge, l'édification des plus hautes vertus. Ce sont M^lle^ de Vertus, M^me^ de Bréauté, M^me^ Acarie, M^me^ de Miramion, M^me^ de Chantal et ce chœur immense de jeunes filles et de jeunes veuves, dont les noms se pressent sur mes lèvres et que je ne puis toutes citer, mais dont les saintes mortifications embaumèrent le monde longtemps avant qu'elles le quittassent, qui se dérobèrent à lui longtemps avant d'en sortir, et dont on ne peut lire les admirables vies sans éprouver quelque chose de plus qu'une émotion ardente, quelque chose qui n'éblouit pas, mais qui rassure le regard, qui console et qui attendrit.

Mais tout cela, c'est de la charité, c'est du désintéressement, de la miséricorde, de l'humilité, du dégoût du monde, peut-être mêlé de je ne sais quelle secrète désillusion et de quelque dépit. Ce n'est pas encore, dira-t-on, l'abdication du *moi* humain, de la volonté. Veut-on donc un dernier exemple ? Je pourrais l'emprunter à de nobles et de grandes âmes : une obscure villageoise, dont le nom serait bien ignoré si saint François de Sales ne l'avait recueilli, nous l'offrira. C'était une pauvre petite drapière, dont le mari était très fâcheux, c'est-à-dire fort irascible, et qui, malgré ces colères conjugales, entretint toujours la paix et la concorde dans sa maison. Elle était, dit le saint évêque, fort avant dans les pratiques de piété, et pourtant elle ne se relevait la nuit pour prier que sous le bon plaisir de son époux. La veille de sa mort, elle voulut aller à l'église pour recevoir l'extrême-



Digitized by Google

onction. Mais son mari le lui défendit, ce qui lui fut très sensible. « Mon enfant, lui dit-elle alors, car elle l'appelait ainsi, mon enfant, je ne vous ai jamais été désobéissante et je ne veux pas l'être à la fin de ma vie. Mais je vous prie bien fort de faire préparer mes funérailles, car, si vous attendez à demain, vous vous plaindrez du temps. » Ah ! ce n'est rien que de se dépouiller de ses richesses et de se vêtir de bure, ce n'est même rien que de réfréner ses désirs ; mais renoncer pour Dieu aux consolations de Dieu, afin de remplir le devoir d'obéissance, voilà qui est grand, qui est beau, qui est véritablement sublime et véritablement saint !

Il y a une chose devant laquelle croyants ou incroyants, fidèles ou libres penseurs, chrétiens ou philosophes, tous s'inclinent, que le monde lui-même, à travers ses préjugés et ses passions, admire et respecte, c'est le martyre. Les grands artistes du seizième et du dix-septième siècles ont peuplé nos édifices de toiles et de marbres qui représentent des martyres. Les peintres espagnols, notamment, ont retracé des supplices inouïs, incroyables, presque impossibles. Ils nous ont montré les bourreaux grillant les chairs, plongeant des tenailles rougies dans les membres, brisant les os et distendant les muscles des patients. C'est horrible ! Mais au-dessus de la fumée qui s'échappe de ces odieux brasiers, au-dessus de ces échafauds destinés à la torture et dans la construction desquels s'est épuisée l'imagination du mal et de la souffrance physique, ils nous représentent le ciel ouvert ; le martyr est là, pendu à sa croix, étendu sur la roue ; son œil ne voit pas le tortionnaire, sa poitrine ne sent ni l'ardeur des flammes qui la consument, ni les griffes acérées qui la déchirent ; il entend les harpes immortelles, il découvre Dieu qui l'attend, et les couronnes que sa main lui a tressées pour l'éternité. Ah ! voilà ce qui le venge de ses bourreaux et des ignominies de son heure dernière, voilà ce qui lui fait braver la douleur et la mort, et pourtant ce sera toujours une grande chose que de vaincre les frémissements de la chair par la pensée, que d'attester sa foi par d'inénarrables supplices !

Eh bien ! il y a d'autres martyrs que ceux qui expirent sur les bûchers et les chevalets ; il y a d'autres martyrs que ces héroïques confesseurs qui vont au loin, au milieu des populations idolâtres,

Digitized by Google

affronter une mort obscure et terrible pour la foi, la vérité et la justice. Il y a les martyrs d'eux-mêmes; il y a ceux qui, au sein du monde, dans le silence et le recueillement de leur cœur, ont, non pas crucifié leur corps, mais crucifié leur volonté, leurs affections, leurs goûts, leur amour-propre, leur délicatesse, toutes leurs passions en un mot et jusqu'à leur liberté et leur intelligence, et qui les ont offerts en holocauste à l'intelligence suprême, à la volonté et à la tendresse divines ; il y a ceux qui passent méconnus et bafoués à travers les hommes, parce qu'ils aspirent à des vertus que l'humanité dédaigne, comme si elles ne la purifiaient et ne l'embaumaient pas à son insu, oubliés, maudits même quelquefois par celle-ci dont la faiblesse est incapable de garder et d'honorer de telles mémoires, quand elle se prosterne stupidement sur les pas des dompteurs de peuples et des conquérants. Pauvres cœurs que nous sommes ! Pour arracher notre admiration il faut l'appareil de la puissance, il faut l'éclat des armes, le bruit du canon, les monceaux de cadavres, il faut les acclamations qui saluent le général victorieux, comme si se vaincre soi-même n'était pas plus rare et plus difficile que de vaincre les autres !

Ah ! essayons pour un jour de déplacer la gloire, et de la rendre une fois au moins à ceux-là qui l'ont entièrement méritée ! Et pour cela que je voudrais avoir quelque puissance ! Je ne parle pas de celle qui marchait autrefois à Rome précédée de faisceaux, au moyen âge, précédée de l'épée et de la croix, et qui aujourd'hui... mais je m'arrête. Je parle de cette puissance de la parole qui devient maîtresse d'une foule par la magie du talent, qui, possédée de la vérité morale, la fait pénétrer par une sorte de violence dans l'âme de son auditoire, qui élève l'esprit, qui en guérit les plaies et l'accoutume comme par une contagion naturelle aux grands dévouements, aux grands actes de foi, aux nobles sacrifices. Que je voudrais avoir cette puissance, et comme j'aimerais à lire avec vous, dans les vies de ces modestes, mais fervents chrétiens du dix-septième siècle, le vivant commentaire de nos deux grands livres de la morale privée et de la science de l'âme, l'Ancien Testament et l'Évangile de Jésus-Christ ! Comme je vous exposerais dans tous ses détails l'héroïque et virile doctrine de leurs interprètes pratiques dans le monde de Louis XIV, comme je répéterais

Digitized by Google

à nos oreilles chargées malgré elles des bruits assourdissants du dehors et qui ne peuvent tout à fait se soustraire au retentissement d'œuvres médiocres ou malsaines, comme je leur répéterais à satiété, afin qu'elles puissent au moins sortir d'ici en emportant autre chose que le vague souvenir de quelques vaines paroles, la doctrine de la vie intérieure, du devoir aimé pour lui-même et de l'immolation des inclinations humaines à la justice et à la volonté de Dieu !

HENRY BEAUNE.

Digitized by Google

# NOTICE

## SUR LES MANUSCRITS

DU

# TRÉSOR DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE

DE LYON

---

L'ancien Trésor de la Métropole de Lyon était digne du *Premier siège des Gaules* et des prélats illustres qui, à chaque siècle, l'avaient enrichi de leurs dons.

Des objets précieux par leur matière, plus encore par leur mérite artistique ou archéologique, de beaux manuscrits remplissaient ce Trésor, que les besoins d'argent de la fin du règne de Louis XIV commencèrent à vider. La Révolution acheva sa destruction, et quand, en 1802, le cardinal Fesch vint occuper le siège de saint Pothin, il ne trouva plus rien des richesses amassées par ses prédécesseurs.

Le cardinal était ami des arts ; il se plut à réunir aux ornements sacrés, aux vases liturgiques, présents de l'Empereur son neveu, divers objets anciens et quelques manuscrits, qui furent le noyau du nouveau Trésor que S. E. le cardinal de Bonald devait former de ses collections particulières, rapportées du Puy, augmentées de nombreuses acquisitions faites pendant les trente années de son archiépiscopat.

Mgr de Bonald, qui daignait nous honorer de sa bienveillante affection, nous avait prié, en 1855, de rédiger un catalogue raisonné du Trésor; nous nous sommes occupé de ce travail, que des

Digitized by Google

circonstances, inutiles à rapporter ici, ne nous permirent pas d'achever. C'est à l'aide des notes assez complètes prises à cette époque, que nous avons écrit la notice que l'on va lire sur les manuscrits de la collection, déjà décrits par nous [1], puis sommairement indiqués dans l'excellent livre de M. le conseiller Niepce sur les manuscrits de Lyon, et dans la splendide monographie de Saint-Jean, de M. Bégule. Ce dernier ouvrage donne aussi les dessins de divers objets d'orfèvrerie du Trésor. Espérons que l'artiste, si distingué par son talent et par son savoir, à qui l'on doit la description de la métropole lyonnaise donnera, pour faire suite à son beau livre, un travail d'ensemble, avec dessins, sur les collections dont nous essayons de faire connaître la partie bibliographique.

Les manuscrits du Trésor métropolitain sont au nombre de trente-trois. Nous allons décrire les plus remarquables, en les classant par ordre chronologique.

Trois volumes seulement peuvent être attribués au treizième siècle. L'un est un missel petit in-folio, qui appartenait à l'église de Saint-Just de Lyon. Il est à longues lignes, d'une belle écriture, et orné d'initiales peintes en bleu, avec filets rouges très délicatement tracés. En tête de chaque mois du calendrier, avec les miniatures ordinaires figurant les signes du zodiaque et les travaux des mois, des vers latins différents de ceux, attribués à Bède, habituellement inscrits dans les calendriers de cette époque. Il est à remarquer que, dans ce calendrier, la Présentation est nommée : *Ypapauti domini*, et l'Assomption : *Dormitio Sanctæ Virginis*. On y remarque aussi la mention de la dédicace de l'église de Saint-Just et de quelques autres fêtes propres à cette église.

Trois miniatures assez grossières décorent ce volume, qui paraît avoir beaucoup servi et auquel on a ajouté des prières à diverses époques.

Un autre missel, contemporain du premier, qui devait être assez remarquable au point de vue de l'art, a subi de nombreuses mutilations; presque toutes les miniatures ont été coupées. Les travaux

[1] Voir la note 1 à la suite de l'article.

Digitized by Google

des mois et la seule lettre peinte encore conservée font vivement regretter la perte des autres enluminures qui, à en croire une note inscrite sur le feuillet de garde, seraient l'œuvre d'Oderigi da Gobbio, célèbre peintre de miniatures, ami de Giotto, mentionné par Vasari comme ayant peint plusieurs livres pour le pape Boniface VIII.

La note suivante, d'une écriture italienne, tracée sur le même feuillet, attribue à ce manuscrit une illustre provenance.

« *Missale hoc per pueros, clericos, aut homines ignaros presumitur ita deformatum esse, ut videre est in eo. Que visio movet ad iram cordatos viros considerantes operis nobilitatem et memoriam Bonifacii pape octavi electi de anno 1294, eo utentis in solemnioribus ad nihilum redactum, ut mos est de omnibus rebus humanis que mutantur veluti umbra, donec ad sua primera principios redigantur, et ego Johannes Busaiga omni meliori modo quo potui collegi, et ad hanc formam reduxi anno 1670; ne tam cito pereat hoc nobile opus et insuper in tegmini hujus modi libri conjunxi hujus summi pontificis natiam.* »

L'écriture du missel et le style des miniatures annoncent bien la fin du treizième siècle et semblent confirmer la tradition.

Mentionnons enfin un antiphonaire, également mutilé, qui était décoré avec une certaine élégance.

Le quatorzième siècle est représenté dans la « librairie » de notre métropole par quatre volumes, dont deux, les plus anciens, nous paraissent fort curieux et mériteraient d'attirer l'attention des théologiens.

Ces deux manuscrits sont la réunion d'un certain nombre de livres dont chacun est formé de plusieurs titres, qui traitent du droit canon, des élections et ordinations, de la manière d'intenter et d'instruire un procès, des décisions sur les bénéfices, du mariage et de ses divers empêchements, des crimes ecclésiastiques, des jugements et des peines canoniques. Ce sont des sortes de decrétales.

Ils sont écrits à deux colonnes, entourées d'une glose qui s'étend sur toutes les marges, formant ainsi un encadrement au texte.

Digitized by Google

Le plus important de ces manuscrits est orné de beaucoup de vignettes, d'un travail assez médiocre, représentant le pape et les évêques dans l'exercice des diverses fonctions que règle le texte correspondant. On y trouve aussi, comme dans la *Pratique judiciaire* de Jacques de Damhoudère, les représentations des crimes prévus dans le volume et de leur punition.

Ces miniatures, disons-le encore, sont grossières, mais elles nous paraissent intéressantes. Les marges du manuscrit offrent, en outre, des initiales en couleur et un grand nombre de ces caricatures, de ces hommes et de ces animaux hybrides, fruit de l'imagination capricieuse et quelquefois assez légère des miniaturistes du quatorzième siècle.

Nous croyons ce manuscrit italien, malgré la forme toute française du nom *Guillermus Boudreulle* qui se lit, en grosses capitales gothiques ornées, sur le premier feuillet, accompagné d'un écu d'azur, au lion léopardé de gueules, posé sur des rochers d'argent. L'autre manuscrit est intitulé *Joannis Andree de Decreta.* Il est, pour les matières dont il traite et pour son exécution, assez semblable au premier, mais il est moins orné.

Un antiphonaire italien, grand in-folio à longues lignes, est décoré de neuf miniatures encadrées et de cinquante-deux lettres ornées. Les peintures, d'une exécution fort médiocre, ne présentent pas le même intérêt que celles des manuscrits français, où l'on trouve généralement des détails curieux pour les usages liturgiques et pour l'iconographie des saints. La reliure, en peau de truie gauffrée et garnie d'ornements en cuivre, est du temps.

Notre Trésor possède encore deux missels de la même période : l'un, fort simple, était à l'usage de l'Église de Lyon ; l'autre, grand in-folio à longues lignes, est enrichi de lettres ornées, de dentelles encadrant les pages et de trente miniatures représentant, sur des fonds échiquetés, des scènes de la vie de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints. Ces peintures sont assez soignées. On y voit un saint Louis, en costume royal, avec des cheveux blancs et une longue barbe de la même couleur.

Les manuscrits des quinzième et seizième siècles, en bien plus grand nombre, sont les plus remarquables de la collection au point de vue de l'art.

Digitized by Google

Sans nous préoccuper maintenant de l'ordre chronologique, nous allons décrire ces manuscrits en commençant par les trois plus importants.

Celui qui vient en première ligne est comparable aux admirables livres de la cathédrale de Sienne ; bien qu'il ait subi une mutilation déplorable, on peut le compter au nombre des plus beaux produits de l'art de la calligraphie et de la miniature que nous ayons en France. C'est un missel écrit et peint à Florence, en 1483, pour un évêque de Dol, nommé Thomas James, dont les armoiries : D'or, au chef d'azur, chargé d'une rose d'or, sont peintes, surmontées d'une mitre et tenues par deux anges, au milieu des ornements de plusieurs pages.

Cet admirable manuscrit, sur velin très pur, est à deux colonnes, avec titres et rubriques rouges.

Il offre deux frontispices à pleine page, cent soixante miniatures représentant des saints, généralement sans attributs, et des encadrements de pages d'une richesse et d'une élégance que nous ne croyons pas avoir été dépassées dans aucun manuscrit du moyen âge ou de la Renaissance.

Au frontispice, on voit un paysage avec des monuments, des arbres et une foule de personnages, microscopiques pour la plupart, admirablement dessinés et groupés, depuis ceux des derniers plans, qui sont hauts de trois ou quatre millimètres, jusqu'à ceux du devant de la composition, qui sont dix fois plus grands. Les costumes sont on ne peut mieux rendus et les figures pleines d'expression.

Au milieu du paysage, se dessine un sarcophage antique, décoré de monstres marins, portant une sorte de rétable, encadré par deux pilastres et surmonté d'une figure de Dieu le père bénissant, au milieu d'une gloire. Deux anges agenouillés sont en adoration devant le centre de la composition, qui représentait sans doute le Saint-Sacrement et qui a été enlevé. Le tout est encadré par une bordure à fond d'or, décorée de fleurs et de rinceaux de couleur inscrivant, dans leurs gracieux enroulements, quatre médaillons et des camées. Sur chaque médaillon, une petite scène : saint Dominique écrivant dans sa cellule, saint Bonaventure, une sybille, etc.

Cette belle page a cela de particulièrement intéressant qu'elle

Digitized by Google

est signée du nom d'un habile miniaturiste florentin, artiste de grand mérite, auquel on doit aussi d'autres manuscrits fort précieux, dont l'un figure dans la Bibliothèque de Bruxelles et dont d'autres sont conservés à la Bibliothèque Nationale [1]. Voici ce qui se lit, en petites capitales romaines, sur la partie inférieure du sarcophage :

ACTAVANTEI. DE ACTAVANTIBUS DE FLORENTIA:
HOC OPUS ILLUMINAVIT. A. D. MCCCC LXXXIII.

Le feuillet 203 est orné de deux grandes compositions superposées, représentant la résurrection de Notre-Seigneur et le Jugement dernier ; cette dernière semble avoir été inspirée par la belle fresque d'Orcagna au Campo-Santo de Pise. Sur la bordure de ce feuillet se dessinent douze médaillons, renfermant chacun l'une des scènes de la Passion de Notre-Seigneur, la légende de la ceinture de la Vierge, son couronnement, etc., miniaturés avec une finesse dont il est difficile de se faire une idée.

Les bornes de cette notice ne nous permettent pas de donner l'énumération des autres vignettes du missel, ce sont des lettres ornées chacune de la figure d'un saint, représenté presque toujours sans attribut. Les têtes sont modelées avec beaucoup de talent et remplies de sentiment.

Le manuscrit d'Attavanti avait vivement attiré l'attention de M. Paulin Pâris, à qui nous l'avions fait voir, en 1857 ou 1858. Ce livre a été l'objet d'une notice de M. Léopold Delisle, trop intéressante pour que nous ne la reproduisions pas à la suite de cette notice [2]. C'est au savant directeur de la Bibliothèque Nationale que l'on doit l'attribution du manuscrit, qui passait pour avoir appartenu au cardinal Riario-Sforza, archevêque de Naples. L'extrême analogie des armoiries — le cardinal portait : D'argent, au chef d'azur, chargé d'une rose d'argent (Ciaconius, III, 70) — a causé cette erreur.

Mentionnons, après le missel de l'évêque Thomas James, le pre-

[1] Voir la note 2 à la fin de l'article.
[2] Voir la note 3 à la suite de la notice.

Digitized by Google

mier volume d'un superbe exemplaire de la vie de Jésus-Christ, du père Ludolphe, traduite par Guillaume Le Menand, ouvrage qui eut un fort grand succès, puisque le Manuel de Brunet ne cite pas moins de douze de ses éditions imprimées à la fin du quinzième siècle et aux premières années du seizième, sans compter les éditions de moindre valeur au point de vue typographique.

Cet exemplaire, écrit et miniaturé en 1506 pour Philippe de Gueldres, femme du duc René Ier de Lorraine, se compose de deux volumes, dont le second est, dit-on, en la possession d'un bibliophile lorrain. Le manuscrit in-folio, à deux colonnes, commence par ces mots : « Sensuit le prologue de frere Guillaume Le Menand, de l'ordre des freres mineurs de lobservance translateur de ce noble et utile liure nomme le Vita Christi. »

Puis vient la dédicace suivante à la duchesse de Lorraine :

Nestoit que aucuns pourroient narrer et dire
Que flaterie me mouueroit descripre
Daucuns viuans plusieurs perfections
Jeusse escript sans mille fictions
Que partie des vertus car du tout
Suis impuissant pour en venir a bout
Et de louer la tres noble et prudente
Tres vertueuse puissante et excellente
Haulte princesse, qui ce volume cy
A fait escripre. Car elle est sans mil cy
C'est Phelippe de Gheldres tres saige dame
Du tres illustre roy de Sicille femme
Nomme Regne gentil duc de Lorraine
Vaillant et preux, gouuernant son domaïne
En concorde paix et transquilite
Quant de narrer la grande quantite
Des seigneuries dont il est processeur
Insuffisant seroie ien suis bien seur
Car cest Regne qui regne et qui regente
Tous ses subgectz par vne facon gente
Duquel le nom excede tous les princes
De ce climat et barbares provinces
Par quoy ne puis garder que mon couraige
Ne declaire lhonner et du mariage
Du dit Regne et Phelippe qui sont
Vniz coniontz vng mesme vouloir ont
Cest Ahraham et Sara ce me semble
Ou cest Iacob et Rachel mis ensemble
Car se le prince est en honneur parfait

Digitized by Google

Lung a lautre pevent facilement dire
Jay bien trouue ce que mon cueur desire
Et aussi Dieu leur a monstre comment
Il les ayme car veritablement
Deulx sont produitz cinq princes triumphans
Plaisans et beaulx legitimes enfans
Nul mauuais fruit ne peut porter bon arbre
Anthoine donc leur filz duc de Calabre
Je puis dire le prince desperance
Car en lacourt du noble roy de France
A tel regnon quil ny a son semblable
Tant est prudent bening et amyable
Puis le seigneur Claude par nom clame
En Lorraine loue prise fame
Car le pere nuyt et iour luy apprend
A seruir Dieu et mesmement comprend
Auecques luy lexercice de guerre
Pour succumber ses ennemys par terre
Et de prendre desormais cure et soing
De secourir ses amys au besoing
Apres y est iehan euesque de Metz
Que par raison au rang des saiges mectz
Parfait il est en tous dons de nature
Car de son pere est propre pourtraicture
Il est gentil beau doulx ingenieulx
Loys aussi est plaisant et ioyeulx
Fileul du roy de France quon espere
Quil ensuivra son parrain et son pere
Francoys aussi encor au berceau est
Mais quil soit grant si Dieu plaist sera prest
De reeevoir bonne introduction
Tant quil sera vaisseau de election
Et grant pillier en nostre mere eglise
Encor pourroit on faire la deuise
Daucuns enfans qui leur sont trespassez
Lesquelz estoient bien faitz et compassez
Tant filz que filles qui sont sans contrediz
Auec Dieu pour peupler paradis
La ou devons selon raison pretendre
Or me semble il que ie me puis mesprendre
A raconter une vertu louable
Que a la dame tres noble et veritable
Qui non obstant sa grande auctorite
Sur toutes choses elle ayme verite
Et nappete lire choses mondaines
Comme rommans ou folles amours vaines
Voulant en suyure son espoux son seigneur
Humble de cueur et deuot zelateur

Digitized by Google

De verite bien lectre bien apris
Tant que de nul ne peult estre repris
Brief selon Dieu cest conduite et regie
Il estudie en saincte theologie
Et elle veult pareillement aprendre
La vie de Crist est donc bon a enttendre
Quel a voulu faire escripre ce liure
Lan mil cinq cens et six que ie luy liure
En tout honneur et vraye humilite
Comme iay dit el ayme verite
Parquoy elle peult prosperer sur la terre
Et aux sainctz cieulx enfin sa place acquerre
Amen.

Au verso de la dédicace, dont l'auteur a cru devoir garder modestement l'anonyme, se trouve une grande peinture représentant le duc de Lorraine, sa femme et les cinq fils qui restaient de leurs douze enfants.

Le duc et la duchesse, à genoux devant un prie-dieu, les mains jointes, sont revêtus de robes d'or doublées d'hermine.

Les jeunes princes sont agenouillés derrière leurs parents ; Jean, l'évêque de Metz, qui fut depuis cardinal et archevêque de Rouen et de Lyon, est en costume épiscopal, ce qui contraste singulièrement avec sa figure enfantine : il pouvait avoir dix ans en 1503.

Au fond du tableau, les arcades d'une galerie permettent de voir un paysage. Des écussons aux armes des nobles époux et leurs initiales R P, réunies en monogramme, figurent sur les ornements d'architecture.

Cette composition est fort bien peinte et intéressante pour l'iconographie ; ce sont des portraits, probablement ressemblants, du duc René, de sa femme et de ses fils, dont l'un, le seigneur Claude de la dédicace, fut l'auteur de la branche des ducs de Guise.

Au recto du feuillet 4, en regard du tableau que nous venons de décrire, figure la sainte Trinité, entourée de saints appartenant aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Puis, au feuillet suivant, l'auteur du livre, le Père Ludolphe, en costume de chartreux, assis devant un pupitre et décrivant les scènes de la Passion de Notre-Seigneur, qui se déroulent devant lui comme sur une sorte de théâtre ; autour de la page, une riche bordure rouge semée de larmes d'or et des attributs de la Passion.

Digitized by Google

Une troisième grande composition, commençant le second livre de l'ouvrage et représentant la guérison du serviteur du centurion, et cinquante-deux autres miniatures sont traitées avec le même talent.

Il est fâcheux que l'artiste auquel on doit ces belles miniatures n'ait pas signé son œuvre, bien digne de figurer auprès de celle du florentin Attavanti.

Moins importants à tous égards que les volumes dont nous venons de parler, cinq manuscrits de la collection, du quinzième siècle et du seizième, méritent toutefois une mention particulière.

Le plus ancien est un missel in-quarto, enrichi de quinze miniatures et de riches dentelles d'or, encadrant chacune de ses pages à longues lignes. Un écusson de femme, qui se reproduit plusieurs fois au milieu des encadrements, nous donne l'origine et la date du volume.

Cet écusson, parti de cinq points d'or équipolés à quatre d'azur, et de gueules, à trois écus d'or, est celui de Marguerite de Charny, dernier rejeton de sa famille, fille de Geoffroy de Charny, de la maison bourguignonne de Mont-Saint-Jean, et de Jeanne de Vergy, mariée, dans les premières années du quinzième siècle, à Humbert de La Roche, seigneur de Villers-Sexel, d'une illustre famille de la Franche-Comté.

Le missel passa depuis, peut-être par héritage, à une famille chevaleresque du Dauphiné, aux Montchenu ; ses feuillets de garde portent la mention de plusieurs naissances de membres de cette famille au seizième siècle.

Vient ensuite un charmant livre d'heures petit in-quarto, écrit et peint, en 1464, pour un seigneur auvergnat, Jacques de Langhac, et transmis à l'un de ses descendants, François de Langhac, qui y a inscrit les notes de famille que tous, au seizième siècle, seigneurs ou bourgeois, avaient la pieuse coutume de confier aux feuillets de garde de leurs missels.

Dix grandes miniatures et soixante-quatorze petites, toutes d'un joli travail, concourent à l'ornementation de ces heures, écrites sur un vélin très fin. Ce sont d'abord les travaux des mois et les signes du zodiaque, parmi lesquels les gémeaux servant de tenants à l'écu d'or, à trois pals de vair de la maison de Langhac ou Langeac ;

Digitized by Google

puis diverses scènes de la vie de la Vierge et de celle de Jésus-Christ, des figures de saints et des symboles pieux.

Nous y avons remarqué une représentation de la sainte Trinité : Dieu le Père et Jésus-Christ, tous deux coiffés de la tiare, décorés du nimbe croisé, sont enveloppés du même manteau et distingués seulement par la couleur de la barbe et des cheveux ; la divine colombe touche leurs bouches de chacune de ses ailes déployées; puis deux anges qui adorent une sorte d'ostensoir renfermant la plaie sanglante du côté de Notre-Seigneur, on lit au-dessous : *Ave, vulnus lateris.*

Les riches encadrements des pages de ces heures offrent, au milieu de rinceaux peints et dorés, des écus de Langeac, des chiffres et une devise inscrits sur un ruban. Les chiffres sont composés des lettres J et M, reliées par un lacs d'amour, une fleur d'ancolie cachant la partie supérieure de la seconde de ces lettres. La devise est une marguerite avec ces mots : *Jamaiz autre tant.* La femme de Jacques de Langeac, de la maison de Clermont, est nommée Marie dans le *Nobiliaire d'Auvergne*, de Bouillet, et Isabelle, dans le *Dictionnaire de la noblesse.* En présence de ces deux opinions, ne pourrait-on en admettre une troisième, et penser que la dame de Langeac s'appelait Marguerite, ce qui expliquerait la présence de la fleur, complétée par la devise, faisant allusion à l'amour de Jacques pour sa femme?

Quant à la fleur d'ancolie, elle se trouve fort souvent reproduite dans l'ornementation du quinzième siècle. « Les pensées, ancolies et « violettes, dit Vulson de La Colombière dans sa *Science héroïque*, « sont le symbole d'amour envers Dieu et de charité envers le pro- « chain. » L'ancolie avait été surtout adoptée comme l'emblème de la tristesse. C'était un de ces rébus dont l'usage était fort répandu au moyen âge et à la Renaissance.

La note suivante, qui se lit à la fin des prières, nous donne le nom de l'habile miniaturiste et la date du livre :

« Ces heures sont à noble et puissant seigneur messire Jacques, « seigneur de Langhac, viconte de La Motte, conseiller et cham- « bellan du roy nostre sire et furent faittes et escheuees a « Paris par Jehan Dubrueil escripuain. le XX^e^ jour de janvier, « lan mil. CCCC. LXIIII. »

Digitized by Google

François de Langeac, arrière petit-fils de Jacques, devenu possesseur du livre d'heures de sa bisaïeule, y fit peindre ses armoiries et celles de sa femme, Catherine de Polignac, qu'il avait épousée en 1536, ce que nous apprend cette note autographe inscrite sur le premier feuillet de garde :

« Lan appres la passion de nostre Seigneur mil cinq cent trente « six sur la fyn du moys de juing puissant S^r Francoys S^r et baron « de Langhac de Dalmeyrac Brassac Arlet Velleneufue Cottenghol « Monclar visconte de La Mote et bailli des haultes montaignes « dauuergne espousa damoyzelle Catherine de Polignac sœur « vnique a puissant seigneur Francoys dit Armant visconte de « Polignac au lieu et dans le chasteau dudit Polignac ou il y auoit « une fort belle assemblee pour raison daultres deux beaulx « mariages faictz au lieu de La Mothe Couilhac ou mondict seigneur « le visconte espousa la fille de monseigneur le conte Dales « (d'Alès) et mons^r le marquis de Cruilhac fils de mondit S^r le « conte espousa audit lieu de La Mothe tous par mesme moyen « vne des filles de La Cueille (de La Queuille) que sont trois belles « alliances que furent lor faicte lesquelles je supplie nrẽ S^r vouloir « eternellement tenir en joye felicite et bonne paix. »

« Amen. »

A la suite de ces lignes se trouve la mention de la naissance des quatre enfants du baron de Langeac, qui écrivit aussi lui-même, sur l'une des dernières pages du livre, le rondeau suivant, dont il était sans doute l'auteur et qu'il adressait galamment à sa femme :

Si cest escript le dernier icy mis
Est bien heureulx dy auoir trouue place
Or combien lest celluy de bons amys
Qui est premier en vostre bonne grace
Langhac

Si lassurance de lamytie parfaicte
Ce peult congnoistre auec affection
Je te supplie nestre point contrefaicte
Quant tu viendras a Dieu faire oraison
Se assurant si la deuotion
Faicte pour moy merite recompance
Je la ferai sans dissimulation
De meilleur cueur que a femme de France
Langhac

Digitized by Google

De tous mes biens de toutte ma puissance
Et de mes sens jusques a lextremite
Combien que myeulx vous ayez merite
Rendre vous veulx entiere obeissance
Langhac

En voici peut-être un peu long sur un manuscrit qui, en définitive, n'a rien de bien remarquable; mais il nous a paru curieux de constater la transmission de ces heures, dépositaires des souvenirs d'amour de deux générations d'une illustre famille.

Un pontifical petit in-quarto, de la fin du quinzième siècle ou des premières années du seizième, est attribué au cardinal Rollin par une tradition que le plus simple examen vient détruire. Ce manuscrit a été exécuté pour un prélat dont nous n'avons pu retrouver le nom, mais qui bien probablement occupait, vers 1500, l'un des sièges épiscopaux de la province de Bourges. Nous croyons pouvoir baser cette attribution sur l'insertion spéciale dans les litanies des saints des noms de saint Austremoine, de saint Martial, de saint Flour, de saint Fronton, de saint Sernin, de saint Privat, de saint Robert, de saint Gilles et de saint Guillaume, tous invoqués d'une manière particulière dans les diocèses de l'Aquitaine, et surtout sur un passage de l'interrogatoire du prélat que l'on consacre. Voici ce passage : *Vis beato Petro atque sanctæ ecclesiæ Bicturicensi, mihi que ejus ministro...*

Maintenant la répétition de l'invocation *Santa Maria ora pro nobis* au commencement de chacune des diverses catégories de saints, semblerait indiquer d'une manière plus particulière l'église du Puy, si dévouée au culte de Marie; ajoutons que c'est au Puy que S. E. monseigneur le cardinal de Bonald a trouvé le pontifical en question.

Malheureusement le blason de l'évêque qui fit exécuter le manuscrit : D'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoilles de même, reproduit plusieurs fois dans les encadrements des pages, posé sur une crosse et accompagné de la devise *Soefisance et Diev servir*, ne peut être attribué à aucun des prélats qui ont occupé le siège du Puy de 1465 à 1550.

Quoi qu'il en soit, le pontifical est curieux et enrichi de miniatures bien peintes et d'ornements très élégants. Il est à remarquer



Digitized by Google

que l'on a voulu, sans nul doute, faire le portrait de l'évêque possesseur du livre : c'est toujours le même prélat, vieux et, il faut bien le dire, d'une figure laide et commune, qui est représenté dans les diverses fonctions de son saint ministère.

Nous appellerons encore l'attention sur un beau missel du quinzième siècle, qui porte les armoiries d'un prélat ou mieux d'un protonotaire de la maison de Beaufort Canillac : Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules ; et aux 2 et 3 d'azur, au lévrier d'argent et à la bordure componée d'argent et d'azur.

La maison Roger ou Rogier de Beaufort donna, on le sait, deux souverains Pontifes au quatorzième siècle ; plusieurs de ses membres entrèrent naturellement dans les ordres sacrés et parvinrent à de hautes positions dans la hiérarchie ecclésiastique ; mais une branche de cette illustre race, celle des seigneurs de Canillac, porta seule l'écartelure d'azur, au lévrier et à la bordure componée ; c'est donc dans cette branche que nous devons chercher le possesseur du manuscrit ; or, parmi les descendants du Marquis de Beaufort, seigneur de Canillac, son auteur, nous ne trouvons, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne* (t. IV, p. 323), que Jean, l'un de ses petits-fils, qui ait été dans les ordres à la fin du quinzième siècle, date évidente du manuscrit, que nous proposons donc d'attribuer à ce personnage, devenu sans doute protonotaire apostolique.

Un missel in-folio, à deux colonnes, est orné d'encadrements de pages, de quelques caricatures, d'animaux hybrides et enfin de vingt-quatre miniatures assez importantes.

Le dernier manuscrit que nous signalons date du commencement du seizième siècle ; il est in-quarto et décoré de quarante-cinq miniatures représentant les diverses cérémonies de la semaine sainte. Ces miniatures nous paraissent curieuses pour la liturgie lyonnaise ; dans toutes les cérémonies, le prêtre, le diacre et le sous-diacre sont mitrés ; ce sont certainement des chanoines de la métropole de Lyon qui, comme on le sait, portaient la mitre.

On remarque, dans ce volume, une singulière représentation de la sainte Trinité : les trois personnes divines sont des vieillards à longue barbe et à cheveux blancs, semblables en tout point, tenant

Digitized by Google

sur leurs genoux un livre et le globe du monde; une énorme couronne à fleurons décrit trois lobes au-dessus de leurs têtes.

Sur plusieurs pages, figure un écusson d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois raisins de même, tigés et feuillés de sinople, que nous ne pouvons attribuer. Ces armes étaient portées au dix-septième siècle, à Lyon, par Nicolas des Vignes, sieur de Perrières, conseiller du Roi et contrôleur aux gabelles de Mâcon, échevin de Lyon en 1653-54 (voir Chaussonet). Toutefois l'émail du chevron du blason de cet échevin, qui est de gueules et non d'azur, et la date de notre manuscrit, de près d'un siècle antérieure à l'échevinage de Nicolas des Vignes, ne permettent pas de penser à cette attribution. Il est plus vraisemblable de rapporter ce blason à la famille illustre et littéraire des Budé, peut-être au célèbre Guillaume-François Budé, mort en 1540, qui portait pour armes : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin d'azur, pamprées de sinople. On sait que l'argent des vieux manuscrits a souvent viré à l'or par une sulfurisation superficielle; mais là encore l'émail du chevron n'est pas le même, et l'attribution n'est que problématique.

Il est positif que, dès 1576, ce manuscrit appartenait à l'église de Saint-Nizier de Lyon. Il était devenu la propriété d'un amateur lyonnais distingué, M. Didier-Petit, dont le cabinet fut vendu il y a environ quarante ans.

Nous avons encore examiné une douzaine de manuscrits curieux et élégants de la dernière période gothique. L'un d'eux appartenait à la famille de Pontbriand, de la noblesse bretonne, dont les membres inscrivirent sur ses gardes les évènements de leur famille ; une dame de cette maison promettait, par une note autographe de 1550 environ, de « poier du vin abondamment a celuy qui luy rendroit ses heures, » si par aventure elles venoient à se perdre.

Nous voudrions bien pouvoir donner aussi une idée de quelques beaux livres de chœur du dix-septième siècle qui font partie de la collection ; mais nous devons terminer cette notice, déjà bien longue. Nous serons heureux si nous avons pu contribuer à attirer l'attention sur de beaux et curieux manuscrits qui sont l'une des richesses archéologiques de la seconde ville de France.

COMTE DE SOULTRAIT,
Membre émérite de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

## NOTES SUPPLÉMENTAIRES

1. On nous permettra de rappeler ici que, le premier, nous avons parlé des manuscrits de la cathédrale de Lyon dans une communication faite à la réunion des Sociétés savantes de la Sorbonne de 1866, communication que nous n'avons pas voulu laisser imprimer dans le *Recueil* de ces lectures, désirant la garder pour une revue Lyonnaise.

Voici, d'après la *Revue des Sociétés savantes* (4e série, t. III, p. 564), une partie de l'analyse de notre lecture.

« M. de Soultrait, membre de l'Académie de Lyon, a donné lecture d'une *Notice sur les manuscrits du trésor de l'église métropolitaine de Lyon.* C'est une révélation que cette notice. En effet, c'est la première fois qu'on a consacré une étude à ces précieux volumes... La *librairie* du trésor de Saint-Jean de Lyon possède trente-trois manuscrits ; M. de Soultrait ne les a pas tous décrits, mais les intéressants détails qu'il a donnés sur les principaux font désirer qu'il complète quelque jour le travail qu'il a lu à la Sorbonne, en le transformant en un inventaire complet et raisonné de cette mine qu'il vient d'ouvrir si heureusement... »

Ici quelques lignes sur le manuscrit d'Attavente, puis un paragraphe relatif au peintre florentin que nous croyons devoir reproduire en entier : « *Attavante degli Attavanti*, de Florence, est un des plus célèbres miniaturistes de la fin du quinzième siècle. Vasari, qui déclare ne pouvoir le désigner que sous l'unique nom d'Attavante, en a cependant parlé dans trois endroits, et notamment à la fin de la biographie de *Fra Angelico*, où il décrit un manuscrit de *Silius Italicus*, dont il attribue à tort les peintures à l'Attavanti. La critique moderne est plus avancée que Vasari sur le compte d'Attavante des Attaventi, dont elle sait non seulement les deux noms, mais encore leurs diminutifs *Vante* et *Vanti*, ainsi que le nom de son père *Gabriello*, cela surtout grâce aux excellentes notes des derniers commentateurs de l'historien des peintres, qui font connaître plusieurs œuvres de ce maître et nous apprennent qu'il prolongea sa vie jusque vers 1512 tout au moins. Le talent d'Attavanti est d'ailleurs jugé moins favorablement par ces fins et délicats *dilettanti* que par M. de Soultrait. Tout en accordant à l'Attavanti que ses ornements sont admirables pour l'élégance du style et le fini de l'exécution, qu'il était *copioso nelle grande istorie*, ils lui reprochent d'être pauvre d'invention *nelle piccole dentro le minori iniziali*, mesquin dans l'ensemble des figures, etc. »

2. Ces manuscrits proviennent de la célèbre bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie. L'un d'eux (fonds Lavallière, mss. lat. n° 21) intitulé : *Divi Hieronimi breviarium in Psalmos David*, est enrichi de charmantes vignettes et porte la signature de l'artiste : ATTAVANTES PINSIT *(sic)*, au verso du premier feuillet. Un autre, un Ptolémée (suppl. latin, n° 871) n'est pas signé, mais on peut l'attribuer sans hésitation à Attavante qui l'a orné de ces camées antiques qu'il reproduisait avec tant de talent.

Digitized by Google

### 3. Lettre a M. le comte de Bastard sur le missel de Thomas James, évêque de Dol.

« Monsieur le Comte,

« L'exécution des admirables planches que vous avez publiées sous le titre de *Peintures et ornements des manuscrits* n'est pas le seul service que vous ayez rendu à l'étude de la paléographie et de la miniature. Les matériaux que vous avez réunis avec un goût délicat, et qui suffiraient pour doubler l'étendue de votre ouvrage, sont un des plus précieux recueils qu'on ait jamais pu former sur l'histoire de l'art, tel qu'il se manifeste dans les manuscrits du moyen âge et de la Renaissance. Grâce à la bienveillance dont vous m'honorez, il m'a été donné de parcourir quelques-uns de vos volumes et de vos portefeuilles. En vous adressant mes remerciements pour une communication dont j'apprécie toute l'importance, permettez-moi, Monsieur le comte, de vous entretenir d'un rapprochement dont l'idée m'a été suggérée par un calque de votre collection, et qui jette quelque lumière sur un livre justement célèbre de la Renaissance italienne. »

« En 1852, M. de Montaiglon appela l'attention des lecteurs de la Bibliothèque de l'école des Chartes sur deux lettres relatives à un missel de Thomas James, évêque de Dol, dont les peintures avaient été exécutées, vers l'année 1483, par le fameux miniaturiste florentin Attavante. Le texte en est assez curieux pour être reproduit ici. »

Al sig. Taddeo Gaddi. — Roma

*Onorato e maggior mio, Ho ricevuto una vostra per la quale mi avvisate che io addomandi a Rinieri scudi quaranta di grossi, i quali, subito che io li domandarmi furoni pagati; e di tutto avviso il vescovo per una, che fia sotto questa, la quale vi prego, mandiate quanto più presto potete; e il simile voi mi raccomandate il libro del vescovo; e a questo vi dico, che non bisogna, perche per disagio, che io abbia avuto, non è restato, ch' io non abbia fatto più, che non promisi al vescovo; e questo fo, perchè voglio, che il vescovo si possa chiamare di me benissimo servito; e anche perchè appartiene, e importa piu a me, che a messun' altro. Non accade altro. Cristo felice vi conservi. Fatta pel vostro.*

*Firenze, febbraio 1483.*

Vante, *miniatore del vescovo di Dolo.*

Al medesimo. — A Firenze

*Onorato e maggio mio, A questi di è passato di qui M. Francesco nipote... con una vestra lettera ai Rinieri, per la quale avvisate, che mi sia pagato ducati 25, e che io debbo dare a' detti il messale del vescovo, il quale io ero contento dare, obbligato per la somma de' detti ducati, ed essi vogliono il libro libero, e che io me ne ispodesti in tutto, il che non mi pare onesto, avendo io ad avere in su detto libro più che 160 ducati. Pregovi, essendo benissimo assicurato, che siate contento farmeli pagare, perchè ne farete piacere a M. Francesco, e io ve ne resterò obligatissimo. E quando iscrevete in Brettagna al vescovo, priegovi che lo preghiate che sia contento rimittere 125 ducati. Altro non accade. Cristo felice vi conservi.*

*Firenze. .... 1484.*

Vaste, *miniatore del vescovo di Dolo.*

Digitized by Google

« Après avoir signalé l'intérêt de ces lettres, M. de Montaiglon ajoutait : « Il ne « serait peut-être pas impossible de retrouver dans la poudre d'une sacristie le « missel ou l'antiphonaire enluminé par Attavante ; ce serait un grand hasard et « une bonne fortune sur laquelle on ne peut vraiment pas compter. »

« Cet appel de M. de Mantaiglon me revint à l'esprit, il y a quelques années, quand le R. P. Charles Cahier fit paraître le volume intitulé *Nouveaux mélanges d'archéologie, Bibliothèques* (Paris, Firmin-Didot, 1877, in-4). J'y remarquai, en effet, plusieurs ornements d'un beau style italien dont l'origine était ainsi indiquée dans la table des matières : Attavante, missel de l'évêque de Dol. Il n'en fallait pas davantage pour être certain que le Missel de Thomas James, auquel se rapportaient les deux lettres d'Attavante citées plus haut, était parvenu jusqu'à nous. Avec un peu de patience, on pouvait espérer découvrir un jour la retraite où il s'était refugié.

« Mon premier soin fut d'interroger le R. P. Cahier. Le seul renseignement qu'il put me fournir, c'est que le Missel de l'évêque de Dol s'était trouvé, il y a une trentaine d'années, à Paris, entre les mains du R. P. Martin, qui en avait copié un certain nombre d'ornements. De qui le tenait cet habile dessinateur ? A qui l'avait-il rendu ? C'est ce qu'il me fut impossible de savoir.

« Vers la même époque, mon savant collègue au Comité des travaux historiques, M. Alfreld Ramé, eut l'occasion de m'entretenir d'un très beau missel de la Renaissance, que, dans sa jeunesse, il avait admiré à la cathédrale de Dol et que la fabrique de cette église offrait alors de céder à Mgr Marc, évêque de Rennes; depuis il avait infructueusement essayé d'en retrouver la trace en Bretagne et dans le Maine, je soupçonnais bien que c'était le volume qui avait été confié au R. P. Martin; mais il était impossible de vérifier si ma conjecture avait quelque fondement.

« Je restais donc fort incertain sur le sort du missel que Thomas James, évêque de Dol, s'était fait peindre vers l'année 1483, par Attavante le Florentin. Mes incertitudes se sont dissipées à la vue d'un calque inséré dans un volume où vous avez rassemblé des fac-similés de miniatures italiennes ; ce calque, intitulé : *Missel de l'évêque de Dol*, reproduit une page peinte sur laquelle se lit l'inscription : ACTAVANTE DE ACTAVANTIBUS DE FLORENTIA HOC OPUS ILLUMINAVIT A. MCCCCLXXXIII. Je reconnus immédiatement que cette page était empruntée à un missel, malheureusement mutilé, que MM. Niepce et Bégule ont récemment signalé comme l'un des morceaux les plus curieux dont Mgr le cardinal de Bonald avait enrichi le trésor de la cathédrale de Lyon.

« Le volume qui, dans vos recueils, monsieur le Comte, et dans les notes du R. P. Martin, est désigné sous le titre de Missel de l'évêque de Dol, est conservé à Lyon. Reste à vérifier si l'attribution du livre à l'évêque de Dol est justifiée. Quand j'examinai, en 1881, le missel du trésor de la cathédrale de Lyon, je constatai qu'au bas d'un grand nombre de feuillets sont peintes des armes surmontées d'une mitre : d'or, au chef d'azur, chargé d'une rose d'or. On a dit que telles étaient les armes du cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples; mais le cardinal Riario Sforza n'est monté qu'en 1485 sur le siège de Naples; ce n'est donc pas pour lui qu'Attavante pouvait travailler en 1483. Écartons donc cette hypothèse, et voyons si les armes du missel ne conviendraient pas au prélat qui gouvernait l'église de Dol en 1483.

« M. Hauréau nous apprend que, le 28 mars 1482, Thomas James fut transféré

Digitized by Google

du siège de Léon au siège de Dol. D'autre part, nous lisons dans les mémoires manuscrits des bénédictins bretons que Thomas James portait *d'or, au chef d'azur, chargé d'une rose d'or*. Il est donc hors de doute que les armes peintes sur le missel du trésor de la cathédrale de Lyon appartiennent bien à Thomas James, évêque de Dol.

« Il en faut conclure que le manuscrit de Lyon est bien celui qu'Attavante a peint, en 1483, pour Thomas James, celui que l'enlumineur fit alors passer en Bretagne par l'intermédiaire des Rinieri, celui pour lequel il réclamait, en même temps, le paiement d'une somme de 125 ducats.

« C'est ainsi que votre calque, Monsieur le Comte, m'a conduit à rétablir dans tous ses détails l'histoire d'un manuscrit précieux par lui-même, et auquel nous devons encore plus nous intéresser, maintenant que nous connaissons non seulement la date de l'exécution et le nom de l'enlumineur, mais encore toutes les circonstances qui en expliquent l'origine et qui en font pour nous un monument national, puisqu'il a été commandé par un prélat français, et qu'il n'a pas quitté la France depuis 1483 ou 1484.

« Daignez agréer, Monsieur le Comte, l'assurance de mon respectueux dévouement. »

LÉOPOLD DELISLE.

M. Delisle a ajouté à cette lettre les notes suivantes :

« Le goût de Thomas James pour les belles œuvres d'art est attesté non seulement par le missel dont il est ici question, mais encore par le monument funéraire qui lui fut élevé dans la cathédrale de Dol, et par un sceau dont M. Alfred Ramé a bien voulu me signaler une empreinte aux Archives de la Loire-Inférieure.

« Thomas James a dû être directement en rapport avec Attavante; il était en Italie en 1482, c'est-à-dire l'année qui précéda l'achèvement du missel, lequel porte la date de 1483. M. Hauréau cite un acte de Thomas James, daté de Rome le 13 avril 1482 (*Gallia christiana*, t. XIV, *col. 1062)*.

M. l'abbé Auziani, préfet de la Laurentienne, a bien voulu m'apprendre que Thomas James, avant d'être évêque de Dol, avait été châtelain du château Saint-Ange à Rome. Il existe une grammaire latine, imprimée a Venise en 1484 (n° 9834 de Hain), en tête de laquelle l'auteur, Pomponius Lœtus, s'exprime en ces termes : « *Superioribus annis volumina quædam grammtices romanæ scripsi, et Thomæ, pontifici Dolensi, præfecto arcis hadrianæ, dicavi; diffusum et ab communi usu longe semotum opus, ut viri auctoritas apud posteros honori, et vigiliæ nostræ gratæ habeantur, in commodiora tempora distuli...* »

Digitized by Google

SUR LES

# EXPRESSIONS DE TENDRESSE

## EN USAGE A LYON

---

Il est peu de pays où, autant qu'à Lyon, on ait de charmantes expressions de tendresse. Puis, nos inflexions de la voix, qui ajoutent aux expressions.

Lequel de nous, en voyant un petit mami, bien drôle, ne s'est laissé aller au plaisir de le caresser en lui disant : « Ma braise, mon belin, ma coque, ma rate, mon petit chou, mon petit trognon, mon petit boson, le restant de mes écus, » et tant d'autres jolis mots. Mêmement qu'il y en a qui les disent aux grandes personnes, du moins quand celles-ci sont encore de jeunes anges, et pas encore de vieux diables.

Toutes ces expressions qui, aux oreilles superficielles, sonnent comme des mots inventés au hasard, ont leur raison d'être, leur signification. Elles existent de par certaines lois, car ici-bas, quoi qu'en disent de grands Benoîts qui se croient savants, rien n'est livré au hasard, et jusqu'aux corruptions des mots suivent de certaines règles :

> Et comme il a compté les cheveux de ton front,
> Lecteur, Dieu sait aussi les lettres de ton nom.

Par exemple, « ma coque, » c'est « ma poule ». Quoi de plus naturel qu'une coque soit la femelle d'un coq ? Bien entendu, cela ne s'emploie que figurément. En voyant passer une petite bôye

Digitized by Google

dans la rue de Trion, on dira : « Arregardez donc c'te petite coque ! » ou, en se promenant après vêpres, sur les Tapis : « Y a ben tant par là de jolies petites coques ! »

Chair Jirôme, ma coque,
Pour tes beaux sentiments,
Viens donc que je te coque,
En nous lanticanant.

*(Fanchon à Jirôme.)*

Plein de poésie quand on le chante sur l'air : *O ma tendre musette !*

Dans un bon ménage, le mari et la femme ne s'appellent jamais que ma coque. « Ma coque, viens dîner ! — Voui, ma coque. — Ma coque, veux-tu du café ? — Voui, ma coque ! — Ma coque, c'est l'heure d'aller nous coucher. — Voui, ma coque ! etc. » Voilà les bons ménages.

En patois, *coca* signifie poule. On l'emploie aussi figurément pour terme de tendresse.

Il est remarquable que tous ces mots de *coca*, *coque*, et leurs dérivés *coquer*, *cocoler*, etc., soient tout à fait restreints au Lyonnais, et ne se retrouvent, à ma connaissance, dans aucun autre dialecte, pas même des pays les plus voisins. Cochard dit pourtant qu'en Languedoc les poules se nomment des *coques*. Mais vainement ai-je farfouillé dans les dictionnaires, compulsé les auteurs provençaux, je n'ai qu'à grand'peine retrouvé le vulgaire *cocota* pour poule, emprunté au langage enfantin, et nulle part le *coca* de nos patois.

*
* *

Je m'assure qu'un Parisien du boulevard va croire que *ma braise*, c'est « mon argent ». Fi donc, avec leur horreur d'argot ! Braise est ici employé au sens de miette pris pour extrême diminutif. Les termes de tendresse sont toujours diminutifs. Pourquoi ? je n'en sais rien ; mais on ne dira jamais à un objet adoré : « Ma géante », ni ma « Gargamelle », ni par réciproque, mon « Gargantua ». En revanche, c'est toujours mon petit, ma petite quelque chose. En Gévaudan, mon *pitoulet*, diminutif de petit, comme le diminutif d'un diminutif. Nous disons de même « mon petiot ».

Digitized by Google

Dans nos campagnes, on dit *ina brizi* pour un « petit peu, un brin ». En Forez, *braise*, d'après Gras. A Saint-Étienne, *bréysa*, comme l'indique cet hémistiche de Chapelon :

Quand j'amou quauqua bréysa...

« Quand j'aime quelque peu... »

« *Yquien le fit rire una braisa*, cela les fit un peu rire. » (Cochard, *Dialogo de doux homos...*)

De s'approchié de leu, per li dire una brizi
Solamen de son fat...

« De s'approcher de lui pour lui dire un brin seulement de son affaire... » (*La Vieutenance du Courtisan*, pièce dauphinoise, 1560.)

Bevans on cop, bevans z'en dous;
Et dzamé trais nos ant fé pou.
On cop n'arrouze qu'ina *braiza*.

« Buvons un coup, buvons-en deux; — et jamais trois ne nous ont fait peur. — Un coup n'arrose que tant soit peu. » (*La Cozonaize*, chanson patoise, communiquée par le docte président de l'Académie du Gourguillon.)

Le bas latin disait *bricia*, et le roman *briza;* le Gévaudan dit *brena, embrena*, le Forez *braise*, le Languedoc *brizo* pour miette de pain. Quand j'étais en nourrice à Saint-Laurent, le Tienne, mon frère de lait, qui était gros mangeur, avait au fond des poches de son rondin tout plein de braises de pain.

Le roman *briza* et le languedocien *brizo* indiquent qu'il faut voir dans notre *braises* un substantif verbal tiré, probablement par apocope de l'infinitif, du verbe *briser*, comme nous avons tiré *abonde* d'*abonder*. La transformation de *i* en *ai* (br*i*ser, br*ai*ses, n'a rien qui doive émouvoir. De nombreux exemples en existent : Marr*ai*ne (matr*i*na), gl*ai*se (gl*i*tea), d*ai*gne (d*i*gno), etc. Dans le bas Dauphiné, au reste, on dit simplement des *brises* de pain.

*
* *

*Mon petit chou*, n'est-ce pas une charmante expression de tendresse ? Je me souviens que, sur le coin du brouillon d'une lettre à

Digitized by Google

sa jeune sœur qu'il aimait beaucoup, Joseph Pagnon, dont j'ai publié les *Lettres*, avait écrit d'une main distraite, comme si elle eût suivi malgré elle sa pensée, « mon petit chou », bien que la lettre portât cet en-tête plus grave : « Ma sœur. »

Le Berry dit comme nous. A Genève, on a fait de *chou* le diminutif *chougnet*, *chougnette*.

Que de fois n'ai-je pas entendu des benonis s'exclamer sur l'absurdité de cet emploi de *chou*. Un chou n'est pas chose si aimable, dit-on ! Voire que, chez nous, les ménagères soigneuses, lorsque l'on fait cuire des choux, ont toujours l'attention de jeter l'eau, non sur ou sous l'évier (selon qu'il y a ou qu'il n'y a pas de conche), mais, parlant par respect, dans les communs, vu la grande infection et puanteur. Encore y a-t-il des communs délicats qui se plaignent. — D'autres (pas des communs, des gens) qui se croient fins davantage, voient dans « mon petit chou » l'idée d'un chou à la crème, ce qui serait bien puéril, on le confessera.

Nous ne sommes pas encore si gnougnes. Il ne s'agit ici ni de légumes ni de pâtisseries, mais du radical de notre verbe lyonnais *chouer*, caresser, flatter : « C'est le mari de la Nanon qu'est bien choué ! un vrai coq sans pattes ! »

C'est le vieux français *chuer*, flatter, caresser, blandir, que Montaigne emploie par extension sous la forme *chouer*, pour tromper par des flatteries, tromper en général. *Chuer*, *chouer* est devenu *chouyer*, puis enfin *choyer* dans la langue moderne.

Le mot lyonnais n'est donc pas une corruption de *choyer*, mais, au contraire, la forme primitive du mot français. Le Berry dit comme nous *chouer*, même sens, et l'italien *soiare*, qui est évidemment une forme différente du même mot.

Il est infiniment probable que c'est le verbe *chouer* qui est dérivé de *chou* et non la réciproque, mais ce radical appartient à l'intéressante et nombreuse famille des Pasconnais. Quel est le peuple qui le premier a dit *mon petit chou* à l'objet aimé, nous n'en savons absolument rien. C'est un mot qui n'a laissé aucune trace dans aucune langue, mais nous concluons du verbe *chouer* à son existence, aussi sûrement que Bridoison concluait de l'existence de Figaro à celle de son père.

Digitized by Google

« Mon petit chou » vaut donc à dire, mais en plus fort, comme « mon petit choyé ».

*
* *

*Mon petit belin*, tout le monde le connaît, c'est mon petit agneau. On le dit quelquefois aux femmes, mais c'est généralement mal appliqué.

*Belin* est du vieux français ; toutefois ce n'était pas un mot tendre comme chez nous, et il signifiait non pas agneau, mais mouton et même bélier. On disait un *mouton belin* pour un bélier. *Belin* est la personnification du mouton dans le roman du *Renard:*

Qui plus est soz et bobelins
Que li motons sire *belins?*

Et, parlant par respect, dit le bon Roger de Collerye .

Avaler aussi doux que lin
Cinq ou six crotes de *belin*
Vous appartient.

Villon emploie aussi *belin* dans le sens de mouton :

Item, j'ai sceu, à ce voyage,
Que mes trois pauvres orphelins,
Sont creus et deviennent en aage
Et n'ont pas testes de *belins*.

Et Amyot au sens de bélier :

« Si se rassist à terre et se print à plorer sa sotise de ce qu'il sçavoit moins que les *belins* comment il falloit accomplir... (il vaut mieux voir le reste au bon Amyot, *Daphnis et Chloé*). Encore aujourd'hui, dans le patois du pays de Bray normand, un *blin* est un mouton non hongré, et ce qui prouve d'ailleurs amplement la signification primitive de *belin*, bélier, c'est le sens obscène dans lequel les auteurs du quinzième et du seizième siècle emploient le verbe *beliner*.

Le mot n'est pas tiré du verbe *bêler*, comme on le pourrait croire au premier abord. *Belin*, à l'origine, est simplement le mouton qui porte la clochette (bas-latin *bella ;* néerlandais, anglais, saxon, *bell*, clochette), étymologie dont témoigne notre mot *bélière*.

Digitized by Google

Mais il était naturel que ce nom très doux de *belin*, dont la finale a l'allure d'un diminutif, s'étendit par confusion au sens d'agneau. Et quoi de plus doux qu'un petit agneau?... *Agnus Dei*, dit l'Église.

*
* *

*Ma rate*, on l'a compris, c'est souris. La femelle d'un rat, c'est une rate, c'est assez naturel; autrement il n'y aurait plus de règle du féminin.

Dzamé on n'a vu Sarmagnota
Se drôla ne se degatia.
Y est un plazi de li vai prendre un tsat,
Et poua li vai bailli 'na rata.

« Jamais on n'a vu bôye de Saint Romain si drôle ni si dégagée. — C'est un plaisir de la voir prendre un chat, — et puis de la voir lui bailler une rate. » (*La Cozonnaize*, déjà citée.)

« Ma rate » est un terme de tendresse très bien appliqué, parce que beaucoup de celles à qui on le dit ont des dents pour grignoter mieux encore que les souris.

*
* *

*Mon petit boson :*

Janneta dit: Biau Piarro,
Pusque t' é bon garçon,
Je te prometto dèrrio,
Mon cœur, mon p'tit bozon!
Los vêtia tuis deux contans,
Que se fan petô la man.

Jeannette dit : « Beau Pierre, — puisque tu es bon garçon, — je te promets tout de suite, — mon cœur, mon petit boson! — Les voilà tous deux contents, — qui se font péter la main. » (Lo Pôre Dubou, de Lentilly, *La Vogua du z'homos et du vius garçons*.)

Mon petit boson est un terme d'une grande douceur, mais quelque peu difficile à expliquer. On ne peut procéder que par exemples. Suffit qu'un jour j'étais dans la voiture du Point-du-Jour,

Digitized by Google

qui n'en finit jamais de monter. Il y avait dans l'omnibus un gentil mami, que portait sa maman, qui n'était rien méchant du tout. Au moment que nous passions à portée de chez Dailly (vous savez, ce tanneur qui habite, aux Étroits, la jolie maison italienne que bâtit Serlio?) voilà le papa qui dit avec inquiétude à la maman : « Je crois que Pouponnet a fait son boson ! » Voyez les injustices de bas monde, c'étaient les mottes de chez Dailly !

Inutile de s'enfoncer dans l'étymologie, n'est-ce pas? Une seule remarque : Le suffixe *on*, qui en français ne signifie communément pas grand'chose, ni oui ni non ; qui en espagnol et en italien est augmentatif *(one)*, est, neuf fois sur dix, diminutif dans nos patois : *boson* (petit, etc.), *fenon* (petite femme), *nenon* (petit sein), *clergeon* (petit clerc), *chanon*, étui (diminut. de *chana*), corgnolon (diminut. de *corgnôle*), *charasson* (diminut. d'*escara*, échelle), *barbichon* petite barbiche), *cavon* (petite cave), *bugnon* (petite bugne, au fig.), *bécasson* (petite bécasse), *peton* (petit pied), un *brison* (diminut. de une *braise*), etc.

* * *

*Le restant de mes écus !* pas besoin de glose. On comprend si c'est précieux, surtout lorsqu'il n'y en a plus guère. Demandez-le, hélas ! aux victimes du krach !

* * *

Et maintenant prononcez s'il est pays au monde où les femmes puissent s'entendre dire d'aussi jolies choses qu'entre Saint-Irénée et Saint-Pothin !

PUITSPELU,

De l'Académie du Gourguillon.

Digitized by Google

# LE PRIEURÉ

DE

# SAINT-ROMAIN-LE-PUY

EN FOREZ

---

Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy fut construit au sommet d'un pic basaltique, surgissant de la plaine du Forez, et situé, à égale distance, entre Montbrison et Sury-le-Comtal. Son histoire a été recherchée par M. Révérend du Mesnil, ancien magistrat, membre de la Société de la Diana [1]. Il s'appuie, pour déterminer la date de la fondation de l'église qui, en ce lieu, fut primitivement dédiée à saint Martin, sur un mémoire rédigé, en 1488, par le prieur Jacques de Bouthéon, et où il dit qu'elle fut élevée par un seigneur nommé *Boschitaleus*, qualifié chevalier; et que ce même seigneur en fit don, vers la fin du dixième siècle, avec tous ses droits, fruits et revenus, à l'église de Saint-Martin-d'Ainay. Cette possession fut complétée, un peu plus tard, par un autre seigneur, nommé *Lanceranus*, et par *Raymonde*, sa femme, qui firent donation, à la même église d'Ainay, de la totalité du mont Saint-Romain, et de tout ce qu'ils possédaient à l'entour. Mais ce ne fut véritablement qu'en l'an 1007 que le prieuré de Saint-Romain-le-Puy fut fondé, à titre de membre de l'abbaye d'Ainay, par l'abbé Raynaud. « *Ceterum Rainaldus fundavit monasterium S. Ro-*

[1] Rapport sur l'excursion archéologique, faite par la Société de la Diana, à Saint-Romain-le-Puy et à Sury-le-Comtal, le 1er juillet 1880 (n° 10 du *Bulletin de la Diana*, février-mai 1881, supplément).

Digitized by Google

*mani de Podio, idemque anno 1007, interfuit electioni Duranti in abbatem Saviniacensem* [1]. »

L'église primitive, sans doute insuffisante, fut remplacée par celle qu'on voit encore aujourd'hui, et qui ne fut terminée qu'en 1017; elle fut dédiée à saint Romain, martyr d'Antioche, et le vocable de saint Martin fut reporté alors sur une autre église construite au pied du pic. Plus tard, un château fort, destiné surtout à protéger le monastère, fut joint aux bâtiments du prieuré; il est mentionné dans la transaction qui intervint, en 1173, entre Guichard, archevêque de Lyon, et Guy II, comte de Forez, et par laquelle les droits du comte, sur ce château, furent reconnus. « *Concesserunt* [archiepiscopus et ecclesia] *ei* [comiti] *quidquid juris in castro Sancti-Romani de Podio habebant, et inde usque ad Podium et usque Arverniam.* »

Cette courte notice est destinée à servir d'introduction à un document qui est conservé aux archives du département du Rhône (fonds d'Ainay), et dont la teneur textuelle est reproduite ci-après. Il révèle des détails absolument inédits et qui font connaître, non seulement la constitution du prieuré et les faits qui s'y rattachent, mais encore la situation dans laquelle l'abbaye d'Ainay se trouvait alors. Ce document est sans date; mais il est facile de la lui restituer, en remarquant que son auteur dit formellement qu'il l'écrit cent trente ans après la démolition du fort, qui fut ordonnée en 1333, par le roi Louis XIII. Sa date certaine est donc celle de 1763. Antoine-René de Lévis-Lugny, chanoine, comte de Lyon, en était prieur à cette époque. Le lecteur y verra que la destruction du fort entraîna la ruine des « lieux réguliers » qui y étaient adossés, et dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges informes. Mais l'église et son clocher, dont l'architecture est d'une élégance remarquable, quoique entièrement ouverts et complètement délabrés à l'intérieur, sont restés intacts extérieurement. Le dernier propriétaire en a fait don à la commune de Saint-Romain, à la condition d'en entretenir les toitures en bon état. Il est très heureux que la conservation de ce curieux monument soit ainsi assurée pour de longues années.

COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES.

[1] *Gallia Christiana*, t. IV, p. 235.

Digitized by Google

# ÉTAT DU PRIEURÉ DE SAINT-ROMAIN-LE-PUY

Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy, en Forest, diocèse de Lyon, existait dès le douzième siècle. Il était régulier, conventuel, de l'ordre de saint Benoît, ainsi que l'abbaye d'Ainay dont il a toujours dépendu. Des bulles des douzième et treizième siècles attestent cette dépendance. En conséquence de l'article 27 de l'ordonnance de Blois, l'abbaye d'Ainay qui, jusque-là, s'était gouvernée par elle-même, fut agrégée à l'ordre de Cluni. Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy suivit la même loi.

Les masures des lieux réguliers de Saint-Romain-le Puy et la modicité des revenus de ce prieuré indiquent qu'il n'a jamais pu y avoir beaucoup de religieux. Des recherches, dont l'objet était d'en grossir le nombre, ont abouti à prouver qu'il y avait eu, au plus, quatre religieux; depuis plus de deux siècles, il n'y en avait que trois. Tel était le nombre en 1617. Dans les contestations qu'il y a eu sur ce bénéfice, au commencement de ce siècle, des contendants intéressés à prouver que le revenu en était considérable n'ont pu le porter au delà de 6.050 francs, sur quoy il y avait plus de 1.000 francs de charges pour redevances, aumônes, portions congrues et supplément, non compris les décimes qui, dans le même tems, montaient à plus de 1.000 francs. En sorte que, s'il eut été question de faire un partage entre le prieur et les religieux, ceux-ci auraient eu à peine 1.600 francs pour leur tiers, somme insuffisante pour la conventualité, même de trois religieux.

Il y avait un fort à Saint-Romain-le-Puy, auquel les lieux réguliers étaient adossés. La démolition du fort, ordonnée par arrêt du 15 juin 1633, entraîna la ruine des bâtiments du monastère; en sorte que, de fait, à cette époque, la conventualité cessa dans ce prieuré. Les officiers claustraux et religieux se retirèrent où ils purent, et leurs offices, après leur décès, restèrent vacants. Le sacristain seul, par goût pour la vie solitaire, se ménagea une cellule dans les ruines du couvent, et y mourut en 1655, le 20 février, et fut enterré par le curé du lieu; preuve qu'il était seul religieux.

Depuis ce tems, le prieuré fut tout à fait inhabité, ce qui détermina l'archevêque de Lyon, Mgr Camille de Neuville, titulaire du prieuré, ainsi que de l'abbaye d'Ainay, chef-lieu, à proposer aux religieux d'Ainay de se charger du service du prieuré. Les religieux y consentirent par concordat du 2 may 1666. Il y est dit que Louis XIII ayant fait démolir la forteresse de Saint-Romain-le-Puy, prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainay, où il y avait trois religieux, l'un sacristain, l'autre vestiaire et l'autre simple religieux, cette démolition a ruiné non seulement la forteresse, mais les lieux réguliers; en sorte que, quelque soin qu'on ait pris de les rétablir, il a été impossible d'en venir au bout; et quand ils seraient



Digitized by Google

rétablis, on ne les pourrait maintenir à cause des grands vents dont la forteresse les défendait auparavant; et quoi qu'ait pu faire ledit archêveque prieur, il n'a pu trouver des religieux pour y habiter et continuer l'office et l'observance régulière; ce qui l'aurait obligé de proposer aux religieux d'Ainay de transférer audit Ainay l'office et religieux qui doivent être audit prieuré; et, pour cet effet, d'augmenter d'un religieux le nombre de ceux d'Ainay, au lieu desdits vestiaire et cloîtrier; la sacristie continuant de subsister audit Saint-Romain, et y tenant, en outre, un prêtre à ses frais, etc.; qu'il s'obligerait, pour lui et ses successeurs prieurs, de payer auxdits religieux d'Ainay, chacun an, à perpétuité, la somme de 700 francs moyennant quoy ledit prieur demeurerait déchargé du service et des religieux accoutumés être audit prieuré. Les religieux acceptent la proposition, réservant : 1° Que le sacristain dudit prieuré continuera de jouir des fruits et revenus affectés à la sacristie; 2° que lesdits religieux d'Ainay ne seront tenus d'envoyer, audit Saint-Romain, aucun religieux; 3° que ledit prieur sera tenu d'entretenir, à ses frais, un prêtre pour desservir l'église priorale de Saint-Romain; 4° et, où il arriverait que, par cy après, les successeurs prieurs dudit Saint-Romain fussent reçus à rétablir la conventualité audit Saint-Romain, ou ne voulussent entretenir le présent traité, audit cas le dernier religieux d'Ainay pourvu et nommé, sera obligé d'aller résider audit prieuré, sans pouvoir prétendre aucune chose contre lesdits religieux d'Ainay. Il résulte de ce concordat : 1° Que le prieuré était régulier conventuel, ayant des offices claustraux et religieux cloîtriers; 2° que, par le concordat même, l'office claustral de la sacristie a continué d'exister, quoique sans résidence de fait jusqu'à ce que les lieux réguliers fussent rétablis; 3° que l'office claustral de vestiaire, et la place de religieux cloîtrier, ont subsisté équivalemment dans la dix-septième place d'un religieux à Ainay; 4° que le prieur, en rétablissant les lieux réguliers, pouvait rétablir la conventualité et faire évanouir le concordat.

D'après cela, il n'est pas étonnant que le parlement de Paris ait jugé, comme on le verra ci-après, que le prieuré était censé conventuel lors de la sécularisation, et qu'ainsi il était resté dans son état de régulier conventuel. Quelques années après l'archevêque abbé d'Ainay et les religieux demandèrent la sécularisation de ladite abbaye. Le prieur général de l'ordre de Cluni consentit qu'on poursuivît la sécularisation d'Ainay, et pour indemniser le dit ordre, l'archevêque de Lyon lui céda la juridiction sur l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey.

La bulle de sécularisation fut accordée par Innocent XI le 12 décembre 1684. Elle commet l'évêque de Mâcon pour éteindre et supprimer le nom, le titre et la conventualité « in monasterio... nec non dependentibus ac etiam unitis prioratibus *non tamen actu conventualibus;* ac ipsius Monasterii ecclesiam conventualem... Nec non prioratus *non tamen conventuales*, ad statum ecclesiæ secularis... prioratuum sæcularium reducat; ac etiam monachos professos seu novitios, dignitates, loca, prioratus *non tamen conventuales*, ab omni disciplina, regula ordinis sancti Benedicti absolvas, ac septemdecim canonicatus pro sexdecim ejusdem monasterii monachis professis, nec non Petro de Sardes clerico monacho dicti monasterii nondum tamen expressè professo prioratui sancti Romani le Puy en

Digitized by Google

Forest ordinis prædicti dicto monasterio perpetuo camonice unito inserviente, conferas. »

Laquelle sécularisa donc tous les prieurés qui n'étaient pas conventuels, et la dix-septième place monachale, établie à Ainay par le concordat de 1666, pour suppléer le vestiaire et cloîtrier de Saint-Romain. Cette bulle fut revêtue de toutes les formalités sur la réquisition des parties, entre lesquelles étaient Antoine de Grezolles, moine d'Ainay et sacristain de Saint-Romain. Elle fut fulminée par l'official de Mâcon. L'archevêque de Lyon fit, le 28 juin 1685, un nouveau règlement par lequel il confirma la sécularisation de la dix-septième place monachale, qui est celle de Saint-Romain, en en faisant, ainsi que des trois autres dernières, de chacune deux prébendes; ce que le Parlement homologua avec la bulle, le 7 février 1687. M. l'archevêque prieur étant mort en 1693, on douta de l'état du prieuré. M. de Bérulle l'impétra comme conventuel et régulier. Il s'en fit ensuite pourvoir de nouveau, comme simple et séculier : Il y fut maintenu, en cette qualité, par arrêt du Parlement, du 27 mars 1697; il mourut en 1704. Son neveu s'en fit pourvoir en commande.

L'abbé d'Ainay le conféra, comme prieuré simple et séculier, au sieur Brelet.

M. de Saint-George s'en fit aussi pourvoir. L'abbé et l'ordre de Cluni intervinrent dans la contestation. On appela comme d'abus du concordat de 1666 et de la bulle de sécularisation. Le 7 juin 1709, arrêt du Parlement de Paris au rapport de M. l'abbé Robert :

« Il est dit qu'il a été mal, nullement et abusivement procédé, tant dans le concordat du 2 mai 1666, et les provisions données de la sacristie de Saint-Romain comme d'un bénéfice séculier, que dans l'exécution de la bulle de sécularisation et du procès-verbal de fulmination, en ce qui concerne l'exécution d'un dix-septième canonicat en faveur du sieur de Sardes, qui desservait, dans l'abbaye d'Ainay, les places de vestier et de cloîtrier du prieuré de Saint-Romain. En conséquence, le prieuré de Saint-Romain est déclaré conventuel et régulier, et les offices claustraux du sacristain et du vestier de ce prieuré, titres de bénéfices réguliers pour former, avec le prieur et tel nombre de religieux qui seront estimés suffisants par le cardinal de Bouillon, abbé chef et supérieur général de l'ordre de Cluni, suivant les règles observées dans l'ordre, le couvent du prieuré, y faire le service divin, acquitter les fondations et vivre dans l'observance de la règle, sous la dépendance et juridiction de l'ordre de Cluni. Ordonne, à cet effet, que celui qui sera maintenu rapportera au greffe de la cour, dans six mois, procès-verbal de l'état des lieux réguliers, après qu'il les aura fait rétablir; lequel procès-verbal sera dressé par experts nommés d'office par le juge de Montbrison. Ordonne aussi que, par l'abbé d'Ainay, sera fait un règlement pour fixer le nombre des religieux, pourvoir à leur subsistance et entretien, et rétablir la conventualité. »

Ledit sieur de Saint-George, ayant été maintenu, refusa, sous prétexte de la conventualité, de payer au chapitre d'Ainay la pension de 700 francs. Le chapitre, qui n'était point intervenu dans le procès, forma opposition à l'arrêt du 7 juin 1709. L'affaire a duré jusqu'au 21 juillet 1734, que le chapitre a été débouté de son opposition et demandes; et il a été ordonné que l'arrêt du 7 juin 1709

Digitized by Google

sera exécuté selon sa forme et teneur, sauf au chapitre à se pourvoir par devant l'archevêque, pour la suppression de deux prébendes canoniales. Ainsi s'est évanoui le concordat de 1666 ; et le chapitre a été obligé de faire supprimer une de ses prébendes.

Le parlement de Paris a donc jugé contradictoirement deux fois, de la manière la plus solennelle, que le prieuré de Saint-Romain-le-Puy est régulier conventuel sous la juridiction de l'ordre de Cluni ; que les officiers claustraux de sacristain et de vestier sont vrais titres de bénéfices ; que la conventualité doit y être rétablie, non seulement sur le pied où elle était, de quatre religieux, y compris le prieur, mais encore en tel nombre qui sera estimé suffisant, et fixé par l'abbé de Cluni ; en sorte que le prieur est entièrement à la merci de l'abbé de Cluni, surtout eu égard à la déclaration du Roi du 6 mai 1680, qui ne permet de rétablir la conventualité que lorsqu'il y aura des lieux réguliers pour dix ou douze religieux au moins, et que les revenus des bénéfices seront suffisants pour les entretenir.

Tel est l'objet qu'on se proposerait de faire réunir au chapitre d'Ainay.

M. de Jarente, abbé d'Ainay, est patron collateur du prieuré de Saint-Romain-le-Puy qui, comme régulier de l'ordre de Saint-Benoît, sous la juridiction de Cluny, est possédé ou commandé par M. de Lévi, comte de Lyon.

Le fort de Saint-Romain-le-Puy ayant été rasé par ordre de Louis XIII, en 1633, cette démolition entraîna la ruine des bâtiments et lieux réguliers qui y étaient adossés, de façon que, depuis cette époque, ce prieuré n'a été conventuel que de nom, n'y ayant point de conventualité, ni de religieux y ayant pratiqué l'observance régulière et y ayant fait l'office divin, tel qu'ils doivent faire dans une communauté, pour remplir l'intention des fondateurs.

Cette ruine étant l'effet de l'exécution des ordres du Roi et, par conséquent, de la force majeure, il n'y a point eu de recours à exercer contre les prieurs ni leurs héritiers. L'état de dégradation de ce prieuré est donc sans ressource ; aussi les ordres donnés pour le rétablir ont été sans succès. Le prieuré est resté tel qu'il fut après la démolition du fort.

Mais, quand les lieux réguliers existeraient tels qu'ils étaient avant leur destruction, n'y ayant jamais eu antérieurement, au plus, que quatre religieux, et n'y ayant point de communauté depuis plus de cent trente ans il y a prescription contre la conventualité, suivant la déclaration de 1680 qui n'autorise le rétablissement des conventualités que quand il y aura des lieux réguliers subsistant pour dix ou douze religieux au moins, et que les revenus du bénéfice seront suffisants pour les y entretenir. Or, d'une part, les anciens lieux réguliers de Saint-Romain-le-Puy ne pouvaient contenir que quatre religieux au plus ; cela est constant ; d'un autre côté, les revenus du bénéfice, si on prélève les charges, le tiers au prieur et le tiers pour les réparations, laisseraient à peine 1.600 fr. pour l'entretien de la conventualité, somme fort au-dessous de ce que suppose la déclaration de 1680. Cette insuffisance évidente des lieux réguliers et des revenus a toujours été reconnue dans les différentes visites et procès-verbaux de ce bénéfice.

D'ailleurs, une cause physique immuable s'opposera toujours au rétablissement

Digitized by Google

des lieux réguliers. Elle vient de la situation du prieuré dans un lieu presque inhabité; sur un rocher froid et battu des vents les plus violents dont la hauteur des murs de la forteresse mettait autrefois à l'abri, et qui, depuis la destruction de ces murs, ne trouvant point d'obstacles, dégradent les réparations presque aussitôt qu'elles sont faites, et rendent le lieu inhabitable.

Ces différentes raisons de l'état de ruine, persévérant depuis cent trente ans, démontrent l'impossibilité du rétablissement de la conventualité. Dès lors ne pourrait-on pas se flatter qu'un plan qui ramènerait ce bénéfice au but des pieux fondateurs et le ferait tourner à l'utilité du public, de l'église et de l'abbaye dont il dépend, mériterait de trouver faveur et protection au près des puissances et des supérieurs qui peuvent en procurer l'exécution.

Ce projet goûté, il y a quelques années, par M. le cardinal de la Rochefoucaud, abbé de Cluni et d'Ainay, qui était sur le point de le réaliser lorsqu'on eut le malheur de le perdre, est repris aujourd'hui par celui qui est le plus intéressé à en peser les suites, M. l'abbé d'Ainay, patron callateur de Saint-Romain-le-Puy.

Son intérêt, sa présence actuelle sur les lieux, sont de sûrs garants de l'avantage du projet, dès qu'il en socillicite l'exécution. L'augmentation de dotation des prebendes canoniales dont le revenu serait trop faible a toujours été reconnue pour un motif canonique d'éteindre des bénéfices et d'en réunir les revenus à ces prébendes.

On proposerait donc d'éteindre le titre du prieuré de Saint-Romain-le-Puy, toute conventualité, soit offices et claustraux, de transférer le service et fondations en quoi que tout consiste, et d'en réunir le revenu à l'église mère dont il est le patrimoine, au Chapitre de Saint-Martin-d'Ainay. Les réfusions annuelles en denrées qu'il doit à l'abbé et au Chapitre établissant sa dépendance et son premier état était de fournir à la nourriture des religieux représentés aujourd'hui par le Chapitre (il devait fournir le pain et le vin au couvent pendant le mois de may). Il serait donc naturel de le ramener à sa première destination.

L'évidente nécessité et utilité de cette réunion est fondée sur la pauvreté notoire du Chapitre d'Ainay dont les revenus sont si médiocres que des dix-neuf chanoines qui le composent, les sept moins anciens n'ont pas 500 francs et les douze anciens 1.000 fr., le prévôt n'ayant de plus que 100 fr. pour sa dignité.

Ce revenu est sûrement trop étroit pour l'entretien le plus modeste de gens de condition (le chapitre étant astreint à des preuves de noblesse) dans une ville telle que Lyon où la vie est presque aussi chère qu'à Paris.

L'église d'Ainay est la principale, la mère-église du plus beau quartier de Lyon, de la place Royale et des environs où habitent les personnes les plus distinguées de la ville, les gouverneur, commandant, intendant, premiers magistrats, et presque toutes les familles nobles de Lyon.

Il serait avantageux à la religion et à la piété que le service divin pût s'y faire avec la décence et dignité convenables. C'est néanmoins le seul chapitre de Lyon qui n'ait pas de bas-chœur : les chanoines font le service par eux-mêmes ; loin de s'en plaindre, ils s'en font honneur; mais il serait juste qu'en servant l'église

Digitized by Google

ils ne fussent pas réduits à un revenu bien au-dessous du nécessaire, et que plusieurs ne fussent pas obligés de s'absenter pour aller chercher, dans leur famille, des secours que l'église leur refuse après l'avoir servi avec zèle.

Les cardinaux de la Rochefoucaud et de Tencin, précédents abbés d'Ainay et, par conséquent, fort au fait de l'état du Chapitre, avaient jugé qu'il était dans le cas des marques de la protection de la cour et d'obtenir une union. Ils en firent la demande au Roi et en obtinrent un agrément dont la mort de l'un et de l'autre, dans moins d'une année fit évanouir les fruits. Ce sont des faits dont Monseigneur l'évêque d'Orléans a eu connaissance et qui l'engagèrent après la mort de ces Éminences à promettre au chapitre d'Ainay sa protection, même pour l'union d'un bénéfice de nomination royale (de l'abbaye de Savigny), projet que des circonstances particulières rendirent inutile. Il ne s'agit plus d'un bénéfice de nomination royale, ni qui puisse tomber en régale, ni d'un bénéfice étranger au diocèse de Lyon ou à l'abbaye d'Ainay. Dénuée de secours, la mère-église réclame l'assistance de sa propre fille ; le chef-lieu demande l'union d'un bénéfice de sa dépendance et de son ancien patrimoine. Un chapitre noble invoque la protection que la cour et les supérieurs ecclésiastiques, à son exemple, ont toujours accordé à la noblesse. Il présente un plan naturel, équitable et utile. Les intérêts de M. l'abbé d'Ainay, principale partie, y sont conservés; au lieu d'un bénéfice dont la collation est dépréciée par la régularité et conventualité et dont les grades indults, préventions et résignations, le priveront presque toujours; il sera indemnisé par l'augmentation du revenu des prébendes canoniales dont il est collateur, qui seront l'objet des recherches des familles les plus distinguées de la ville et des environs qu'il pourra obliger et dont, à cause de la noblesse qu'elles exigent, il est presque sans exemple que les grades ou prévention lui enlèvent la nomination.

Monseigneur l'archevêque de Lyon y aura la satisfaction de voir rentrer sous sa juridiction une église qui, agrégée à Cluni, en était exempte. Il y aura, de plus, l'avantage de voir améliorer des bénéfices qu'il confère, l'abbaye étant vacante; ainsi qu'il est arrivé dans la dernière vacance où il a conféré deux de ces prébendes.

L'ordre de Cluni n'y perd qu'une juridiction d'assez peu d'importance pour espérer qu'il en fera volontiers le sacrifice à la raison du bien public; d'ailleurs, il en a été d'avance indemnisé par la cession qui lui a été faite de la juridiction sur l'abbaye de Saint-Rambert en Bugey, lors de la sécularisation de l'abbaye d'Ainay dont la demande comprenait le chef et les membres, et expressément Saint-Romain-le-Puy, à quoi l'ordre consentit sans réserve.

---

Digitized by Google

# EN TRAIN RAPIDE

Lorsque Christian de Fresnes se fut installé dans un compartiment du train rapide qui devait le transporter à Lyon, un sourire de profonde béatitude et de soulagement se dessina sur son visage. Il se frotta joyeusement les mains, aspira l'air longuement comme un prisonnier qui sort de son cachot. Tout en lui respirait une satisfaction intime. Le sifflet de la locomotive déchira les airs, le train s'ébranla et se mit à rouler lentement d'abord et par saccades, puis avec une vitesse rapidement accélérée, enveloppé dans des nuages floconneux de fumée, pareils à la buée qui s'échappe des naseaux d'un cheval ardent.

On était au mois de juin, une saison où les trains qui se dirigent vers le Midi sont généralement peu remplis. Aussi Christian n'avait qu'un seul compagnon de route, un gros monsieur qui ne tarda pas à s'endormir.

Le train filait rapidement : on eût dit qu'un génie ailé, semblable à ceux de l'Arioste, l'entraînait dans sa course échevelée. Les villes et les villages se succédaient et disparaissaient sans qu'on eût presque le temps de les apercevoir. Le soleil commençait à s'incliner vers l'horizon et empourprait le ciel de vives rougeurs. Les teintes s'adoucissaient, se fondaient, devenaient plus tendres, et tout là-haut, quelques petits nuages pommelés, couraient dans l'azur, faisant songer à une troupe de coursiers fantastiques aux crinières dorées, aux croupes étincelantes. Christian, la tête à la portière, contemplait ce spectacle toujours nouveau, de la chute du jour ; il aspirait avec délices l'odeur qui

Digitized by Google

lui venait des foins coupés et entassés de chaque côté de la route; ravi, il écoutait les piaulements des petits oiseaux perchés sur les poteaux du télégraphe et sur les grands arbres; par tous ses pores la puissante et ineffable harmonie du soir le pénétrait.

Né dans la province, possesseur d'une fortune importante, ayant, tout jeune encore, eu le malheur de perdre ses parents, il avait pris la vie par le côté qui lui sembla le meilleur. On aurait pu lui reprocher un peu d'égoïsme. Les utilitaires à tout prix n'eussent pas manqué de trouver qu'il gaspillait, sans profit pour la société, les dons précieux qu'il tenait de la nature. Assurément il aurait pu, si telle eût été sa volonté, être tout comme un autre, et même mieux que bien d'autres, avocat, médecin, ingénieur ou politicien. Mais l'obstacle, c'était qu'il ne le voulait pas. Jugeant, non sans une apparence de raison, qu'il était bien libre de faire ce qui plus lui plaisait, dans un pays où tout le monde a le mot de liberté à la bouche, il laissait dire et allait son train.

Ce n'est pas que pour cela il eût le moins du monde négligé le soin de son intelligence. Au contraire, passionné pour toutes les belles choses, il cultivait assidument, ce que d'aucuns auraient eu peine à croire, les lettres et les arts : il avait étudié les sciences, et comme Panurge, de joyeuse mémoire, il eût volontiers discuté avec chacun et fait quinaud plus d'un parmi les lettrés.

Il passait chaque année l'hiver et le printemps à Paris et savait admirablement mettre à profit, en épicurien délicat qu'il était, le séjour qu'il y faisait. Il tenait par-dessus tout à vivre à sa guise, et ne réglait sa conduite d'après la commune opinion que lorsque celle-ci était conforme à son avis personnel. Sa fantaisie était le Mentor qu'il consultait le plus volontiers : aussi était-il assez irrégulier dans ses goûts et journalier dans ses humeurs. Au demeurant, le meilleur et le plus obligeant garçon du monde, pour le très petit nombre de personnes qu'il honorait de son amitié.

Quand l'été arrivait, le provincial prenait le dessus, et le goût très vif qu'il avait toujours éprouvé pour la campagne se réveillait. Vite il bouclait ses malles et s'en allait, loin du boulevard, respirer le parfum des champs et oublier pour quelque temps les chefs-d'œuvre des Musées, les trésors des grandes bibliothèques, les fins soupers dans les cafés à la mode et les étoiles de diverses

Digitized by Google

grandeurs des petits théâtres, goûts fort différents, comme on voit, mais qu'il mariait fort bien ensemble.

« Dijon ! cinq minutes d'arrêt !... » Cependant que je trace le portrait très ressemblant de M. Christian de Fresnes, le train a dévoré l'espace, les dernières lueurs du crépuscule se sont depuis longtemps éteintes, la nuit est tombée, nuit d'été lumineuse et pailletée d'étoiles.

« Dijon!... Cinq minutes d'arrêt ! » Le gros monsieur s'éveille en sursaut, tout effaré, marmotte quelques paroles inintelligibles, ramasse en hâte ses colis, écrase les pieds de Christian et se précipite vers la sortie.

Le train va repartir, les employés courent, pressant les retardataires, fermant avec bruit les portières : Christian, ravi d'être délivré de son compagnon, tire de l'étui un concha merveilleusement doré. Le chef de gare donne le signal ; quand brusquement le compartiment dont notre héros se croyait désormais unique et paisible possesseur s'ouvre, et une jeune femme gravit lestement le marchepied. Un imperceptible mouvement d'hésitation l'arrêta sur le seuil, quand elle vit qu'elle était condamnée au tête-à-tête. Ce fut l'affaire d'une seconde. Au reste, il eût été trop tard pour choisir ailleurs : le train était en route.

C'est chose désagréable de jeter un excellent cigare que l'on vient d'allumer, mais c'est une bonne fortune qu'on n'a point tous les jours de voyager en compagnie d'une jeune et jolie femme.

Aussi le mouvement d'humeur qui avait échappé à Christian en présence de cette invasion inattendue fut-il bien vite réprimé, et la sérénité reparut sur son front. Il quitta la position négligée dans laquelle l'avait surpris la brusque entrée de la jeune femme. Déjà le désir de plaire à la nouvelle venue lui trottait dans l'esprit : il n'eut dès lors qu'une idée, entrer en conversation avec elle.

La voyageuse s'était assise dans l'angle opposé à celui qu'occupait Christian. Comme elle avait relevé sa voilette et entr'ouvert le vaste cache-poussière qui l'enveloppait, celui-ci la put envisager tout à son aise. Elle portait un costume de drap léger écossais : le corsage bleu, très ajusté, aux basques courtes, faisait ressortir à merveille la sveltesse de sa taille. Une large ceinture en faille le retenait avec une boucle. Elle était blonde et néanmoins avait de

Digitized by Google

grands yeux noirs très brillants : quant à son teint, pour en dépeindre l'incomparable éclat, je ne trouve rien de mieux que de rééditer la comparaison chère au dix-huitième siècle, d'une jatte de lait sur laquelle on aurait effeuillé des roses.

Elle n'avait l'air nullement gênée par la présence de son compagnon, et quand parfois leurs regards venaient à se croiser, elle ne les baissait pas avec la mimique expressive d'une colombe effarouchée. Qui était-elle? A quel monde appartenait-elle? Courtisane ou femme honnête? Voilà la question que se posait Christian et que son indécision ne lui permettait de résoudre ni dans un sens ni dans l'autre. Courtisane?... Il y avait trop de franchise et de candeur dans ses yeux, trop de modestie dans sa tenue pour que pareille hypothèse fût admissible. Elle était donc femme de bien : mais ce n'est point trop l'habitude d'une femme honnête de voyager ainsi seule, par les trains de nuit. Christian retombait dans ses perplexités.

Depuis quelque temps, un troisième personnage était entré en scène : le lecteur me reprochera peut-être de lui donner ce nom ; mais à bien considérer l'importance extrême que lui accordait Christian et la façon spéciale dont il ne tarda pas à captiver l'attention de ce dernier, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de l'appeler ainsi. Le nouveau venu, qui lui aussi faisait son apparition inopinée, n'était autre que le tout petit et tout mignon pied de la jolie voyageuse. Las de fièvreusement remuer sous la robe qui le recouvrait, et comme impatienté de sa prison, il montrait maintenant le bout du soulier très découvert et si effilé qu'on eût pu le croire l'œuvre d'un cordonnier du temps du roi Charles VI. Insensiblement il s'avança, il gagna du terrain; bientôt il laissa apercevoir le bas fort bien tiré et les attaches d'une jambe admirablement fine. Le petit soulier attirait invinciblement Christian, perdu dans sa contemplation rêveuse et fasciné comme l'oiseau par le regard du serpent. Et le petit pied ne cessait d'aller et de venir, par saccades. L'ennui gagnait, il n'y avait pas à en douter, la belle inconnue, peut-être n'eût-elle pas été fâchée, elle aussi, de tromper la longueur de la route en conversant avec celui que le sort lui avait donné pour compagnon.

Ils étaient tous deux dans cette disposition d'esprit, lorsque le

Digitized by Google

hasard, si souvent favorable aux amoureux ou à ceux qui ont envie de le devenir, leur fournit l'occasion qu'ils désiraient. Le train, qui marchait à toute vapeur, se mit tout d'un coup à diminuer graduellement sa vitesse, puis s'arrêta brusquement, avec un grand bruit de wagons entrechoqués. Admirez l'enchaînement invisible des choses. La jeune femme était debout en ce moment, occupée à chercher je ne sais quoi dans son sac de voyage en cuir de Russie ; la secousse lui fit perdre l'équilibre, et, sans le secours de Christian, qui, arraché à sa songerie, fut assez heureux pour la retenir, elle fût infailliblement tombée. Elle glissa contre la poitrine du jeune homme. Toute confuse, toute rougissante, elle se redressa vivement. Mais comme elle se relevait quelques gouttelettes de sang perlèrent sur sa joue que sillonnait une légère éraflure. Christian l'aperçut.

« Seriez-vous blessée, Madame, exclama-t-il avec un air d'angoisse si comique que la jeune femme ne put s'empêcher de sourire.

— Rassurez-vous, Monsieur, lui répondit-elle, c'est moins que rien, je ne sais quoi, une piqûre d'épingle, tout au plus.

— C'est ma stupide habitude d'avoir toujours sur moi quelques épingles qui est la cause de tout le mal, soupira le malheureux Christian qui paraissait plus désolé d'avoir ensanglanté la joue de la voyageuse que s'il avait commis le plus abominable méfait. Et sa main fourrageant sous le revers de son paletot, une vraie pelotte, en arrachait toutes les épingles qui y étaient fichées, et les jetait avec rage par la fenêtre.

Et pourtant il eût dû bénir du plus profond de son cœur ce léger accident. De même que pendant la semaine sainte l'Église célèbre dans ses chants la faiblesse de notre grand'mère Ève et l'appelle une heureuse faute, de même Christian pouvait s'écrier : « Heureuse secousse ! très heureuse piqûre ! » Grâce à elle, la glace était désormais rompue : le hasard s'était chargé d'opérer les présentations réciproques.

Cependant le train ne s'était pas remis en marche ; à toutes les portières des têtes passaient agrémentées des coiffures les plus invraisemblables, bonnets, casquettes, bérets aux formes variées, bizarres, cosmopolites. Les interpellations se croisaient. Plusieurs

Digitized by Google

voyageurs, tirés de leur sommeil, étaient descendus sur la voie, s'enquérant des causes de cet arrêt imprévu, gesticulant, s'étirant les bras. Christian fit comme eux, pour se mettre en mesure de satisfaire la curiosité de sa compagne désireuse de savoir « ce que c'était, » il se précipita aux renseignements. Chacun disait son mot, des groupes se formaient ; des employés couraient, affairés, avec des lanternes. La lune, divinement radieuse dans un azur sans nuages, versait à flots sa lumière blanche sur cette scène de désordre et prêtait aux personnages des apparences fantastiques.

Christian qui revenait en courant de la chasse aux nouvelles s'arrêta soudain comme pétrifié d'admiration, à quelques pas du compartiment qu'il occupait avec la jeune femme. Celle-ci, qui s'était avancée sur le marche-pied, était maintenant éclairée par les rayons de l'astre cher aux rêveurs tombant en plein sur son visage ; cette lumière argentée qui l'enveloppait de toutes parts comme d'un immatériel vêtement donnait à sa beauté une splendeur triomphale; on eût dit d'une de ces créatures idéalisées par les poètes, qui semblent effleurer seulement une terre indigne de les posséder et paraissent toujours prêtes à s'envoler. Il y avait en même temps une telle pureté, une expression si intense de virginité sur cette figure que Christian sentit s'évanouir à jamais les soupçons injurieux qui avaient un instant traversé son esprit. Il connaissait assez, par l'expérience qu'il en avait faite, les femmes de théâtre et les Vénus faciles pour voir qu'entre elles et son inconnue, il ne pouvait y avoir rien de commun. Pour la première fois peut-être, en face de cette rayonnante apparition, il sentit, plus qu'il ne la comprit, la magique toute-puissance de la femme. Lui en qui le poète était déjà mort, ce poète qui, au dire de Musset, est au fond du cœur de tout homme à vingt ans, lui qui par sa vie mondaine, appartenait au prosaïsme, de l'existence moderne, il était prêt à se jeter aux pieds de cette femme, qu'une heure avant il ne connaissait pas, et à lui jurer un éternel amour.

Elle pourtant qui venait de tourner la tête du côté de Christian, ne put manquer de s'apercevoir de l'impression produite sur lui, si puissante qu'elle avait enchaîné ses pieds au sol. Sa nature féminine n'en fut-elle pas intérieurement flattée ? Mes lectrices répon-

Digitized by Google

dront mieux que moi à cette question. Je constate seulement qu'elle sourit gracieusement à Christian qui arrivait, tout honteux d'avoir été surpris dans son extatique adoration.

« Eh bien ! Monsieur. Quelles nouvelles ? Resterons-nous encore longtemps ici ?

— Il n'est, grâce à Dieu, rien arrivé de bien fâcheux. Il s'agit seulement d'un léger accident survenu à la machine et qui sera bien vite réparé. Tout au plus aurons-nous une heure ou deux de retard.

— Une heure ou deux, ô ciel ! Et papa qui m'attend à la gare ! Comme il va s'impatienter ! Lui qui trouve déjà que les chemins de fer français marchent si lentement.

— Monsieur votre père sera sans doute renseigné à la gare sur les causes de ce retard, et il n'aura pas à éprouver d'inquiétude sur votre sort.

— Bah ! reprit-elle avec insouciance : il ne faut pas se plaindre trop fort pour des désagréments du genre de celui qui nous arrive. En Amérique, nous sommes habitués à bien pis que cela. »

Ils causaient tous deux maintenant d'un air de bonne camaraderie qui ravissait l'heureux Christian. Elle conta comment un employé de son père, allant de New-York à San-Francisco avait déraillé trois fois, été précipité dans un ravin et n'avait échappé que par miracle à l'incendie qui consuma deux wagons du train dans lequel il se trouvait. Elle-même avait couru plus d'un danger en voyageant. Christian, suspendu aux lèvres de la jeune fille (il savait maintenant, et cette découverte l'avait enivré de la joie la plus pure, qu'elle n'était point mariée) buvait ses paroles : il frémissait au récit des périls qu'elle avait traversés : sa physionomie essentiellement mobile trahissait toutes ses impressions.

« C'est que, ajouta-t-elle, on ne nous élève pas de la même manière que vos jeunes filles de France qui, au reste, pour la plupart, sont charmantes, et parmi lesquelles je compte d'excellentes amies. Les pauvres petites, elles ne bougent guère d'auprès de leur mère. Elles ne sauraient faire un pas dans la rue sans être accompagnées. Et cependant elles voient leurs frères tout jeunes jouir de leur liberté, aller, venir, comme bon leur semble. Croyez-vous qu'elles n'éprouvent pas parfois des révoltes intérieures et qu'elles ne seraient pas bien aises de sortir de leur cage ?

Digitized by Google

— L'habitude leur fait regarder comme léger le joug qui vous semble si lourd.

— Croyez-vous, Monsieur? reprit-elle avec une pointe de raillerie dans la voix. Auraient-elles oublié les excellents principes qu'on leur inculque au point de vous faire leurs confidences? Pour ma part, il me semble que si j'étais ainsi prisonnière, il me viendrait de furieuses tentations de prendre la clef des champs. Ah! parlez-moi de notre belle liberté américaine. Nous sortons, nous voyageons, nous montons à cheval comme les jeunes gens, avec eux, sans que personne songe à s'en étonner.

— En France, reprit Christian, la captivité dont vous parlez n'a qu'un temps. Le mariage est la porte de salut par laquelle les prisonnières sortent de la cage, pour me servir de votre expression.

— Triste salut, bien souvent. Combien en est-il qui prennent le mari de leur choix? La plupart ne le reçoivent-elles pas des mains de leurs parents? Consulte-t-on autre chose que les convenances et la dot?

— Oui, reprit Christian d'une voix empreinte d'une gravité qui ne lui était point accoutumée, qu'il y aurait moins d'unions mal assorties, d'existences brisées, si, au lieu de compter des bank-notes, on prenait plus de soin d'interroger les sentiments de ceux qui vont être unis pour la vie. Et voilà pourquoi il se rencontre des hommes ayant le cœur un peu haut placé qui répugnent à des marchés de ce genre et qui aiment mieux conserver leur indépendance. Indépendance bien lourde parfois à porter et solitude bien amère, mais préférable mille fois aux chaînes dorées qu'ils n'ont point voulu se laisser mettre au cou. Jamais, pour ma part, je n'avais songé à toutes ces vérités comme j'y songe aujourd'hui, jamais je ne les avais comprises comme vous me les faites comprendre. Ce doit être si beau, un mariage bien uni, où l'affection vraie a présidé aux fiançailles. Marcher dans la vie appuyés l'un sur l'autre, partager les mêmes joies et les mêmes peines, n'ayant tous deux qu'un but. Ah! quelle différence avec cette existence vide, désœuvrée, que beaucoup nous envient qui ne la connaissent pas, mais où l'âme souffrante aurait si souvent besoin d'une consolation. Mais qui donc voudrait nous jeter cette

Digitized by Google

aumône du cœur ? Ne sommes-nous pas les heureux du siècle, les favoris de la fortune? »

Pendant qu'il parlait ainsi, Christian s'était peu à peu animé; le sang coulait plus vite dans ses veines et colorait légèrement son teint un peu blême. La jeune fille l'écoutait silencieuse, émue, quoique un sourire qu'on aurait pu croire railleur, flottât encore oublié en un coin de sa lèvre. Mais il y avait un accent de sincérité si émue dans ce que disait le jeune homme qu'elle se sentait prise intérieurement. Le train était reparti, filant à toute vapeur, comme pour regagner le temps perdu; à la gauche des voyageurs, la Saône mettait sur le fond vert sombre des prairies, rendu presque noir par la nuit, la tache blanche de son large sillon d'argent. Au reste, le jour n'allait point tarder à se lever, et de vagues rougeurs à l'orient annonçaient la prochaine arrivée de l'aurore.

« Quel rêve ! poursuivit Christian après quelques instants de silence; comme toutes les fortunes, tous les bonheurs doivent être peu de chose auprès d'une telle amitié ! Il me semble que l'homme qui goûte cette sérénité tranquille de la famille et du foyer doit devenir meilleur et mieux qu'un autre avoir l'instinct de toutes les belles et nobles choses. »

Longtemps encore il continua. On eût dit à l'ouïr qu'il se parlait à lui-même ou qu'il avait pour auditeur et confident un de ces vieux amis auxquels une affection éprouvée donne le droit de tout entendre et quelquefois la patience de tout écouter. Mais à la passion ardente qui faisait vibrer la voix, luire le regard de son interlocuteur, M^lle^ Mary Bartley (tel était, en effet, le nom de la jeune fille, qui l'avait laissé échapper au cours de la conversation) sentait bien qu'elle n'y était point tout à fait étrangère. Elle était la Muse qui inspirait ce poète, la divinité bienfaisante dont la rayonnante influence faisait fondre la glace de ce cœur et l'ouvrait à toutes les idées généreuses.

« Pardonnez-moi, lui dit Christian, quand il fut comme revenu à lui-même, toutes les folies que je viens de vous débiter. Vous m'avez prêté l'oreille avec tant de bienveillance que j'ai laissé aller les rênes à mon imagination vagabonde. Au reste, ajouta-t-il un peu tristement, voici que nous ne sommes plus qu'à une faible distance de Lyon et qu'il me va falloir vous quitter.

Digitized by Google

« Ainsi va le monde : on se rencontre, on se sépare, souvent pour ne plus se revoir.

— Qui sait ? » dit Mary qui souriait distraitement. Ils demeurèrent ainsi quelque temps sans parler.

On entrait en gare. A l'horizon, le soleil flamboyait superbement, noyant dans une clarté rose qui déjà tirait sur le fauve, la vieille cité.

Lorsque les voyageurs furent descendus sur le quai, la jeune fille, se tournant vers Christian lui tendit la main. « J'espère, Monsieur, lui dit-elle, que vous ne penserez plus autant de mal de nos mœurs américaines : c'est à elles que vous devez la permission que je vous donne de venir me voir : je vous présenterai à mon père. »

Ce disant, elle s'enfuit légère comme une biche, laissant Christian immobilisé par l'annonce de ce bonheur auquel il ne pouvait croire.

CHARLES LAVENIR.

---

Digitized by Google

LES

# CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

## CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE[1] —

---

## III

Je viens de citer les hommes d'études et de science qui se sont plu à faire des anciens monuments de Lyon l'objet de leurs méditations et de leurs travaux[1]. Mais à côté d'eux, il s'en est rencontré aussi d'autres qui, sans posséder leur savoir, ni le talent d'écri-

[1] Il est convenable aussi de placer au nombre des savants célèbres qui ont visité Lyon, le grand poète *Pétrarque*. Il y vint en 1331 et y fit un séjour d'au moins un mois, après un long voyage en Allemagne. S'occupa-t-il des antiquités de la ville? on peut en douter, mais la vue du Rhône l'enthousiasma et lui inspira un sonnet dans lequel il parle

. . . . . de l'aspect enchanteur,
De ce riant pays, de ce fleuve qui passe
Et va porter son onde où j'ai laissé mon cœur.

(Traduction d'un jeune Lyonnais. V. *Nouveaux Mélanges* de M. Breghot du Lut, p. 443.)

Le jeune et aimable *Jean Second*, né à La Haye, le 11 novembre 1511; visita également Lyon. C'était aussi un poète, il publia ses impressions de voyages sous le titre : *Iter gallicum*. On y lit cette remarque sur certaines inscriptions : « Nous avons vu à Lyon quelques inscriptions où, au lieu de *Lugdunum*, il y avait constamment *Lugudunum*... » Pendant son séjour à Lyon, il se lia d'amitié avec le peintre *Claude Corneille* qui fit, entre autres, avec un grand talent, le portrait de Catherine de Médicis et ceux de beaucoup de dames de sa cour. Brantôme en a fait le plus grand éloge. (V. ses *Mémoires*.)



Digitized by Google

vains, ont rendu de réels services à l'art, en suivant les fouilles faites dans le sol, pour y recueillir et conserver pieusement dans leurs cabinets, tous les menus objets d'antiquités qui s'y trouvaient. Du reste, le goût de la *curiosité* ne date pas seulement de la Renaissance. En 1863, M. Edmond Bonnafé a publié à cet égard des documents des plus intéressants dans ses *Collectionneurs de l'ancienne Rome*, et, en 1873, dans ses *Collectionneurs de l'ancienne France*. Cet écrivain a vengé aussi ces modestes amis des arts des sarcasmes dont, déjà, dans l'antiquité, on se plaisait à les poursuivre. « En effet, dit M. Bonnafé, Cicéron, n'a-t-il pas dit à un ami, quand je vous vois en contemplation devant un tableau d'Echion, une statue de Polyctète, admirant, poussant des cris, je vous dis que vous êtes l'esclave de niaiseries, de joujoux, bons pour les enfants. » Sénèque déplorait mélancoliquement la passion des curieux « pour des objets, poids matériel auquel ne saurait s'attacher une âme pure et qui se rappelle son origine ». Lucien, à son tour, n'a-t-il pas dit à un bibliophile : « Pourquoi tous ces livres ? Tu peux les étendre pour te coucher dessus, les coller sur ta peau, t'en habiller, tu n'en seras pas plus savant ; le singe est toujours singe, eût-il un habit d'or [1]. »

Et M. Bonnafé ajoute, avec raison : « Les grands historiens ne parlent même pas des curieux ; on y cherche en vain les noms de *Bagarris*, le premier fondateur de notre cabinet de médailles ; de *Jabach*, qui s'est ruiné pour laisser à la France cent tableaux et cinq mille dessins incomparables ; cherchez *La Moue*, *Grolier*, *Montarsy*, *Gaignières*, *Vaudreuil*, *Julienne* et cent autres qui ont déterré, sauvé de la ruine ou enlevé à l'étranger des milliers de chefs-d'œuvre ; leur nom est même inconnu. Peut-être auraient-ils dû réserver une petite place à ces oubliés de l'histoire qui, en formant nos musées et nos bibliothèques, ont maintenu la belle tradition dans nos écoles et fondé notre suprématie industrielle et artistique

[1] L'évêque constitutionnel Grégoire s'est plu aussi à jeter la pierre aux collectionneurs. Le 12 avril 1794, il prononçait à la tribune de la Convention les stupides paroles suivantes : « Des objets rares et précieux avaient été recueillis ou plutôt *accaparés* pour servir *l'ambition* des familles *des ci-devant nobles*. Tel est le Dépôt de l'émigré *Castries* composé de plus de vingt mille pièces et qui sûrement à coûté plusieurs millions. » (V. *Moniteur universel*.)

Digitized by Google

dans le monde... » — «Et plus loin, dit le même écrivain, le collectionneur sert les arts et le pays. Ces milliers de petits musées, sortis de terre depuis vingt ans, sont la pépinière de nos grandes collections publiques. Ce chercheur de tessons, de ferrailles et de meubles vermoulus, qui s'appelait jadis Dusommerard et Sauvageot, et qui se nomme aujourd'huit légion, a fait remaître l'art de la faïence, de l'émail, du fer et du bois ; il a révélé à l'ouvrier empoisonné par les hérésies du jour l'orthodoxie de l'art industriel, la pure tradition nationale. Le mouvement a gagné la province ; on commence à ouvrir les yeux, on cherche, on compare. »

Tout cela, ne peut-il pas s'appliquer aussi très bien à Lyon ? Que serait aujourd'hui le musée de cette ville, s'il ne se fût pas rencontré, dès le commencement de ce siècle, de ces modestes amateurs que bien souvent on a regardé comme de pauvres monomanes, avec une sorte de pitié, et qui ont les noms de Lambert, Artaud, Commarmond, Bernard, de la Saussaye, Morin-Pons, Didier-Petit, Rosaz, dont la ville a accepté avec reconnaissance les généreux dons ou acquis les collections ? Est-ce le directeur de notre musée qui aurait eu le loisir et la possibilité d'aller dans tous les greniers de la ville et dans les chaumières de nos villages chercher dans la poussière des siècles les tableaux, les bronzes, les vases, les émaux, les ivoires, les médailles, les cristaux, les meubles, les verrières qu'on y admire [1] ? Sans les Jésuites, les Augustins, sans Laisné,

[1] Il fut un temps cependant où les Préfets du Rhône, choisis par un pouvoir entouré de l'estime générale, parmi les administrateurs les plus éclairés et les plus considérés, aidaient de leur puissant concours le Directeur du Musée pour la recherche et la conservation de nos anciens monuments et savaient les apprécier eux-mêmes. Je n'en veux d'autre preuve que la circulaire suivante que M. le comte d'Herbouville adressa, en 1809, aux Maires du département du Rhône. On est heureux de lire cet acte officiel dicté par une si noble pensée. Depuis douze ans, hélas ! nous ne sommes plus habitués à entendre un si beau langage ni à voir un préfet s'occuper du Musée et de l'art.

« Lyon, le 16 janvier 1809.

« Monsieur le Maire, nous foulons une terre qui recèle dans son sein de précieux Monuments de l'antiquité ; on découvre de temps en temps dans ses entrailles et souvent même à sa surface, là, des médailles, des anneaux, des vases, des amphores des urnes cinéraires, ici, des marbres, des statues, des inscriptions ; plus loin, des cippes, des fûts de colonnes, des morceaux remarquables d'architecture antique ; et partout, des objets d'un grand intérêt pour l'étude de l'histoire et des arts. Mais ces véritables trésors pour l'érudition et la curiosité humaine, tombent parfois en des mains barbares qui les dénaturent, les cachent, ou, par un faux calcul de cupidité,

Digitized by Google

Savasse et tant d'autres collectionneurs du dix-septième et du dix-huitième siècle possèderions-nous le riche médaillier de la ville, et aujourd'hui, sans les nombreux amateurs dont nous avons pu admirer les belles collections à l'Exposition rétrospective, ouverte en 1877, au Palais du Commerce, aurions-nous connu tant de ravissants objets d'art, réunis par eux, et qu'ils s'empresseront, la plupart, peut-être de céder ou de léguer à la ville ? Trêve donc de sarcasmes contre ces hommes de goût et de patient labeur ! Ils ont tous bien mérité de leur pays.

Mais comment retrouver ajourd'hui tous leurs noms, en remontant jusqu'à la Renaissance ? Les historiens ont dédaigné de nous les donner ; nos archives ne contiennent presque pas de documents sur eux et le célèbre receuil, dont La Croix du Maine avait colligé, avec tant de soins, les matériaux sous ce titre : « *La recherche des bibliothèques ou cabinets les plus renommés de France* (qu'aucuns appellent *Chambres de Merveilles*) *avec la déclaration de leurs livres rares, médailles, pourtraicts, statues ou effigies, pierreries ou autres gentillesses ou gentilles curiosités qui se voyent ès-maisons des princes et autres qui font amas*

les vendent même à vil prix à des gens qui, par ignorance ou par le mécanisme de leur profession, anéantissent pour toujours ces utiles découvertes du hasard, ces vénérables vestiges des vieux temps. Il est de notre devoir de mettre un terme à ces actes de vandalisme. Je vous recommande, Monsieur le Maire, de vous tenir informé de toutes les découvertes qu'on aura eu le bonheur de faire en monuments antiques sur le territoire de votre commune. Faites-moi connaître à l'instant même où elles auront eu lieu, le nom de ceux que le sort aura ainsi favorisés, et la nature de leurs découvertes. Tous les objets qui les composeront doivent être réunis au Musée de la ville de Lyon. C'est là seulement que leur ensemble, leur rapprochement, leur confrontation, l'étude qu'on en fera, peuvent les rendre utiles, et les faire servir à l'instruction publique. Assurez les propriétaires qu'ils recevront exactement et sans délai, le prix mis par eux aux objets qu'ils céderont ; et éloignez-les ainsi de vendre à la dérobée et à un prix inférieur à celui qu'ils obtiendront, des monuments dont l'intérêt social réclame la collection. Ce moyen sera sans doute efficace auprès de ceux qui ne se laisseront point guider par des considérations plus libérales.

« Il serait digne de vous, Monsieur, et des riches habitants de votre commune, de provoquer et de diriger des recherches et des fouilles particulières dans les lieux que l'histoire, la tradition et les probabilités indiquent comme pouvant recéler de ces monuments d'antiquité. Des résultats heureux procureraient à ceux qui en jouiraient une satisfaction et une espèce de gloire qu'on doit ambitionner.

« Je confie, Monsieur le Maire, l'exécution des dispositions de cette Lettre à votre zèle et à votre amour pour les arts.

« Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération.

« C. Herbouville. »

Digitized by Google

*de telles magnificences,* » ce livre est perdu ; la mort a empêché son auteur de le terminer. Que de noms lyonnais ne nous aurait-il pas revelé peut-être ?

Mais heureusement Spon nous a conservé les noms de quelques-uns des collectionneurs qu'il a connus. Il les a inscrits dans le chapitre X, p. 248, de son ouvrage :

*De la Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, ancienne colonie des Romains et capitale de la Gaule celtique, avec un mémoire des principaux antiquaires et curieux de l'Europe.* (Lyon, Antoine Celier, fils, 1 vol., 1675.)

« Pour ne pas obliger à demi, dit-il, ceux qui ayment la curiosité, à l'imitation de M. Borel, qui a écrit *les Antiquités de Castres*, je donneray un mémoire des antiquaires et curieux, qui sont venus à ma connaissance, soit pour les avoir vus, ou pour le scavoir de mes amis qui me les ont communiquez. Je dois entre autres celuy de Paris à M. Vaillant, docteur medecin et antiquaire du Roy qui m'en a gratifié.

« Quoique Lyon soit plustôt une ville destinée au négoce qu'au plaisir, il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de personnes qui se divertissent à quelque sorte de curiosité. »

## CURIEUX DE LYON

### DE TOUT GENRE CITÉS PAR SPON

« Il y a quantité de curieux de fleurs, entre autres, M. *Philibert*, fils de l'ex-consul qui a un jardin à la Côte.

M. *Grabuzat*, en Bellecour, fleurs et *ouvrages de tour*.

M. *Gasp. Benoist*, à la Montée des Carmélites.

M. *Bertier*, proche les Chartreux, fleurs, entes, et autres raretés.

M. *Galand*, conseiller au présidial, plantes de médecine et de fleurs rares.

M. *Guillemin*, maître-apothicaire, un joli jardin de simples.

M. *Henry Moze*, qui est aussi maître-apothicaire, livres de

Digitized by Google

plantes sèches et autres curiosités naturelles, où il est bien connaissant[1].

M. *Carie*, au bas du Gourguillon, a un cabinet de coquillages, et une tête collossique de marbre d'Antonin Pie, trouvée à Lyon.

Pour les tableaux, outre ceux que j'ay nommés aux *Jacobins* et aux *Carmes Déchaussés*, il y a plusieurs particuliers qui en sont curieux.

*M. de La Fourcade*, échevin, a plusieurs tableaux du Poussin, l'histoire de Jacob et de Rebecca ; le baptême de Notre Seigneur Jésus-Christ ; une Annonciation, c'est le moindre ; un tableau du bon Bassan ; une Notre-Dame, de Michel-Ange, carton.

*M. Panthot*, tableaux de *M. Lebrun*, un de Rubens, retouché par Van Eik ; un saint Jérôme.

*M. Blanchet*, un dessin de *Carrache*.

*M. Roissière*, peintre, Cinq Sens, de Rubens, une Notre-Dame de Van Eik.

*M. Cibut*, dessins de Polydore et estampes très belles.

*Le Dom Prieur des Chartreux*, estampes.

*M. de Servières*, ouvrages de tour très délicats, machines de guerre fort singulières.

*M. Pianelli de la Valette*, le thrésorier, demeurant en Bellecour, a un cabinet de monnoyes et médailles d'or modernes et quelques-unes antiques.

*M. Dufaure*, receveur de la ville, proche chez Mgr l'archevèque, tableaux, estampes, médailles antiques et modernes.

*M. Paleron*, à la Côte, médailles d'Angleterre et d'Uvarin.

*M. Sylvestre Dufour*, proche le pont de bois, en rue de Flandres, raretés du Levant, pièces de tour, médailles antiques d'or et d'argent.

*Le R. P. La Chaize*, recteur, aux Grands Jésuites, médailles antiques et modernes en tous métaux, curiosités des Indes.

[1] *Henri Moze* était l'ami de Spon ; en 1682, ils firent ensemble un voyage dans le midi de la France pour en étudier les eaux thermales, mais on suppose qu'ils voulaient faire de la propagande protestante et ce voyage n'eut aucun résultat pour la science médicale. (*Étude sur Spon*, par M. Monfalcon, 1857, p. 88).

Moze ferma les yeux à son ami Spon, lorsqu'il expira à l'hôpital, dans le plus complet dénuement. Spon lui légua les mémoires dont le second volume de ses *Miscellanea* devait se composer, ainsi que les planches déjà gravées pour cet ouvrage. (*Id.*, p. 106.)

Digitized by Google

*Le R. P. Compain*, de la même compagnie, à la maison de Saint-Joseph, a un cabinet de médailles et autres antiques.

*M. Carige*, vers le Puy de la Sel, statues de bronze, médailles.

*M. Charles Spon*, chez M. Cabrier, proche la Mort-qui-trompe, médailles antiques.

*M. Chancel*, orfèvre, statues de bronze antiques et modernes.

*De Bombourg*, orfèvre, statues de bronze, médailles antiques.

*M. Alexandre Colbenschlag*, rue de Flandres, proche Saint-Paul, tableaux, estampes, gravures et médailles. Il est bien juste, ajoute Spon, que je sois aussi un peu curieux, puisque je connais tous ceux de Lyon qui le sont, et l'on scait que cette maladie est contagieuse, quoiqu'elle ne soit pas mortelle. »

Un des contemporains de Spon nous a conservé aussi les noms de quelques curieux de Lyon de cette époque. Baudelot de Dairval [1] nous dit dans son livre: *De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiquités procure aux scavants*, t. III, p. 683. Paris 1686. »

« Lyon est tout plein d'habiles curieux et quand ce ne serait que M. Spon, il en vaudrait bien une douzaine d'autres. M. du Faure-Carrige, M. Dufour et M. Colbenschlag, y ont aussi du nom pour cela. »

M. Baudelot de Dairval était un de ces érudits du dix-septième siècle qui ont parcouru l'Europe pour colliger eux-mêmes les matériaux pour leurs nombreuses publications. Malheureusement, ni Spon, ni Baudelot de Dairval, ni Peiresc, ne nous ont donné des détails biographiques sur les curieux qu'ils ont cités, ni décrit leurs collections dont il ne nous reste même pas les catalogues.

Spon, en dressant la liste des *curieux* de son temps, a cité aussi ceux de quelques villes des environs de Lyon, je crois devoir les nommer ici.

« GRENOBLE. — M. *de Pluvinel*, conseiller, médailles d'or et de

[1] *Baudelot de Dairval* (Charles, César), antiquaire et écrivain, né à Paris en 1648, mort en 1722, membre de l'académie des Inscriptions, garde du cabinet des médailles de Madame, quitta le barreau où il avait du succès, pour se livrer entièrement à l'étude de l'antiquité et fit de précieuses découvertes. Son ouvrage le plus connu est *De l'utilité des voyages*, 1686. On a aussi de lui des dissertations *sur les pierres gravées*, sur la *Guerre des Athéniens contre les peuples de l'île Atlantide*, etc.

Digitized by Google

bronze. M. *Chorier*, avocat, curieux d'inscriptions et de manuscripts M. *le duc de Lesdiguières*, médailles et tableaux. M. *de La Roche*, conseiller, antiquités.

« MONTBRISON EN FORETZ. — M. *de La Mure*, manuscripts et antiquités.

CLERMONT. — Le *R. P. Laccary*, jésuite, médailles.

*M. Godard*, médailles [1].

Vers 1560, nous rencontrons aussi à Lyon un savant étranger, *Hubert Goltz*, lequel, après avoir visité les monuments et les cabinets d'antiquités de la ville a donné, en 1563, à Bruges, dans son *Julius Cesar*, à la suite d'une épître aux amateurs d'antiquités qu'il avait connus, une liste de ces amateurs, divisée par villes. Dans cette liste, il n'a pas oublié ceux de Lyon et je la reproduis plus loin *in extenso*. Toutefois, il est à regretter que Goltz se soit borné à une simple nomenclature et ne nous ait pas donné au moins une rapide description des objets principaux qu'il avait vus.

Goltz, plus connu sous le nom de *Goltzius* était un antiquaire distingué, né à Vanloo, dans le duché de Gueldres, le 30 octobre 1526, fils de Roger Goltz, peintre, originaire du Wurtzbourg (Bavière), et qui l'éleva avec beaucoup de soins. Hubert qui avait une grande inclination pour l'épigraphie, les médailles et les tableaux, devint bientôt très habile dans cette sorte de sciences. Il voyagea en France, en Italie, où son mérite lui ouvrit tous les cabinets des curieux ; il a publié, entre autres, *la vie de César*, celle d'*Auguste*, et ses *Voyages en France, en Italie et en Allemagne*.

Ses travaux ont eu aussi pour résultat de faire constater qu'il y avait moins de médailles fausses qu'on ne supposait.

Goltz, comme tous les savants de son temps, écrivait en latin et a latinisé tous les noms propres, ce qui souvent ne permet pas de les bien reconnaître.

[1] M. Monfalcon, en publiant en 1858, la *Recherche des antiquités et curiosités de Spon* a ajouté à la liste des *curieux* dressée dans cet ouvrage par cet auteur une liste des *curieux* modernes qu'il a copiée sur les marges d'une édition de ce dernier qu'Artaud portait toujours avec lui dans ses explorations et qu'il a chargé de notes manuscrites de tout genre. Il est conservé à la bibliothèque du Palais des arts. Je me propose de reproduire aussi cette seconde liste, très augmentée, dans la seconde partie de cet ouvrage.

Digitized by Google

Voici la liste des *curieux* de Lyon donnée par Goltz dans son *Julius Cesar* :

Lugduni.

1° *Franciscus Laurentinus*. Dn. Sancti Yrenei (François de Laurencin, prieur de Saint-Irénée.

2° *Guillelmus Caulius*, præfectus Montanarum. (Guillaume du Choul, bailli des montagnes du Dauphiné.)

3° *Christophorus Neiter*, germanus, Patricius augustanus. (Christophe Neiter, allemand. V. plus loin.)

4° *Anacletus Tangelosius*, canonicus.

5° *Martinus Ballebertus*, canonicus, peut-être en français *Vaulbert*.

6° *Dionysius Equilmontius*, canonicus.

7° *Joannes Caulius*, Guillielmi (f. Jean du Choul, fils de Guillaume).

8° *Ludovicus Miracus*.

9° *Petrus Pitheus*.

10° *Marcus Vetrianus Maurus*. (V. plus loin.)

11° *Henricus Gemellus*.

12° *Scipio Azzone*, italus.

13° *Carolus a Portus*, germanus. Ce dernier ne serait-il pas un sieur *de la Porte*, seigneur *de Bertha* dont la famille, originaire d'Allemagne, fixée à Lyon, a occupé un certain rang dans l'échevinage?

« On ne trouve dans ce curieux document de statistique numismatique, dit M. Breghot du Lut dans ses *Nouveaux Mélanges* (p. 43), ni le célèbre Jean Grolier, ni Gabriel Syméoni. Ils auraient eu le droit d'y figurer si, à l'époque où Goltz était venu à Lyon, ils n'eussent résidé à Paris ; aussi sont-ils placés dans l'article concernant cette dernière ville. »

En 1612, 1632 et 1635, un autre savant étranger dont j'ai parlé déjà plus haut, Claude-Fabri de Pereisc, conseiller au Parlement d'Aix, en Provence, et que ses recherches pour ses travaux ont amené trois fois à Lyon, nous a laissé aussi les noms de quelques curieux de Lyon, avec lesquels il a eu des relations d'affection ou d'affaires; mais aucun détail biographique n'accompagne ces noms qu'il a inscrits, les uns après les autres, sur ses grands registres ou carnets auxquels il a donné plus tard le titre : « *De*

Digitized by Google

*Nummis græcorum, romanorum et judæorum Tractatus de monetis;* in-f°. On le sait, ces volumes ont passé successivement entre les mains de Boze, de Cotte, de Van Damme et du baron de Westrennen, qui en a fait don à la bibliothèque royale de La Haye.

Ces curieux, d'après Peiresc, étaient « le célèbre président de *Villars*, chez lequel il a logé, le *chamarier de Saint-Paul;* un *parfumeur du roy*, demeurant vers le Change; *Jacquemin* et *Guainier*, orfèvres, rue Saint-Jean; *Claude Lemoindre*, à l'Enfant qui pisse [1]; *Trouilleur*, changeur, au bout du pont de la Saône, du costé de Bellecour; un *maréchal;* un *balancier*, rue Mercière; M. *Dru*, de Lyon, qui avait acheté la collection de médailles d'un jeune Italien qui s'était noyé dans la Saône. »

Comme Peiresc s'occupait surtout de numismatique, il est à supposer que tous ces curieux ou marchands, ne colligeaient que des médailles. Peiresc a cité même celles qui lui avaient été données par le président de Villars ou qu'il avait achetées. Quelques mots sur les collections de ces curieux seraient lus aujourd'hui avec intérêt. Enfin M. Artaud nous a conservé aussi quelques noms de curieux, mais sans indiquer, non plus, les plus rares objets qu'on rencontrait dans leurs cabinets. Nous ignorions aussi presque complètement en quoi avait pu consister le Cabinet des antiquités et le Médaillier du grand collège de la Trinité de Lyon, dont Colonia seul avait dit quelques mots dans le tome II de son *Histoire littéraire de Lyon*, si un heureux hasard ne m'eût fait retrouver, dernièrement, l'important inventaire de ce cabinet, manuscrit, en deux volumes, in-folio, et dont le *P. Janin Joseph*, augustin, a été l'auteur, en 1764. Grâce à ce monument, j'ai pu dire ce qu'a été ce cabinet [2], jusqu'au jour où, après le siège, la Convention y préleva ce qu'il contenait de meilleur, et dont les épaves ont été recueillies par le Musée, en 1810.

En fouillant aussi dans le chaos, non inventorié encore, d'une partie des archives du département du Rhône, j'ai pu recueillir de

[1] *Enfant qui pisse* (rue de l'), quartier de la Pêcherie, autrefois *grande rue de la Platière.* La statue d'un enfant placé dans la position que le mot exprime a motivé la dénomination actuelle que cette rue a commencé à prendre vers 1620. (*Diction. des rues de Lyon*, par M. Breghot du Lut. Lyon, 1838).

[2] *Archéologie lyonnaise*, Lyon, Henri Georg, 1881.

Digitized by Google

même et publier déjà, des notes sur le riche *Médaillier de la ville*, spolié également, en partie, par la Convention, et avec lequel la municipalité révolutionnaire a battu monnaie.

## CABINET GROLIER

— 1479-1565 —

L'un des premiers cabinets formés à Lyon, au temps de la Renaissance, a été celui du célèbre bibliophile Grolier. *Jacques de Strada*[1] en parle en ces termes dans son *Epitome du Trésor des antiquités*[2]: « J'ay esté encore plus émerveillé, et non sans cause, de l'industrie de M. le thrésorier Jean Grolier, homme noble et pource qu'il ha hamassé un nombre presque infini de pièces d'or d'argent et de cuivre, petites et grandes, toutes entières, sans estre gastées, dignes d'estre accaparées à grands thrésors. Ce qui luy a donné un bruit pardessus les autres, avec la bonté et la vivacité de son esprit orné de doctrine, dont il s'est acquis ceste toute belle science. D'avantage est à louer de ce qu'il met toute diligence d'acquérir de tous costés toutes sortes d'anciennes figures tant de cuivre que de marbre, y employant gens expressément, pour en retirer de tous endroits les plus singulières, desquelles il ha un nombre merveilleux et principalement de medaillons qui valent une richesse infinie. »[3]

Qui ne connaît Jean Grolier ou Grollier, né en 1479, mort le 22 mars 1565 ? Il fut trésorier général des armées françaises dans le Milanais, ambassadeur du roi François Ier à la cour de Rome, et le protecteur des gens de lettres de son temps. Mais il est célèbre surtout dans le monde des bibliothèques par sa collection de livres qui se couvrent aujourd'hui d'or dans les ventes publiques. Après sa mort, cette belle bibliothèque fut conservée à Paris à l'hôtel de Vic qui appartenait à Grolier, et, si nous en croyons Pernetti (t. I,

[1] Voir plus haut l'article *Jacques de Strada*.

[2] A ce moment, les rois, les princes et les plus grands personnages se complurent aussi à se former des médailliers. De ce nombre, étaient le bon roi René de Provence, le roi de Hongrie, Alphonse, roi d'Aragon, la reine Christine, Cromwell, etc.

Digitized by Google

p. 338), on vendit son cabinet d'antiques et de médailles qui était précieux. On se disposait à le transporter en Italie, lorsque le roi le fit racheter fort chèrement pour en enrichir le sien.

Je parlerai plus loin du cabinet de son neveu, Nicolas Grollier, seigneur de Servières.

M. Breghot du Lut cite ainsi le cabinet de Jean Grolier, dans ses *Nouveaux Mélanges*, p. 43.

« Le cabinet d'antiquités de Jean Grolier fut, après sa mort, transporté de Paris à Marseille d'où on voulait l'embarquer pour l'Italie et le faire vendre à Rome, mais Charles IX en ayant été instruit ordonna qu'on le fît revenir pour le joindre au sien. C'est ce que de Thou (t. I, p. 88) rapporte en ces termes :

« *Nummi ærei qui optimi cum Lutetia in provinciam migrassent, jamque in eo essent ut in Italiam exportarentur, regis christianissimi cura effectum est, ne tanto thesauro Gallia defraudaretur eosque grandi pretio redemptos in Museum suum cum aliis prisci ævi monumentis inseri mandavit.*

La bibliothèque de la ville de Lyon ne possède que *trois* volumes qui ont appartenu à Jean Grolier.

1. *La version latine de Polybe.* Alde, 1521, petit in-8°. On lit en bas du dernier feuillet ces mots écrits de la main de Grolier lui-même, *Jo-Grolierii Lugdunensis et amicorum.*

2. *La seconda parte della vite de pitori et de scultori,* petit in-4.

3. *Pii Ponti. Max. decadum Blondi epitome.* Bâle, 1533, in-folio, avec la même inscription que ci-dessus[1].

Jean Grolier mourut à Paris et fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. On lisait sur son tombeau :

[1] Le 12 janvier 1550, Grolier acheta au prix de 25 écus la grande effigie de la Fortune placée dans l'hôtel de ville qui avait été faite pour l'entrée de Henri II. (Péricaud, *Notes et docum.* p. 6.)

A cette occasion, je dois dire encore ici ce que je ne cesse de répéter partout que le nouveau Comité des bibliothèques de Lyon, ne semble avoir qu'un bien médiocre intérêt pour le *Fonds lyonnais* de la bibliothèque de la ville. Au lieu de s'attacher à réunir tant d'*éditions lyonnaises* que le dépôt ne possède pas, il les laisse acheter par des étrangers, et ces livres sont perdus ainsi pour toujours pour Lyon... C'est ainsi que dernièrement la Bibliothèque nationale a pu acquérir aux conditions les plus avantageuses de remarquables *Heures de Lyon*.

Digitized by Google

« Cy gist Messire Jean Grolier, en son vivant chevalier, vicomte d'Aiguisy, trésorier de Milan et de France en la charge et trésorerie outre Seine et Saône, général des finances du Roy, qui trespassa le 22 octobre 1565. Priez Dieu pour luy. »

Et au-dessous de son effigie :

*Johanni Grolerio, Insubriæ dudum, Galliæ nuper quæsori castiss. fideliss, integerr. V. C. virtutum omnium inprimis et venerandæ antiquitatis observantiss. studiosis. Anna et Jacobella filiæ, Antonius et Petrus nepotes parenti cariss. m. m. m. P. P. vixit annos LXXXVI. Obiit XI kal. novembris.*

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

# FÉLIBRIGE

## UN FÉLIBRE LIMOUSIN

## L'ABBÉ JOSEPH ROUX

« Vous ne sauriez croire, nous écrivait naguères un illustre savant corrézien, combien ce bas Limousin, si grand autrefois, que j'aime de toute mon âme, est indigent, malingre et morne. On n'y vit pas, on y meurt de mort inexorable et lente... »

C'est pourtant de ce coin de France, aujourd'hui si déshérité, que naquirent un jour les aspirations sublimes qui secouèrent en Occident les entraves de la barbarie. Le grand passé des troubadours, cette immortelle gloire du Limousin, était assez vivace encore dans la mémoire des hommes, pour trouver au moins un écho après cinq siècles de silence. Et c'est ainsi qu'un simple desservant de campagne, l'abbé Joseph Roux, va nous donner une *Épopée limousine*, avec laquelle il peut prétendre au relèvement de son pays.

*
* *

L'ancien diocèse de Limoges, qui correspondait exactement au territoire gaulois des *Lemovices*, pouvait se diviser en trois zones distinctes: la Marche, dont la plus grande part est de langue d'oïl, le haut Limousin (département de la Haute-Vienne) et le bas Limousin (département de la Corrèze), tous deux provinces d'Oc. Les premiers troubadours de langue limousine sont aussi les premiers de l'histoire : Guillaume de Poitiers, comte de Limoges (1127), Ebles de Ventadour, Ebles de Pierre-Buffières et Grégoire Béchade de Lastours. Ce dernier, délaissant les gracieuses cantilènes de ses émules, avait composé, à son retour de Palestine, l'épopée de la première croisade. Qui sait si le Tasse ne connut pas ce poème, pris du moins tout entier dans la réalité!... Faut-il parler maintenant des glorieux descendants limousins des premiers troubadours, de ces poètes qui civilisèrent l'Europe, en chantant l'amour, sans lequel il n'est rien, et par lequel ils ont préparé à la femme la place chrétienne qu'elle occupe aujourd'hui dans la

Digitized by Google

société?... Nous nous contenterons de nommer Bertrand de Born, Bernard de Ventadour, Giraud de Borneil et Gaucelme Faydit.

La renommée de ces poètes s'étendit un moment si loin, qu'on a pu croire que l'appellation de langue limousine donnée parfois au catalan provenait de l'identité des deux idiomes, tandis qu'ils sont absolument distincts... Mais les chants cessèrent un jour. Le Limousin fut, quatre ou cinq grands siècles, sans gloire poétique. Vers le temps de la Révolution, deux hommes, cependant, illustrèrent le haut Limousin : Foucaud (1747-1818), un imitateur de La Fontaine d'une remarquable intensité, et Richard (1730-1814), un plaisant conteur. Comme essai de linguistique, nous avons à citer aussi le dictionnaire (inédit) de Dom Léonard Duclou (Limoges 1777), et surtout la fameuse *Grammaire limousine* de M. Chabaneau. Quant au bas Limousin, il était jusqu'à notre temps dans l'impossibilité de nommer une seule œuvre de valeur. Tout au plus, rappellerons-nous deux petits poèmes, publiés à la suite du *dictionnaire du patois bas limousin*, de *Nicolas Béronie; les Ursulines*, de l'abbé Sage, et *la Moulinade*, du P. Lacombe, l'un et l'autre du dernier siècle. Il était temps que Joseph Roux parût, et rendît à sa langue si dégénérée la richesse de ses beaux jours.

*
* *

Joseph Roux est né à Tulle, en 1834, d'une humble et nombreuse famille dont il était le dernier enfant. Son père était parvenu, à force de persévérance et de probité, à sortir de la médiocrité ouvrière où il avait vécu; quant à sa mère, Marguerite Chastang, c'était cette femme ardente qui se faisait poursuivre à coups de pierres, en 1830, pour son attachement aux Bourbons, et soulevait le peuple de Tulle, en 1845, contre la municipalité qui voulait en chasser les frères. Il lui a consacré une de ses chansons.

Après avoir étudié successivement chez les frères de Tulle, puis au petit séminaire de Servières où il obtint ses premiers succès de versification française, J. Roux, qui se destinait à la prêtrise, entra comme élève de philosophie au petit séminaire de Brive. C'est là que les essais du jeune poète furent connus et encouragés par Mgr Bertheaud, l'illustre théologien qui occupait alors le siège de Tulle. Puis Joseph Roux passa quatre années au grand séminaire de cette ville, avant d'être ordonné prêtre, en 1858. Son évêque, voyant peut-être en lui une lumière future de l'Église, lui laissa le choix de sa position, et, sur sa demande, le nomma professeur à Brive. Après deux années d'enseignement, le jeune prêtre, malade par excès de travail et désireux de travailler encore, obtint la vicairie d'un village voisin, Varetz. Pays admirable, arrosé par la Vezère et dominé par les ruines de Castel-Novel, le berceau du grand maître Pierre d'Aubusson! C'est là que Joseph Roux rêva ses *Hymnes et Poèmes en l'honneur de la Vierge Marie* [1], et consigna dans ses *Pensées* les premières observations que lui suggéraient ses lectures, ou qu'imprimaient en son esprit ses méditations solitaires.

Nous avouerons franchement que le volume de vers, malgré un fonds sérieux de poésie, n'était pas digne de fixer l'attention de la critique. Il n'en était pas de même des *Pensées*. Les manuscrits de Joseph Roux en contenaient déjà de si remarquables que, sur les instances d'un confident, il se décida à en offrir une

[1] Tulle, Boussoutrot, 1865.

Digitized by Google

gerbe à ses amis. C'était en 1866 ; il occupait depuis deux ans la cure de Saint-Sylvain, village voisin de Tulle, où il devait enfermer douze années de sa vie dans le plus triste isolement. Mais la brochure répondait bien aux faibles ressources du prêtre. A peine osa-t-elle affronter la publicité; assez pourtant pour que la ruse de quelques-uns songeât à se parer des dépouilles du jeune inconnu. Si la forme de ces maximes semblait être du goût de celles de Joubert, on y rencontrait des poussées vigoureuses attestant une sève nouvelle et assurément distinguée. Voici que je prends au hasard :

— Une feuille de peuplier nous dérobe la vue du soleil; l'exiguïté d'un souci terrestre nous cache Dieu immense et rayonnant.

— Nos actes mènent nos jugements, plus que nos jugements ne mènent nos actes.

— Dieu nous visite souvent, mais la plupart du temps, nous ne sommes pas chez nous.

— Le malheur présent est égoïste; le malheur passé est compatissant.

— Les Grecs disaient aux étrangers : « Barbares ! » Les étrangers répliquaient : « Enfants ! » Nous, Français, ne sommes-nous pas quelque peu Grecs en Europe ?

— Il n'y a pas d'humiliation pour l'humilité.

— Quelque chose est meilleur que le bon sens, c'est le grand sens.

— L'enfance est, dit-on, le plus heureux temps de la vie. C'est dommage qu'il faille devenir homme pour le savoir.

Il y a près de vingt ans que Joseph Roux écrivait ces maximes. Depuis lors, il a singulièrement grossi ses cahiers. Des jugements de la plus grande beauté sur toutes les littératures, de courtes études de mœurs campagnardes, prises sur le vif dans ce bas Limousin si rustre et si antique qu'il étudie en philosophe pour le raconter en poète, des *pensées* par milliers, des observations de tout genre, se pressent, se coudoient dans ces glorieux manuscrits qu'il nous a été donné, à nous peut-être le premier, de parcourir dans leur ensemble. Toute une vie est là, modeste sous de grandes aspirations, résignée, profondément chrétienne. Joseph Roux est un homme du moyen âge, moine et troubadour. Nous n'avons vu que le premier; quand nous aurons expliqué l'autre, qui est sa conséquence fatale dans ce tempérament ardent, dans cet homme de foi égaré dans nos jours de doute, nous retrouverons encore cette admirable fusion d'une pensée médiévale et d'un moule contemporain.

Nous ne songeons donc pas à éloigner de notre libre siècle la religion comme d'une autre époque. Le christianisme est au-dessus des temps !... Et nous admirons dans Joseph Roux, sans la partager tout entière, cette protestation constante contre les empiètements nouveaux.

En 1876, Joseph Roux échangea son isolement de Saint-Sylvain contre celui de Saint-Hilaire-le-Peyrou, un gros bourg de la Corrèze, éloigné cependant de plusieurs lieues de toute civilisation. Depuis son départ de Brive, en 1860, voilà donc vingt-trois ans que ce grand esprit se forge dans l'ombre une renommée qui ne peut tarder de parcourir l'Europe; et ce sera, nous l'espérons, sur les ailes de l'idée latine. Trois circonstances seulement, qui ont eu une influence décisive sur l'avenir du pauvre prêtre, et qui marquent sur son humble vie comme des éclaircies d'azur dans l'épaisseur d'une forêt, ont réussi à le tirer de sa retraite. La première, un préceptorat qu'il exerça six mois, en 1870, dans une ancienne maison normande, lui permit d'entrevoir Paris. Les deux autres furent de grandes fêtes littéraires dans lesquelles un évènement fortuit lui avait préparé sa place.

Digitized by Google

Sur l'initiative de M. de Berluc-Perussis, on préparait à Avignon (1874) un centenaire de Pétrarque. L'élément méridional devait, sinon y dominer, au moins y être mis sur un pied d'égalité parfaite avec les éléments français et italien. Des circulaires avaient été lancées dans toutes les directions du Midi pour convier les poètes de langue d'oc au grand concours international. Un de ces prospectus tomba entre les mains de Joseph Roux, alors curé de Saint-Sylvain. Ce fut une révélation. Il écrivit sur le champ un sonnet « en patois » qui arriva assez tôt au concours pour y remporter une médaille de bronze. C'était le premier succès littéraire de l'abbé Joseph Roux; cette date lui donne son rang dans la Renaissance du Midi.

*
* *

Petit neveu de Nicolas Béronie, l'auteur du *dictionnaire*, et d'une famille intelligente qui avait bercé sa jeunesse au récit des légendes locales, Joseph Roux était prédestiné à devenir poète limousin. A Servières, sur les bancs du collège, il avait balbutié des vers patois. Puis, *pour faire comme les autres*, il avait écrit en français; non toutefois sans forcer sa nature. Cette contagion de l'exemple a été, dans ce siècle, le grand malheur de bien des méridionaux. Que d'organisations supérieures ainsi dévoyées!... Mais Joseph Roux ne désespérait pas. Cherchant toujours sa voie, poète au fond, il avait successivement donné ses *Hymnes et poèmes* et certains *Souvenirs de Lourdes* [1],

Encore un nouveau-né
Qui fut tardif à naître et qui demande à vivre
Comme son frère aîné,

assez dignes du premier recueil, et empreints comme lui d'une naïveté de chants populaires dans une flexibilité rhytmique toute moderne. Cette double *ligne* était trop peu indiquée cependant pour faire présager encore un grand poète. Mais voilà soudain qu'un autre horizon s'ouvre à lui. Un premier essai limousin, quoique faible, est couronné. Joseph Roux naît à une nouvelle vie. Son instrument, sa langue, est fruste encore entre ses mains. Mais il a résolu de surpendre le génie du doux idiome dans les profondeurs mêmes de son secret. Aucun prédécesseur à consulter, rien qu'un dictionnaire où il a peine à reconnaître le parler de ses paysans. Il observe, il essaie, il s'écoute chanter. Ses premières poésies limousines, toutes empreintes de ce tâtonnement des créations nouvelles, dirigent vers sa solitude les yeux de la Provence. « Je voudrais faire de vous un félibre, » lui écrit Mistral le 21 septembre... Il n'y a pas six mois encore qu'il a entrevu la lumière; et déjà il a approfondi l'œuvre des Provençaux, il a retrouvé dans son bas Limousin le langage des troubadours, et s'est même fait un petit bagage sur lequel il peut justement s'appuyer pour entrer dans le félibrige.

D'ailleurs Mistral ne lui a-t-il pas crié en imprimant dans l'*Armana* son beau sonnet à Clément VI : « Ma conviction est de plus en plus accentuée : Vous êtes un franc poète. Vous arriverez à la célébrité, si vous le voulez, car vous avez ce que peu d'hommes ont encore : la foi de Dieu, d'abord, ensuite la profonde connaissance des choses que vous chantez, c'est-à-dire le sentiment de la nature et le langage naturel [2]. » Six mois de plus, et notre poète qui a singulièrement grossi

[1] Paris, Putois-Cretté. 1873.
[2] Lettre du 10 déc., 1874.



Digitized by Google

son recueil — *las Mouschas d'or* — et amélioré sa forme, sera couronné au concours de Béziers pour *ma Sumina*, une merveille de grâce et de naturel. On entrevoit déjà le maître. Les félibres, Roumanille, Aubanel, Felix Gras, Berluc, Arnavielle, se pressent autour de lui. Ces encouragements soutiennent sa solitude, illuminent son avenir. En un point seulement, Joseph Roux fait opposition. Il a lu les troubadours, leur orthographe l'a séduit, et les réformes félibréennes le trouvent intraitable [1].

Cependant une seconde partie, la plus remarquable, à notre sens, augmente de jour en jour *las Mouschas d'or*. Aux *Souns* et *sounets*, se sont ajouté des fables. Le volume, aujourd'hui complet, *Cinc pougnadas de fablas lemouzinas* (1874-1882) *(Parladura tulenca)* n'est pas une des moindres beautés de l'œuvre du poète. Cette série de petits tableaux champêtres fourmille en observations, en traits, en descriptions de la vie rurale que seul, peut-être, entre les fabulistes modernes, Joseph Roux pouvait nous donner. Et dans cette atmosphère de vérité, de nature, que d'observations morales! Il y a là un certain *Rossigno aveugle*, récit profondément ému, qui est tout à fait de grand style, à côté d'anecdotes piquantes, comme *la Veuve*, *la Pie* et *la Chambrière*, de grandes considérations comme dans *le Malheureux*, ou d'horizons champêtres pleins de saveur et de grâce dans le goût du *Petit Levraut*.

Mais nous avons hâte d'en venir à la majeure partie de cette œuvre, à cette *Chanson* que nous annoncions au début comme l'exploit du vaillant troubadour.

*
* *

Vers 1876, Joseph Roux, *hanté* par les vieilles légendes de son bas Limousin, conçut vaguement le projet de consacrer une série de poèmes aux pages glorieuses du pays natal. C'est dans cette pensée qu'il mit en œuvre l'épisode de Gondoval — ce guerrier qui expire après avoir profané la coupe où Notre-Seigneur célébra la dernière cène, — tout entier contenu en onze couplets monorimes de six à neuf vers. Ce n'était ni plus ni moins qu'une petite chanson de geste. Spontanément publié pas la *Revue des langues romanes*, ce poème commençait à peine à attirer l'attention de la critique sur le nouveau genre et le nouveau poète, qu'il était déjà suivi d'un épisode identique de forme et pris comme lui dans les annales limousines, *Goulfiers de Lastours*. C'était l'histoire d'un chevalier, parti pour la croisade, qui, pour avoir sauvé un lion des étreintes d'un serpent, s'attacha le reconnaissant animal au point d'en faire son compagnon d'armes... Ils vécurent ainsi longtemps. Un jour cependant, l'expédition touche à sa fin. « Jérusalem prise d'assaut aura donné suffisamment de mal... Goulfiers se met en route, il emmène avec lui son lion... Un navire en partance, au pavillon de Gênes, dans le port de Jaffa se balance : « Passez-nous l'un et l'autre ; pour votre récompense, je... — Vous, soit! montez ; lui, non! » Goulfiers supplie : c'est en vain. On est déjà parti, et le lion, jusqu'à la mort fidèle, se noie dans le sillage du vaisseau.

[1] Voici notre jugement, les philologues entendus, sur la langue et l'ortographe de l'abbé Roux. Sa langue est très belle et très pure, peut-être cependant l'archaïse-t-il un peu. Tout le Midi néanmoins la comprend. Elle n'a qu'un défaut, qui est parfois une entrave aux lecteurs, celui d'être ortographiée comme au treizième siècle. Il fallait prendre un moyen terme : conserver les *a* toniques et adopter les *o* muets. Pour ce qui est des infinitifs en *ar*, nous respectons les loyaux préjugés du félibre limousin.

Digitized by Google

Joseph Roux est déjà un épique très pur; il a trouvé sa véritable voie. Dès *Gondoval*, on l'a salué grand poète. Son monorime est magistralement approprié au récit. La pensée constamment élevée y semble enchâssée dans l'ivoire. — Mais, nous demandera-t-on, quel est le prototype de ces poèmes? lequel des troubadours imite ce chanteur? Tous et aucun, répondrons-nous. Ce sont, à vrai dire, de petites *gestes*, différant en un point seulement des anciennes. Le premier caractère de l'épopée médiévale était la légende. Elle convenait ainsi au tempérament de l'époque. Joseph Roux, lui, ne chante que l'histoire, et, loin de la défigurer par des écarts d'imagination, il la transfigure sous la magie du style. L'*Epopée limousine* se compose aujourd'hui de vingt-quatre de ces chansons de geste : autant de fresques glorieuses sur l'histoire du Limousin. On ne voudra plus lire ailleurs ces héroïques annales. Elles sont presque toutes là. Essayons pourtant, avant de les énumérer, de rattacher à un genre connu ces vingt-quatre petits poèmes qui tiennent à la fois du chant et de la narration, épo-lyriques, diraient les Allemands.

On sait que l'épopée française a son germe dans les cantilènes carolingiennes des neuvième et dixième siècles. Certaines de ces compositions aboutirent, au commencement du onzième siècle, par une augmentation progressive, à une sorte de petite chanson de geste telle que la *Chanson de saint Alexis*. Ce dernier document, le seul que nous puissions absolument comparer aux poèmes de J. Roux[1], est, suivant M. Léon Gautier, « le type d'une grande vie de saint en vers et qui est aux cantilènes religieuses ce que la *Chanson de Roland* est aux cantilènes militaires, » c'est-à-dire, en généralisant, la transition de la cantilène à l'épopée.

Mais ne nous attardons pas aux rapprochements inutiles : voici, par rang de date, les chansons de Joseph Roux :

70, *Sent Marsal à Tula*. — 441, *Cesaren*. — 515, *Sent Duminh*. — 584, *Gondoval*. — 760, *Gaifre d'Aquitanha*. — 798, *Sent Angial*. — 812, *Charlemanha*. — 1099, *Goulfiers de Lastours*. — 1150, *Sent Estève d'Obazina*. — 1168, *La Batalha de Malamort*. — 1198, *Bertrans de Born*. — 1195, *Bernat de Vantadourn*. — 1250, *Amanieu*. — 1314, *Lou Toumbel de Clemens V*. — 1330, *Peire Rogier*. — 1420, *Lou Mounge d'En Glandier*. — 1428, *Fraire Segui*. — 1565, *Amblar lou Menestrel*. — 1524, *Jan Baluza*. — 1745, *La Marqueza de Pompadourn*. — 1789, *Filhotas*. — 1838, *Mounsenhor Boria*. — 1845, *Margareta Chastan*. — 1852, *Jean de la Peïrouna*.

L'*Épopée* limousine, on le voit, est une sorte de Panthéon historique édifié par J. Roux à la gloire de son pays. C'est à dessein que nous avons employé le mot de fresques pour caractériser ces poèmes. Ce n'est généralement qu'un tableau, l'épisode saillant d'une vie, que le poète met en œuvre. Le *Sent Marsal à Tula* est un début splendide à la *Chanson*, comme une *invocation* naturelle :

Ieu te vole chantar, Tula, quar ses ma maire !

L'apôtre Martial arrive à Tulle, son bâton de route à la main. Un jeune païen, André, le fiancé de Flore, fille de Nerva, expire à ce moment. Douleur d'Arnol, son père. La fiancée au désespoir se précipite du haut d'un rocher. Arnol supplie le saint de lui rendre son fils; à ce seul prix il se convertira. Martial

[1] En exceptant peut-être les chansons qui rentreraient dans la catégorie de la *Vie de Saint-Léger* (V. *Épopées françaises*, t. I).

Digitized by Google

étend son bâton sur le cadavre et le resuscite. Le jeune homme se lève, tombe aux pieds du saint: « Baptisez-moi sur le champ, lui dit-il. — Ta demande?... — Est sincère. Après vous baptiserez celle que mon cœur préfère, ma Flore, mon bonheur. » On apporte au même instant le corps roidi de la pauvre noyée. André regrette son retour à la vie. L'apôtre le console : « Prie le Christ, il t'exaucera. » André se prosterne; le saint est déjà en prière: « Flore, s'écrie-t-il, toi qu'une horrible tempête a brisée sous mes yeux, ouvre les yeux et vis par la volonté de Jésus ! » La jeune fille a ouvert les yeux. La foule qui l'entoure, d'une voix unanime: « Martial nous voulons adorer ce Dieu que tu adores. »

« De ce jour, ô Tullistes, vous avez renoncé à Satan : combien cela durera-t-il ? »

Dans cette fresque de saint Martial nous avons cru retrouver la naïveté de ligne, naïveté voulue, de M. Puvis de Chavannes avec ce souci de la couleur locale, qui rend si attrayante la peinture de M. J.-P. Laurens. Ce sont là deux éminentes qualités dans la manière de J. Roux. Hâtons-nous de les signaler, il ne les montre pas toujours.

La seconde *fytte* [1], le poème de la destruction de *Cesaren*, cette Pompéi du Limousin, incendiée par les Vandales, tandis que ses habitants s'amusaient à l'amphithéâtre, est un tableau saisissant, bien que d'éclat modéré. Le paysage environnant semble peser sur l'horreur de la scène.

*Saint Dumine*, au contraire, est la légende la plus éclatante qui se puisse voir ; toutes les aspirations du moyen âge, le culte de la femme, la guerre, la Palestine et le couvent la traversent comme un grand souffle. La *bataille de Malamort*, où la puissance des routiers fut réduite, est superbe, elle aussi, bruyante, horrible et variée comme la mêlée qu'elle met sous nos yeux. A côté de ces fortes pages qui dénoncent un coloriste, nous en placerons d'autres, moins égales peut-être, qui, par leur finesse de touche, achèveront de caractériser l'art du poète. L'histoire du *Moine de Glandier*, dont le début a la fraîcheur naïve des légendes monastiques, et le poème de *Saint Etienne d'Obazine*, qui est plein de ces murmures mystiques des pieux récits du moyen âge où le concert de la nature se mêle aux prières des hommes (pour ne citer que deux exemples), ont cette imperfection, selon nous, qu'ils abandonnent parfois l'ampleur narrative pour s'égarer dans le lyrisme familier.

*Amanieu*, quoique de même ordre et inspiration, est une exception glorieuse. L'église de Tulle, commencée en 1120, est presque achevée. Le clocher se dresse déjà ; il n'y a plus qu'à y mettre la croix. Un jeune clerc, Amanieu, se présente pour cette ascension difficile. Une fois au sommet, il est pris de vertige, et, devant son père, qui le suivait des yeux, il tombe aux pieds de la tour. « Vous connaissez la niche qui se trouve à côté du porche? Elle était fermée autrefois par une grille; il y avait au fond une inscription, que j'ai lue bien souvent, dans mon enfance, en allant à l'école. C'est là qu'on mit Amanieu; plus tard, on ouvrit le tombeau et le corps tomba en poussière ; et maintenant plus rien ne reste du jeune homme qu'un souvenir et mon humble chanson. »

E mantenen res pus ne sobra del garsou
Mas una souvenensa e ma paubre chansou.

[1] Nous employons un mot de lord Byron, que rappelle très heureusement M. H. Suchier, dans sa courte notice de la *Gazette d'Augsbourg* sur le félibre limousin.

Digitized by Google

D'un simple trait d'histoire locale, le poète tire un récit qui nous émeut sous sa parole. C'est court, naïf même et pourtant le souffle héroïque a pénétré cette chanson. Qui donc fait ces merveilles, sinon l'amour du sol natal? Il n'y a, selon nous qu'un autre poète en Europe qui réussisse comme J. Roux à communiquer cette allure épique à des scènes d'héroïsme vulgaire. Ce poète est M. Fred.-Guil. Weber, l'illustre auteur des *Dreizehnlinden* (Le couvent des Treize-Tilleuls). Nous espérons faire bientôt connaître en France cette admirable légende qui a mis d'un seul coup son chanteur à la première place de la poésie allemande contemporaine.

Sont achevés aussi, dans ce même genre épo-lyrique dont M. Weber est la glorieuse incarnation, *Amblar le Menestrel* ou la légende du troubadour qui sauve, avec une chanson, la ville de Tulle des griffes de Lancastre, et surtout le magnifique poème de *Charlemanha*. C'est un épisode de l'incursion des Normands en Limousin. Il y a dans cette geste, comme enchâssé dans le récit, le contraste merveilleux d'un hymne de gloire à l'Empereur, récité par un Limousin, dans l'intervalle d'un banquet, avec une imprécation de haine, éclairée d'aspirations à la mort, qu'un guerrier normand fait entendre de sa prison souterraine...

Nous avons parlé de simplicité, de naïveté même, dans la pensée poétique de J. Roux. N'insistons pas outre mesure. La vieille question de la naïveté des épiques est bien chancelante aujourd'hui. Parce qu'une épopée est le fruit d'une civilisation naissante — ou mourante, quelquefois, voyez les épopées méridionales! — il ne s'ensuit pas fatalement que le chanteur soit ignorant des autres littératures. Les *Traités* de Dante sont là pour appuyer mon assertion. Et en somme, cette naïveté du cœur, commune à tous les poètes, ne suppose pas la naïveté de l'intelligence. Nous le montrerions chez J. Roux, si nous avions à nous arrêter sur ses *jugements* littéraires.

La forme de ses chansons a néanmoins dans son ampleur narrative une simplicité bien apparente, assez généralement soutenue. On remarque d'ailleurs chez lui une singulière tendance à perdre par moments, à force de simplicité, le souffle poétique lui-même. De même que l'empire de la grâce est voisin du petit royaume de la mièvrerie, l'extrême simplicité peut confiner au prosaïsme. C'est ainsi que nous eussions aimé le début de la chanson *Mounsenhour Boria* (histoire d'un missionnaire) plus digne de la fin, qui est fort belle et surtout la préparant mieux. Nous en dirons autant de la conclusion du *Mounge d'En Glandier*. Hâtons-nous d'ajouter à cette critique légère que si l'*Épopée* limousine a quelques faiblesses ou inégalités, elle se relève parfois superbement, comme dans le *Toumbel de Clemens V*, pèlerinage du troubadour au tombeau du pape qui jugea les Templiers, où une fin tout à fait grandiose, rythmée par la marche ascendante des strophes, fait oublier l'inutilité de quelques détails du début. Ce dernier poème a certaines pages qui peuvent lutter avec tout ce que la Renaissance du Midi a produit de plus achevé. Certaines des *chansons* d'ailleurs, telles que *Bernat de Ventadourn*, qui nous montre le poète devenu moine et tressaillant sur son lit funéraire, au moment où une des nobles dames qu'il avait chantées vient poser en pleurant une main sur son front, telles encore que la *Marqueza de Pompadourn* ou *Gaifre d'Aquitanha*, pour ne pas répéter les noms que nous écrivions tout à l'heure, sont de purs chefs-d'œuvre d'art et d'histoire mariés.

Digitized by Google

*
* *

Les deux tiers seulement de ces poèmes ont été publiés; les derniers-nés portent, d'ailleurs, la date de décembre 1882. Le *Brusc*, d'Aix-en-Provence, le *Bulletin des sciences et arts*, de la Corrèze, la *Mosaïque*, la *Gazette d'Augsbourg* et surtout la *Revue des langues romanes* ont aidé le nom de l'abbé Roux à sortir des humbles limites de son diocèse de Tulle. Mais les mentions et les citations elles-mêmes sont bien impuissantes à constituer une célébrité. Son *Goulfiers de Lastours* fut couronné, nous l'avons dit, aux fêtes latines internationales de 1878, en même temps que son beau sonnet de *Mar Latina* [1]. Le voyage qu'il fit à Montpellier, à cette occasion, aura été (jusqu'ici du moins), l'apogée de sa vie littéraire. Il y connut Mistral, H. de Bornier, A. de Quintana, les philologues et les félibres. Son improvisation limousine, en l'église de Saint-Mathieu, pendant la messe du félibrige, et son *brindé* au banquet de clôture, qui émut l'assemblée jusqu'aux larmes, lui gagnèrent toutes les sympathies. Ce limousin étrange, taillé à coup de hache dans un mélèze, cette tête d'inspiré jetant feu et flammes et s'échauffant à sa parole, avaient fait d'abord prévoir un méridional, un apôtre. On le retrouva semblable, après quatre ans, à la Sainte-Estelle d'Alby en 1882.

Nous en avons fini avec la *Chanson limousine*. L'an dernier, à pareille époque, J. Roux présenta l'ensemble de ses *Gestes* au grand concours de Montpellier. La Cour de la maintenance lui décerna, « à part et au-dessus de tout, le premier rameau du poème méridional, » rameau de laurier naturel, suivant une touchante tradition. Car c'est un laurier vert qui fournit leur couronne aux Dante, aux Gui d'Ussel, aux Pétrarque et aux Bernard de Ventadour. Le rapporteur du concours languedocien était M. Roque-Ferrier, un poète et un philologue, qui avait été un des premiers à deviner J. Roux et à encourager ses débuts limousins.

Mais, après huit années d'un travail enthousiaste, le génie du poète s'était dégagé de plus en plus. Fidèle à sa devise : « Aucun labeur sans espérance, » il avait retrouvé la veine d'or des vieux chanteurs limousins, et, après avoir enlacé dans ses limpides monorimes la plupart des joyaux de son histoire, il venait d'écrire, comme le lui dit Mistral, un des livres les plus originaux et les plus poétiques du dix-neuvième siècle.

*
* *

Nous n'avons plus qu'à jeter un coup d'œil rapide sur le reste de cette œuvre qui sera un des monuments de la Renaisance du Midi. Un *Grand Dictionnaire bas limousin* encore inédit, dont les plus éminents philologues ont cependant parlé avec admiration, un recueil d'*Enigmes limousines* (sourcelages bas lemouzis) publié dans la *Revue des langues romanes* et une suite de *Proverbes bas limousins*, terminée en 1882 et qu'édita spontanément l'une

[1] Sans parler de deux autres prix obtenus dans le même concours. Nous n'aimons pas à insister sur ces sortes d'encouragements, quand il s'agit d'un maître. Ils sont pourtant nécessaires... et les treize *Joio* que J. Roux a gagnées à Sceaux, à Forcalquier, etc., n'ont pas peu contribué à le soutenir dans ses travaux.

Digitized by Google

des premières sociétés savantes d'Allemagne (Halle, Karras, 1883 [1]), tous ces travaux assureront à Joseph Roux une grande place parmi les romanistes du siècle en même temps qu'ils serviront à confirmer le relèvement de son idiome qu'il a entrepris si vaillamment.

Il resterait à parler encore de ces trois recueils de pensées dont nous avons donné un premier aperçu au commencement de notre étude. Mais est-ce bien le lieu, dans une chronique félibréenne, d'insister sur un ouvrage français?... Plus peut-être qu'on ne pourrait croire, tant l'isolement du poète a pesé uniformément sur les produits de sa pensée. Il y a dans ces *Maximes, Études et Images*, de cette amertume ou désillusion, comme ou voudra l'appeler, qu'on trouve à chaque pas dans le *Journal d'un poète* d'A. de Vigny. Avec cette différence que celui-ci a coudoyé les hommes et en a été délaissé, que celui-là est resté ignoré, sans arriver à désarmer l'indifférence [1]. Une autre influence qui tempère cette fois la sobriété, l'amère âpreté de cette œuvre, semble venir d'Espagne. Elle y constitue un mysticisme pour le fond, un colorisme pour la forme, dont les traces fréquentes reposent agréablement. Dans les vers français, par exemple, cette double influence relève singulièrement la monotonie des idées. Dans les maximes également, qui sont souvent admirables, ce culte de l'image est apparent. Moins pourtant que l'on pourrait s'y attendre chez un poète méridional, Joseph Roux n'a-t-il pas dit: « La pensée fait entendre, l'image fait voir. Il y aura toujours plus d'éloquence dans l'image que dans la pensée. » Ce qui peut paraître un paradoxe à quelques-uns est pourtant une vérité pour le peuple. Or, Joseph Roux l'a étudié, surtout le peuple des campagnes...

Écoutez ses observations :

— Les gens de Tulle appellent nos paysans: *peccatas (peccata)*. Ce sobriquet renferme un sens admirable. Le paysan, c'est bien le péché, le péché originel encore persistant et visible dans toute sa naïveté brute, dans toute sa brutalité naïve.

— Le paysan n'aime rien, ni personne, que pour l'usage.

— Le paysan est déiste: hors de là il laisse dire et laisse faire.

— Le paysan qui ne vient à nous que par besoin, se croit nécessaire et se donne de l'importance dès que nous allons à lui par charité.

— « Sait-on de qui ou de quoi l'on peut avoir besoin?... » Voilà, en abrégé, la préoccupation, le caractère et le mobile du paysan.

— Le paysan est maussade payeur comme le sol qu'il laboure.

— La création n'a pas d'animal plus sobre que le paysan chez lui, moins sobre que le paysan chez les autres.

[1] « Tant que les Allemands se sont bornés à étudier le provençal, ce n'a été qu'un encouragement pour la cause. Mais voilà qu'ils se mettent à éditer les œuvres de notre renaissance; cela devient une sanction. » Lettre de M. de Berluc-Perussis, 17 février 83.

[2] Il y a des âmes sœurs et la solitude peut pleurer en tout lieu. Pourquoi donc ne pas rappeler les *Pensées* de la reine de Roumanie, dont la mélancolie, moins hautaine que dans le *Journal d'un poète*, semble parfois un écho des mêmes douleurs dont retentissent les *Maximes* de J. Roux. Nous sommes heureux, à ce propos, de signaler une forte étude du Dr J. Condamin sur les *Pensées d'une Reine*, dans son nouveau volume : *Croquis artist. et littér.* (Paris, Ernest Leroux, éd.)

Digitized by Google

— Le paysan se prive moins de jouir qu'il ne jouit de se priver.

— Tout campagnard qui apprend à lire et à écrire renonce dans son cœur à la campagne.

— Le paysan qui va s'établir en ville tombe par son propre poids dans les bas-fonds.

— Le campagnard est trop enfant pour n'être pas menteur.

— En Théocrite et Virgile, André Chenier et Florian, vous n'imaginez pas que le paysan, quand il chante, chante autre choses que la belle nature, l'amour honnête, Dieu, l'Église, le foyer, le printemps, les fleurs, les fruits et ce qui ressemble à tout cela... Illusion! le paysan met son esprit à hurler des bêtises, son cœur à miauler des gaudrioles.

On retrouve dans toutes ces pensées du poète l'amertume d'une solitude subie parfois à contre-cœur. Cette absence de poésie chez le paysan, cette brutalité païenne, cette inconscienee fatale d'une grande action, d'une coopération à l'œuvre divine, désenchantent le rêve de l'observateur, presque au point de lui faire étendre son scepticisme à la nature elle-même. Il n'ira pourtant pas si loin. Les souvenirs d'un grand passé dont il a nourri son enfance sont inséparables pour lui du sol ingrat qui s'y rattache. Tout ce bas Limousin lui appartient en propre, il lui a voué son esprit — non toutefois sans récompense.

*
* *

« De tout ce que j'écris restera-t-il quelque chose et qu'est-ce qui en restera? — dit-il, un peu comme Joubert, au premier chapitre de ses *Pensées*, — si j'obtiens du renom, à quoi le devrai-je? A mon grand dictionnaire limousin? A mes *Chansous lemouzinas?* A mes études épigraphiques[1]? A mes *Hymnes* et *Poèmes?* A mes *Souvenirs de Lourdes?* A ces *Maximes*, *Etudes et Images?* Je voudrais le savoir, mais comment le savoir? Laissons à l'avenir ses secrets, et confions-nous à Dieu. » Nous avons jugé les poésies françaises; nous n'oserions donner la palme à de simples travaux de compilation. Il ne reste donc en présence que les vers limousins et les maximes françaises. Nous ne déciderons pas.

Ce mélancolique souci de la postérité (que nous demandons pardon au poète de surprendre si indiscrètement) pour une œuvre encore inédite, et qu'il pouvait désespérer, à l'heure où il écrivait ces lignes, de voir publier jamais, nous ramène involontairement à la condition de sa vie.

Il y a, dans cet isolement d'un penseur et d'un grand poète, quelque chose qui serre le cœur. « Si la ville a ses inquiétudes, la campagne a ses tristesses, » nous écrivait-il une fois. Nous le compronons tout à fait devant l'indigence actuelle d'un bas Limousin, pauvre d'idées, pauvre d'actions, pauvre d'hommes!

Un vif attrait de sympathie devait cependant faire entrer Joseph Roux dans le commerce littéraire de quelques esprits éminents dont l'amitié allait rayonner sur sa vie. Nous parlons de Mistral, du philologue Roqueferrier et du regretté Antoine de Latour, ce maître des hispanisants en Europe, avec lequel il entretint une correspondance que nous ne désespérons pas de voir bientôt publier.

Un jour, aussi, cette âme s'est penchée vers nous. Nous nous sommes laissé

[1] Sur les inscriptions de Cahors, Gimel, Saint-Viance, et le château de Montal. Tulle, J. Mazerien (1878-1882).

Digitized by Google

attirer par le rude éclat de cette fleur sauvage et retenir à son parfum. Aurons-nous réussi à faire partager à nos lecteurs l'émotion dont nous ont pénétré la vie et l'œuvre de l'abbé Joseph Roux ? Le résultat de ses publications saura bien nous répondre... Un vœu encore et nous avons fini. Il est aujourd'hui dans le félibrige deux prêtres dont le grand esprit ne le cède qu'à la modestie. Nous avons nommé Joseph Roux et l'abbé Jacinto Verdaguer. Ce dernier qui en est, après Mistral, la plus haute pensée actuelle, a donné, on le sait, avec son épopée de *l'Atlantide*, de géniale conception, de prodigieuse beauté lyrique, une des œuvres puissantes du siècle. Nul, au-dessous, dans l'ordre épique, ne saurait disputer la place au troubadour limousin. Espérons donc qu'avant qu'il soit longtemps les félibres de Vich et de Saint-Hilaire sortiront tous les deux de leurs humbles retraites par une porte épiscopale.

PAUL MARIÉTON.

---

LA CHANSOU LEMOUZINA — L'ÉPOPÉE LIMOUSINE

# SENT DUMINH

— 515 —

*A M. Paul Mariéton.*

I

Temps druge que lou seu ! L'eretge Visigot
Pilha tout, bourla tout, versa lou sanc a flot ;
Lou paubre Lemouzis bounamen sufris trop.
« A gran mal, gran remedi... Un qui fai so que pot,
« Fai, dizon, so que deu... » Duminh, en per aco,
Vol pagar couma toutz soun escot... Quanh escot !
Prest a luchar copsec, quita tout per un cop
E soun chastel, pincat amoun-aut sus lou roc,
E so que lou mais ama.

SAINT DUMINE

I. Temps dur que son temps ! Le Wisigoth hérétique pille tout, brûle tout, verse le sang à flots ; le pauvre Limousin souffre trop. « A grand mal grand remède... » « Celui qui fait ce qu'il peut, fait, dit-on, ce qu'il doit... » Dumine, pour cela, veut comme les autres, payer son écot... quel écot ! Prêt à lutter d'abord, il quitte à la fois et son château perché là-haut sur le rocher et ce qu'il aime le plus au monde.

Digitized by Google

II

E so qu'ama lou mais, sa vielha maire, Hermanda.
Si la planh, si la bica, et si la recoumanda,
Si proumet de far vist, aco ne se demanda :
« Parciria de partir, màs lou dever zou manda;
« Prou genz te guardaran, e Vulpian lous coumanda...
« Adi, preja per ieu !

III

« Adi, preja per ieu, que facha un boun soudart!... »
« Maire !... » E Duminh, segut de soun armada, part.
Visigotz, sauvatz vous ! Vequi l'ome !... Un loubart
Tomba pus mens rajous sus un troupel escart.
Dieus beneizis, segur, ilh e soun estendart;
Lou pople reviscola... Eberhart, Eberhart,
« Que ia de nueu ? — Legietz. » Duminh es tout reguart :
« — Per moia ! toun Vulpian me trata am forsa eguart;
« Bourc, chastel, tout es meu. . Que dema, pel pus tart.
« Un chaval charjat d'aur me vènia de ta part;
« Sinou, ta maire!... Ulric.» — Ai Deus! touta ma charn
« Me tremola !... Oh Vulpian !... Coumpanhous a l'azart !
« Ma maire es preijounieira !

IV

« Ma maire es preijounieira, un traite l'a liurada !
« En avant ! Aco teina ! » E Duminh, am l'armada,
Arriba d'un' espencha oun sa maire es barrada.

II. Et ce que le plus il aime, Hermande, sa vieille mère. S'il la plaint, s'il la baise, et s'il la recommande, s'il promet de faire vite, cela ne se demande pas :

« Je me passerais de partir, mais le devoir l'exige; assez de gens te garderont, et c'est Vulpian qui les commande... Adieu, prie pour moi !

III. Adieu, prie pour moi, afin que je fasse un bon soldat, mère ! « Et Dumine, suivi de son armée, part. Wisigoths, sauvez-vous! Voici l'homme!... Un grand loup tombe moins furieux sur un troupeau écarté. Dieu le bénit, pour sûr, lui et son drapeau; le peuple reprend vie... — « Eberhard, Eberhard, dit-il, eh! quoi de nouveau ? — Lisez ceci. » Dumine est tout yeux : « Par le ciel! ton Vulpian me traite avec force égard; bourg, château, tout est mien... Que demain, au plus tard un cheval chargé d'or m'arrive de ta part, sinon, ta mère!.. « ULRICH. »

— Ah ! Dieu ! toute ma chair me tremble! Oh! Vulpian!.. Compagnons, au péril! ma mère est prisonnière.

Digitized by Google

Ulric lou vei venir d'un aire de bravada :
« Lou portas l'aur, Duminh? Ount es?...» Una cridada
Resplan : « A l'escalada! amigs, a l'escalada ! »
L'Eretge fai un signe.. Adounc sus l'esplanada.
Una femna apareis, per sa peba trainada,
Lous nelhs al cial, lous nelhs, quar er' enchadenada !
« Ma maire ! fai Duminh : — « Ah ! vos una bicada ?
« Te ! l'as' qui ! » sou dis l'autre; e la testa coupada
Vola als peds de Duminh !

V

En Palestina, un ser... Pan ! pan ! — Qu tusta alai ?
— « Duminh lou pelegris ; drubetz me, si vou plai ! »
L'ome de Dieu li druebe, e Duminh : « Oh moun pai !
« Ieu sui un pechadour de lai mar vengut sai
« Per vous moustrar moun cor, e la plaja que iai,
« Ma maire meza a mort, mal moun grat, aco rai !
— « Moun filh, Dieus t'a counduch ; Dieus fai ben ce que fai..
« Es nueg ; ses gate ; duer ! Dema m'en diras mai !
« As besounh de counfort, ieu te counfourtarai !
« As besounh de conunselh, ieu te counselherai ! »
Aital l'Ermita parla !

VI

Aital l'Ermita parla, aital Duminh s'apacha.
Abaura qu'a fach veire ounte soun mal li cacha,

IV. Ma mère est prisonnière, un traître l'a livrée ! Sans retard ! » Et Dumine, avec son armée, arrive d'un bond là où est enfermée sa mère. Ulrich le regarde venir avec un air de bravade : « Tu l'apportes, l'or, Dumine ? Où est-il ?... » Une clameur retentit : « Aux échelles, mes amis aux échelles ? » L'hérétique fait un signal ; alors sur l'esplanade une femme apparaît, par les cheveux traînée, les yeux au ciel, les yeux, car elle était liée de chaînes ! « Ma mère ! » fait Dumine : « — Ah ! tu veux un baiser ? Tiens, le voilà ! » dit l'autre ; et la tête coupée vole aux pieds de Dumine !..

V. En Palestine, un soir... Pan ! pan — Qui frappe là-bas ! — Dumine le pèlerin ; ouvrez-moi, s'il vous plaît ! « L'homme de Dieu lui ouvre, et Dumine : « O mon père ! je suis un pécheur d'outre-mer venu ici pour vous montrer mon cœur, et la plaie que j'y ai, ma mère mise à mort, malgré moi, je l'avoue ! — Mon fils, Dieu t'a conduit ; Dieu fait bien ce qu'il fait... Il est nuit, tu es las, dors ! Demain, tu m'en diras davantage !

« Tu as besoin de réconfort, je te réconforterai ; tu as besoin de conseil, je te conseillerai ! » Ainsi l'Ermite parle.

Digitized by Google

El qui ne dourmia pas, dourmira sens empacha,
Intrat à boun'escola, escouta emais agacha,
Can l'Ermita, un bel journ : « Dieus estacha e destacha ;
« Dieus nous vol pus ensems, sa vouluntat se facha !
« Durminh, torna te n'en. »

VII

E Duminh se n'en torna, al lueg de soun turmen.
Paubre de Jhesu Christ, d'un ta bel tenemen,
Se reserva per se Bragusa soulamen.
— Aqui de rocs en rocs lansada bruscamen,
La Mountana redola amb' un hran brudimen
Countr'un vielh temple en rouina, artistic monumen.
Duminh es doune ermita, emais noun miéjamen !
Un' orra cavaterna es soun habitamen ;
Un sac en pial de chabra es tout son vestimen ;
Un ouret de pa negre es tout soun nouirimen ;
L'aigua del riu l'abeura... Amb'aco, justamen,
Esprova quanta gei, quante countentamen !
Ple d'obras e de journs, a soun darrier moumen.
Mudet mas de repaus, dins lou clar firmamen...
Et ieu, soun chantadour, coum'el parieiramen.
Urous si more !... Amen. JOSEPH ROUX.

XIII de Décembre, bel journ de Saint Duminh, MD.CCC.LXX.VIII.

VI. Ainsi l'Ermite parle, ainsi Dumine s'apaise. Maintenant qu'il a fait voir où son mal le gêne, lui qui ne dormait plus, il dormira sans obstacle. Entré à bonne école, il écoute et regarde, lorsque l'Ermite, un beau jour : « Dieu attache et détache, Dieu ne nous veut plus ensemble, sa volonté se fasse ! Dumine, retourne-t-en ? »

VII. Et Dumine s'en retourne au lieu de son tourment. Pauvre de Jésus-Christ, d'un tènement si beau il ne se réserve plus que Braguse. — Là, de rocs en rocs brusquement précipitée, la Montane roule avec grand fracas contre un vieux temple, un monument de l'art. — Dumine est donc ermite, et il ne l'est point à demi.

Une horrible caverne est son séjour ; un sac en poil de chèvre est tout son vêtement ; un morceau de pain noir est toute sa nourriture ; l'eau du torrent l'abreuve.... Et par cela, justement, quelle joie, quelle satisfaction il éprouve ! Plein d'œuvres et de jours, à son dernier moment il ne fit que changer de repos, dans le firmament clair... Et moi, son chantenr, comme lui heureux si je meurs !.. Amen.

13 Décembre 1878, Fête de saint Dumine.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## I

### BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE

LE LIVRE DE RAISON D'UN BOURGEOIS DE LYON, AU QUATORZIÈME SIÈCLE, texte en langue vulgaire (1314-1344), publié avec des notes, par GEORGES GUIGUE, élève de l'École des Chartes. — Lyon, chez Meton, libraire, in-8, 1883. — Prix : 2 fr.

A Rome, chaque père de famille inscrivait sur un registre domestique, nommé *Codex*, ses créances et ses dettes, ainsi que les diverses causes qui modifiaient sa fortune. En France, au moyen âge, le *Codex* fut remplacé par le *Livre de raison*. Comme son nom même l'indique *(liber rationum)*, ce livre était, avant tout, le livre de compte de la maison, en même temps qu'il servait à conserver le souvenir des principaux évènements de la vie domestique : naissance, mariage et décès des membres de la famille.

Aussi les livres de raison forment-ils, avec les anciens inventaires, l'une des sources les plus précieuses de l'histoire des mœurs et des coutumes, au moyen âge, et l'on sait quel parti en a tiré M. Ch. de Ribbe, pour son intéressant ouvrage : *Les familles et la société en France, avant la Révolution*.

C'est l'un de ces livres, que vient de retrouver dans les archives du Rhône et que publie aujourd'hui M. Georges Guigue. Ce document offre un double intérêt. Non seulement il nous fournit de précieux renseignements sur la vie privée d'un bourgeois de Lyon, au quatorzième siècle ; mais il est de plus un monument curieux de la langue vulgaire, parlée à cette époque dans notre ville. Aussi ressemble-t-il beaucoup, au point de vue philologique, aux comptes des travaux de démolition des châteaux de Nervieu et de Peyraud, que nous avons publiés, il y a quelques années. Ces trois documents sont, en effet, contemporains. Tous ces restes d'un idiome, qui ne subsiste plus que d'une manière bien imparfaite dans le patois de nos campagnes, méritent d'être conservés avec soin, car ils fournissent de curieux sujets de comparaison à nos philologues modernes, par l'étude des origines de la langue française.

Digitized by Google

RECHERCHE DES USURPATEURS DES TITRES DE NOBLESSE, DANS LA GÉNÉRALITÉ DE LYON, 1696-1718, publiée d'après le manuscrit original, précédée d'une notice et suivie d'une table, par V. DE VALOUS, ancien bibliothécaire. — Lyon, Aug. Brun. 1882, in-8. Prix : 2 fr. 50.

On a souvent confondu le droit d'acquérir des terres nobles avec la noblesse elle même, et cette croyance erronée a favorisé grandement les usurpations de la noblesse, qui se produisirent dès le quatorzième siècle, mais qui devinrent plus nombreuses aux seizième et dix-septième siècles. Ces usurpations avaient surtout des résultats fâcheux pour la fortune publique; car l'exemption de la taille, dont jouissait la noblesse, faisait peser plus lourdement sur les contribuables le fardeau des impôts.

Vainement, en 1579, l'ordonnance de Blois avait déclaré que la possession des fiefs n'anoblissait point les roturiers; vainement aussi les rois de France avaient essayé, à plusieurs reprises, de réprimer ces abus. Ce ne fut qu'en 1666 qu'un arrêt du Conseil du roi, provoqué par Colbert, prescrivit des mesures sévères et efficaces pour les recherches des faux nobles et la vérification des titres de noblesse. Mais, à cause de la guerre, l'exécution de cet arrêt fut suspendue en 1672, pour être reprise seulement en 1696.

Le registre des décisions rendues, à cette dernière date, par l'intendant de la province, a été retrouvé aux archives départementales, par M. V. de Valous, qui le publie aujourd'hui. Ce document renferme cent quarante-sept jugements, et il en résulte que pendant les recherches de 1666 et 1696, cent soixante-sept familles furent maintenues dans leur qualité, et que trente et une condamnations furent prononcées pour usurpation des titres de noblesse.

La recherche de l'année 1696 était demeurée, jusqu'à ce jour, complètement ignorée de nos historiens. Aussi la publication de ce document offre-t-elle un véritable intérêt pour l'histoire d'un ordre « qui eut, dit M. de Valous, sa raison d'être, car il a contribué largement à l'extension et à la prospérité de la France ».

ROLE DE LA MONTRE et revue, faite le 24 décembre 1612, de la compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roy, commandée par Messire Charles de Neufville, sieur d'Halincourt et de Villeroy, lieutenant général, pour Sa Majesté, en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais. — Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, in-8, 1882. — *(Extrait des Mémoires de la Société littéraire de Lyon).*

Si l'ordre de la noblesse eut ses privilèges, il avait aussi ses charges, au nombre desquelles était l'obligation du service militaire, c'est-à-dire du service permanent de la vie. Pendant près de six siècles, la noblesse a fait la force de nos armées, et c'est elle qui donna pendant longtemps à la cavalerie française la renommée qu'elle avait en Europe.

Dans chaque province, les gentilshommes formaient ainsi une compagnie d'hommes d'armes, soumise à des revues périodiques, passées par les grands sénéchaux ou baillis. Ces revues ou *montres* avaient à la fois pour objet de prévenir les usurpations, dont nous venons de parler, et d'exercer une surveillance disciplinaire sur les officiers et les hommes d'armes de ces corps d'élite.

Digitized by Google

M. de Charpin-Feugerolles a retrouvé la liste des gentilshommes qui figurèrent à la revue, faite le 24 décembre 1612, de la Compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, commandée par messire Charles de Neuville, sieur d'Halincourt et de Villeroy. Ce document, publié d'abord dans les Mémoires de la Société littéraire de Lyon, puis tiré à part à un petit nombre d'exemplaires, renferme les noms de la plupart des gentilshommes du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, avec leurs titres et l'indication des seigneuries qu'ils possédaient dans l'une de ces trois provinces. Il forme donc un tableau presque complet de l'ordre de la noblesse de l'ancienne généralité de Lyon, au commencement du dix-septième siècle, et présente le même intérêt que la liste dressée, en 1789, à l'occasion des élections aux états généraux. Dans cet espace de cent soixante-dix-sept ans écoulés entre les deux époques, plusieurs familles ont disparu ; d'autres, venues du dehors, les ont remplacées. Aussi est-il inutile de faire remarquer combien la publication de semblables documents — si on en retrouvait — pourrait faciliter les recherches sur l'histoire de nos anciennes seigneuries et la filiation de leurs possesseurs.

DOCUMENT INÉDIT RELATIF A LA GUERRE qui eut lieu, en 1368, entre les Dauphinois et les Provençaux, publié par M. le comte de CHARPIN-FEUGEROLLES, ancien député de la Loire, membre de la Société de l'histoire de France et de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, vice-président de la Diana, membre correspondant de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. — Lyon., Alf.-Louis Perrin, 1881, in-4. — Prix : 10 fr.

Chaque jour, la découverte de quelque document inédit vient fournir de nouvelles données à l'histoire de nos provinces et jeter une vive lumière sur certains évènements, qui n'étaient connus que d'une manière imparfaite. Il en est ainsi notamment de la guerre qui eut lieu, en 1368, entre les Dauphinois et les Provençaux.

On sait qu'à cette date, Louis, duc d'Anjou, qui commandait les troupes du roi Charles V dans le midi de la France, accusa la reine Jeanne, comtesse de Provence, de projets hostiles à la France, et que ce prétexte lui suffit pour commencer brusquement les hostilités par le siège de Tarascon, pendant que le reste de ses troupes envahissait le nord de la Provence. Les Provençaux, de leur côté, entrèrent dans le Dauphiné et saccagèrent plusieurs villages de cette province. Mais Raoul de Louppy, qui en était gouverneur, organisa promptement la défense et repoussa les envahisseurs, qui demandèrent eux-mêmes la paix.

Aucun historien du Dauphiné n'a parlé de cet évènement. Seul, Chorier lui a consacré quelques lignes, mais sous une forme générale, et sans nous donner le nom des principaux belligérants, non plus que celui des localités qui eurent à souffrir de l'invasion.

Mais, sur ces deux points, cette lacune vient heureusement d'être comblée. Déjà, les comptes des dépenses de cette guerre, publiés par M. l'abbé Chevalier, nous avaient fourni de précieuses indications sur le pays qui servit de théâtre à cette lutte à main armée, M. de Charpin-Feugerolles est venu récemment compléter ces renseignements en livrant à la publicité la liste, démeurée inconnue

Digitized by Google

jusqu'à ce jour, des gentilshommes qui combattirent à la tête des troupes dauphinoises.

Sur cette liste nous remarquons plusieurs noms qui appartiennent à l'histoire du Lyonnais et du Forez. L'intérêt que présente ce document n'est donc pas limité seulement aux annales du Dauphiné. Plus d'une famille de nos pays peut aussi y retrouver le souvenir honorable de l'un de ses ancêtres. Et c'est à ce titre que nous le signalons à l'attention de nos lecteurs lyonnais et foréziens.

NOTICE SUR L'ABBÉ LAUSSEL, procureur de la commune à la municipalité de Lyon, en 1793, par M. SALOMON DE LA CHAPELLE. — Lyon, in-8, 1882, chez les principaux libraires. — Prix : 2 fr.

Le propre des époques troublées est de faire monter aux premiers rangs les indignes et les déclassés. Dans ses *Origines de la France contemporaine*, Taine, faisant le portrait des Jacobins, qui avaient réussi, en 1793, à s'emparer de la dictature dans les chefs-lieux des départements, s'exprime ainsi au sujet de notre ville : « Lyon a pour oracle un ex-commis voyageur, émule de Marat, Chalier, dont le délire meurtrier se complique de mysticisme maladif; les acolytes de Chalier sont un barbier, un perruquier, un marchand fripier, un fabricant de moutarde et de vinaigre, un apprêteur de draps, un ouvrier en soie, un ouvrier en gaze... » (*La Révolution*, II. p. 329.)

Dans cette nomenclature, l'auteur oublie l'abbé Laussel, procureur général de la commune et l'un des amis les plus dévoués de Chalier. L'abbé Guillon avait tracé déjà de Laussel un portrait assez peu flatté. Les documents inédits, que publie aujourd'hui M. de La Chapelle sur ce personnage, achèvent de nous le faire connaître, mais non sous un jour meilleur.

Laussel se livra, en effet, sans mesure, à tous les excès de cette malheureuse époque. Prêtre, il prête serment à la constitution civile du clergé et épouse publiquement une ancienne religieuse. Journaliste, il attaque, avec une violence inouïe, les hommes et les institutions les plus respectables. Orateur de club, il propose les mesures les plus sanguinaires. Procureur de la commune, il se glorifie d'être le Marat de Lyon et prend une part active au complot organisé par Chalier, pour faire couler à flot le sang des notables Lyonnais.

Tant de gages donnés à la Révolution ne purent cependant le mettre à l'abri de la dénonciation. Laussel fut accusé de prévarication dans ses fonctions et d'intelligence avec les émigrés. Incarcéré pendant de longs mois et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il put cependant être acquitté. Mais, dès ce jour, sa carrière politique est finie, et nous le voyons remplir les emplois les plus divers et parfois les plus modestes, jusqu'au jour où il vint à Gignac, son pays natal, retrouver l'obscurité et l'oubli au sein de sa famille. Pourtant, à sa mort, arrivée en 1828, Laussel abjura ses erreurs, et manifesta un repentir, qui témoigne que tout sentiment religieux n'était pas éteint dans son cœur. Il avait consacré les dernières années de sa vie aux belles-lettres, surtout à la poésie, et l'on cite de lui notamment plusieurs pièces de vers et des contes en dialecte languedocien, dont on retrouvera la liste dans la notice publiée par M. de La Chapelle.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE A. COCHIN, par LÉON ROUX, avocat à la cour d'appel de Lyon, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la même ville. — Paris, Jules Gervais, 1881, in-8. — Prix : 3 fr.

Cochin forme avec Laussel le plus heureux contraste. Et c'est surtout quand on passe de la lecture de la biographie de l'ex-procureur de la commune de Lyon, en 1793, à celle de l'étude que M. Léon Roux vient de consacrer à la vie et aux œuvres d'Augustin Cochin, que l'âme éprouve ce sentiment de profonde satisfaction qu'inspire l'exemple du bien et de l'honnête.

Rien ne ressemble moins, en effet, à la vie des tribuns d'aventures que celle d'Augustin Cochin. C'est que par-dessus tout Cochin était un grand chrétien, et que, chez lui, l'amour du bien et le désir d'assurer le bonheur d'autrui l'emportèrent toujours sur les sentiments vulgaires d'ambition, qui ont été la cause de tant de défaillances.

Personne ne s'est consacré, avec autant de zèle et de savoir que Cochin, à la solution des problèmes sociaux agités à notre époque; personne ne s'est plus efforcé d'améliorer le sort du pauvre et du travailleur. Pour soulager le premier, il fonde, à vingt-deux ans, une conférence de Saint-Vincent-de-Paule, dans le faubourg Saint-Jacques; pour le second, il se voue tout entier à l'organisation de toutes les institutions de prévoyance, qui peuvent garantir l'ouvrier contre la souffrance et la misère.

Ce n'est donc pas à Cochin qu'on pourra faire le reproche, adressé quelquefois aux classes dirigeantes, de ne rien faire pour les classes laborieuses. Partout où il passait, et jusque dans les sociétés financières, qu'il administrait avec tant d'autorité et d'intelligence, on sentait son influence moralisatrice et bienfaisante.

Cochin était un travailleur infatigable, un écrivain distingué et un puissant orateur. Dans les travaux qu'il a publiés dans les Revues les plus importantes, dans ses conférences publiques, dans ses rapports à l'Institut, il a donné constamment la mesure d'un grand talent. C'était aussi l'homme du patriotisme et du devoir. Quand Paris fut assiégé, il n'hésita pas à rentrer dans ses murs, pour participer à sa défense, soit dans les rangs de la garde nationale, soit en organisant le service des ambulances. La guerre finie, le chef du pouvoir exécutif fait appel à son dévouement, en le nommant à la préfecture de Seine-et-Oise. C'était encore un devoir à remplir; il l'accepta; mais les forces humaines ont des bornes et il succomba dans cette œuvre suprême.

Une telle vie renferme plus d'un enseignement, et M. Léon Roux a su admirablement le faire ressortir dans sa notice, à laquelle il a su donner, par la couleur du style et le ton ému de la pensée cet intérêt puissant qui attache et entraîne le lecteur.

FANTAISIES LYONNAISES, par M. AIMÉ VINGTRINIER. — Lyon, chez les principaux libraires, 1882, in-8. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre de ce volume nous indique d'avance le ton qui y domine. C'est celui de la fantaisie, c'est-à-dire de l'imagination à la libre allure et de l'enjouement qui convient à des récits destinés à distraire et charmer le lecteur.



Digitized by Google

Le principal de ces récits a pour titre : *La Chasse à la grive*. Mais ne vous fiez pas trop à ce titre modeste. Ce n'est guère là qu'un prétexte pour vous raconter tous les plaisirs que l'on goûte à la chasse, et surtout pour vous dépeindre ce charme enivrant, qui vous entraîne à la poursuite d'une proie qui vous fuit et vous échappe souvent. Tout cela est vrai et bien dit, et tous les chasseurs, heureux ou malheureux, ces derniers surtout, vous diront qu'ils ont éprouvé, en effet, toutes les impressions si bien décrites par l'auteur. Mais où donc M. Vingtrinier a-t-il appris si bien à connaître les mœurs et le caractère de chaque animal? Qui donc lui a révélé ce que pensent le faux-bourdon, le roitelet, le rouge-gorge et surtout le merle si rusé et défiant? Pour pénétrer de semblables mystères, l'imagination ne suffit certainement pas; il faut encore être doué profondément du don de l'observateur.

Nous en dirions presque autant de la *Pêche à l'alose*. Un habile criminaliste pourrait seul aussi inventer une mystification judiciaire aussi amusante. Mais nulle part M. Vingtrinier n'a employé autant de verve et de malice que dans ce tableau satirique, intitulé : *La statistique à Lyon*. Vraiment à voir son scepticisme et la médiocre estime qu'il professe pour la statistique moderne, on serait tenté de croire qu'il a été appelé à répondre à l'interminable questionnaire de la dernière enquête agricole, qui renfermait tant de problèmes insolubles, dont l'énoncé eût semblé impertinent ou ridicule, partout ailleurs que dans un questionnaire officiel.

Ce volume renferme encore plus d'un récit écrit sous la même forme enjouée : La *Damnation de Gounod*; *Les bottes de Louis Desnoyer*, etc. Mais on y trouve aussi des études sérieuses, qui témoignent que la plume de l'auteur sait se plier aux sujets les plus divers. Tel est notamment le chapitre intitulé : *Lyon qui lit et la grande bibliothèque de Lyon*. Dans un cadre restreint, c'est là un tableau complet et achevé de toutes les richesses que possède notre grande bibliothèque : manuscrits précieux, reliures de Grolier, autographes des Lyonnais illustres, globe du P. Grégoire (Henri Marchand), sur lequel figurent, depuis bientôt deux siècles, les lacs et les fleuves de l'intérieur de l'Afrique, retrouvés récemment par les voyageurs anglais; rien n'y est oublié, pas même l'ancien gardien, mort depuis, en laissant un souvenir légendaire chez tous les habitués de la bibliothèque.

Ajoutons enfin que ce volume est précédé d'une lettre de M. Joséphin Soulary, dont le ton est en complète harmonie avec le livre, auquel elle sert d'introduction; car elle renferme sur la chasse des considérations de haute philosophie humouristique, que les disciples de saint Hubert feront bien de méditer.

A. VACHEZ.

BIBLIOTHÈQUE LYONNAISE: Lyon *en 1791*, édité par MM. METZGER et VAESEN. — COLLECTION LYONNAISE, histoire et miracles de Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles des Célestins de Lyon (Lyon, chez Georg).

Les publications locales, pour peu qu'elles soient faites avec conscience, avec soin, ont un attrait tout particulier. On sait que l'habile directeur de la maison Georg, M. Albert Metzger, et M. Joseph Vaësen, ancien élève de l'École des Chartes, ont commencé à éditer une série de documents, relatifs aux évènements qui se sont passés à Lyon pendant la Révolution française. Le troisième volume

Digitized by Google

de cette série a paru récemment ; il s'applique à l'année 1791. Parmi les faits curieux qui y sont signalés, nous citerons : le séjour de Roland (de La Platière) dans cette ville ; l'élection d'Adrien Lamourette, comme évêque constitutionnel de la métropole religieuse du Sud-Est, à la grande joie de la municipalité lyonnaise ; les démonstrations publiques à l'occasion de la mort de Mirabeau ; les vœux pour le rétablissement de la santé de Louis XVI ; la constitution de la garde nationale, d'un tribunal de commerce, d'un club de femmes ; la réduction du nombre des paroisses ; l'organisation des volontaires nationaux, destinés à remplacer les troupes de ligne, et d'une association de citoyennes, dévouées à la patrie et à la loi ; la mise sous le séquestre de la bibliothèque, du cabinet de physique et de l'Observatoire de Lyon ; le rapport sur la situation financière, qui n'était pas brillante. Tous ces renseignements, puisés aux sources mêmes, sont pleins d'intérêt.

Un des érudits les plus distingués de la région, M. Guigue, a ajouté à la *Collection lyonnaise* un onzième volume, transcrit, d'après l'unique exemplaire, conservé à la bibliothèque Mazarine, par son fils, M. Georges Guigue, élève de l'École des Chartes. C'est un opuscule, qui se vendait à Lyon, *en rue Mercière*, à la date de 1639, et qui porte ce titre suffisamment développé : *Histoire et miracles de Nostre-Dame de bonnes Nouvelles aux Célestins de Lyon, arrivez à plusieurs personnes en divers temps et accidents, ensemble la fondation du dit monastère avec les tableaux sacrez de la Vierge, le tout colligé des anciens livres escrits à la main, par le R. P. Benoist Gonon, Célestin de Lyon.* Cette énumération de pieux souvenirs et de guérisons merveilleuses est suivie d'un bref du pape Urbain VIII, octroyant des indulgences à ce couvent, et de plusieurs pièces de vers en l'honneur de la Vierge. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

ARCHIVES DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON, t. III, 1 vol. gr. in-4, 295 p. et 24 pl. ; Lyon, Henri Georg. Prix : 90 fr.

L'étude des choses de la nature a toujours été en grand honneur à Lyon ; et certes, le Muséum d'histoire naturelle de cette ville est incontestablement un des établissements qui ont le plus contribué à développer chez tous le goût et même l'amour de la science ; mais il ne suffit pas d'exposer aux regards d'un public curieux, dans de belles vitrines, les innombrables formes sous lesquelles se manifeste le monde organique ou inorganique ; il faut encore initier et faire participer les véritables naturalistes aux recherches et aux découvertes scientifiques faites avec de telles données. Aussi le Muséum de Lyon a-t-il ses *Archives*, splendide publication in-4, éditée avec un véritable luxe de texte et de planches, où paraissent de savants mémoires tous relatifs à la description de quelques-unes des pièces les plus remarquables de ses riches collections.

Le troisième volume de ces *Archives* vient d'être publié. En tête, nous lisons un mémoire de M. Filhol sur quelques-uns des mammifères fossiles des dépôts tertiaires du bassin du Rhône. Plus loin, c'est une étude complète de la faune du lac de Tibériade, en Syrie, faite par le savant directeur du Muséum, M. le docteur Louis Lortet. Au retour de deux voyages dans la Syrie, M. Lortet a rapporté une quantité considérable de matériaux d'étude, de richesses zoologiques et ethnographiques de toutes sortes, dont il a fait un gracieux abandon au Muséum

Digitized by Google

de Lyon. Mais dans ses lointaines explorations, il avait plus particulièrement étudié la faune du lac de Tibériade. Grâce à des dragages exécutés dans les différentes parties du lac, il avait pu recueillir une faune des plus riches et des plus variées des animaux de toutes espèces. M. L. Lortet a publié la description de tous les poissons et reptiles qui habitent ces eaux, tandis que M. Arnould Locard, mettant à profit les matériaux de ces mêmes collections, a donné la description des mollusques qui vivent dans les trois principaux lacs de la Syrie, c'est-à-dire dans les eaux des lacs de Tibériade, d'Antioche et d'Homs. Toutes ces formes, nouvelles pour la plupart, sont soigneusement décrites et accompagnées de savantes dissertations scientifiques ; mais, en outre, elles sont figurées dans de superbes planches exécutées avec les plus grands soins. De tels travaux font véritablement honneur aux naturalistes lyonnais; mais nous devons aussi reconnaître qu'une pareille publication était bien digne des presses de M. Pitrat dont la réputation n'est plus à faire.

## II

## A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE, par Émile Montégut (Paris, chez Hachette).

M. Émile Montégut — personne ne l'ignore — est un des meilleurs critiques de notre temps : ses travaux présentent une variété fort agréable. Tantôt il traite des questions d'art ; tantôt il nous fait part de ses voyages ; tantôt enfin il discute les points les plus délicats de la littérature. Il y a deux ans, il avait étudié les églises et les musées de l'Italie, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, du Dominiquin, de Caravage, le génie de Dante et de Boccace, du Tasse et de Rossini. L'an dernier, il passait en revue les types littéraires, éclos dans le cerveau puissant des Dante et des Cervantes, des Shakespeare et des Gœthe. Cette fois, c'est l'Angleterre qui l'a exclusivement attiré. Des dissertations très exactes et très fines sur *Roméo et Juliette*, *Macbeth* et *la Tempête*, deux monographies intéressantes sur l'auteur de Tristram Shandy et sur un original du temps de Jacques Ier, lord Herbert de Cherbury, des considérations étendues sur le caractère des Anglais et sur les principales phases de leur passé intellectuel donnent à cet ouvrage beaucoup de charmes et de prix.

A. Philibert-Soupé.

NOUVELLES ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par Ferdinand Brunetière (Paris, chez Hachette).

Quiconque feuillette la *Revue des Deux-Mondes* — et qui ne le fait pas ? — a remarqué les articles littéraires que M. Brunetière y donne fort souvent. Deux qualités très rares y brillent toujours: une connaissance sérieuse et approfondie du sujet et une impartialité qu'aucune considération particulière ne parviendrait à altérer. Il a horreur du lieu commun, des opinions convenues, et sa critique est originale, sans jamais viser au paradoxe : à propos des livres nouveaux qui paraissent, il dit son mot, et ce mot ordinairement est juste, piquant, décisif.

Digitized by Google

En 1880, il avait publié une première série d'études sur notre moyen âge littéraire, sur Pascal et Mme de Sévigné, Molière et Racine, Voltaire et Montesquieu, sur nos auteurs du premier Empire. En 1882, il nous a parlé avec la même compétance et le même goût : de la jeunesse de Fléchier, écoulée au milieu des cercles des Précieuses ; de la querelle déplorable, soulevée entre Bossuet et Fénelon par la question du Quiétisme ; de l'éloquence abondante et fleurie de Massillon ; de la comédie gracieuse et subtile, imaginée par Marivaux ; de Malesherbes, Galiani et Diderot ; du théâtre français pendant la Révolution. Ce sont là de bons livres, très attrayants et très utiles.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

LA LITTÉRATURE ALLEMANDE AU MOYEN AGE ; GŒTHE, SES PRÉCURSEURS ET SES CONTEMPORAINS ; GŒTHE ET SCHILLER, trois volumes ; deuxième édition, par A. BOSSERT (Paris, chez Hachette).

M. Bossert, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Douai, a donné une seconde édition de trois volumes, qu'il avait consacrés autrefois à la littérature allemande et que l'Académie française a couronnés. Dans le premier, il avait étudié les origines de cette littérature et les principales productions qu'elle a enfantées au moyen âge : les légendes sur Théodoric, Attila et Siegfried, le héros des *Niebelungen ;* les imitations de nos épopées sur Roland, sur Alexandre, sur la Guerre de Troie ; les poésies chevaleresques ou amoureuses de Wolfram d'Eschenbach, de Godrefroy de Strasbourg, de Walter de la Vogelweide, d'Ulric de Lichtenstein ; les facéties satiriques sur Renart. Puis, le savant professeur, franchissant un long intervalle, s'est attaché à nous faire connaître les prédécesseurs immédiats de Gœthe ; les mystiques Klopstock et Lavater, les philosophes Lessing et Herder, le conteur sceptique Wieland, et il a décrit de la façon la plus attrayante la jeunesse aventureuse de celui qu'on devait surnommer pompeusement le *Jupiter de Weymar* et qui déjà offrait aux public ses drames de *Gœtz de Berlichingen* et de *Clavijo* et son fameux roman de *Werther*. Enfin, M. Bossert a placé en parallèle Gœthe, arrivant à l'âge mûr, et Schiller encore à ses débuts, tous deux se liant et s'aimant quoique émules et presque égaux ; l'un, produisant coup sur coup des œuvres très variées et toujours dignes d'attention : *Egmont*, *Iphigénie en Tauride*, *Torquato Tasso*, les deux parties de *Wilhelm Meister*, les deux parties de *Faust*, sans compter ses théories scientifiques ; l'autre, se renfermant dans son rôle de poète et évoquant sur la scène les personnages qu'il empruntait aux annales de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Suisse ou à sa propre imagination. Dans son excellente *Histoire de la littérature allemande*, M. Heinrich avait traité ces différents sujets avec autant de goût que d'érudition : ici ils sont aussi heureusement présentés avec les détails qu'ils comportent. La lecture de ces trois volumes n'est pas moins agréable qu'instructive.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

LA COMTESSE SARAH, par GEORGES OHNET. Paris, Ollendorf, 1883. 1 vol. Prix : 3 fr. 50 in-18 Jésus.

M. Gerges Ohnet, l'auteur du *Maître de Forges* et de *Serge Panine* est gaillardement en train de conquérir une des premières places du roman contem-

Digitized by Google

porain. Sa nouvelle œuvre, *la Comtesse Sarah*, s'affirme comme un éclatant succès. Il ne s'est point borné à faire, comme tel ou tel, une photographie plus ou moins exacte, plus ou moins discutée et discutable, de quelques réalités repoussantes ou bizarres. Il a pris des personnages, bons et mauvais, vicieux et vertueux, mélangés comme ils le sont dans l'existence commune; il les a fait vivre, agir, parler, avec une vérité puissante, avec une intensité de passion qui nous séduit, nous ravit, nous empoigne, si je puis me servir de ce mot qui me semble rendre à merveille ma pensée. L'action, cette qualité maîtresse que Démosthène recommande à l'orateur est aussi celle qui convient le mieux au romancier. M. Ohnet la possède à un éminent degré. Pour son style, je n'ai que des éloges à lui faire: il est simple, naturel, sans recherche, sans affectation de néologismes bruyants. L'auteur appartient à l'école du bon sens qu'il est de mode de décrier un peu de nos jours.

Quant à la hardiesse de certaines situations, il est bien évident que ce roman n'est point écrit pour être distribué en prix aux pensionnats de jeunes filles. Mais il y aurait injustice à prononcer le mot d'immoralité. Le livre est chaste, il est moral et peut sans crainte affronter les regards du critique le plus sévère, pourvu que celui-ci soit en même temps juste et éclairé.

UN ÉTÉ AU BORD DE LA BALTIQUE ET DE LA MER DU NORD, souvenirs de voyage, par X. MARMIER de l'Académie française. — Paris, Hachette. 1883. 1 vol. in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50.

Nous signalons à nos lecteurs une nouvelle édition de cet ouvrage bien connu de l'académicien voyageur. M. Marmier est un conteur charmant que l'on aime à suivre à travers les nombreuses contrées qu'il a parcourues. Le ton simple et modeste du récit, l'intéressant exposé des faits, un style clair, limpide sont les qualités dominantes de l'auteur. Dans le volume que nous indiquons, M. Marmier nous fait visiter Dantzig, le témoin déchu de l'antique splendeur des chevaliers de l'ordre teutonique, Oliva et son couvent, Marienburg, la côte de Poméranie, l'île de Rugen, Hambourg, l'embouchure de l'Elbe, l'île d'Helgoland. A la description des lieux, il joint le précis historique des évènements qui se sont déroulés dans les régions qu'il traverse, le tableau des mœurs des habitants. Il a eu le rare mérite d'éviter un fatras ennuyeux d'archéologie qui dégoûterait bien vite le lecteur. Tel qu'il est, son livre est des plus attachants et des plus irréprochables à tous les points de vue. Aussi pouvons-nous sans crainte lui faire l'application du mot du poète :

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

LE LIVRE DU JEUNE FRANÇAIS, manuel d'instruction civique, par ARTHUR LOTH. — Paris. Société générale de librairie catholique. Palmé, directeur. 1 vol. in-18 cart.

L'instruction morale et civique figure aujourd'hui au programme officiel de l'enseignement primaire, sans que, du reste, les auteurs de cette innovation aient expliqué bien clairement ce que comprenait cette appellation. Une foule de manuels ont paru ; on connaît les luttes violentes qu'ils ont suscitées et les décrets de la congrégation de l'Index qui en ont interdit l'usage aux catholiques.

Digitized by Google

Il était donc nécessaire qu'il y eût un traité d'instruction civique où le jeune Français, appelé à être électeur ou élu, pût étudier ses droits et ses devoirs futurs, sans que sa conscience fût troublée. C'est ce qu'a fort bien compris M. Arthur Loth, l'auteur de l'ouvrage sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Ce traité est divisé en cinq parties : dans la première, l'auteur traite de la famille et de la patrie; dans la seconde, de la France actuelle, de son organisation administrative et politique; dans la troisième, de la France historique; dans la quatrième, de l'ancien régime et de la révolution; dans la dernière enfin, de la vie sociale, travail, propriété, grands principes que l'on invoque si souvent de nos jours pour les méconnaître d'une si odieuse façon. L'auteur termine par un exposé des devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain.

Tel qu'il est, ce livre se recommande donc tout naturellement aux parents chrétiens qui veulent transmettre intactes à leurs enfants les croyances qu'eux-mêmes ont reçues de leurs pères et qui croient que le nom de Dieu est encore le premier à faire entendre aux jeunes générations, le seul vrai fondement de la loi morale.

EN VACANCES, essais poétiques, par HENRI VILLARD, 2e édition revue et augmentée. Paris, librairie des bibliophiles, 1882. 1 vol. in-18.

Cet aimable petit volume, publié sans prétention, sera lu avec plaisir et même avec fruit. M. Henri Villard n'est poète qu'à ses heures. C'est un avocat qui se repose du barreau en s'abandonnant aux ailes de l'imagination, et, comme le disait un jour un de ses confrères,

Venant de plaider gravement
Quelque vol avec escalade
Vers la Muse au rire charmant
Il s'évade.

Ces évasions sont fréquentes en dépit de la plaidoirie. Mais sa muse ne se contente pas de sourire; elle s'émeut aussi, rêve et pleure. Il y a dans ce petit recueil non seulement de la verve, de l'esprit, de la grâce, de la tendresse, mais aussi un souffle vraiment chrétien. Les pièces, intitulées: *Doute et foi*, *Histoire d'une âme*, *la Lyre brisée*, *Tristesse*, *le Poème de la vie*, révèlent un cœur qui a comme les illusions de la jeunesse et qui s'est consolé de leur perte aux sources pures et intarissables de la religion.

Qu'importe la mort à qui doit renaître.
S'il sème ici-bas pour l'éternité!

M. Villard a semé çà et là d'heureux vers, qui ont été couronnés aux Jeux floraux, mais il a semé aussi d'excellentes pensées, qui sont elles-mêmes de bonnes actions et qui conserveront sa mémoire, au delà du cercle toujours étroit des amis, parmi ceux de la saine poésie. H. B.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

1er MARS. — M. Beaune, ancien procureur général, professeur à la Faculté catholique de droit, reçoit de S. S. le Pape Léon XIII les insignes de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

— M. Guinand, secrétaire général des facultés catholiques de Lyon, et M. Léotard, doyen de la Faculté catholique des lettres, sont nommés chevaliers du même ordre.

2 MARS. — M. Dufour est nommé directeur des théâtres municipaux de Lyon.

4 MARS. — Concert Luigini.

— Banquet de la Société de Tir.

— Conférence Louise Michel.

6 MARS. — Nouvelle conférence Louise Michel.

8 MARS. — Les journaux annoncent que la grande médaille d'or de la Société de Paris (prix Godard triennal) a été obtenue par M. Ernest Chantre.

9 MARS. — M. le docteur Chappet est nommé médecin des hôpitaux de Lyon.

— Un cultivateur découvre à Décine, au lieu dit Ville-de-Rathier, un hémisphère en calcaire tendre, servant de cadran solaire, et datant du premier siècle de notre ère.

10 MARS. — Assemblée générale annuelle de la section lyonnaise du Club Alpin français.

13 MARS. — M. Stengelin fait don à la ville de Lyon de son tableau : *Environs d'Assen (Hollande)*, qui sera placé dans la galerie des peintres lyonnais.

14 MARS. — Un Lyonnais, M. Charles de Chavannes part pour accompagner, en qualité de secrétaire, l'expédition de M. de Brazza au Congo.

15 MARS. — Le laboratoire municipal commence à fonctionner.

18 MARS. — Mort de M. le docteur Arthaud, ancien médecin en chef de l'hôpital des aliénés, à l'Antiquaille et à Bron, professeur à la Faculté de médecine.

— Distribution des prix accordés par le ministre de la guerre à la Société colombophile l'*Hirondelle*.

21 MARS. — Le Théâtre des Célestins donne la première représentation d'une pièce en un acte de M. Ernest de Say, *la Pente fatale*.

27 MARS. — La Société d'Économie politique de Lyon offre, dans la salle des Folies-Bergère, un grand banquet à M. Léon Say, ancien ministre, qui prononce un discours. MM. Francis Charmes et Franck-Chauveau, députés, y assistent.

27 et 28 MARS. — Représentations de M. Coquelin aîné au Grand-Théâtre. Il joue *l'Aventuriere*, *les Précieuses Ridicules* et *Gringoire*.

28 MARS. — Soirée dans le grand salon d'honneur du Palais de la Bourse donnée par la Chambre de commerce de Lyon en l'honneur de M. Léon Say, qui prononce un nouveau discours.

*L'administrateur-gérant :*
F. PITRAT.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4.

Digitized by Google

LE

# NOUVEL HISTORIEN DE CHARLES VII[1]

---

On a souvent répété, non sans raison, que l'*Histoire de France* était encore à faire. Cela est rigoureusement vrai, si l'on désigne sous ce titre ce livre classique, d'une autorité incontestée, où toute une génération aille puiser l'amour de la patrie en trouvant sur son glorieux passé les renseignements et les détails les plus précis. Notre siècle divisé a plus cherché dans le tableau de notre histoire une justification de ses théories et de ses passions que l'expression fidèle de la vérité. Sans s'en rendre même toujours bien compte, ceux de nos historiens qui ont tenté de reproduire dans son ensemble la suite de nos annales ont été, plus que de raison, des hommes de leur temps. Jamais on n'a tant parlé d'impartialité quand il s'agit de l'écrivain, de couleur locale ou d'exposition rigoureusement exacte quand il s'agit des faits. Cependant, dans un siècle qui a sincèrement voulu, plus que tout autre, restituer sa physionomie propre à chaque période du passé, il n'est que trop facile de grouper nos historiens d'après le parti qu'ils ont embrassé dans nos luttes du présent; et il en résulte que ce manuel national, ce livre idéal dont on rêve en vain l'apparition, est encore à écrire.

[1] *Histoire de Charles VII*, par G. Du Fresne de Beaucourt. T. I, *le Dauphin*; t. II, *le Roi de Bourges*. Librairie de la Société bibliographique, 2 vol. in-8. 1881-1882. Paris.



Digitized by Google

C'est sur les points de détail que notre siècle prend sa revanche. En l'absence de l'homme de génie qui aurait confondu en quelque sorte la gloire de la patrie avec sa propre renommée d'écrivain et de penseur, nous avons eu toute une pléiade d'hommes de talent qui ont exploré avec une ardeur infatigable telle ou telle période de notre histoire. Les excellents travaux partiels abondent, si l'ensemble conserve jusqu'à nouvel ordre son antique apparence de grand monument inachevé. Ce qu'il est dès maintenant possible d'atteindre, ce qui ne dépend que d'une ardeur sagement dirigée et du légitime souci de la science qui fera porter l'effort des érudits sur les points les moins explorés, c'est d'avoir, en une suite d'excellentes monographies, le récit particulier de toutes les périodes de notre histoire. Et plus tard, en présence de tant de documents si savamment réunis, l'*exoriare aliquis*, que tant de vœux ont déjà appliqué en vain au futur grand écrivain de notre histoire générale, se verrait plus facilement et plus sûrement exaucé.

M. de Beaucourt est l'un des hommes qui marqueront ainsi leur trace en un point de notre histoire. Le règne de Charles VII est encore assez féodal pour qu'on puisse dire qu'il s'en est fait comme un fief scientifique, et tout permet d'affirmer que jamais on n'aura mieux prouvé par un grand exemple que la possession d'un fief se justifiait jadis par le nombre des services rendus. C'est en défendant le caractère chrétien de l'inspiration de Jeanne d'Arc que M. de Beaucourt a pris possession de ce domaine. On comprend qu'il ait été en quelque sorte séduit par tout ce qu'il y rencontrait de problèmes dignes de préoccuper l'historien. Si les âges de transition ont toujours leurs tristesses, s'ils n'ont jamais ce caractère d'épanouissement, cette allure de force et de vie qu'ont les siècles qui personnifient l'apogée d'une forme de la civilisation, que de questions curieuses ils soulèvent ! Qu'il est intéressant et qu'il est délicat de discerner, au milieu de l'agitation confuse de ces périodes troublées, les institutions dont le destin s'achève, et celles dont le développement, souvent inattendu, donnera à la société une sève nouvelle !

Le règne de Charles VII voit finir ce qu'on peut appeler, au sens que la critique historique a donné de nos jours à ce mot, l'âge héroïque de la France. L'antique chevalerie a fait son temps. Les

Digitized by Google

grandes défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt ont moins encore décimé ses rangs qu'elles n'ont anéanti son prestige. Elle subsistera, sans doute, à l'état de glorieux souvenir ; elle laissera sa trace dans les mœurs de la nation tout entière comme en plus d'un terme de la langue, comme en mainte coutume ou en maint préjugé nobiliaire ; mais ce monde féodal, qui a rempli de sa brillante et turbulente activité quatre ou cinq siècles de notre histoire, va disparaître sans retour. Aussi peut-on dire du temps de Charles VII qu'il a été le dernier siècle épique de notre histoire. L'épopée nationale a eu là son cadre tout tracé dans cette lutte si grandiose et si terrible de la France contre les Anglais, et la merveilleuse histoire de Jeanne d'Arc apparaît tout naturellement comme l'Iliade de cet admirable cycle de traditions guerrières. Chapelain ne s'y était pas trompé. Avec un sûr instinct qui contraste étrangement avec les allures gauches et pédantes de son style, mais qui fait honneur à son sens de chrétien et de Français, il avait fort bien compris quel était l'unique sujet du poème épique que la France, en possession de son idiome classique, pût opposer aux immortels chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Malheureusement l'inspiration du poète ne répondit pas à cette sorte de divination providentielle du sujet, et le nom de la Pucelle resta, dans notre littérature, le synonyme d'une pitoyable déconvenue, en attendant qu'il devînt, sous la plume de Voltaire, le prétexte d'un odieux blasphème.

Le règne de Charles VII commence l'organisation de l'état moderne comme celui de Louis le Gros avait commencé l'organisation de l'état féodal. Tout indique ce profond changement : la création des armées permanentes, le progrès de l'administration royale, la transformation du tiers-état renonçant, après les agitations révolutionnaires du quatorzième siècle, à ses tentatives de républiques communales pour concourir avec la royauté, et en lui fournissant ses auxiliaires les plus actifs, à la constitution définitive de notre unité nationale. Seulement au prix de quelles souffrances s'opère cette transformation ! On sent le besoin d'une autorité forte pour débrouiller le chaos de la guerre de Cent ans, et cette autorité, où la chercher ? On hésite, on se demande où est le roi, où est le droit. La loi salique doit-elle être appliquée dans toute sa rigueur ?

Digitized by Google

ou la famille royale d'Angleterre, déjà maîtresse de fait d'une si grande partie de notre territoire, doit-elle ajouter à ses possessions la couronne qu'elle réclame au nom du droit des femmes? Si l'on admet la loi salique, si les Valois sont les souverains légitimes de la France, la race royale ne s'est-elle pas éteinte par la déloyauté de la reine? Charles VII lui-même a douté de son droit, et le secret que lui révèle la Pucelle, pour preuve de sa mission surnaturelle, c'est qu'il est « vrai fils de France » et qu'il peut, fort de son droit, défendre cette couronne qui lui appartient véritablement par droit d'héritage. Quand d'aussi cruelles incertitudes ont pu faire le tourment de l'esprit du roi, qu'y a-t-il d'étonnant qu'on rencontre dans les rangs des ennemis de la France des hommes graves dont la présence semble consacrer la justice de la mauvaise cause?

Le doute est d'ailleurs le fléau de ce siècle. Tandis que la France hésite sur le vrai roi, la chrétienté hésite sur le vrai pape. Le grand schisme d'Occident trouble toute l'Europe et enlève à la papauté la force morale dont elle aurait eu besoin pour intervenir dans ce grand débat de la guerre de Cent ans, et interposer sa médiation dans cette lutte presque fratricide de deux nations chrétiennes. Le long séjour des Anglais sur notre territoire, le mélange fréquent des deux aristocraties qui, au quatorzième et même au quinzième siècle, parlaient encore la même langue, la complication des liens de vasselage qui semblaient placer tant de Français entre deux devoirs, tout se réunit, en effet, pour donner à cette lutte le caractère d'une guerre civile. L'influence chrétienne ne peut en atténuer les désastres, tant que l'Église flotte à tous les vents comme un vaisseau sans pilote.

Enfin quand la foi dynastique ébranlée se réveille, quand le sacre de Reims, résultat des victoires de la Pucelle, a démontré aux populations la légitimité de Charles VII, il reste à résoudre, au milieu de toutes les difficultés de la lutte contre les Anglais, le problème de l'organisation de cette royauté nouvelle qui se substitue péniblement et au milieu de tant d'épreuves à la royauté féodale. Pauvre et contesté, le roi de Bourges a sans cesse besoin des subsides de celles de ses « bonnes villes » qui lui sont restées fidèles. Le pouvoir royal ne peut se passer du concours des divers ordres de l'État. Mais tout reste indécis, subordonné aux néces-

Digitized by Google

sités du moment dans ces rapports de la royauté et de ses sujets. On voit déjà commencer ces longues fluctuations qui font des États généraux la simple ressource de la royauté en péril, au lieu de les élever au rang d'une institution régulière et permanente et d'en faire le grand conseil de la nation.

M. de Beaucourt s'est proposé de donner un tableau complet de cette période encore plus que l'histoire d'un règne. En tenant compte de singulières différences et dans le choix du sujet et dans les tendances de l'auteur, il y a quelque parenté pourtant entre son livre et le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. Le plan n'est pas sans analogie et prête aux mêmes critiques. De même que Voltaire recommence successivement, à divers points de vue, l'histoire du règne de Louis XIV, donnant à chacune des grandes divisions de sa revue sa place à part et son développement spécial; ainsi dans chacun des volumes de M. de Beaucourt les guerres, la diplomatie, l'administration forment des sections distinctes. Ce qui établit, comme on l'a maintes fois reproché au *Siècle de Louis XIV*, un intervalle parfois regrettable entre des faits qui sont entre eux dans le rapport de la cause à l'effet. Mais M. de Beaucourt pourrait répondre non sans raison, comme on l'a fait cent fois pour Voltaire, que ces divisions sont le seul moyen d'établir l'ordre et la clarté parmi des détails aussi complexes, et que l'exactitude chronologique des annales ne sert souvent qu'à produire dans l'esprit des lecteurs la plus déplorable confusion. Tout a été dit pour et contre cette méthode. Elle s'impose toutes les fois qu'on veut pénétrer dans les plus minutieux détails des faits.

De même que, dans le *Siècle de Louis XIV*, la grande personnalité du roi domine tout l'ouvrage et lui donne son unité, de même dans le livre de M. de Beaucourt tout converge vers la personne de Charles VII. Sans doute, il ne s'agit pas de prouver, comme le faisait Voltaire pour une société déjà oublieuse des qualités du grand roi, que Charles VII a été l'âme de tout ce qui s'est accompli autour de lui ; mais il s'agit de réhabiliter cette mémoire du roi de Bourges, trop calomniée, et autour de laquelle s'est faite une véritable légende. Le caractère de plaidoyer devient, par conséquent, plus apparent dans le travail de M. de Beaucourt. Il n'en est pas moins commun aux deux ouvrages, et c'est un éloge pour le livre

Digitized by Google

de M. de Beaucourt de rappeler ainsi par certains côtés extérieurs le livre de Voltair.

Elle a, en effet, grand besoin d'être défendue, cette mémoire du pauvre roi de Bourges. Dans une introduction qui n'est pas l'une des parties les moins intéressantes de son premier volume, M. de Beaucourt a patiemment rassemblé tous les témoignages des historiens qui ont parlé de Charles VII ou prétendu porter un jugement sur son caractère. Or, à peine s'éloigne-t-on des contemporains immédiats qu'on voit se former déjà cette légende du roi qui perd joyeusement son royaume et que l'amour de la belle Agnès Sorel, le goût du luxe et des plaisirs consolent de tous les désastres de son pays et de tous les échecs de sa politique. Si l'on compte les témoignages, au lieu de peser leur valeur, jamais acte d'accusation n'aura été fortifié d'un plus grand nombre d'adhésions. Aussi cette unanimité apparente entraîne le jugement de la postérité. L'indolence, l'inertie de Charles VII deviennent non seulement historiques, mais proverbiales. C'est un fait acquis, et un jugement rendu. Nos plus graves historiens modernes en atténueront tout au plus les termes ; ils pourront être frappés de tel ou tel progrès accompli pendant le règne ; mais la personne du roi demeurera hors de cause. Tout au plus lui accordera-t-on de n'avoir pas fait trop souvent obstacle à ceux qui rendaient quelque service autour de lui et plus d'une fois malgré lui. D'ailleurs tout ne se réunit-il pas pour l'accabler? Les explications physiologiques de nos actes, explications dont notre temps est si prodigue, ne déposent-elles pas à leur tour contre Charles? S'il est « vrai fils de France », il est vrai fils de fou. Né d'un père en démence et d'une mère corrompue, qu'y a-t-il d'étonnant qu'il ait porté sur le trône comme une tache originelle? La Providence a seulement permis que ces funestes tendances ne pussent point dépasser certaines bornes ; elle l'a entouré d'hommes qui ont suppléé à son insuffisance; elle a placé sur son chemin un libérateur en la personne de Jeanne d'Arc, et le surnom même que l'histoire décerne à Charles VII, Charles le Bien-Servi, témoigne de cette chance heureuse en niant une fois de plus sa valeur personnelle.

M. de Beaucourt n'a pas hésité cependant à réviser le procès et a courageusement recommencé l'instruction. Faire connaître la

Digitized by Google

vérité est pour l'historien une grande et noble tâche ; la rétablir vaut mieux encore. Je ne sais si, à la fin de ce long et consciencieux travail, M. de Beaucourt nous donnera l'explication de cette légende accusatrice. Il en est une que je proposerais volontiers, vaille que vaille, quitte à la voir réfuter peut-être par l'étude plus sérieuse des documents. Les peuples, comme les individus, conservent surtout d'un personnage la dernière impression qu'ils ont reçue. Si passionné qu'il soit pour cette réhabilitation de la mémoire de Charles VII, M. de Beaucourt laisse entrevoir, dès ses premiers volumes, que si la conduite du jeune roi malheureux a été fort calomniée, celle du roi vieillissant prête aux plus graves reproches, et que la maturité de l'âge et l'expérience durement acquise au prix de tant d'épreuves ne le préservèrent point d'erreurs que ne faisaient point pressentir ses jeunes années. N'est-ce point là l'explication assez naturelle de cette réputation équivoque qui a été faite aux mœurs de Charles VII, et le gros bon sens populaire, en fixant à l'âge de la jeunesse la date des égarements, ne donnait-il pas au roi qui avait recouvré la France, le bénéfice de circonstances atténuantes que l'inexorable impartialité de l'histoire devrait accorder moins facilement ?

M. de Beaucourt suit dès l'enfance Charles VII, d'abord simple prince du sang, et portant le titre de comte de Ponthieu. Il n'est, en effet, que le troisième fils de Charles VI[1], et rien ne fait présumer qu'il doive un jour monter sur le trône. La cour de Charles VI et d'Isabeau de Bavière contraste par l'amour du luxe et des fêtes avec les misères qui l'entourent. Les premières impressions de l'enfant devaient ainsi lui donner le goût de cette vie somptueuse pour laquelle il eut toujours de l'attrait. Mais une influence salutaire va bientôt réparer ce que la vue des désordres de la cour a pu causer de trouble dans sa jeune intelligence. A la fin de l'année 1413, il est fiancé à Marie d'Anjou, fille de la sage reine Yolande de Sicile, et c'est dorénavant dans la maison de sa belle-mère, en Anjou et en Provence, qu'il grandit à côté de sa

[1] Ce terme de troisième fils n'est même exact que si l'on se reporte à la date de sa naissance (22 février 1403). Il était le onzième des enfants et le cinquième des fils donnés par Isabeau de Bavière à Charles VI.

Digitized by Google

jeune fiancée. Mais bientôt la mort lui fait place, et le force à jouer un rôle politique. Ses deux frères aînés, Louis, duc de Guyenne, et Jean, duc de Touraine sont enlevés à peu de distance l'un de l'autre[1]. Le 13 avril 1417, Charles quitte le titre du duc de Touraine, qu'il avait porté quelque temps, lorsque son frère Jean était devenu héritier présomptif, pour prendre celui de Dauphin de France. Il sortait de cette sorte de demi-jour où il avait vécu jusqu'alors pour assumer la grave responsabilité du gouvernement, en un temps où la France était divisée par les factions et à la merci de l'étranger ; où cette couronne que lui promettait son nouveau titre, convoitée par un puissant compétiteur, semblait ne devoir jamais reposer sur sa tête. La mort du roi de Sicile lui enlevait en même temps son meilleur conseiller et son plus ferme appui. Jamais règne ne s'ouvrit sous des auspices plus défavorables. Obligé de fuir de Paris, livré à la faction bourguignonne, le Dauphin s'établit à Bourges, et c'est de là que cet enfant de quinze ans, entouré de quelques serviteurs fidèles, doit organiser la résistance et contre l'Anglais et contre un gouvernement qui s'autorise du nom de son père, du nom du roi, pour refuser au Dauphin le titre et l'autorité de régent du royaume.

Il semble que la première partie du plaidoyer de M. de Beaucourt soit à peu près irréfutable. Avec une patience digne d'un bénédictin, non seulement il a compulsé tous les documents qui pouvaient éclairer l'histoire fort confuse de cette période, mais il a suivi, jour par jour, dans les comptes de la dépense de la petite cour du Dauphin, heureusement conservés, les détails en apparence les plus secondaires de son existence. Il est parvenu à déterminer ainsi d'une manière précise l'itinéraire de ses voyages, et à retrouver dans ces dépenses inscrites par ses serviteurs sans qu'ils eussent pensé à la postérité, le tableau le plus exact et le plus fidèle de la vie de son jeune héros. Je laisse à dessein ce mot qui n'est ici pas trop fort. M. de Beaucourt ne fait point sans doute du jeune Dauphin un homme de génie ; mais il nous le montre si attentif, si appliqué aux affaires, si prodigue de ses peines et de ses pas, quand il s'agit de retenir sous son obéissance les seules contrées

[1] Louis, duc de Guyenne, mourut le 18 décembre 1415, et Jean, duc de Touraine, le 5 avril 1517.

Digitized by Google

que n'ait point entamées l'invasion étrangère, ces villes de l'Est et du Midi qui forment le noyau le plus solide de sa puissance; les sentiments religieux qui l'animent sont si sincères, sa libéralité et sa charité sont si généreusement imprévoyantes que cette figure, un peu pâle sans doute, mais empreinte d'une grâce assez touchante, et rehaussée par l'épreuve et le malheur, finit par exercer quelque séduction sur le lecteur, comme elle a évidemment séduit l'historien qui la fait revivre. La seule ombre au tableau est ce goût de la magnificence, cette passion pour les beaux vêtements et les beaux chevaux qui jurent quelque peu avec la pénurie du Trésor et les faibles ressources d'une cour toujours aux expédients. Mais ce défaut ne messied pas à la jeunesse et reçoit d'elle son excuse.

Enfin l'histoire diplomatique de cette régence, assez peu étudiée jusqu'ici, apparaît pour la première fois en pleine lumière. La diplomatie est la ressource des faibles ; elle est, ou plutôt elle devrait être, la revanche des vaincus. Après de grands désastres, c'est par une patiente recherche des appuis qui peuvent être de quelque secours à un pouvoir ébranlé, par un grand esprit de suite dans les négociations, par une inviolable fidélité aux engagements souscrits qu'on peut ranimer la confiance de ses anciens alliés et en acquérir de nouveaux. Cette diplomatie du régent ne s'applique point seulement à ces grands vassaux qui, toujours incertains entre la France et l'Angleterre, marchandaient à chaque occasion importante le concours qu'ils donnaient ou refusaient à l'un ou l'autre des deux partis, mais elle va chercher des secours au dehors. M. de Beaucourt nous montre l'Europe féodale plus attentive qu'on ne le croit communément au grand drame qui se passe en France, et les cours étrangères assez soucieuses de prévenir, en reconnaissant le Dauphin pour le maître légitime, la réunion de la France et de l'Angleterre sous un même sceptre.

Sur un autre point encore, il semble que le procès révisé par M. de Beaucourt aboutisse à une sentence définitive; c'est au sujet de la fin tragique de Jean sans Peur au pont de Montereau. Le Dauphin sort bien de cette enquête lavé de tout soupçon d'avoir tendu un piège à son ennemi, et de l'avoir attiré dans un guet-apens. La mort du duc de Bourgogne est la suite d'une querelle, et le résultat de l'effroi que la violence bien connue de l'assassin du duc

Digitized by Google

d'Orléans inspirait à ceux qui entouraient le Dauphin, et veillaient sur sa personne. Ils frappèrent le duc pour sauver leur maître, croyant que Jean sans Peur ne cherchait qu'un prétexte pour enlever le dauphin ou se défaire de lui. D'ailleurs toute la conduite de Jean sans Peur, dans les quelques mois qui précédèrent sa fin, nous montre en lui l'allié des Anglais, le mauvais génie de la France. Le meurtre du pont de Montereau fut le châtiment imprévu de l'assassinat de la rue Barbette, la vengeance des défenseurs de la France contre celui qui avait trahi si souvent la cause royale. Il suffit, à l'honneur du Dauphin que cette mort soit due à l'explosion subite de rancunes longtemps contenues. Ni lui ni les hommes de sa suite ne l'avaient préparée, et la conduite de Charles, après l'évènement, prouve surabondamment qu'il n'en avait ni prévu les résultats, ni calculé les avantages qu'il pouvait retirer, ou les haines que ce coup inattendu pouvait soulever ou raviver parmi ses adversaires.

Au Dauphin, succède le roi de Bourges. M. de Beaucourt, dans cette période plus longue, qui s'étend de 1422 à 1435, nous montre Charles VII aux prises avec des difficultés encore plus grandes que celles qui avaient assailli le gouvernement du Dauphin. Le tableau de la situation de la France, qui ouvre le deuxième volume, produit une sorte d'impression de terreur, quand on compare aux territoires occupés à divers titres par l'ennemi et par ses partisans, ou dominés par la puissante maison de Bourgogne, alors absolument inféodée aux Anglais, la liste si restreinte des provinces restées fidèles à l'obédience royale. Charles VII semble, au début de son règne, jaloux de prouver à ses adversaires qu'il défend vaillamment sa couronne; mais il cède à des circonstances plus fortes que son énergie, et jusqu'à l'avènement de Jeanne d'Arc, sa résistance se borne à la défensive, si l'on embrasse l'ensemble des opérations militaires et des évènements.

En même temps, le jeune prince studieux, sérieux, l'élève de la reine Yolande de Sicile, semble plier sous le faix d'une charge supérieure à ses forces. Cette période est le règne des favoris. Louvet, Richemont, La Trémoille, se succèdent au pouvoir, et sont, chacun à leur tour, les véritables maîtres et rois de cette petite France. M. de Beaucourt n'entreprend nullement de contes-

Digitized by Google

ter cet affaissement du roi de Bourges. Il se borne à plaider les circonstances atténuantes, à montrer qu'un homme de génie aurait pu seul dominer tant d'obstacles. La réhabilitation n'est complète et décisive que sur le chapitre délicat des mœurs du roi. C'est là que les témoignages les plus irrécusables mettent à néant, au moins pour cette période, les légendes dont s'est trop longtemps entretenue une crédulité imprudente. L'honneur de Charles VII et celui de la reine Yolande de Sicile, dont on avait fait le témoin par trop résigné des désordres de son gendre, sortent intacts de cette enquête.

Ce qui me paraît moins prouvé, c'est que Charles VII ait fait, en faveur de la Pucelle, tout ce que lui permettait sa situation. Sans doute il fut, là encore, dominé par son entourage, certainement hostile à la Pucelle; sans doute aussi, c'est par son initiative et sur ses instances que fut instruit, plus tard, le procès de réhabilitation. Mais est-ce bien là tout ce qu'il fut possible de tenter? Malgré les assertions de L'Averdy, malgré le tableau assez saisissant que fait M. de Beaucourt de l'état de l'opinion en France, lorsque la captivité de la Pucelle sembla donner un démenti à toutes les espérances qu'on avait fondées sur elle, et vint jeter le désarroi jusque parmi ses partisans les plus décidés, Charles VII reste absolument passif, trop passif dans un moment où il devait au moins tenter quelque chose.

Ce magnifique épisode de Jeanne d'Arc n'est pas, d'ailleurs, la partie la mieux traitée du livre de M. de Beaucourt. C'était, il est vrai, la partie la plus difficile. Après les pages admirables de Michelet, si belles, si poétiques, malgré les erreurs qui les déparent, après le livre de M. Wallon, après les pages elles-mêmes que M. de Beaucourt, jeune et débutant dans la carrière, adressait en 1856 à M. Henri Martin [1], il semble que l'auteur ait craint de tomber dans des redites. Il s'est borné à présenter un tableau fort clair des faits qui se succèdent; mais cette exposition manque un peu de couleur; la grande figure de Jeanne d'Arc ne se détache point avec assez de relief.

[1] *Le règne de Charles VII, d'après M. Henri Martin et d'après les sources contemporaines.* Paris, Durand, 1836, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

C'est une conséquence assez naturelle de ce caractère d'enquête qu'a pris tout l'ouvrage de M. de Beaucourt. Il a formé, avec une patience admirable, le dossier de l'histoire de Charles VII, et de celle de son temps. L'instruction d'une cause a nécessairement quelque froideur. Elle ne devient intéressante que lorsqu'elle révèle des faits nouveaux, lorsqu'elle pique notre curiosité par des détails inattendus. Ce n'est point sur Jeanne d'Arc, depuis les savantes publications de M. Quicherat, que nous avons à découvrir des choses inconnues. Là, il n'y avait qu'à conclure, et il semble que M. de Beaucourt ait voulu laisser ce soin au lecteur.

L'infatigable travailleur poursuit sa tâche, et bientôt il sera possible d'apprécier dans son ensemble cette étude magistrale d'un des règnes les plus importants de notre histoire. Ce sera l'œuvre capitale de toute une existence, l'exemple noblement donné de la recherche du vrai poursuivi sans relâche, avec une conscience, avec un scrupule qui mériteraient qu'on donnât pour épigraphe à cet ouvrage l'adage : *Vitam impendere vero*. Le style sobre et ferme, d'une simplicité et d'une lucidité singulières, n'est pas un indice moins certain de cette préoccupation toute désintéressée qui anime l'écrivain. Nulle tendance à l'effet ; on sent que l'auteur est pénétré du mot célèbre de La Bruyère : « Ce sont les faits qui louent et la manière de les raconter. » Mais notre grand moraliste eût bien vite ajouté lui-même, s'il eût été prié de développer sa pensée, que cette « manière de raconter » ne fait pas moins l'éloge de l'auteur que du personnage dont l'écrivain raconte la vie. Il y a là quelque gloire dont l'historien bénéficie par surcroît, et comme tous les biens qu'on n'a point recherchés, mais qui sont la conséquence d'une supériorité véritable, cette gloire n'est ni la moins solide, ni la moins durable.

G.-A. Heinrich.

Digitized by Google

LES

# ORGANISMES VIVANTS

## DE L'ATMOSPHÈRE

Depuis le temps où Lucrèce décrivait en vers élégants le curieux spectacle produit par un rayon de soleil passant à travers une chambre obscure, quels progrès la science des infiniment petits n'a-t-elle pas faits? Grâce à la découverte du microscope, dont les organes déjà si puissants reçoivent chaque jour de nouveaux perfectionnements, grâce surtout aux patientes et minutieuses recherches accomplies durant ces dernières années par nombre de savants émérites, l'on est enfin parvenu à connaître l'histoire de ces corpuscules les plus ténus qui flottent pour ainsi dire dans l'air, avec lesquels nous vivons sans cesse, que nous absorbons à chaque mouvement respiratoire, et qui, malgré leur petitesse, finissent par jouer un très grand rôle dans notre propre existence.

Celui qui voulait se rendre compte des organismes de tous genres tenus en suspension dans l'atmosphère était, jusqu'à présent, condamné à faire des recherches dans nombre de Mémoires épars, souvent écrits dans des langues différentes, parfois même se contredisant les uns les autres. Un savant bien connu, M. le docteur P. Miquel, chef du service micrographique à l'Observatoire de Montsouris, près Paris, vient de publier un volume où l'histoire des corps tenus en suspension dans l'air est écrite dans ses plus

Digitized by Google

grands détails [1]. Il ne s'agit point ici d'un simple ouvrage de compilation. A côté des documents rétrospectifs les plus précis, figurent des faits nouveaux, des expériences inédites, fruits des patientes et minutieuses investigations d'un savant spécialiste. La *Revue lyonnaise*, tout en étant surtout une revue littéraire, n'exclut point cependant les études scientifiques d'une certaine portée. Aussi avons-nous pensé que plus d'un de ses lecteurs aurait désir de connaître en quelques mots le résumé des principales pages d'un tel ouvrage. A côté des considérations scientifiques ou même philosophiques qu'un pareil sujet peut renfermer, il y a aussi les questions pratiques, hygiéniques qui sont du domaine de tous, et qu'il importe de ne point méconnaître par ces temps d'épidémies, de fièvres contagieuses, dont la cause est si souvent méconnue.

Quels sont donc les corps que l'air, tel que nous le respirons, peut renfermer? Ils sont de deux natures : les uns sont organiques ou inorganiques, mais absolument morts ; les autres, au contraire, sont animés d'une puissance vitale étonnante, et peuvent se multiplier avec une extrême rapidité.

L'air de nos appartements habités, malgré les soins de propreté que l'on peut y apporter, renferme d'innombrables fibres textiles diversement colorées, arrachées à nos meubles et à nos vêtements. Dans l'air des rues, on voit aussi des brins de soie, de chanvre, de coton, de laine, mais alors associés à des débris terreux de substances amorphes, d'origine végétale et animale. A la campagne, où l'air est réputé si pur, ce sont ,au contraire, des fibres enlevées à l'écorce des arbres ou aux végétaux en voie de décomposition.

A ces produits organiques, il faut encore ajouter quantité de produits minéraux de nature très variable et souvent fort complexe : du silex à cassure conchoïdale ; des sulfates, phosphates et carbonates terreux ou alcalino-terreux, tantôt à texture cristalline, tantôt à l'état amorphe ; des parcelles de carbone que nos foyers n'ont su brûler ; enfin de véritables globules de fer, parfois même à l'état magnétique.

[1] *Les Organismes vivants de l'atmosphère*, par M. P. Miquel, 1 vol. in-8 avec planches et figures dans le texte, Paris, Gauthier-Villars, 1883. Prix : 9 fr. 50.

Digitized by Google

Mais ce n'est pas tout; à côté des corpuscules minéraux, on trouve encore des cellules ou débris de cellules ayant appartenu au règne animal ou végétal. Tantôt la matière organique apparaît sous forme de plaques, de lamelles, de masses informes, de granulations agglomérées par un ciment incolore, jaunâtre ou brun, de fibres déchiquetées sur la nature desquelles on ne saurait encore se prononcer. Tantôt, au contraire, on reconnaît distinctement de minces couches épidermiques, des fragments d'organismes animaux, des poils simples ou rameaux enlevés par les vents aux tiges ou aux feuilles des plantes, du pollen des fleurs, des granules d'amidon, des spores cryptogamiques, des algues de toutes sortes, du duvet échappé au corps des oiseaux, des écailles des ailes de papillon, des fragments de carapaces d'insectes, et même jusqu'à des dépouilles entières de microscopiques acariens!

Voilà pour le domaine des corps animés. Mais leur poids ou leur proportion est loin d'être toujours et partout la même. Le poids des sédiments aériens récolté aux champs est, sous un même volume d'air, toujours plus faible que le poids des poussières recueillies dans nos grandes villes. Après les grandes pluies et les froides gelées, il diminue sensiblement, et devient plus grand, au contraire, par les temps de sécheresse prolongée. Veut-on connaître quelques chiffres plus éloquents que tous les dires? A Paris, dans des conditions atmosphériques normales, on compte jusqu'à huit millièmes de gramme de ces petits corpuscules ou poussières minérales dans 1 mètre cube d'air. En prenant le chiffre minimum de 0 gr. 006, et considérant une masse d'air de 5 mètres d'épaisseur sur l'étendue du Champ de Mars qui a 500.000 mètres carrés de surface, cette masse d'air ne renfermerait pas moins, d'après les expériences de M. Tissandier, de 15 kilogrammes de corpuscules!

Nous n'avons encore parlé, jusqu'à présent, que des cadavres, des corps inanimés, des produits solides dénués de toute vitalité, et répandus dans l'air. Mais à côté de ce monde passé, il en est un autre doué d'une vie propre, organique, essentiellement mobile, et qui joue dans notre existence personnelle un rôle des plus importants. Tels sont les organismes bactéries ou microbes, divisés en micrococcus, bactériums, bacilles, vibrions et microbes spiralés.

Digitized by Google

Ce sont ces petits êtres, parfois répandus à l'état de myriade, qui engendrent la fermentation, et donnent naissance à la décomposition putride. Trop souvent, hélas! ils portent de proche en proche la plupart de nos maux, engendrant les épidémies les plus terribles, semant la mort sur leur passage.

Ces redoutables petits êtres se présentent à l'observation sous les formes les plus diverses. Tantôt, comme les micrococcus, ils affectent la forme de cellules globuleuses privées de mouvements spontanés, colorées ou chromogènes; tantôt, comme les bactériums, ce sont de petits bâtonnets courts, isolés ou réunis par paires, se déplaçant dans toutes les directions, les uns avec une grave lenteur, les autres avec la rapidité de la flèche, en ligne droite ou dans un mouvement rotatoire. Chez les bacilles, l'organisme se perfectionne; ils semblent constitués de cellules disposées en filaments rigides, de longueur indéterminée, mobiles ou immobiles, faits d'articles rectilignes, mais parfois enroulés ou enlacés sur eux-mêmes; quelques-uns sont rameux. Enfin les vibrions sont encore plus complexes; ce sont des organismes filamenteux, mous, non rigides, se déplaçant dans les liquides à la manière des anguilles.

Nous n'avons ici parlé que des grandes divisions admises par M. Miquel dans son ouvrage; mais ajoutons bien vite que chacun de ces genres comprend en outre un nombre considérable d'espèces et de variétés, ayant chacune une physionomie particulière. A telle ou telle époque, dans un milieu donné, ou lors de l'apparition d'une épidémie infectieuse, on observera aussitôt dans l'air une forme particulière de ces microbes qui paraîtra dominer, et qui, une fois la cause disparue, semblera s'évanouir pour renaître à nouveau si la même cause se manifeste encore. Tel liquide en décomposition ou en fermentation, eau, lait, sang, virus de toute nature, etc., aura son microbe propre, spécial, le plus souvent déjà connu, et que l'œil exercé de l'observateur sait bientôt déceler à travers les organismes qui pullulent dans ce milieu.

Pour étudier ces corpuscules morts ou vivants, pour en suivre les mouvements et les transformations successives, pour analyser les moindres détails de leur histoire, on fait usage de procédés fort ingénieux. Pour les corps privés de vie, on se borne, en principe, à

Digitized by Google

faire passer un volume d'air donné sur une plaque de verre enduite d'un liquide visqueux, peu siccatif, de telle sorte que les corps suspendus dans cet air viennent se fixer dans ce liquide, et s'y emprisonner eux-mêmes à leur passage. La plaque est alors portée sous le champ du microscope, et l'œil exercé de l'observateur peut se livrer à la découverte d'un monde pour ainsi dire toujours nouveau.

Mais pour les corpuscules vivants, le procédé est tout autre. Sachant que ces microbes affectionnent certaines liqueurs, on force l'air qui les contient à passer à travers des liquides stérilisés, au préalable, et convenablement préparés. Une fois ensemencé dans cette infusion, le microbe croît, se développe, et se reproduit avec une extrême rapidité. On peut, dès lors, l'étudier tout à loisir, suivre la progression de son développement organique, analyser ses mœurs, et même l'évaluer numériquement.

Longtemps on a hésité pour savoir si de tels êtres devaient prendre rang parmi les animaux ou les végétaux. Aujourd'hui, après longues discussions, on les classe dans le règne végétal.

Quant à leur origine, si la théorie des générations spontanées a pu, durant un certain temps, avoir ses adeptes et faire école, aujourd'hui, elle paraît abandonnée. « Les bactériens de l'air des villes, dit M. Miquel, peuvent avoir trois sources : venir de la campagne, de l'intérieur des habitations, ou du sol des rues. Le contingent des germes entraînés de la campagne à Paris, par la masse atmosphérique, est toujours très faible; il atteint à peine la dixième partie de ceux qu'on observe dans la rue de Rivoli; les neuf dixièmes restant ont donc une autre source, et proviennent, sans contredit, de l'intérieur des maisons et de la boue des rues, quand cette dernière est desséchée, pulvérisée par le roulage et le va-et-vient des passants.

Les germes accumulés dans l'intérieur des appartements peuvent avoir eux-mêmes plusieurs origines, et venir, soit de la rue, soit des débris des substances alimentaires que la négligence des habitants laisse putréfier à domicile, soit encore des cabinets mal tenus et manquant d'eau. Les maisons où se trouvent des malades se peuplent évidemment des desquamations épithéliales, de virus figurés qui s'échappent du corps humain. Le séjour de ces éléments



Digitized by Google

morbides dans l'intérieur des habitations est d'une durée plus ou moins longue ; mais au moment des nettoyages, rien ne s'oppose à leur diffusion, et ils finissent, comme les particules de toute nature, par gagner le *réservoir commun*, le sol ou l'atmosphère.»

L'air impur, a dit Pringle, est plus meurtrier que le glaive ; les médecins le savent si bien, ajoute encore M. Miquel, qu'ils se hâtent de diriger, loin des villes très peuplées, les personnes faibles et débilitées par un séjour trop prolongé dans les vastes agglomérations urbaines ; les hygiénistes ne l'ignorent pas non plus quand ils conseillent aux municipalités d'avoir, au prix des plus grands sacrifices, de larges voies, d'aérer les quartiers malsains et humides, d'assurer le parfait fonctionnement des égouts, de multiplier l'arrosage des rues dans les saisons où le vent peut soulever des nuages de poussière, etc... Les chirurgiens surtout peuvent apprécier l'influence néfaste qu'exerce sur le succès de leurs opérations l'air impur des salles des malades, et l'atmosphère même d'une ville où, comme à Paris, nombre d'opérations ont une issue presque toujours fatale.

Il importe donc essentiellement, et cela pour le plus grand bien de l'humanité, d'arriver au plus vite à bien connaître et la qualité, et le nombre des microbes qui nous environnent. Car si de tels êtres se reproduisent si facilement, il est parfois bien difficile de les détruire. Doués d'une organisation simple, et partant très résistante, la plupart des agents antiseptiques ordinaires sont sur eux sans effet. Souvent, alors qu'on croit s'en être à jamais débarrassé, on n'a fait que les paralyser momentanément, ou les endormir. Il faut donc ne pas craindre d'avoir recours aux procédés les plus radicaux, les plus énergiques pour se défendre contre de tels ennemis. Aujourd'hui le savant veille et travaille, et un jour, sans doute, viendra où, connaissant mieux encore celui qu'il veut vaincre et dompter, il saura de quelle arme spéciale il doit faire usage pour lutter avec succès contre son envahissement journalier.

A. L.

---

Digitized by Google

# DOCUMENTS INÉDITS

## LETTRES DE PROVISIONS DE LA CHARGE D'HISTORIOGRAPHE DU ROI

— 1617 —

Les historiographes de France ou du roi étaient chargés de la rédaction des annales de la monarchie ; ils ont écrit plus spécialement l'*Histoire contemporaine de la cour et des rois*, l'*Histoire princière et* l'*Histoire bataille*, suivant l'expression de Monteil, mais non l'*Histoire des Français*.

Avant Charles IX, les historiographes n'avaient pas de position officielle et ne recevaient aucun gage ou honoraire. Lacurne de Sainte-Palaye, dans son *Dictionnaire* (manuscrit) *des antiquités nationales*, a donné une longue liste alphabétique de ces rédacteurs des fastes de la royauté, dont les plus anciens ne peuvent être considérés comme historiographes en titre. Belleforest a peut-être été le premier qui reçut des provisions de cet office dont, à diverses époques, il y eut à la fois plusieurs titulaires.

Nicolas Renouard, littérateur, né en Berry, d'abord secrétaire ordinaire de la Chambre, puis historiographe par provisions du 4 septembre 1617, devint avocat au Conseil privé. Son travail littéraire le plus remarquable est la traduction des quinze livres des *Métamorphoses d'Ovide;* elle eut un grand succès, et cinq éditions de 1615 à 1641. Dans ses travaux d'histoire, il fut secondé

Digitized by Google

par son neveu Gabriel Trivoire, docteur en droit, lequel, à la sollicitation de son oncle, le remplaça dans cet office, par lettres de provision du 13 juin 1629. Renouard ne resta donc en exercice que douze ans ou environ aux gages de mille et cinquante-six livres (valant quatre mille francs). Le P. Daniel, nommé en 1713, recevait deux mille livres de pension.

Le brevet de ces gages, donné au mois de janvier 1619; fut couché sur l'état de la recette générale de Lyon au mois de mars suivant, ce qui en explique l'insinuation au bureau des finances de cette généralité.

La pénurie du Trésor avait obligé d'attendre une vacance d'emploi. Le décès de François Roux qui touchait annuellement la somme énoncée, à cause de ses fonctions de maître des requêtes au conseil du Piémont, fit cesser la gratuité provisoire de l'office de Renouard. Créer les places était facile, mais les rétributions régulières rencontraient alors des difficultés inextricables. Les provisions reproduites ci-dessous ont un préambule digne d'attention. De plus, elles constituent un éloge des talents littéraires du nouvel historiographe que l'oubli a atteint comme plusieurs de ses prédécesseurs et successeurs.

V. DE VALOUS.

LETTRES DE PROVISIONS DE L'ESTAT ET CHARGE D'HISTORIOGRAPHE DU ROI POUR Me NICOLAS RENOUARD

Louis, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Comme les Rois, princes et républiques anciennes n'ayent treuvé meilleur moien de perpétuer les choses advenues de leur temps que de les faire descrire par personnages souffisans, cognoissantz et expérimentez; laquelle description estant depuis passée à la postérité, a faict, que à l'imitation des auctiens, ceulx qui se sont treuvez bien nez ont esté meuz et poussez à entreprendre choses grandes pour la conservation de leurs républiques, répulsion de leur ennemis, accroissement et augmentation de leur puissance et grandeur, pour lesquelles exécuter avecq telz sens, discrétion et advis qu'il convient, ilz ont esté conduictz par l'histoire, laquelle aiant esté discontinuée par l'injure du temps ou par les mutations qui sont advenues en plus grandes monarchies, semble qu'à présent elle se commence à se remectre par plusieurs, qui

Digitized by Google

depuis quelques temps en ça, et mesme depuis nostre advènement à la coronne, ont mis la main à la plume pour descrire les choses passées, a quoy s'estant emploié, nostre cher et bien amé Nicolas Renouard, secrétaire ordinaire de nostre chambre, lequel nous a desjà faict voir plusieurs de ses œuvres dignes de louange, icelluy, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, et à plain confiance de ses sens, suffizance, littérature, loyauté, prud'homie, expérience, dilligence et fidélité, avons retenu et retenons par ces présentes nostre historiographe pour rediger par escript les choses notables qui sont cy-devant passées et qui surviendront cy-après en nostre royaume, et ladicte charge luy avons donnée et octroiée, donnons et octroyons pour l'avoir, tenir et doresnavant exercer, en jouir et user aux honneurs, auctoritez, prérogatives prééminences, proffictz, revenu et esmolumentz qui y appartiennent, et aux gages qui luy seront par nous ordonnez. Sy donnons eu mandement à nostre très cher et féal le s^r du Vair, chevalier, garde des sceaux de France, que dudict Renouard, prins et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, il le mette et institue ou face mettre et instituer de par nous, en possesion et jouissance de ladicte charge, et d'icelle, ensemble des honneurs, auctoritez, prérogatives, prééminences, proffictz, revenus et esmolumentz, gages et droictz dessus dictz, le face, souffre et laisse jouir et user plainement et paisiblement, et à luy obéir et entendre de tous ceulx et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant et concernantz ladicte charge; car tel est nostre plaisir. En tesmoing de quoy, nous avons faict mettre nostre scel à cesdictes présentes. Donné à Paris le XXV^e jours d'aoust, l'an de grace M. VI^c XVII, et de nostre règne le huictiesme. Signé sur le reply : Par le Roy, de Lomenie. Et scellées sur double queue au grand scel de cire jaulne. Et sur ledict reply est escript : M^r Nicolas Renouard, dessus nommé au blanc des présentes, a faict et presté le serment qu'il estoit tenu faire pour l'estat et charge d'historiographe du Roy, ès mains de Monseig. du Vair, chevalier, garde des sceaux de France, moy conseillier, notaire et secrétaire de Sa Majesté, présent. Faict à Paris, ce IIII^e septembre M. VI^c XVII. Signé : de Labrun (?).

### BREVET DU ROY PAR LEQUEL SA MAJESTÉ ACCORDE ET FAIT DON, AUDICT RENOUARD, DE LA SOMME DE MLVI LIVRES

Du jourd'huy dernier jour de janvier M. VI^c XIX, le Roy estant à Paris, considérant les recommandables services que Nicolas Renouard, l'un de ses historiographes, luy rend chacun jour, en traductions et autres ouvrages qui lui sont ordinairement commandez, et qu'à cause de ladicte charge il n'a aucuns gages, voulant aussy luy donner occasion de continuer ses services à l'advenir avecq quelque ressentiment de sa libéralité, Sa Majesté luy accorde et faict don de la somme de M.LVI livres à prendre et avoir par chacun an sur la recette générale de ses finances à Lyon, et spéciallement sur pareille somme qui estoit cy-devant ordonnée à feu M^re François Roux pour ses gages et droictz de

Digitized by Google

Maistre des requestes au conseil de Piedmont, laquelle charge est supprimée par la mort dudict Roux, au lieu duquel Sa Majesté veult ladicte somme estre doresnavant continuée et couchee en l'estat de ladicte recette généralle de Lyon, soubz le nom dudict Renouard, pour ses gages de ladicte charge d'historiographe, en vertu du présent brevet que Sa Majesté m'a commandé luy en expédier, et lequel elle a voulu signer de sa main et faict contresigner par moy conseillier en son conseil d'Estat, et secrétaire de ses commandementz et finances. Signé : Louis. Et plus bas : De Loménie.

Extrait de l'estat du Roy pour la partie employée soubz le nom dudict Renouard, pour ses gages assignez sur ladicte somme de MLVI livres.

De l'estat du Roy de la recette générale des finances de Lyon, de la dispense d'icelluy arresté au conseil le premier mars M.VI° dix-neuf a esté extrait ce qui ensuyt :

A Mr Nicolas Renouard, historiographe, la somme de mil cinquante six livres pour ses gages, à cause de ladicte charge dont jouissoit Mr François Roux, vivant maistre des requestes au souverain conseil de Piedmont, audict Renouard accordez par brevet de Sa Majesté du dernier jour de janvier. Signé : De Lomenie, cy. . . . . MLVI l.

Collationné à l'original par moy conseillier et secrétaire du Roy. Signé : Debilly [1].

[1] Arch. du Rhône : C. 430 f° 81.

Digitized by Google

# LE CONGO

— Fin[1] —

Après avoir parlé du Congo et de ses habitants, je vais dire comment cette contrée a été explorée à notre époque. J'ai réservé cette question pour la fin de mon article, parce qu'elle me fournira l'occasion de parler des droits que la France peut faire valoir sur le pays, et des avantages qu'elle en retirera si elle le veut. Le bas Congo est très difficile à remonter sur des bâtiments, non pas que son cours ne soit assez profond, mais parce que de l'Océan jusqu'à Ntamo, sur un espace de trois cents kilomètres environ, il comprend des cataractes et des rapides très dangereux. Les navigateurs, tels que Tuckey et Herwet, qui ont essayé de pénétrer dans le cours du fleuve, n'ont pu s'avancer plus loin que Vivi, en aval des cataractes du Yellala. La route terrestre, il est vrai, doit être moins difficile que la route fluviale; cependant elle présente aussi ses dangers et ses difficultés, car elle est encaissée entre des montagnes abruptes parfois très rapprochées, et qui laissent à peine la possibilité de tracer des sentiers. Ajoutons à cela le mauvais vouloir des indigènes, toujours disposés à regarder l'étranger comme un envahisseur dont il faut se défaire à tout prix, et nous aurons une idée des obstacles qui s'opposaient à la reconnaissance du Congo.

L'honneur de cette entreprise difficile devait appartenir à un

[1] V. *Revue Lyonnaise*, p. 262, t. V. 1883.

Digitized by Google

Américain des États-Unis, M. Stanley, le même qui avait retrouvé en Afrique la trace perdue de Livingstone. Depuis longtemps il s'était intéressé à une question posée par les géographes, et qui n'avait pas reçu de réponse satisfaisante. Les grands lacs de l'Afrique, avec la puissante masse d'eau qu'ils contiennent, ne trouvent pas dans le Nil un déversoir suffisant : leurs eaux n'alimentaient-ils pas des fleuves tributaires de l'Océan atlantique, et quels étaient ces fleuves ? Livingstone était mort à Chitambo, avant d'avoir pu résoudre le problème.

Au moment où l'Angleterre apprit cette fin prématurée et si regrettable, Stanley se trouvait aux bureaux du *Daily Telegraph*. La rédaction commentait l'évènement, et tous étaient d'accord pour désirer qu'un explorateur reprît l'œuvre de Livingstone et la conduisît à bonne fin. Le directeur du journal, M. Lawson, fit des avances dans ce sens à l'intrépide Américain, qui accepta et partit bientôt pour Zanzibar. Je dois dire, pour renvoyer à chacun l'honneur qui lui revient, que M. Lawson ne fut pas seul à supporter les frais de cette expédition. M. Gordon Bennett, du *New York Herald*, voulut aider de sa bourse et de son influence l'ancien reporter qu'il avait envoyé autrefois en Afrique.

Stanley ne s'arrêta pas longtemps à Zanzibar. Parti de cette ville le 17 novembre 1874, il fit le périple du lac Victoria en cinquante-six jours, et releva le Tanganika en cinquante et un jours. Ces études l'avaient convaincu que le Loukouga, dont le cours se dirigeait vers l'ouest, sortait très probablement du lac Tanganika : mais il ne savait quel était ce Loukouga, et s'il était un affluent du Congo. Lui-même était d'ailleurs si accablé par les fatigues, auxquelles s'étaient joints le mauvais vouloir et les persécutions des indigènes, qu'il se demanda s'il devait continuer sa route vers l'ouest, ou bien retourner à Zanzibar. Après avoir joué « à pile ou face », il se décida à partir vers la côte occidentale. Il s'éloigna de Kasengé à pied, et atteignit, après mille difficultés, une rivière appelée par les indigènes Luama, et tributaire d'un cours d'eau plus grand nommé Lualaba. Quel était ce Lualaba ? Fallait-il l'identifier avec le Congo, ou le regarder comme tributaire d'un lac intérieur ? Stanley consulta les indigènes, et il apprit que le fleuve, à l'endroit où il était arrivé, avait déjà traversé plusieurs

Digitized by Google

lacs importants. Il résolut alors de le redescendre, et de s'assurer de la direction que prenait le Lualaba.

Il employa trois semaines entières à franchir les sept cataractes du haut fleuve, auquel il voulut laisser le nom de Stanley-Falls. Puis la navigation fut moins périlleuse et moins difficile, le fleuve ne présentant aucun rapide infranchissable depuis ces cataractes jusqu'au lac Ncouna, qui fut appelé Stanley-Pool par l'expédition. Mais de cet endroit à Vivi, vers l'embouchure du fleuve, il rencontra soixante-deux chutes, qu'il ne pouvait songer à franchir : aussi passa-t-il quatre mois et demi à exécuter cette dernière partie de son exploration. Les dangers ne venaient pas seulement des accidents infranchissables que le grand fleuve présentait dans son cours ; ils provenaient surtout des attaques des indigènes, qui regardaient comme une agression injuste l'arrivée de ces étrangers dans leur pays. Stanley essaya d'abord de traiter avec eux, et de les gagner à force de présents ; mais, comme les négociations sont toujours lentes avec des sauvages, attendu qu'ils ne connaissent pas le prix du temps, il se lassa de leurs exigences et eut recours à la force pour se défendre. C'était une grave imprudence, qui devait avoir pour lui les suites les plus funestes. Les différentes tribus apprirent bientôt les engagements qu'il avait livrés, poussèrent le cri de guerre, et le harcelèrent sans trêve ni merci : il fut obligé de livrer sur le fleuve trente-deux combats, dont plusieurs furent de véritables batailles navales. Quand sa supériorité militaire fut bien reconnue, il ne fut plus guère attaqué : mais le vide se fit autour de lui, et il ne lui fut pas possible de se procurer les vivres nécessaires à ses gens. A toutes les offres qui leur étaient faites, les nègres répondaient en demandant du rhum : seule, la passion des liqueurs fortes leur aurait fait oublier leurs ressentiments. Stanley eut grand'peine à atteindre Emboma, la première station européenne de la côte, et encore les secours qui furent prodigués à l'expédition, ne purent-ils empêcher la mort d'un grand nombre de ses membres.

Au milieu de ces déboires et de ces difficultés, Stanley avait néanmoins appris la plus heureuse des nouvelles : le fleuve qu'il venait de reconnaître était bien réellement le Congo, et ce cours d'eau pouvait ouvrir un accès dans les régions intérieures de

Digitized by Google

l'Afrique. Sans doute la navigation de ce fleuve était hérissée de difficultés : mais, pour un Américain, les obstacles ne sont rien, ou plutôt ils ne font qu'irriter son génie entreprenant. De retour en Europe, Stanley fut accueilli partout de la manière la plus chaleureuse, et personne ne lui marchanda les éloges que méritait son courage. Une société se forma même en Belgique, pour rechercher les moyens de remonter le long du Congo, sur une étendue de trois cent cinquante kilomètres, puisque les cataractes rendaient impossible tout essai de navigation, depuis Vivi jusqu'à Stanley Pool. Après des études minutieuses et approfondies, la *Société pour l'étude du Congo* résolut de fonder des stations hospitalières sur la rive droite du fleuve, et confia cette œuvre difficile à Stanley lui-même. Le courageux explorateur accepta avec enthousiasme, et alla recruter des travailleurs parmi ses anciens compagnons de Zanzibar, pendant que des Belges amenaient d'Anvers le matériel nécessaire à l'entreprise. A la fin de l'année 1879, tout le monde se trouvait réuni à l'embouchure du Congo : quatorze Européens, aidés par soixante-huit Zanzibarites et environ cent cinquante Africains recrutés de tous côtés, devaient suffire à ce travail gigantesque. La première station fut fondée à Vivi, à onze kilomètres en aval des chutes du Yellala. Là pouvaient parvenir les navires sans de trop grands dangers. Mais, en remontant le Congo, on trouvait une série de rapides qu'il ne fallait pas songer à franchir : on résolut de tracer, à travers les forêts et les rochers, une route de quatre-vingt-trois kilomètres, et l'on dut y consacrer onze mois. On établit une seconde station à Isangila, à l'endroit où le Congo devient de nouveau navigable. A cent dix-huit kilomètres en amont, on fonda celle de Manyanga : le fleuve, qui sur tout ce parcours peut porter des bateaux, malgré les obstacles dont il est hérissé, devient désormais impraticable de Manyanga à Stanley-Pool. On créa donc, à travers les accidents de toute nature, une seconde route latérale qui permît d'atteindre ce lac : à son extrémité sud-ouest, fut fondée une dernière station, celle de Léopoldville.

Je me suis laissé entraîner à raconter tout d'un trait les différentes phases de l'action de Stanley dans le Congo. Je dois maintenant revenir sur mes pas, et dire comment nos compatriotes sont

Digitized by Google

arrivés jusqu'au grand fleuve qui donne son nom à la contrée. Ils ne sont pas partis de Zanzibar, comme Livingstone et Stanley : leur point de départ a été le Gabon, ou, pour parler plus exactement, l'embouchure de l'Ogooué. Avant de se jeter dans l'Atlantique, ce fleuve forme un delta marécageux, qui lui donne un aspect plus imposant et donne à croire que son débit d'eau est considérable. De plus, les indigènes affirmaient aux Européens que l'Ogooué sort d'un grand lac, et il fallait s'assurer de ce qu'était ce lac. On vit bientôt que le fleuve, tout en venant du sud est, ne pouvait être un déversoir de l'une des grandes masses d'eau de l'Afrique centrale : son cours n'était pas assez important pour que l'on crût qu'il remontait jusqu'au Tanganika, par exemple. Néanmoins, quand la voie eut été ouverte, l'insuccès des premières explorations ne fit que stimuler le zèle des voyageurs.

L'Anglais Walker avait atteint Lopé en 1873. Pendant les deux années qui suivirent, M. Marche et le marquis de Compiègne essayèrent de remonter l'Ogooué en amont de cette station ; mais, harcelés par les indigènes, ils ne purent aller au delà du confluent de l'Ogooué et de l'Ivindi, à un demi-degré plus loin que Lopé. Le marquis de Compiègne alla au Caire, où il trouva la mort, et M. Marche chercha à s'adjoindre de nouveaux compagnons. Il reprit ses explorations de 1875 à 1877, en compagnie de M. Savorgnan de Brazza, enseigne de vaisseau, de M. Hamon, quartier-maître, et du Dr Ballay, médecin de la marine. Cette fois encore, il eut à supporter mille peines et mille travaux, et à surmonter bien des obstacles. A la fin, il fut saisi par les fièvres et obligé de retourner en Europe. M. de Brazza fut désormais le chef des expéditions dirigées vers l'intérieur du pays.

Il continua de reconnaître le fleuve avec MM. Ballay et Hamon, et parvint ainsi jusqu'aux chutes de Poubara, au-dessus desquelles l'Ogooué se divise en deux cours qui n'ont pas d'importance. Mais les explorateurs ne voulaient pas revenir sur leurs pas sans avoir atteint le grand cours d'eau qui est comme l'artère principale de l'Afrique intérieure. Ils poursuivirent par terre leur expédition, et rencontrèrent une rivière qui coulait vers l'est : c'était l'Alima. Persuadés qu'elle était un affluent du Congo, ils essayèrent de la redescendre ; mais les indigènes s'y opposèrent. M. de Brazza

Digitized by Google

supplia le Dr Ballay de retourner à Lopé, et résolut de continuer sa route avec M. Hamon et quelques porteurs. Il arriva ainsi à une seconde rivière, dont le cours se dirigeait aussi vers l'est, et qui s'appelait Licona dans la langue des indigènes. Il aurait bien voulu la reconnaître; mais l'entreprise ne lui parut pas possible, à cause du mauvais état de sa santé, de la pénurie de vivres qui se faisait sentir de plus en plus, et de l'approche des pluies, qui devaient le réduire à une inaction forcée.

Il revint alors en Europe, et alla remercier le roi des Belges d'une somme de vingt mille francs que celui-ci lui avait fait tenir au Gabon, pour parer aux nécessités les plus pressantes. Je dois dire en passant que S. M. Léopold II est le président de l'*Association internationale africaine*, créée en 1876 dans le but de favoriser les explorations dans l'Afrique centrale. Le souverain prit un vif intérêt aux entreprises du jeune enseigne de vaisseau, et lui proposa d'aller établir une station hospitalière dans le pays qu'il venait d'explorer. M. de Brazza accepta, après avoir demandé l'autorisation de son supérieur hiérarchique, le ministre de la marine, et partit en 1879. Au commencement de l'année 1880, il était à N'ghimi, sur le haut Ogooué, et y fondait une station qu'il appelait Franceville (vers 1° 35′ de la latitude sud et 11° 10′ de longitude est du méridien de Paris). Puis il s'occupa de gagner le Congo, et, dans ce but, se mit en relation avec les Batékés, qui occupent tout le plateau situé entre ce fleuve et le bassin de l'Ogooué.

J'ai déjà dit que les noirs sont toujours mal disposés envers l'étranger qu'ils voient arriver dans leur pays, et M. de Brazza pouvait craindre de leur part un accueil peu favorable. Mais ici il fut admirablement servi par les circonstances. Makoko, roi des Batékés, avait entendu parler de Stanley et des combats qu'il avait livrés sur le Congo pendant sa première expédition; il avait appris en même temps que les blancs qui venaient de l'Ogooué étaient animés d'intentions pacifiques : il résolut de s'allier à ces derniers, pour trouver en eux un appui, s'il était jamais attaqué par Stanley. L'expédition suivait depuis peu la rivière Léfini sur un radeau construit à cet effet, quand elle vit apparaître un chef portant le collier distinctif des vasseaux de Makoko : « Makoko, dit-il en s'adressant à M. de Brazza, connaît depuis longtemps le grand chef blanc de l'Ogooué;

Digitized by Google

il sait que ses terribles fusils n'ont jamais servi à l'attaque, et que la paix et l'abondance accompagnent ses pas. Il me charge de te porter la parole de paix, et de guider son ami. » Les Français n'en pouvaient croire leurs yeux : ainsi donc ce terrible Makoko, dont ils craignaient de ne pas obtenir l'amitié, faisait lui-même les premières démarches et envoyait un de ses vasseaux au devant d'eux. De plus, ils avaient trouvé un précieux auxiliaire dans un Batéké nommé Ossia, qui parlait presque tous les idiomes de l'Ogooué et Congo inférieur, et qui était tout dévoué à la personne de M. de Brazza et à ses projets.

En arrivant vers le village qui sert de capitale au prince indigène, les membres de l'expédition apprirent qu'ils allaient être introduits immédiatement. Ils revêtirent alors leurs meilleures loques, car leurs habits ne méritaient pas alors un autre nom ; puis Ossia frappa sur les doubles cloches de la porte du palais, pour prévenir que le chef des blancs avait achevé ses préparatifs. « Aussitôt la porte s'ouvrit, raconte M. de Brazza. De nombreux serviteurs étendirent devant mes ballots des tapis de toutes sortes, et entre autres une peau de lion, attribut de la royauté. On apporta aussi un beau plat en cuivre, qui datait de deux ou trois siècles et qui était de fabrication portugaise : il devait servir de marchepied au roi Makoko. Puis, quand un grand dais de couleur rouge eut été disposé au-dessus de ce trône, le roi s'avança précédé de son grand féticheur, et entouré de ses femmes et de ses principaux officiers.

Makoko s'étendit sur sa peau de lion et s'accouda sur des coussins ; ses femmes et ses enfants s'accroupirent à ses côtés. Alors le grand féticheur s'avança gravement vers le roi, et se précipita à genoux, en plaçant ses mains dans les siennes ; puis, se relevant, il en fit autant avec moi, qui étais assis sur mes ballots en face du roi. Ces prostrations ayant été ensuite exécutées par chacun des assistants, les présentations étaient accomplies. Elles furent suivies d'un court entretien, dont voici à peu près le résumé : « Makoko est heureux de recevoir le fils du grand chef blanc de l'Occident, dont les actes sont ceux d'un homme sage. Il le reçoit, en conséquence, et il veut que, lorsqu'il quittera ses États, il puisse dire à ceux qui l'ont envoyé, que Makoko sait bien recevoir les blancs qui viennent chez lui, non en guerriers, mais en hommes de paix. »

Digitized by Google

M. de Brazza resta vingt-cinq jours chez Makoko, et conclut avec lui un traité d'alliance très avantageux, qui fut ratifié par tous les chefs qui étaient vassaux du roi indigène. Par cette convention, les noirs acceptaient la protection de la France, et Makoko cédait à M. de Brazza un territoire à son choix sur les rives de Stanley Pool. Le traité ayant été signé, le roi et les chefs mirent un peu de terre dans une petite boîte, qui fut ensuite présentée à M. de Brazza par le grand féticheur : « Prends cette terre, dit le nègre, et porte-la au grand chef des blancs : elle lui rappellera que nous lui appartenons. » M. de Brazza planta alors notre pavillon devant la case de Makoko, en disant : « Voici le signe d'amitié et de protection que je vous laisse. La France est partout où flotte cet emblème de paix, et elle fait respecter les droits de tous ceux qui s'en couvrent. » Depuis ce moment, Makoko n'a cessé, matin et soir, de faire hisser et amener le pavillon sur sa case, comme il l'a vu faire aux Français.

Le roi aurait voulu que les blancs établissent leur station près de sa résidence de Nduo, et ce n'est pas sans regret qu'il consentit à les voir se fixer à Ncouna[1]. Mais il se rendit enfin aux raisons alléguées par M. de Brazza, et il ajouta : « Le pays m'appartient tout entier ; je te donne la partie que tu auras choisie. Mais, comme je ne veux pas aller avec toi, Ngaliémé va t'accompagner ; il donnera ma parole aux chefs qui tiennent la terre en mon nom, et qui dépendront désormais de toi. »

Le roi indigène ne se borna pas à nous céder un territoire et à offrir de riches présents à notre explorateur. Il usa de toute son influence sur les chefs Oubaudji pour les déterminer à conclure la paix avec nous. Ces Oubaudji, qui s'intitulent eux-mêmes *Caluci d'Abhialoumo*, c'est-à-dire marins du Congo, naissent, vivent et meurent sur leurs pirogues, et se sont réservé le monopole des transports par eau depuis le haut Alima jusqu'à Stanley-Pool. S'ils voulaient s'opposer à nos projets, le commerce entre Franceville et le fleuve du Congo serait impossible : il fallait donc à tout prix gagner leur amitié. Tout d'abord, les négociations faillirent échouer, à cause de la mauvaise volonté d'un chef nommé Nganchouno.

[1] C'est le nom que les indigènes donnent à Stanley-Pool.

Digitized by Google

M. de Brazza invoqua alors l'autorité du Makoko, dont les Oubaudji sont tributaires, et réussit à réunir un *palabre* où se rendirent quarante chefs dont ce roi était le suzerain. L'un d'eux s'avança vers l'explorateur avec fierté, et lui dit en lui montrant un îlot voisin, où Stanley avait autrefois livré un combat : « Regarde cet îlot. Il semble placé là pour nous mettre en garde contre les promesses des blancs, car il nous rappellera toujours qu'ici le sang oubaudji a été versé par le premier blanc que nous avons vu. Un des siens, qui l'a abandonné, te donnera à Ntamo le nombre de ses morts et de ses blessés. Maintenant je te dirai que nos ennemis ont pu échapper à notre vengeance, en descendant le fleuve comme le vent, mais qu'ils essayent de remonter !... » Il fallut recourir aux ressources de la diplomatie la plus habile pour faire entendre aux noirs que nous n'étions pour rien dans ces engagements, et que notre seul désir était de nouer des relations commerciales avec les populations du Congo.

Enfin la paix fut conclue, et l'on enterra la guerre. On pratiqua un grand trou dans l'îlot dont il a été question ; puis les chefs déposèrent dans ce trou, l'un une balle, l'autre une pierre à feu, un autre une flèche, un autre de la poudre : les Français y jetèrent aussi des cartouches, et l'on y planta enfin le tronc d'un arbre qui repousse très rapidement. Quand la terre eut été rejetée sur le tout, l'un des chefs prononça ces paroles : « Nous enterrons la guerre si profondément que ni nous ni nos enfants ne pourrons la déterrer, et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'alliance entre les blancs et les noirs. — Et nous aussi, répondit M. deBrazza, nous enterrons la guerre : puisse la paix durer aussi longtemps que cet arbre ne produira ni balles, ni poudre, ni cartouches. » Il remit ensuite un drapeau à l'un des chefs : tous les autres princes indigènes voulurent avoir un pavillon qu'ils frottèrent contre le premier, et bientôt toute la flottille fut pavoisée des couleurs françaises.

M. de Brazza se dirigea ensuite vers Ntamo, où il avait résolu d'établir une station française. Ntamo est un village situé sur la rive droite du Congo, presque immédiatement au-dessus des premiers rapides qui descendent jusqu'à Manyanga. Par sa position, il est la clef du Congo intérieur; et, tant que les communications

Digitized by Google

resteront libres entre Franceville et Ntamo, nous sommes maîtres du commerce dans ce pays. Ce nom de Ntamo, je viens de l'écrire encore, pour me conformer à la coutume : bientôt il sera oublié pour celui de Brazzaville, car notre station de Stanley-Pool a été ainsi nommée par la Société de Géographie, et tout le monde a applaudi à cette décision.

Enfin, notre courageux explorateur compléta la reconnaissance du pays, en descendant la vallée du Niari, qui se jette dans l'Océan Atlantique, sous le nom de Quilliou. Cette rivière est trop peu importante pour être navigable. Mais elle coule dans une vallée peu accidentée, qui n'est elle-même séparée que par un plateau très peu élevé de la vallée du Djoué et de notre station de Brazzaville. Il serait possible de mettre à profit cette disposition du sol pour établir un chemin de fer qui relierait directement cette station avec l'Atlantique. La route serait plus courte que par le bassin de l'Alima et celui de l'Ogooué, et les mines de cuivre et de fer que renferme le bassin du Niari, couvriraient une partie des frais de l'entreprise. C'est pendant ce dernier voyage que M. de Brazza rencontra M. Stanley et qu'il accepta son hospitalité à N'dambi-M'bongo : nous les verrons bientôt de nouveau réunis à Paris.

M. de Brazza, en quittant notre station de Stanley-Pool, l'avait laissée sous la protection du pavillon français, que gardait le sergent Malamine avec trois *laptots* sénégalais. C'était une garde dérisoire, si nous n'avions eu pour nous les sympathies prononcées de tous les chefs indigènes : c'était suffisant avec l'appui de Makoko et de ses vassaux. Il fut bientôt facile de s'en assurer. A force de monter cet immense escalier de plateaux qui conduit de Vivi jusqu'à Ncouna, Stanley était arrivé en amont de la dernière cataracte. Il voulut passer sur la rive droite du fleuve, afin d'aviser à y établir une station. Mais il fut bien surpris de trouver le sergent Malamine, avec le pavillon français qui indiquait la prise de possession accomplie par nos explorateurs. Il essaya de parlementer avec les indigènes, qui, de leur côté, montrèrent la défiance la plus grande, et le tinrent bloqué dans un endroit marécageux où il fut bientôt à court de vivres.

Ce fut bien pis, quand il eut essayé de traiter avec Itsi-Ngaliémé, un chef indigène de la rive gauche, qui depuis longtemps essayait

Digitized by Google

de secouer le joug de Makoko. Stanley dut repartir devant l'hostilité de plus en plus accentuée des populations riveraines de Ncouna. Il se rendit alors en Europe, où il voulait attaquer M. de Brazza sur le terrain de la diplomatie, et empêcher la France de ratifier le traité passé avec le roi indigène des Batékés.

On a pu suivre jour par jour, dans les journaux, les péripéties de cette lutte, dans laquelle M. de Brazza montra toujours beaucoup de courtoisie et de modération, et, de son côté, Stanley ne fit pas toujours preuve d'un tact parfait. Tout le monde se rappelle encore cette réunion du Grand-Hôtel, où Stanley, entouré des membres du club qui porte son nom, s'éleva avec tant d'amertume contre son courageux concurrent : « Lorsque j'ai vu pour la première fois M. de Brazza sur le Congo, en 1880, disait-il, il se présenta à moi sous la figure d'un pauvre va-nu-pieds, qui n'avait de remarquable que son uniforme en loques, et un grand chapeau déformé. Une petite escorte le suivait avec cent vingt-cinq livres de bagages. Cela n'avait rien d'imposant. Il n'avait pas même l'air d'un personnage illustre déguisé en vagabond, tant sa mise était piteuse, et j'étais loin de me douter que j'avais devant moi le phénomène de l'année, le nouvel apôtre de l'Afrique, un grand stratégiste, un grand diplomate, et un faiseur d'annexions. La Sorbonne le reçoit, la France l'applaudit. Que dis-je? le monde, y compris l'Angleterre, l'admire. » Stanley ne s'apercevait pas que ces paroles, pleines de sarcasme et de dédain, renfermaient le plus bel éloge de notre compatriote. Car le difficile est, non pas d'explorer le Congo avec des hommes et des millions, mais de se concilier le respect des indigènes avec un habit en loques, et des pieds sans chaussures. Une réponse pleine d'à-propos fut faite à cette inqualifiable sortie : M. de Brazza arriva sans être attendu, demanda à être introduit dans la salle, et, avec une verve et une franchise toutes françaises, porta la santé de Stanley, disant qu'il voyait en lui un émule, mais non pas un rival.

Les raisons données par Stanley, dans cette soirée mémorable, étaient bien mauvaises et bien peu concluantes; il apporta ensuite, lui et ses amis, d'autres arguments qui paraissaient meilleurs au premier abord. Il prétendait qu'établir la domination française au Congo, c'était monopoliser au profit de notre nation une influence qui devait être exercée, dans un but purement humanitaire, par



Digitized by Google

l'*Association internationale africaine*, dont le roi des Belges est le président; c'était vouloir s'emparer d'un pays à l'exclusion des autres nations qui, elles aussi, ont le droit d'y pénétrer. M. de Brazza a répondu avec beaucoup de raison que la Belgique et son roi n'étaient pas tellement désintéressés dans l'accomplissement de leur œuvre, appelée internationale : « On ne dépense pas des millions dans un but aussi platonique, disait-il fort bien. Pour qu'un petit pays, comme la Belgique, ne recule pas devant de telles dépenses et toutes celles que l'avenir laisse entrevoir, il lui faut une confiance dans les résultats. Qu'importe, en effet, aujourd'hui une dépense de quelques millions pour acquérir des droits, — et demain celle de cinquante à soixante millions, pour tracer un chemin de fer à travers tous les obstacles possibles, si le commerce de l'Afrique équatoriale doit se chiffrer par des milliards? » D'ailleurs il ajoutait que la France n'est ni exclusive ni égoïste, et que ses colonies ont toujours été ouvertes aux étrangers.

Cet argument réfuté, une autre difficulté se présentait, celle-là suggérée par l'Angleterre. Les Français s'étaient emparés du Congo; mais le pays tout entier n'appartient-il pas aux Portugais? Ainsi nos voisins d'Outre-Manche exagéraient des droits qu'eux-mêmes avaient déniés jusqu'à ce jour au Portugal; ils se servaient de la prépondérance qu'ils ont acquise dans ce petit royaume, pour ainsi dire leur vassal, et cela afin de nous combattre d'une manière indirecte et plus perfide. Cette difficulté a encore été résolue, et le Portugal s'est prêté à un accommodement qui respecte tous nos droits sur le territoire de Ntamo et le Nord du Congo. La Chambre a voté les crédits nécessaires à la consolidation de notre empire naissant; elle a ratifié le traité passé avec le roi Makoko, et elle a envoyé M. de Brazza achever l'œuvre qu'il a commencée avec tant de courage et de sagacité.

Il me reste à dire un mot des intérêts que nous avons au Congo, afin de constater que nos sacrifices ne sont pas inutiles dans ce pays, et que nous serons suffisamment payés de toutes nos peines. Un économiste célèbre de notre temps, M. Paul Leroy-Beaulieu, dans un ouvrage savamment pensé, parlait de la colonisation dans les termes suivants : « La colonisation est la force expansive d'un peuple, c'est sa puissance de reproduction, c'est sa dilatation et sa

Digitized by Google

multiplication à travers les espaces; c'est la soumission de l'univers ou d'une vaste partie, à sa langne, à ses mœurs, à ses idées et à ses lois. Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir, et de sa suprématie future. Toutes les forces vives de la nation colonisatrice sont accrues par ce débordement au dehors de son exubérante activité... Le peuple qui colonise le plus, nous dit-il encore, est le premier peuple; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain... » Enfin, appliquant à la France ces principes qui remplissent tout son livre, il formule cet arrêt : « La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort: ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera, dans un siècle ou deux, qu'une puissance européenne secondaire; elle comptera dans le monde à peu près comme la Grèce ou la Roumanie comptent en Europe... » Nous devons donc coloniser l'Afrique. J'admets très bien que nos efforts doivent porter d'abord sur les colonies déjà créées, sur le Sénégal et surtout sur l'Algérie. Mais ces deux pays suffisent-ils à alimenter notre commerce, à ouvrir les débouchés que réclame notre industrie? Personne n'oserait le prétendre. On a bien dit que la Nigritie, une fois rattachée au Sénégal et à l'Algérie, offrirait un vaste champ à nos entreprises et à notre commerce. Mais n'oublions pas que les Anglais y viendront avec nous, et que leur concurrence sera sérieuse et redoutable. Déjà, en occupant la Bénoué, ils nous ont supplantés dans le bas Niger, et leur influence s'étend encore plus haut, jusque dans le Haoussa. La vallée du Nil inférieur leur appartient, depuis qu'Arabi a été vaincu par leurs armes. Le Zambèse est au pouvoir des Portugais, qui peut-être seront chassés à leur tour par l'ambitieuse Albion. Des quatre grandes artères fluviales qui conduisent au centre de l'Afrique, une seule peut être occupée par nous sans conteste : c'est le Congo. Nous serions donc bien aveugles ou bien imprudents, si nous nous laissions devancer dans ce pays par nos rivaux.

Aussi bien, nous possédons à Brazzaville le centre d'un immense bassin qui sera pour nous la source des richesses les plus considérables. Qu'il me soit permis, ici encore, de laisser parler M. de Brazza : « Il existe en Afrique une vaste mer intérieure, avec une étendue de côtes d'au moins vingt mille kilomètres et une popula-

Digitized by Google

tion évaluée à quatre-vingts millions d'hommes. En dehors des richesses qu'on peut tirer dans l'avenir du travail de cette population indigène et de la fertilité du sol, le temps a accumulé, sur les rives de cette mer intérieure, des trésors qui peuvent entrer en exploitation du jour au lendemain. L'étude approfondie que nous fîmes de l'Ogooué, ouvert depuis peu au commerce, dont le développement fut si rapide, et où l'on dédaigne la culture du café, du cacao, de la canne à sucre, du coton; où l'on néglige le commerce de l'huile de palme, des amandes de palmier, de l'arachide, de la cire, de la résine copal, des bois de teinturerie, de l'ébène et des bois précieux, pour trafiquer exclusivement de l'ivoire et du caoutchouc, qui rapportent mille pour cent, peut seule donner une idée de l'avenir de cette mer intérieure qui a nom : le Congo et ses affluents navigables. » Dès maintenant nous trouverons des matières premières à échanger contre les produits manufacturés de notre pays : le caoutchouc et l'ivoire, M. de Brazza l'affirme, donneront des bénéfices très rémunérateurs. Puis nous augmenterons l'importance de notre commerce en établissant des plantations de café, de cacao, de coton, de tous ces végétaux précieux qui nous deviennent de plus en plus indispensables et qui croissent si facilement sous les tropiques. Les populations soumises à Makoko sont de leur nature assez paisibles et disposées à se livrer aux travaux agricoles. Quand elles verront dans les produits du sol de véritables richesses, capables d'être échangées contre les objets de fabrication européenne, elles sortiront sans doute de leur apathie. Elles chercheront à se créer un bien-être dont jusqu'ici elles n'avaient pas même eu l'idée, et leurs habitudes d'oisiveté feront place au labeur intelligent qui distingue les nations civilisées.

Là ne se bornera pas notre influence. Autrefois, on a pu dire que la France était la seule nation qui fît la guerre pour une idée, et nous n'avons pas entièrement oublié ces glorieuses traditions du temps passé. Nous ferons pénétrer la civilisation chez ces peuples encore complètement barbares. L'esclavage sera aboli, et avec lui disparaîtront tous les vices et les crimes dont il est la source. Livingstone a justement flétri les mulâtres portugais, qui pratiquent la traite dans l'intérieur de l'Afrique australe, et qui fournissent aux chefs indigènes un débouché pour leur infâme trafic de chair

Digitized by Google

humaine. Ces attentats de lèse-humanité seront désormais impossibles, car nous serons là pour les empêcher.

Enfin, —et c'est par là que je veux terminer, —le christianisme pourra prendre possession de ces tribus misérables qui depuis longtemps repoussent ses bienfaits. Il y a bien longtemps que nos missionnaires sont établis sur la côte, arrêtés aux abords de ces contrées, comme Moïse devant la Terre promise. La politique portugaise les repoussait sous les prétextes les moins plausibles : le P. Duparquet ne put établir une mission dans la province de Mossamidès, parce que l'on craignait de voir l'influence française s'implanter avec lui dans le pays. Aujourd'hui, ces malentendus et ces préventions n'existent plus, et les Portugais sont les premiers à accueillir maintenant ces intrépides apôtres. Quand le Congo comptera un certain nombre de chrétiens, il aura fait un grand pas dans la voie de la civilisation : au contact de ces néophytes, les populations nègres oublieront leur barbarie primitive. L'éducation de ces peuples sera lente : toute nation passe nécessairement par l'enfance et la jeunesse avant d'arriver à la maturité. Les races hispano-américaines sont un exemple bien frappant de ces transitions nécessaires entre la barbarie native et la civilisation complète. Mais à l'Europe reviendra le mérite d'avoir tendu la main à ces noirs qui ne peuvent encore s'aider eux-mêmes, d'avoir ouvert leurs yeux à la lumière, de les avoir initiés au christianisme et aux destinées glorieuses dont il est la source.

A. Lepitre.

---

Digitized by Google

# NOTES HISTORIQUES

EXTRAITES

DES REGISTRES PAROISSIAUX DE LA COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-SAONE

---

Dans les anciens registres de l'état civil tenus par les curés des paroisses, on trouve parfois, outre les mentions ordinaires des naissances, mariages ou décès, des indications fort curieuses au point de vue historique, témoin ces notes extraites des registres de la commune de Belleville-sur-Saône :

### AOUT 1569

L'an que dessus (1569) et le XVII^e jour dudit moys d'aoust, at esté célébré l'anniversaire de feu monsieur Eduard, baron de Beaujoloys, lequel est ensepvely dans l'esglise, près du grand autel et du costé de vent, près l'autel saint Pierre ; aussi ont esté dictes vigilles des mors la veille dudit anniversaire, après vespres, au son des clouches.

### MAY 1570

Le vandredis vingt siziesme au dict moys, sommes departis pour aller à Lyon, à cause de l'Admirard qui pour lors passat à la Clete ; et tenoit ont pour sertain qu'il voulloit venir par decà, ce qu'il n'a faict, mais et allé par les montaignes jusques à saint Estienne de Forent, où il a demeuré par l'espace dimy moys, illec faysans grans dommages mesmement au esglizes et secundement aux pouvres gens, les faisant mourir et rensonner les aultres. Puis, le douziesme de juin, et sorty le dict Admirar accompagnié de Briquemault et sa compagnie que l'on disoit de huict mil hommes et s'en et retorné par la montagnie, où il a brûlé beaucoup églizes et s'en est allé vers Dijon, où il a bien esté frotté de mon S^r d'Anjou, frère du roy. Dieu soit par dessus. *Signé :* SANGDELION.

### FASCON DE CLOUCHES, 1573

L'an que dessus et le mercredy au soir, entre cinq et six heures, XIIII^e jour

Digitized by Google

dudit moys de janvier, ont esté jettées et faictes quatre clouches par maistre Jehan Gauchet.

La premire desdites clouches poyse XVI quintaux, la seconde XIII quintaux, la troisième X, la quatriesme VI ; lesquelles clouches ont estés faictes de deux aultres grosces cloches, l'une appellée Bontemps et l'aultre Froment, de la pesanteur de XXIII quintaux, qui estoient demeurés par la grace de Dieu et despit et rage des Huguenaux et adversaires de nostre saincte foy catholique, lesquel ne les sceurent oncques rompre ny faire bruler, combien qu'ils avoient mys le feu dans le cloucher où elles estoient; aussi avec d'aultres piesses de métal des aultres petites clouches que ceulx de ceste ville de Belleville avoient remises, et six centz six livres que ledit maistre Gauchet a fourny de son métal, et at heu pour la fascon desdites cloches, sans comprendre ledit mettal qu'il a fourny, IIII$^{xx}$ liv. t.

### BÉNÉDICTIONS DE DEUX DES DITTES CLOCHES, 1573

L'an que dessus et le vandredi XVI$^{e}$ jour dudit moys de janvier, ont esté bénittes deus des dites clouches sus nommées, à sçavoir, la seconde après la plus grosse, de la pesanteur de XIII quintaux, et luy at esté imposé nom Marie par sa marreine, honnorable fame dame Cybille Devigne, à present femme de maistre Benoist Barmond, prévost de ceste ville : li autre qui at esté bénite le dit jour est la trisiesme, de la pesanteur de X quintaux, et at esté imposé nom Anne par sa marreine honnorable Cybille Pierrier, femme de honorable Claude Machet.

### AULTRE BÉNÉDICTION DE CLOCHE

L'an que dessus, le lundy XIX$^{e}$ jour dudit moys, at esté bénicte la quatriesme des moingdres des susdites cloches, pesant environ six ou sept quintaux, et luy a esté imposé nom Charlotte par sa marreine, madame Charlotte Deron, à présent femme de monsieur de l'Escluze.

### AULTRE BÉNÉDICTION DE CLOUCHE

L'an et jour que dessus at esté bénicte la plus grosse et première desdites clocles pesant environ quinse ou seze quintaux, et luy at esté imposé nom Bontemps par maistre Benoist Barmond, prévost de ceste ville, son parrain ; et at esté marreine la susdite nommée dame Cybille Devigne, femme dudit maistre Barmond, et at donné une nappe pour servir à l'honneur de Dieu dans son esglize

*Pour copie conforme:* GEORGES GUIGUE.

Digitized by Google

# SONNET

## L'AMOUR ASSASSINÉ

Comme un pauvre honteux frappe son nouveau-né,
Parce qu'il ne peut pas le nourrir sur la terre,
Et fort de désespoir dans un coin solitaire
L'enfouit tiède encore et mal assassiné,

J'ai frappé mon amour en naissant condamné,
Je l'ai mis dans la fosse et j'ai clos sa paupière.
Puis j'ai roulé sur lui la plus pesante pierre,
Et je suis parti seul, de ma force étonné.

Je le croyais bien mort. Étrange découverte!
Je le revois debout, sur sa tombe entr'ouverte,
Au milieu des lilas qu'avril y fait fleurir.

« Ah! dit-il, le front pâle et ceint d'une immortelle,
Tu ne m'as qu'étourdi, je retourne auprès d'elle,
Ce n'est pas de ta main que je pourrai mourir. »

SULLY-PRUDHOMME.

Digitized by Google

# FÉLIBRIGE

## I

## SONNETS

### LOU PLAGNUN DOU PASTRE

— DIALECTE ALPIN —

Ounte es, aro, lou tèms, o Nourèio pourié,
Quand vers lou souréu clin, s'eibignaian defouoro,
E qu'amudi d'amour, de long des pradarié,
Flourejàvou tei det d'uno man que tremouoro?

Oh! qu'èro bouon lou sero, e que masco m'ourié
Predi tout lou ploura que de mes nei s'escouoro?
Encuei, moun amo a plu qu'un espero : Serié
Les pèd davans, de lèu sourti de ma demouoro.

Car tu, que tei vint an faien tant ufanouo,
Siei mouorto, e m'as leissa su la routo espinouo,
E, pelegrin sounous, vouos que souret l'acàbou!

Oh! noun. Vène me querre; a tu vòurou mounta!
Vène, ou dounc lou frejau de toun crouos, lou derràbou,
Par m'aclapa tout viéu, Nourèio, à toun cousta!

### LA PLAINTE DU PATRE

Qu'est devenu le temps, ô ma Norée jolie, — où, vers le soleil qui baisse, nous nous esquivions dehors, — et où, muet d'amour, le long des prés, — j'effleurais tes doigts d'une main qui tremble?

Oh! que le soir était bon! — et qu'elle sorcière m'aurait — prédit tout le pleurer qui de mes yeux s'écoule? — Aujourd'hui mon âme n'a plus qu'un espoir: ce serait — les pieds en avant (dans un cercueil) de vite sortir de ma demeure.

Car toi, que tes vingt ans faisaient si magnifique, — tu es morte, et tu m'as laissé sur le sentier plein de ronces, — et, pèlerin sanglant, — tu veux que j'achève seul la route!

Oh! non! Viens me prendre; à toi je veux monter. — Viens, ou bien la pierre de ta tombe, je l'arrache, — pour m'en recouvrir tout vivant, Norée, à tes côtés!

Digitized by Google

## AU MARQUÉS DE VILONOVO-VENÇO

PÈR SI NOÇO EMÈ LA PRINCESSO JANO BONAPARTE

Ligo, ami, la pervenco au boutoun d'arangié;
Au di viéi rèi, lou sang di joùnis emperaire;
A l'aiglo, que, d'un vòu autié, cauco l'esclaire,
La flour d'or que te fai di Bourboun paragié.

Vers l'aveni, d'un pas fisançous e laugié,
Abrama de béuta, d'ideau, te pos traire :
Subre toun cap, dins la blouso founsour de l'aire,
Flamejo un rai, d'amour, de glòri presagié.

Et l'Estello di sèt, di cènt dardai, l'Estello
Qu'encéuclo li front d'or o de vèrdi jitello;
Di Bonaparte e di Felibre orno l'escut.

Clarejo, au dre dis Aup, sur Coursego e Prouvènço.
— Nòvi, qu'à sa lusour touti dous sias nascu,
Abrigas a si pèd l'ur de vosto jouvènço.

## AU MARQUIS DE VILLENEUVE-VENCE

A L'OCCASION DE SON MARIAGE AVEC LA PRINCESSE BONAPARTE

Lie, ami, la pervenche au bouton d'oranger; — à celui des vieux rois le sang des jeunes empereurs; — à l'aigle qui, d'un vol altier, *empiète* l'éclair, — la fleur d'or qui te fait parager des Bourbons.

Vers l'avenir, d'un pas confiant et léger, affamé de beauté, d'idéal, tu peux t'élancer. — Sur ta tête, dans la limpide profondeur de l'air, — flamboie une clarté, présage d'amour, de gloire.

C'est l'etoile aux sept, aux cent rayons, l'etoile — qui couronne les fronts, ou d'or, ou de lauriers verts; — Des Bonaparte et des Félibres elle orne l'écusson [1].

Elle brille, au-dessus des Alpes, sur la Corse et la Provence. — Épousés qui, à sa lueur, êtes nés tous deux, — abritez à ses pieds le bonheur de votre jeunesse.

[1] Les armes primitives des Bonaparte portaient deux étoiles.

Digitized by Google

## AU LOUVIS ROUMIÉUX

PÈR LOU BATEJA DE SOUN NOUVÈU MASET

Jusco que moun pies, coume de doù, s'ascle,
Te vole pèr mège, o divo Amista!
Au nouvèu Maset penjen lou cremascle;
Me ie bressarai de plasent canta.

Que lou flutet suble, e que l'arquet rascle;
Qu'i frèsqui paret boumbigon li tap.
Vole à tu, Roumieux, cor tèndre, esprit mascle,
Aussa sèt got plen, e lis agouta.

Ai-las! de quai di? Gagnaud s'estravìo
Au vioù di Pantai, pièi se dereviho
Dins soun lié d'angouisso e de long trebau.

E bèlo de liuen ta « pitanço frejo »
Mesclo, bèn segur, de quicon de caud :
Toun vièi courassoun que sèmpre flamejo.

## A LOUIS ROUMIEUX

POUR L'INAUGURATION DE SON NOUVEAU « MAZET »

Jusqu'à ce que ma poitrine, débordant de douleur, se fende, — je te veux pour médecin, ô divine Amitié! — Au nouveau mazet pendant la crémaillère, je m'y bercerai de douces chansons.

Que le galoubet siffle et que l'archet racle; — qu'aux murailles fraîches bondissent les bouchons. — Je veux, à toi Roumieux, cœur tendre, esprit mâle, — hausser sept verres pleins et les mettre à sec.

Hélas! qu'ai-je dit? Gagnaud s'égare — au sentier des Rêves[1], puis il se réveille — dans son lit d'angoisses et de longues tristesses.

Il convoite de loin ta « pitance froide »[2] — mêlée, pour sûr, de quelque chose de chaud: — Ton vieux cœur, dont la flamme ne s'éteint pas.

[1] Nom du chemin où est situé le nouveau *mazet* de Roumieux.
[2] *Sic* dans la lettre d'invitation.

Digitized by Google

## A MILORD E MILADY BONAPARTE-WISE

Mon cor es caud;
Mau-grat la nèu,
Voudriéu, descaus,
A n-elo, à n-èu
Pourta mi vot
Li mai devot.

Comme antan sus
Li cap reiau,
Largo ta lus
E tis uiau,
Estello d'or,
Sus Waterford.

I'a'n rèi alin :
Vai trepassant
Si fièr cousin.
Lou fai, lou sang
Napoléon;
L'envanc, Byron.

Reluco ie
A' soun cousta
Gènto mouié
Qu'a fa teta,
Rousen e blound,
Tres angeloun ;

Sustout l'ami
Estellounet
L'afelibri,
Galant nanet
Qu'au vint de mai
Toumbè d'un rai ;

Que quand es na
En Avignoun,
Aven signa
Nósti dous noum :
Lou grand Mistrau,
L'umble Gagnaud.

## A MILORD ET MILADY BONAPARTE-WYSE

Mon cœur est chaud; — malgré la neige, — je voudrais, pieds nus, — à elle, à lui, porter mes vœux — les plus dévots.

Comme jadis sur — la tête des Rois, — répands ta lumière — et tes éclairs, — étoile d'or, — sur Waterford.

Il y a un roi là-bas: — il va dépassant — ses fiers cousins. — Le sang le fait — Napoléon; — l'élan, Byron.

Regarde — à ses côtés — épouse gente — qui a fait têter — rosés et blonds — trois petits anges,

Surtout l'ami — petit Estelle — l'enfélibré, — nain gentil — qui, au vingt mai, — tomba d'un rayon;

Quand il est né — en Avignon, — nous avons signé — de nos deux noms: — le grand Mistral, — l'humble Gagnaud!

Digitized by Google

E vous dirai
Au Capoulié
Coume acò vai
Qu'ai fa parié :
Siéu qu'un mesquin,
Mai siéu Arquin.

Coume li cinq
Det de la man,
Li sèt Arquin,
Soul dis uman,
Fan qu'un soul rest ;
Sèt gènt, qu'un test.

E dóu cacoi
Au Subre-pai,
Veiran galoi,
Cènt an e mai,
Soun Arquinas
Sègre soun nas[1].

Et je vous dirai — comment cela va — qu'au Capoulier — j'ai été égale : — je ne suis qu'un pauvret, — mais je suis Arquin.

Or, comme les cinq — doigts de la main, — les sept Arquins, — seuls parmi les hommes, — forment un seul faisceau ; — sept têtes, rien qu'un bonnet ;

Et du dernier né — au Souverain Père, — ils verront joyeux, — cent ans et plus, — leur grand Arquin — suivre son nez [1].

L. DE BERLUC PÉRUSSIS.

1 *Seguisse mount nas*, devise arquinesque de Bonaparte-Wyse.

Digitized by Google

## II

# SOULÈU LEVANT

« Bon espoir gît au fond! »
« — *Le Caloyer des Isles Hyères.* »
*(Mèste Francès Mountpelié,*
*Pantagruel*, lib. V, c. I.)

I

Lou silènci, la mort,
La sournur, toujour, sus la terro que dor !
Soulamen, lis estello emai lis estelleto,
Parpalejanto queto!...
O mi counfraire d'or,
Attendrés un pauquet! Atendrés! Lis acord
Coumençaran leu-lèu (o delice inefable!)
Dis aucèu inoumbrable!...
Un pau de paciènci! e veirés, pèr bonur,
Lou bèl Astre de Diéu, s'énaurant dins l'azur!
Veirés li alauveto,
Desbourdanto de gau, escampihant de mèu,
Per ie fai' de bèu-bèu,
S'abrivant à sa lus, sus si fòlis aleto!

## LEVER DU SOLEIL

I

Le silence et la mort, — et l'obscurité toujours sur la terre endormie! — Seulement les étoiles, aussi bien que les *étoilettes*, — clignotent tranquillement!... — O mes confrères très précieux, — attendez un *petit peu*! Attendez! Ses accords, — commenceront bientôt (ô délice ineffable!) — des oiseaux sans nombre... — Un peu de patience! et vous verrez, par bonne chance, — le bel astre de Dieu, s'élevant dans l'azur! — vous verrez les alouettes, — débordantes de joie, répandant de miel, — pour lui faire leurs amours. — Se précipitant à sa flamme, sur ses petites ailes folâtres!

Digitized by Google

II

Velou, lou grand Soulèu!
Velou, lou Diéu qu'es subre-bèu,
Dardaiant, esbarlugant, fasènt flòri,
Lou Diéu vivent, lou Rèi meravihous de Glòri!
Velaqui que revèn
De l'orro founsour dis aven,
Plan-planet, claramen, superbamen,
E que s'enarco au front dòu firmamen!
Velaqui, dins sa marcho estivalo, festalo,
Preceda di Cansoun, dis Oulour, di Coulour
Rosenco, azurenco, pourpalo;
Qu'escampo à l'entour lis amour;
Qu'ilumino l'eigagno e la belour di flour,
E qu'ispiro la joio immourtalo, couralo!
Eilavau, eilamount,
Bandissènt si raioun,
E sis escandihado
Triounflanto, daurado!
Adeja
A trauca,
Coume un Pitoun d'infèr, l'inmènso Escuresino :
Atouca,
Adeja,
Li puget e li piue, de si man diamantino,

II

Le voilà, le grand Soleil! — Le voilà, le Dieu superlativement beau, — dardant ses fiers rayons, éblouissant dans son triomphe! — le Dieu vivant, le Roi étonnant de gloire! — le voilà qui revient — des profondeurs hideuses des abîmes, — doucement, clairement, à progrès magnifique, — et qui va se fixer au front du firmament! — le voilà, dans sa marche estivale, festale; — précédé des chansons, des parfums, des teintes, — roses, azurées, purpurines, — qui prodigue à son entour les amours; — qui éclaire la rosée et la beauté des fleurs, — et qui inspire l'allégresse éternelle et vive! — Bien loin, là-bas, bien loin là-haut, — lançant ses rayons, — et ses éclairs soudains, — triomphants et dorés! — déjà — il a percé, — comme un Python infernal, l'immense obscurité : — il a caressé, — déjà, — les pitons et les pics, de ses mains diamantines, — et les vallées — agréables, — et les lagunes lim-

Digitized by Google

E lis àspri dentello, e li pendis verdau,
E li vau
Que fan gau,
E li lono lindeto, e li riban di flume,
E la mar eilalin, lisco coume au blanc lume
Un enclume :
E si trai'ncantarèu
Penetraran lèu-lèu
Li fourèst e li baumo ount la niue s'encafourno;
E soun trelus lèu-lèu,
Dins un gaudre de mèu,
(Fau que l'Oucean clar que gourjo li cafourno,)
Remplira li croutoun
Ount lou mau fai nisado, o lou malur s'escound :
E, mi fraire! proun, proun,
Si dardai blancaran li tenèbro centralo
Di dedale pudent di vàsti capitalo!

III

« Auzatz! Auzatz! » ami! Zòu dis Alo! dis Alo!
E salut, salut au Soulèu!...
O Felibrige cantarèu,
Vaqui toun grand Simbèu, ta subre bello Idolo!
L'Escolastre galoi de tóuti tis *Escolo!*

pides et les rubans des fleuves, — et la mer à l'horizon, polie comme à la blanche lumière — une enclume : — et ses flèches enchanteresses — pénètreront aussitôt — les forêts et les antres où la nuit s'encaverne; — et sa splendeur alors, — dans un torrent mielleux — (tel que l'Océan translucide qui gorge les cavernes), — remplira les cachots — où le mal fait son nid, où le malheur se cache : — et, mes frères! bientôt, bientôt, — ses traits blanchiront les ténèbres centrales — des dédales puants des villes pécheresses!

III

Audace! Audace! amis! Allons! des ailes! des ailes! — et salut, salut au Soleil! — O Félibrige qui chantes, — voilà ton grand symbole, ton idole sept fois belle! — Le Grand Maître joyeux de toutes tes écoles! — dont le chef né sous la bonne étoile, —

Digitized by Google

Dount lou « *Capoulié* » bèn astra
Dèu èstre, ma fisto ! — e sara,
A travès souleiado, ouragan, endoulible, —
Lou Preire lou Puntife, e lou Papo infalible,
E lou grand Vicàri eiçabas...
« Auzatz ! Auzatz ! » moun Felibrige !
Vincèire valènt de l'aurige !
As deja fa lusi d'Avignoun lou roucas !
De Mount-Pelié perèu as daura lou « *Clapas* »,
E de Niço la cèuno urouso,
E LIOUN e l'auto Toulouso ;
Gap a begu ta glòri au mitan de soun glas ;
E Marsiho,
De Greço e de Fèbus la mignoto e la fiho
(A si bouco toujour uno flour de cacìo),
A sentido l'aflat de toun fio cremesin ;
E lou Paris de Françon et lou Paris Marin [1].
E'ilalin,
Souto l'Estello Ourientalo,
Bucarest, la grand capitalo !...
En avans, Felibrige d'or !
En avans, mai dous e mai fort !
Enarcote superbe is autour cerulenco,
Escoubant nivoulado e fum ;
E'ntrouna pouderous, sus la chourmo umenenco
Alargo un dilùvi de lum !

doit être, ma foi ! et sera, — à travers le beau temps, l'orage, l'inondation [1], — le prêtre et le pontife, et le pape infaillible, — et le vicaire ici-bas... — Audace ! audace ! mon Félibrige ! — Vaillant vainqueur de la tempête ! — tu as déjà fait reluire le rocher d'Avignon : — de Montpellier aussi tu as doré le monticule pierreux, — et la plage bienheureuse de Nice, — et LYON, et la haute Toulouse : — Gap a humé ta gloire au milieu de son frimas ; — et Marseille, — fille et mignonne de la Grèce et de Phœbus — (à ses lèvres toujours une fleur d'acacia), — a senti la caresse de ton ardente flamme, — et le Paris de France, et le Paris de mer ; — et, bien au loin, — sous l'étoile orientale, — Bucharest, la grande métropole !.. — En avant, Félibrige d'or, — en avant, plus doux et plus fort ! — Perche-toi superbement aux altitudes célestes, — balayant les nuages noirs et la fumée ; — et entrôné en pleine puissance,

[1] Barcelone. — Voir les *Parpaioun Blu* de l'auteur.



Digitized by Google

Countemplo, plen de fe, ta claro destinado
Dins lou lusènt mirau de ta Mar adourado
De pople freirenau man en man enciéuclado!
Pivello l'univers dòu sourire divin
Qu'i resson misterious de ti valènt refrin,
Fas espandi pertout, franc de fèu e pegin...
— En avans dounc, au noum di Nacioun Souleiado!
En avans, au grand noum de LATIN!!!

MANDADIS

À SA MAJESTA « CARMEN SYLVA »
Rèino de Roumanio

Rèino de Roumanìo!
Depause à ti blanc pèd
Ma fiero pouesìo,
Lis iue plen de respèt!

A mount cant d'alegresso
As boufado estrambord,
O cor de Felibresso!
Counquistairis di cor!

WILLIAM-C. BONAPARTE-WYSE.
Manor of St-Johns.

Mai 5, 1883.

sur la tourbe des humains — épanche un déluge de lumière! — contemple, plein de foi, ta destinée lumineuse — dans le miroir lucide de ta mer bien-aimée [1] — qui est entourée de peuples homogènes, la main dans la main! — Séduis l'univers par le divin sourire — qu'aux échos mystiques de tes chansons vaillantes, — tu fais rayonner partout, franc de fiel et de tristesse... — En avant donc, au nom des nations ensoleillées! — En avant, au grand nom de LATIN!

ENVOI

A SA MAJESTÉ « CARMEN SYLVA »
Reine de Roumanie

Reine de Roumanie
Je dépose à tes blancs pieds
Mon altière poésie,
Les yeux pleins de respect!

A mon chant d'allégresse
Tu as soufflé l'enthousiasme,
O cœur de félibresse!
Conquérante des cœurs!

[1] La Méditerrannée.

Digitized by Google

# CHRONIQUE FÉLIBRÉENNE

Au moment où nous écrivons ces lignes, Barcelone célèbre avec pompe, devant tout ce que l'Espagne a de plus illustre, le vingt-cinquième anniversaire de la restauration de ses jeux floraux. Don Joaquin Rubio y Ors, le Roumanille de cette renaissance catalane, si merveilleuse dans ses résultats, doit être fier après trente ans de la force de l'enfant chétive qu'il empêcha peut-être de mourir. C'est une heure de triomphe aussi pour les Balaguer, les Quintana, les Calvet, les Llorente et les Verdaguer, qui ont prouvé à la face du monde que la langue de Castille avait en Catalogne une sœur glorieuse avec qui elle devait compter.

N'ayant pu prendre part nous-même à ces solennités, nous laisserons à M. de Tourtoulon, représentant du Languedoc, le soin de les raconter ici dans notre chronique du mois prochain.

Les 13 et 14 mai, à Montpellier, grand concours provençal (littéraire et philologique) présidé par Mistral et M. Gaston Paris, membre de l'Institut, ayant pour vice-présidents, MM. Darmesteter, H. de Bornier, E. Monaci, de Rome, et Mila y Fontanalz, représentant de la Catalogne.

Les 27 et 28 mai, réunion annuelle des félibres (Sainte-Estelle) à Saint-Raphaël.

Le 27 également, grande fête annuelle donnée à Sceaux par les félibres de Paris.

La bibliographie félibréenne du mois prochain, rendra compte des *Fleurs félibresques* de M. Hennion et du beau drame de M. Astruc : *La Marsiheso.*

— Terminons enfin par une grande nouvelle: la fondation d'une société félibréenne à Lyon, sous le nom d'*Escolo de la sedo* (École de la soie).

La réunion préparatoire a eu lieu dans les bureaux de la *Revue Lyonnaise*, le vendredi 27 avril dernier.

Il a été donné lecture d'une lettre de M. Monné secrétaire de la Maintenance de Provence sur l'organisation des écoles félibréennes, accompagnant les statuts de la nouvelle Société. Les membres présents ont procédé à l'élection d'un bureau. Ont été nommés : Cabiscol, M. le capitaine Dultier, mainteneur, rue des Célestins, 8; secrétaire, M. P. Mariéton, rue Martin, 4.

Inutile d'ajouter que la nouvelle Société a été accueillie avec enthousiasme par la maintenance de Provence qui compte désormais une grande école de plus sur la frontière d'oc.

Les *Escoulan* seront proclamés en Sainte-Estelle 1883. Voici leurs noms : Dr P. Aubert, Ch. Boy, L. Clédat, professeur de langues romanes, Dr H. Chaussinand, Dr Cordier, abbé J. Condamin, F. Desvernay, capitaine Dultier, Duc, L. Jibilly, V. de Laprade, de l'Académie française, P. Mariéton, H. Méhier, J. Soulary, A. Vingtrinier.

La première réunion est fixée aux premiers jours de juin.

P. M.

Digitized by Google

DE LA

# RESPONSABILITÉ LITTÉRAIRE

## I

On a souvent répété après les plus éminents moralistes que la vie de l'homme n'est, en réalité, qu'une grande et continuelle éducation, dont le perfectionnement est le but; vérité fondamentale qui répond à tant de problèmes du cœur et de la raison, qui résout, explique et règle tout dans la destinée de l'homme !

Toutefois, la vie de l'homme ainsi considérée n'apparaît d'abord que dans son cours limité qui n'est, à vrai dire, qu'un rapide passage sur la terre. Mais cette idée vraie de la vie acquiert une grandeur et une puissance nouvelles, si la destinée de l'homme est envisagée dans toute son étendue, et d'un point de vue plus élevé.

Il y a une éducation tant qu'il y a un avenir; or, quel immense avenir est celui que la philosophie promet à l'homme, que la nature même lui annonce, que la religion lui garantit.

Le perfectionnement de l'homme le fait grandir dans le présent, et dans le plus lointain avenir, pour lui-même, pour sa famille, pour sa patrie, pour la postérité. Si ce perfectionnement consiste dans un ensemble harmonieux et complet des facultés intellectuelles et morales, si la vertu et le génie ont fait resplendir sa vie, l'homme, après lui, continue une existence. Ses descendants jouissent de tout le bien qu'a fait celui dont ils doivent tenir à

Digitized by Google

honneur de raviver le souvenir, d'imiter les exemples, comme de porter le nom.

La patrie aussi, fière de ceux de ses enfants qui lui ont laissé une glorieuse succession, honore leur mémoire et la perpétue.

Enfin, que serait le perfectionnement de l'âme humaine, si cette âme n'était pas immortelle, et si cette immortalité n'était pas la plus haute existence? Enfants de la terre, vivants d'un jour, nous faisons d'immenses provisions pour un court et incertain voyage; enfants du ciel, que ne devons-nous pas amasser pour le séjour de l'immortalité?

Ces réflexions paraîtraient-elles une sorte de digression pour le sujet dont j'entreprends l'étude? Il me semble, au contraire, que lorsqu'on réfléchit que la formation de l'âme humaine est l'œuvre de l'éducation, que ses facultés sont soumises au perfectionnement auquel doivent concourir le père, la mère de famille, l'éducateur de profession, comme aussi celui-là même dont l'éducation se commence et se continue, cette éducation exige des éléments dont le choix est digne du plus scrupuleux discernement.

Mais, si les premiers maîtres ont une si grande œuvre à accomplir, si chaque homme a un si noble but à atteindre, leurs auxiliaires doivent être comme eux les défenseurs, les propagateurs de la vraie science et de la saine éducation.

L'âme humaine se perfectionne, ses facultés se développent et se fortifient, selon que les aliments qui entretiennent sa vie et sa santé sont sains et salutaires ; de même que le développement et la santé du corps sont subordonnés au choix de sa nourriture.

La Providence semble avoir tracé la voie à suivre ; elle semble avoir voulu pourvoir elle-même aux premiers débuts de l'éducation de l'homme. Cette éducation naturelle commence sous les auspices les plus sacrés et les plus doux. C'est au cœur d'une mère, en effet, que ces débuts sont confiés. C'est le bienfait de la vigilance et de l'amour.

La mère donne l'aliment du corps et celui de l'âme; elle le fait avec une intelligence, un discernement que rien n'égale. Pour tous les âges, cette éducation du berceau devrait être un modèle, et pourtant, quand à cette éducation succède l'éducation artificielle, celle-ci, loin de continuer la précédente, est souvent peu fidèle à en conserver l'esprit.

Digitized by Google

L'éducateur alors a besoin d'auxiliaires, même de suppléants. Le livre vient lui en servir.

Le livre! à ce mot, la pensée de tous s'élance au devant de la mienne pour comprendre que ce mot résume le plus grand nombre de nos idées, et que souvent nos actions, nos sentiments sont soumis à la direction de ces idées. De la lecture, par conséquent, dépend le développement de toutes les forces intellectuelles et morales qui font la valeur des hommes, et aussi la grandeur des nations. La lecture sert donc à l'alimentation de l'âme.

Parler du livre, c'est d'ailleurs vouloir parler aussi des écrits de toutes sortes : de la littérature, de la science, du journal et de tout ce que l'imprimerie fait naître pour propager la pensée humaine.

Le livre n'est pas, sans doute, notre premier instituteur, mais, s'il n'a pas commencé notre instruction, il l'a continuée et il l'achève; au moins il aide puissamment à l'achever.

Or, le livre, maître aimable, ami fidèle en même temps, ne nous fatigue pas, car ses leçons sont, à notre gré, courtes ou longues; il est présent à notre appel, à côté de nous, si tel est notre bon plaisir. Il est à nos ordres, ce professeur si commode qu'il se retire s'il nous ennuie; il peut nous entretenir de tout, car tout est de sa compétence. Son domaine est l'univers entier, son autorité s'étend sur toutes les intelligences modestes ou supérieures.

Mais alors ce maître puissant, si nous l'aimons, il a une mission à remplir d'autant plus grande, d'ailleurs plus obligatoire, selon que sa responsabilité peut être engagée. Que dirait-on, en effet, d'un instituteur qui emploierait son ministère à corrompre l'esprit et le cœur de son élève, à affaiblir au moins sa moralité par l'insuffisance et surtout l'impureté de son enseignement; à faire dévier son intelligence en ne l'appliquant qu'à des idées fausses, qu'aux frivolités de son imagination, ou même au développement de ses mauvais penchants?

Que seraient un père, une mère, comme tout directeur d'éducation, qui ne comprendraient pas au nombre de leurs devoirs envers leurs enfants ou leurs disciples, de protéger leur âme contre la déviation des idées, contre les désastres et la honte de la corruption?

Digitized by Google

Ces devoirs accomplis par la pratique de la saine éducation imposent donc le soin de ne laisser arriver jusqu'à l'âme de l'enfance et de la jeunesse surtout que des images, des émotions pures, des sentiments nobles et avouables. Or, qui ne reconnaîtrait que le livre peut agir ainsi sur l'âme du lecteur? L'observation et l'expérience viennent à l'appui de la démonstration.

Si, en effet, l'on ne voyait dans les mœurs publiques et privées tant d'effets désastreux produits par certains livres et journaux, on pourrait douter s'il existe réellement des lecteurs atteints profondément dans leur esprit, dans leurs sentiments, dans leur moralité par la littérature contemporaine.

Quand je parle de littérature, je ne prétends pas classer dans cette science des belles-lettres tous les écrits que fait naître la fécondité de tant d'écrivains qui sollicitent la curiosité, la renommée, et surtout le profit matériel. Mais le terme générique résume l'ensemble de la parole écrite, et de toute conception de l'esprit, bonne ou mauvaise; elle répond d'ailleurs à la prétention des auteurs.

Quelle que soit l'étrangeté des idées enfantées par la fantaisie ou par l'extravagance de l'imagination, souvent exprimées en langue française travestie, la lecture, comme la parole, donnent la vie à toutes ces manifestations de la pensée humaine.

Or, malgré les publications de quelques œuvres véritablement, scientifiquement littéraires, il n'est pas contestable que nous sommes envahis par des productions au moins légères. Les deux tiers des livres sont des romans : romans de prétendue éducation, car quelques traités ou manuels sont de véritables romans; romans d'intrigues, romans de mœurs, romans pour rire, romans historiques, scientifiques, politiques, philosophiques, et surtout licencieux, plus renouvelés et plus favorisés que les autres par la vogue, on en juge par la multiplicité des éditions.

Si donc la lecture devient un élément si universel, cela prouve, sans doute, par son extension dans toutes les classes sociales, que le désir d'une instruction quelconque n'a pas attendu, pour se satisfaire, la contrainte de l'enseignement obligatoire. Mais cette ardeur pour la lecture peut engendrer une instruction pire que l'ignorance, quand le livre est corrupteur, lorsque les lecteurs peuvent devenir ceux qu'on a nommés : *les victimes du livre*.

Digitized by Google

En parlant de toutes ces choses, on comprendra aisément que mon but est de rechercher si la lecture si avidement pratiquée sur tout ce qui s'imprime, lorsqu'elle produit un mal intellectuel, et surtout moral, ne fait pas naître une responsabilité, et à qui elle doit être imputée.

Ne serait-ce qu'une dissertation spéculative que j'entreprends? Non, certainement. Mon motif et mon but sont plus pratiques.

Des faits et des doctrines publiés par la presse m'ont inspiré la pensée d'une étude appliquée à une question de principe, et d'une sorte de justice distributive. La démonstration par les faits peut satisfaire ceux qui appliquent la méthode scientifique expérimentale à toutes choses. Ce qui se voit, ce qui est tangible ne se discute que si la vérité des faits est douteuse. Mais par leur certitude la preuve est faite.

Or, afin de compléter l'expérience sur les questions proposées, sans qu'il soit nécessaire d'accumuler les faits, on peut en citer un nombre suffisant qui, par leur caractère et leur gravité, servent de base à la démonstration d'une vérité absolue, en même temps qu'ils expliquent le point de départ et l'idée première de cette étude.

## II

Une doctrine souvent exposée dans les journaux consiste à représenter la liberté de la presse, quoique illimitée, comme une arme qui guérit elle-même les blessures qu'elle fait. C'est l'argument classique de la lance d'Achille qui produisait le mal et le remède.

Lorsque la presse propage des doctrines que la critique peut combattre ouvertement, elle fournit souvent elle-même des exemples qui viennent contredire les dissertations excentriques ou aventurées que publie le journalisme. C'est sans doute cette contradiction qui doit constituer le remède contre les erreurs dangereuses propagées par lui.

Un exemple frappant s'est présenté.

Dans le courant de l'année dernière, à propos d'un crime récent

Digitized by Google

commis par un enfant de quinze ans, l'anecdote suivante était racontée par plusieurs journaux.

« L'assassin de quinze ans, qui a égorgé un autre enfant de six ans, répondait au commissaire de police qui l'interrogeait sur le motif de son crime : « C'était pour reproduire une scène à peu près semblable que j'avais lue dans un roman. »

De cetta réponse, on a pris occasion pour signaler ce fait de pathologie morale qui tend à démontrer quelle responsabilité peut être attribuée à la littérature dans l'infection morale de certains criminels. Les graves réflexions que suscitaient les faits de cette nature ne tardèrent pas à être corroborées.

« Récemment, disaient encore les journaux, la cour de La Haye a jugé un jeune homme accusé de l'assassinat d'un nommé Marius Borgueth. L'accusé répondait au président : « J'avais, avec mon salaire et l'aide qne je recevais de ma famille, des ressources suffisantes pour entretenir ma mère ; mais la lecture des romans m'a donné l'idée de mon crime. Je lisais dans l'*Illustration hollandaise* le roman des *Deux Mères;* on y parle de vol, fait par une famille, d'un enfant, afin de s'assurer un héritage. Je me suis décidé à imiter cet exemple. »

Ces faits, comme tant d'autres inconnus, et comme quelques-uns récemment découverts, tendent déjà à prouver que la victime du livre n'est pas un être imaginaire, un type créé à l'appui d'une thèse de philosophie morale.

Toutefois, au nombre des écrivains qui nient l'existence des victimes du livre, il est un journaliste en renom, assez peu scrupuleux habituellement sur la moralité des choses, acharné, par occasion, contre les prêtres, les religieux, les instituteurs, modestes apôtres de la charité chrétienne ; écrivain jouant avec le paradoxe comme avec le style, c'est M. Francisque Sarcey. Cet écrivain est souvent le porte-parole, dans le journal *le XIX^e Siècle*, d'un collaborateur, son patron, souvent son inspirateur, quelques intimes disent même son exploiteur. Cet autre écrivain, est connu par l'invention de la vertu et de la rosière laïques, c'est M. Edmond About.

Les deux journalistes, par la plume de M. Sarcey, à propos des réflexions inspirées par le crime de l'enfant de quinze ans, ont

Digitized by Google

développé avec affectation une sorte de doctrine morale qui se résume en une phrase :

« Tout est pur pour les purs, tout est impur pour les impurs ; on ne trouve dans les livres que ce qu'on y a mis soi-même. »

Voici bien une thèse qui donne à réfléchir et prête à disserter ; elle détermine en même temps le but principal de mon étude et fait pressentir les nombreuses questions qui se présentent à résoudre.

Mais ce que M. Sarcey a écrit dans son journal n'est point une nouveauté.

Un écrivain célèbre, patron du paradoxe en même temps, aussi éminent dans les lettres que peu recommandable par son caractère : J.-J. Rousseau, a écrit un roman que les réformateurs les plus hardis hésiteront peut-être à faire figurer dans le programme scolaire de l'enseignement des jeunes filles, à moins qu'elle ne le réclament, c'est : *La nouvelle Héloïse*

Rousseau, dans une première préface de son livre, s'exprime ainsi : « Ce recueil, avec son gothique titre, convient mieux aux femmes que les livres de philosophie ; il peut même être utile à celles qui, dans une vie déréglée, ont conservé quelque amour pour l'honnêteté.

« Quant aux filles, c'est autre chose. Jamais fille chaste n'a lu de roman, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé, pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir.

« Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page, est une fille perdue ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre : le mal est fait d'avance. Puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de lire, elle n'a plus rien à risquer. »

Puis, dans une seconde préface, un interlocuteur, mis en scène, donne la réplique à l'auteur, et lui répond :

« Mais les filles, n'en dites-vous rien ?

« — Non, répète Rousseau. Une honnête fille ne doit point lire de livre d'amour. Que celle qui lira ce livre, malgré son titre, ne se plaigne point du mal qu'il lui aura fait ; elle ment. » Et Rousseau répète : « Le mal est fait d'avance, elle n'a plus rien à risquer. »

« — A merveille, reprend l'interlocuteur, auteurs érotiques, vous voilà justifiés ! »

Digitized by Google

Cette exclamation ne tend-elle pas à prouver que J.-J. Rousseau lui-même n'attribue pas à sa lectrice seule toutes les impuretés de son roman, et que, s'il se rencontre dans certains livres, des récits, des peintures, des hardiesses d'une imagination désordonnée essentiellement offensantes pour une âme quelque peu chaste, l'auteur échappera difficilement au besoin de chercher une justification qu'il n'est pas sûr de trouver en lui-même.

Quoi qu'il en soit, voici la thèse dont il s'agit, abritée sous l'autorité d'un philosophe, célèbre maître en doctrines paradoxales. Mais il n'est pas téméraire de conclure que Rousseau lui-même n'était pas convaincu de la pureté de son livre, et que la parole de ce maître ne suffit pas pour considérer comme résolue la question de savoir si la responsabilité de l'écrivain reste couverte par celle qu'il rejette sur le lecteur lui-même.

L'affirmation de M. Sarcey, en forme d'axiome, ne suffit pas non plus pour une démonstration sans réplique.

Cette question m'a semblé en situation, d'autant plus, qu'aux époques où la vie sociale d'une nation est troublée, et nous ne pouvons nous dissimuler l'état de l'époque actuelle, on ose beaucoup en paroles et en actes. Les livres, la presse et les discours publics le prouvent assez. Or, on ose avec succès, alors surtout que le nombre des lecteurs se multiplie sans cesse, et que le prestige de toute œuvre imprimée contribue à surexciter l'ardeur fiévreuse de la curiosité, alors aussi que cette ardeur aide à affaiblir le sens moral en obscurcissant le discernement du bien et du mal, du juste et de l'injuste dans un grand nombre d'âmes vacillantes qui croient aisément sur parole un écrivain un peu avisé. Avec cette disposition, on accepte de faciles croyances sans user de contrôle pour discerner la vérité.

Mais la vérité que nous voulons rechercher ici repose-t-elle sur des éléments de preuves incontestables de l'action sociale autant qu'individuelle de la littérature, du livre, de la presse en général :

C'est certainement un sujet digne d'être médité.

L. Ducurtyl.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

LES

# CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

## CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE[1] —

---

### CABINET D'ESTE (HIPPOLYTE)

— 1509-1572 —

Parmi les hommes éminents et étrangers à Lyon qui furent utiles aux lettres et aux arts, au temps de la Renaissance, il est juste de ranger aussi le cardinal Hippolyte d'Este, archevêque de Lyon, né le 24 août 1509. Il était fils d'Alphonse, duc de Ferrare et de Lucrèce Borgia. Venu jeune en France, il plut beaucoup à François Ier, qui le fit élever au cardinalat, puis, le 26 février 1540, au siège de l'archevêché de Lyon.

« Personne n'aima plus que lui les savants et les gens de lettres, a dit le célèbre Marc-Antoine Morel, dans son oraison funèbre, prononcée le 11 décembre 1572. Personne ne les reçut en plus grand nombre chez lui, personne ne les encouragea par de plus généreuses et de plus inépuisables largesses. Leur conversation et leurs débats servaient d'assaisonnement à sa table ; il réservait, avec soin, pour les entretenir, les loisirs que lui laissaient ses

[1] V. la *Revue lyonnaise*, t. III, p. 413, t. IV, p. 56, 149, 300, 366, 431 et t. V, p. 68. 152 et 367.

Digitized by Google

graves occupations. Il apportait dans ses relations avec eux, avec ses amis et avec les gens de sa maison une bienveillance si affable qu'il semblait être un père pour tous. »

Pendant un séjour à Rome, il y avait distingué Benvenuto Cellini, déjà bien connu par ses splendides travaux d'orfèvrerie, et l'avait engagé à venir en France. Il y vint, en effet, avec deux de ses élèves Ascanio et Pagolo, et s'arrêta à Lyon où il ne resta cependant que quatre jours, « et s'y amusa beaucoup. » Peu de temps après, il fut présenté à François Ier, qui l'accueillit avec une grande distinction et l'invita à l'accompagner à Lyon, où il se rendait lui-même. Le cardinal lui donna l'hospitalité dans sa maison de Rontalon, « maison de plaisance, haulte, moyenne et basse, sur la rivière de Saulne, du cousté devers l'Empire (rive gauche) et ung grand jardin de plaisance et columbier dedans, joignant la rivière et le chemin tirant des Célestins à Esnay (Ainay). »

Mais en arrivant à Lyon, Cellini était malade; son ouvrier Ascanio avait la fièvre quarte, et il ne put se décider à rester plus longtemps dans cette ville. Le Cardinal n'ayant pu le retenir lui remit l'argent nécessaire pour lui faire un bassin et une aiguière.

Hippolyte d'Este aimait le faste et les grandeurs comme tous les princes de cette époque et encouragea tous les artistes ses contemporains. « Qui se montra jamais plus magnifique, plus splendide dans sa manière de vivre? a dit aussi de lui, son panégyriste Morel. Que d'édifices il fit élever, soit en France, soit en Italie? quels somptueux édifices! *Que de riches antiquités, il alla arracher pour ainsi dire à la tombe et retirer de l'oubli où l'ignorance des siècles les avait laissé disparaître!* que d'artistes habiles excités par les récompenses qu'il leur proposait! »

Sébastien Serlio, bolonais, fut aussi du nombre des protégés du cardinal; il le logea dans son bel hôtel, à Fontainebleau. Serlio habita aussi Lyon, et il y fut connu de l'antiquaire Strada qui publia ses œuvres qu'il lui avaient achetées, ainsi que tous ses portefeuilles; mais Serlio retourna à Fontainebleau, « où le bon vieillard finit sa vie laissant un grand nom, car on peut bien dire qu'il a renouvelé l'art de l'architecture et l'a rendu facile à tous. »

Jean Desgouttes, littérateur lyonnais, protégé aussi par le Cardinal, lui dédia, en 1543, sa traduction française du *Roland*

Digitized by Google

*furieux*, publié par Sulpice Sablon, in-folio. Desgouttes se faisait appeler *Guttanus* ou *a Gutta* et s'était fait connaître par son « *Premier livre de la belle et plaisante histoire de Philandre et de Passerose*, imprimée par Jean de Tournes ».

Lyon était, en ce temps-là, le rendez-vous d'un grand nombre de lettrés qui trouvaient dans ses typographes une complaisance dont les uns et les autres eurent plus d'une fois à se repentir. Du nombre des victimes fut le célèbre imprimeur Estienne Dolet, condamné, comme hérétique, puis pendu à la place Maubert. Son corps fut ensuite brûlé et ses cendres jetées aux vents.

Hippolite d'Este sentant son corps plus usé par le travail que par les années, se démit de toutes ses fonctions en faveur de son neveu, Louis d'Este, qui fut l'héritier de son immense fortune dont il avait employé une grande partie à encourager les arts. De Thou, dans son livre LIV, a dit de lui : « Les bâtiments superbes qu'il a élevés en France, les beaux jardins de Monte-Cavallo et de Tivoli, qu'il a fait faire avec une dépense vraiment royale, seront à jamais les monuments de sa magnificence. » (V. la *notice sur Hippolyte d'Este*, par M. Péricaud, Lyon, 1865, et l'*Éloge funèbre* de ce cardinal, par Morel, son secrétaire, traduit par M. de Lagrevol, conseiller, et la *Vie de Sébastien Serlio*, par M. Léon Charvet, Lyon, 1869.

Il est à regretter que le cardinal n'ait pas songé aussi à doter Lyon de quelque grand monument, en utilisant les talents de Serlio et de Philibert de l'Orme, qu'il avait connus à Lyon et à Fontainebleau.

Notons aussi que, lors de l'entrée de Henri II à Lyon, le 21 septembre 1548, le cardinal avait fait représenter, dit Brantôme, (p. 231), « une belle tragi-comédie pour laquelle il dépensa plus de 10.000 escus, ayant fait venir à grants couts et despens les plus escellents comédiens et comédiennes d'Italie. »

## CABINET PARADIN

— 1510-1590 —

Le célèbre Paradin, doyen de Beaujeu, dont 'ai déjà parlé dans la deuxième partie de ce livre, ne peut pas être rangé parmi les pos-

Digitized by Google

sesseurs de cabinets d'antiquités de Lyon: ce fut un collectionneur intrépide d'inscriptions. Il en a publié un grand nombre dans ses Mémoires, *oubliant* cependant d'indiquer qu'il en avait emprunté la majeure partie au *Lugdunum priscum* du président Bellièvre. On sait qu'il dédia ces *Mémoires de l'histoire de Lyon*, imprimés par Antoine Gryphe, en 1573, à François de Mandelot, gouverneur de Lyon. Le 26 mai de la même année, il en offrit un exemplaire, « en veau rouge et dorez, » au Consulat qui, en retour, « lui fit présent de cent écus sol et d'une belle vaisselle d'argent laquelle estoit ung beau bassin en argent ouvré dedans d'ouvrage de grotesques, à l'antique, et ung vase d'argent fort beau, en forme d'esguyère, élaboré aussi comme le bassin, à la panse duquel estoit un escusson des armes de la ville ; à l'entour estoit escrit et gravé en or : *Hoc respublica Lugdunensi donavit*. Autant il y en avoit au bouillon du bassin. » (*Journal de Guillaume Paradin*, 1572-1573, publié par M. d'Aigueperse.)

## CABINET PERRIER (Jacques)

— 1519-1570 —

Ce n'est que par une note du P. Ménestrier dans son livre : *Les divers caractères des ouvrages historiques, avec le plan d'une nouvelle histoire de Lyon*, que j'ai pu savoir que le P. *Perrier, Jacques*, a été aussi un amateur d'antiquités, et en a même fait une collection. Jusqu'à présent ce religieux n'a été connu que comme un orateur chrétien dont les sermons ont eu un grand retentissement, momentané il est vrai, à l'époque où il les prononça. Les historiens lyonnais et même Pernetti ne lui ont consacré que quelques lignes, mais le P. Ramette a écrit son éloge dans le splendide inventaire qu'il a dressé en ..... des archives de la maison des Dominicains à laquelle il appartenait.

D'après cet auteur, Jacques Perrier, né à Lyon en 1519, fut reçu profès dès l'âge de seize ans.

Il devint bientôt un savant docteur, brilla dans l'enseignement de la théologie et par ses prédications ; il ne tarda pas aussi d'être

Digitized by Google

élu prieur de la Communauté qu'il gouverna pendant trente ans. Adversaire intrépide des protestants, il les combattit avec la parole et la plume, et ils lui vouèrent une haine profonde. Dès qu'ils eurent surpris la ville en 1562, ils se saisirent de lui : « Mais, dit le P. Ramette, ni les mauvais traitements qu'il subit, ni la prison, ne purent le faire apostasier. Le 29 septembre 1567, il préserva Lyon d'une seconde invasion des protestants, en signalant leurs menées qu'il surveillait, au gouverneur de la ville qui put prévenir de nouveaux malheurs. »

Le P. Menestrier l'a compris dans la liste qu'il a dressée des *curieux* de son temps et a dit seulement de lui. « Le révérendissime P. Perrier, cy-devant général de l'Ordre, a une belle suite de *médailles, des urnes, des statues antiques et autres curiosités.* »

## CABINET TALARU (CLAUDE)

SEIGNEUR DE CHALMAZEL

— 1536-1611 —

Ce cabinet n'est connu que par une note manuscrite sans signature que M. Breghot du Lut a lue dans un exemplaire de l'*Histoire de Lyon*, par Paradin, ayant appartenu aux Augustins de la Croix-Rousse [1]. Dans cette note, il est dit, à propos de la découverte de nombreuses médailles sur la colline de Fourvière, vers Saint-Georges : « Les sieurs *Chalmazel*, doyen de Saint-Jean et *De Langes*, président, feront cognoistre à la postérité qu'ils ont eu autant de soin d'en recueillir que autre qui les ait prévenus. »

Claude de Talaru, comte et doyen de l'église de Lyon, né vers 1536, de Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel et de Claudine Mitte de Chevrières joua un rôle considérable à Lyon. En 1588, il

[1] La maison des *Augustins de la Croix-Rousse*, fondée au dix-septième siècle seulement, a possédé momentanément la plus belle collection de Manuscrits qui ait existé autrefois à Lyon. Cette collection était complètement inconnue à Lyon et son existence éphémère n'a été révélée que par le savant directeur de la bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, qui en a découvert un catalogue imprimé et qu'il a bien voulu me communiquer en 1880. J'ai, depuis lors, publié une étude sur ce catalogue dans mon livre *les Manuscrits de Lyon*. (Lyon, Henri Georg, 1880, p. 4.)

Digitized by Google

représenta le clergé aux états généraux de Blois. En 1595, il fut encore député à l'Assemblée générale du clergé de France, à Paris. Il mourut le 15 février 1611, âgé de soixante-quatorze ans, et fut inhumé dans la Primatiale. Il avait fait don à son église de deux parements d'autel, en étoffe d'or semée de perles, et son neveu et héritier fit aussi présent au Chapitre de la chapelle, en argent de son oncle. Le théologal Jacques Severt a reconnu dans sa chronologie des archevêques de Lyon, que Claude de Talaru, l'a aidé souvent de ses conseils et de ses connaissances. Il le qualifie ainsi : *Vir pius divini cultus regnitor et observator*. Enfin La Mure nous apprend « que le cabinet de Talaru, remarquable en pièces antiques et curieuses, était le produit de ses recherches. » (*Notes et documents*, Péricaud, p. 27.)

## CABINET DU CHOUL (GUILLAUME)

J'ai cité déjà plus haut Guillaume Du Choul comme un des archéologues les plus célèbres de Lyon. Il s'était formé aussi un cabinet renommé que visita, au commencement du seizième siècle, le voyageur mantouan, Jacques Strada de Rosberg, lequel visita Lyon. Il a parlé en ces termes du cabinet de Du Choul :

« En toute l'Allemagne, dit-il, je n'ay rien délaissé à chercher toutes les choses qui faisaient besoin à l'augmentation et à l'ornement de ce présent livre. De là, venant ès Gaules, j'ay communiqué et hanté, à Lyon, avec un noble homme, M. Guillaume Choul, natif de la ville, fort expérimenté aux histoires et à déclarer le revers des monnoyes et médailles figurées ; homme, au surplus, de si bon jugement et si rare. En sa maison magnifique (ce qui me semble que je ne doive celer), j'ay vu un grand nombre de toutes pièces de médailles antiques, entre lesquelles, les unes sont d'or, les autres d'argent et le reste de cuivre, lesquelles il m'a communiquées pour doubler celles qui m'étoient nécessaires à livre des revers. » (Voir *Epitome des antiquez, c'est-à-dire pourtraits des vrayes médailles des Empereurs, tant d'Orient que d'Occident, de l'estude de Jacques de Strada, mantouan, antiquaire, traduit par Jean Louveau, d'Orléans, Lyon, MDLIII.*)



Digitized by Google

« La maison[1] où était né Du Choul, dit Pernetti (t. I, p. 357), lui inspira le goût de l'antiquité dès sa première jeunesse. Elle était placée dans la colline du Gourguillon où sont aujourd'hui les religieuses du Verbe Incarné. On ne pouvait creuser dans ce terrain qui fait partie de l'ancien Lyon, sans y trouver des médailles, des inscriptions, des urnes, des lampes. Les étrangers qui n'en avaient pas encore vu beaucoup, accoururent chez lui avec empressement. Ces objets piquèrent sa curiosité, il essaya d'expliquer ce qu'il voyait, rassembla tous ces monuments et leur donna un ordre. »

## CABINET SÈVE (MAURICE)

— 1500-1564 —

Cette famille, originaire du Piémont, se disait issue des marquis de Seva. Maurice Sève, premier du nom, docteur ès-lois, juge-mage de Lyon, échevin en 1504 et en 1508, paraît être le premier de son nom qui se soit fixé à Lyon.

Son fils, Maurice Sève, deuxième du nom, fut littérateur et

[1] Cette maison a été souvent visitée par Spon, il la mentionne dans sa *Recherche des antiquités de Lyon*, p. 50. « On y voit, dit-il encore, ses armes sur la porte. » Cette belle habitation, acquise en 1636, par les religieuses du Verbe-Incarné et augmentée par elles en 1672, avait appartenu, après Du Choul, au seigneur de Saint-Irénée et ensuite à Antoine du Verdier, puis à son fils Claude, puis à la famille Orlandini. Devenue propriété particulière en 1793, elle a été achetée par M. Guillard, qui y tient un pensionnat. (Note de M. Monfalcon sur Spon, p. 50.)

A son retour d'Italie, il ouvrit sa maison aux hommes de lettres qui la fréquentèrent assidûment. Il était lié particulièremnt avec Honoré d'Urfé et avec le poète Voulte. Goltzius ne manqua pas de le visiter quand il passa à Lyon. Dolet fit de lui le plus grand éloge. Il avait quelque fortune et tenait à Lyon un certain état de maison. Symeoni a traduit deux des ouvrages de Du Choul sur la *Castramétation* et sur la *Religion des anciens Romains*, imprimés à Lyon chez Roville, en 1555 et 1558.

Le premier a pour titre : *Castramétation antique des Romains avec l'ordre militaire, mise en figures retirées des marbres antiques de Rome, plus des bannes et excertitations des Romains avec leurs figures, plus de la religion des Romains avec les figures et portraits représentant leurs façons de faire et cérémonies de leur temps.*

Le second est intitulé : *Discours sur la religion des Romains illustré d'un grand nombre de médailles et de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques qui se trouvent à Rome.*

Digitized by Google

poète des plus illustres ; de son vivant il faisait école, et fut l'ami d'Étienne Dolet et de Clément Marot. Né au commencement du seizième siècle, il mourut vers 1560 ou 1564.

La Croix Du Maine l'a cité « comme un homme fort docte et fort bon poète français, *grand rechercheur d'antiquités*, doué d'un esprit émerveillable, de grand jugement et singulière invention ».

Le *Promptuaire des Médailles* le place au rang des illustres de son siècle. Il étudia à Avignon, en 1533, et il y contribua à la découverte d'un tombeau qu'on a cru être celui de Laure, l'amie de Pétrarque, dans la chapelle Sainte-Croix, au couvent des Cordeliers, en présence de François Ier. De retour à Lyon, il y publia de nombreux ouvrages de littérature, mais aucun sur les médailles et l'antiquité. Ses contemporains n'ont pas parlé de son cabinet d'antiquités.

Le *Promptuaire des Médailles* que je viens de citer a été publié en 1553, par Guillaume Rouillé, en latin, 2 vol. in-4. Le privilège qu'il avait obtenu, le 27 juin, lui accorda la faculté de l'imprimer en latin, en français, en italien et en espagnol. Il employa pour la gravure des médailles un artiste piémontais, qui était venu s'établir à Lyon, Georges Reverdy. La Croix Du Maine en a parlé dans sa *Bibliothèque*. Antoine Augustin, dit M. Péricaud, dans ses *Notes et documents*, p. 16, se moque, avec raison, dans son *Dialogue des Médailles*, du *Promptuaire* de Rouillé. Celui de Jacques de Strada dont il existe une traduction qui parut aussi à Lyon, en 1553, conserve encore quelque valeur, non pour les numismates, mais pour les bibliographes cette traduction a pour titre : *Epitome du Thrésor des Antiquitez*, c'est-à-dire *Pourtraicts des vrayes médailles des empereurs tant d'Orient que d'Occident, de l'estude de Jacques de Strada, mantuan, antiquaire, traduit par Jean Louveau, d'Orléans, à Lyon, par Jacques de Strada et Thomas Guérin, 1553.*

Le *Promptuaire des Médailles* a pour auteur *Guillaume Rouille*, et non *Roville* comme on l'a écrit par erreur. Il était né à Tours, vers 1518 ; il se fixa à Lyon et y épousa la fille du célèbre imprimeur, Bastien Gryphe. Il était imprimeur lui-même et donna son *Promptuaire*, d'abord en latin, sous ce titre : *Promp-*

Digitized by Google

*tuarii incbnim a sæculo hominum*, en 1553, in-4. La première partie contient les médailles ou portraits depuis Adam et Ève jusqu'à Quintilius Varus, et la seconde depuis Jésus-Christ jusqu'à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. « On convient bien, dit M. Breghot du Lut, dans ses *Nouveaux Mélanges*, 1831, p. 176, que presque toutes ces médailles sont de pure invention, et l'on aurait tort de considérer ce recueil comme un ouvrage de numismatique; c'est ce qui fait qu'il n'a aucun mérite, pas même celui de l'exécution. »

## CABINET NEYTER (CHRISTOPHE)

— 1559 —

Christophe Neyter, patrice d'Augsbourg, établi à Lyon, avant 1559, fit construire, à la montée Saint-Barthélemy, une maison qui fut plus tard parlé celle des *Lazaristes*. Hubert Goltz, dont j'ai plus haut, le cite parmi les amateurs d'antiquités qu'il avait connus à Lyon. (Voir *Paradin*, 361. *Menestrier*, Elog. histor., 2e partie, p. 68.)

Paradin cite Neyter, qu'il appelle *Neuter*, — parmi les habitants de Lyon qui firent « les plus belles illuminations et grands feux de joye, en tesmoignage de publique réjouissance, pour raison de la paix entre les roys chrestiens, en 1559. Ce qui le plus esmouvoit l'air estoit l'artillerie qui tiroit, à grande furie, de la maison du seigneur Christophle *Neuter*, de la nation d'Allemagne, qui est en Forvière. Le dit Neuter avoit fait allumer en sa maison, tel nombre de flambeaux, qu'il sembloit avoir mis le feu partout pour la brûler, etc.... »

Cette fête dura deux jours, « dans plusieurs quartiers, on avoit élevé des poteaux, garnis de fusées et de pétereaux. Au devant des prisons royaux, appelées Rouanne, fut semblablement élevé un poteau, garni de bois et de paille, et il y avoit *deux chats en une cage* desquels, quand ils sentirent le feu, *faisoit bon oyr le chant et mélodie.* » (Voir *Reg. cons.*, arch. de l'Hôtel de Ville.) Singu-

Digitized by Google

lière réjouissance ; passe encore si des enfants eussent commis cet acte de cruauté. Le poète n'a-t-il pas dit : « Cet âge est sans pitié... »

## CABINET LAURENCIN (François de)

— 1563 —

François de Laurencin, prieur de Saint-Irénée (ou *Saint Irégny*, comme on disait alors), possédait un riche cabinet de numismatique. Il est cité par *Hubert Goltz*, à la suite de son *Julius Cesar*, en 1563, dans la liste des amateurs d'archéologie et de numismatique de Lyon. Il était fils de Claude II, de Laurencin, baron de Riverie, receveur des subsides royaux au pays de Lyonnais, lequel a été mentionné souvent, d'après M. Péricaud, dans les lettres d'Agrippa datées de Lyon, des années 1524-1527. Il avait épousé *Sybille Builloud*, dame d'honneur de la reine Claude, femme de François Ier [1].

Le cabinet de François Laurencin est ainsi cité dans une note manuscrite qu'on lit à la fin d'un exemplaire de l'*Histoire de Lyon*, de Paradin, lequel faisait partie autrefois de la bibliothèque des Augustins de la Croix-Rousse ; cette note est ainsi conçue :

« Entre autres, feu M. Laurencin, prieur de Saint-Irygni, s'est

[1] La maison de la famille Builloud était située dans la rue du Bœuf, n° 12. Pierre Builloud, Procureur général au Parlement des Dombes et père du célèbre Jésuite, auteur du *Lugdunum sacro profanum*, y reçut en 1589 le cardinal Henri Caëtan, légat du pape Sixte-Quint, le cardinal Robert Bellarmin, Frédéric Panigaroles, évêque d'Ast, Bernardin Castor, savant jésuite, Mathieu de Vauzelles. « Ce dîner fut à cette époque, appelé le festin des *sept sages*, et Lyon en parla longtemps. Construite au seizième siècle, alors qu'une architecture à la couleur puissante et nouvelle se popularisant en France avec le titre, nouveau aussi, d'architecture fameuse ou de la Renaissance, habitée par les membres d'une famille ancienne dont la cité s'honore, cette maison réunit le double mérite d'être une œuvre d'art dans quelques-unes de ses parties et d'occuper sa place dans l'histoire lyonnaise. » (*Recherches sur l'architecture, la sculpture*, par P. Martin, arch., 1851, p. 35.)

Un autre membre de la famille Builloud, Pierre Builloud, général de Bretagne, mit en usage le talent naissant du du jeune Philibert de L'Orme, de retour d'Italie, pour faire restaurer par lui son remarquable hôtel de la rue Juiverie.

Digitized by Google

veu plus de 2.000 médailles, tant de cuivre que d'or et d'argent, avec infinies singularités de statues, graveures et autres antiquitéz qu'on pourrait estimer son cabinet un trésor pour une antiquité. » (*Nouveaux Mélanges* de Breghot du Lut, p. 329.)

Dans cette même note, on lit ce qui suit au sujet de l'établissement dans lequel les Romains fabriquaient leur monnaie, Lyon : « *Nota* que Perradin (Paradin) s'est montré trop peu curieux à rechercher l'antiquité des grandes mazures qui sont encore en la montagne de Forvière qui viennent descendre jusqu'à Saint-Georges, dans lesquelles fut descouvert, en commençant l'esglise des Minimes, l'endroit et lieu où soûlaient estre les fournaises et la monnaye establies par les Romains, auquel lieu furent trouvées une infinité de formes de terre cuite pour forger des médailles, et entre autres, en fut trouvé de Julia Pia, de Mammea, de Sévère, d'Alexandre et de Geta, et d'autres encore incogneues qu'on a depuis cogneues, ni moins fait mention d'aucunes médailles, lesquelles sont en si grand nombre en la dite ville qu'il y en a trois ou quatre tels que en pourroient fournir plus de *deux mille d'or* et *dix fois autant d'argent* et le nombre de celles de bronze et de cuivre est si grand que chacun en est fourny. »

## CABINET ORLANDINI (ALEXANDRE)

Alexandre Orlandini, fils de Jean et de Constance Ubaldini, a joué un grand rôle à Lyon par son immense fortune. Il put prêter à Henri IV 450.000 livres et construisit de ses deniers le splendide chœur de l'église des Jacobins où il creusa aussi sa tombe. Il aimait les arts et se plaisait à s'entourer de leurs chefs-d'œuvres. En 1601, il découvrit dans sa terre d'Irigny un tombeau en marbre blanc dont on parla beaucoup à Lyon, et qui a fait l'objet d'une note manuscrite dans un exemplaire de l'*Histoire de Lyon* de Paradin, qui a appartenu aux Augustins de la Croix-Rousse. J'en extrais ces quelques lignes : « Le quatrième moys, il commença à découvrir une grande pierre de marbre blanc qui l'invita de veoir plus outre, et découvrant la terre, il trouva un grand sépulcre couvert qu'il fit

Digitized by Google

ouvrir, où fut veu un grand homme couché, tenant d'une main une phiole de verre dans laquelle s'y trouva encore quelque reste d'huille. M. Conin, médecin, fut mené sur les lieux et recogneut que l'huille estoit huille de beaume, ce qui est véritable, car je l'ay vu. » M. Conin et l'auteur anonyme de la note ne se sont-ils pas trompés ?

## CABINET DE GROLIER DE SERVIÈRES

— 1593-1680 —

Le cabinet de Grolier de Servières, dit Clapasson, est célèbre dans toute l'Europe et lui vient de Nicolas de Servières, son grand-père. « C'est un assemblage de pièces en yvoire travaillées avec une délicatesse surprenante, de modèles de machines pour la défense et l'attaque des places, pour l'élévation des eaux, le passage des rivières, d'horloges avec des mouvements singuliers. Louis XIV étant à Lyon, en 1658, visita ce cabinet et l'examina à deux fois différentes avec beaucoup d'attention. »

La vue du cabinet de M. de Servières décida la vocation de *Jean Truchet*, de l'Ordre des Carmes, fils d'un marchand de Lyon « fort homme de bien », dit Pernetti (t. II, p. 232) ; « ce religieux, plus connu sous le nom de *P. Sébastien*, sentit que son génie le destinait aux Méchaniques. »

Nicolas Grolier, seigneur de Servières, quatrième fils d'Antoine, était né à Lyon en 1593; il se distingua par son goût et par son talent pour la mécanique qu'il porta à une vraie perfection ; il en prit les premières idées chez un tourneur allemand où il était en garni, en 1617. Il vécut quatre-vingt-treize ans, après avoir servi avec distinction dans les armes où il perdit un œil.

Gaspard Grolier de Servières a donné en 1729 une description du cabinet de son grand-père; elle est ornée de vingt-sept figures en quatre-vingt-huit planches ; il mourut le 26 février 1745. « Il y avait dans son hôtel, place Louis-le Grand, une personne préposée pour le faire voir aux étrangers et aux curieux et un recueil

Digitized by Google

imprimé qui en donne une parfaite connaissance. » *(Alm. de Lyon*, 1749.)

M. de Servières, après avoir montré au Roi les raretés de son cabinet, tira un rideau et lui dit en lui montrant de très beaux petits enfants qu'il avait fait cacher derrière: Il est juste, sire, puisque vous avez vu mes ouvrages de jour, que votre Majesté voie aussi ceux de la nuit. — Le monarque fronça le sourcil et trouva le propos libre. (Mme Dunoyer, *Lettres historiques et galantes.*)

*La description* du cabinet de Servières en un volume a eu trois éditions, suivant Guérard. Nicolas Grolier de Servières a inventé le cadran ovale qui marque les minutes, par une aiguille qui avance et recule, dans l'horloge de Saint-Jean, construit en 1598 par Nicolas Lippius et restauré en 1660 par Guillaume Nourrisson. Cette horloge a occupé plus d'un savant et on lit avec intérêt ce qu'on a écrit sur la voix vibrante du coq perché sur le dôme de cette horloge, dans le Glossaire des *Noëls* de La Monoye, et les Notes d'Amanton sur le *Festin du Roi-boit* de Bullet. (*Tab. hist.* de Péricaud, 27 novembre 1660).

Nicolas de Servières vécut quatre-vingt-treize ans et s'était fait cette épitaphe : « Cy gît qui a vécu longtemps, parce qu'il n'a connu ni procès ni médecin. »

Spon a parlé ainsi du cabinet de M. de Servières : « Quand je ne dirois mot du cabinet de M. de Servières la renommée le fait assez apprendre aux étrangers, et l'empressement qu'ils en font. On y voit plusieurs sortes de montres fort surprenantes, des ouvrages de tour très délicats, et des machines de guerre fort singulières, enfin presque tout ce que peut faire la mathématique mécanique[1]. »

« Ce cabinet a été enrichi par les dons que lui a faits feu le grand Prieur de Savigni, homme d'une grande piété et d'un mérite rare, » a dit Colonia dans son *Histoire littéraire de Lyon* (p. 782).

Enfin voici ce qu'a dit aussi M. Grolier de Servières, petit-fils du fondateur de ce cabinet, dans sa *Description* publiée en 1719

[1] La *Mathématique mécanique*, suivant l'expression de Lyon, avait déjà occupé plus d'un savant; déjà, en 1578, avait paru chez Jacques Jouet un volume intitulé : *Théâtre des instruments mathématiques et méchaniques* de Jacques Besson, Dauphinois. Cet ouvrage eut une deuxième édition en 1596. (*Tabl. hist.*, Ant. Péricaud, p. 103.)

Digitized by Google

(1 vol. in-4). « Depuis plus de soixante ans, les voyageurs attentifs à rechercher ce qu'il y a de plus merveilleux dans chaque province n'ont jamais manqué, en passant à Lyon, de demander à voir ce cabinet. Feu notre grand monarque Louis XIV ne se contenta pas de l'honorer une fois de sa présence. Il y alla deux jours de suite suivi d'une nombreuse cour. » La maison des Grolier de Servières était d'abord située non loin du Port du Temple; le 26 août 1690, Antoine de Grolier de Servières la céda au roi en échange de la Terre et Justice de la Salle de Quincieux. Le roi plaça dans cette maison l'atelier monétaire qui était auparavant dans la rue du Bœuf. (Cochard, *Descript. de Lyon*, 88.)

## CABINET COLBENSCHLAG (ALEXANDRE)

Colbenschlag était originaire de l'Allemagne et fixé à Lyon, rue de Flandres, près l'église Saint-Paul, où il exerçait le commerce. Spon l'a connu et cité parmi les *curieux* de son temps. Son cabinet était riche en estampes, gravures et médailles. Il possédait, entre autres, un marbre dont il « se servit longtemps de pierre à broyer, dit Spon, et qui était venu de chez Monsieur le cardinal de Tournon qui avait été fort curieux de cette sorte de bijoux. »

Cette inscription, d'après M. Léon Rénier, avait été apportée de Rome où *Pighius* l'avait vue, *in vinæ Cosmi Medici ad portam Catimontanam*. Gruter a reproduit la copie de Pighius. Spon l'a copiée à son tour, et il a dit dans ses *Recherches des antiquités* où il l'a donnée (p. 43). « Quoique ce marbre soit rongé de côté et d'autre, on ne laisse pas de deviner tout ce qu'il contenait. Et il ne serait pas juste de laisser dans la poussière un monument de la qualité de cet *Aurelius Gallus*, fils de Lucius, de la Tribut appelée Quincina; il avait été consul, intendant du Trésor public, proconsul de la province narbonnaise, etc. »

*Pighius* (Étienne-Vinand) était un savant antiquaire de l'Ower-Issel (Hollande), et demeura huit ans à Rome. Il fut ensuite pendant quatorze ans, secrétaire du cardinal de Granvelle, puis se fit

Digitized by Google

chanoine régulier et mourut en 1604, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant plusieurs ouvrages sur l'histoire de Rome.

Les auteurs lyonnais ne le citent pas ; mais il est très probable que pendant ses deux voyages à Rome il se sera arrêté à Lyon, pour étudier ses monuments comme l'ont fait tant de savants [1] antiquaires étrangers dont j'ai déjà parlé, car Lyon était alors sur le chemin direct du Nord à Rome.

Quant au cardinal de Tournon, centième archevêque de Lyon, je ne le mettrai pas au nombre des antiquaires ; mais il fut le protecteur des savants, dit Moreri, et avait toujours près de sa personne ou Lambin ou Muret. Il fut l'un des plus grands hommes de son temps. Il fut chargé, entre autres, de traiter de la délivrance de François Ier après la bataille de Pavie. Le 22 janvier 1537, le roi remercia très affectueusement le cardinal de Tournon d'avoir pu emprunter pour lui aux banquiers de Lyon, une somme de 40.000 livres *a trois pour cent par mois* et de s'être fait personnellement sa caution ; les banquiers n'ayant voulu traiter qu'avec lui. (*Notes et docum.*, Péricaud, p. 61.)

*Lambin* (Denis) était un savant commentateur, professeur de grec au Collège de France, et *Muret*, François, professeur au Collège du Cardinal Lemoine, Montaigne fut son élève.

## CABINET COMPAIN (Mathieu)

— 1600-1675 —

*Compain* (Mathieu), né le 9 août 1600 à Lyon, où il est mort le 12 novembre 1675, appartenait à la compagnie de Jésus, et fut le fondateur de la bibliothèque, qui existait encore en 1762, dans la

[1] Notons aussi que Montaigne visita Lyon. Il nous l'apprend dans le *Journal de son voyage en Italie*, mais les lettres et les arts n'y captivèrent pas son attention. « La ville, dit-il, me plaît beaucoup à la voir. Le vendredi, j'achetai quatre courtaus (bidets) et un cheval de pas de cinquante écus. Le samedi, jour de (saint Martin) 1581, j'eus au matin un grand mal d'estomac, et me tins au lit jusques après midy qu'il me prist un flux de ventre ; je ne dînai point et soupai fort peu. Le mercredi 15 novembre, je partis de Lyon après dîner. » Montaigne a dû conserver un triste souvenir de Lyon.

Digitized by Google

maison de son ordre, dite de Saint-Joseph, rue Sainte-Hélène. Cette maison, bâtie par François Clapasson, président des trésoriers de France, et par Marguerite d'Ullins, sa femme, était principalement destinée aux exercices de la troisième année de noviciat que les Pères Jésuites étaient obligés de faire avant la profession solennelle.

Le P. Compain était un antiquaire distingué et s'était formé une collection de bronzes et de médailles. « Cette collection, dit Spon, fut acheté par M. Fogelius, de Hambourg : il y avait une lampe antique, trouvée à Lyon au jardin de M. Barra, le médecin, fort avant dans la terre avec des médailles. »

M. Compain, ajoute Spon, avait un cabinet de médailles et autres antiques, dont il a été curieux depuis longtemps. Je lui ay l'obligation de beaucoup d'inscriptions, dont il m'a averty. On voyait entre autres dans ses collections l'inscription suivante, qui passa ensuite dans celle de Gudius :

GEN. COLL. AVRELIAN.
L. SEXT. EGLECTVS.
IIII VIR. AVG. D. D.

D'après une note de M. L. Rénier, cette inscription ne figure dans aucun des nombreux ouvrages publiés sur les antiquités de Lyon.

Mathieu *Fogelius* ou *Vogelius* était ministre à Nuremberg (Bavière). De là, il passa en Prusse, puis dans le Duché de Wurtemberg, où il eut l'abbaye d'Alberspach. Il laissa un *Trésor de théologie* en sept volumes. S'il acheta la collection du P. Compain, il joignit probablement l'étude de l'antiquité à celle de la théologie.

## CABINET LA PORTE (ANTOINE DE)

La Croix du Maine fait mention d'Antoine de La Porte, seigneur de Bertha, échevin en 1581, et « qui avait, dit-il, un cabinet fort excellent, rempli de plusieurs beaux livres et de médailles antiques ».

Digitized by Google

M. Breghot du Lut s'est demandé dans ses *Nouveaux Mélanges* (p. 44) si cet Antoine de La Porte[1] serait un parent du *Carolus a Porten, germanus*, mentionné par Goltz et dont le nom allemand aurait été francisé.

Cette famille de La Porte est bien connue dans l'échevinage lyonnais. Jean de La Porte protesta, en 1563, contre l'exclusion des échevins catholiques. Hugues de La Porte, sieur de Bertha, dont il s'agit ici, fut échevin en 1580 et en 1585.

*Hugues* de la Porte est qualifié : *honorable homme Hugues de La Porte, marchand, bourgeois de Lyon*, dans un acte de 1542, par lequel il acheta du cardinal-diacre de Gadis, abbé d'Ainay, une maison appelée *la cave d'Ainay*, située rue Mercière, 68. Il éleva sur son emplacement une autre maison, laquelle attire encore l'attention et était certainement fort remarquable à l'époque de sa construction. M. Martin lui a consacré une notice dans son beau livre sur l'architecture de Lyon. « La construction, dit-il, p. 53, telle quelle se voit aujourd'hui, nous présente une particularité assez remarquable dans l'emploi d'une élégante colonne cylindrique, pour former le menau vertical des fenêtres, ce qui constitue un type qui marque la transition entre les menaux à nervures du moyen âge et les menaux prismatiques et lisses de la Renaissance. »

La famille de La Porte ne porta plus que le nom de *Bertha* à partir de 1569.

[1] Antoine de la Porte était aussi un littérateur. Gilbert Ducher, en latin *Gilbertus Ducherius*, qui a séjourné à Lyon et y a publié chez Gryphe ses *Épigrammes*, a cité les trois de La Porte parmi les lettrés de Lyon et a donné des renseignements des plus intéressants sur l'histoire littéraire de Lyon au seizième siècle.

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

CHRONIQUE DE BENOIT MAILLIARD, grand prieur de l'abbaye de Savigny en Lyonnais (1460-1506), publiée pour la première fois d'après le manuscrit original avec une traduction et des notes, par GEORGES GUIGUE. — Lyon. Imprimerie Alf.-Louis Perrin, 1883. 1 vol. sur pap. de Hollande. Prix : 12 fr.

Notre collaborateur, M. Georges Guigue, a eu l'heureuse idée de transcrire et de traduire la chronique ou plutôt les notes prises au jour le jour et consignées dans ses tablettes par un certain Benoît Mailliard qui fut, paraît-il, moine et ensuite grand prieur en l'abbaye de Savigny. Le volume sort des presses du fils de notre célèbre typographe lyonnais Louis Perrin, qui a mis ses meilleurs soins à cette publication. C'est dire qu'il a sa place marquée dans la bibliothèque de tout ami des livres.

J'ai dit que ç'avait été une heureuse idée de tirer de la poudre des archives ces feuillets épars où Mailliard notait les évènements qui lui semblaient plus spécialement dignes de remarques. En effet, il y a là matière à intéresser non seulement les archéologues, ce qui est déjà considérable, mais encore les savants, et, qui plus est, les simples curieux. Les physiciens y trouveront une foule d'observations météorologiques, d'indications sur les différents aspects des saisons, qui ne leur seront peut-être point inutiles soit comme points de repère, soit comme termes de comparaison. Les philologues y pourront étudier à leur aise le latin vulgaire du quinzième siècle. Quant aux *dilettanti* des lettres, ils aimeront à parcourir ces pages empreintes de cette vieille et naïve bonhommie que nous goûtons si fort aujourd'hui, probablement parce que nous ne la connaissons plus que de nom et de réputation. Qui pourra s'empêcher de sourire en voyant le bon moine nous faire un récit de cette sorte : « Les vendanges furent telles et si abondantes que dans presque tout le pays de Lyonnais on ne trouvait ni cuves ni tonneaux pour mettre les raisins et le vin. Et moi Benoît Mailliard, grand prieur et prieur de Courzieu, j'ai eu cette année dans ma dime du prieuré de Courzieu environ cinq cents ânées de vin. Que Dieu soit loué ! »

Le pauvre homme !

Bonne chance donc au joli volume de M. Guigue ! CHARLES LAVENIR.

LA CHASSE AU ROMAN, par JULES SANDEAU, — Charpentier, 1883. Paris. — Un vol. in-32, avec deux dessins de Ch. Nielsenn, gravés en fac-similé par Dujardin. Prix : 4 francs.

Moins connue que *Mademoiselle de la Seiglière* ou que *le Docteur Herbeau*, *la Chasse au roman* de M. Jules Sandeau mérite peut-être à autant de titres

Digitized by Google

la place que lui a donnée M. Charpentier dans sa charmante petite collection. Il a paru en 1848, et bien qu'il ait été écrit à une époque de bouleversements sociaux, il ne se ressent point de l'état de trouble dans lequel vivaient alors les esprits.

C'est la fine critique de ce travers d'esprit qui pousse certaines jeunes imaginations à chercher le bonheur hors des voies battues et à le poursuivre à travers les mille hasards de l'imprévu. Le héros du roman, Valentin, dévoyé par un vieux fou de chevalier de Sainte-Amaranthe, grand liseur de romans, refuse obstinément un mariage que lui a ménagé la sollicitude d'un oncle qui l'aime comme un père, et s'en va courir le monde en quête d'aventures fantastiques qui semblent comme à plaisir se dérober à son approche. Heureusement qu'un stratagème adroit le ramène au bon sens et à l'intelligence vraie de sa propre félicité, et que tout se termine de la meilleure façon du monde.

Ce livre est écrit d'un style tempéré, facile, par instants un peu maniéré, sans trop d'affectation toutefois : pour me servir d'une phrase de l'auteur même, je dirai qu' « au sentiment le plus net de la réalité, il joint le sentiment le plus exquis de la poésie ». Tant il est vrai qu'on peut peindre exactement la nature sans se jeter dans le dévergondage naturaliste. D'un bout à l'autre, l'intérêt se maintient; le bon sens, les sentiments honnêtes et une saine gaieté y règnent partout. On le lira, je n'en doute pas, avec plaisir.

Ajoutons que deux très jolis dessins de Nielsenn contribuent à faire de ce volume un des plus jolis spécimens de la Petite Bibliothèque Charpentier.

CH. LAVENIR.

ANTOINE COYSEVOX, SA VIE, SON ŒUVRE ET SES CONTEMPORAINS, par HENRY JOUIN, lauréat de l'Institut. — Paris. Librairie académique Didier et Cie, 1883. 1 vol. Prix: 3,50.

L'Académie des Beaux-Arts avait proposé, pour l'année 1882, le sujet suivant: *Notice biographique et critique sur la vie et les ouvrages de Coysevox*. Elle a décerné le prix à M. Henry Jouin, déjà connu par un grand nombre de travaux sur la sculpture et les sculpteurs. Son livre, consacré à l'étude d'une de nos gloires lyonnaises a pour nous un intérêt tout particulier.

C'est dans notre ville, comme chacun sait, que naquit Antoine Coysevox, le 29 septembre 1640. Son père, qui était menuisier, habitait la paroisse de Saint-Nizier. Le jeune homme, poussé par l'amour invincible de l'art, vint à Paris à l'âge de dix-sept ans. Neuf ans plus tard, il épouse la nièce de son maître, Lerambert. Demeuré veuf au bout de peu de temps, il exécute au Louvre quelques travaux que lui avait commandés Lebrun, puis il s'attache à l'évêque de Strasbourg, qui faisait élever à Saverne un palais somptueux. En 1671, il revient à Paris et contracte une nouvelle union. Le désir le prend alors de retourner à Lyon et de s'y fixer : mais Lebrun parvient à le retenir à Paris. De 1677 à 1685, Coysevox travaille à Versailles, et, jusqu'à sa mort, survenue en 1720, il tient le ciseau avec bonheur.

Coysevox fut non seulement un artiste remarquable, mais encore un parfait homme de bien. « Des dehors simples, dit Feller *(Biog. Univ.)*, une probité

Digitized by Google

scrupuleuse, une modestie rare avec des talents supérieurs le faisaient autant aimer que ses ouvrages le faisaient admirer. »

Sa principale qualité, au dire de M. Jouin, fut la sincérité dans le travail. Il la puisa dans le culte de la nature. « Elle l'émeut et le pousse à parler sa langue. Il s'attache à la vérité typique, sans cependant généraliser un portrait au détriment du caractère individuel. Chaleureux, élevé, dans sa façon d'interpréter la nature, il tempère en quelque sorte sa main, et jamais son ciseau ne connaît l'emphase. »

Est-ce donc là cet artiste que M. Arsène Houssaye[1], dans son *Histoire de l'art français au dix-huitième siècle*, prétend nous donner comme un simple copiste de l'antique?

« Telle est la loi, dit M. Jouin, les disciples exclusifs de l'antique ne sont que d'inhabiles plagiaires. Fermer ses yeux devant la nature, abdiquer sur le seuil de l'Acropole, douter de son époque, de son être, au point de ne demander au marbre que des répliques amoindries, c'est se condamner à un labeur vulgaire, à l'insuccès dans la servitude. Ainsi n'a pas fait Coysevox. »

Le livre de M. Jouin, sur lequel nous ne pouvons insister plus longuement, est un ouvrage intéressant et consciencieux, et nous applaudissons à la haute récompense qui est venue le couronner. Il est accompagné d'un catalogue de l'œuvre de Coysevox, de pièces justificatives et d'une table alphabétique qui facilitent beaucoup les recherches. Nous signalerons plus particulièrement aux lecteurs lyonnais les pages consacrées à la Vierge qui se trouve dans l'église de Saint-Nizier, et l'intéressante discussion relative à la date probable de cette statue.

Une légère critique pour finir : elle ne vise pas M. Jouin. Pourquoi le papier employé pour ce volume n'est-il point de meilleur choix? pourquoi n'avoir pas mis une couverture plus agréable à l'œil du lecteur? CHARLES LAVENIR.

LES TÉLÉGRAPHES ET LES POSTES PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871, par M. F.-F. STEENACKERS, ancien député, ancien directeur général des télégraphes et des postes. — Paris, Charpentier, 1883. 1 vol. in-18 de 620 pages. Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage de M. Steenackers est véritablement le *Livre d'Or* de l'administration des postes et télégraphes pendant la douloureuse période qui va du 4 septembre 1870 à la conclusion de la paix avec l'Allemagne. Nous devons savoir gré à l'auteur de nous avoir fait connaître ces dévouements obscurs et malheureusement trop ignorés qui firent tant pour la défense de la patrie cruellement meurtrie, de nous avoir dit les noms de ces hommes qui pour elle s'exposèrent à tous les périls et dont plus d'un a trouvé la mort dans l'accomplissement de sa généreuse mission. C'est là un chapitre de la défense du territoire qui demeurera acquis à l'histoire. On lira aussi avec intérêt les curieux détails que donne M. Steenackers sur les moyens qui furent alors employés pour mettre Paris

[1] « M. Arsène Houssaye, dans ses peintures enjolivées du dix-septième et du dix-huitième siècle, est loin d'être un historien, bien qu'il en ait ambitionné le titre, bien qu'il prétende avoir découvert toute une époque avant lui inconnue ou méconnue. » (Godefroy, *Histoire de la littérature française*, 2e édit., XIXe siècle. Prosateurs t. II).

Digitized by Google

assiégé en communication avec la province : pigeons voyageurs, ballons, câbles, boules flottantes, etc.

Pourquoi faut-il que le souci de sa propre personnalité qui aurait dû, ce semble, sinon disparaître, du moins s'effacer plus modestement dans un ouvrage de ce genre, ait fait écrire à l'auteur je ne sais combien de pages qui eussent été mieux placées partout ailleurs que dans ce volume ? L'ancien directeur général des télégraphes et des postes a été, comme on sait, en butte à beaucoup d'attaques. Mais il eût dû pour sa défense choisir un autre terrain que celui-ci. On ne peut s'empêcher de regretter la part considérable qu'il a consacrée dans son livre à des discussions et à des polémiques qui devaient lui demeurer toutes personnelles.

L'ARVOR, poésies bretonnes, par ADRIEN DE CARNÉ. Paris, Didier, 1883. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr.

Auguste Barbier, qui fut, à part son heure de réelle inspiration un vrai M. Prud'homme, conserve toujours, chez les autres, le culte de la grande poésie !

Il unissait, dans une même vénération, notre magnifique Mistral au charmant poète Brizeux. Pour lui, *Mireille* et *Marie* étaient les deux caractéristiques du génie français, le Midi et le Nord faits chair. Et en cela, Barbier n'avait pas tort.

Deux courants sociaux se sont partagé, au dix-neuvième siècle, les littératures occidentales : l'aspiration vers l'unité humaine, le retour aux traditions du foyer. De cette dernière influence sera sorti tout entier, chez nous, le réveil intellectuel des provinces qui se manifeste si glorieusement encore par la renaissance du Midi.

Quant à la Bretagne, elle aura participé à cette protestation de la France contre l'unitarisme par la voix de ses grands poètes. Brizeux, Émile Souvestre, MM. Luzel et de la Villemarqué, poètes tous les quatre, ont fait pour la Bretagne dans l'ordre littéraire, historique et philologique tout ce qu'on pouvait tenter dans cette étroite sphère. Après avoir trouvé grâce devant Paris, cette pléiade dont ils ont été les étoiles, disparaissant peu à peu, semblait emporter avec elle le culte de ses souvenirs. Mais voici qu'un jeune poète nous rappelle tout ce grand passé, et fort de la tradition de ses maîtres, ne craint pas de nous tracer dans la langue sonore de 1830, les héroïques annales de son pays. C'est un plaisir pour nous de saluer *l'Arvor* de M. de Carné. Ce livre prendra place dans la bibliothèque de tous ceux qui aiment la Bretagne. On y voudra souvent relire la *Submersion d'Is*, le *Chœur des vagues*, le *Soir d'automne en Kerné*, le *Mortelgri* et le *Combat des Trente* ; on y trouvera dans des paysages virgiliens, comme en ont fait Brizeux, Autran et Adolphe Dumas, un écho des mélodies romantiques et l'on gravera dans sa mémoire ces quatre vers du poète qui résument si bien l'esprit des derniers Bretons, exilés loin du sol natal :

Mon âme est comme une étrangère
Sur la terre où Dieu l'exila.
Brise du soir, brise légère,
Vers la Bretagne emporte-la.

PAUL MARIÉTON.

Digitized by Google

LA CAISSIÈRE, par ERNEST DAUDET. — Paris, Dentu 1883. 1 vol. in 8 jésus. Prix : 3 fr.

*La Caissière*, roman nouveau de M. Ernest Daudet ne peut manquer d'intéresser vivement Lyonnaises et Lyonnais. Il a, en effet, pour nous un attrait tout particulier : c'est dans les murs de notre grande et industrieuse cité que l'action se déroule. On y trouvera donc dépeints avec une scrupuleuse exactitude des aspects, des points de vue différents de notre ville : les quais, la Croix-Rousse, les arches en bois du Pont Morand, et nos inévitables brouillards auxquels M. Daudet qui a jadis, on le sait, en compagnie de son frère, habité Lyon, paraît avoir gardé quelque rancune. Ajoutez de fraîches et gracieuses descriptions de la campagne environnante, des bords enchanteurs de la Saône, de Neuville, où se passe une partie des évènements qui font la matière du livre.

Outre ce côté du roman qui a pour nous un charme tout spécial, on en goûtera fort aussi le sujet et le style. L'histoire est simple et touchante; elle est écrite avec un réalisme sobre, modéré, qui ne fatigue ni n'éblouit.

En somme, nous croyons ce livre appelé à un succès de bon aloi que nous lui souhaitons sincèrement. CH. LAVENIR.

LE DERNIER DES NAPOLÉON. — Paris, Marpon et Flammarion. Seconde édition. 1 vol. Prix : 3 fr. 50.

Il est malaisé dans un recueil qui, comme la *Revue Lyonnaise*, a pour règle d'éviter absolument le terrain politique, de critiquer un ouvrage de ce genre. Comment analyser ce pamphlet, assez remarquable d'ailleurs contre l'Empire sans manquer à cette règle de prudence et comment dire toute sa pensée sans risquer de mécontenter plus d'un parmi les lecteurs? Aussi tenons-nous à déclarer que l'appréciation que nous en faisons nous est absolument personnelle et n'engage en aucune façon la manière de voir de la direction. *Le Dernier des Napoléon* a pour auteur, paraît-il, un diplomate des plus connus. Sans essayer de soulever le masque de l'anonyme sous lequel il s'est dissimulé, et en nous en tenant uniquement à son œuvre, nous dirons que son réel talent n'a pu voiler suffisamment l'acharnement, le parti pris qu'il a mis à dénigrer l'empereur Napoléon. Nous avons prononcé plus haut le mot de pamphlet, et nous le maintenons. La partie politique de ce livre nous paraît plus sérieuse, la critique à certains égards (nous faisons pour bien d'autres les plus amples réserves) mieux justifiée quand le diplomate inconnu s'attaque à quelques fautes politiques du second empire, que les pages consacrées aux anecdotes d'antichambre colligées un peu partout, et que l'auteur eût mieux fait de laisser de côté. Les adversaires de la dynastie chère à l'auteur du *Dernier des Napoléon* ne vont pas, quand ils ont un peu de conscience, puiser leurs arguments contre elle dans le dictionnaire si riche qui s'appelle le Recueil de Maurepas ou dans les infâmes libelles avec lesquels le duc d'Orléans traîna si honteusement dans la fange la reine Marie-Antoinette.

Dans sa haine contre la Révolution, et tout ce qui en découle, l'auteur s'attaque à toutes les institutions, à tous les actes, à toutes les tendances démocratiques de



Digitized by Google

Napoléon III avec une haine injustifiable : on dirait parfois que l'intelligence des choses plus claires se dérobe pour lui sous le voile de la passion politique.

Mêmes remarques pour ce qui concerne le représentant actuel de la doctrine impérialiste, le prince Napoléon. Après s'être vigoureusement élevé contre lui, l'auteur ne peut, quelques pages plus loin, s'empêcher de rendre hommage à la sagesse de ses vues, qui peut-être auraient sauvé l'empire.

Aucune des institutions impériales n'est épargnée ; et nous ne pouvons, nous qui avons eu l'honneur de connaître et de voir à l'œuvre une foule de magistrats de cette époque, ne pas protester énergiquement contre les paroles dont se sert l'auteur en parlant de ceux qui occupèrent alors les hautes fonctions de l'ordre judiciaire. Et nous nous demandons quelle estime il faut faire de l'homme qui a osé écrire que l'absence totale de sens moral constituait pour lui l'idéal de l'avocat. Comme si la glorieuse nomenclature de ces hommes d'élite qu'a comptés et que compte encore le barreau français ne venait pas lui jeter à la face le plus sanglant démenti.

Donc n'accordons pas à ce livre plus de faveur qu'il n'en mérite. Un pamphlet de plus ou de moins n'empêche pas l'histoire de prononcer ses inattaquables verdicts. Celle de l'empire ne se fera pas uniquement, nous l'espérons, avec Vendex, Rochefort, Griscelli, M. Claude et avec *le Dernier des Napoléon*.

Et puis, en donnant ce titre à son livre, l'auteur ne s'est-il point trop pressé de prendre ses espérances pour des réalités? Es-til bien sûr d'avoir écrit *le Dernier des Napoléon*.

CH. LAVENIR.

RIMES ET RAISON, par L. MAZUYER, Fichbacher, in-8. 1883. Paris.

*Rimes et Raison*, c'est là un titre compromettant. Il engage, et il invite l'auteur, à être à la fois poète, philosophe et moraliste ; le lecteur, à juger si l'auteur a réussi à mettre en relief les deux faces ainsi désignées des divers sujets qu'il embrasse.

Car enfin, si tel fragment de ce livre, ou même si le livre tout entier, est « raisonnablement » rimé et qu'il manque du souffle poétique, ce n'est point la tenir les promesses de son titre.

Si telles pièces du recueil, et le recueil lui-même sont poétiques de forme et d'idées, mais n'affirment aucuns principes, allant à l'aventure sans logique et sans règles, le lecteur, c'est-à-dire le juge, ne sera-t-il pas en droit de narguer l'auteur sur l'antithèse de son titre ?

Il y a quelques années, bien plus éloignées de nous par les modifications profondes qui ont ébranlé l'état social de notre pays, que par leur rang sur l'échelle du présent siècle, il y avait à Lyon un aimable artiste, modeste et convaincu, qui, dans une humble section de l'art musical, la chansonnette, avait su se faire une place exceptionnelle. C'était Darcier, mort il y a un an ou deux, dans l'obscurité et la misère, bien tristement, comme tant d'artistes imprévoyants, vraies cigales de l'art.

Parmi les chansons qu'il interprétait avec tant de grâce, de finesse et de cœur, il y en avait une, *la Meunière et le Moulin*, dont il détaillait le refrain avec une ardeur, un accent inimitables.

Digitized by Google

Il s'agissait de conquérir le cœur d'une jolie meunière, d'acquérir un moulin, le tout enchevêtré et dépendant ; j'ai oublié la chanson, non le refrain, qui était :

Ou le moulin sans la meunière !
Ou la meunière sans moulin... hin !...

Cela faisait beaucoup d'effet : l'opposition entre le cœur et l'intérêt, les sentiments de l'âme et ceux de la tête, s'entre-heurtaient d'une façon que le talent de l'artiste rendait fort attrayante.

Il y a quelque chose de cette symphonie de rythme dans le titre du beau volume que nous avons sous les yeux.

*Rimes et raison*, c'est meunière et moulin. C'est l'imagination, la poésie, la folle du logis, incarnant l'amour, l'illusion, l'harmonie, l'aspiration, d'un côté, et, c'est de l'autre côté, la raison pratique, le bon sens, le moyen et le complément du pot-au-feu, les sages conseils de l'expérience.

Certes, ce n'est pas à dire ici que poésie et morale soient choses incompatibles : que là où il y a de la rime, il soit nécessaire que la raison s'éclipse.

Au contraire, le vrai poète est un voyant : et par de là la rime à laquelle il plie sa pensée, il peut atteindre les hauts sommets de l'intelligence humaine, et formuler les principes du beau, du bien, de la justice et de la vérité en strophes ailées qui, volant à travers les siècles, éclairent, instruisent et fortifient les générations des hommes.

Léon Ladulphi, champenois, disait jadis, en ses *Propos rustiques* (p. 460) : « De quoy le povre Robin rioit à gorge desplôyée, disant qu'il n'y avait rithme ne reson en son affaire. » On savait bien, il y a quatre cents ans (on trouve des exemples de cette locution au quinzième siècle) ce que cela voulait dire, une affaire ou une œuvre *(opus)* « sans rime ni raison ».

Cela signifiait, alors comme aujourd'hui, quelque chose de fou, de décousu, de plat, d'extravagant, d'inconséquent, de fâcheux et d'inutile, à tout le moins.

— « Mais alors, *rime et raison*, c'est tout le contraire ?

« Voilà qui est bien jugé, ami lecteur, et pour vous en convaincre, prenez et lisez ce beau et bon volume que vient de publier M. Mazuyer. »

« Souvenez-vous de moi, » dit l'auteur à ses amis connus et inconnus, à la première page de ce livre qu'il a mis vingt ans à composer.

Il y a réuni les vers très variés de forme et de rythme, publiés par lui en divers temps, pour ses amis, et non pour le grand public, de 1868 à 1882, sous les titres de : *Rimes et Raison*. — *Petits vers philosophiques*. — *Poésies d'un vieux rural*. Le souhait modeste de l'auteur sera exaucé.

Après l'avoir lu et relu, car beaucoup d'entre ces pièces détachées se relisent avec plaisir pour l'esprit et profit pour le cœur, nous avons une sincère envie d'appliquer au livre et à l'auteur le vers si connu d'un grand poète :

Ton livre est ferme et franc, brave homme, il fait aimer.

Il fait aimer en effet, tout ce qui est noble et grand, la religion, la patrie, la famille, tout ce qui est honnête et digne de louange.

Le poète sait aussi s'indigner, et l'énergie chez lui n'est pas exclue par la grâce. Si parfois le poète flagelle rudement les malfaiteurs, couronnés ou non, on

Digitized by Google

sent que ce sont là :

> ... Ces haines vigoureuses,
> Que sait donner le vice aux âmes vertueuses.

Mais il est particulièrement difficile de donner une idée générale de ce livre ; le meilleur moyen serait de beaucoup citer, et la place dont nous disposons ici ne le permet pas. D'un bout à l'autre, il règne dans ces pages, souvent spirituelles et jamais banales, un souffle humoristique, une philosophie aimable, point revêche, gauloise à son heure et « bonhomme » entre temps. Mais si le trait est vif souvent, il n'est ni bas, ni trivial, la morale est ferme et saine, soit que le poète se moque du gandin étriqué, chétif et blême, ou de la mondaine qui montre sa gorge nue, mais cache ses mains dans des gants, soit qu'il dise leur fait à la fausse science, aux vices et aux folies du temps, sur lesquels il frappe à coups redoublés.

M. Mazuyer n'est pas seulement un moraliste, un penseur, un patriote, un chrétien, un poète, ce qui est déjà beaucoup, c'est aussi un esprit éminemment français, et primesautier.

Tel de ses vers reste empreint tout entier dans la mémoire, et s'il se défend avec finesse de faire des sonnets qui vaillent de longs poèmes, il ajoute avec bon sens qu'étant courts les sonnets qu'il compose en seront moins ennuyeux.

Le défaut de son livre est justement dans la brièveté et le contraste des morceaux qui le composent. C'est une mosaïque, où les riches couleurs d'une pièce satirique se heurtent aux pâles reflets d'une élégie, ou aux sombres colorations d'un chant de vengeance patriotique. Il nous semble qu'il eût été préférable de grouper les fragments de ce livre dans un ordre plus harmonique. L'auteur a craint la monotonie, et il a enfilé dans un même collier qu'il déroule le long de son livre, perles fines et verroteries cinquantes, grains de jais aux sombres éclairs, gouttes de rosée et gouttes de fiel.

Il s'ensuit pour le lecteur une certaine fatigue, et l'on s'en aperçoit surtout, au repos relatif que l'on goûte, à lire à tête reposée, dans la troisième partie, les « Scènes bibliques », traduction en beaux vers, harmonieux et calmes, de quelques portions des Livres Saints. C'est moins amusant, moins imprévu que le reste du livre, mais les contrastes moins heurtés permettent aussi de mieux juger de l'inspiration du poète, du talent du peintre, de la ferme tendance spiritualiste de l'auteur de *Deux Prophètes*, de *Consolation*, du *Bon Samaritain*.

Il y aurait une intéressante comparaison à faire de ces traductions de la Bible avec les essais analogues de la baronne de Montaran (Paris, F. de Mellado et C^e in-8, 1868), de M. Adrien Brun (Paris, Hetzel, in-8), 1862, de Marc Monnier (*La Vie de Jésus*, Sandoz et Fischbacher, in-8. 1874), *sed non est hic locus*...

Une autre série est celle des pièces inspirées par les souffrances, les malheurs, les lugubres destinées de la France, pendant « l'Année terrible ».

Une sève patriotique est répandue dans ces vers alertes, fiers, frappés au coin de la colère vengeresse, plutôt qu'à la marque atténuée de la résignation. Mais la poésie guerrière est toujours plus ou moins mêlée de politique, cette peste de notre époque et de notre pays, où les hommes d'État, pour avoir abusé de cette nourriture malsaine, n'ont guère plus de stature que les politiciens d'Amérique. A ce titre, la poésie belliqueuse éloigne certains admirateurs de la muse, et, il faut le dire, ces morceaux, composés sous le souffle indigné de la haine

Digitized by Google

qu'inspiraient nos vainqueurs sans pitié, dix ou douze ans après l'instant qui les vit naître, sont un peu démodés, parce que c'était alors, au plus haut point, de l'actualité. Nous signalerons cependant parmi les meilleurs, les morceaux intitulés : *le Césarisme*, *le Faux Patriotisme*, *les Deux Échecs*, *la Providence du roi de Prusse*, *Après le second siège de Paris*.

Il y a donc une grande variété dans ce livre, et c'est ce qui fait, qu'après l'avoir quitté, on le reprend avec charme. L'auteur l'a composé à diverses époques de sa vie, et il a cessé de faire des vers avant que la muse ne l'ait quitté.

On en jugera par la préface du livre que voici :

J'ai cinquante ans, ma barbe est grise,
Mon âge mûr tire à sa fin,
Et le printemps, qui me méprise,
M'a renvoyé de son jardin.

Je prends le congé qu'il me donne
Et, sans trop me décourager,
Je viens demander à l'automne
Une place dans son verger.

Puissé-je y trouver quelques rimes
Pour orner le sens un peu dur
Des proverbes et des maximes,
Qui sont les chants de l'âge mûr.

Ces rimes, il les a trouvées parfois si facilement qu'il semble qu'elles ne lui ont coûté aucun travail, ce qui est la bonne marque. Lorsque le lecteur sent l'effort, il n'en sait aucun gré au poète. On ne jouit guère d'un plaisir, lorsque l'on sait la peine qu'il a coûté à celui qui le donne. Sous une forme tantôt grave, tantôt badine, car il y en a pour tous les goûts, l'auteur justifie les dires de son programme, et enveloppe d'un rythme agréable les vérités qu'il énonce. Voyez plutôt la pièce intitulée : *Les Réformes* (p. 4).

Bien que la mode en soit très répandue,
Toute réforme est grosse d'un danger;
Plus d'une fois la voûte s'est fendue
Pour un pilier qu'on a voulu changer.

. . . . . .

L'ambition et surtout la misère
Facilement se laissent entraîner.
Elles diront : Vous n'étiez pas sincère.
Où sont les biens que vous deviez donner!

A vos dépens vous saurez que la foule
N'est pas toujours facile à manier;
Le plus souvent, c'est une forte houle
Qui fait sombrer navire et timonier.

On peut fort bien sans rester immobile,
Ne pas courir au galop comme un fou,
Suivre son temps, c'est se montrer habile,
Le dépasser, c'est se rompre le cou.

Si la poursuite de l'argent est le but de l'ambition de ses contemporains, l'auteur estime que la possession des richesses emprunte une part de ses attraits à la satisfaction de l'amour-propre, et il crée à l'appui de cette thèse le charmant apologue du *Potier* (p. 19), une des pièces les mieux réussies de son œuvre.

Dans ce genre de l'apologue, nous aurions beaucoup de morceaux à citer : *La*

Digitized by Google

*Pluie, Jupiter et la Mort, la Chemise de l'homme heureux l'Habit du Grand-Père, le Gros Orme, le Chèvrefeuille et le Baliveau.*

Nous avons fait allusion aux idées spiritualistes de l'auteur, voici trois stances magistrales qui affirment en beaux vers ses croyances (p. 28) :

Je ne professe pas la doctrine insensée
Qui veut que le néant ait créé l'univers,
Que le hasard ait seul composé la pensée,
Et que l'amour ne soit qu'un chef-d'œuvre des nerfs.

Et quand après vingt ans, je vois sur une tombe
Une veuve à genoux, quand l'homme le plus fort,
Vient pleurer sur un lit où son enfant succombe,
Je sens que tout en moi n'est pas matière et mort.

Et quand la loi n'est plus que la force du maître,
Le droit s'évanouit, le caprice en tient lieu,
Et je me dis alors qu'il faut bien reconnaître
Qu'il est un juge ailleurs et que ce juge est Dieu!

Tout n'est pas aussi sérieux dans *Rimes et Raison*. Le philosophe et la moraliste disparaissent de temps à autre dans la coulisse, et le satirique flagelle avec entrain et gaîté les travers de notre temps et de nos mœurs.

Prend-il à partie la femme mondaine dans *le Corsage* :

... Que sa modiste a dépouillée
Jusque vers le milieu des reins,

il la montre

... Allant chez les repenties
A Saint-Lazare, au Bon-Pasteur,
Leur promettant des amnisties
Pour des retours à la pudeur

C'est bien, mais il serait plus sage
(De par la poutre et le fétu)
De mettre avant tout son corsage
A la hauteur de sa vertu.

Ou dans *l'Aiguille*, affirmant

Que le danger pour qui babille
Est d'user sa langue en parlant,
Et de l'affiler tant et tant
Qu'elle devient comme une aiguille.

Ce sont là deux épigrammes fort lestement troussées contre la fausse dévotion, et contre l'abus de l'esprit et l'intempérance de la langue.

Nous recommandons à beaucoup trop de jeunes personnes du meilleur monde, *les Femmes qui ne sont pas femmes*, étant de l'avis de l'auteur, et aimant comme lui

... beaucoup mieux,
Moins de rudesse et moins d'audace
Plus de candeur et plus de grâce
Dans la voix, le geste et les yeux.

Les femmes qui ne sont pas femmes
Ont toujours mauvaise façon,
Et vos airs de petits garçon
Me déplaisent beaucoup, Mesdames!

On sait quelle belle chose est l'administration française, cette institution que l'Europe nous envie, selon Joseph Prudhomme, pour ceux qui en admirent les rouages compliqués, le fonctionnement solennel, l'engrenage absorbant.

Digitized by Google

Ce n'est pas l'avis de l'auteur :

. . . . . .
Je veux avoir le droit de me plaindre à mon aise
Des complications de l'administratif
Et du rôle important qu'on donne au plumitif.
(*L'Administration*, p. 29.)

Le morceau est trop long pour pouvoir être cité, mais il pourrait faire pendant à une satire restée célèbre de M. de Montherot, l'académicien lyonnais, contre les abus de cette institution encombrante que l'Europe, etc.

Prenons *l'Amour* (p. 37), c'est plus gai, et d'une légèreté charmante et de bon aloi.

Jadis l'Amour était léger
. . . . . .
Il invitait Philis et Rose
Les adorait le verre en main
Pour courir après autre chose.

Plus tard, on fut plus sérieux
Il se fit beaucoup d'élégies.
Pour de très pâles effigies
Qui se balançaient dans les cieux.

. . . . . Aujourd'hui
S'il épouse une honnête fille
C'est pour payer ses créanciers.
Agents de change ou carrossiers
Et non pour se mettre en famille.
. . . . . .
Car l'Amour n'est pas en progrès...

Voici, dans le même genre, une pièce choisie, élégante de tournure, de finesse et de grâce; nos lecteurs ne nous en voudront pas de la mettre entière sous leurs yeux.

LES DEMOISELLES

Vous qui dormez sur la pervenche
Et sur la pointe des roseaux,
Et qui volez de branche en branche,
De la fleur jaune à la fleur blanche,
Brillants insectes des ruisseaux !

Vous n'accourez pas aux lumières
Le soir, comme les papillons,
Mais vous arrivez des premières
Le matin, quand sur les rivières
Le jour descend en longs rayons.

Sur vos petites balancelles
Vous vous posez pour un moment.
Restez, mes belles demoiselles,
Et laissez-moi toucher vos ailes
De la couleur du firmament.

Jadis ma verte poésie
Marchait d'un pas libre et vainqueur,
S'enivrant dans sa fantaisie
De l'ardeur qui l'avait saisie,
Et venait enchanter mon cœur.

Elle aimait aussi les fontaines,
Les prés et les jardins discrets,
Les bois où les brises lointaines
M'apportaient des voix incertaines,
Et m'emportaient tous mes secrets.

Mon âme en gerbes d'étincelles
Illuminait mon horizon...
Mais ces flammes d'or, où sont-elles?
Où sont, hélas! les demoiselles
Qui volaient dans l'autre saison !

Et maintenant je vous convie,
Sylphes des jours étincelants,
A venir consoler ma vie...
Mais vous volez à faire envie
A l'âme qui n'a plus d'élans.

Digitized by Google

Voici notre tâche, non terminée, mais esquissée. L'œuvre poétique de M. Mazuyer voudrait une analyse plus complète, une étude plus approfondie que ces notes extraites d'une lecture attrayante. Leur but n'est pas, du reste, aussi considérable : la meilleure manière de juger et d'apprécier une œuvre littéraire, c'est de la lire : critiques et comptes rendus, aident, certes, à en trouver les qualités et à en distinguer les défauts, mais nulle analyse d'un bon livre ne peut dispenser de le lire. Nous espérons en avoir assez dit pour encourager nos lecteurs à vérifier par eux-mêmes les éloges que nous avons donné d'une façon d'autant plus indépendante que nous n'avons pas l'honneur de connaître l'auteur ; mais, certes, cet inconnu nous demeure cordialement sympathique. Après avoir vu son cœur et son âme de poète et d'honnête homme transparaître à travers ses vers, c'est grand *raison*, dirons-nous, que de *rimer* ainsi.

Nombre de pièces pourraient être citées avec agrément, avec intérêt, avec profit pour le lecteur ; quand nous aurons ajouté, en terminant, que ce volume peut être mis entre toutes les mains, éloge qui a son prix en ces temps d'effronterie, notre but sera atteint et notre conscience de critique satisfaite.

R. DE CAZENOVE.

ANNALES DU THÉATRE ET DE LA MUSIQUE, par MM. NOËL et STOULLIG, avec une préface de E. PERRIN. Huitieme année. — 1 vol. gr. in-18. Paris, Charpentier, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13. — Prix, 3 fr. 50.

MM. Noël et Stoullig viennent de publier le huitième volume de leurs *Annales*. Cette publication, bien connue de toutes les personnes qui s'intéressent aux choses du théâtre, comprend, dans un exposé rapide mais complet, tous les évènements artistiques de l'année, premières représentations, reprises, concert, etc., des théâtres de Paris. Tous les détails concernant la mise en scène, la distribution des pièces nouvelles, l'époque de leur apparition, le nombre des représentations, y sont soigneusement consignés. On y trouvera de plus des renseignements fort précis sur l'administration des théâtres, sur les séances et les concours du Conservatoire, sur les grandes fêtes artistiques, les concerts populaires, les nouvelles productions musicales et dramatiques de Paris, de la province et de l'étranger. Les jugements de MM. Noël et Stoullig sur les pièces nouvelles et sur leurs interprètes, sont en général très bienveillants, mais toujours intéressants à consulter.

Ce dernier volume (année 1883) est précédé d'une préface fort curieuse de M. Perrin, sur la mise en scène ; il n'est pas besoin de faire ressortir le mérite de cette étude, pour tous ceux qui connaissent la compétence en pareille matière de l'éminent administrateur de la Comédie-Française.

Actuellement cette publication embrasse une suite de huit années, et indépendamment de la valeur de chaque volume en particulier, on comprendra quel prix peut avoir pour tous les amateurs, un recueil aussi complet de renseignements de toute espèce. D'ailleurs cette collection devient tous les jours de plus en plus rare, et tout récemment l'Académie confirmait le jugement flatteur, porté par le public, en décernant le prix Monbinne aux auteurs des *Annales*.

M. M.

Digitized by Google

# CORRESPONDANCE

## I

### A M. RAOUL DE CAZENOVE

Mon cher ami,

J'ai lu dans l'avant-dernière livraison de la *Revue lyonnaise* l'intéressant article de M. Natalis Rondot sur sa médaille que la ville de Bourg offrit, en 1502, à Philibert le Beau, duc de Savoie, et à Marguerite d'Autriche, femme de ce prince, et je viens vous adresser quelques observations au sujet de cet article dont voici la dernière phrase : « Nous sommes le premier qui ayons fait connaître *les* véritables auteurs d'*œuvres* dont la haute valeur, au point de vue de l'art, ne saurait être contestée. »

M. Rondot a eu la bonne fortune de découvrir l'auteur de la médaille de Bourg, mais il me permettra de lui dire que c'est moi qui ai découvert et fait connaître, en 1855, les noms des artistes et de l'orfèvre à qui l'on doit la belle médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, dont il parle aussi dans son savant article.

Il pourra se convaincre de la justice de ma réclamation en se rapportant à la *Revue Numismatique* (année 1855, p. 46) [1], à la *Revue du Lyonnais* (nouvelle série t. XV, p. 105) [2], au *Catalogue* du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale de M. Chabouillet.

Je faisais, en 1854, des recherches dans les manuscrits de l'historien Guichenon, à la Bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier, et je trouvai, dans dans le trente et unième volume de la collection, au milieu de nombreux documents sur Lyon, les comptes originaux des artistes en question. Il n'est peut-être pas inutile de donner ici le texte de ces comptes, bien qu'ils aient été déjà imprimés dans la *Revue du Lyonnais :*

« A maistres Nicolas es Jehan de Saint Priset pour la taille et façon du pourtraitz de molles faiz por la médaille ordonnee pour le pnt (present) fait a la d. dame (la reine Anne)... IIIj escus d'or.

« Tauxation est faicte a Jehan Le Pere orfeure pour la facon de la medaille

[1] Lettre à M. Cartier sur la médaille offerte par la ville de Lyon à la reine Anne de Bretagne en 1499.

[2] Documents inédits sur l'entrée de la reine Anne de Bretagne à Lyon, en 1500.

Digitized by Google

dor donne et pnte (présentée) depar la ville a la Reyne nre souueraine dame a sa joyeuse venue de son second regne toutes choses comprinses cest assauoir la peine et vaceation du frere dudit Jehan Le Pere et du fondeur et aussi certaine decalle et porte dor montant enuiron troys deniers de poiz, ainsi por letout luy a este tauxe par messieurs les conseillers la somme de huit escuz dor ou la valeur et au moyen dicelle tauxation ledit Jehan Le Pere sera tenu fere et bailler sur le patron de la di medaille vne autre medaille de cuyure brute por la garder en la maison de la ville.

Fait le neuf^me^ jour dauril mil IIIJo IIII^xx^ dix neuf.» *Signé :* « NOYEURRE. »

Les lecteurs de la *Revue* me pardonneront de venir revendiquer une découverte d'une grande importance pour l'histoire des arts en France, puisqu'elle a fait connaître les noms des *premiers* médailleurs français et prouvé que nous devons à ces artistes l'un des plus beaux monuments de la Numismatique des derniers temps du moyen âge.

Pour aider à compléter la liste des exemplaires anciens de la médaille de Bourg, donnée par M. Rondot, je termine ma lettre en disant que je possède un exemplaire en plomb de cette médaille, mon exemplaire, pareil à celui dont la *Revue* a donné le dessin, est muni d'une bélière.

Recevez, mon cher ami, etc. Comte DE SOULTRAIT.

M. le comte de Soultrait est fondé à faire cette réclamation : il a découvert le premier les noms des auteurs de la médaille de Louis XII, de 1500, et, le premier aussi, il a publié les documents qui se rapportent à cette médaille. Je ne connaissais pas, quand j'ai écrit l'article sur la médaille de Philibert le Beau, les notices dans lesquelles M. de Soultrait a mis en lumière des faits si importants pour l'histoire de l'art en France. N. RONDOT.

## II

### A M. CHARLES LAVENIR

Monsieur,

Je viens de lire avec grand plaisir votre charmante esquisse intitulée : *En train rapide*, dans la *Revue Lyonnaise*, et je ne voudrais pas troubler votre jouissance par des critiques, mais veuillez permettre cependant que je vous fasse quelques observations à ce sujet.

La séduisante Américaine que vous avez tirée de votre jeune imagination ou peut-être rencontrée, vante la liberté de ses compatriotes, mais entendons-nous; dans son pays que j'ai parcouru autrefois, cela n'avait pas d'inconvénients. Les jeunes gens ne suivent et ne poursuivent pas les jeunes filles; les usages et mœurs de ce pays s'y opposent.

Digitized by Google

J'ai remarqué dans nos journaux que, lors de l'Exposition universelle de Philadelphie, ils ont reproduit un article ou le sens d'une feuille de cette ville dans lequel on prévenait les exposants français qui s'amusaient à suivre les Américaines qu'ils s'exposaient à recevoir des coups de révolver, s'ils continuaient ce jeu-là qui n'était pas toléré dans le pays. Vous voyez donc, Monsieur, toute la différence des usages des deux peuples. Les Français plus familiers ou aimables, si l'on veut, n'ont pas la réserve et la retenue des Américains envers les femmes et surtout les filles.

Là-bas, un jeune homme qui voudrait conter fleurette à une jeune personne serait cité en justice et condamné à épouser où à payer mille, ou plusieurs mille dollars d'indemnité. Vous comprenez que cela rende plus réservé avec les emmes qu'en France et plus respectueux. Les Américains, désireux de peupler leur immense territoire ont poussé de tout temps aux mariages. Maintenant, que les Américaines en France se vantent de leur liberté, soit; mais je ne sais pas si elles n'y éprouvent jamais de désagréments, et ce qui me le fait croire, c'est que lors de l'une de nos dernières Expositions universelles à Paris, j'ai remarqué une assez jolie anecdote d'une jeune Américaine, qui, pour visiter l'Exposition à son aise sans être suivie, avait demandé et obtenu d'être accompagnée moyennant rétribution, par un Français correct, à condition qu'il ne se permettrait jamais de lui adresser la parole!

Je m'arrête pour ne pas être indiscret, car ce sujet comporterait bien des développements, et je vous prie, Monsieur, de recevoir l'assurance de toute ma sympathie et considération la plus distinguée.

BARON DE ROSTAING.
Ancien officier supérieur de la marine.

25 avril 1883.

A la lettre, trop flatteuse pour moi, de M. le baron de Rostaing, je n'ai qu'un mot à ajouter. C'est que je n'ai point inventé de toutes pièces la jeune Américaine que j'ai mise en scène ; mais je l'ai, au contraire, dépeinte d'après les romanciers américains contemporains. J'aime beaucoup la vérité, bien que je ne sois pas naturaliste. Et ne connaissant pas l'Amérique, j'ai cru ne pouvoir prendre de meilleurs guides que ces mêmes romanciers, tels que me les a fait connaître une excellente étude, publiée il y a peu de temps dans la *Revue des Deux-Mondes*[1]. C'est à l'abri de leur autorité que je me mets à couvert.

CHARLES LAVENIR.

[1] Les nouveaux romanciers américains par Th. Bentzon (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février, 1er mai 1883).

Digitized by Google

# SOCIÉTÉS SAVANTES

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 7 mars* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. Vingtrinier donne lecture d'une étude sur Montessuy, peintre lyonnais. — Sous ce titre: *Une visite au cabinet des médailles de la ville de Lyon*, M. le docteur Poncet présente un abrégé de l'histoire numismatique de cette ville sous la domination romaine. — M. l'abbé Conil communique une étude sur saint Taurin, évêque d'Évreux, dans laquelle il décrit l'itinéraire, suivi par le cortège qui accompagna, au douzième siècle, les reliques de ce saint, sur le territoire du diocèse de Lyon.

*Séance du* 21 *mars* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. l'abbé Condamin donne lecture d'un travail ayant pour titre : *Le Centenaire d'un poète Rune* (Joukouski). — M. Vingtrinier termine son étude sur la vie et les œuvres de Montessuy, peintre lyonnais. — M. de Cazenove lit un mémoire intitulé : *Considérations sur le duel.*

Société littéraire historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 4 avril* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. Vettard, délégué de la Société à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, fait un compte rendu des séances et notamment de celle dans laquelle il a donné lecture de son étude sur *les mesures à prendre pour protéger les mineurs.* — M. le comte de Charpin-Feugerolles donne lecture d'un travail généalogique et historique sur *la famille Varinier.* — M. Guimet lit un chapitre de son *Voyage dans l'extrême Orient*, dans lequel il fait le récit d'une excursion à la ville que les Anglais ont nommée les *Sept-Pagodes.* — M. Beauverie communique une imitation d'une poésie allemande. — M. Roy termine la séance par la lecture d'une pièce de vers, intitulée : *Le jour des morts sur un champ de bataille*, d'après un poète américain, puis d'un sonnet, intitulé : *Venise.*

*Séance du* 18 *avril* 1883. — Présidence de M. Vettard. — M. le Président communique une lettre de M. Albert Dubos qui sollicite son admission, au nombre des membres titulaires de la Société Une commission, composée de

Digitized by Google

MM. Vingtrinier, de la Chapelle et Roy, est chargée de l'examen de cette candidature. — Sur la proposition de M. le Président, la Société vote des remerciements à M. Guigue, pour la publication du premier volume des *Registres consulaires*, dont quelques exemplaires sont distribués aux membres de la Société. — M. de La Chapelle donne lecture d'un Mémoire ayant pour titre : *Les Doyens et chanoines du chapitre de Saint-Jean peuvent-ils s'intituler comtes de Lyon.* — M. l'abbé Conil communique une étude sur la représentation de *la Passion* en Allemagne et sur un essai de ce genre de spectacle à Lyon. M. Vingtrinier fait le récit d'un voyage en zig-zag de Lyon à Vaise. M. Vettard lit une pièce de vers, intitulée : *Vieux souvenirs*.

A. VACHEZ.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE

1er AVRIL. — Premier numéro du *Lyon Illustré*.

— Ascension du ballon l'Espérance.

2 AVRIL. — Séance d'ouverture du Conseil général du Rhône.

6 AVRIL. — M. Georges Martin, membre du Conseil municipal de Paris, fait une conférence dans la salle de l'Élysée.

7 AVRIL — Réunions publiques.

9 AVRIL. — Assemblée générale de la Société linéenne de Lyon.

— Mort de M. Charvériat, doyen des notaires de l'arrondissement de Lyon Il avait prêté serment le 12 mai 1821.

— Création de la « Société astronomique du Rhône ».

11 et 12 AVRIL. — Vente de charité dans les salons de l'Hôtel Bellecour en faveur de l'œuvre des écoles libres.

12 AVRIL. — M. Lévy, chef d'orchestre du Théâtre Bellecour, est nommé chef d'orchestre à l'Opéra Populaire, à Paris.

— M. Tony Révillon, député de Paris, fait une conférence en faveur de la révision.

13 AVRIL. — M. Varambon, député du Rhône, est nommé conseiller à la Cour de cassation.

14 AVRIL. — Premier numéro de l'*Express*, journal politique quotidien.

— La Société symphonique des Armoneggi donne, dans la salle du Théâtre Bellecour, un spectacle-concert au profit de la caisse de secours d'Alsace-Lorraine.

— Par arrêté du ministre de l'instruction publique, M. Loubet, artiste peintre, est nommé professeur à l'École des Beaux-Arts de Lyon.

— MM. Bérard et Ferrand, de Lyon, sont chargés de fabriquer la magnifique robe de soie blanche lamée d'or que l'impératrice de Russie portera lors de la cérémonie du couronnement.

— L'Académie décerne à M. George (Gaspard), architecte à Lyon, le prix Bodin de la valeur de trois mille francs.

Digitized by Google

— Le n° 761 du *Bulletin des Lois*, promulgue un décret du 27 novembre dernier, portant que la commune de Tassin prendra à l'avenir la dénomination de Tassin-la-Demi-Lune.

15 AVRIL. — M. Fichet, socialiste, est élu conseiller municipal dans la 22e section (Part-Dieu).

— Seconde ascension du ballon l'Espérance.

— Réunion de la ligue révisionniste à l'Alcazar.

— M. Chomel, avocat, fait à Vaise, dans une réunion présidée par M. Debanne, une conférence sur la question sociale et les doctrines révolutionnaires.

16 et 17 AVRIL. — M. Coquelin aîné joue *Mademoiselle de la Seiglière*, au Grand-Théâtre.

18 AVRIL. — M. Escot, substitut du procureur de la République à Lyon, est nommé vice-président du tribunal de Clermont.

— M. Condomine, juge-suppléant à Lyon, est nommé substitut à Saint-Flour.

24 et 25 AVRIL. — Représentations de Mlle Agar, de la Comédie-Française (*les Mères Ennemies*, de M. Catulle Mendès.)

27 AVRIL. — Concert donné par la maîtrise de Saint-Jean.

29 AVRIL. — Ouverture de la saison d'eaux et du Casino, à Charbonnières.

— Concert de la Sainte-Cécile, exécution de *la Damnation de Faust*, sous la direction de M. Reuchsel.

29 AVRIL et jours suivants. — Concours hippique.

## SPECTACLES ET CONCERTS

Les concerts n'ont pas manqué pendant le mois dernier, concerts de Sociétés, concerts de Charité, concerts de bienfaisance, il y en a eu de tous les goûts et de toutes les couleurs.

Celui qui a réuni le public le plus nombreux et le plus délicat a été celui de la Sainte-Cécile. D'ailleurs, comment ne pas faire salle comble avec *la Damnation de Faust* ?

L'œuvre de Berlioz était bien un peu lourde pour ce jeune orchestre d'amateurs, et si l'on se rappelle ce que l'auteur a écrit dans ses *Mémoires* des difficultés d'interprétation de ses partitions, on pourra se rendre compte des efforts surhumains qu'ont dû accomplir choristes et intrumentistes pour obtenir une exécution aussi satisfaisante.

De nombreuses ovations sont venues témoigner à M. Reuchsel, combien le public appréciait à sa juste valeur ce magnifique résultat de son zèle persévérant et dévoué.

Les *Armoneggi*, eux aussi, nous ont donné une audition fort intéressante au Théâtre-Bellecour, et le concours de Mlle Reichemberg et de Coquelin cadet nous a procuré une des meilleures soirées auxquelles il nous ait été donné d'assister.

Nous ne ferons que citer le concert de la Société de patronage pour les apprentis, qui a eu lieu aux Folies-Bergère, devant un public choisi et des

Digitized by Google

plus sympathiques. Si le spectacle était moins attrayant, le but du moins était des plus intéressants, et en tous cas les organisateurs ont dû être satisfaits du résultat. En toutes choses et surtout en matière de bienfaisance, il faut considérer la fin.

On a fait grand bruit depuis quelques jours des représentations de Morlet et de Mlle Vanghell aux Célestins, et je ne me rappelle pas qu'on en ait fait davantage pour Faure ou pour Mme Judic.

Le même enthousiasme s'était manifesté pour Paola Marié, lors de son arrivée à Lyon. Aujourd'hui la diva est malade d'une angine, il n'y a plus de fleurs et de bravos que pour Mlle Vanghell.

Pour ce qui est de Morlet, je reconnaîtrai bien volontiers que cet artiste joue avec plus de finesse et plus d'esprit que son prédécesseur Jourdan ; mais tout cela ne me paraît pas suffisant pour expliquer cet engouement exagéré.

Au Grand-Théâtre, on vient de reprendre *la Belle Gabrielle*, un vieux drame de Naquet, auquel il manque la collaboration de Dumas père pour présenter quelque intérêt. La pièce est d'ailleurs mal montée et la mise en scène réglée avec une sage parcimonie.

A bientôt la première de *Monsieur le Ministre*, la nouvelle pièce de Claretie.

---

*L'administrateur-gérant :*
F. PITRAT.

---

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL.

Digitized by Google

LA

# RÉUNION DE LA FRANCHE-COMTÉ

## A LA FRANCE[1]

Par sa situation géographique, comme par la race et la langue de ses habitants, la Franche-Comté appartient à la France. S'élevant à une assez grande hauteur du côté de la Suisse et de l'Alsace, dont la séparent des pentes rapides, elle s'abaisse peu à peu du côté de la France, en formant avec les Vosges des ondulations, et avec le Jura une suite de plateaux qui aboutissent à la plaine de la Saône. On pourrait comparer l'ensemble du pays à un fragment d'amphithéâtre tourné vers l'ouest. Les montagnes en constitueraient les gradins; la plaine en formerait l'arène ; la trouée de Belfort, entre les Vosges et le Jura, en serait l'entrée. C'est, en effet, par ce passage que sont venus tous les lutteurs, toutes les invasions.

Mais, bien que la Franche-Comté dépende naturellement de la France, elle en a été politiquement plusieurs fois séparée. Elle suivit d'abord les destinées de la Grande Séquanaise, sous les Romains, et celles de la Bourgogne, lors des invasions barbares. Après avoir appartenu au royaume des Burgondes et aux divers États qui le remplacèrent, la Bourgogne se divisa en deux : le duché de

[1] *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*, par L. de Piépape, officier du service d'état-major. Paris, Champion. Besançon, Marion, Morel et Cie. 2 vol. in-8.



Digitized by Google

Bourgogne, à l'ouest de la Saône, et le comté de Bourgogne ou Franche-Comté, à l'est. Le duché, fief masculin, fit partie de la France; le comté, fief féminin, fut rattaché à l'empire d'Allemagne [1]. Philippe le Hardi [2] ayant reçu le duché en apanage, et sa femme, Marguerite de Flandre, ayant hérité du comté, les deux Bourgognes se réunirent sur la tête de leur fils, Jean sans Peur; Charles le Téméraire, petit-fils de Jean sans Peur, n'ayant laissé qu'une fille, les deux pays furent encore séparés. Le duché retourna à la France et lui demeura réuni; la Franche-Comté resta à Marie de Bourgogne, et par le mariage de celle-ci avec l'archiduc Maximilien, passa à la maison de Habsbourg et à l'Espagne. Enfin, à la mort de Philippe IV et après une longue guerre, Louis XIV la réunit définitivement à la France.

Dans un ouvrage intitulé *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*, couronné par l'Académie française en 1881, un officier d'état-major, M. de Piépape, a raconté les diverses phases de cette réunion. Après avoir rappelé les tentatives faites par Louis XI, Henri IV et Louis XIII, pour s'emparer de la Franche-Comté, il a retracé avec détail les guerres dont elle a été le théâtre au dix-septième siècle.

On peut regretter que M. de Piépape n'ait pas donné plus de détails géographiques. On désirerait savoir quelles ont été, aux diverses époques de son histoire, mais surtout à partir de Marie de Bourgogne, les limites de la Franche-Comté, ses frontières, son étendue, le relief et la nature de son sol, ses produits, son industrie, son commerce, ses principales routes. M. de Piépape nous apprend que, lors des campagnes de Louis XIV, les anciennes voies romaines étaient encore, dans ce pays, les seuls chemins praticables. Cette indication fort intéressante, en fait désirer d'autres; on voudrait savoir, par exemple, où se trouvaient ces routes. Il est permis d'être exigeant à l'égard d'auteurs que l'on juge capables de vous instruire.

Dans un autre passage plus littéraire que scientifique, M. de Piépape nous parle du granit des hauts plateaux du Jura [3]. Il

[1] La Franche-Comté prit, en 1169, le nom de comté palatin de Bourgogne.
[2] Philippe le Hardi, quatrième fils du roi Jean.
[3] De Piépape, II, 111.

Digitized by Google

serait fort embarrassé s'il avait à en fournir un échantillon. Le Jura ne contient, en effet, que du calcaire. La composition du terrain n'est pas indifférente en histoire; elle nous permet de mieux comprendre certains faits. Ainsi elle nous apprend pourquoi, lors d'une bataille qui fut livrée, le 19 juin 1638, sur le premier gradin du Jura, à l'est de Poligny, les deux armées souffrirent de la soif.

C'est que, dans les pays calcaires, spécialement dans le Jura, l'eau, très abondante au niveau de la plaine, est rare sur les plateaux. Les deux armées auraient moins souffert, surtout au mois de juin, si le sol eût été granitique.

On pourrait signaler quelques erreurs dans l'histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France[1]; elles sont inévitables dans un travail d'une certaine étendue. Mais il est plus juste de louer l'ouvrage dans son ensemble et d'une manière générale ; or, il doit être mis au nombre des meilleurs, et il serait à désirer, dans l'intérêt de la science et de la vérité, que la réunion de chacune de nos provinces pût trouver un aussi bon historien que M. de Piépape.

Je ne me propose pas de rendre compte de cet ouvrage ; j'essaie seulement d'en tirer quelques faits relatifs à la constitution politique de la Franche-Comté et aux guerres qui en ont amené la réunion.

## I

Lorsque Henri IV, en guerre avec l'Espagne, voulut s'emparer de la Franche-Comté, certains de ses conseillers s'y opposèrent, et pour une raison qui nous semble aujourd'hui fort curieuse : ils soutinrent que « vouloir réunir à la France une province aussi voisine de la Suisse et aussi semblable à ce pays, c'était s'exposer à faire naître dans l'esprit des Français, l'idée de se mettre eux-mêmes en république, à l'exemple des Suisses[2] ».

C'est qu'en effet, si l'on néglige la surface pour aller au fond des choses, la Franche-Comté était une république, et, bien que cela

[1] Voir un article de la *Revue critique* du 9 avril 1883, 1er semestre, p. 285.
[2] De Piépape, I, 276, note.

Digitized by Google

puisse surprendre, une république dépendant du pays alors le plus monarchique de l'Europe, l'Espagne.

Ce nom de Franche-Comté, « le plus beau, dit un historien franc-comtois, avec celui de France, que région aucune ait porté, » apparaît pour la première fois dans un acte de Marguerite de Flandre, femme de Philippe le Hardi, du 27 juillet 1366. S'il annonce que la Franche-Comté possédait des libertés, la constitution de ce pays le montre mieux encore.

On pourrait même dire qu'il y avait en Franche-Comté deux républiques, car Besançon, avec les cent villages circonvoisins qui en constituaient la banlieue, formait comme un État à part. Cette ville, qui avait eu jadis un municipe romain, était devenue, lorsque le comté de Bourgogne passa sous la suzeraineté allemande, une ville libre impériale [1]. Elle eut pour souverain son archevêque, et celui-ci y exerça tous les droits régaliens. Mais, comme cela arriva, du reste, dans plusieurs villes de l'Empire, la bourgeoisie parvint à se soustraire à l'autorité temporelle épiscopale. A partir de la fin du douzième siècle, l'archevêque fut dépossédé, par des empiètements successifs, de la juridiction civile et criminelle, du gouvernement politique à l'intérieur, du droit de guerre et de paix au dehors; et cette révolution fut opérée à l'aide de nombreux soulèvements, et grâce aux alliances que les bourgeois contractèrent avec les grands seigneurs féodaux qui se disputaient la suprématie dans le pays [2]. Le gouvernement de la ville fut alors confié à de puissants personnages, le plus souvent à un seigneur, qui prenait le titre de gardien, et dont la charge s'appelait la gardienneté de Besançon. Ce régime municipal dura jusqu'au milieu du dix-septième siècle, c'est-à-dire jusqu'à la conquête de Louis XIV [3].

[1] Voir cependant sur ce point la *Revue critique*, 1883, 1er semestre, p. 286.

[2] De Piépape, II, 203.

[3] Le magistrat de Besançon était un conseil de vingt-huit notables, pris parmi les quarante-deux procureurs élus, six par chacun des sept quartiers ou bannières de la ville. Le magistrat déléguait annuellement l'autorité exécutive à quatorze co-gouverneurs appelés aussi prud'hommes et recteurs, exerçant la police et la justice; chacun présidait pendant une semaine. Dans les cas importants, on convoquait les notables, les procureurs et anciens co-gouverneurs. Cette assemblée s'appelait le Conseil d'État. L'archevêque nommait le maire (mayeur). (De Piépape, II, 201, 202, 206.) Le magistrat était aussi le Conseil de ville à Dôle (I, 263), à Arbois (I, 233).

Digitized by Google

Il résulta de cette situation particulière, que, dans les luttes qui eurent lieu entre la France et la Franche-Comté, la ville de Besançon ne fit pas toujours cause commune avec le reste du pays, et qu'elle eut parfois une politique distincte[1].

Quant à la Franche-Comté elle-même, son gouvernement, à l'époque où elle se rattachait à l'Espagne, se composait de trois éléments : le gouverneur, le parlement et les états.

Le gouverneur était le délégué du roi d'Espagne; il était nommé par lui; et un usage immémorial, conforme à l'esprit des franchises du pays, voulait qu'il fût choisi dans la haute noblesse comtoise. Relevant du gouverneur des Pays-Bas, qui recevait son serment et lui donnait ses instructions, il n'en référait directement à la cour de Madrid que dans des circonstances exceptionnelles. Sa principale résidence était le château de Gray[2].

Le parlement, ou haute cour, avait hérité d'une partie du pouvoir judiciaire que les tribunaux ecclésiastiques avaient possédé tout entier au moyen âge. Il se recrutait lui-même, ce qui est une précieuse garantie d'indépendance, et il résidait le plus souvent à Dôle. A l'origine, la plupart de ses membres appartinrent à la noblesse d'épée; insensiblement la bourgeoisie la remplaça; et comme les fonctions parlementaires anoblissaient, elle forma une noblesse de robe[3].

Le parlement n'eut d'abord que le pouvoir judiciaire; il jugeait en dernier ressort les causes déjà jugées, au premier degré, par les seigneurs, et, au second, par les baillis; mais il empiéta peu à peu sur le pouvoir exécutif. Cet empiètement fut favorisé par la cour de Madrid; Charles-Quint essayait de tempérer l'une par l'autre l'autorité du parlement et celle du gouverneur. Le parlement prit part désormais aux mesures concernant la défense du pays, la levée, l'armement et l'entretien de la milice, la convocation du ban et de l'arrière-ban. Il prit part également aux traités d'alliance ou

[1] En 1654, l'empereur céda Besançon à l'Espagne; mais le traité ne fut pas ratifié avant la conquête de Louis XIV. Pour la justice, Besançon ressortissait, non au parlement de Dôle, mais à la Chambre impériale (II, 204).

[2] Le gouverneur touchait à peine 12 ou 1.400 livres par an (I, 222, 329).

[3] Voir, pour sa composition, De Piépape (I, 224, II, 200). Le parlement avait deux chambres : le parlement proprement dit, et la cour des comptes (I, 224 note). Le parlement fut créé par Philippe le Bel en 1306 (I, 58).

Digitized by Google

de neutralité et à la répartition des impôts, en sorte que le gouverneur finit par ne plus pouvoir rien faire d'important que par voie de délibération avec la haute cour.

Le pouvoir exécutif a besoin, pour être bien exercé, d'une unité et d'une rapidité de décision dont le pouvoir judiciaire est incapable. Lors du siège de Dôle, en 1639, les délibérations de la haute cour dégénérèrent en débats longs et stériles, que les auteurs du temps traitent de sornettes d'avocats, moins propres à secourir qu'à embarrasser[1].

Le parlement ne fut pas seulement incapable de gouverner. Comme plusieurs autres assemblées qui voulurent exercer le pouvoir exécutif, il se montra jaloux des personnages auxquels il avait confié certaines missions, quand même ces personnages étaient choisis dans son sein.

Enfin il ne fut pas la dernière des autorités du pays à reconnaître la souveraineté de Louis XIV. Les changements de gouvernement ne sont que trop souvent funestes à la moralité publique. On craint d'être devancé sur le chemin de la fortune; « tel conseiller du parlement, écrit un contemporain, se persuada de pouvoir devenir président, qui hors de là n'y eût jamais songé[2]. »

Les états ou états généraux formaient le troisième élément du gouvernement comtois. Convoqués à des intervalles irréguliers, tous les trois ou quatre ans d'ordinaire, chaque fois surtout que des circonstances exceptionnelles le demandaient, présidés par le gouverneur de la province, ils se composaient de trois chambres : clergé, noblesse et tiers-état, qui délibéraient séparément, mais avaient des droits égaux[3]. Leur objet principal était d'offrir au souverain le don gratuit, qui s'élevait à environ 200.000 livres[4], et de lui signaler, avec les abus à réprimer, les

[1] De Piépape, I, 418.

[2] De Piépape, II, 326, note.

[3] L'archevêque de Besançon était le président né de la Chambre du clergé (I, 225, note).

[4] Le don gratuit était généralement voté pour trois ans; et il semblerait que les 200.000 livres, qui en formaient le montant, dussent être réparties sur les trois années (II, 200).

— L'ensemble des revenus des seigneurs de la Franche-Comté s'élevait à 600.000 fr. (I, 324).

Digitized by Google

améliorations à introduire. Les états établissaient et répartissaient les impôts qui devaient donner le moyen de payer le don gratuit. Ils avaient, en outre, le droit de décider de la paix et de la guerre, et de conclure des traités. De même que le gouverneur, ils souffrirent des empiètements du parlement. Une assemblée, réunie de loin en loin et composée d'éléments divers, peut difficilement se défendre contre un corps permanent et homogène. C'est ainsi que le parlement s'occupa de la répartition des impôts et de la conclusion des traités.

On pourrait encore mentionner, à côté du gouverneur, du parlement et des états, ce que l'on appelait les *bons personnages*. C'était un conseil de gentilshommes qu'une simple lettre du souverain nommait, et qui était chargé, en déclarant l'*imminent péril*, de convoquer le ban et l'arrière-ban [1].

L'université comtoise se rattachait encore au gouvernement. Créée en 1287, à l'instar de celle de Paris, par le palatin Othon IV, consacrée par le pape Martin V, elle fut installée, d'abord à Gray, puis à Dôle, et enfin complétée en 1330 par la création à Paris d'un collège dit de Bourgogne, qui fleurit jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Cette dernière création, due à la comtesse Jeanne [2], qui avait épousé le roi de France, Philippe V le Long, nous montre les relations qui existaient entre la Franche-Comté et la France.

Ces relations intellectuelles n'étaient pas les seules. Par suite de la communauté de langue, sans parler de plusieurs autres causes d'affinité, il arrivait souvent que des seigneurs comtois épousaient des Françaises, et qu'ils allaient passer à Paris une partie de l'année. La fusion intellectuelle et sociale préparait ainsi peu à peu la réunion politique.

Le gouverneur, le parlement, les états, les bons personnages, l'université, formaient comme la tête du pays. Quant à la petite nation comtoise elle-même, elle se composait, du temps de Charles-Quint, c'est-à-dire à une époque de prospérité, de 350.000 habitants [3]. Leur caractère se résumait en deux qualités qui semblent

[1] La noblesse comtoise d'épée s'était fortifiée en fondant, en 1485, une confrérie de Saint-Georges.

[2] Fille d'Othon IV, fondateur de l'université.

[3] De Piépape, I, 226.

Digitized by Google

contradictoires : l'ardeur et la ténacité. Un gentilhomme lorrain, Beauveau de Tremblecourt, qui leur fit la guerre, disait, en parlant des Comtois : « Il n'y à rien à tenter avec ces gens-là, ils sont de la nature de leur vin qui frappe à la tête [1]. »

La Franche-Comté avait, pour la garde de son territoire, une armée, ou plutôt une milice de 12.000 hommes [2]. Au commencement du dix-septième siècle, cette milice ne comprenait plus que 5.750 hommes [3]. Les fantassins formaient trois régiments, correspondant aux trois baillages d'Amont, de Dôle, et d'Aval. Les simples soldats étaient choisis et équipés par les communautés; de là le nom d'*élus* qui les désigna quelquefois. En cas d'imminent péril, les habitants des villages devaient se retirer dans les châteaux voisins; de là le nom de *retrahants*. Les officiers appartenaient, soit à la noblesse, soit au tiers-état; ils étaient nommés par les colonels, et ceux-ci, sans doute, par le gouverneur.

L'arrière-ban, ou plutôt ce que l'on appelait par abréviation le *rière-ban* comprenait 400 cavaliers fournis par la noblesse; on ne les convoquait que dans le cas d'imminent péril.

Par suite des imperfections de l'administration, et surtout du manque d'argent, les troupes se trouvaient souvent dépourvues de vivres. Elles n'avaient alors d'autre ressource, suivant l'expression du temps, que de « picorer sur le bonhomme ».

Les milices n'ont jamais valu les troupes régulières. Elles servent trop peu de temps et avec trop peu de goût, pour s'habituer à la discipline. Les milices comtoises ne servaient généralement que six semaines. Aussi, lorsque la guerre devait être longue et sérieuse, enrôlait-on des volontaires, qui servaient plus longtemps et faisaient des armes leur unique métier. Mais il fallait les séparer avec soin des milices, car celles-ci ne leur donnaient que de mauvais exemples.

[1] I, 258.

[2] Dont 10.500 fantassins, recrutés parmi les bourgeois et les paysans, et 1.500 cavaliers fournis par la noblese.

[3] Dont 5.500 fantassins, et 250 cavaliers.

Digitized by Google

## II

Les guerres soutenues pour arriver à la réunion de la Comté à la France nous montrent en exercice les divers éléments dont on vient de parler.

Les rois de France n'ont jamais cessé de convoiter un pays qui était le complément presque indispensable de leur royaume. Philippe le Bel et ses premiers successeurs essayèrent d'en préparer l'annexion par des mariages. Louis XI, abandonnant cette sage politique, voulut l'enlever par la force, il échoua. Marie de Bourgogne, au lieu d'un prince français, épousa un prince allemand, l'archiduc Maximilien, qui allait devenir empereur. Elle livra ainsi la Franche-Comté à la maison de Habsbourg, ce qui la rattacha plus que jamais à l'Allemagne ; et son petit-fils Charles-Quint la livra à l'Espagne, en l'attribuant à son fils Philippe II. En préparant ainsi la longue rivalité entre la France et l'Autriche, Louis XI avait commis une grande faute politique. Il n'avait songé qu'à se venger de Charles le Téméraire. La guerre qu'il fit à la Franche-Comté fut féconde en cruautés de toutes sortes. Un des défenseurs de la cause de Marie de Bourgogne, Simon de Quingey, saisi à Verdun-sur-Doubs après une courageuse résistance, fut enfermé dans une cage de fer. Dôle fut pris par trahison. Pendant que Chaumont d'Amboise, général de Louis XI, l'assiégeait, un duc Sigismond, comte de Ferrette, survint à la tête d'une troupe d'Allemands, et offrit aux Dôlois de les secourir. La ville était à bout de ressources ; elle accepta et crut se mettre suffisamment à l'abri d'une trahison, par un moyen qui nous montre, sous un jour assez singulier, les mœurs du temps. Les Ferrettois trouvèrent à la porte du grand pont, qui donnait accès dans Dôle, un autel improvisé où était exposée la sainte hostie, et qu'environnaient une foule de religieux et d'ecclésiastiques. Un prêtre en habits sacerdotaux fit jurer sur l'ostensoir à tous les officiers, en présence du conseil et des notables de la ville, qu'ils venaient en amis et défendraient Dôle jusqu'à la dernière extrémité. Les soldats défilaient en levant la main, portaient les armes, re-

Digitized by Google

cevaient un morceau de pain et un verre de vin, puis allaient prendre place aux tables dressées en plein air en leur honneur. Ils étaient d'accord avec les assiégeants; dès qu'ils furent tous entrés, ils leur ouvrirent les portes; la ville fut pillée, incendiée, et les habitants passés au fil de l'épée (25 mai 1479). La prise de Dôle fut suivie de l'occupation de la Franche-Comté [1].

Trois ans après, Louis XI vint dans le pays, pour faire un pèlerinage à Saint-Claude. Il passa quatre jours près des reliques vénérées, et leur fit faire une châsse magnifique. Le parjure de Dôle était, dit-on, au nombre des souvenirs qui le remplissaient de remords. Louis XI ne survécut pas longtemps à ce pèlerinage; et, à son lit de mort, son médecin, Jacques Coytier, semble avoir vengé le peuple comtois. Il le tortura, en effet, jusqu'au bout (30 août 1483) par la terreur qu'il lui inspirait. « Je sais bien, lui disait-il, que vous m'enverrez où vous en avez envoyé tant d'autres; mais par la mort-Dieu, vous ne vivrez pas huit jours après. » Plein d'effroi à la pensée d'une fin prochaine, le moribond suppliait son bourreau de ne pas l'abandonner. Le médecin Jacques Coytier, ou Cotier, était un franc-comtois, un petit bourgeois de Poligny, et l'on montre encore dans cette ville sa maison avec cette inscription bizarre, qui perpétue un jeu de mots du temps : *A l'abri Cotier.*

Marie de Bourgogne était morte à l'âge de vingt-cinq ans d'une chute de cheval, peu de temps avant le roi (27 mars 1482). Elle laissait à Maximilien deux enfants : Philippe le Beau et Marguerite. Le nouveau roi de France, Charles VIII, laissa encore échapper l'occasion d'acquérir la Franche-Comté par un mariage. Marguerite de Bourgogne épousa le duc de Savoie, Philibert le Beau, et le pays resta à la maison d'Autriche. Elle n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle devint veuve (1504). Un an après, son père Maximilien lui remit le gouvernement de la Comté. Jamais ce pays ne fut plus heureux que sous son règne. Il sembla d'ailleurs que ce fief féminin fût destiné à être gouverné par des femmes, par des veuves. Il l'avait été avant Marguerite, par Jeanne Ire, fille de la comtesse Mahaut et veuve du roi de France,

[1] De Piépape, I, 151.

Digitized by Google

Philippe le Long; il le fut après, par Marie, sœur de Charles-Quint, veuve de Louis II, roi de Hongrie, puis par l'infante Isabelle, fille de Philippe II et veuve de l'archiduc Albert. Le seizième siècle est pour la Franche-Comté l'époque la plus brillante. Ce pays, d'une étendue si restreinte lorsqu'on le compare à l'ensemble des possessions de Charles-Quint, fournit alors à l'Empire des généraux et des diplomates. Philibert de Châlon, vice-roi de Naples, était le dernier rejeton de l'ancienne famille comtoise de Châlon. Gattinara, grand chancelier de Charles-Quint et cardinal, était originaire d'Arbois. Nicolas Perrenot, chancelier du même empereur, était né à Ornans, au centre de la Comté; son fils, Granvelle, qui, non seulement lui succéda dans la charge de chancelier, mais devint cardinal et archevêque de Besançon, naquit à Besançon [1].

Cette ère de prospérité ne dura pas longtemps. Henri IV, en lutte avec l'Espagne, recommença la guerre. Le roi prétendait que son autorité devait s'étendre sur tous les pays parlant français. « Je veux bien, disait-il, que la langue espagnole demeure à l'Espagne, l'allemande à l'Allemagne; mais la française doit être à moi [2] ». Quelques années plus tard, Louis XIII prétendait réduire sous son obéissance tout ce qui parlait français [3]. Ce principe qui tend à faire de la langue la seule base de la nationalité, et d'après lequel tous les hommes ayant le même langage doivent dépendre d'un seul et même gouvernement, peut conduire loin. Louis XI avait, lui aussi, invoqué un principe; à la mort de Charles le Téméraire, il avait réclamé le duché de Bourgogne « au nom du droit public européen [4] », mot vague, mais appelé à faire fortune.

Après le combat de Fontaine-Française, Henri IV vint jusqu'à Besançon. La ville refusa de lui ouvrir ses portes. Le 2 juillet 1595, il faisait une reconnaissance. Monté sur un tas de pierres, au milieu des vignes, il se tenait à découvert et à bonne portée, pour mieux voir par-dessus l'enceinte. Un soldat du fort Griffon, embusqué derrière un parapet, le reconnut et le mit en joue;

[1] Les rois d'Espagne avaient, à Madrid, une garde comtoise.
[2] De Piépape, I, 320.
[3] I, 355.
[4] I, 177.

Digitized by Google

mais un gentilhomme bizontin releva brusquement le mousquet : « Y songes-tu bien, dit-il ; tuer le roi de France ! Et les représailles ! » Le mousquetaire détourna son arme, et Henri IV échappa une fois de plus à la mort.

Quelques jours après, le roi promettait la neutralité à la ville, moyennant le paiement d'une contribution. Il occupa ensuite Lons-le-Saunier et rançonna Saint-Claude.

La guerre n'avait rien perdu de sa barbarie depuis Louis XI ; et cette barbarie ne se manifestait pas seulement chez les soldats. Après avoir pris Arbois, Biron fit saisir le capitaine Morel, qui avait été l'âme de la défense. Il lui reprochait d'avoir violé les lois de la guerre en exposant sa ville aux dernières extrémités, et le fit pendre à un tilleul dont les branches s'étendaient sur le bord d'un chemin. Une tradition locale ajoute même que Biron se fit apporter son repas près de l'arbre où le corps de la victime se balançait encore.

On ne cherchait donc pas à gagner les Comtois ; on ne songeait qu'à les intimider. Ils obtinrent cependant de la bonne humeur de Henri IV quelques adoucissements. Le lendemain de la capitulation, le roi fit son entrée à Arbois, et on lui offrit le vin d'honneur. Comme il dégustait en vrai connaisseur le cru du Jura, un Arboisien, emporté par l'amour du terroir, s'écria : « Sire, Votre Majesté le trouve bon... eh bien ! nous en avons du meilleur encore ! — A merveille ! répondit le roi en clignant de l'œil... m'est avis que vous le gardez pour une plus belle occasion. » Le Comtois ne put que se taire ; mais la cause des habitants était gagnée : Henri IV abaissa le montant de la rançon, et depuis lors il eut toujours dans ses caves une provision de vin d'Arbois.

La guerre que Henri IV avait faite à la Comté fut terminée par la paix de Vervins (1598). Celle que Richelieu déclara à cette malheureuse province fut encore plus longue et plus meurtrière.

Deux personnages, il serait peut-être juste de dire deux aventuriers, ont été comme les mauvais génies de la Franche-Comté à cette époque : le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le duc de Lorraine, Charles IV. Ce furent leurs séjours imprudents qui servirent de prétexte à l'invasion de Richelieu ; et après avoir compromis ce malheureux pays, après l'avoir excité à la lutte, ces deux

Digitized by Google

princes l'abandonnèrent. La médiocrité, la lâcheté du duc d'Orléans sont connues. L'immoralité du duc de Lorraine, Charles IV, ne l'est pas moins. On lui a attribué une certaine habileté militaire. M. de Piépape a raconté avec détail et avec un vif intérêt la bataille de Poligny, qui fut livrée par Charles IV au duc de Luxembourg, le 19 juin 1638. Le duc de Lorraine y fit preuve, en effet, de véritables talents stratégiques, et on peut à la rigueur lui attribuer la victoire, puisqu'il obligea Luxembourg à se retirer, sauf, il est vrai, à se retirer lui-même presque aussitôt, en abandonnant le pays aux dévastations de son adversaire. Mais ce dont on ne peut convenir, c'est qu'il ait, comme le croit M. de Piépape, remporté en 1634, sur les Suédois, la victoire de Nordlingue. S'il assista à cette bataille et s'y comporta vaillamment, il ne fit en cela rien qui pût le distinguer des autres généraux. Il y commandait seulement, et encore avait-il à ses côtés Jean de Werth, les 6.000 Bavarois qui formaient l'aile droite de l'armée catholique, tandis que l'ensemble de cette armée, qui, outre les Bavarois, comprenait 12.000 Impériaux et 15.000 Espagnols, avait pour chefs le roi de Hongrie et l'infant, et était commandée en réalité par Gallas. Ce fut donc ce général impérial, et non le duc de Lorraine, qui remporta la victoire.

A mesure que le moment de l'annexion se rapproche, le récit de M. de Piépape s'élargit. Il ne consacre pas moins de cent pages au siège de Dôle par le duc de Condé, le père du grand Condé. Le caractère principal de cette guerre d'annexion, c'est d'avoir été une guerre de sièges; on voit par là que la Franche-Comté ne faisait que se défendre.

Le siège de Dôle est le plus beau fait d'armes des Comtois. M. de Piépape ne nous apprend malheureusement pas quel était alors la population de cette ville et quel fut le nombre de ses défenseurs [1]. Toutes les troupes de la Comté ne s'élevaient alors qu'à 7.000 fantassins et 700 cavaliers ; mais Dôle n'en avait qu'une faible partie, tandis que l'armée de Condé se composait de 28.000 hommes, dont 20.000 fantassins et 8.000 cavaliers, avec quatorze

[1] Richelieu avait essayé de gagner la noblesse comtoise, en lui offrant de la débarrasser de la honteuse servitude des clercs (I, 373).

Digitized by Google

gros canons et des mortiers La milice de la ville comprenait tous les habitants jusqu'à l'âge de soixante ans ; elle se tint à l'intérieur et sur les remparts, pendant que les troupes gardaient les portes et les fortifications avancées.

A la tête de la défense se trouvait l'archevêque de Besançon, gouverneur de la Franche-Comté, Ferdinand de Rye. Bien qu'âgé de quatre-vingts ans et infirme, il vint s'enfermer dans les murs de Dôle; et, comme il avait été soldat, il put joindre le conseil à l'exemple. Le marquis de Saint-Martin[1], gouverneur particulier de la ville, faisait alors la guerre en Allemagne : le colonel de la Verne le remplaça, et ce fut lui qui eut le commandement des troupes régulières. Le maire (mayeur) était un Saint-Mauris[2], nom célèbre dans la Comté. Le parlement montra plus de zèle que de capacité. Deux de ses membres se distinguèrent : Girardot de Nozeroy, qui courut le pays pour lever des troupes de secours, et le conseiller Jean Boyvin, qui s'enferma dans Dôle avec sa femme et ses cinq enfants. Leur activité même donna malheureusement de l'ombrage au parlement. Le clergé, à l'exemple de l'archevêque, montra un grand patriotisme. La plupart des nobles n'en eurent pas moins; mais quelques-uns d'entre eux, rebutés par l'Espagne et le parlement, commençaient à tourner leurs regards vers la France. Le peuple était plein de bravoure et suivait volontiers les moines mendiants qui se mettaient à sa tête. L'artillerie, peu importante, car elle ne comptait que deux canons et quelques couleuvrines que l'on bourrait avec de vieux procès, était servie par un capucin, le père Eustache.

Les femmes, les enfants montrèrent un courage héroïque. On vit des femmes se déguiser en hommes, pour prendre part aux sorties. Un jour, trois femmes portaient du vin dans un ouvrage avancé. Deux d'entre elles furent coupées en morceaux par une volée de mitraille; la troisième mit tranquillement dans son panier les charges de ses compagnes et poursuivit son chemin. Des enfants de treize à quatorze ans allaient moissonner et fourrager jusque sous les yeux des Français. Le sentiment religieux, non

[1] Jean-Baptiste de la Baume-Montrevel, marquis de Saint-Martin (I, 396 note).
[2] Jean-Baptiste de Saint-Mauris, seigneur d'Augerans.

Digitized by Google

moins que le patriotisme, animait tous les courages; les habitants croyaient que les Français en voulaient à leur foi.

La ville fut canonnée, bombardée; le siège dura près de trois mois. Dôle eut à souffrir toutes les horreurs de la guerre, de la famine et de la peste. A la fin, Condé, menacé par l'arrivée du duc de Lorraine, fut obligé de lever le siège; il avait perdu 5.000 hommes. Le plus bel éloge des assiégés fut fait par Richelieu lui-même : « Plût à Dieu, s'écria-t-il, que les sujets du roi lui fussent aussi affectionnés que les Dôlois le sont à l'Espagne [1]. »

## III

La levée du siège n'amena malheureusement pas la paix. La guerre ne faisait que commencer. Les Suédois, alliés des Français, pénétrèrent sur les hauts plateaux du Jura, sous le commandement de Bernard de Weimar ; Pontarlier et Saint-Claude furent brûlés (1639).

Lorsqu'une guerre dure longtemps, elle devient toujours cruelle. La fureur est contagieuse; le paysan, maltraité, devient brigand à son tour; il quitte sa demeure ; ou, s'il y reste, il guette le soldat comme une bête malfaisante, et, dès qu'il peut le surprendre, il l'assomme [2]. Dans ce cas, il ne s'agit plus de nationalité; la patrie se restreint au seul domaine possédé; quiconque le menace est un ennemi.

Au milieu de toutes ces horreurs, chacun ne songe qu'à soi. Les malades sont abandonnés. Un seul sentiment peut encore lutter contre la terreur qu'inspire la contagion : c'est la charité chrétienne. A des maux, à des crimes, qui semblent dépasser la nature humaine, il faut des remèdes, des vertus, qui ne la dépassent pas moins. Le bienheureux Fourier imite alors, en Franche-Comté, principalement à Gray, ce que saint Vincent de Paul fait en Lorraine. C'est au milieu de pareilles calamités qu'on peut juger une religion.

[1] De Piépape II, 27.
[2] Quelquefois les paysans faisaient se confesser les soldats avant de les tuer.

Digitized by Google

Que les aventuriers pullulent au milieu de pareils évènements, il n'y a là rien qui puisse surprendre; il y en eut de toutes sortes, surtout de politiques et de militaires. Parmi les politiques on peut compter Jean Chrétien de Watteville, abbé de Baume. Né à Besançon vers 1613, d'une famille bernoise venue en Franche-Comté, il embrasse d'abord la carrière des armes et prend du service en Espagne. Un duel, dans lequel il tue le premier gentilhomme de la reine, l'oblige à fuir; il se réfugie à Paris et se fait chartreux. Bientôt las du cloître, il s'échappe sous un déguisement, après avoir poignardé le prieur du couvent; il vient à Madrid; ses nouveaux duels et ses aventures galantes ne tardent pas à l'en faire chasser. Il se rend alors à Smyrne, puis à Constantinople, où il se fait circoncire et embrasse la religion musulmane; il devient pacha de Morée, occupe huit ans ce poste, et fait, en cette qualité, la guerre aux Vénitiens. En 1660, il abjure l'islamisme, obtient par son hypocrisie et grâce à l'influence de son frère, alors ambassadeur d'Espagne à Rome, le pardon du pape pour ses meurtres et pour son apostasie. Ce scélérat reparaît en Franche-Comté, et, au lieu de périr sur la roue, il devient abbé de Baume, coadjuteur de Luxeuil, puis maître des requêtes au parlement de Dôle et doyen du chapitre de Besançon. Il est même élu archevêque de cette ville; le pape Alexandre VII refuse de ratifier l'élection. Un homme capable d'arriver, avec une pareille vie, à une aussi haute fortune, ne pouvait être qu'un habile diplomate. Il s'engage dans les négociations les plus épineuses, les plus délicates, les plus difficiles, tantôt du côté des Comtois, tantôt du côté des Français; il se vend enfin à Louis XIV dont il fréquente la cour, obtient l'abbaye de Saint-Josse en Picardie, y séjourne pendant quelque temps; et enfin, tant la justice divine est pleine de mystères, il vient mourir paisiblement, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans son abbaye de Baume-les-Messieurs, non loin de Lons-le-Saunier, dans le pays qu'il a trahi [1].

Les aventuriers militaires sont moins odieux; certains même ont passé pour des héros. Le plus célèbre et le dernier fut Lacuson. Claude Prost, connu sous le surnom de Lacuson, qui dans

[1] De Piépape, II, 208, 327.

Digitized by Google

le patois du Jura signifie *souci*, était né, en 1607, d'une famille obscure, à Longchaumois, près de Saint-Claude. Dès l'âge de vingt-deux ans, il entra au service de l'indépendance comtoise. Devenu capitaine, il fit, à la tête de sa bande, un grand nombre d'expéditions et de coups de main, combattant, du reste, à ses heures et sans jamais trop se soumettre aux autorités du pays. On raconte de lui des traits d'une audace incroyable. Un jour, désirant s'emparer de la petite ville de Cuiseaux, il s'y introduisit déguisé en capucin, et, dans un discours, attaqua si habilement le capitaine Lacuson, qu'on le chargea de la défense d'une des portes. Le lendemain, le capucin, redevenu capitaine, introduisait sa bande et se rendait maître de la ville. Un panneau de boiserie, qui se trouve encore dans l'église de Cuiseaux, rappellerait cette ruse de guerre. Il nous montre, dans une chaire, un renard encapuchonné, prêchant à des poules qui ouvrent le bec. Dans certains chalets du Jura, on représente Lacuson portant une grande casaque grise ensanglantée, avec une queue de renard autour du cou.

Chose singulière, cet homme, si rompu aux fatigues, si ardent, si téméraire, n'avait pas le tempérament courageux. La bravoure, chez lui, venait de la volonté. Sentant parfois, à la vue du danger, trembler ses membres, il se mordait disant : « Ah ! chair, il faut que tu pourrisses... qu'as-tu peur ! » La mort de Lacuson empêche seule de le considérer comme un héros. Après l'annexion de la Comté à la France, il alla guerroyer en Italie, et il trouva à Milan une fin étrange dont l'histoire n'est pas encore parvenue à éclaircir le mystère, et sur laquelle M. de Piépape ne donne aucun détail [1].

La dernière guerre qui amena l'annexion eut pour prétexte les droits de la reine. Marie-Thérèse n'ayant pas reçu la dot en argent qui lui avait été promise et n'ayant pas renoncé à ses droits de succession, Louis XIV réclama la Franche-Comté en son nom. Si absolu que fut ce monarque, il s'inquiétait de l'opinion publique. Il en reconnaissait la force, et il en rechercha l'appui, en faisant publier et répandre plusieurs brochures dans lesquelles il soutenait la légitimité de ses droits. Le roi d'Espagne, non moins

[1] II, 143, 167, 366.



Digitized by Google

absolu que lui, employa le même moyen pour se défendre; une guerre de pamphlets précéda ainsi la lutte à main armée. Ce fut à cette dernière que Louis XIV finit par remettre le jugement de sa cause. Comme il n'y avait pas de tribunal européen, la force prit la place du droit.

En 1668, il envahit en personne la Franche-Comté. Le grand Condé, le fils de celui qui avait échoué devant Dôle en 1636, envoyé en avant, s'empare sans coup férir de Besançon (7 février 1668). On avait reconnu que la résistance était impossible, et l'abandon dans lequel l'Espagne laissait la malheureuse province préparait les habitants à un changement de maître. Deux jours après, Condé fit son entrée à cheval, au bruit du canon. En passant devant l'hôtel de ville, il salua la statue de Charles-Quint qui en décorait la façade. Sur la place Saint-Pierre les magistrats s'apprêtaient à le haranguer, en lui offrant le vin d'honneur. Il les arrêta dans leurs discours, et les engagea à le suivre à la cathédrale pour y remercier Dieu. L'archevêque vint en habits pontificaux lui présenter l'eau bénite et le complimenter à la porte. Un prie-dieu attendait le prince au milieu du chœur. Attentif à toutes choses, pendant qu'il se tenait agenouillé, il se pencha à l'oreille d'un personnage de sa suite, et lui recommanda d'observer si l'archevêque, en officiant, dirait bien l'oraison et songerait à traiter le roi de France de *Ludovicum regem nostrum*. Le prélat n'eut garde d'y manquer. Après le *Te Deum*, le prince monta à l'église de Saint-Étienne, pour y vénérer la relique du Saint-Suaire. Il s'arrêta ensuite quelques instants au palais Granvelle, où il reçut les notables; puis il retourna à son quartier général.

Pendant que Condé entrait à Besançon, Louis XIV, accompagné de Vauban, assiégeait Dôle. Le parlement, qui avait si vaillamment défendu la ville, en 1636, fut, en 1668, d'avis de capituler. Une longue guerre, guerre malheureuse, avait abattu les courages; on désirait ardemment la paix, et il semblait que la réunion à la France pût seule la donner. L'éloquence du comte de Gramont, envoyé dans la place pour négocier, fit le reste. Le 14 février 1668, Dôle capitula, et le roi y fit son entrée.

Le 19 février, Gray ouvrit à son tour ses portes. Louis XIV triomphait. En quelques jours, en plein hiver, il avait conquis la

Digitized by Google

Franche-Comté. Une chose lui avait manqué : la résistance. Lorsqu'il entra à Gray, le maire de la ville, M. de Mongin, en lui remettant les clefs, lui dit : « Sire, votre conquête aurait été plus glorieuse si elle vous eût été disputée. » C'était presque le mot du Cid : « A vaincre sans péril on triomphe sans gloire [1]. »

Il semblait qu'une annexion, opérée aussi facilement, dût être définitive : il n'en fut rien. A la paix d'Aix-la-Chapelle, trois mois après la conquête, la Franche-Comté fut rendue à l'Espagne; on avait eu soin d'en démanteler les forteresses : on songeait à l'avenir.

L'Espagne avait perdu la Franche-Comté parce qu'elle n'avait rien fait pour la conserver. Jusqu'alors le gouverneur avait toujours été un Comtois : le duc d'Aremberg, le nouveau gouverneur, fut un Belge. Il appartenait, il est vrai, à l'ancienne maison comtoise de Châlons, et il fut naturalisé comtois; mais ses successeurs, Quinones et Alveyda furent des Espagnols.

Ce qui distingue ces deux derniers gouverneurs, c'est la décrépitude. A l'arrivée de Quinones, « tout le monde aimait à se persuader, dit un auteur du temps, que cet étranger devait être un grand homme, puisqu'on l'envoyait pour guérir un grand malade, lequel était la Comté. » Si l'on s'y attendait vraiment, on fut trompé : cet étranger ne savait pas même le français, la langue du pays, et ne pouvait marcher sans béquilles.

Un jour qu'il se promenait dans son appartement, un auditeur de la chambre des comptes, son ennemi personnel, se présenta devant lui. A peine a-t-il ouvert la bouche, que le vieil Espagnol l'interrompt et s'écrie : « Sachez, Monsieur, que je ne fais nul état de la chambre des comptes; et le roi en a aussi peu besoin que moi de mes crosses ! » Puis, laissant tomber ses béquilles, il sort, droit et ferme, devant son interlocuteur ébahi. Ce vieux gentilhomme, qui fait un suprême effort, mais ne jette ses béquilles que pour les reprendre, n'est-il pas l'image fidèle de l'Espagne à son déclin. Il crut encore se créer des amitiés dans le pays, en épousant M^lle de Saint-Mauris, qui avait trente-cinq ans de moins que lui : il se rendit seulement ridicule [2].

[1] *Le Cid*, acte II, scène II.
[2] II, 357, 361.

Digitized by Google

Abreuvé de dégoûts, Quinones alla s'embarquer sur la Saône, à Auxonne, pour retourner en Espagne. Il avait été nommé gouverneur à l'âge de soixante ans : son successeur, Francesco Gonzalès d'Alveyda, en eut quatre-vingts. Le même auteur qui nous a parlé de l'arrivée de Quinones, nous raconte celle d'Alveyda. Il nous peint la surprise des Francs-Comtois, lorsqu'ils virent passer dans son carrosse, à travers les rues de la ville, ce vieillard de quatre-vingts ans, grand, maigre, brèche-dents, débile, la barbe taillée en pointe à la mode espagnole, la tête recouverte d'une perruque ridicule, l'œil éteint, le geste mort, enfin un fantôme de gouverneur.

Comment les Francs-Comtois auraient-ils pu ne pas être frappés de la profonde différence qu'il y avait entre ces tristes représentants de l'Espagne et ceux de la France. Quel prestige ne devait pas exercer sur eux Louis XIV, alors âgé de trente-cinq ans, et entouré d'hommes tels que Condé, Turenne, Vauban et Louvois? M. de Piépape lui-même, malgré tout son patriotisme, commence, à la vue du grand roi, à se laisser gagner et à devenir Français. La lutte était impossible, et à la première occasion, les derniers vestiges de la domination espagnole devaient disparaître. En 1674, le pays, attaqué, fit un dernier effort. Mais le parlement était disposé à se soumettre. Les conseillers, dit un auteur du temps, commençaient à parler de la France « à pleine bouche[1] ». La noblesse s'était presque éteinte dans la première moitié du dix-septième siècle; ce qui en restait encore était devenu favorable à la France. La cause de l'Espagne n'avait plus d'autres défenseurs que les paysans et le clergé. Les paysans n'ont que des idées simples, mais profondément enracinées ; c'est à la fois leur force et leur faiblesse. Pour eux l'Espagne, le catholicisme, la Comté n'étaient qu'une seule et même chose. Pour repousser l'invasion française, ils descendirent de leurs montagnes, conduits par leurs curés. Partout le clergé et jusqu'aux ermites prirent les armes. L'armée de Louis XIV eut facilement raison de ces bandes sans discipline.

Le siège de Besançon, que le roi fit en personne, fut le dernier

[1] II, 301.

Digitized by Google

acte de la lutte. La défense fut digne du peuple comtois. Comme à Dôle, en 1636, ce furent des moines qui dirigèrent l'artillerie, et les femmes se dévouèrent, pour aller porter des vivres aux remparts, ou soigner les blessés dans les ambulances. Investi le 25 février 1674, Besançon capitula le 15 mai. Gray s'était déjà rendu le 6 mars ; Dôle se rendit le 6 juin.

Pour juger avec équité ces dernières guerres, il ne faut pas oublier que la Franche-Comté était épuisée par quarante années de lutte, et qu'elle avait perdu, d'après certains auteurs, les neuf dixièmes de ses habitants [1]. La population née pendant cette période néfaste, de parents malingres et épuisés par la maladie, les fatigues et la faim, présentait toutes les marques de l'abâtardissement. La Franche-Comté ne fut donc conquise qu'après avoir été presque détruite. Le gouvernement français fut obligé de faire venir des colons pour cultiver les terres en friches ; et bientôt, sur soixante mille familles, plus de la moitié furent étrangères [2].

C'était le peuple qui avait résisté le dernier : ce fut aussi lui qui, contre l'annexion, protesta le dernier. On a dit que les Comtois se faisaient enterrer la face contre terre pour ne pas voir resplendir le soleil de Louis XIV. Les soldats qui traversaient les forêts tombèrent plusieurs fois dans des embuscades et furent massacrés par les paysans qu'on appelait alors les *croquants*. Louis XIV, pour faire un exemple, donna l'ordre de pendre à Besançon un certain nombre de villageois. Les croquants condamnés voulurent, avant de mourir, boire à la santé du roi d'Espagne. Les femmes, qui avaient, dans toutes les luttes, montré un admirable courage, protestèrent aussi à leur manière. Lorsqu'arrivait la fête de Saint-Louis, au lieu de la chômer et de la célébrer, elles affectaient de travailler sur le pas de leurs portes.

Lorsque l'on considère la durée des divers gouvernements qu'a eus la Franche-Comté, ce qui frappe le plus, c'est le peu de temps pendant lequel cette province a été réunie à la France [2]. Le sera-t-elle longtemps encore : on ne peut que l'ignorer.

[1] II, 330.

[2] M. de Piépape nous apprend, mais seulement incidemment, que la Franche-Comté avait 500.000 habitants lors de la conquête de Louis XIV (II, 448), ce qui ne s'accorde guère avec ce qu'il dit précédemment (II, 330), sur la réduction de la population.

Digitized by Google

La Franche-Comté a été réunie à la France, à une époque où notre pays s'étendait jusqu'au Rhin. Ce mouvement d'extension n'a pas seulement cessé : il s'est retourné contre nous. L'Allemagne a déjà franchi les Vosges, et nous sommes menacés de voir la Saône redevenir, comme jadis, la limite de l'Empire.

Tout ce qui à l'intérieur diminue l'accord des esprits, relâche en même temps les liens qui réunissent les diverses parties de la France. Lorsqu'un pouvoir manque d'unité matérielle et morale, il cesse de personnifier la patrie, et le pays est en danger. Si la division des partis continue, le démembrement nous attend ; et s'il a lieu, ou plutôt s'il se renouvelle, il recommencera par la Franche-Comté.

Le peuple, dans les grandes occasions, est insensible à l'intérêt : il lui faut quelque chose de plus noble et de plus digne de lui. L'intérêt conseillait au peuple comtois de se soumettre à Louis XIV ; il lui a résisté au nom de sa religion qu'il croyait menacée et qui formait le fond de son patriotisme. La science par laquelle on voudrait aujourd'hui remplacer la religion, au lieu de la lui donner pour compagne, inspirera-t-elle le patriotisme ? Nous en ferons l'expérience. Dieu veuille qu'après une guerre, qui sera moins longue que celle que soutint la Franche-Comté, des personnages, pris parmi les plus savants du pays, ne viennent pas un jour comme les conseillers de Dôle nous parler « à pleine bouche » de l'Allemagne.

E. Charvériat.

---

Digitized by Google

# LE
# SALON DE SCULPTURE
## EN 1883

A une époque où les œuvres distinguées sont rares en tous genres, dans un temps où les peintres, livrés à l'impulsion des systèmes les plus contradictoires, semblent marcher au hasard dans toutes les directions ; à la fin d'un siècle qui paraît, on peut le dire, épuisé par une production surabondante, comment se fait-il que la statuaire se maintienne presque sans défaillance, dans des régions véritablement élevées ? D'où vient que depuis vingt-cinq ans nos collections publiques ou privées se soient enrichies sans cesse de tant de marbres remarquables, et de si peu de bons tableaux ? D'où vient que cette année encore, au Salon de 1883, lorsqu'on descend des galeries réservées à la peinture, étonné, troublé, préoccupé par tout ce qu'on y a vu d'extraordinaire, — depuis l'invraisemblable exhibition de M. Puvis de Chavannes jusqu'à la tentative au moins bizarre de M. Cazin, — on se sente en quelque sorte ranimé et consolé par la simple présence des blanches formes de plâtre ou de marbre qui s'alignent avec une dignité tranquille dans la vaste nef du palais de l'Industrie ? D'où vient cette supériorité obstinée des sculpteurs sur les peintres ? supériorité d'autant plus singulière

[1] Notre collaborateur, M. Jean de Moustelon, n'ayant pu, cette année, nous présenter *les Artistes lyonnais au Salon*, nous sommes heureux d'y suppléer par une étude d'un critique bien compétent, M. Gustave Goepp, sur la sculpture en 1883, cette partie d'ailleurs la plus glorieuse de l'art français contemporain.

Digitized by Google

que les préférences du public pour la peinture sont absolument certaines. Cela s'explique-t-il, comme on l'a dit quelquefois, par la gravité, par la dignité du marbre qui ne se soumet pas à toutes les fantaisies, ne se prête pas à toutes les excentricités que le mauvais goût suggère? Je ne me charge pas d'éclaircir ce mystère. Quoi qu'il en soit, le fait existe; il se reproduit d'année en année. Et le Salon de 1883 exagère encore la distance qui sépare de notre temps ces deux branches de l'art.

Si j'insiste là-dessus, ce n'est pas, pour me donner la stérile satisfaction de médire de la peinture, ce qui d'ailleurs est plus aisé que de bien faire; c'est plutôt pour me réjouir une fois de plus du haut degré de perfection auquel la statuaire française en est arrivée de nos jours. Que les sages de l'autre rive du Rhin racontent et décrivent notre prétendue déchéance dans le langage venimeux dont ils ont le secret. En dépit de leurs efforts pour nous dépouiller de nos gloires, la France du dix-neuvième siècle est et restera la terre des arts. C'est ce qui ressort de toutes les expositions nationales ou internationales faites à Paris depuis la guerre; c'est ce qui ressort, à cette heure même, d'une courte visite au Salon, où la sculpture, quoi qu'on en dise, se soutient au niveau des années précédentes.

Et cependant, il est à remarquer que plusieurs des artistes que l'on est unanime à classer au premier rang, se sont abstenus cette année ou ne nous ont adressé que des œuvres d'une importance secondaire. M. Chapu, par exemple n'a pas exposé. M. de Saint-Marceaux, M. Idrac n'ont rien envoyé non plus. Absorbé sans doute par ses travaux de peinture, M. Paul Dubois semble renoncer momentanément à la statuaire. M. Mercié, qui lui aussi fait de la peinture et qui y réussit, n'expose en marbre qu'un simple médaillon, le portrait de deux jeunes filles, œuvre délicate et fine, mais qui paraît peu de chose pour un artiste de sa valeur. On peut en dire autant de M. Falguière, un autre transfuge, qui n'expose en sculpture qu'une réduction de sa statue de l'Asie que tout le monde a pu voir depuis 1878 au Palais du Trocadéro. M. Caïn n'est représenté que par une cire: un coq, superbe d'ailleurs, dont le bronze est destiné à la salle du Jeu de Paume, à Versailles. M. Delaplanche, l'éminent auteur de l'*Éducation*

Digitized by Google

*maternelle* n'a qu'une petite figure en plâtre, l'*Ensommeillée*, qui n'est qu'un échantillon bien incomplet de son beau talent.

M. Eugène Guillaume, lui du moins, sans parler d'un excellent buste de M. Patin, est représenté par une œuvre plus importante. C'est une figure de marbre destinée à personnifier cette célèbre fontaine du Parnasse, dont les eaux produisaient l'enthousiasme poétique, et que les écrivains de l'antiquité ont baptisée du nom de *Castalie*. Nous en connaissions déjà le plâtre. En marbre, c'est une œuvre intéressante comme toujours, mais froide, et qui, dans tous les cas, n'ajoutera rien à la gloire d'un artiste auquel on doit des chefs-d'œuvre.

Seul de cette petite phalange, qui est comme l'état-major de la sculpture française, M. Barrias est représenté au Salon par une œuvre vraiment magistrale. Tout le monde se souvient des *Premières Funérailles*, dont le plâtre figurait, je crois, au Salon de 1878, et qui y obtint même la médaille d'honneur. Cette année, ce groupe nous revient en marbre, et, il n'est pas téméraire de l'affirmer, avec tout le charme d'une œuvre nouvelle. Cela n'arrive pas toujours. On sait combien cette transformation est délicate. Que de statues on pourrait citer qui y ont perdu la moitié de leur charme! Cela tient à ce que l'artiste est encore dans toute la fièvre de l'inspiration lorsqu'il modèle son ébauche, tandis que, lorsqu'il s'attaque au marbre, son enthousiasme a eu le temps de se calmer. Le plus illustre des maîtres de la Renaissance, Michel-Ange, avait une telle défiance de cette espèce d'abattement qui succède à l'improvisation, qu'il lui arrivait souvent d'aborder directement le marbre sans esquisse et sans préparation. Notre grand sculpteur français, Pierre Puget, aimait également à se passer de maquette, lui qui écrivait fièrement à Louvois, en lui adressant le groupe célèbre de *Persée et Andromède*: ...Le marbre tremble devant moi pour grosse que soit la pièce. »

De nos jours, les exemples sont rares d'une pareille audace. Il suffit de mettre les pieds au Salon pour s'en convaincre. Les plâtres y dominent. Quant aux statues de marbre qu'on y rencontre, elles ont presque toujours figuré en plâtre aux Salons précédents. Et, il faut le reconnaître, elles ne tiennent pas toutes les promesses qu'elles donnaient sous leur première formes. Aussi

Digitized by Google

est-il pour nous d'autant plus agréable de constater que, contrairement à la loi générale, l'œuvre de M. Barrias a traversé cette épreuve sans rien perdre des qualités élevées qui lui avaient conquis la première fois une universelle admiration. Dans ce beau groupe, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la noble figure du père, qui, maîtrisant son désespoir, enlève d'un bras robuste le corps de son fils et prend lentement le chemin du lieu funèbre où de ses mains paternelles il a dû creuser la première tombe, de la tendre figure d'Ève qui, elle, au contraire, a perdu la force de se contraindre, et dont le pauvre corps accablé se penche sur le cadavre pour déposer un dernier baiser sur le front de cet enfant chéri qui ne lui rendra plus ses caresses de mère, au cadavre lui-même dont les membres inertes sont d'une vérité si dramatique et si touchante. Il s'échappe de toute cette œuvre une émotion puissante, une douleur profonde et cependant contenue auxquelles ceux-là mêmes qui sont le plus inhabiles à comprendre le langage de la statuaire ne peuvent rester insensibles.

Après M. Barrias, il n'est que juste de citer M. Dalou, qui, hier encore, était presque un inconnu, et dont le nom est maintenant dans toutes les bouches. Il expose deux bas-reliefs, ou, pour parler plus exactement, deux haut-reliefs, dont l'un est le commentaire éloquent de ces quatre vers de Pierre Dupont :

La République règnera
Sur tous les peuples, et la terre
Dans la paix se reposera
De cinq ou six mille ans de guerre,

dont l'autre composition, destinée à décorer la Chambre des députés, est le récit en sculpture de la fameuse séance des états généraux du 23 juin 1789, où le tiers-état, congédié par ordre de Louis XVI, fit, par l'organe de Mirabeau, la fière réponse que l'on sait : « ...Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

En général, je me défie des bas-reliefs. Il faut bien cependant décorer quelquefois les grandes murailles nues des monuments. Mais là n'est peut-être pas la vraie mission du statuaire. Inséparable de l'architecture, au début de toutes les écoles, la sculpture

Digitized by Google

s'est, par la suite, affranchie de cette tutelle. Et il n'est pas à souhaiter qu'elle se souvienne trop souvent de ses origines. Une entreprise comme celle de M. Dalou a ses dangers. Ce qui ajoute à sa difficulté, c'est qu'il faut se garder d'empiéter sur le domaine de la peinture, et éviter avec soin de demander à la pierre d'exprimer ce que la couleur seule peut rendre. On connaît l'exemple fameux qu'a donné le Puget d'une pareille méprise dans son *Entrevue d'Alexandre et de Diogène,* œuvre si remarquable à tant d'égards, mais à laquelle il manque une chose essentielle, la seule, hélas ! qui lui donnerait un sens, et l'une de celles qu'un sculpteur, quel que soit son talent, n'exprimera jamais : je parle de ce rayon de lumière et de chaleur que le prince et son escorte interceptent momentanément par leur présence, et en l'absence duquel on ne peut ni justifier le geste du philosophe ni comprendre sa prière : « Ote-toi de mon soleil. »

M. Dalou, qui, lui aussi, se livre à des travaux qui ont le tort d'appartenir à la peinture par la composition en même temps qu'à la sculpture par la substance et par l'exécution, n'aurait-il pas certains reproches à se faire, dans son allégorie à la République universelle ? Il me semble que les figures de libertés et d'amours qui, du haut des nues, jettent des rameaux et des fleurs sur la tête des hommes réconciliés, sont, sans le secours des ailes que l'art et l'imagination prêtent ordinairement aux créatures dont ils peuplent le ciel, d'une pesanteur menaçante pour le groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, qu'une affectueuse étreinte réunit fraternellement au-dessous d'elles. Il serait pourtant dommage de gâter un si beau jour. En peinture, le défaut que je signale choquerait moins. La couleur pourrait donner aux nuées qui séparent les deux groupes une consistance rassurante, que la blancheur monotone du plâtre est impuissante à produire. Je crains qu'il n'y ait là une faute. Est-ce la seule ?... Mais laissons ce morceau, remarquable à coup sûr, ne fût-ce que par le simple mérite d'une exécution extraordinairement déliée, et arrivons à l'autre bas-relief de M. Dalou.

Ici nous avons affaire à un véritable tableau. Encore une fois, il ne faut pas louer outre mesure des tentatives de ce genre, qui naissent toujours d'une regrettable confusion des diverses branches

Digitized by Google

de l'art. Cependant, quelle que soit l'opinion qu'on professe sur la statuaire, et quelle que soit l'esthétique qu'on adopte, on est obligé de reconnaître que ce bas-relief est vraiment un chef-d'œuvre. Au point de vue technique, il est curieux de voir avec quelle adresse M. Dalou s'inspire du Puget, avec quelle habileté consommée il obtient la perspective qui lui est nécessaire par une gradation savante des reliefs, gradation qui va des figures du fond, lesquelles émergent à peine de la surface du plâtre jusqu'au Mirabeau et au marquis de Brezé, qui sont modelés presque entièrement en ronde bosse. Voilà, pour le dire en passant, une œuvre qui sans doute aurait quelque peu contrarié Charles Blanc, lui qui soutenait que les effets même tempérés de la perspective ne conviennent pas le moins du monde au bas-relief. A d'autres points de vue, l'œuvre n'est pas moins remarquable. Il est certain que la scène est traitée avec un souci de la vérité historique qui ne laisse rien à reprendre. Assurément c'est ainsi qu'elle a dû se passer. Il y a quelque chose de profondément émouvant dans l'attitude passionnée du tribun, dans la physionomie résolue, mais calme, des membres du tiers-état groupés derrière leur chef, dans la froideur méprisante et distinguée de l'envoyé du roi, et jusque dans la silhouette de ce domestique insolent qui commence à mettre en ordre les banquettes de la salle des séances, pour faire comprendre à ceux qui en doutent encore que les représentants du peuple ont déplu et que la cour leur signifie leur congé.

Mais il faut nous arracher à ce spectacle ; notre admiration doit se hâter. Il y a encore au Salon quelques œuvres intéressantes. Il leur faut ménager une part de notre temps.

Voici d'abord le groupe que M. Tony Noël expose sans autre titre que cette épigraphe empruntée à Virgile : « *Uno avulso non deficit alter.* » Ce sont deux soldats, deux combattants d'une bataille quelconque, dont l'un, blessé mortellement, est étendu sans mouvement sur la terre, tandis que l'autre, ramassé sur lui-même, le torse penché en avant, prend immédiatement la place demeurée libre et cherche à protéger de son corps et de son glaive le cadavre de son malheureux compagnon d'armes. Il y a beaucoup de puissance dans ces deux figures. Mais, en y regardant de près, on ne peut s'empêcher de trouver quelque insuffisance à la composition.

Digitized by Google

On voudrait aussi plus de simplicité dans le mouvement des personnages.

La simplicité! De toutes les qualités qui assurent aux Grecs leur éternelle supériorité dans la statuaire, aucune n'est plus importante à rappeler sans cesse, car aucune n'est plus nécessaire. Si travaillée que soit une œuvre d'art, si ingénieux que soient les procédés de l'artiste qui la conçoit, sans la simplicité, elle manquera toujours de véritable grandeur. C'est ce que démontre, sans qu'on ait à sortir du Salon, le *Crépuscule* de M. Boisseau, œuvre d'un mérite incontestable, mais que dépare, hélas ! la grâce un peu précieuse de la pose. C'est ce que prouve encore la *Callixène* de M. d'Epinay, le *Rêve* de M. Baujault, la *Chanteur oriental* de M. Jules Frère, à plus forte raison le groupe compliqué, obscur, inexplicable de M. Lemaire, l'*Immortalité*. Du même auteur, je préfère une figure de femme vêtue d'une longue robe dont le dessin est vraiment d'un beau style et qui représente la *Musique*. J'aime aussi le *Persée* de M. Vauréal où la pensée n'occupe malheureusement qu'une place restreinte, mais auquel ne manquent pas des qualités d'un autre ordre.

En revanche, l'impression produite par l'*Ève* de M. Hiolle n'est pas bonne. M. Hiolle, à coup sûr, est un artiste habile. On peut citer telle œuvre de lui qui est aussi remarquable par le travail du ciseau, par le modelé délicat des formes, que par la pensée qui l'inspire. L'*Arion*, qui est maintenant au musée du Luxembourg, est une œuvre qui fait honneur à l'école française. Cette année cependant, contrairement à l'ordinaire, M. Hiolle n'est pas heureux. Il a voulu, c'est visible, incarner dans un type le sexe féminin tout entier. Problème difficile ! et qu'il n'a qu'imparfaitement résolu. On n'a pour les formes massives de cette femme de marbre qu'une admiration limitée ; et quand, l'attention se détournant de l'ensemble, on se borne à l'examen de la tête, l'indifférence se change presque en mauvaise humeur. On s'en veut de chercher en vain ce que le visage exprime ; on est mécontent de la froideur atone de ce masque impassible. Le *Lafayette* de M. Hiolle, dont le bronze est à quelques pas plus loin, porte perruque, personne ne s'en étonnera. Mais qui se serait attendu à trouver au-dessus de la chaste nudité de notre auguste mère une horrible perruque à

Digitized by Google

la Louis XIV? Décidément la figure d'Ève ne porte pas bonheur à tout le monde. M. Hiolle n'est pas le seul qu'elle ait ainsi fourvoyé. Je me souviens notamment d'une *Ève après le péché*, de M. Delaplanche, dont les hanches monumentales m'ont toujours paru d'une digestion difficile, même pour un anthropophage. En présence d'insuccès de ce genre, il semble que la mythologie païenne soit pour le statuaire une source d'inspirations plus fécondes que le christianisme. C'est, en sens inverse, ce que la *Byblis* de M. Suchetet paraît prouver encore ; quelle différence entre elle et l'*Ève* dont nous venons de parler. Ici tout est fin, tendre, délicat ! Que de grâce dans ce beau corps de femme couchée ! Que de charme dans son abandon ! La tête surtout est d'une langueur exquise avec ses cheveux un peu défaits, ses paupières closes et ses lèvres entr'ouvertes d'où semble s'exhaler parfois, comme dit le poète,

> ...un faible et doux soupir,
> Un soupir plus léger que ceux des algues vertes,
> Quand, le soir, sur les mers, voltige le zéphyr.

Parlerai-je maintenant du *Martyre de saint Denis*, de M. Fagel, du groupe de *Diane et Endymion*, par M. Damé, de la *Poésie française*, de M. Barrau, du *Réveil de Flore*, de M. Coulon, de la *sainte Cécile* de M. Lombard, etc., travaux dont le plus faible n'est pas sans mérite, mais dont le meilleur ne possède aucune de ces fortes qualités qui élèvent un artiste au-dessus de la foule des hommes de talent?

J'aime mieux en arriver de suite à M. Cordonnier qui, lui, du moins, se montre supérieur à la moyenne. Les deux morceaux qu'il expose cette année sont de valeur inégale. Ce que sera le groupe de l'*Amour et la Folie*, quand, au lieu du plâtre, il aura revêtu la forme du marbre, on l'ignore. Tel qu'il est, ce groupe n'échappe pas à toute critique. Au premier abord, il peut paraître séduisant de rapprocher ainsi l'amour et la folie, de donner à l'un les traits d'un charmant petit polisson tout nu qui jette un peu partout ses chansons et ses flèches au hasard de sa promenade, de faire de l'autre une grande fille folâtre qui rit et sautille par monts et par vaux, et qui, chemin faisant, choisit elle-même, dans

Digitized by Google

le carquois de son jeune compagnon, les traits redoutables que celui-ci s'amuse à lancer sur le monde. Mais, en y réfléchissant, on ne tarde pas à s'apercevoir que c'est là tout bonnement une de ces jolies petites idées dont les Italiens sont si friands, et qui conviennent cependant si peu à l'art austère et grave de la statuaire. Alors on abandonne ce groupe, on s'adresse à l'autre œuvre de M. Cordonnier, on vient lire le poème qu'il a voulu lui aussi écrire, après tant d'autres, sur les charmes du printemps, sur l'éternelle grâce de la jeunesse ; et là du moins on éprouve une émotion durable. C'est avec un plaisir que l'analyse ne détruit pas, qu'on s'arrête devant cette jeune fille dont les belles formes nues semblent vêtues encore de la chasteté de l'enfance ; qu'on admire la candeur de son front honnête, la pureté de son corps délicat qui tressaille pour la première fois de l'émotion des sens au souffle tiède et caressant d'une soirée de printemps, tandis qu'à côté d'elle un dieu terme surgit tout à coup de sa gaine de pierre, et murmure à son oreille de vierge je ne sais quels propos mystérieux qui l'étonnent et l'inquiètent, et pourtant la retiennent attendrie et charmée. C'est décrire avec autant de poésie que de grâce le trouble qui s'empare de la femme à l'époque indécise et mystérieuse où la jeunesse succède en elle à l'enfance. Et je me demande une fois de plus, en présence de cette œuvre charmante, comment on peut si injustement se plaindre de la froideur et de l'insensibilité du marbre. Non, la langue que parle le sculpteur, pour être distincte de celle que parle le peintre ou l'écrivain, ne cesse pas d'être expressive. Le sculpteur a, pour exprimer les troubles et les rêves de son âme, d'autres moyens que ceux dont le peintre et l'écrivain disposent. Mais s'il est un véritable artiste, son langage sera puissant aussi pour agir sur nos cœurs.

Du *Printemps*, de M. Cordonnier, il faut rapprocher la *Jeunesse*, de M. Antonin Carlès, qui, elle encore, est une œuvre charmante, bien que conçue différemment. On y trouve également beaucoup d'innocence et de candeur, et comme un souvenir discret de l'art naïf et pur de la fin du quinzième siècle. La *Tentation*, de M. Lambert, sans avoir la même importance, a cependant aussi sa valeur. Elle ne manque pas d'une certaine grâce sous ses formes un peu grêles, qu'on reverra volontiers, lorsqu'elle reparaîtra en marbre.

Digitized by Google

La Fontaine a dit quelque part : « Si Peau d'Ane m'était contée, j'y prendrais un plaisir extrême. » M. de Gravillon s'est souvenu de cette parole du fabuliste, et il a voulu nous raconter à son tour cette gracieuse histoire. Sa *Peau d'Ane* est une petite femme délicate, dont les formes mignonnes ont beaucoup d'élégance. Accroupie sur l'une de ses deux jambes, presque assise, elle fait tomber sa bague dans le gâteau qu'elle a pétri pour le jeune prince qui languit d'amour. Sa pose est agréable; sa tête, spirituelle et fine, et la récompense que le jury vient de lui décerner n'est que rigoureusement méritée.

Il faudrait, si cela se pouvait, dire quelques mots du *Tombeau de Mgr Fournier*, par M. Bayard de la Vingtrie, et des monuments de M. Croisy sur le général Chanzy. Mais dans une étude aussi courte que celle-ci, nous n'avons malheureusement pas le temps de nous arrêter à tout ce qui en vaut la peine. C'est pour cette raison que nous passerons rapidement encore sur la statue du *Général Hoche*, par M. Clésinger, sur le *Routier*, de M. Tourgueneff, et même sur le *Porte-falot à cheval*, de M. Frémiet, qui est cependant une œuvre remarquable et qui fera figure au péristyle de la salle des fêtes, à l'hôtel de ville de Paris.

Il nous reste à parler d'un certain nombre d'œuvres moins intéressantes que les précédentes par le choix du sujet, mais qu'on ne saurait néanmoins passer sous silence. Tel est l'*Aveugle et le Paralytique*, de M. Turcan, auquel font cortège, d'une part, l'*Aveugle et le Paralytique*, de M. Carlier, d'autre part l'*Aveuyle et le Paralytique*, de M. Gustave Michel. Il y a du talent dans ces groupes. Mais quel sujet pour des scuplteurs ! Franchement est-ce le rôle de la statuaire d'immortaliser les difformités de notre espèce? Quelle distance entre nous qui ne sourcillons à l'idée d'assurer la pérennité du marbre à de véritables monstruosités, et les Grecs qu'une semblable entreprise aurait révoltés, eux, qui poussaient le respect de la forme plastique jusqu'à lui sacrifier l'expression.

Encore si de pareilles tentatives avaient pour excuse et pour justification la recherche de la pensée, on pourrait les comprendre. Je conçois, dans une certaine mesure, qu'un artiste reproduise la laideur, l'épuisement et même l'infirmité, quand, en y ajoutant quel-

Digitized by Google

que chose de personnel, c'est-à-dire l'impression qu'il a ressentie lui-même en présence de ce douloureux spectacle, il se sent capable de parler à nos âmes. L'art, Dieu merci! n'a pas seulement pour but de plaire, il a encore pour but d'émouvoir et d'instruire. Mais est-ce donc ici ce qui arrive? je le demande à tous ceux que n'aveuglent aucun parti pris, qu'y a-t il pour le cœur dans le *Paralytique* de M. Carlie ou dans celui de M. Michel? Et même dans le groupe de M. Turcan, dont je préfère le modelé, la fermeté musculaire. et surtout la simplicité, sincèrement, y a-t il, à dose quelconque, un aliment pour l'esprit? Plus j'examine ces trois groupes, et moins je me sens capable de les distinguer autrement que par les mérites de l'exécution. En dehors des qualités d'ordre purement technique, je n'y trouve rien qui m'intéresse et me séduise. Plus d'émotion grave et recueillie comme celle qui se dégageait tout à l'heure des *Premières Funérailles*, de M. Barrias; plus d'émotion délicate et douce comme celle dont M. Cordonnier a, en quelque sorte, parfumé son *Printemps ;* plus d'émotion héroïque et puissante comme celle que M. Dalou a réussi à produire en évoquant une des grandes scènes de l'histoire. Je vois, dans ces groupes, l'œuvre distinguée d'un ouvrier habile; j'admire son adresse de virtuose; mais je demeure en présence de l'ensemble de la plus absolue froideur.

Ce que je dis du *Paralytique* de M. Turcan et de ses deux compagnons d'infortune, il faudra le répéter à plus forte raison du *Démocrite* de M. Etcheto et du *Diogène* de M. Marioton. Quelle inspiration singulière que de se consacrer à de pareils ouvrages! Un artiste est jeune, bien doué, travailleur! On croit, que, plein d'enthousiasme pour la beauté plastique, l'aliment indispensable de la statuaire, il va mettre à profit la bienheureuse fraîcheur de ses facultés, et livrer sans délai ni trêve à ce fantôme fugitif et presque insaisissable, la poursuite obstinée sans laquelle il n'a pas chance de l'atteindre. Allons donc! Est-ce qu'il y pense? Il court à l'hôpital, il se précipite à la Morgue, il arrache à la table de dissection le cadavre répugnant d'un malheureux mort de vieillesse et de misère, et c'est à la reproduction de cet horrible modèle qu'il emploie sans hésitations et sans remords ce qu'il a d'énergie, de temps et de talent! Quel goût! quel tact



Digitized by Google

délicat et sûr ! A la rigueur, on admet le *saint Labre* de M. Lapayre. On lui en veut peut-être de certaines faiblesses dans l'exécution. Du moins, il se relève à nos yeux par la ferveur qui l'anime; on se sent saisi de respect pour l'expression de piété ardente qui creuse et pétrit son visage. Sa maigreur se dissimule sous les plis épais de sa robe, et la naïveté de sa foi a quelque chose de touchant et d'ému qui l'excuse. Passe aussi pour l'*Abandonnée*, de M. Peynot, qui a le tort aussi d'appartenir à la peinture beaucoup plus qu'à la sculpture, mais qui rachète tout cela par bien des qualités. Il y a dans l'agonie de cette pauvre femme râlant dans le désert, au pied d'un arbre que la chaleur a consumé, dans les traits de ce visage que la mort altère et déforme déjà, il y a, jusque dans le geste de cet enfant, qui, dévoré par la soif, se cramponne avec désespoir au sein tari de sa mère, une émotion poignante et vraie qui, même en sculpture, est tout à fait communicative.

Mais quel intérêt voulez-vous que l'on prenne au spectacle répugnant que M. Boucher nous inflige pour la seconde fois depuis deux ans. Faut-il décrire le crâne chauve, le front stupide, les membres décharnés, l'échine noueuse comme une chaîne de montagnes, de cet inconcevable vieillard qui tette avec une avidité bestiale le sein trop complaisant de sa grande fille? M. Boucher appelle cela l'*Amour filial*. Soit, mais on ne peut s'empêcher de trouver que si l'amour filial est une belle chose, son groupe est de bien vilaine sculpture, et que son talent de praticien ne le justifie pas d'une conception pareille.

S'intéresse-t-on davantage au *Démocrite* de M. Etcheto, au *Diogène* de M. Marioton? Ce sont là deux horribles cacochymes indignes de l'attention d'un statuaire. Sans doute on peut les affubler de deux noms historiques. Mais pourquoi? A quoi bon? Croit-on les sauver par ce baptême?

Reste à parler du *Marat* de M. Baffier, pour en finir avec... toutes ces horreurs. Il va sans dire qu'il était difficile de présenter Marat dans sa baignoire, cet ustensile domestique n'ayant rien de sculptural. M. Baffier s'en est donc complètement débarrassé. Il a installé son personnage sur une misérable paillasse; il lui a mis la poitrine à nu, lui a jeté sur les jambes les plis épais d'une cou-

Digitized by Google

verture, et l'a coiffé du célèbre mouchoir; enfin il a donné à son regard une expression méditative et réfléchie, qui est rendue avec exactitude, mais qui a l'air d'être en contradiction avec le mouvement des lèvres qui sont fortement serrées et où le sentiment qui domine semble être la haine. Ce contraste déroute un peu le spectateur. Pour M. Baffier, Marat est-il un monstre? est-il, au contraire, un héros, une espèce de missionnaire incompris, un doux et tendre pasteur abominablement calomnié par l'histoire? On n'en sait rien. Il y a une faute dans cette obscurité.

Arrivons aux portraits. Outre les bustes, il y a d'abord un certain nombre de statues en pied par lesquelles il faut commencer. Nous avons indiqué le *Lafayette* en bronze, de M. Hiolle. Il faut mentionner aussi le *Camille Desmoulins*, de M. Carrier-Belleuse, et s'arrêter un moment devant le *Bailly*, de M. Aubé, qui est certainement une des bonnes statues du Salon. On ne sait pas toujours assez ce qu'il faut de talent pour rendre intéressante une œuvre de ce genre, où le langage de la physionomie, du geste et de l'attitude a à lutter contre le ridicule et la laideur antisculpturale du costume. Signalons les deux statues du baron *Taylor*, par M. Jules Thomas et par M. Briden; la statue d'*Ingres*, par M. Oudiné; la statue colossale de *Flandrin*, par M. Degeorge, et la statue du *général Faidherbe*, par M. Crauk.

A cette catégorie rattachons encore la *Douleur maternelle*, de M. Lanson. On a le droit de demander davantage à l'auteur de l'*Age de fer*. Joignons-y la *Jacqueline Robrins*, de M. Lonnier, dont nous avons omis de parler plus haut.

Enfin, pour achever, nous citerons parmi les bustes une tête de femme par M. Barrias, le remarquable buste de M. Gaston Leroux; le buste de M. *Tirard*, par M. Degeorge; le buste de M. *Patin*, par M. Guillaume; le *Bara*, de M. Pâris; le buste de *Chauffour*, par M. Bartholdi; une *Tête d'évêque*, par M. Carriés, etc.

Voilà notre courte promenade à travers le Salon terminée. Nous avons nécessairement omis bien des ouvrages dont nous aurions voulu parler; mais que le lecteur nous pardonne; en si peu de pages, il est impossible de tout dire.

GUSTAVE GOEPP.

---

Digitized by Google

# RECHERCHES

## GÉNÉALOGIQUES ET HISTORIQUES

SUR

# LA FAMILLE VARINIER

---

Le premier auteur connu de cette famille est Thomas Varinier, citoyen de Lyon et épicier, qui fut plusieurs fois, dès l'an 1437, maître garde de sa corporation [1]. Il paraît avoir été le père de Jean, qui suit [2]:

Jean Varinier, citoyen de Lyon et marchand drapier, fut plusieurs fois maître-garde de cette corporation; il fut élu conseiller de ville cinq fois : en 1458-59, 1460-61, 1464-65, 1477-78, 1483-84. Il fut aussi l'un des marchands convoqués au Consulat, au sujet de l'ordonnance des foires, le 12 décembre 1462 (actes consulaires de la ville de Lyon). Il avait épousé Anne Durand [3], et fut père de :

1° Jean Varinier, deuxième du nom, qui suit.

2° Catherine Varinier qui fut mariée (sa mère étant veuve) à Guillaume Bullioud, docteur ès-droits, juge mage de la ville de Lyon; mort le 27 décembre 1497 [4]; dont elle eut, entre autres enfants, Sybille Bullioud, née le 19 octobre 1464; mariée le

[1] Notes communiquées par M. V. de Valous.

[2] Thomas Varinier paraît avoir eu un autre fils dont Aubret parle en ces termes: « Il y eut un appointement entre le procureur général de Monseigneur [le prince de Dombes] et Me Pierre Gayan, au nom du chapitre de Lyon, en présidence de Me Pierre Varinier, docteur es-lois, président du grand conseil de notre prince, à Moulins; Me Jacques de Viry, juge de Beaujolois, et plusieurs autres. Cet appointement fut pris le 11 août 1467. » (Louis Aubret, mémoires pour servir à l'histoire des Dombes, t. III, p. 67.)

[3] V. de Valous. *Les origines des familles consulaires de la ville de Lyon*, p. 84, et notes communiquées par lui.

[4] M. Morel de Voleine dit: le 24 décembre (note communiquée).

Digitized by Google

2 juin 1480, à Claude Laurencin, premier du nom. Sybille fut en grande faveur près de la reine Anne de Bretagne qui l'admit au nombre de ses dames[1]. Elle fut maintenue dans cette fonction par la reine Claude[2]. Catherine Varinier mourut le 2 octobre 1500[3]. Anne Durand avait donné en dot à sa fille 100 écus d'or, et elle reçut de son père 400 écus d'or et 200 écus d'augment.

(Alardin Varinier, receveur de la ville de Lyon en 1481, maître garde de la corporation des Changeurs, de 1483 à 1489; élu conseiller de ville en 1484-85, 1488-89, devait être frère aîné de Jean deuxième du nom. Il paraît ne pas avoir laissé de postérité.)

Jean Varinier, deuxième du nom, docteur en droit, s'établit à Trévoux; ce qui donne plus de vraisemblance encore à cette supposition que Pierre Varinier (rapporté ci-dessus) était second fils de Thomas, et que, passé au service du prince de Dombes, il attira son neveu Jean dans ce pays. On lit à son sujet, dans les mémoires d'Aubret (t. III, p. 164) : « Honorable homme Jean Varinier, *citoyen de Lyon*, était général de la monnaie de Dombes et bourgeois de Trévoux où il possédait la maison de noble Léonard de Chamousset[4], damoiseau de Trévoux. (Terrier Filiodi, de Trévoux, commencé en 1487.) »

Il fut nommé conseiller au parlement de Dombes, lors de sa création, en 1523[5].

(Il faut remarquer ici que les Varinier ne parvinrent pas à la noblesse par les fonctions municipales; *puisqu'aucun membre de cette famille n'en fut investi au delà de l'année 1489*, et que l'édit du roi Charles VIII, qui conféra la noblesse héréditaire à tous les conseillers de ville de Lyon, *est daté du mois de décembre 1495*. Ce fut la charge de conseiller au Parlement de

[1] Un manuscrit, écrit par un membre de la famille des Laurencin, et dont M. V. de Valous a enrichi généreusement les archives du château de Feugerolles, dit : « *femme de chambre*, » terme qui n'avait pas, en ce temps, la signification qu'on lui donne aujourd'hui. Toutes les dates qui précèdent sont extraites de ce manuscrit.

[2] La faveur dont Sybille jouissait à la cour lui permit d'y faire connaître sa famille. L'un de ses fils fut premier aumônier du roi François Ier. (A. Vachez. *Étude historique sur le canton de Mornant (Rhône)*, p. 97, 98.)

[3] Notes communiquées par M. V. de Valous. (M. Morel de Voleine dit que Catherine Varinier mourut le 22 octobre.)

[4] De Saint-Symphorien-Chamousset (de la puissante maison de ce nom, en Lyonnais).

[5] D'Assier de Valenches. *Mémorial des Dombes*, p. 89, 240.

Digitized by Google

Dombes qui anoblit Jean Varinier, deuxième du nom). Son changement de condition ne lui fit pas oublier sa ville natale, et il devint l'un des bienfaiteurs de l'église des Célestins de Lyon; ainsi qu'on le voit dans un document conservé aux archives du Rhône[1] : « La chapelle près la grand'porte de l'église, où est l'ymage de Jhesus de Pitié, feit faire et édifier noble homme Jehan Varinier, ensemble les banchs et verrières, en laquelle depuis, noble homme Françoys Varinier (son fils), seigneur de Thaney et de la Roche, ha baillez XII livres de pension assiz sus troys maysons près l'hostel Dieu du pont du Rhosne, soub la charge d'une messe ebdomadale de la Passion, ung chacung vendredi[2]. »

On y voit encore que Jean Varinier et les Baronnat firent don à l'église des Célestins de la verrière située du côté du cloître.

Jean fut père de François qui suit[3] :

François Varinier, écuyer, fut, après son père, l'un des bienfaiteurs de l'église des Célestins de Lyon. On lit dans le document ci-dessus, à ce sujet : *Kalend. Junii. — Nobilis Francus Varenier dedit nobis pensionem* XII *librarum pro celebratione unius misse basse die veneris in suo sacello* ECCE HOMO *celebrande.* »

Cette fondation de François Varinier, seigneur de Tanay et de la Roche, fut faite le 7 juillet 1531. Il l'assigna sur trois maisons situées près du pont du Rhône; l'une desquelles était tenue par Ennemond Perrin, cordier, mari de la célèbre Louise Labé, dite la belle Cordière. La chapelle de l'*ecce homo* avait été bâtie par son père (voir plus haut). On lit plus loin dans le même document publié par M. Georges Guigue : « Sire Jacques Bas, marchand de Lyon, feit faire la dévote statue de *Ecce homo*, en la dicte chapelle des Varinier, seigneurs de la Roche. »

François Varinier acquit le fief de Tanay ou Taney, de Jean de Corant (alias : Corent), écuyer, vers l'an 1490[4]. Ce fief était situé

[1] La fondation du monasteyre des Célestins de Lyon, depuis l'an 1407 jusques en l'an 1537, par Frère Claude Beschier, dépositaire dudit couvent. *Texte original publié*, en 1882, par M. Georges Guigue, élève de l'École des Chartes (V. p. 12 et 15).

[2] Tout ce qui précède prouve, de la manière la plus certaine, que les Varinier de Dombes étaient descendus de ceux de Lyon, contrairement à l'opinion émise par M. Steyert (*Armorial de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, p. 91).

[3] Jean Varinier fut, sans doute, père de Louis qui était, en 1520, doyen de Montberthoud en Dombes (Aubret, t. III, p. 211).

[4] *Archives nationales*, p. 1360, c. 874.

Digitized by Google

en Beaujolais, à la part de Dombes, paroisse de Saint-Didier-de-Fornas ; François paraît en avoir fait hommage dès cette époque[1]. Il en fit hommage de nouveau au duc de Bourbon, le 8 août 1510[2,3], et en fournit le dénombrement le 7 mars 1539[4]. Il tenait, en outre, d'Antoine Tartarin, certains biens en la châtellenie d'Ambérieu[5].

François Varinier fut pourvu, par M. de Chabannes-la-Palisse, le 22 décembre 1523, de l'office de maître des eaux et forêts de Beaujolais et Dombes, en remplacement de Philippe de Crozet décédé, et fut reçu le 26 février suivant[6].

Il laissa les enfants qui suivent :

1° Jacques Varinier, chanoine et doyen de Trévoux, fournit, le 18 avril 1552, dénombrement du chatel et maison forte de Tanay avec toutes ses appartenances[7]. »

2° François Varinier, deuxième du nom, aussi chanoine de Trévoux, fut doyen après son frère Jacques. Il fournit aussi, le 23 août 1564, dénombrement de la maison forte de Tanay, circonstances et dépendances[8], ainsi que du port de Trévoux et du petit péage des bateaux[9]. En lui paraît s'être éteinte la famille Varinier. Ses héritiers vendirent Tanay à Guillaume Langlois, écuyer, conseiller au Parlement de Dombes, et lieutenant-criminel assesseur en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon[10,11].

Les armes des Varinier se voient encore au château de Tanay en

[1] Aubret, t. III, p. 120.

[2] *Archives nationales*, p. 1361, coté 924.

[3] Béthencourt. Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France, p. 587.

[4] Aubret, t. III, p. 266-67. Jules Baux. *Nobiliaire du département de l'Ain* (Bresse et Dombes), p. 248. Pierre Louvet. *Histoire manuscrite du Beaujolais.*

[5] Aubret, t. III, p. 240.

[6] Aubret, t. III, p. 229. Minutes de Gayant, appartenant à M. André Steyert (Note fournie par M. V. de Valous). Il est dit, dans ce document, que François Varinier fut pourvu de cet office le 20 mai 1554.

[7] V. la note 3.

[8] Jules Baux. *Nobiliaire du département de l'Ain* (Bresse et Dombes), p. 248.

[9] Révérend du Mesnil. *Armorial historique de Bresse, Bugey, pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais*, page 6-6. — Histoire M. S. de Beaujolais par Louvet.

[10] Samuel Guichenon. *Histoire de la Souveraineté de Dombes*, publiée pour la première fois par M. C. Guigue, t. Ier, p. 120 de la 1re édition (tirée à soixante exemplaires en 1863) ; et t. Ier, p. 126-27 de la 2e édition publiée en 1874.

[11] Guigue. *Topographie historique du département de l'Ain*, p. 388.

Digitized by Google

Dombes, où elles sont sculptées sur une grande et belle cheminée ; mais les émaux en sont inconnus.

Ces armes sont : D... à la bande d... accompagnée de six losanges d... rangées en orle.

Le personnage suivant paraît n'avoir de commun que le nom avec les Varinier de Lyon et de Dombes; cependant il peut être utile un jour d'en avoir fait ici mention :

12 novembre 1615. — Me Gab. Valous, notaire royal, et Jean Varinier, greffier des tailles de Saint-Jean-de-Bonnefond donnent quittance de lods et d'une rente noble.

(Minutes Ravachol, notaire à Saint-Chamond, aux archives du département de la Loire.)

3 mai 1669. — Jean Varinier est nommé l'un des deux consuls et collecteurs des tailles de Saint-Jean-de-Bonnefond.

(Bibliothèque de la ville de Saint-Étienne : Titres divers, t. XIV.)
Notes communiquées par M. de Valous.

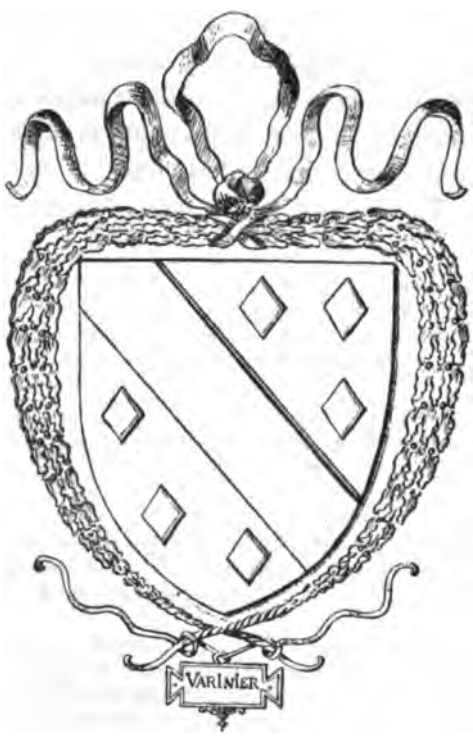


Digitized by Google

## NOTES SUR JEAN, PIERRE, LOUIS ET FRANÇOIS VARINIER ET SUR LE CHATEAU DE TANAY

### JEAN VARINIER

« Le 26 septembre 1523, les châtelains et habitants de Dombes ayant été mandés à Beauregard, à cause de la peste qui étoit encore à Trévoux, ces lettres [1] furent lues et publiées en l'audience; Jean du Peyrat et *Jean Varinier*, docteurs en droit, conseillers en la chambre souveraine de Dombes, y étant avec les: juge ordinaire; lieutenant du juge d'appel : les avocats et substituts du procureur du roi au pays de Dombes; Philippe du Croset, écuyer, trésorier et receveur général; Ponthus Gayant, clerc de la chambre des comptes du pays, et plusieurs autres présents.

Le roi ayant dit qu'il créerait deux conseillers pour décider les causes de Dombes en dernier ressort, donna ses lettres patentes, étant à Lyon, le 8 novembre (1523), par lesquelles il créa, pour conseiller en la chambre du conseil du pays de Dombes, messires Franc des Champs et *Jean Varinier;* pour jouir de cet office aux honneurs et aux autorités, prérogatives, prééminences, droits, franchises, profits et émoluments déclarés dans ses lettres d'érection de cette chambre et à tel office appartenant, et il manda au seigneur de la Palisse ou à son lieutenant; au sénéchal de Lyon ou à son lieutenant, de prendre le serment de ces officiers, et de les mettre en possession de leurs offices. Le bailli, sénéchal de Lyon, étant en jugement dans l'auditoire royal de la sénéchaussée de Lyon, y prit leur serment, étant en présence de Mr Baronnat, procureur du Roy dans la sénéchaussée et au pays de Dombes, et de plusieurs autres. le 29 novembre 1523.

(Aubret, t. III, p. 224-225.)

### PIERRE VARINIER

« Antoine Belpain, curé de Genouilleux, ayant occupé une terre qui avoit été à *Pierre Varinier*, dans la franchise de Genouilleux qui appartenoit au prince de Dombes, et y ayant fait faire son aire, son jardin, et un chemin passant entre un orme et le cimetière, et allant du grand chemin à la cure et à son puits, et ayant même usurpé d'autres fonds du côté du nord de la maison, il fut condamné à une amende de 15 livres envers le prince, c'est-à-dire 300 à 400 livres, suivant la valeur des espèces et denrées d'aujourd'hui (1700 environ). »

(Aubret, t. I, p. 422.)

[1] Il s'agit ici d'un ordre donné par le roi François Ier, le 14 septembre 1523, à Pierre de la Guiche, bailli de Mâcon, de se mettre en possession du Beaujolais et de la souveraineté de Dombes.

Digitized by Google

## LOUIS VARINIER

« Je crois que c'est en ce temps-ci (1520) que fut décidé, par un commissaire du Pape, un grand procès pour le doyenné de Montberthoud sur lequel Decines, ou Dèce, fameux jurisconsulte, fut consulté. Je crois que Geoffroy d'Amboise, abbé de Cluny, avoit fait unir ce prieuré, ou doyenné, à son abbaye. Après cette union, la maison et l'église de ce doyenné furent abandonnées à des fermiers qui firent un grenier, une cave et des fenières de l'église. Plusieurs témoins ayant été ouïs, qui déposèrent qu'ils avoient vu l'église remplie de blé, de foin, et de tonneaux remplis de vin; il ne s'y faisoit plus d'aumône ; on n'y exerçoit plus l'hospitalité, et ce doyenné étoit privé de tout service; ce qui fit que *Louis Varnier* ou *Varinier* se pourvut au Pape à qui il représenta que cette union étoit injuste; qu'elle avoit servi à abolir le service dans cette église, au lieu de l'y maintenir, et demanda ce doyenné au Pape qui nomma une commission pour venir sur les lieux; pour s'assurer de la vérité des faits exposés par *Varinier;* pour casser l'union et conserver ce doyenné à commande à ce *Varinier*, jusqu'à ce qu'il eut pu faire profession de l'ordre de Cluny, si tout son exposé étoit vrai. Ce *Varinier* fit appeler Geoffroy d'Amboise pour comparoitre devant ce commissaire; il ne comparut pas. Cet abbé ayant résigné cette abbaye à Aynard de Boissy, qui lui fit une pension sur le prieuré de Montberthoud, ce nouvel abbé y fut aussi assigné; il fit aussi défaut et ne se présenta point. Dèce, consulté par le commissaire du Pape, fut d'avis que l'union étoit nulle, et que le doyenné de Montberthoud devoit être conféré à *Varinier;* suivant les lettres ou mandats de Sa Sainteté (c'étoit le Pape Léon X). »

(Aubret, t. III, p. 211.)

## FRANÇOIS VARINIER

« Noble François *Varinier*, seigneur de Tanay, donna son dénombrement pour la seigneurie de Tanay, près Trévoux, et de la paroisse de Saint-Didier-de-Fornans (au mois de mars 1539); se ytérées de terre y joignant, qu'il estima 4 livres de rente la seytérée ; on n'y estime la fauchée de pré qu'à 30 sols; l'ouvrée de vigne que 15 sols ; il comprend la prise d'eau pour ses prés et pour les fossés de son château. Il dit qu'il a cinq ou six hommes guettables et fortifiables ; il déclare posséder des biens acquis par ses ancêtres, et joints à Tanay ; le port de Trévoux et le petit péage qui prend 10 deniers par bateau qui descend chargé de marchandises, lorsqu'il paie 5 sols de péage à Trévoux et au-dessus. Il estime le tout à 70 livres de rente, valant 5 ânées et 5 charges de cheval ; mais il n'en fait pas d'autre estimation, ni du surplus de sa rente qu'il dénombre entièrement. Il marque même les aliénations qu'il avoit faites de quelques rentes, ou celles qu'il avoit engagées en 1532. *Jacques Varinier*, doyen de Trévoux, donna un

Digitized by Google

pareil aveu qui fut réitéré, en 1564, par un autre *Varinier, François*, aussi doyen du même chapitre. »

(Aubret, t. III, p. 266-267.)

Le fief de Taney est en la paroisse de Saint-Didier-de-Fornans, à demi-lieue de Trévoux. Ceux de la famille d'Ars en ont été les premiers seigneurs, déjà en l'année 1370, et Agnès d'Ars, dame dudit lieu de Taney, et de Sainte-Croix, le porta en dot à Henri, seigneur de Gletteins, dit Guespe, son mari. Après les Gletteins furent seigneurs de Taney, *François Varinier*, vivant vers l'an 1539 ; *Jacques* et *François Varinier*, doyen et chanoines de Trévoux en 1555 et 1564, des héritiers desquels Guillaume Langlois, écuyer, conseiller au Parlement de Dombes, et lieutenant criminel assesseur en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, l'achepta et, après son décès, cette seigneurie aiant été mise en décret, Jean de Chatillon, chanoine et chamarier en l'église de Saint-Paul de Lyon, archidiacre de l'Isle-Barbe, et prieur de l'Hôpital-sous-Rochefort, en Forest, s'en rendit achepteur et l'a laissée, par succession, à Aimé de Châtillon, écuyer, seigneur de Monterbex et de Polignieu, gentilhomme du païs de Forest, qui est aujourd'hui seigneur de Taney. »

(Samuel Guichenon, *Histoire de la souveraineté de Dombes*, publiée, pour la première fois, par M. C. Guigue, ancien élève de l'École des Chartes, t. I, p. 120, de la première édition, tirée à 60 exemplaires en 1868, et t. I, p. 126-127, de la deuxième édition publiée en 1874.)

« Le feu s'étant mis dans le cabinet de Georges Langlois conseiller de la Cour et seigneur de Tanay, au mois de janvier 1613, il demanda la permission d'informer de cet incendie et de la perte qu'il avoit faite d'une transaction passée entre Humbert de Thoire et de Villars, et Guillaume de Tanay, en 1297 ; par laquelle ce prince reconnaissoit que ce seigneur avoit justice haute, moyenne et basse, dépendante du château de Tanay, près la ville de Trévoux, dans certaines limites qui y étoient énoncées ; à la réserve de la justice criminelle. Il disoit que cette transaction avoit été approuvée par François Ier, en 1523 et 1526, en faveur de *François Varinier*, alors seigneur de Tanay, et que les lettres de François Ier avoient été mises à exécution par Antoine Bonet, juge ordinaire de Dombes. Il prétendoit que le tout avoit été vu avant l'incendie, que le tout avoit été brûlé. Il fit ouïr quatre témoins qui déposèrent conformément à sa plainte. Cependant il ne fut pas rétabli dans sa prétendue justice. »

(Aubret, t. III, p. 494.)

COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES.

---

Digitized by Google

DE LA

# RESPONSABILITÉ LITTÉRAIRE

— SUITE[1] —

## III

On serait heureux de pouvoir proclamer sans appréhender de contradiction que tout est pour le mieux en France dans le meilleur état social possible ; mais, en observant autour de soi avec attention, on peut, sans exagérer, affirmer que notre littérature, nos livres, nos journaux ont une grande influence sur les mœurs publiques, sur les idées surtout depuis quelques années, et que ces propagateurs du bien et du mal ont puissamment aidé à produire un affaiblissement intellectuel et moral qui a été signalé, en pleine Académie française par des savants plus autorisés que moi [2].

Dans une grande ville, en effet, en voyant l'accumulation, aux étalages de librairie, de tous ces écrits à titres excentriques, ornés souvent d'images plus licencieuses et même plus obscènes que légères en forme d'illustration, l'observateur se demandera quelle cause fait multiplier ces productions. Est-ce le besoin d'instruction, dont la satisfaction est poursuivie avec plus d'ardeur que de discernement ? Est-ce le goût des ouvrages d'esprit qui attirent tant de lecteurs d'œuvres les moins littéraires ? Il y a certaine-

[1] V. la *Revue Lyonnaise*, t. V, p. 458.
[2] Discours de M. Renan (réception de M. Cherbuliez).

Digitized by Google

ment une autre cause. La pensée se porte à augurer qu'un peuple dont l'intelligence et le goût sont satisfaits par les œuvres de ce genre est blasé par l'ennui ou par la dépravation de son esprit et de ses mœurs. On en conclura qu'à la recherche des distractions ou cédant à la corruption, il n'est pas surprenant de voir les désœuvrés de ce peuple traduire en action les théories, les faits, les aventures que mettent au jour les affamés de renommée.

Un tel état de choses dans la société française indique qu'elle subit une influence morale. Il ressort en effet, de l'ensemble des publications littéraires d'une époque, une philosophie qu'il importe d'étudier.

Autrefois les grands écrivains s'imposaient à coup de génie et finissaient par réagir d'une façon victorieuse sur leur époque. Aujourd'hui le contraire a lieu, et la littérature, au lieu de dominer les mœurs, n'en est plus que l'expression. Les grandes œuvres disparaissent de plus en plus, à part l'histoire, l'étude des sciences positives et les romans tirés à la ficelle, selon l'expression triviale d'un critique, c'est à peine si, chaque année, il paraît une œuvre littéraire. Or, ce sont les progrès incessants du journalisme qui sont la principale cause du phénomène qui se produit. Chaque jour, une nouvelle feuille paraît née viable ou mort-née ; peu importe ; il faut au journalisme des plumes, et le besoin de vivre jette dans la fournaisse de la production journalière une foule de jeunes hommes auxquels leurs aptitudes et leurs goûts semblaient promettre un tout autre avenir, mais qui, à peine sortis du collège, se croient écrivains. On peut ajouter avec les critiques les plus autorisés que le petit journalisme surtout est un empire qui prend son homme, en exprime la substance intellectuelle, l'épuise en peu de temps. Combien de ces imprudents traînent aujourd'hui dans les bas-fonds de la nouvelle à la main, les tristes restes d'une imagination hier encore pleine de promesses !

Avec une pareille façon d'écrire, la façon de penser suit la même voie, et pour écrire un livre comme pour écrire dans un journal, il faut que la forme soit à la hauteur de l'intelligence du lecteur et de sa manière d'être ; que le fonds du livre n'ait pas plus de consistance que la forme, et flatte la fantaisie plutôt que d'instruire l'esprit, d'élever l'âme, de former le cœur.

Digitized by Google

De l'ensemble des productions littéraires il ressort enfin que la conscience de l'auteur est rarement consultée, et que, quel que soit le sentiment que satisfasse l'œuvre de l'écrivain, il ne se préoccupe en général, que de la responsabilité du succès et de la satisfaction de l'éditeur.

Il y a cinquante ans, un écrivain, homme d'État éminent, que le libéralisme glorifiait alors, dont le nom dignement porté par son fils a augmenté la liste des hommes livrés, de nos jours, par ceux qui se disent les hommes nouveaux aux diatribes passionnées de la politique, feu le duc de Broglie, parlant à la tribune du Parlement de certaine littérature du temps la nommait : « Ecole de débauche, de crime, école qui fait des disciples que l'on revoit ensuite, sur les bancs de la cour d'assises, attester par leur langage, après l'avoir prouvé par leurs actions, la profonde dégradation de leur intelligence et la dépravation de leur âme. »

C'était l'époque des romans de Balzac et d'Eugène Sue.

Aujourd'hui la littérature ainsi qualifiée a progressé.

Aux livres qui inspiraient à l'homme d'État que je viens de citer les vérités si désastreuses, de nouveaux besoins ont suscité les débauches d'esprit d'une saveur plus pénétrante mises en relief sous un nom nouveau : le naturalisme, qui traduit l'idée brutale souvent sans périphrase, par forme d'étude physiologique et même psychologique.

Des intrigues honteuses, des scènes qu'on croirait devoir rester enfouies dans le secret de certains lieux clandestins, des crimes d'un nouveau caractère que l'imagination dépravée pourrait seule créer, tels sont quelques-uns des sujets de tableaux tracés en un langage mis à la portée des lecteurs les moins lettrés et qui composent des livres plus lus que les livres de doctrine.

Pour aider à la propagation de tant d'œuvres malsaines, il n'est pas besoin de la vulgarisation de l'instruction surmenée qui sert à expérimenter le cerveau des jeunes générations ; véritable application du système de vivisection d'un député célèbre ; mais il suffit de la vulgarisation du mécanisme de la lecture dont le premier résultat est de mettre les publications nouvelles aux mains d'ouvriers, de paysans, de femmes, d'enfants hors d'état de raisonner, de contrôler et de redresser leurs impressions.

Digitized by Google

En jetant les yeux sur tant de feuilletons détachés de livres ou de journaux de tous formats, distribués librement sur la voie publique, comme des prospectus de marchandises à bas prix, on peut juger de cette amorce à la curiosité, aux sens, aux basses faiblesses de l'âme humaine dont la satisfaction engendre la corruption des mœurs, si même elle n'expose pas à l'extrême honte du vice. Afin de ne rien dissimuler sur la vérité ; on doit ajouter que les auteurs de la plupart de ces écrits abondamment publiés, comme les entrepreneurs de la régénération sociale qui les propagent, pensent augmenter l'attrait de la lecture par l'impiété qui sert de piment à l'obscénité et qui atteint du même coup ce que représente un mot au sens fort élastique devenu banal : le *cléricalisme*.

Enfin lorsque, après les feuilletons populaires et les livraisons de brochures hardies à la portée des moins délicats, on arrive à cette cynique éruption pornographique, efflorescence hideuse qui semble l'originalité littéraire d'un nouveau régime politique et social, croit-on de bonne foi que les mœurs d'un peuple puissent résister longtemps à l'infection quotidienne de telle lecture et de l'exhibition de ces monstrueuses productions ?

J'aurais voulu comme documents utiles, afin d'en tirer un enseignement, recueillir seulement les titres des livres exposés aux convoitises intellectuelles et licencieuses du public. J'ai reculé devant l'énormité de cette accumulation d'œuvres excentriques au moins par le titre, quelquefois assez énigmatique pour servir d'appât à la curiosité sans toutefois éloigner le lecteur un peu timoré ou assez brutalement expressif pour affriander les plus aguerris. Il est d'ailleurs des livres et des feuilles périodiques qui sont suffisamment caractérisés par le nom seul des auteurs ou des propagateurs. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, il est un pseudonyme qui figurant à quel titre que ce soit sur la couverture d'un livre, d'une brochure, d'un journal, suffit pour définir l'œuvre ; c'est le nom digne du pilori de l'ignominie de Léo Taxil. Ce nom prévient suffisamment le lecteur de l'impiété élevée jusqu'au sacrilège d'un livre ou d'un journal où l'ignoble le dispute à l'immoralité. Cet homme est signalé comme méprisable même par des libres penseurs ; il est auteur ou complice pour jeter en pâture à la popu-

Digitized by Google

lace les outrages, les violences de langage et d'idées contre les choses et les personnes que les plus sceptiques même n'osent pas ne pas respecter.

Comment s'étonner que de telles publications qui encombrent la voie publique, surtout celles qui, outre l'impiété ou la provocation haineuse contre certaines classes de la société sont par leur brutalité à la portée des intelligences les moins cultivées, comment s'étonner que ces publications puissent surexciter les passions d'une âme méchante et corrompue, troubler les cervaux faibles, au point de provoquer dans une heure fatale ces hideux excès si fréquents au moment des mouvements révolutionnaires.

Dans les écrits auxquels s'appliquent ces réflexions, les délits caractérisés et punis par les lois sont même tellement accumulés qu'on en vient à se demander si l'impunité dont l'auteur peut se croire favorisé a pour cause la pitié qu'inspire un cerveau en délire ou la pensée d'abandonner un tel écrivain à la seule responsabilité de sa conscience ; car je ne voudrais supposer à personne le parti pris de laisser tout dire et tout faire impunément. Une négligence indifférente est déjà assez répréhensible.

Mais si un peuple est menacé d'être corrompu dans ses mœurs et dans ses idées par des publications déréglées, n'est-il pas évident que l'éducation de la jeunesse se ressentira immédiatement de cet élément de désordre moral? Quel danger ne courra pas la pureté de vie d'un jeune homme et d'une jeune fille et même souvent l'honneur d'une famille?

## IV

C'est parce que la jeunesse peut être la première atteinte par le mal que je signale qu'à une époque où la question de son éducation est une question maîtresse, le sujet qui m'occupe la concerne essentiellement.

Or, il est aisé de comprendre que la liberté de l'excitation à la débauche, au vice, à la corruption prématurée provoquera la faiblesse et les mauvais instincts de l'écolier abandonné à lui-même

Digitized by Google

pendant des jours de congé trop fréquemment multipliés, ou même seulement lorsqu'il se rend à ses occupations scolaires de chaque jour.

Cet enfant, cet adolescent, libres d'errer seuls dans les rues de la ville s'en iront, à leur gré, rôder autour de l'étalage de librairie ou du kiosque ouverts à tout venant; ils pourront s'approvisionner au profit d'une instruction malsaine pour eux et pour leurs condisciples dans ces lupanars de l'intelligence.

Le jeune ouvrier, la jeune ouvrière rencontreront sur leur chemin, le mal à leur portée, et à l'atelier comme à l'école la propagande accomplira son œuvre.

L'écolier du Lycée pourra certainement se former à la littérature qui dans les mots ne brave pas l'honnêteté. Il apprendra le secret des compositions scolaires qui pourraient plaire aux partisans de la nouvelle école littéraire. Mais la moralité de toutes ces jeunes intelligences à la recherche de la vérité, de ce cœur avide d'émotions et de vie affective, quel profit retirera-t-elle d'une éducation traversée par de telles épreuves ?

Ce qui est plus grave dans la propagande immorale de ces écrits, c'est qu'elle s'est souvent manifestée sur la voie publique par l'acharnement de colporteurs des plus honteuses productions pour les imposer par une sorte de violence même à la porte des lycées.

En présence de cet excès du mal, on se prend à constater que dans tous les pays civilisés le fou dangereux est mis en dehors de toute communication, comme la vente des poissons est soumise à des lois préventives. Faut-il donc que pour l'abus de prétendus droits nécessaires, la liberté de la presse soit une de ces puissances qui dominent, parce qu'elles effraient les uns, favorisent les passions des autres, parce que tous subissent son influence et son pouvoir.

Il a fallu que l'excès de cette liberté littéraire sans limite fût tel, et que sa publicité devînt un désordre moral si flagrant, que le pouvoir public, cédant à l'indignation des honnêtes gens de tous les partis, ait tenté de donner plus d'extension à l'application de la loi pénale en matière d'outrage public aux bonnes mœurs.

Puissent ces projets de répression ne pas rester oubliés comme la lettre morte des lois et ne pas être paralysés par l'influence de



Digitized by Google

a presse quotidienne, qui croit défendre la liberté en s'imposant même aux gouvernants pour les faire reculer devant la répression de la licence la plus désordonnée.

Après les désastreuses conséquences d'un tel état de choses, en se reportant à la question en discussion, on se demande si personne, excepté les lecteurs, n'aura encouru de responsabilité.

## V

A toutes les critiques et aux doléances dont je me fais l'écho, il est une réponse résumée en un mot devenu banal. Ce mot est celui de réactionnaire, qui, sans doute, signifie ennemi du progrès. Toutefois, ce n'est qu'un mot qui n'a de portée que pour ceux qui veulent en faire une injure. D'ailleurs pour les optimistes, les récriminations contre les choses et les personnes du temps présent ne sont plus de saison. Les mœurs actuelles, disent-ils, ne sont ni meilleures ni pires, et quand les critiques s'appliquent à ce qui intéresse la jeunesse des écoles, il n'y aurait rien de changé ; la jeunesse d'aujourd'hui et celle de jadis ne diffèrent point ; les plaintes à ce sujet seraient sans portée sérieuse.

De tout temps, dit-on, certains livres ont eu pour auteurs des écrivains entraînés par le caprice de leur imagination, par un désir de spéculer sur la curiosité humaine, sur le succès de leur vanité, si ce n'est de leur talent ; et sur ce qui honore le moins les écrivains peu scrupuleux, sur l'appât du gain avant tout, quelques-uns mêmes, ambitieux de satisfaire des sentiments vicieux, ont voulu assimiler les idées et les mœurs des autres aux leurs propres : de tout temps, enfin, des écrivains ont produit des livres dangereux pour ceux-ci, inoffensifs pour ceux-là.

Le dix-huitième siècle, sans doute, n'a pas manqué d'écrivains, de romanciers surtout, dont les ouvrages pourraient être plus ou moins avouables. Je sais bien aussi que si quelques livres n'ont valu à leurs auteurs que la honte de les avoir écrits, quelques autres sont malheureusement abrités sous des noms glorieux dans

Digitized by Google

les lettres. Mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que les plus honteux de ces livres restaient souvent relégués dans les lieux réservés, et quand la publicité les étalait au grand jour, la justice intervenait. Le nombre de ces livres d'ailleurs était borné, et les lecteurs aussi. Les éditions multipliées presque sans limite étaient inconnues.

Si, en outre, la similitude entre le temps passé et le temps présent est appliquée aux mœurs, aux désordres scolaires dont on se préoccupe avec raison, je crois être dans le vrai en signalant, au contraire, une différence et de temps et de mœurs. J'en appelle, sur ce point, à l'expérience de tous ceux qui ont vécu dans l'ancien monde scolaire.

Le livre corrupteur pour l'esprit, pour les mœurs, introduit dans un collège, même dans l'intérieur de la famille l'était jadis surtout clandestinement. On peut aussi affirmer que la plupart des livres surtout des romans glissés furtivement à l'abri d'un défaut de surveillance assez vigilante pourraient passer pour des pastorales, comparés aux écrits que la liberté de la presse avec ses allures actuelles, le colportage, l'étalage publics, mettent à la disposition de l'écolier comme de tout venant, quelles que soient les hardiesses des écrivains les plus émancipés en esprit, en imagination et en style.

D'un autre côté le souffle d'indépendance et de liberté à outrance qui agite tant d'esprits se fait sentir jusque dans l'école. Le régime démocratique progressif exclut d'ailleurs aux yeux de la foule les lois répressives en matière de morale, de religion et même quand il s'agit des traditions les plus vénérables.

Les mœurs scolaires ont changé, quant à la discipline et quant à l'autorité du maître. Les faits le confirment et les maîtres eux-mêmes l'avouent.

De tout temps sans doute l'écolier a cédé à l'entraînement du nombre dans des émeutes, dans ces mutineries de collège dont tous nous avons pu être les auteurs, les complices ou au moins les témoins pendant notre vie d'écolier. De tout temps, en effet, la contrainte, l'aspiration vers l'indépendance, la turbulence de l'âge ont inspiré à la jeunesse des écoles des infractions à la règle disciplinaire et à l'uniformité de la vie de collège. Mais ne

Digitized by Google

doit-on pas reconnaître que dans les maisons d'éducation sagement dirigées, on a vu jadis le trouble et le désordre intérieurs dépasser rarement le mécontentement provoqué par une alimentation trop exclusivement monotone, ou motivés par une antipathie plus ou moins justifiée contre un surveillant souffre-douleur de cet âge sans pitié, et dont la qualification s'est perpétuée de génération en génération. A vrai dire, l'espièglerie mutine avait plus de part dans ces désordres que la préméditation méchante.

Combien de professeurs de collèges du temps passé pourraient être cités pour certains actes d'autorité qui, de nos jours, auraient donné lieu à de véritables insurrections et qui n'ont laissé qu'un souvenir d'incidents scolaires que l'esprit français accueillait par des quolibets, et que l'insouciance et la bonne humeur de la jeunesse faisait considérer comme des diversions joyeuses à la monotonie d'une classe trog longuement sérieuse.

Eh bien! pour expliquer l'émancipation scolaire comme l'émancipation sociale, serai-je taxé d'exagération, en signalant des mœurs altérées par cette littérature dissolvante publiée à ciel ouvert, offerte aux lecteurs de tout âge, de tout sexe, de toute condition? N'y a-t-il pas plus d'extension d'une liberté qui, en vertu du prétendu droit de l'homme même de l'écolier, laisse à ceux qu'on affecte de nommer de jeunes citoyens moins de gêne pour introduire au milieu d'eux les publications les plus hardies et plus de facilité pour revendiquer la suppression d'une partie de l'enseignement traditionnel ou l'exclusion de maîtres supposés ennemis d'un esprit nouveau dans l'éducation? Ces prétentions ont certainement leur origine dans la licence que sait usurper cette partie de la jeunesse française dite la jeunesse studieuse. L'invasion de tout livre, de tout journal dans l'intérieur du collège n'est pas plus douteuse que le goût, universel aujourd'hui, de s'instruire par les enseignements de la presse périodique. Comment d'ailleurs résister à l'indépendance et aux exigences de la jeunesse devenues un progrès?

Digitized by Google

## VI

Le maître, le père même, imposent peu leur volonté. Le peuple scolaire est difficile à dominer. Les coups d'État du pouvoir paternel ou scolaire deviennent rarement possibles et surtout d'une efficacité durable. Pour maintentr une discipline rigoureuse dans la famille comme dans le collège, il ne suffit pas de la volonté de celui qui doit commander ; les réfractaires de l'obéissance deviennent plus nombreux et la communauté des sentiments entre le père et le fils, entre le maître et le disciple, n'est en général possible que si la discipline cède souvent à la fantaisie.

Or, comment, dans un tel état de choses, ne pas reconnaître les conséquences de l'invasion de cette idée des droits de la jeunesse même de l'enfance que le livre, le journal, les discours des hommes politiques propagent à tout propos. Ce ne sont plus d'ailleurs des aspirations platoniques dont la manifestation est échangée entre écoliers, ou bien des théories d'écrivains à la poursuite de nouveautés dans la marche des idées. *Les droits de la jeunesse*, tel est le titre d'un journal nouveau à l'usage des écoles publiques destiné à traduire les revendications du peuple scolaire.

Que la feuille périodique parue depuis quelques mois soit une spéculation nouvelle de journalistes sur la curiosité publique se couvrant de la rédaction supposée de jeunes collégiens encore sur les bancs de l'école, ou que le conseil de rédaction soit réellement composé de jeunes journalistes encore placés sous la tutelle scolaire, ce qui n'est pas contestable, c'est que l'écolier aura désormais sa tribune pour publier les idées de réforme de toute sorte que la vie scolaire lui inspire, et l'intervention d'un personnel de première jeunesse se traduit par des manifestions en quelque sorte officielles.

Le Congrès général des lycéens de France réunis à Alby a contribué à inaugurer le nouveau journal par la publication de son manifeste résumé des réformes revendiquées. C'est bien un pouvoir nouveau, un État dans l'État scolaire qui surgit.

Digitized by Google

Si dans le texte du programme des réformes on lisait seulement des projets de réclamations sur la nourriture, l'éclairage et sur tout le matériel scolaire ; sur l'exploitation par les concierges des lycées, on en conclurait que le progrès dans le bien-être suit son cours; mais, comme le disent les rédacteurs du nouveau journal, « ceci est le petit côté de nos réclamations. » Ce dont ils tiennent à saisir l'opinion publique que ces détails toucheraient peut être trop peu, c'est de la partie importante des réformes qui est le but principal de l'appel à la publicité. Cet appel à tous les écoliers de France en tête du premier numéro du journal est formulé en ces termes :

« Le gouvernement a décreté la liberté de conscience dans les lycées et collèges ; mais jusqu'à présent cette liberté est demeurée dans le domaine de la théorie. Ils sont rares les proviseurs qui n'usent pas de leur autorité pour nous contraindre aux exercices religieux comme par le passé. »

Afin de ne garder aucun doute sur les principes que prétendent propager les représentants de la jeunesse studieuse devenue journaliste, on peut retenir encore ces revendications : « Quoi ! nos pères n'auraient plus le même droit que lorsque nous fréquentions l'école communale ? Ne pourraient-ils plus librement nous envoyer au catéchisme ou nous en éloigner ? »

« Nous ne voulons plus d'une science incompatible avec nos idées ; nous, collégiens, nous réprouvons cette indigne parole : *crede quia absurdum*, et, à Blaise Pascal n'en déplaise, voici notre principe : gardez-vous de vous abêtir, il y a trop à perdre.»

Pour ne pas exagérer les citations, on peut se borner à reproduire cette conclusion émanée d'un prétendu lauréat de concours qui formule l'expression de la libre pensée et de l'indépendance absolue de la jeunesse en une dernière revendication résumant la prétention dominante.

« Nous appelons de tous nos vœux le décret qui doit donner à tous les *bahutiens* (ce mot est de l'argot scolaire) la faculté de ne plus assister aux exercices religieux, sans avoir besoin de l'autorisation de nos parents, et notre liberté de conscience se trouvera à l'abri de toute atteinte. »

Digitized by Google

Avis donc aux pères et aux mères de famille de la décadence de leur autorité.

Ces citations qui pourraient être multipliées ont surtout pour but de déterminer ce que la littérature et notamment la presse contemporaine, ajoutons aussi, pour ne pas être inutilement réservés, certaines lois scolaires nouvelles apportent d'influence et même d'autorité au sein de cette jeunesse qui est l'avenir de la France et qui est provoquée par les hardiesses littéraires à s'associer à tout mouvement d'un prétendu progrès pour les uns, à un travail de ruine sociale pour les autres.

Mais avant de continuer à développer les réflexions que mon sujet fait naître, une dernière pensée me semble devoir dominer tout père de famille soucieux de la destinée de ses enfants à l'aspect de la nouvelle forme d'indépendance de la jeunesse des écoles

Que les traficants de publicité, entrepreneurs de journaux créés pour défendre les droits de la jeunesse, ne soient que des prête-noms, ou que ce soit ouvertement que le peuple scolaire revendique l'œuvre nouvelle, un père de l'ancien régime et celui du nouveau qui aurait quelque souci de ses devoirs revendiqueraient aussi l'exercice de leurs droits ; ils se souviendraient que si une responsabilité peut atteindre les instigateurs des manifestations de liberté personnelle des écoliers, il en est une qui ne se discute pas ; c'est celle des pères eux-mêmes qui s'isolent trop de la vie et de la conduite de leurs enfants à qui ils doivent des exemples et des leçons. Or, les leçons d'un père doivent se traduire nécessairement quelquefois en rigoureuse sévérité, surtout quand l'intelligence et la moralité d'un enfant sont livrés aux aventures, et que l'autorité scolaire est impuissante.

Si des voix autorisées n'avaient pas, avant moi, signalé les conséquences funestes, dans tous les rangs de la société, des faits que j'indique, je pourrais me soumettre au reproche d'exagérations et d'une sorte de myopie intellectuelle. Mais j'entends répéter, avec des preuves à l'appui, que la littérature préférée et propagée sans limite a depuis longtemps préparé le déclin de la raison publique, la décadence de la science spéculative, l'évanouissement des idées sérieuses et des principes, l'anémie intellectuelle et morale qui menace de nous faire périr.

Digitized by Google

Si les appréhensions qne j'exprime sont imaginaires, tous les penseurs voués au culte de l'intelligence, de la vraie science, au développement du véritable progrès littéraire et social redresseront mes erreurs. Mais si, plus que jamais la littérature répond à des mœurs, dont elle n'est que l'expression, ne nous en rapportons pas à nous seuls, pour nous juger, afin de ne pas nous faire illusion sur nous-mêmes, interrogeons ceux qui nous observent, nous jugent, et ne sont point nos nationaux.

L. Ducurtyl.

*(A suivre.)*

---

Digitized by Google

LES

# CHAMBRES DE MERVEILLES

OU

## CABINETS D'ANTIQUITÉS DE LYON

DEPUIS LA RENAISSANCE

— SUITE[1] —

---

## CABINET GASPARD DE MONCONYS

— 1665-1700 —

Gaspard de *Monconys*, seigneur de Liergues et de Pouilly, fils de Pierre et frère de Balthazar, prévôt des marchands, en 1652 et 1653, avait formé un riche cabinet d'antiques et d'histoire naturelle, qu'il laissa à Balthazar de Monconys, son frère, auteur de voyages en différentes parties du monde, publiés en 1665.

Le P. Jacob dans son *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*. Paris, 1655, deuxième partie, ch. XCVIII, parle ainsi du cabinet de M. de Monconys, qui n'appartenait pas encore à Balthazar, mais à Gaspard, son frère. « La beauté et la rareté de M. Gaspard de Monconys, seigneur de Liergues et de Pouilly, conseiller du roy et Lt. criminel, au siège présidial de Lyon, est bien l'une des plus curieuses pièces de l'Europe, tant pour les médailles d'or, d'argent, airain, verre, plomb et autres matières, et pour les portraits en taille douce et peintures que pour la bonté des livres qui s'y trouvent, quoique en nombre seulement de deux mille, entre lesquels il y a plus de deux cents médailles, entrées de ville, devises et éloges, et portraits d'hommes illustres. Le

[1] Voir la *Revue Lyonnaise*, t. III, p. 413, t. IV, p. 56, 149, 300, 366, 431 et t. V, p. 68, 152, 367 et 466.

Digitized by Google

P. Henri Alby, jésuite, parle fort honorablement de ce cabinet dans la Préface des *Parallèles des Cardinaux*, imprimés à Paris cette année 1644, in 4. »

En 1672, Mme de Sévigné, en passant à Lyon[1], visita le cabinet de M. de Liergues et ses *antiquailles*. Elle en parle dans une de ses lettres. (V. les *Nouveaux Mélanges* de Breghot du Lut, p. 41.)

Il est à regretter que Mme de Sévigné, qui a visité les plus remarquables collections de Lyon, quand elle a traversé cette ville, ait consacré si peu de lignes à ces collections. Ce regret a, du reste, été exprimé déjà par M. Gault de Saint-Germain dans une note insérée, au bas de la page 186 du tome III des lettres de Mme Sévigné publiées par Dabilon. Paris, 1823, 12, 8, in-8.

« Le silence de Mme de Sévigné, dit M. de Saint-Germain (ou plutôt le peu d'explications qu'elle donne), sur les tableaux de la ville de Lyon et notamment sur celui que l'archevêque de Vienne offrit à Mme de Grignan, est une faute de goût. Une remarque essentielle pour l'histoire du commencement de la curiosité, c'est que, sur la fin du seizième siècle et durant le dix-septième, on voit les Lyonnais, grands amateurs de peinture, la ville de Lyon être le seul entrepôt du commerce des tableaux de toutes les écoles et Beaucaire, sur le Rhône, étaler annuellement dans ses foires, leurs productions. On voit les jeunes artistes français se rendant en Italie s'arrêter à Lyon, y séjourner, y être employés pour les gros marchands de tableaux, les administrations et les particuliers. On trouve encore dans cette ville, dans ses environs et maisons de campagne, les fragments du goût des Lyonnais à ces époques, restes des productions de nos meilleurs artistes du dix-septième siècle et dans l'âge des études. »

En 1644, le libraire Huguetan, en dédiant à Gaspard de Monconis la traduction du *Parfait Joailler*, de Boodt, par Jean de Bachou, mathématicien lyonnais, lui dit qu'il « possédoit un cabinet dans lequel on voyoit en gros et en détail toutes les merveilles de l'art et de la nature. » Enfin, il ajoutait : « C'est là, Monsieur,

[1] Mme de Sévigné, pendant son séjour à Lyon, en 1672, paraît avoir logé chez Charles de Châteauneuf de Rochebonnne, chanoine, comte et chamarier de l'église Saint-Jean Sa maison fait l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue Porte-Froc. (V. les *nouveaux Mélanges* de M. Breghot du Lut. Lyon, 1830, p. 36.)

Digitized by Google

et dans le triage des bons livres, que vous détrempez les amertumes de votre charge, et qu'après vous être, dans le Palais, lassé les yeux sur le rouge et sur le blanc, je veux dire le sang des coupables et la blancheur de l'innocence, vous allez partir de là, vous esgayer sur la verdure de l'histoire et dans le parterre des louables curiositez. »

Le cabinet de M. de Liergues était souvent visité par des étrangers de passage, et l'un d'eux lui a consacré quelques lignes, même quelques vers, qu'on trouve dans le *Nouveau recueil de diverses poésies françoises composées par divers autheurs*, Paris, 1655, petit in-12; mais le nom de ce voyageur est demeuré inconnu.

M. Péricaud l'a recherché en vain. Voici ce qu'on lit dans ce livre d'un inconnu. « Il me souviendra aussi des raretés ingénieuses et savantes qui composent le cabinet d'un gentilhomme de Lyon. J'en avois déjà vu plusieurs à Paris et dans les provinces, mais je n'en avois point encore rencontré de pareil à celui-ci.

On n'y voit point de ces bijoux
Venus de terres étrangères,
Dont les cabinets ordinaires
Tirent du lustre parmi nous.
La Perse, le Japon, la Chine,
A sa beauté n'ont point de part.
Mais le seul tour et la machine
Soit pour hausser les eaux ou forcer un rempart,
Faire un pont ou réduire une place mutine
Enchantent dans ce lieu l'esprit et le regard.

« Et ce qui est plus glorieux pour le maître et singulier entre toutes ces singularités

C'est que tant de rares desseins
Ne tirent leur noble origine
Que de sa tête et de ses mains.

« Il est l'inventeur de ces belles curiosités. Il n'y a pas de machines hydroliques ni de guerre dont il n'ait la connaissance et le modèle en bois, en ivoire, en fer blanc ou en acier, et qu'il n'en ait fabriqué toutes les pièces, jusqu'au moindre clou, sans avoir eu d'autre maître que son génie. »

Digitized by Google

Ce cabinet n'a eu aussi qu'une durée éphémère. En 1700, il fut vendu par les héritiers de M. de Liergues, à Jérôme Pestalozzy, célèbre médecin de Lyon, dont je parlerai plus loin. « Il aida ce dernier, dit Pernetti (t. II, p. 312), a en faire un qui le surpassa.»

## CABINET DUFOUR (SYLVESTRE)

— 1622-1685 —

DUFOUR, Sylvestre-Philippe, né à Manosque (Var), en 1622, mort à Vevey (Suisse), en 1685, est l'un des collectionneurs que Spon cite de la manière suivante dans sa liste de possesseurs de cabinets d'antiques.

« M. Sylvestre Dufour, proche le pont de bois, en rue de Flandre, raretés du Levant, pièces de tour, médailles antiques d'or et d'argent. » Voici ce qu'en dit aussi Pernetti (t. II, p. 17) : « Philippe-Sylvestre Dufour, ami de Jacques Spon, a passé sa vie à Lyon. Il était en commerce avec les médaillistes et les antiquaires célèbres de son temps. Sa profession de droguiste ne lui avait ôté ni le goût, ni l'étude de la littérature. Jacques Spon lui communiquait ses lumières et Dufour, de son côté, lui prêtait de l'argent. Spon nous apprend dans le premier volume de ses *Voyages* que M. Vaillant en arrivant à Lyon, avait encore dans le corps des médailles qu'il avait avalées pour les dérober à un corsaire qui le poursuivait lors de son retour du Levant. Il alla voir M. Dufour, son ami, lui conta son stratagème dont il était fort inquiet. M. Dufour lui proposa de lui acheter celles qu'il n'avait pas encore rendues. M. Vaillant consentit à ce marché, et il put y satisfaire avant de quitter Lyon. » On a de lui plusieurs ouvrages estimés.

Il laissa, entre autres écrits, une lettre en latin sur une momie adressée au P. Kircher qu'il consultait souvent. Cette lettre a été imprimée dans les œuvres de ce savant jésuite, lequel, quoique né en Allemagne, en 1602, près de Fulde, passa une partie de sa vie à Avignon, puis à Rome, où il légua ses collec-

Digitized by Google

tions au musée du Collège romain. (Voir Pernetti, t. II, p. 119 et Biog. univ.)

Dufour était aussi en relations avec Peireisc, lequel le visitait dans ses séjours à Lyon. Peireisc recueillit dans ses voyages 3.000 inscriptions. Du reste, de son temps, on recherchait les inscriptions avec une véritable passion. Reinesius en recueillit 6.000; J.-B. Donius, de Florence, 3.000; le cardinal Barberin, 2.000; Spon, 3.000 latines et 600 grecques.

Dufour était également lié avec Jean Graverol, ami et directeur de Spon et ministre du culte réformé à Lyon. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se réfugier à Londres. C'était un homme d'un très grand mérite, auteur de plusieurs écrits remarqués. Spon lui adressa sa *Dissertation sur une urne antique qui estoit autrefois dans le cabinet de l'autheur* et son savant mémoire sur le *Bâton de Moyse.*

« M. Dufour, a dit Bayle, sait les langues et les Belles-Lettres, Il écrit bien et il a toujours entretenu commerce d'esprit avec des personnes de qualité et de mérite, comme le président de Lamoignon, M. Du Gué, intendant de Lyon, M. Charpentier, de l'Académie française, Mme de Scudery, M. Justel, le chevalier Échardin, M. Tavernier, M. de Guilleragues, ambassadeur de France à Constantinople, M. Chorier, historiographe du Dauphiné, M. de Bonacorse, consul au Caire, etc. Ce fut surtout Dufour qui engagea Spon à se soustraire, par un exil volontaire, aux persécutions dont la religion réformée était l'objet et qui l'accompagna dans son émigration jusqu'à Vevey. »

## CABINET MASCRANY

— 1675 —

Les Mascrany ne sont pas lyonnais, mais originaires des Grisons où ils étaient connus, dès 1400, comme appartenant à une très ancienne noblesse de ces pays. Paul Mascrany est le premier de cette maison, qui se soit fixé à Lyon; il y fut appelé vers 1580

Digitized by Google

par les Gondi, et épousa Françoise de Poullallion. De ce mariage issurent entre autres Alexandre, trésorier de France, prévôt des marchands en 1640, et Paul, revêtu de ces mêmes fonctions, en 1670. Leur maison primitive était celle occupée plus tard par les Lazaristes et aujourd'hui par les Frères de la Doctrine chrétienne. Ils ont reconstruit à leurs frais l'église Saint-Laurent. La fille de Paul Mascrany de la Verrière et d'Anne Pellot épousa, en 1673, Laurent de La Valette, seigneur de la Verrière, prévôt des marchands en 1686, possesseur d'un riche cabinet.

Les Mascrany s'attachèrent surtout à se former des collections de tableaux. Paul Mascrany mourut le 14 juillet 1675 et fut inhumé dans l'église des Grands Capucins. Ses héritiers se fixèrent à Paris.

Spon parle dans ses *Recherches des Antiquités de Lyon* de la maison Mascrany : « Il y a encore, dit-il, des mazures et arcades antiques et à la porte un grand bassin de pierre rompu où nous ne pouvons lire que les dernières lignes de l'inscription que Paradin nous a citée et qui était de son temps à la Guillotière. » Je ne reproduis pas ici cette inscription.

Le P. Mascrany, jésuite, indiqua aussi à Spon « une inscription qui est au jardin de Messieurs ses frères, à cette belle maison rouge de Bellecour où le roy logea, quand il fut à Lyon en 1659 » *(Rech. des antiq.)*, mais leur maison paternelle était celle occupée ensuite par les Lazaristes.

## CABINET D'OTTAVIO MEÏ

Ottavio Meï était un négociant lyonnais célèbre, et d'origine italienne, auquel l'industrie doit la découverte du procédé de lustrer la soie. Cette découverte, dont il garda longtemps pour lui le secret, lui permit de refaire rapidement sa fortune compromise un moment par des revers. Son bel hôtel, occupé naguère par les Maristes, était situé à la montée des Capucins. *Spon* a consacré quelques lignes à cet hôtel et à ses collections. « Aussy, dit-il, l'on va voir, par curiosité, la maison de M. Meï, qui est italien d'origine. Elle est située dans une très belle vue à la montée des Capucins, il

Digitized by Google

y a un nombre infiny de tableaux et de paysages de bons maîtres. » *Artaud*, dans son *Lyon souterrain*, p. 70, dit aussi : « L'intérieur de la maison est orné de peintures, on y remarque le songe de Poliphile en grisaille. On y voit aussi de grands paysages et des tableaux de fruits de Van der Kabel[1]. Le jardin de cette maison remarquable, outre des conserves d'eaux et des canaux, est également rempli de débris antiques. »

M. *Paul Saint-Olive* n'a pu non plus manquer de s'occuper de l'hôtel de Meï dans ses excellentes recherches sur le vieux Lyon : « La famille Meï, dit-il, est originaire de Florence et figurait déjà à Lyon au seizième siècle. Ottavio Meï acquit cette maison en 1634 et l'augmenta en 1673. C'était un amateur d'antiquités. Louis XIV, à son passage à Lyon, voulut le visiter. La partie de l'hôtel, construite par Meï, est d'un style monumental et donne une assez belle idée du sentiment artistique de son constructeur. Guillaume Piluata, gendre d'Ottavio Meï[2], s'étant ruiné, l'hôtel fut acheté par le banquier *Rivèrieux*, le 30 janvier 1705, au prix de 15.210 livres ; le 21 novembre 1814, il passa aux mains des frères *Fillion*, puis à celles de *Marc Chabry*, sculpteur et architecte, né à Barbentane, en Provence, mort à Lyon, le 4 août 1727, dix ans après à la famille *Poizat*, à celle des *Sauvetoir*, et enfin en 1762, la famille *Lortet* s'en rendit acquéreur. Aujourd'hui il est la propriété des P. P. Maristes, qui en faisaient le plus noble usage ; mais ni leur science, ni leur dévouement pour les enfants des pauvres, dont ils

[1] Van der Kabel, né à Lahaye en 1631 était venu se fixer à Lyon où il a beaucoup travaillé ; il est mort sans postérité en 1705 et a été inhumé dans l'église de la Platière. Il peignit surtout des marines et des paysages et a fait quelques gravures. On voyait encore avant la révolution plusieurs beaux tableaux de cet artiste chez M. de Glatigny, à Saint-Genis ; il a décoré aussi la maison de M. Sabot, dans la rue de la Gerbe. On remarquait aussi deux de ses marines à l'hôtel du gouvernement ; malheureusement il se livait à l'ivrognerie et mourut pauvre (Pernetti, t. II, p. 146).

Van der Kabel paraît voir appartenu à une famille nobiliaire dont M. Steyert a donné le blason daus son *Armorial du Lyonnais*, de la manière suivante : *Van-der-Kabel*, « d'azur à la bande de gueules chargée de sept étoiles d'or accompagné en pointe d'un lion de sable. »

[2] A côté de l'hôtel Piluata, se trouve l'ancien hôtel ou *château de Milan*. On croit, dit M. Paul Saint-Olive, qu'il fut construit par un des nombreux commerçants de Milan qui sont venus se fixer à Lyon pour y faire le commerce. Puis il passa à la famille *Gelas ;* un *Claude Gelas* fut échevin en 1552 ; son fils *Guillaume* épousa *Jeanne de Villars ;* cette famille avait son hôtel à la montée des Chazaux ; un de ses membres fut évêque d'Agen, mort en 163.

Digitized by Google

faisaient l'instruction, n'ont pu trouver grâce devant les exécuteurs *des lois existantes* et leur maison a été brutalement envahie et fermée.

Lorsque Meï fut devenu riche, nous apprend Pernetti (t. II, p. 125), « il se forma un cabinet très curieux de médailles et d'antiquités. On y voyait, entre autres raretés, ce fameux bouclier sur lequel est si bien rendue la continence de Scipion. Il avait été trouvé dans les sables du Rhône près le Pont-Saint-Esprit, par des pêcheurs. Ils en rompirent un morceau et le portèrent à un orfèvre de Lyon. L'orfèvre les engagea à lui apporter le tout et il replaça si adroitement le morceau rompu qu'on ne pouvait se douter de sa soudure. »

Dans ses *Recherches curieuses d'antiquités*, p. 2, Spon dit que « ce fut en l'an 1656 que ce bouclier fut trouvé, proche *Avignon*, par des pêcheurs », et M. Léon Rénier le pense aussi. Spon a cru également voir sur ce bouclier une représentation de la *continence de Scipion*, et ajoute : « Comme le chemin de Scipion, en s'en retournant d'Espagne en Italie par terre, était de traverser le Rhône près d'Arles, il y a bien de l'apparence que cette pièce fut alors égarée par là auprès où elle demeura enterrée jusqu'à notre siècle. »

Mais est-ce bien la continence de Scipion que représente ce bouclier ? M. Monfalcon, dans ses *Notes sur Spon*, dit d'après M. Rénier : « On s'accorde aujourd'hui à y reconnaître la réconciliation d'Achille avec Agamemnon ou la restitution de Briséis. » (V. aussi M. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées* de la Bibliothèque imp., p. 459.)

Ottavio Meï acheta ce bel objet d'art et le conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1690. Guillaume Pilata ou Piluata, son héritier, le présenta à Louis XIV qui l'accepta et le fit placer dans le cabinet des médailles dont il fut l'un des principaux ornements. Pour récompenser Guillaume Pilata, le roi donna à Jean-François Pilata son fils, une place dans la maison de Madame la Dauphine. Mais M. Léon Rénier fait une autre version et dit : « A la mort de M. Meï, son gendre envoya le disque au P. La Chaize qui le fit acheter pour le cabinet du Roi en 1697. » Il est encore aujourd'hui au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

Ce bouclier et d'autres que l'on conservait à la Bibliothèque natio-

Digitized by Google

nale faillirent être envoyés à la fonte à la Monnaie, en 1793 ; l'évêque *constitutionnel* Grégoire a dit à la Tribune de la Convention, le 12 avril 1794 : « Certains hommes trouvaient étonnant que l'on conservât cette colonne de marbre qui vaut 20.000 francs, *ils étaient scandalisés qu'on n'eût pas encore envoyé à la monnaie les boucliers d'argent qui sont au cabinet des médailles.* » A cette triste époque on vendit au prix de 17,000 livres à un orfèvre qui le fondit, le riche médaillier de la grande Bibliothèque du Collège de Lyon et on vola huit cents médailles en or. En 1870, *les gardes nationaux* de Lyon, qu'on avait chargés de la garde de la maison des PP. Jésuites saccagée par eux, la veille, enlevèrent aussi le médaillier en or et le vendirent à un orfèvre assez vil pour l'acheter et assez barbare pour le fondre.

## CABINET PIANELLO DE LAVALETTE

Au dix-septième siècle, il se recontra aussi à Lyon un célèbre connaisseur lequel, comme l'avaient fait le Président Bellièvre et du Choul, an XVI, réunit dans les dépendances de son hôtel une certaine quantité d'inscriptions antiques. Cet amateur était *Laurent Pianelli* ou *Pianello de La Valette*, chevalier, seigneur de La Valette, président trésorier de France, Prévôt des Marchands en 1687 et 1688, de l'Académie de Lyon dont il fut l'un des fondateurs et qui tint ses séances dans son cabinet de 1705 à 1711. Pianello, d'une illustre famille italienne, était né le 19 mars 1718. Assez érudit lui-même, il aimait les livres comme savant et comme amateur, et se forma l'une des plus belles bibliothèques particulières que Lyon ait possédées mais que la Révolution a dispersée. Cette collection était riche en manuscrits et surtout en ceux des grands historiens de son temps, entre autres de Pierre Bullioud, l'auteur du *Lugdunum sacroprofanum*, dont il était le parent par sa mère, de *Guichenon*, de *J.-M. de La Mure*, l'historien du Forez, mort en 1676, *de Louvet*, l'historien du Beaujolais mort vers 1680.

Il posséda également le célèbre cartulaire municipal de Lyon,



Digitized by Google

dit d'Étienne de Villeneuve que la Société littéraire de Lyon vient de faire publier aux frais de la ville. Pianello eut aussi la chance de retrouver le *Lugdunum Priscum* de Claude Bellièvre. « Ce rare manuscrit, dit le P. Colonia, dans ses Recherches sur les antiquités de Lyon, p. 220, qui avait disparu, dès très longtemps, et que le P. Menestrier avait cherché avec tant de soin, sans avoir jamais pu le déterrer, comme il s'en plaint lui-même dans plusieurs endroits de ses ouvrages, fut enfin heureusement découvert, il y a quelques années par feu Monsieur de La Valette qui était fort curieux de ces sortes d'ouvrages et dont notre Académie littéraire dont il était membre, conservera toujours le précieux souvenir. »

« Pianello de La Valette, dit M. Artauddans son *Lyon souterrain* p. 143, réunit aussi dans son jardin plusieurs inscriptions intéressantes dont nous avons les copies, mais nous ne savons ce que ces monuments sont devenus. » Ces inscriptions d'après leur contexte, paraissent avoir fait partie de la collection formée par le président Bellièvre dans son jardin du quartier Saint-Georges, dit le *jardin des antiques*. Sur l'un des cipes antiques de cette collection était gravée l'inscription qui rappelait la grande inondation de 1570 et ainsi conçue: « L'an 1570 et le dimanche troisième jour de décembre, environ onze heures du soir, le Rhône et la Saône se sont assemblés en la place Confort, au coin de la maison appelée la Tour et le onzième jour dudit mois le Rhône est remonté audit coin. »

Cette collection passa à ses successeurs, Pianelli Mascrani, de La Valette, conseiller honoraire à la Cour des Monnaies et à son fils M. de Charly, chevalier d'honneur en cette même Cour.

Ces deux derniers se plurent à joindre à leur cabinet « un cabinet des plus rares et des plus riches de pierres, d'aiman et de microscopes, qui avaient appartenu autrefois à M. de Puget, un des habiles physiciens de son siècle. Ce dernier, né en 1629, mort en décembre 1709, avait été l'un des sept fondateurs de l'Académie de Lyon, en 1700. »

Dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1774-1824, on lit l'appréciation suivante faite, par ces savants voyageurs du cabinet La Valette : « Celuy dont nous avons le plus sujet de nous louer c'est Monsieur

Digitized by Google

de la Valette qui demeure en la place de Bellecour [1]. — C'est un homme savant, fort curieux et communicatif. Il a une bonne bibliothèque, plusieurs manuscrits et en particulier les mémoires de Guichenon et beaucoup d'autres curiositez. »

## CABINET DE SPON (JACOB)

— 1647-1685 —

Je ne dirai pas ici ce que fut Spon, Jacob. Déjà j'ai indiqué plus haut que M. Le Blant, le savant auteur des *Inscriptions chrétiennes*, le considère » comme une des gloires de Lyon et qu'à l'heure qu'il est c'est l'antiquaire le plus savant que cette ville a produit, c'est même le savant français qui, jusqu'à nos jours, a le plus contribué aux progrès de l'épigraphie latine. Le président

[1] A ce moment, de nombreux hôtels s'élevaient à Lyon, et les familles riches désertaient les noirs quartiers de Saint-Jean et de Saint-Paul privés d'air et de soleil et dont la plupart des maisons n'avaient que des vitres *en papier*, même au dernier siècle. J'ai déjà signalé ce fait étrange et mon assertion vient d'être corroborée par le savant M. Natalis Rondot, dans un article de la *Revue lyonnaise* (août 1882, p. 102) sur les *verriers* de Lyon au quatorzième siècle. « Ce n'est pas seulement au quatorzième siècle, c'est encore au quinzième et au seizième siècle, dit-il, que, à Lyon, on mettait aux fenêtres *des voirrières de papier*. » La cherté des vitres explique cet usage. On lit dans les comptes de *l'hostel du Roy* en 1491. « Item, à Lyon, cinq *chassis de papier*. » Voici un article des comptes de la ville de Lyon en 1542-1543, « à Anthoine Godin, cartier, pour avoir *refaict en papier* et collé les chassiz de la salle du *consulat* et Chambre des papiers. » (C. C. 954).

Il est surprenant que le Consulat fît alors cette singulière économie, en restaurant sa vieille *maison commune*, car il la meubla avec un certain luxe, si on juge d'après les livres de la comptabilité de la ville. On y voit, en effet, que « en 1554, il mandate 20 écus d'or au soleil pour la prise de deux chenetz réunis en l'hostel commun et en la salle du bureau du Consulat pour la décoration d'icelle, En 1560, il fait payer encore vingt et un livres, pour un tableau inscript en parchemin, illuminé or, azur et aultres peinctures et figures où il y a inscript les quatre évangiles et le kalendrier, d'aultre part, pour servir au bureau du Consulat. » En 1519, on avait acheté de Jean Lauridan, mercier, 61 aunes de tapisseries, à douze sols l'aune, fabriquée à Audenarde pour couvrir le parquet de la salle du Consulat.

« Quoique Lyon ne soit pas une ville qui serve de résidence à quelque prince, il ne laisse pas d'avoir beaucoup de maisons qui semblent des petits palais comme en Bellecour, celle de *M. Case*, autrefois bâti par M. Jave, italien (Spon). Aussi l'on va voir par curiosité la maison de *M. Mey* qui est italien d'origine, elle est située dans une très belle vue, à la montée des Capucins et il y a dedans un nombre infini de tableaux, de paysage de bons maîtres.

Digitized by Google

Bouhier, Bimard de la Bastie, Jean-François Séguier, lui-même, quoique plus populaires, peut-être, parce qu'ils ont vécu à une époque moins éloignée de nous, méritent à peine de lui être comparés. »

Spon s'était formé aussi un cabinet et surtout de médailles « Il faisait avec ses amis un trafic de médailles et de livres; il donnait des commissions et surtout en recevait. Le protestant Spon était même en relation de correspondance avec Bossuet. L'amour des inscriptions antiques, le goût des médailles, et une science profonde liaient entre eux des hommes dont les positions étaient si différentes. Concentrée en quelques hommes spéciaux, l'archéologie comptait, au dix-septième siècle, des disciples fervents entre lesquels elle établissait une cordiale confraternité. » (*Notes sur la corresp. de Spon*, Monfalcon, p. 382.)

Le père de Spon s'était fait aussi une collection de médailles et de livres ; mais son fils dut les vendre par nécessité. Au moment où il le perdit, il ne conserva que dix ou douze volumes. « Je n'ay pas, écrivit-il à un ami, la marotte des livres. » Dans son cabinet se trouvait entre autres, une pièce tellement rare qu'il crut devoir en faire l'objet d'une notice spéciale qu'il publia sous ce titre : *Discours sur une pièce rare et antique du cabinet de Jacob Spon* (Lyon, J. Facton, 1674, in-12 de trente-deux pages et une planche.)

Spon recueillait aussi dans son cabinet des monuments d'épigraphie romaine. Ainsi, dans ses *Recherches des antiquités*, p. 55, il cite une inscription trouvée en 1673, à Saint-Clair, au séminaire de l'Oratoire et que lui donna M. Basset ; c'est une inscription des premiers temps de l'ère chrétienne, et ainsi conçue :

HOC TVMVLO
IACET BONAM
MEMORIAM
RAPSO QVI
VIXIT ANN
XXXV

Lorsque Spon forma ses collections, les antiquités romaines étaient encore très nombreuses à Lyon et aux environs, quoique

Digitized by Google

depuis bien des années, le sol eût été fouillé bien souvent ; et voici ce qu'il en a dit dans sa *Recherches des antiquités de la ville de Lyon*, chap. III, p. 46 : « Il ne sera pas mal à propos de dire que les *RR. PP. Recollets* faisant clore leur bien trouvèrent en creusant assez de pierres et au delà de ce qu'ils en avaient besoin pour bâtir. Ils découvrirent ensuite, fort avant en terre, des aqueducs et quantité de charbons et de la pierre brûlée, tristes restes des deux embrasements de Lyon.

« Je ne parle point des autres antiquités qui y ont été déterrées, comme urnes lacrymatoires et médailles, parce que *tout le territoire de Lyon en fournit de même.* J'ay moi-même, une fois, acheté environ *sept cents médailles* de bas argent qui avoient été trouvées, tout à la fois, dans une urne, à un village auprès de de Lyon, appelé *Chapponay.* » Enfin Spon, ajoute plus loin, p. 56 : « Tout auprès de Saint-Just, il y a un couvent des *Ursules* et dans leurs vignes, l'on void des voûtes sous terre, percées de plusieurs portes que le jardinier peut montrer aux curieux. Le peuple les appelle la *Grotte Berelle.* Ce sont apparemment des bains romains de quelque bel hostel où l'on void dans les coins les tuyaux d'où venoit l'eau. Un peu plus haut que l'*Antiquaille* on a déterré des marches d'escaliers, des pièces de statues de marbre, des carreaux de porphyre, de jaspe et d'autres pierres précieuses. » On voit par ces diverses citations combien il fut facile à Spon de se former une riche collection ; on ne pouvait trouver des mines plus abondantes.

La plupart des monuments romains sauvés de la destruction ont été recueillis dans le musée lapidaire du Palais Saint-Pierre. Quelques-uns cependant ont été enlevés à la ville [1] et M. Léon Rénier, dans ses notes sur Spon (chap. IV, p. 74), cite, entre autre, une inscription très importante qu'on voit maintenant dans la précieuse collection d'antiques réunie dans la salle du Zodiaque, à la Bibliothèque

[1] Lyon a perdu aussi pour toujours une magnifique être en bronze de grandeur naturelle de *Crispine.* Cette tête détachée du corps fut trouvée avec de nombreuses inscriptions dans les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Étienne démolie par la révolution. Un orfèvre de Lyon pour faire la cour à M. Denon, directeur général des Musées impériaux, la lui donna et elle a orné longtemps le grand escalier du Louvre (*Lyon souterrain*, par M. Artaud).

Digitized by Google

nationale. Cette inscription qui concerne un Décurion de Lyon et sa femme, qualifiée *rarissima* et *amantissima* par son époux inconsolable, avait été vue par Gruter et Paradin qui la rapportent; elle avait été placée près du bénitier de l'église Saint-Irénée.

Parmi les pièces les plus remarquables du cabinait de Spon, se voyait un vase en bronze auquel il consacra une notice spéciale qu'il dédia à Graverol [1] et qu'il publia sous le titre de *Discours sur une pièce rare et antique du cabinet de Jacob Spon, Lyon.*.

« C'est un vase de bronze, dit-il, pesant 18 livres. Il est composé d'un fonds ou d'un ventre, d'un couvercle et d'une statue au-dessus. Ce fonds est soutenu par trois figures de termes femelles. Entre ces trois statues en relief, hors du vase, il y a trois têtes en forme de mufle en bas-relief. Le couvercle est composé de trois têtes de sirènes à têtes de femmes, d'autant de monstres à têtes de satyres qui regardent en haut et d'un piédestal rond soutenant la statue qu'on peut supposer être celle de la Destinée. » Une planche gravé représentant ce vase est jointe à la notice. Mais quelque soit le savoir de Spon, il est à présumer, d'après ce dessin, que ce vase, au lieu d'être une antiquité romaine, est de la Renaissance et d'origine florentine. Du reste ça a été aussi l'avis d'un inconnu qui a inscrit une note à la plume, en marge de l'exemplaire de la notice de Spon conservé à la bibliothèque de Lyon.

## CABINET LA CHAIZE (François d'Aix de)

— 1624-1709 —

La Chaize (François d'Aix de) né au château d'Aix, en Forez, le 23 août 1624, mort le 20 janvier 1709, doit être rangé aussi parmi les curieux de Lyon qui ont possédé un cabinet d'une cer-

[1] Spon composa aussi un recueil formé de trente et une dissertations sur des sujets variés d'archéologie; toutes ne sont pas de Spon. La quinzième est d'Antoine Galland, la vingtième de François Graverol, la vingt-sixième du coadjuteur de Glandevès, de Camps.

Digitized by Google

taine importance. Longtemps attaché au grand collège des Pères Jésuites de Lyon, il y enseigna la philosophie et la physique, jusqu'au jour où Louis XIV l'appela près de lui pour être le directeur de sa conscience. Mais les splendeurs de Versailles ne lui firent pas oublier Lyon et le grand collège. Il obtint de son royal pénitent pour la bibliothèque des Jésuites des tapisseries, des objets d'art et des médailles qui se trouvaient, sans nul doute, dans le cabinet du grand collège de la Trinité, lorsqu'en 1774 le Père Janin en dressa l'inventaire, mais ce catalogue ne porte malheureusement pas l'indication de la provenance des objets qu'il mentionne [1].

La collection personnelle de P. La Chaize était des plus remarquables et son savoir le fit appeler à siéger à l'Académie des inscriptions. Il a laissé quelques écrits, notamment un *Cours de philosophie en latin* (Lyon, 1661). Claude Gros de Boze a publié son éloge dans le tome Ier des *Mémoires de l'académie des Inscriptions*.

Le P. La Chaize avait le goût des antiquités. Se connaissant en médailles [2], il estimait beaucoup Spon dont il recevait avec grand plaisir la visite toutes les fois que l'archéologue avait quelque découverte à lui communiquer. Celui-ci, quoique protestant, dédia son grand ouvrage sur ses voyages en Orient « au T.-R. P. de La Chaize, conseiller du Roy et son confesseur ordinaire ».

Spon a aussi consacré quelques lignes au cabinet du P. La Chaize, dans son *Discours sur une pièce rare et antique du cabinet de l'autheur* (p. 14). « Le P. La Chaize, dit-il, avait aussi dans sa collection des urnes dont le pied se termine en pointe, quelques-unes ont des anses et d'autres point. Elles sont sans façon ni bas-reliefs, excepté qu'il y en a des figures à tête d'hommes ou d'animaux, comme il s'en est trouvé dans notre territoire. »

[1] Lorsque Millin visita la bibliothèque de l'ancien collège de la Trinité, en 1805, ce qui restait encore de l'ancien cabinet des antiques était conservé dans six armoires surmontées de bustes sans valeur. Millin cite quelques-uns des objets qu'on y conservait encore, mais il est facile de voir par sa liste que les monuments les plus beaux qui avaient existé dans ce cabinet du temps des Jésuites et inventoriés par le P. Janin avaient disparu pendant la Révolution.

[2] On voit par la correspondance du P. La Chaize avec Spon qu'il était grand ama-

Digitized by Google

Le P. La Chaize[1] eut un frère dont le savoir, comme bibliophile, a été indirectement très utile à Lyon. Lorsque Camille, de Neufville-Villeroy, archevêque et gouverneur militaire de Lyon, conçut la pensée de créer sa belle bibliothèque, qu'il légua, en 1693, au collège de la Trinité, ce fut au frère du célèbre confesseur de Louis XIV qu'il en abandonna le soin. Il remplissait les fonctions d'écuyer auprès de l'archevêque et celle de sénéchal de Lyon. Plus tard, il fut nommé capitaine des Gardes de la porte du roi, à Paris. (V. Saint-Simon, XIII, 64.) « C'est luy, nous apprend le P. Menestrier, dans son *Epistre dédicatoire de l'introduction à la lecture de l'histoire*, qui avait pris soin de dresser la bibliothèque de l'archevêque et de la remplir des livres

teur de médailles et d'inscriptions antiques : aussi Spon ne manquait pas de lui envoyer les plus rares et les plus curieuses de celles qu'il possédait. *(Notes de M. Monfalcon sur Spon.)*

[1] Le P. La Chaize eut aussi un neveu Antoine de La Chaize qui fut également sénéchal de Lyon et capitaine des gardes de la porte de Louis XIV. C'était aussi un homme de goût et un ami des arts. En 1674, il commença et acheva en 1676 un splendide château dans la paroisse d'Odenas (Rhône); j'en ai trouvé la description dans un rapport adressé en 1809, par M. Adolphe de Montaigu, maire d'Odenas au Préfet du Rhône qui lui avait demandé de lui faire connaître les monuments et les châteaux historiques du Beaujolais. « Dans le plan du château et des jardins, dit M. de Montaigu, on reconnaît l'intention d'avoir voulu imiter le château des Tuileries. Le château de La Chaize est composé d'un grand corps de logis principal et double à deux étages, de deux galeries latérales et de deux grands pavillons carrés. La cour du château était autrefois terminée par deux galeries à l'italienne partant de la hauteur des fenêtres des deux pavillons et soutenues par des arcades. L'intérieur du château quoique très délabré présente néanmoins une architecture noble et un beau dessin. Le vestibule carré, long et plafonné, est soutenu par six grandes colonnes de marbre de Tournus, d'ordre corinthien, et sur les portes des deux pièces adjacentes sont deux bustes en plâtre, fort bien faits, d'empereurs romains. Le vestibule du premier étage est une pièce considérable éclairée par six grandes fenêtres et ornée de quatre grandes statues et du buste de Sa Majesté Louis XIV. Parmi les appartements, on remarque la chambre dite du Roy, dont le plafond est peint à fresque et les décorations en arabesques sont bien conservées. Les avenues conduisant au château sont fort belles et dans le parc se trouvent de grandes pièces d'eau alimentées par les eaux d'une source amenée dans un aqueduc taillé dans le rocher.

« En 1674, la Terre de la Chaize fut érigée en comté. MM. de la Chaize d'Aix, d'une très ancienne famille du Forez avaient eu cette belle propriété de M. le comte de Souternon, lieutenant général et gouverneur des provinces lyonnaises sous Louis XIII, dont M. Jacques de la Chaize, père du jésuite, avait épousé la fille unique. Le marquis de Montaigu, mon grand-père, menin du Dauphin, père de Louis XVI et ambassadeur à Venise, ayant épousé l'unique héritière des de La Chaize, a porté cette propriété et j'en suis actuellement possesseur.

« Agréez, Monsieur le Préfet, ..... « *Signé :* Adolphe de Montaigu,
« Maire d'Odenas. »

Digitized by Google

les plus rares et les plus curieux. » (V. mon *Etude sur la bibliothèque de l'archevêque C. de Neufville-Villeroy. Ancien Forez*, Montbrison, 1882).

Le 26 décembre 1691, le Consulat autorisa l'enregistrement des lettres de *don* accordées à *François, comte de La Chaize*, capitaine de la porte du roi et sénéchal de Lyon, « de faire partir deux fois, chaque semaine, sur le fleuve du Rhosne, de Lyon en Avignon, et d'Avignon à Lyon, pour transporter toutes sortes de marchandises ès dites villes, pourvu que la liberté des transports sur le fleuve fut maintenue. » (V. Péricaud. *Tab. hist. Décembre 1691*.

LÉOPOLD NIEPCE,
Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

*(A suivre.)*

Digitized by Google

# FÉLIBRIGE

## LES DERNIÈRES FÊTES DU FÉLIBRIGE

### BARCELONE ET MONTPELLIER

Deux grands évènements littéraires ont eu lieu récemment à Barcelone et à Montpellier.

Le mois de mai qui fait chanter les premières cigales, avait ramené, plus vivant que jamais, le vieux courant des fêtes provençales; car après quinze jours, la Sainte-Estelle (assemblée annuelle des félibres) était célébrée avec un éclat inaccoutumé à Saint-Raphaël et à Sceaux.

La presse européenne n'a laissé ignorer à personne les salutations poétiques échangées le mois dernier entre les félibres de la vallée du Rhône et la charmante hôtesse de la rivière de Gênes, S. M. la reine Elisabeth de Roumanie, qu'on avait espéré un moment voir présider en personne les jeux latins de Montpellier. A peine cependant a-t-on parlé en France d'une solennité félibréenne, qui a concentré sur la Catalogne, du 5 au 10 mai, tous les regards de l'Espagne.

Barcelone célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la restauration de ses Jeux Floraux.

— On sait généralement aujourd'hui que l'idiome de Catalogne, après un réveil littéraire analogue à la renaissance provençale, a, du moins, reconquis son ancienne place au soleil. Les Jeux floraux de Barcelone institués au quatorzième siècle, à l'imitation de ceux de Toulouse, n'avaient été comme eux, dans l'origine, qu'une académie de poètes. Barcelone parvint cependant à maintenir plus longtemps que Toulouse le dialecte de son terroir. Mais la glorieuse langue d'Oc était destinée en deçà comme au delà des Pyrénées, à une dégénérescence qui eût été fatale si des deux parts on n'avait pris à cœur de l'arrêter. De là cette fraternité des deux peuples, cette amitié invraisemblable des Catalans avec les Provençaux. De là aussi l'adjonction au félibrige primitif d'une maintenance de Catalogne, ce qui est un acheminement probable vers l'annexion de la Roumanie à l'empire du soleil latin. On conçoit maintenant comment une idée supérieure au relèvement d'un idiome, a pu devenir l'esprit même de la renaissance du Midi.

Le mouvement barcelonnais a reçu dans ces dernières solennités l'approbation

Digitized by Google

définitive du gouvernement espagnol. La langue de Castille reconnaissant les droits de la langue de Catalogne, voilà un fait dont nul, il y a vingt ans, n'eût osé espérer la réalisation. Toujours est-il que Barcelone est revenue à son ancien parler, imposant sa littérature et jusqu'à son théâtre à la capitale elle-même.

Le samedi 5 mai dernier, à neuf heures du soir, la municipalité de la ville (ayuntamento), présidée par l'alcade en personne, recevait dans la *salle des Cent* les invités de France et de Castille. Une foule immense envahissait, au bruit des airs nationaux, la place de la Constitution, magnifiquement éclairée, et de grands discours officiels étaient prononcés par Son Excellence D. Rius y Taulet au nom du gouvernement, Ch. de Tourtoulon au nom du félibrige français, et Mila y Fontanalz au nom des Catalans.

— Le lendemain dimanche, avait lieu la séance solennelle des Jeux Floraux dans la grande salle de la Bourse, *Lonja*, qui, par ses larges colonnes, ses arceaux et son demi-jour, rappelle assez exactement la nef d'une église romane. Tout au fond, dominant l'estrade officielle, s'élevait le trône de la *Reyna de la festa*. Une proclamation castillane du gouverneur de la province ouvrit la séance. Un discours de M. Mila y Fontanalz, une magistrale improvisation de Luis Pons y Gallarza couronnant de lauriers le buste du roi don Juan, qui avait institué les jeux floraux, précédèrent le rapport de M. de Boffarull sur le concours littéraire.

Le grand prix est attribué à un jeune peintre poète Appelles Mestres, qui, suivant l'usage catalan, choisit la reine de la fête. Il désigna sa grand'mère qui, revêtue du costume national, prit place sur le trône.

On fit alors une ovation enthousiaste au jeune et modeste poète de l'*Atlantida*, l'abbé Jacinto Verdaguer, la plus illustre personnalité littéraire de Catalogne. On venait de couronner son *Ode à Barcelone*, et l'*ayuntamento* en avait décidé l'impression à 300.000 exemplaires pour les faire distribuer à chaque famille de la province. Et l'assemblée se sépara sur un magnifique discours catalan de don Victor Balaguer en faveur de l'union des peuples latins. Pour donner plus d'éclat à sa parole, il avait revêtu le costume officiel de ministre, témoignant ainsi de son désir de servir plus que jamais cette renaissance.

On sait que l'Académie espagnole a reçu solennellement, cet hiver, l'illustre homme d'État, comme poète et auteur dramatique catalan. Elle a donné un bel exemple à l'Académie française qui répondrait aux vœux du pays le jour où elle compterait Mistral dans ce nombre de ses élus.

Nous n'ajouterons rien sur les cinq jours de fêtes, solennités vraiment patriotiques, qui suivirent cette glorieuse journée tant à Barcelone qu'au Monserrat. Ce n'est qu'une constatation de l'intensité du mouvement néo-latin que nous tenons à présenter à nos lecteurs.

La felibrée de Montpellier n'a pas eu ce caractère de manifestation nationale. Occasionnée par le quatrième grand concours de la Société des langues romanes, elle ne pouvait ambitionner qu'une approbation scientifique de plus pour la renaissance provençale.

Le désir était pleinement réalisé par la présence des félibres Mistral, Aubanel, Roumanille, Fourès, Tavan, Felix Gras et de MM. Darmesteter, Mila y Fontanalz, Germain, de l'Institut, et les adhésions de MM. Gaston Paris, Egger, Bréal, Monaci (de Rome), Bartsch, Windelin Foerster et Émile Lévy. Nous avons cité les plus grands noms de la philologie moderne.

Digitized by Google

Le principal attrait de la séance solennelle du concours littéraire fut la lecture par M. le comte de Toulouse-Lautrec, de vers en français du seizième siècle adressés par S. M. la reine de Roumanie à M. de Berluc-Pérussis, en réponse à deux admirables sonnets. Les principaux lauréats du concours furent M. Jean Monné pour son drame *Sabran*, M. Louis Vergne et l'abbé Joseph Roux pour sa geste de *Charlemanha*.

Le lendemain, lundi, à la Villa Louise, près Montpellier, cour d'amour de la maintenance du Languedoc, tenue par sept dames et sept félibres sous la double présidence de Mme Westphal-Castelnau et Frédéric Mistral. Mais la Société romane ayant publié le compte rendu de cette solennité, nous n'insisterons pas davantage.

P. MARIÉTON.

## LA FÊTE DES FÉLIBRES, A SCEAUX

En dépit du couronnement du Czar, l'évènement littéraire du dimanche 27 mai 1883 a été la fête des Félibres.

Vers onze heures du matin, un groupe de Félibres, de Cigaliers, de Sartaniés et de Picpouliers stationne au Luxembourg, autour de la statue de Clémence Isaure. Un frais bouquet de roses et d'œillets blancs est déposé par le président, près du cou mélancoliquement incliné de la belle patronne du *Gai savoir*.

Ce pieux hommage accompli, en route pour la ville de Sceaux !

A midi trente minutes, le train s'arrête en gare de Sceaux; la municipalité, conduite par l'adjoint, M. Reddon, accueille les voyageurs; la fanfare joue; le canon tonne; la ville est pavoisée. C'est la fête qui commence.

Tout le cortège, le président M. Jasmin fils et l'adjoint en tête, se rend à l'hôtel de ville, où le maire, M. Lesobre, lui souhaite la bienvenue.

Alors M. Jasmin, d'une voix chaude et vibrante, répond par un discours tout imprégné du plus pur félibrige et dont nous sommes heureux de pouvoir citer la fin éloquente, pleine d'à-propos et d'inspiration :

« Si nous exaltons le pays natal, c'est pour mieux glorifier notre grande et belle patrie, fidèles à la devise de l'un de nos maîtres, Félix Gras :

J'aime mon village plus que ton village;
J'aime ma Provence plus que ta province ;
J'aime la France plus que tout.

« Oui, Messieurs, nous aimons la France plus que tout; après l'avoir servie nous-mêmes, nous lui donnons nos enfants pour qu'ils la servent à leur tour ; nous voulons aussi qu'ils parlent et qu'ils aiment la belle et noble langue de Rabelais, de Corneille et de Racine ; mais que leur cœur reste fidèle à la langue de leur berceau, « *petite patrie* »... dans la grande !

« Félibres, nous sommes du pays du soleil et de la cigale, et, comme la cigale, nous chantons. »

Des bravos retentissants accueillent ce discours qui résume les sentiments et les pensées de l'auditoire.

Vers une heure, après une brillante ouverture par la belle fanfare de Sceaux, commence la lecture des rapports sur les Jeux Floraux de 1883.

Digitized by Google

# RAPPORT DE M. MARTIAL MOULIN

Messieurs et chers Confrères,

La Société des Félibres de Paris a décidé que, cette année, en dehors des prix accordés aux concurrents des Jeux Floraux, et à titre tout à fait exceptionnel, il pourrait être décerné hors concours des prix spéciaux à des œuvres de félibres, récemment publiées ou sur le point de l'être, qui seraient jugées dignes d'être récompensées, tant au point de vue des services qu'elles sont appelées à rendre à la cause félibresque, que pour leur valeur littéraire.

Divers ouvrages ont été soumis à l'examen de la commission instituée à cet effet :

### FLEURS FÉLIBRESQUES, PAR M. C. HENNION

M. Constant Hennion est un poète français, qui s'est épris d'une belle passion pour les chefs-d'œuvre de notre littérature méridionale et qui voudrait faire partager à tous son amour.

La langue des félibres n'est en usage que dans une partie de la France, et encore, dans les pays où elle en usage, certaines classes de la société se figurent faire preuve de haut goût en la dédaignant. De plus, elle se divise en une grande variété de dialectes. En sorte que les trois quarts et demi des Français, soit parce qu'ils ignorent la langue, soit par indifférence, ne connaissent que bien imparfaitement notre poésie méridionale.

Pour que l'œuvre des Félibres devienne populaire, il ne suffit pas qu'elle soit publiée, même avec une traduction en prose, il faut qu'elle soit traduite en vers et traduite par un poète. Telle pièce qui tire une partie de ses beautés de la savante disposition des vers, du rythme, de la cadence, de la sonorité des expressions, de l'heureux choix des rimes, perd considérablement à être traduite en prose, tout le monde sait cela. M. Hennion, qui est un poète, le sait mieux que personne, et il n'a pas hésité sur le choix de la forme à donner à son œuvre.

Le livre intitulé *Fleurs Félibresques* est un recueil de poésies en langue d'Oc, traduites en vers français, par M. Constant Hennion. Au verso de chaque page se trouve l'original, et au recto, en regard, on lit la traduction française. Un grand nombre de petits chefs-d'œuvre qui étaient éparpillés dans une foule de publications différentes se trouvent réunis dans cette anthologie; soixante-quinze félibres y sont représentés.

Le traducteur donne toujours le même rythme que celui de l'original. Il traduit littéralement chaque fois que c'est possible. Quand il rencontre des expressions intraduisibles il les rend par des mots équivalents de la langue française; et, si la traduction mot à mot n'est pas rigoureusement exacte, on peut dire que le sens général de chaque pièce est toujours fidèlement reproduit. Parfois on retrouve dans la phrase française la sonorité de la langue provençale. Le traducteur s'élève souvent à la hauteur de son modèle, et nous ajoutons même qu'il lui est arrivé de le dépasser.

Digitized by Google

Dans son ouvrage, M. Hennion a déployé de réelles qualités : il nous révèle un homme de goût, un philologue et un vrai poète. Ce qui nous étonne surtout, c'est qu'un enfant du nord de la France, — M. Hennion est né à Estaires (Nord) et habite actuellement Tours, — c'est qu'un enfant du Nord, disons-nous, ait pu arriver à une pareille connaissance de la langue du Midi. Remarquons que ce n'est pas tel ou tel dialecte que le traducteur a dû étudier ; tous les dialectes d'Oc figurent dans le volume.

Nous ne voulons pas affirmer que le livre est parfait dans tous ses détails ; non, telle n'est point notre pensée ; mais il nous semble que dans une œuvre anssi importante, il est difficile d'atteindre le degré d'exactitude auquel s'est élevé M. Constant Hennion.

En tête du bouquet de chaque félibre représenté dans le recueil, se trouve une courte notice bio-bibliographique des plus intéressantes.

En résumé, le livre de M. Hennion est une œuvre de valeur et son utilité à la cause félibresque est incontestable.

Rappelons en terminant que M. Hennion débutait en 1879 par une traduction en vers français, de *Mirèio ;* œuvre remarquable, qui fut couronnée par notre Société des Félibres de Paris, et à laquelle la presse parisienne prodigua les plus grands éloges, jusqu'à qualifier la Mireille française de sœur jumelle de la Mirèio provençale. Il est regrettable que l'édition ait été tirée à un trop petit nombre d'exemplaires (100 seulement). Au dire des connaisseurs, la traduction de M. Hennion est au moins égale en valeur, sinon supérieure, à une autre traduction de Mirèio, qui a obtenu un très grand succès de librairie.

### ÉTUDES SUR LE FÉLIBRIGE, PAR M. PAUL MARIETON

L'œuvre de M. Paul Mariéton, que nous avons eue à examiner, se compose d'une série de brochures dont quatre ont déjà été publiées et portent les titres ci-après.

*Un félibre Irlandais, W.-C. Bonaparte-Wyse.*

*Un félibre Limousin, Joseph Roux.*

*Le félibre Auguste Fourès.*

*L'idée latine, — Charles de Tourtoulon.*

L'auteur doit donner prochainement, comme continuation à cette série :

*La Décentralisation littéraire, — de Berluc Pérussis.*

*Le félibre Anselme Mathieu.*

*La prose dans le félibrige, — Mistral prosateur*, etc.

Chaque brochure ne contient pas simplement la biographie d'un félibre, ainsi que pourrait le laisser soupçonner le titre, mais l'étude approfondie d'un groupement littéraire, personnifié par un poète. Dans la brochure consacrée à M. Ch. de Tourtoulon, par exemple, nous trouvons un court historique de la Société des langues romanes de Montpellier, ainsi que des renseignements relatifs à la Cigale et à d'autres Sociétés littéraires méridionales existant à Paris. La réunion de ces diverses études constituera l'histoire proprement dite du mouvement félibresque contemporain.

Dès les premières pages, l'on s'aperçoit que l'œuvre est consciencieusement écrite, que ce n'est point un vulgaire travail de compilation. On sent que l'auteur a puisé aux bonnes sources, qu'il possède son sujet et sait le traiter de main de maître ; qu'il connaît à fond les hommes du félibrige et leur œuvre.

Digitized by Google

Cependant si, dans son œuvre, M. Mariéton est un érudit, un philologue distingué et un critique habile, il est aussi, et beaucoup, un poète, un poète français étudiant ses confrères félibres qu'il admire. On pourrait peut-être lui reprocher de se laisser un peu entraîner par l'ardeur généreuse de la jeunesse et par son tempérament de poète à apporter un peu trop de bienveillance dans ses appréciations ; mais il loue avec grâce et à propos, son enthousiasme est sincère et communicatif, le lecteur admire avec lui.

La réunion de ces brochures, avons-nous dit, constituera l'histoire du mouvement félibresque contemporain ; elle formera un ouvrage très remarquable au double point de vue de la beauté de la forme et des documents curieux et inédits qui s'y trouveront réunis.

Ce livre sera la continuation d'une œuvre importante pour laquelle M. Mariéton a déjà réuni une quantité de matériaux et dont il a même commencé l'exécution : l'histoire critique de la littérature du Midi, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Cette œuvre est annoncée dans la grande revue anglaise, *The Academy*, sous le titre de « La Renaissance latine ou histoire littéraire des dialectes d'Oc. »

Mistral a l'habitude de désigner M. Mariéton par le titre d'historien du félibrige. Cette qualification nous semble méritée.

Ajoutons que en dehors des travaux que nous venons de mentionner et des articles qu'il fournit à la *Revue lyonnaise*, un excellent recueil qui tend à devenir le trait d'union de nos deux littératures, M. Mariéton a publié d'autres travaux se rapportant à l'histoire du Midi dont nous ne donnerons que les titres : *Réfutation de M. Mary-Lafon et revue générale de la littérature d'Oc.*

*Les bohémiens en Provence; le félibrige en Amérique*, etc., et enfin *la Vénus de Milo*, poème allégorique, qui est une œuvre remarquable.

### L'AVERAGE, PAR M. JEAN BRUNEL

Average, c'est-à-dire relatif à l'avé, le mot avé (ovis) signifie les brebis et les moutons pris collectivement, on dit *besti d'avé* pour bêtes à laine.

L'œuvre de M. Jean Brunet est encore inédite et débute ainsi :

« Par là, vers le mois de mai, au moment où le blé a déjà atteint en hauteur et même dépassé le seigle...

« C'est l'époque où les troupeaux transhumants portant vivres et choses nécessaires, sont menés du pays bas de Provence, vers les montagnes du haut pays pour estiver.

« En autre saison, lorsque les signes annoncent que la neige va bientôt tomber en tourbillonnant sur les cimes alpines ou cévenoles, alors, et pour ne pas se laisser bloquer, avant que la neige couvre la terre d'un épais manteau blanc, les réunions de troupeaux appartenant à plusieurs propriétaires sont ramenées du haut pays au pays bas pour y paître l'herbe hivernale sous l'œil du maître.

« Ainsi, soit au printemps, soit en automne, vous avez dû certainement assister au passage d'un de ces interminables troupeaux provençaux, conduit par un chef nommé *Baile*, acheminé dans une antique voie tournant vers les Alpes neigeuses ; ou d'un troupeau languedocien, côtoyant les pentes ravinées des monts escarpés de l'Isère, ou du côté gascon des sierras pyrénéennes. »

En effet, nous tous, méridionaux, nous avons assisté bien des fois au passage de ces innombrables troupeaux de bêtes, et l'œuvre de M. Jean Brunet nous inté-

Digitized by Google

resse dès la première page, parce qu'elle évoque en nous les agréables et déjà lointains souvenirs de l'enfance.

Une traduction française accompagne le texte provençal. Il semble, en la lisant, que l'on ne peut rapporter ce que disent les pâtres, que dans la langue de ces pâtres. Tel passage, intéressant dans l'original par la naïveté des expressions, paraît incohérent et presque trivial dans la traduction, et est d'une lecture pénible.

M. Jean Brunet est un des sept jeunes hommes qui fondaient le félibrige, le 21 mai 1854, au château de Fontsegugne. Ses gracieuses poésies sont éparses dans la collection de l'Armana. Il a publié à part deux opuscules : *Étude de mœurs provençales* et *Bachiquello et Prouvèrbi sus la Luno*.

Les *Fleurs félibresques* et les *Études sur le félibrige* sont des œuvres de valeur, très utiles à la cause félibresque, et dignes d'une haute récompense de la Société. Nous demandons qu'il soit décerné à chacun des auteurs, une médaille d'honneur hors concours.

L'*Average* est aussi une œuvre de valeur ; mais, au point de vue des services à rendre à la cause félibresque, on ne peut la placer sur le pied de l'égalité avec les œuvres de M. Constant Hennion et de M. Paul Mariéton. Nous proposons qu'un diplôme d'honneur, hors concours, soit décerné à son auteur. L'*Average* n'étant d'ailleurs qu'une partie de l'immense recueil de proverbes populaires, auquel travaille actuellement M. Jean Brunet, la Société pourra examiner l'œuvre dans son ensemble, lorsqu'elle sera terminée, et lui décerner, s'il y a lieu, une récompense plus importante. Ces conclusions ont été adoptées.

## RAPPORT DE M. MAURICE FAURE

En conviant les poètes du Midi à chanter Clémence Isaure, la Société des félibres de Paris n'a pas eu seulement le désir d'honorer une félibresse du temps passé qui eut le rare mérite, deux cents ans après la Croisade, alors que la langue d'Oc était proscrite, d'en proclamer l'immortalité et de fonder, pour l'assurer, l'Académie symbolique des Jeux Floraux.

Elle a encore voulu, animée d'un sentiment de pieuse gratitude et de filial respect pour sa mémoire, exécuter en quelque sorte son testament, méconnu, déchiré par ceux-là même qui se déclarent les héritiers légitimes de la douce toulousaine.

Les « Mainteneurs » du Capitole, en effet, ceux qui, dans la pensée d'Isaure devaient maintenir *(mantène)* défendre, protéger la langue d'Oc contre le mépris et l'oubli, l'ont bannie de leurs concours comme une étrangère et une hérétique.

Certes, Messieurs, il faut le proclamer bien haut, il ne saurait entrer dans notre esprit un regret quelconque du passé, un désir même platonique de suprématie politique et littéraire : une telle ambition, alors même qu'elle ne serait pas la poursuite d'une chimère, serait en désaccord avec le patriotisme qui commande à tous les Français, sans distinction d'origine, un inébranlable attachement à l'unité nationale, dont la puissante langue de Rabelais, de Molière, de Victor Hugo est l'incomparable et nécessaire instrument.

Digitized by Google

Théodore Aubanel, dans son discours de l'Hôtel Continental, a magnifiquement exprimé les sentiments du félibrige à cet égard : sa profession de foi est la nôtre et, par une heureuse coïncidence, l'un des plus illustres amis des félibres, le plus délicat peut-être des poètes français contemporains, M. Sully-Prudhomme, vient d'adresser, ce matin même, à votre rapporteur une lettre qui est comme l'écho des paroles de l'auteur de la *Grenade entr'ouverte*. Cette rencontre fortuite de deux nobles esprits est significative et l'approbation de l'éminent successeur académique de notre Florian est trop honorable et précieuse pour que je ne considère pas comme un devoir de mettre sous vos yeux, dans leur forme aussi pure qu'élégante, les déclarations mêmes du poète du *Vase Brisé*.

Voici le texte de la lettre que M. Sully-Prudhomme m'a fait l'honneur de m'écrire :

« Paris, 26 mai, 1883.

« Monsieur et cher Confrère,

« Je suis profondément sensible au souvenir que les Félibres de Paris et les Cigaliers ont gardé de mon attachement à leur cause qui est celle du goût naïf et pur dans les lettres.

« J'ai le regret de ne pouvoir me rendre dimanche à leur réunion; mais ils savent que je m'associe de cœur à leur généreuse émulation et à leur belle entreprise de conserver à la langue provençale sa vie littéraire. Il m'ont déjà, l'année dernière, procuré l'occasion d'exprimer quel vif intérêt je prends au concert de leurs efforts et combien j'en apprécie les fruits.

« Permettez-moi aujourd'hui de reconnaître dans le gracieux appel qu'ils adressent de nouveau en ma personne aux amis de la poésie française, un témoignage de leur respect pour l'unité morale de la France. Ils veulent, en effet, que la culture de la langue provençale soit un hommage au génie même de notre pays, dans une des plus précieuses variétés de ce génie. Ils veulent que la renaissance des littératures locales ne porte ni ombrage ni atteinte au sentiment national. Pour moi, je salue en cette renaissance une œuvre de piété envers les ancêtres, envers ceux dont les mœurs et les idiomes ont fourni les éléments divers qui par leur lente fusion constituent notre commune patrie.

« Je vous prie, Monsieur et cher confrère, de vouloir bien vous faire l'interprète de mes sentiments auprès des Félibres de Paris et des Cigaliers, de les remercier bien cordialement pour moi de leur invitation tout aimable et d'agréer pour vous-même l'assurance de ma sympathie dévouée.

« SULLY-PRUDHOMME. »

En adressant publiquement à M. Sully-Prudhomme les remerciements chaleureux de la Société des félibres de Paris, qui sait quel haut prix elle doit attacher à l'appui d'une telle autorité, permettez-moi d'affirmer encore que le félibrige a plus à cœur, s'il est possible, que toute autre école poétique, le maintien de l'unité morale de la patrie, mais, à nos yeux comme à ceux de Sully-Prudhomme, l'unité n'est pas nécessairement l'uniformité ; nous pensons, en bons patriotes, qu'une nation est surtout grande par la manifestation variée de ses divers caractères, par la mise en œuvre de ses ressources de tout ordre, qu'il s'agisse des trésors que la nature cache dans son sein ou des richesses littéraires laissées par les générations successives dans les dialectes populaires de nos anciennes provinces. C'est pour



Digitized by Google

conserver ces richesses que nous sommes félibres. Nous voulons en faire bénéficier le patrimoine commun, et c'est dans un intérêt littéraire vraiment national que nous reprenons la tradition de Clémence Isaure, que nous réalisons fidèlement son vœu suprême à Paris, puisque Toulouse ne se décide pas encore à l'accomplir, malgré les éloquentes objurgations de Mistral.

Ces explications générales témoignent hautement que la Société des Félibres de Paris n'a pas obéi à une pensée banale et sans portée, en inscrivant, en tête de son programme poétique l'éloge de Clémence Isaure et en glorifiant l'aimable fondatrice des *Jeux Floraux*.

Comme si tous les pays de langue d'Oc avaient voulu s'associer à nos sentiments, des concurrents sont venus de toutes les parties du Midi, prendre part à la lutte pacifique et se disputer l'honneur de chanter dignement Clémence Isaure.

Quatre d'entre eux nous ont paru mériter des récompenses : ils représentent pour ainsi dire la France méridionale tout entière, consacrant dans ses principaux dialectes l'idée même du félibrige parisien.

Le premier vainqueur est un languedocien, le félibre majoral Auguste Fourès, dont le talent original et expressif ne s'est peut-être en aucune circonstance manifesté avec plus d'éclat. Le jury a été unanime à lui décerner le premier prix. A cette heure même, le vaillant poète du Lauraguais accomplit une œuvre patriotique d'un caractère touchant : il réunit, en un volume, qui devra être vendu au profit des inondés d'Alsace-Lorraine, les poésies qui lui ont été adressées par nos confrères félibres, en témoignage de profonde sympathie pour nos malheureux mais fidèles concitoyens des pays annexés. Notre plus haute récompense ne pouvait être mieux placée, puisqu'elle honore à la fois un éminent félibre et un ardent patriote.

Le deuxième prix a été décerné à une provençale d'Arles, Mlle Alexandrine Brémond, qui, avec un lyrisme du meilleur goût et une finesse très délicate de pensée, a célébré en vers étincelants de soleil celle qu'elle appelle « *la première des félibresses* ».

Les poésies honorées de la première et de la deuxième mention ne sont pas moins remarquables peut-être sous le rapport de la forme et du fond, et elles auraient certainement obtenu des prix, si la première n'avait contenu certaines longueurs peu favorable au mouvement de l'ode et si la seconde n'avait joint au même défaut l'expression réitérée de pensées trop générales.

M. Hippolyte Olivier, d'Anduze (Gard), félibre cévénol, qui a longtemps charmé les auditoires populaires de la région du Gardon par ses poésies tendres ou joyeuses, par sa spirituelle comédie *lous Viels de la Vièio*, a reçu la première mention honorable.

Un félibre dauphinois bienconnu, M. Ernest Challamel, de Dieu-le-Fit (Drôme), a mérité la seconde. Il se consolera d'autant plus facilement de n'avoir pas le premier rang, qu'il a eu l'honneur, cette année même, de conquérir, à nos Jeux Floraux par son *Éloge de Florian*, la palme de la poésie française — prouvant ainsi, ce que d'ailleurs tant d'autres ont démontré et démontrent chaque jour qu'on peut être à la fois bon poète français et bon félibre, et unir dans un même amour filial le parler du pays natal et la langue nationale[1].

[1] On trouvera plus loin l'ode couronné de Mlle A. Brémond. L'importance de la pièce de M. Fourès nous oblige à la renvoyer au prochain numéro.

Digitized by Google

# RAPPORT DE M. CÉSAR GOURDOUX

Mesdames, Messieurs et chers Compatriotes,

Sur ce sujet : les *Précurseurs des Félibres au dix-neuvième siècle*, deux Études très remarquables ont été soumises à l'examen du Jury.

Celle qui porte pour épigraphe : *Omnia recte : toujour tout drech*, a obtenu le premier prix.

L'auteur est M. Frédéric Donnadieu, avocat à Béziers.

« Les précurseurs, il faut les chercher, dit-il, parmi les hommes qui, avant la renaissance littéraire à laquelle les Félibres ont attaché leur nom, avaient pour préoccupation de relever la langue provençale, ou, pour mieux dire, la langue d'oc, de l'abaissement qu'elle avait subi avant eux et de rejeter de son vocabulaire les alliages impurs que le temps y avait apportés. »

Certes, dirons-nous à notre tour car telle a été l'opinion du jury, nous devons un souvenir reconnaissant à tous ceux qui, dans la période visée par le programme, ont dépensé au service de la cause félibresque leurs forces intellectuelles quelque restreinte qu'en ait été la mesure; mais autant il nous paraîtrait injuste d'oublier ces hommes de bonne volonté, autant il nous semblerait regrettable de les faire entrer dans l'histoire du Félibrige à titre de Précurseurs.

L'auteur du mémoire qui a obtenu le deuxième prix, M. J.-B. Gaut, d'Aix, ne s'est pas arrêté à des considérations de cette nature. Nous le regrettons tout en rendant au lauréat cette justice qu'il n'avait pas, tant s'en faut, à bénéficier de sa propre indulgence.

Mais pourquoi M. Gaut n'a-t-il pas délimité avec la même largeur de vue, le champ des investigatlons ? Pour lui, ce champ doit s'entendre uniquement de la Provence contemporaine: en dehors de ce milieu, les Précurseurs, s'appelassent-ils Fabre d'Olivet, Jasmin, Moquin-Tandon, Jacques Azaïs, La Fare-Alais etc., ne lui paraissent pas suffisamment qualifiés.

Cete double question résolue je reviens au Mémoire de M. Donnadieu,

## Et le rapporteur s'arrête sur chacune des figures examinées par l'auteur du Mémoire:

Fabre d'Olivet, P. R. Martin (de Montpellier) Diouloufet d'Aix, d'Astros (du Var), Aubanel (de Nîmes), Moquin-Tandon, Azaïs (de Béziers) et Lafare Alais.

## Il insiste de la sorte sur ce dernier poète :

Ici, Messieurs, permettez-moi d'oublier pour un moment le caractère impersonnel de la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Permettez-moi de rappeler que tout ce que je puis apporter de dévouement à la cause qui nous est chère, tout ce que je puis offrir de menue monnaie à notre poétique trésor, c'est au grand maître de la Muse cévenole que je le dois.

Je l'ai vu, je l'ai approché, je l'ai aimé dans le plein épanouissement de son talent littéraire. Je ne puis dire ce qu'il y avait dans son cœur de tendresse pour notre vieille langue. Je sais aussi ce qu'était, dans les relations privées, cette nature d'élite.

Digitized by Google

Quel tact, quelle bonhomie charmante, quel esprit fin, pénétrant et délicat.

Et quelle aimable simplicité de mœurs et de goût, chez ce gentilhomme de race.

Rappelez-vous sa belle ode à Jasmin :

Et de que li fòou aou poueto,
Surtout aou pouèto Gascoun
Qu'un air libre coumo a l'aloueto,
Qu'un paou de tabac dins sa bouèto,
Et de vi viel din soun flacoun.

J'ai parlé de son culte pour la langue du berceau ; écoutez ce fragment d'une poésie qu'il a dédiée à Jean Reboul, le poète-boulanger de Nîmes :

La lengo qu'a lou maï de prusé pouétiquo,
La lengo qu'es touto musiquo
Per quaou sèn la fan de rima,
Es la qu'on barboutis, éfan, à la brassiéiro,
Es aquelo qué la prumieiro,
Nous aprèn a dire : Mama !

Hélas ! il y a pres de quarante ans, j'accompagnais vers une modeste église de village la dépouille du vénéré maître, mort dans la force de l'âge.

Qui m'aurait dit alors qu'un jour viendrait où la reconnaissance et l'admiration de son humble disciple s'affirmerait en plein Paris devant une assemblée fière de le saluer comme l'un des meilleurs parmi les Précurseurs des Félibres.

Il m'est resté dans la mémoire, ce chant d'adieu qu'au lendemain de ses funérailles ma jeune muse jetait aux échos attristés de notre cher Gardon.

Laissez-moi vous en redire quelques vers, maintenant que souffle pour moi le vent du soir : ce sera peut-être le dernier hommage que j'aurai pu rendre parmi vous, à la mémoire de ce vaillant :

. . . . . .
D'aquel ressouveni toun aoureio siblavo
Et soun prusé te counsoulavo
Dé la mort que sentiès veni ;
També quan s'aprouchà soun raoufétous apotro
Té vese, aou mounde dire : votro !
Sans plous à l'iel et sans ferni.
Mais din toun cur coumo uno toufo
Sentes un régré que refoufo,
Darnié bon souer per toun Alais,
Per tous amis, per ta famìo
Et per la fado que grumìo
De pas pus enténdre ta vouès !
Ah ! pus blanco que la paloumbo
Vendra bè ploura sus ta toumbo
L'èfan qu'avie tant amiada,
Et, d'aginout, te demanda
D'aqueles airs que li cantaves
Quan sus la terro rebalaves
Toun boulé de malin cougné,
Ou quan, d'aou casâou fachiqué
Mounté lou mourtalen se landro
Din touto méno de malandro

Digitized by Google

Toun grand esquiel désenfangà
Din lou ciel anavo furgà...
Mais sé sa jinqueto dâourado
Qu'en diaman chanjo lon caîaou
D'aou cros troublo pas l'estacîaou
Encò d'as morts faï pas pourado
Sa vouès, aou dous et long ressoun,
Coumo en un pantaï d'or quan l'amo se drevelo,
Fara lon-tens, lon-tens, sibla l'aoureïo
Das amerites de toun noum !

Messieurs, l'affirmation qui se dégage des trois derniers vers se retrouve implicitement sous la plume de notre lauréat.

Pour lui, en effet, l'auteur de las *Castagnados* réunit les meilleures qualités du poète et de l'érudit : il excelle dans tous les genres et ce n'est pas, j'en suis persuadé, sans se montrer embarrassé quant au choix, que M. Donnadieu a pu nous en fournir les preuves.

J'ajoute que comme Jacques Azaïs le marquis de La Fare laissa inachevé un dictionnaire languedocien que devait continuer celui de l'abbé de Sauvages, si recherché de nos jours. L'œuvre du lexicographe eût certainement ajouté à son illustration et à la reconnaissance publique ; mais, comme l'a si bien dit son biographe anonyme, ce n'eût été qu'un rayon de plus à cette immortelle couronne, de troubadour, de poète populaire, que le pays lui a décernée.

Dans une étude sur les Précurseurs des Félibres il fallait naturellement s'attendre à ce que de nombreuses pages fussent consacrées à la glorification du poète Jasmin dont les œuvres et le caractère ont trouvé des admirateurs même parmi les hommes qui ont illustré la littérature française et qui, avant l'apparition du poète-coiffeur, n'éprouvaient, il faut bien le reconnaître, qu'une sorte de commisération pour le « fier parler des capitouls ».

Nous trouvons donc très naturel et très légitime que M. Donnadieu ait fait, dans son mémoire, une large place à Jasmin.

Mais son souvenir est trop enraciné, trop vivant, surtout dans le cœur des Félibres de Paris qui ont placé à leur tête le fils ardent du poète Agenais, pour que nous songions à suivre le biographe dans ses développements, quelque attrayante et élevée qu'en soit la forme.

Nous dirons simplement à M. Donnadieu : Ce grand poète, cet homme de bien que nous connaissons tous, cet enfant du peuple qui s'est élevé si haut sur ses propres ailes, montrez-le à notre génération trop oublieuse de ses gloires les plus pures. Faites rayonner encore la noble figure inspirée de celui que Lamartine a appelé « l'Homère sensible des prolétaires ».

Accomplissez ce devoir vous qui avez si bien retracé sa vie et ses œuvres, et vous aurez doublement mérité du Félibrige.

Vous aurez ainsi répondu aux intentions de la Société des Félibres de Paris qui naguère encore à l'occasion du mariage de la fille de son Président, tressait, avec l'aide des plus illustres amis de la Muse méridionale, une couronne poétique, hommage éclatant d'admiration de sympathie nt de reconnaissance envers le grand nom de Jasmin.

— Ainsi que nous le disions au début, M. Gaut présente comme précurseurs quatre ou cinq figures exclusivement provençales.

Digitized by Google

Il nous suffira de nommer: Pierre Bellot, Désanat, Bénédit, Gelu et Fortuné Chailan parmi les principales.

Vous venez de voir, Messieurs, combien, depuis les premières années, du siècle jusqu'à la renaissance félibréenne, il s'est trouvé d'hommes éminents : poètes ou littérateurs, philologues ou lexicographes pour maintenir cette belle langue des Troubadours dont la proscription officielle est inscrite sur l'une des pages les plus douloureuses de notre histoire, mais qui est restée toujours vivante parce qu'elle était dans la tradition ou plutôt dans l'âme d'un peuple appelé par son propre génie à d'immortelles destinées.

Deux mots maintenant d'appréciation sur chacun des mémoires couronnés, et j'ai fini.

Bien conçue, bien ordonnée, l'Étude de M. Donnadieu est une œuvre à la fois très concise, très savante et très littéraire.

Elle mérite à tous égards la haute distinction dont elle a été l'objet.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que M. J.-B. Gaut, un des vaillants dans le Félibrige contemporain, n'a pas absolument mis à profit le précepte du poète :

Dans tout ce que tu fais, hâte-toi lentement.

Il nous paraît certain, en effet, qu'à un moment donné l'auteur du mémoire qui a obtenu le deuxième prix a dû songer à reparer le temps perdu.

Plus facile en eût été le moyen s'il n'avait pas cru devoir entrer dans des détails d'un ordre, selon nous, tout à fait secondaire.

Telle qu'elle est cependant, nous le répétons, l'Étude de M. Gaut est remarquable à bien des titres.

En résumé, Messieurs, le Concours philologique a donné des résultats dont nous devons d'autant plus nous féliciter qu'ils sont comme une éclatante consécration de la pensée toute filiale à laquelle nous avons obéi en donnant comme sujet de ce Concours : *les Précurseurs des Félibres.*

Nous bornerons là nos citations des rapports, cette seule partie intéressant le félibrige, et nous rendrons la parole au chroniqueur de la fête de Sceaux:

M. Élie Fourès lit ensuite le rapport sur le prix Florian offert par la ville de Sceaux et soulève de longs applaudissements, en montrant, dans une poétique image, les fantômes de Velléda de *Mireio* et *Françouneto* errant enlacés, le soir de la Sainte-Estelle, autour du tombeau de Florian et symbolisant la solennelle et cordiale réconciliation de la langue française et de la langue d'oc. Le prix de la ville de Sceaux a été décerné à M. Challamel. M. Ferdinand Baud, de Nîmes, dont l'ode a de réelles et grandes qualités, a obtenu une mention honorable.

C'est le tour du *Melon de Cavaillon*. En l'absence du rapporteur, M. Maurice Faure proclame les noms des lauréats : M. Martelly, M. Olivier, d'Anduze, et M. Marius Bourrelly, de Marseille.

Le jury du concours artistique MM. Formigé, Truphème, Granet, Rixens, Baader, Clément, Adrien Didier, a décerné le prix du Ministre des Beaux-Arts à M. Paul Maurou, qui a exécuté à l'eau-forte un artistique diplôme pour la Société des

Digitized by Google

Félibres. Le deuxième prix a été obtenu par M. Marsal, de Montpellier, l'illustrateur des œuvres de l'abbé Favre et de la *Jarjaiado*, de Roumieux. M. Amy, l'éminent sculpteur, vice-président des félibres, s'est récusé, ayant été amené à connaître les noms des lauréats. M. Cot, membre de ce même jury, au dernier moment, n'a pu assister à la séance.

Le concours musical a été également très remarquable. Les prix ont été décernés par un jury composé de MM. Paladilhe, Uzès, Penavaire, Flégier, Monestier et des membres du bureau de la Société des Félibres. C'est M. Mager. organiste du grand temple de Nîmes, qui a obtenu le premier prix, donné par le ministre des Beaux-Arts. Un deuxième prix *ex-æquo* a été attribué à M. Genin et à M. Jouveau, d'Avignon. MM. Félicien Poncet, Brunet et Jules Arnaud, ont obtenu chacun une mention honorable.

Le rapporteur de ces deux concours était M. Reyne.

La lecture des rapports terminée, la fanfare exécute une brillante finale.

Le cortège se rend ensuite au jardin de l'église, devant le buste de Florian. Debout près du buste, Paul Mounet, de l'Odéon, lit la pièce couronnée ; sa voix pénétrante, ses regards, font passer des frissons d'admiration sur toutes les têtes.

En l'absence de Clovis Hugues, un des lauréats du concours littéraire, M. Hyppolyte Olivier, d'Anduze, est chargé de lire l'*Ode à Clémence Isaure* ; la magnifique poésie du député de Marseille n'a point perdu à passer par les lèvres de ce diseur improvisé.

On quitte le jardin. Les Félibres se rendent en pèlerinage à la maison de Florian, à Châtenay, et à Aulnay, illustré par le séjour de Voltaire et de Chateaubrian.

Voici l'heure du banquet.

Le président, M. Jasmin fils, ouvre le feu des toasts en buvant au maire de Sceaux et à toute la ville.

Puis, M. Faure lit la lettre de Mistral, annonçant sa visite pour l'an prochain et l'apparition d'un nouveau poème : *Nerto*. Des applaudissements reprennent quand M. Jasmin ouvre un télégramme venant de Saint-Raphaël et apportant aux Félibres de Paris, le cordial et chaud salut des Félibres de Provence et de tout le Midi.

M. Elie Fourès, après avoir porté un toast aux lauréats du concours littéraire, donne lecture d'un curieux télégramme qui lui a été adressé par Alexandre Dumas fils, le matin même.

M. Boursin, au nom de la *Pomme*, et M. Em. Ducros au nom de la *Cigale*, M. Read au nom de l'*Alouette*, portent des toasts au Félibrige.

M. B. Jouve, vice-président de la *Sartan*, lit une belle pièce de vers provençaux, composée par l'héroïque explorateur de l'Afrique occidentale, le docteur Bayol. Voici la traduction d'une de ces strophes vibrantes :

« Je serai toujours des premiers à venir à votre réunion, amis, car votre âme « brûle du même feu que la mienne ; ne somme-nous pas les fils de la liberté qui « nous pousse à travers le monde. »

Tous les convives boivent au sartanié Bayol et à son émule le cigalier Soleillet.

Voici le tour de M. Constantin Roche. Avec une flamme impétueuse, il évoque le souvenir de Félicien David dont la *Sartan* a résolu de dresser la statue à Avignon, et appelle tous les fils du Midi à l'accomplissement de cette œuvre patriotique.

Digitized by Google

M. Poujol se lève, et ce vieillard de quatre-vingt-un ans sait tellement l'art de charmer et de ravir son auditoire que Gil Naza, enthousiasmé, lui porte un toast chaleureux.

Enfin, M. Jasmin ferme les toasts en buvant à la presse tout entière, qui a témoigné jusqu'à ce jour aux Félibres, la plus large et la plus constante sympathie.

M. Faure et M. Fourès lisent alors des lettres d'adhésion venues de tous les coins du Midi, en langue française et en langue d'oc, et signées des noms les plus chers au Félibrige.

Voici les dépêches officielles :

Dépêche envoyée par les Félibres assemblés à Saint-Raphaël.

Saint-Raphaël, 6 h. s.

Eici plouran d'amour, d'ur, de recouneissènço,
Reçaupès en guierdoun lou cor de la Prouvènço.

Pour tous : Frédéric Mistral, Marius Bourrelly, Victor Lieutaud, Louis Roumieux, Alphonse Michel, Jean Monné, Tavan, Félibres majoraux.

Dépêche envoyée par les Félibres de Languedoc assemblés à Montpellier :

Montpellier, 6 h. 30 s.

Que noste brinde,
Afélibri.
Fol, eletri,
Tras l'aire drinde!
De sous àrcéus.
Tout lou « Parage »,
Lou cor arrage,
S'envolo a Scèus !

Signé : Albert Arnavielle, Camille Chabaneau, Antonin Glaize, Frizet, Roque-Ferrier, Cavallier, Auzière, Chassary, Coulazou, Gautier, Hamelin, Marsal, Rettiner, Vergne.

M. Ensenat, le poète catalan, adresse un sonnet à Clémence Isaure; M. Jean Moréas, le poète athénien, récite des strophes superbes aux Félibres; M. Gayda lit une fable de son compatriote Mir; M. Martial Moulin déclame une pièce de vers dans l'idiome dauphinois; M. Olivier chante le *Melon de Cavaillon;* M. Gaillard promène l'auditoire émerveillé dans un poétique rêve savamment déduit, à la façon d'un trouvère debout devant une cour d'amour; M. Lombard récite la *Communioun di Sant* de Mistral; M. Jasmin dit la *Caritat* au milieu d'un religieux silence; enfin, tous les convives entonnent en chœur, à l'unisson, la chanson déjà populaire des *Félibres de Paris.*

E. Fourès.

---

Digitized by Google

## A DONO CLEMENÇO

Que, rapido, fuse uno estello,
Un lamp escriéu soun noum lèu-lèu ;
Que more uno voues douço e bello,
Soun ecò ris dins lou soulèu ;
Mai passon !... E tu, lis annado
Noun t'an en rèn descourounado
De toun trelus, de ta bèuta !
Clémenço, sies de la famiho
De la lumiero e dòu canta,
Tu qu'as agu'n brès d'armouiò,
Un toumbèu d'immourtalita :

Au grand panteon de l'istòri
Planon lis oumbro di gigant
Qu'an mestreja rèi e vitòri,
Pres o fa d'empèri en jougant,
Naùtri sèmpre dins li tempèsto
Doù passat, reviran la tèsto
Doù caire ounte uno voues s'entènd
Sourti di siecle cantarello,
Coumo, à l'auro doù marrit tèms,
La terro guèiro, escoutarello,
D'ounte arribon roso e printèms.

As-ti quauco sciènci supremo
Pèr tremuda lou cor uman?
Quand nàutri avèn que de lagremo
A baia au cros di mort qu'aman,
Rèino di targo pouetico,
Sus lou tièu plovon li cantico
Coumo au soulèu li blad daura !
Rèn qu'em'uno flour d'eiglantino
As un poudé dous e sacra !
Sarié-ti ta bleto divino
Ispirant quau la toucara ?

Ta bello lengo prouvençalo,
Cascai de font e dindin d'or,
Après tu pleguè si dos alo
Coumo un auceloun que s'endor.
Plus de cant... quasi s'oublidavo !
Mai à ti pèd se tremudavo,

## A CLÉMENCE ISAURE

Que, rapide, file une étoile, — un éclair en écrit aussitôt le nom ; — qu'il meure une voix douce et belle, — son écho rit dans le soleil ; — mais elles passent !... Et toi les ans — ne t'ont en rien découronnée — de ton charme, de ta beauté ! — Clémence, tu appartiens à la famille — du chant et de la lumière, — toi qui as eu un berceau d'harmonie, — un tombeau d'immortalité !

Au grand panthéon de l'Histoire planent les ombres des géants — qui ont maîtrisé rois et victoires, — pris ou fait des empires en se jouant. — Mais nous, dans les tempêtes — du passé, nous tournons sans cesse la tête — du côté d'où l'on entend une voix — sortir des siècles en chantant, — comme la terre qui, sous les coups des vents impétueux — regarde attentive — d'où lui arrivent le printemps et les roses.

As-tu quelque science suprême — pour transformer le cœur humain ? — Quand nous, nous n'avons que des larmes — à donner aux tombeaux des morts que nous aimons, — reine des joûtes poétiques, — les chants pleuvent sur le tien — comme les blés dorés au soleil ! — Avec une seule églantine — tu as un pouvoir doux et sacré : — serait-elle la divine baguette — inspirant qui la touchera ?

Ta belle langue provençale, — murmure sonore de fontaine et tintement d'or, — après toi replia ses deux ailes, — comme un oiseau pour s'endormir. — Plus de chant..., on l'oubliait presque ! Mais à tes pieds elle se transformait ; — mais l'oiseau couvait ses œufs ! — Et un jour

Digitized by Google

Mai l'ancèu couvave sis iòù!
E'n jour de mai, l'èr que respiro
Alenè dins toun gai draiòu,
E subran di fiéu de la liro
Cantè lou nis de roussignòu !

de mai, l'air qui respire — souffla dans ton joyeux sentier, — et tout à coup, des fils de la lyre — le nid de rossignols chanta!

Vaqui nascu lou Felibrige,
Lou miejour de toun bèu matin,
Après lou silènci e l'aurige
Tout cencha de rai diamantin.
A tu, douço aubo di félibre,
Un aut pedestau de si libre
Dins lou tèmple di plus bèu vers!
Clémenço, à tu, pèr ta lièurèio,
Lou brout requist e sèmprè verd
Di falabrego de Mirèio,
Li cant d'amour li plus divers!

Voilà le Félibrige né, — ce midi de ton beau matin, — après le silence et l'orage — tout couronné de rayons diamantés! — — A toi donc, douce aube des félibres, — un piedestal élevé de leurs livres — dans le temple des plus beaux vers! — Clémence, à toi, pour ta livrée — la jolie branche toujours verte — des micocoules de Mireille, — des chants d'amour les plus variés!

De quatre siecle lou grand flume
Nous desseparo de si flot:
Qu'enchau à l'astre que fai lume,
Au pouèto, alut matelot?
Tant que lou soucit, la viònleto
E l'agoulènço risouleto
Auran soun perfum, sa vertu,
l'aura d'abiho felibrenco
Lou vòu sus élis abatu,
Que jouino, gaio e premierenco,
Faran de mèu rèn que pèr tu.

Le grand fleuve de quatre siècles — nous sépare de ses flots : qu'importe à l'astre qui éclaire! — au poète, ce matelot ailé! — Tant que le souci, la violette et l'églantine souriante — auront leurs vertus et leurs parfums, — il y aura des abeilles félibresques, — arrêtant leur vol sur elles, — qui jeunes, joyeuses et précoces, ne feront du miel que pour toi!

Sèmpre e pertout toun astre briho
A la naturo dòu soulèu!
Toulouso, Prouvènço e patrio
N'an tòuti qu'un même calèu!
E tòuti tres em'alegresso,
O premiero di felibresso!
D'ounour volon t'envirouna!
Se lis aucèn an l'armounio,
S'i rose lou baume èi douna,
A tu te fau de l'engenio
La glòri pèr te courouna!

Partout et à jamais ton astre brille: — il est de la nature du soleil! — Toulouse, la Provence et la patrie — n'ont qu'un même flambeau. — Et toutes les trois, tressaillantes d'orgueil, — ô première des félibresses! — veulent t'entourer d'honneurs; — car si les oiseaux ont l'harmonie, — si les roses ont le parfum, — il te faut, à toi, la gloire du génie — pour te couronner!

ALEXANDRINE BRÉMOND.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

SOUVENIRS LITTÉRAIRES de MAXIME DU CAMP, deux volumes in-8. — HISTOIRE DE FRANCE SOUS LE MINISTÈRE DE MAZARIN, par CHÉRUEL; trois volumes in-18. — LA FERME DU CHOQUARD, par V. CHERBULIEZ; un volume in-18. — PSYCHOLOGIE DES GRANDS HOMMES, par JOLY; un volume in-18. — ÉLOGES ACADÉMIQUES, par WALLON; deux volumes in-18. Librairie Hachette.

M. Maxime Ducamp, l'auteur connu de nombreux ouvrages, dont deux sont considérables (sa monographie de *Paris* en six volumes et les quatre tomes des *Convulsions de Paris* sous la Commune), a réuni et publié les *Souvenirs littéraires*, qu'il avait, depuis un an, insérés dans la *Revue des Deux-Mondes*. On pourrait parfois y souhaiter un peu plus d'indulgence ; mais on sait que cet écrivain se distingue surtout par la fermeté de ses opinions et la franchise de son langage, ce qui ne l'a point empêché d'ailleurs d'entrer, avant bien d'autres, à l'Académie française. Ses relations mondaines et artistiques ont été multipliées et brillantes et, en un style fort agréable, il nous donne sur Louis de Cormenin, le fils du noble pamphlétaire Timon, sur Gustave Flaubert, sur Bouilhet, sur beaucoup d'hommes de lettres ou de peintres contemporains, des détails inédits, authentiques et intéressants.

Un des membres les plus éminents de l'Université, ancien recteur, ancien inspecteur-général, M. Chéruel, a terminé assez récemment une œuvre longue et importante qui lui fait le plus grand honneur et dont l'ensemble ne comprend pas moins de sept volumes. Le grand prix Gobert a été la digne récompense de son excellent travail, que le public a accueilli avec autant de faveur que l'Institut. Il avait d'abord raconté en détail l'histoire de la minorité de Louis XIV ; il y a joint, comme un complément indispensable, celle du ministère du cardinal Mazarin. Cet Italien, dont la politique a été presque toujours si française et dont les talents égalaient les défauts, fut longtemps jugé sur les témoignages de ses ennemis, et les chansons satiriques ou les pamphlets haineux des Frondeurs étaient la principale source où l'on puisait pour étudier ses actes. S'il dilapida les finances, s'il abusa de l'intrigue, son habileté dans sa conduite avec ses adversaires, la souplesse de sa diplomatie, le rôle qu'il fit jouer à la France en face de l'Autriche et de l'Espagne sont des titres que la postérité ne peut méconnaître.

Digitized by Google

M. Victor Cherbuliez, sans compter les spirituels recueils d'articles politiques qu'il a offerts à ses lecteurs sous le pseudonyme de Valbert, a, sous son propre nom, composé une vingtaine de romans, qui lui ont valu un fauteuil académique à côté des Feuillet et des Sandeau. Le dernier de ces romans, *la Ferme du Choquard*, n'est pas sans doute un des moindres. C'est toujours le même art dans la description, la même manière aisée et fine de présenter les personnages et de varier les tableaux, la même diction ingénieuse et attrayante. Assurément l'auteur ne tombe jamais dans les bas-fonds du réalisme qui est si à la mode aujourd'hui : cependant, cette fois, il ne pèche pas par timidité, et le caractère d'Aleth Guépie, son équivoque héroïne, est tracé avec une vigueur de touches et une rudesse de pinceau qui ne laissent rien à désirer. Les rôles de son infortuné mari, de son impérieuse belle-mère, de Raoul, le gentilhomme dissolu, et de la touchante Mariette sont exposés également de la façon la plus saisissante et se détachent en plein relief au milieu d'une action bien conduite, dont le dénouement est fort dramatique.

M. Henri Joly de doyen de la Faculté des Lettres de Dijon est devenu suppléant de M. Caro dans son cours de philosophie à la Sorbonne ; son ancien maître, en le choisissant pour le représenter, avait tenu compte de divers ouvrages très estimables, sortis de sa plume : trois livres pédagogiques et d'autres sur l'Imagination, sur l'Homme et l'Animal, sur l'Instinct, que l'Institut avait récompensés. M. Joly a depuis publié une *Psychologie des grands hommes*, qui porte nécessairement la trace des théories modernes, mais où les influences de la race, de la famille, de l'hérédité, du milieu, des circonstances, sont raisonnablement et prudemment appréciées.

M. Henry Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'est pas uniquement un historien savant et scrupuleux, que ses publications sur saint Louis, sur Richard II, sur Jeanne d'Arc, sur la Terreur, sur le tribunal révolutionnaire ont fait estimer de tous les connaisseurs. A l'Institut, une de ses fonctions consiste à juger et à louer ceux de ses confrères que la mort a frappés, et c'est ainsi que, dans ses *Éloges académiques*, il a su rendre justice à un sinologue (Stanislas Julien), à un égyptologue (de Rougé), à un arabisant (Caussin de Perceval), à un numismate (de Saulcy), à un géographe (Guigniaut), à des historiens ou des littérateurs comme Beugnot, Magnin, Charles Lenormant, Naudet, Paulin Paris. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

DIEU, LIBERTÉ, PATRIE, par JULES SIMON ; un volume in-18. — FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, par le duc DE BROGLIE ; deux volumes in-8. — CORRESPONDANCE DE G. SAND ; quatre volumes in-8. Librairie Calmann Lévy.

M. Jules Simon appartient à cette catégorie, plus rare de jour en jour, d'esprits modérés sans faiblesse et fermes sans raideur, qui ne confondent jamais l'indépendance avec la licence, la religion avec l'intolérance, le patriotisme avec les calculs d'une ambition remuante et intéressée. Au grand nombre d'œuvres qu'il a déjà fait paraître et qui toutes témoignent d'un spiritualisme aussi pur qu'élevé, il vient d'en ajouter une, dont plusieurs éditions ont consacré le succès. *Dieu, liberté, patrie*, est un bon et beau livre, où la question de l'enseigne-

Digitized by Google

ment laïque, gratuit et obligatoire est discutée à fond, étudiée dans ses antécédents, examinée dans ses conséquences. D'autres problèmes analogues sont posés par l'habile écrivain : ce sont ceux du serment judiciaire et des emblèmes religieux, des exemptions du service militaire, de l'observation plus ou moins rigoureuse du Concordat, de la réduction ou de la suppression du budget des cultes, des programmes d'études, de l'instruction des femmes : autant de points délicats sur lesquels M. Jules Simon dit son avis en toute sincérité.

Pour être fort rapprochée de nous, l'histoire du dix-huitième siècle n'en est pas beaucoup plus connue, et, tous les jours, de consciencieux chercheurs y font de curieuses découvertes. L'auteur du *Secret du Roi*, M. le duc de Broglie, qui, en fait de diplomatie et de politique, unit la pratique à la théorie, a, d'après des documents nouveaux, entrepris de nous entretenir de la lutte du roi de Prusse Frédéric II contre l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse, lutte à laquelle la France a été mêlée par une alternative de succès assez médiocres et d'échecs trop fréquents. Les intrigues et les victoires du monarque prussien, les efforts héroïques de sa rivale, les menées de l'Angleterre, la conduite incertaine du cardinal de Fleury, les campagnes des maréchaux de Saxe, de Belle-Isle et de Broglie sont exposés avec une netteté parfaite. Même à une époque où la monarchie penchait vers son déclin, où le souverain languissait en égoïste dans la mollesse et les plaisirs, il est consolant de penser que la France, à travers bien des déceptions, conservait, soit par les négociations, soit par les armes, une partie de son ancien prestige.

La *Correspondance* de George Sand compte déjà quatre volumes, dont trois ont paru, l'année dernière, et le quatrième, cette année. Elle commence en 1823, quand Aurore Dupin, âgée de dix-neuf ans seulement, venait de se marier au baron Dudevant, et elle s'arrête jusqu'ici à la fin de l'année 1864. Chose étonnante et rare ! L'auteur de tant d'ouvrages romanesques et dramatiques n'a rien à perdre à la divulgation de ces confidences (choisies et triées, il est vrai), qui parviennent au public sans lui avoir été destinées. Si les tribulations et les légèretés de l'épouse s'y laissent à peine entrevoir, les modestes soucis de la bonne ménagère, la tendresse inépuisable de la mère de famille, les sympathies toujours éveillées de l'amie bienveillante et fidèle s'y révèlent à chaqne instant. Les opinions mobiles et les illusions éphémères du grand écrivain, tour à tour épris de mysticisme, de radicalisme, de socialisme, y tiennent bien leur place ; mais, à mesure que l'âge vient, et avec lui l'expérience, à mesure qu'on approche du terme de cette longue et éclatante carrière, l'esprit apparaît plus puissant, le cœur plus doucement ému. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

LA CARMÉLITE, par ERNEST DAUDET ; un volume in-18. Librairie Plon. — LYON SOUS LA RÉVOLUTION, par le baron RAVERAT ; un volume in-8. Lyon, librairie Méton.

M. Ernest Daudet, sans avoir atteint la brillante réputation de son frère Alphonse, a beaucoup écrit et réussi souvent. Il a fait plusieurs livres qui touchent à l'histoire ou à la politique et un très grand nombre de romans : le plus nouveau, la *Carmélite*, est peut-être un des plus intéressants. Ce n'était pas une tâche aisée, par le temps qui court, de prendre un couvent pour théâtre

Digitized by Google

d'une partie de l'action et une religieuse pour principale héroïne : M. Daudet s'en est tiré avec beaucoup d'adresse et de goût.

A Lyon et ailleurs, M. le baron Raverat est réputé pour être un écrivain laborieux, actif, plein de conscience et d'une grande fécondité. Dernièrement, la collection volumineuse de ses productions s'est enrichie d'un ouvrage de plus ; *Lyon sous la Révolution*, où il a réuni trois épisodes pleins d'un sombre et poignant intérêt : le meurtre de Poleymieux, les égorgements au château-fort de Pierre-Scize et la fusillade des Brotteaux. Une liste complète des condamnés à mort, fusillés ou guillotinés à Lyon en 1793 et 1794, sert d'appendice à cette publication, précieuse pour l'histoire locale. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

MES SOUVENIRS, petites études, par THÉODORE DE BANVILLE ; un vol. in-18. Paris, Charpentier, éditeur. Prix, 3 fr. 50.

Décidément la mode est aux souvenirs. Tout le monde en fait, parce que tout le monde veut en lire. A côté de la grande critique qui raisonne et tend l'esprit, c'en est une autre, moins prétentieuse et plus aimable, ayant jeté par-dessus les moulins tous les gros problèmes d'esthétiques, leste et jaseuse, faisant d'une étude un babillage, d'un portrait un caprice, crayonnant une figure au hasard des indiscrétions et des trouvailles récoltées de ci de là dans la vie intime d'un illustre défunt. Du temps où la reine Berthe filait, les critiques enfermaient les poètes dans un petit nuage rose avec un coup de soleil sur le front et de petites étoiles dans le dos, ce qui leur donnait l'air de demi-dieux. Aujourd'hui que nous n'avons plus un grain d'enthousiasme, on les déshabille curieusement, on met le nez dans leur vie, la main dans leurs tiroirs, on veut savoir de quel bois ils se chauffent, quel tabac ils fument, on les désarticule comme des hommes en carton pierre, on les esquisse au saut du lit, en serre-tête, avec leurs pieds plats et leurs yeux ahuris, sans leur laisser le temps de poser leurs grands airs, de s'orner de leurs breloques, ou de coiffer leur perruque. Tout bambins, on ne nous donnait pas un Polichinelle, que nous ne le cassions aussitôt pour savoir d'où en venait la musique, maintenant que nous sommes des gens sérieux, on ne nous présente pas un grand homme, que nous n'en regardions aussitôt la doublure pour savoir d'où lui vient son talent. C'est une rage, à notre époque, de savoir le dessous et le dedans des choses, le mécanisme et le procédé. Chaque renommée a sa recette, que l'on veut connaître. Un fin dilettante court les ateliers et laisse le benoît public bâiller aux expositions. La mode est de savoir par le menu, les mille et une balivernes d'un maître et d'ignorer ses œuvres. Comme c'est bien plus intéressant pour un oisif artiste d'employer le doux nonchaloir de chaque matin à aller voir poser le modèle, poindre l'ébauche, se dessiner l'œuvre sous ses angles et ses tâtonnements, que de se précipiter à la première du *Salon*, pour s'extasier une minute, dans une foule de gens indifférents ou complimenteurs, devant le tableau du maître, tout fini, tout pomponné et tout reluisant dans l'or de son cadre ! Aussi chaque illustre a-t-il maintenant son espion qui l'assiège aux heures d'intimité et le délaisse aux jours de parade. Outre la note officielle qui consacre son succès, on se passe de mains en mains une gazette officieuse et anecdotique. Dessous de masques et dessous de cartes ; cancans et médisances. C'est l'histoire en petits papiers. C'est la critique d'après Bachaumont.

Digitized by Google

Notre vieux siècle est une vieille fille. Il aime les racontars, les histoires de coin de feu et les souvenirs d'antan.

De ces *Souvenirs*, il en éclôt comme des fleurs en mai. Il y en a qu'on attendait anxieusement et qui nous sont venus dans un beau livre tout glacé, tout parfumé, tout alléchant, celui de Mme Olympe Audouard. Il y en a qu'on avait promis et sur lesquels on ne comptait guère, tant l'auteur avec sa fougue de poète, avec ses grandes ailes battues des vents lyriques, aurait de peine à marcher sur ses deux pieds dans une bonne prose tranquille, en contant placi dement quel poisson Dumas père mangeait à son déjeuner et de quelle couleur étaient les cheveux du grand Théo.

Banville s'est sacrifié cependant. Il est aimable M. de Banville. Il n'a pas su résister à de petites bouches roses qui convoitaient des indiscrétions gourmandes. Il s'est mis à l'œuvre et il a fait des souvenirs; les voilà : Petites études sur Victor Hugo, Henri Heine, Théophile Gautier, etc... Que cela doit être récréatif, spirituel, plein de drôleries inédites égrenées légèrement par la fine main d'un poète !

Poète, hélas! Trois fois trop poète, M. de Banville! Le petit nuage rose dont on enveloppait les grands hommes d'autrefois, nous est revenu, M. de Banville l'a tiré du rancart. Il est là dans son livre, endormi, enroulé sur lui-même, flottant dans les cieux éteints de ses *Souvenirs*. Et au travers de sa gaze légère amollissant les contours et effaçant les lignes, passent en file indienne tous nos contemporains célèbres avec un même geste toujours héraldique, une même mimique toujours solennelle, une même marche toujours drapée et toujours théâtrale, si lents, si pompeux, si grandis, si divinisés dans la même pose et le même regard, qu'on les prendrait pour des Dominations posées sur leurs trônes. Nous nous imaginions, nous naïfs, que ces grands hommes allaient nous raconter leur histoire, pareils à de vieux braves qui racontent leurs campagnes, sans ostentation, sans tirer leurs moustaches, plantant là leurs chevaux de bataille et oubliant leurs anciens panaches, faisant rire et faisant pleurer, simplement. Oh ! racontars mesquins du parfait notaire et non point de poète tutoyant les nuées. Tous ces messieurs sont des princes adultérins, le diable ne loge jamais en leur poche; pour avoir un lingot, ils décrochent une étoile, tous insouciants et prodigues d'ailleurs, escaladant l'idéal plusieurs fois entre leurs repas, qu'ils font d'un clair de lune ou d'un rayon d'aurore. Privat d'Anglemont, un pire gueux s'il en fût, festoye chez des brigands, dont il fait danser les filles. *Pier angelo Fiorentino*, ce débardeur de la chronique, tombe à Paris brusquement comme un aérolithe; on se précipite pour voir ce gentil étranger. C'est un grand italien paresseux, aux yeux de velours pour tout le corps du ballet, à la mine hautaine pour son directeur, tortillant sans cesse une badine de sa belle main de prélat chargée de bagues chatoyantes. Il parle peu, dans un langage somnolent de *lazzarone*, avec des impertinences de vaudevilliste. Baudelaire reçoit dans le vaste salon d'un vieil hôtel — amples meubles de conseiller au Parlement, lourdes draperies de damas antique — et sur un signe de son petit doigt se dresse tout à coup une table fastueusement chargée de mets exquis et de flacons de Johannisberg. Nestor Roqueplan couche tous les soirs dans un lit inédit, en bois de rose ou de campêche, avec des courtines ponceau ou boutons d'or. Un valet de chambre perspicace devine dans les yeux de M. le Directeur dans quel lit M. le Directeur désire coucher. Un esprit inimaginable, ce Nestor. Il n'ouvrait pas la bouche, que

Digitized by Google

tout le monde s'esclaffait. De l'horreur du banal il faisait une religion. Il parlait rarement, mais à propos, et par traits coupant comme un petit couteau à fine lame d'acier. C'étaient des saillies, des mots dans lesquels on découvrait tout un monde d'aperçus ingénieux, de rapports délicats... Allons donc! que j'aime mieux « les plaisanteries de haute graisse » de ce grand débraillé de Rabelais ou les gueuseries de Richepin. A vrai dire je ne connais rien d'ennuyeux que ces gens qui ne veulent jamais l'être. La drôlerie, la boutade, la verve éclatante ne sont-elles pas ce bel or dont l'esprit à entortillements et à fanfreluches n'est que la menue monnaie?

« Harel, lui, avait été ce sultan parisien à trente-six mille queues ondoyantes qu'on nomme un directeur de théâtre; pour ses auteurs habituels, il avait eu Victor Hugo, et Alexandre Dumas qu'il séquestrait pour lui faire écrire des drames en quinze jours; vingt fois terrassé et vainqueur, il avait lutté avec la fortune, comme Jacob avec l'Ange; il avait habité à la fois avec Mademoiselle George, comme Napoléon, et avec un cochon comme saint Antoine; conduit à la prison pour dettes par un recors, dans le fiacre même il avait attendri ce tigre, comme Orphée, et lui avait emprunté de l'argent [1]. »

« Frédérick Lemaître, le grand comédien était en tournée de représentations. Comme il était arrivé dans je ne sais quel village, très pressé par le temps, car il était en retard déjà, brusquement l'hôtelière et maîtresse de poste, interrogée par l'intendant du comédien, déclare qu'elle n'a pas de chevaux à donner. Il lui en reste une seule paire, mais retenue par une grande dame, qui en ce moment achève de manger à la hâte un repas sommaire. Frédérick entend ce colloque, comprend qu'il est perdu, qu'il lui faudra payer son dédit, et, sans réfléchir, obéit à une inspiration soudaine. Il avait toujours avec lui, dans la voiture, enfermés dans une cassette, les objets ayant appartenu à l'empereur; à la hâte il s'affuble des croix, des plaques, du grand cordon rouge, et se montrant à la portière de la voiture, avec un geste épique et surhumain :

« — Attelez à l'instant! » dit-il.

« L'hôtelière ne se le fit pas répéter deux fois. Effarée, tremblante, croyant avoir affaire à quelque dieu (et en cela elle ne se trompait qu'à demi), elle se hâta de donner ses ordres, et cinq minutes après, la berline du comédien roulait sur le pavé du village. Mais, au bout d'une centaine de pas, Frédérick eut un remords; il se dit que, de la sorte, cela était trop simple, et que, si la maîtresse de poste avait été payée en monnaie de singe, elle n'avait pas vu le singe. Il résolut de le lui faire voir. Et pour ce faire, ayant fait arrêter la voiture, il mit pied à terre au milieu de la grande rue, écartant ses jambes des deux côtés du ruisseau, et là, toujours orné de la défroque historique, tapant d'abord avec sa main gauche le derrière de sa tête, et faisant de sa main droite un geste exactement parallèle à celui-là; puis ajoutant au bout de son nez sa main droite à sa main gauche, et agitant ses doigts, il salua de loin l'hôtelière, ironique et ployé en deux, avec le geste classique du gamin de Paris. Après quoi, il remonta triomphalement dans sa berline, dont les chevaux partirent au galop, tandis que l'hôtelière qui semblait changée en statue de sel, restait immobile, foudroyée et plus stupéfaite que si elle eût vu brûler Gomorrhe. »

Où sommes-nous, bon Dieu? Dans quelle région intersidérale? Dans quelle

[1] Page 261.

Digitized by Google

étoile fortunée? Dans quel féerique pays d'Orient? On crève ses poches pour semer son or plus à l'aise, on fait ramper le bourgeois d'un clignement d'yeux, on empoisonne ses créanciers délicatement, avec une pincée de poudre malfaisante jetée dans leur potage, on possède une jolie voix, voix de romance et de l'expression dans la figure, on joue la comédie de salon si infiniment bien qu'on fait rire tout Paris avec un faux nez et qu'on ébranle le gouvernement avec une grimace. Aujourd'hui, un peu paresseux, on fait des madrigaux, si doux, si berceurs, si mignards, que toute grande dame pour y prêter de trop près l'oreille, y accroche un brin de sa vertu. Demain, très fiévreux, on fait des vers, des vrais, des lyriques, qui vous remuent, vous empoignent, vous font dégringoler d'un saut dans les abîmes et vous remontent d'un bond vers les étoiles. Le soir, c'est la comédie, puis le jeu et le cabaret. A la comédie, un peu boudeur, le sourire aigre-doux de ces gens que l'on dérange pour une niaiserie; au jeu, fanfaron comme un Espagnol; au cabaret, badin, preste à boire et vif à causer, ayant toutes les bizarreries d'un artiste et toutes les arrogances d'un grand seigneur, toujours en verve, toujours allumé, tout à tous, le premier à se mettre à table et le dernier à la quitter. Noctambule incorrigible, cherchant un conte mystérieux dans les coins noirs, une ballade dans un reflet de lune et un poème étrange dans la fantasmagorie des ombres dansantes. Aimable et dandy en toute occasion, on a des amis tout près des trônes et des amourettes dans toutes les cours. On brouille le matin deux nations avec un mot méchant, en aventures, pour les réconcilier le soir avec un mot pour rire. On a de l'esprit à dérider en Allemagne une Société d'archéologie, on parle amour dans toutes les langues, on est aimé tantôt de Juliettes douces comme des aubes, tantôt de Manons tourmentées comme des orages, on chevauche la vie à franc étrier, la gloire en croupe, sautant d'aventures, rêve sans cesse bercé par le même rêve lumineux d'un carnaval vénitien, d'une mascarade désopilante, menée par des Folies roses, et des Pierrots enfarinés, sarabandant sur des fleurs, tournoyant, cabriolant dans une gymnastique impossible où l'on se retrouve toujours sur ses pieds, la fièvre aux yeux et le rire aux lèvres

Romantisme! voilà de tes coups! Nous avions demandé à M. de Banville de petits tableaux simples comme des tableaux hollandais, avec une porte ouverte, de la belle vaisselle luisante au dressoir, un grand fauteuil qui emplit l'indolence d'un bonhomme se reposant, le soir, de son génie de la journée dans le laisser-aller de la chambre familiale; un Miéris, quoi! tout naïf, et vous nous donnez des Tintoret à grand spectacle. Cela nous suffisait à nous, qui sommes revenus de bien des choses et qui nous laissons choir comme des lourdeauds sur la corde raide des funambules romantiques. A superbes sujets, superbes écrivains. Pour raconter Condé, il fallait un Bossuet. C'est entendu. La magnificence de l'époque l'exigeait. Aujourd'hui qu'on a roulé tous ces amples décors des anciens siècles, on ne parle plus comme ces anciens hommes. Avec une ruine on fait maintenant l'histoire d'un peuple et avec un autographe l'histoire d'une âme. A nos contemporains fureteurs, amateurs de chiffons et de riens, analystes et myopes, raisonneurs et subtils, oublieux des Paladins et réfractaires à l'enthousiasme, l'histoire la plus aimable est la plus vécue. Pour les allécher et les séduire, il vaut mieux plus voir et moins imaginer. Une bonne paire de bésicles, voilà tout le secret.

« A voir l'extraordinaire, l'épouvantable blancheur de Joissans, on aurait pu



Digitized by Google

croire qu'il était un homme égrégore vivant debout dans la nuit, et pendant le jour restant couché dans une tombe [1]...

« Si quelqu'un l'interpellait d'une façon directe pour solliciter de lui un renseignement ou pour lui demander son avis sur un point quelconque, il répondait alors par un mot profond à la Talleyrand, ou par quelque aperçu dont l'audace elliptique eût étonné le Louis Lambert de Balzac et Balzac lui-même. Evidemment, il savait tout, comme les dieux, et connaissait toutes les coulisses de la vie et de l'histoire; aussi ne disait-il rien [2]. »

Il est gigantesque, ce marmiton. La bouche close, du génie dans le regard, il a un pied dans sa cuisine et l'autre dans l'au delà. C'est la fièvre du surhumain qui secoue M. de Banville, le démon du lyrisme qui le torture. En cet état, un œuf vous semble une montagne, le moindre souffle roule avec des fracas de tonnerre. On a en soi comme un écho grandissant, un *rinforzendo*, qui fait éclater les couleurs et enfle les sons, démesurément. Cela vous prend d'abord par des frissons, les yeux se voilent, on se sent enlevé doucement vers un ciel haut, haut... un air caressant vous effleure, puis vous pénètre; d'immenses clartés embrasent les sphères, heurtent leurs rayons et s'éparpillent en paillettes. Alors sonnent des fanfares; alors s'égrènent avec un bruit joyeux mille chapelets de rubis; alors bruissent et cascadent dans une rougeoyante lumière, des diamants lourds, alors vous bercent des rimes sonores cadençant votre rêve comme des cloches d'argent lentement agitées; alors on se grise de cette musique; alors on s'aveugle du flamboiement de ce paradis et on laisse sa tête se perdre dans le chaos trépidant de ces tonalités aiguës.

Mais, dans la petite prose terne, que faire de ce grandissement des choses ? L'histoire littéraire ne relève pas des romans de chevalerie. Nos hommes de lettres d'aujourd'hui ne sont plus des Gringoire chevelus et visionnaires. En supposant qu'on puisse trouver encore des Sancho, il faudrait renoncer aux Don Quichotte. Il n'y a que des collectionneurs monomanes pour redorer des dagues ou rafistoler des feutres à plumes. Coquets damoiseaux et gentes demoiselles se sont retirés à l'Opéra-Comique. Fortuny est mort et M. Barbey d'Aurévilly est sur le déclin. Que sert de se pendre à toutes les cloches, de sonner de toutes les trompettes, de brosser autant de décors, d'allumer autant de lustres, de préparer autant d'apothéoses et de feux de Bengale : l'illustre contemporain qui eut de l'esprit certains jours ou fit de jolis vers certains soirs était au demeurant électeur et père de famille. Trop de pompes et trop de fleurs. Fausses barbes et faux discours. Ces célèbres amis de M. de Banville ont des gestes raidis comme si on leur avait trop tiré les bras, la taille engoncée, comme si les ajoutures de leur habit avaient été mal faites. Il y en a qui rentrent leur ventre, cachent leurs ongles carrés, ou se haussent sur leurs pieds plats. Jules Janin est en muletier espagnol, Méry en roi de Siam et Théophile Gautier en Père éternel. Le costumier n'est pas maladroit, mais ces messieurs ne font pas bien dans le travesti.

Tout à côté de ces féeriques imaginations, il y a cependant des pages d'une réalité bien vécue. Que de dôles d'hommes on rencontre au travers de ces souvenirs auxquels il n'a manqué pour être applaudis qu'un « coup de pistolet » ou un

[1] Page 271
[2] Page 273

Digitized by Google

coup de fortune. Ils étaient malchanceux toujours et étourdis quand même. Ils n'ont jamais pu faire arrêter la roue au numéro qui gagne. Faméliques et noctambules, ils criaient des vers aux étoiles, ils parlaient de laper l'Océan d'un coup de langue, de mordre à belles dents la crinière du soleil, et la Seine qu'il côtoyaient remuait dans son eau trouble leur ombre grêle et grimaçante. Allant toujours comme des va-nu-pieds, la rime sonnante en tête et la faim grondante au ventre. « Impossibles, » bizarres, « emballés, » conteurs de farces ou faiseurs de boniments. Tassés dans la misère d'un coin de Paris, comme un amas de pierres sur le grand chemin, Pauvres diables, bien dignes d'un souvenir et d'une larme.

Des pages émues et des pages spirituelles aussi, un portrait d'Honoré Daumier, lestement enlevé, fait de chic, en pleine verve d'atelier, entre une chanson gaie et une boutade triste. De l'esprit partout, de l'esprit qui mousse, et de l'entrain qui allume. De grands courants, de ci, de là des morceaux grandiosement bâclés, avec l'ancienne fièvre de mil huit cent trente. De l'âme,

. . . . . la sainte ironie,
La patience, la fierté,
Le culte obstiné du génie,
L'amour de l'âpre liberté [1].

Le dédain des sots et des « petits crevés »; la griserie de tout ce qui est jeune, sonore et vibrant d'enthousiasme; l'extase du beau, l'émerveillement de la couleur, des ciels lumineux, des ors et des azurs; la religion des poètes meurt de faim et le culte des vieilles amours, de cette Ode flamboyante qui a replié ses ailes lasses sur les cimes oubliées. Dans le pêle-mêle de ces nouveaux hommes adorant d'autres idoles, M. de Banville a jeté son livre comme la retentissante histoire d'un glorieux passé. « Souvenirs » qui sont des regrets. En art, on bataille sans cesse, on va, en avant ou en arrière, qu'en sais-je? mais toujours au milieu d'affûts brisés. Les morts vont vite et les renommées aussi. Le romantisme a eu sa grande heure. Aujourd'hui il est un vieux parent pauvre, assis à la table commune, on lui marche sur le pied quand il parle et les enfants lui font la grimace.

MARIUS JOULIN.

FANTAISIES, avec un précepte d'Horace dessiné et gravé à l'eau-forte par l'auteur, par EUGÈNE MOUTON (Mérinos). — Paris, Charpentier. 1883. — Un vol. in-18. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume constitue la troisième partie de la réédition notablement augmentée des *Nouvelles et Fantaisies humoristiques* publiées par l'auteur en 1872 et 1876. Le succès qui a accueilli l'ouvrage à son apparition ne peut manquer de s'affirmer davantage et d'aller toujours croissant.

L'humour, cette qualité indéfinissable du style, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle tétait au temps de Xavier de Maistre et de Sterne. La sensibilité n'y est poin oujours exempte d'un certain scepticisme qui en fait le côté moderne; le tont est moins attendri, moins larmoyant; il est, au contraire, plus plaisant : là où nos pères versaient une larme bien sentimentale, nous ne pouvons nous empêcher de

[1] *Odes funambulesques.*

Digitized by Google

sourire. Au reste, ils ne s'en portaient pas plus mal et n'en perdaient pas un coup de dent : la lecture d'un *Voyage sentimental* quelconque ne leur enlevait rien du bel appétit que, leur déjeûner pris, ils conservaient pour le dîner.

Pour en revenir aux *Fantaisies* de M. Eugène Mouton, la diversité des tons et des sujets y est du plus grand charme. Le *Livre de prières* est un morceau exquis, et si Boileau, qui s'y connaissait, a cru pouvoir dire :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème,

je ne craindrai pas de soutenir que les quatre pages délicieusement émues que l'auteur a écrites sur ce vieux livre valent à elles seules bien des volumes de longue haleine. Cela se lit, se relit, et mérite d'être conservé. Voulons-nous de la satire ? Elle abonde et le sel de bon aloi est répandu à profusion : lisez : *le Progrès*, conte philosophique, *old England*, judicieuse critique de la vie anglaise et de son *confort* que nous louons de confiance, sans trop les connaître, les *Destinées de l'Art*. On ne manquera pas non plus de remarquer l'article consacré au *Télémaque* de Fénelon ; la conclusion que l'auteur tire de l'étude attentive de cet ouvrage est celle-ci : « C'est un livre faux et dangereux. » Est-ce un paradoxe ? Est-ce, au contraire, la vérité, qui fait entendre pour la première fois sa voix sur la question ? *Sub judice lis est.*

L'espace me manque pour citer davantage. Qu'on lise l'ouvrage, et je suis certain que nul ne regrettera les heures qu'il y aura données.

CHARLES LAVENIR.

LA BATAILLE DE FRIBOURG (3-5 août 1644), par E. CHARVÉRIAT, avec deux cartes. — Lyon, imprimerie Pitrat aîné 1883. — Une brochure.

Nous signalons à nos lecteurs la remarquable monographie que notre savant collaborateur, M. Charvériat, vient de consacrer à la bataille qui eut lieu, en 1644, à Fribourg-en-Brisgau, entre les Français, commandés par Condé, et les Bavarois, commandés par Mercy. C'est un chapitre d'histoire militaire, traité avec tout le talent qui a déjà, comme on sait, mérité à M. Charvériat, en 1880, le prix Thiers, légitime récompense à lui décernée par l'Académie française. La brochure est accompagnée de deux cartes destinées à faciliter l'intelligence des différentes phases de la bataille, et qui permettent de suivre la retraite du général bavarois.

CHARLES LAVENIR.

CATALOGUE DU MUSÉE GUIMET, première partie, Inde, Chine et Japon, par L. DE MILLOUÉ, directeur du Musée. — Nouvelle édition — Lyon, imprimerie Pitrat, 1883. — Un vol. Prix : 1 fr. 50.

Depuis longtemps, les visiteurs qui vont admirer les incomparables richesses que M. Guimet a réunies dans son Musée, réclamaient vivement un catalogue descriptif et indicatif détaillé qui leur permît de retirer quelque profit de leurs excursions au travers de ces merveilleuses galeries. Un premier livret, une ébauche, en quelque sorte, avait été publiée, mais il était incapable de satisfaire aux besoins du lecteur. Aujourd'hui, grâce au savant directeur du Musée, la

Digitized by Google

lacune que nous déplorions est comblée. M. de Milloué nous donne la description raisonnée des objets qui ornent les salles, emplissent les vitrines, garnissent les murailles. Pour être plus clair, il a fait précéder ces indications d'un exposé sommaire des religions de l'extrême Orient, sans lequel bien des choses seraient inintelligibles. Il y a ajouté encore un index alphabétique des noms des divinités et des principaux termes techniques, avec lequel les recherches deviendront des plus faciles. Nous devons lui savoir le meilleur gré du monde d'un semblable travail, accompli uniquement dans un but d'utilité publique.

Nous espérons vivement que, munie de ce guide très complet, la foule se pressera désormais plus nombreuse que par le passé au Musée de M. Guimet. Par le temps de japonisme qui court, pas un étranger ne voudra traverser notre ville sans aller visiter cette collection unique en son genre où se pressent les plus admirables spécimens de l'art chinois, japonais et indien. Le Musée dont notre généreux compatriote a doté sa ville natale sera ce qu'il mérite d'être, la *great attraction* des savants comme des simples touristes. Et à ce légitime succès, M. de Milloué aura contribué pour sa bonne part. CHARLES LAVENIR.

L'ART MODERNE, par J.-K. HUYSMANS. — Paris, Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, 1883. — 1 vol. in-18, prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, M. Huysmans a réuni les articles qu'il a publiés dans différents journaux ou revues sur les *Salons* de 1879 à 1882. Comme chacun sait, l'auteur est un des disciples les plus fervents de la nouvelle école. Aussi n'est-ce poin sans intérêt, quelles que puissent être, du reste, les opinions artistiques de chacun qu'on assiste à ces éreintements implacables de tout ce qui se rattache aux traditions adoptées jusqu'à ce jour, et à l'apologie vibrante qu'il fait du petit groupe indépendant, impressionniste ou intransigeant, comme il vous plaira de l'appeler. Il y a là une originalité qui étonne si elle ne convainc pas : et il passe à travers ces pages un souffle de foi ardente qui y répand une extraordinaire animation.

La langue que parle l'auteur se rapproche beaucoup de celles des frères de Goncourt. A l'impressionnisme en peinture correspond forcément le naturalisme en littérature. Ce sera un friand régal pour ceux qui trouvent naturel ce style et qui l'estiment de beaucoup supérieur au français que parlait M. de Voltaire. Personnellement je ne suis point de cet avis-là : mais tous les goûts, même les plus bizarres, sont dans la nature, et il est sage de n'en point disputer.

On lira ce livre, on le discutera, mais on ne pourra se dispenser d'y reconnaître de la force et un véritable talent. CHARLES LAVENIR.

PAULINE TARDIVAU, étude de la vie de province, par ALBERT DUPUIT. — Paris, Charpentier. 1883. Un vol. in-18, prix 3 fr. 50.

Dans *Pauline Tardivau*, l'auteur a voulu peindre une petite ville de province, (3.157 habitants en 1863, le précédent recensement lui en avait accordé 3.151) absolument éloignée de tout grand centre, réduite à ses seules et maigres ressources. La vie qu'on y mène, les gens qu'on y trouve, une histoire bien trist

Digitized by Google

voilà la matière de ce livre. Il ne serait certainement pas difficile à qui voudrait, comme on dit, chercher la petite bête, de critiquer pas mal de points de détail de cette œuvre : en plus d'un endroit, l'auteur ne s'est pas donné la peine de nous présenter des personnages observés, vivants, mais il s'est contenté de reproduire les vieux types convenus qui traînent dans toutes les charges de journaux prétendus comiques ou dans les vaudevilles de sixième ordre. Mais, si on laisse de côté ces imperfections, on se trouve en présence d'un récit attachant, sobrement écrit, où la peinture d'une passion vraie intéresse et émeut le lecteur.

La petite Pauline Tardivau s'éprend à en mourir d'un jeune Parisien qui est venu acheter une étude de notaire dans sa petite ville. L'éducation des époux n'est pas la même, ils ne se comprennent point, ils n'ont ni gaîté ni sentiments communs : et le malheur est qu'ils ne savent pas trouver un terrain de rapprochement. Enfin, désespérée de voir qu'elle ne pourra jamais s'élever au niveau de son mari, la pauvre et charmante enfant s'empoisonne : on croit la sauver, mais elle traîne pendant quelques mois encore une vie languissante et s'éteint doucement alors que, réconciliée avec l'existence, elle ne voudrait plus mourir.

Par le temps qui court de romans de cours d'assises, d'assassins et de filles, ce livre est une heureuse exception, et l'on n'en savoure que davantage le charme pénétrant, l'attendrissante émotion. CHARLES LAVENIR.

EN TURQUIE D'ASIE, notes de voyage en Anatolie, par EDMOND DUTEMPLE, vice-consul de France. Édition ornée de six dessins, par A. BRUN. — Paris, Charpentier. 1883. — Un vol. in-18, prix : 3 fr. 50.

Il y a de très bonnes et de très intéressantes choses dans ce livre. Ce n'est point un ouvrage écrit à l'intention des lettrés, des artistes et des poètes, comme les *Voyages en Orient* de Lamartine, de Gautier, ou de Gérard de Nerval, mais plutôt un travail consciencieux et pratique, où le lecteur trouve les renseignements les plus complets et les plus utiles sur tout ce qui concerne cette région de l'Asie Mineure. La première partie renferme les détails relatifs au pays, principalement à la ville de Brousse, à ses monuments, ses habitants, ses eaux thermales, aux mœurs, à la justice et aux juges, aux paysans, aux bandits, aux soldats, aux incendies, aux sœurs de charité, etc. Les traits piquants y fourmillent, la physionomie vraie des types différents est prise sur le vif. Je retrouve là, à mon grand étonnement, dans la chronique d'un journal officieux de la localité, une ancienne histoire de bandits, familière déjà aux vieux conteurs [1], et que le journaliste ottoman raconte avoir été tout récemment rééditée, ce qui prouverait, soit dit en passant, que les procédés n'ont guère varié : nous nous initions aux lenteurs et aux procédés au moins singuliers des magistrats turcs, nous pénétrons dans la réalité de la vie orientale.

Il est des lecteurs qu'intéressera plus particulièrement la seconde partie de cet ouvrage. L'auteur y a réuni les indications les plus précises sur la culture de la vigne, de la fabrication et la production du vin dans la région de Brousse, sur

[1] Elle se trouve dans Morlini (*Novelluae*, XX) et dans Straparola (*Le tredici piacevolissime notti*, N. XIII, f. 5).

Digitized by Google

l'industrie de la soie, sur les tapis connus sous le nom de tapis de Smyrne, les mines d'écume de mer de Eski-Cheir, l'agriculture, la minoterie, les voies de communication, en un mot sur tout ce qui peut intéresser notre commerce d'exportation. M. Dutemple a fait une œuvre des plus utiles, et il serait fort à souhaiter que des monographies intelligentes et détaillées de ce genre se multipliassent : le développement de notre commerce ne pourrait qu'en profiter.

CHARLES LAVENIR.

CLUB-ALMANACH, annuaire des cercles et du sport. 1883. Première année. — W. HINRICHSEN, éditeur à Paris, 40, rue des Saints-Pères. — Un gros vol. in-16 carré, de 1300 pages, prix : 10 fr.

Le *Club Almanach*, avec son élégante couverture parcheminée, les six belles photogravures et les deux cents dessins qu'il renferme est le véritable *Bottin* de l'homme du monde. Il vient heureusement combler dans la liste des publications annuelles une lacune qu'on a plus d'une fois déplorée. Pour en apprécier l'utilité et pour juger les services qu'il est appelé à rendre, il suffira d'énumérer rapidement les principales matières qu'il renferme. On y trouvera le calendrier romain et le russe avec l'indication des faits remarquables de la précédente année, la généalogie des maisons souveraines et princières, des monographies consacrées à un certain nombre de grandes familles, les ordres de chevalerie, les Parlements et les Diètes d'Europe et d'Amérique, les cercles de Société et sportiques du monde entier avec la liste de leurs membres et les renseignements essentiels sur chacun d'eux, celle de tous les *yacht* et *rowing clubs*, etc. Une troisième partie est consacrée au sport international avec toutes ses variétés. La quantité des documents condensés dans ce volume, auquel son aspect trapu donne un aspect tout particulier, est véritablement prodigieuse.

Aussi nous félicitons l'éditeur de son intelligente tentative, que nous croyons appelée à un grand et légitime succès, et nous pensons être utiles à nos lecteurs en leur signalant cette indispensable publication. Le luxe avec lequel elle est éditée lui assure, du reste, sa place dans toute bibliothèque digne de ce nom.

CHARLES LAVENIR.

LES PREMIERS JANSÉNISTES. — PORT ROYAL, par Mgr ANT. RICARD. Un beau volume in-8 de 500 p. Paris, Plon, éditeur, rue Garancière. Prix : 8 fr. 50.

Après ses consciencieuses études sur l'*École Menaisienne*, Mgr Ricard, professeur à la faculté de théologie d'Aix, vient d'attaquer une mine nouvelle qui sera, nous en sommes sûr, tout aussi féconde que la première. L'histoire du jansénisme est, en effet, un champ où, même après tout ce qui a été écrit, même après le volumineux ouvrage de Sainte-Beuve sur Port-Royal, il y a encore place pour une abondante moisson.

Le profond mystère dont les premiers adeptes de cette secte nouvelle aimaient à s'entourer, l'habileté avec laquelle ils savaient si bien masquer leur stratégie, la duplicité et l'ambiguïté de leur langage devait, ce nous semble, être tout autant de stimulants pour un chercheur aussi infatigable que Mgr Ricard.

Digitized by Google

Aujourd'hui encore, après le naufrage sans gloire de la prétendue *Église nationale* et de sa *Constitution civile*, le jansénisme n'est pas entièrement mort, comme on pourrait le croire. Quelques épaves ont pu échapper aux flots des révolutions et parvenir jusqu'à nous.

Il existe encore à Paris plus de deux mille jansénistes ayant une direction et une organisation, possédant même une bibliothèque secrète à la rue Le Clerc. Toutes les années, le jour anniversaire de la destruction de Port-Royal, on les voit se former en pèlerinage, et, comme les Juifs, venir pleurer sur les ruines de ce qui fut pour eux un temple et un berceau.

---

## PUBLICATIONS FÉLIBRÉENNES

LA MARSIHESO, par Louis Astruc, drame provençal en trois actes et en vers. — Avignon, Roumanille. Prix : 2 fr. 50.

On aurait tort de croire qu'en dehors de la glorieuse pléiade d'Avignon qui a fondé et maintenu le félibrige, la renaissance provençale n'a pas trouvé de représentants sérieux, dans la dernière génération. Nous avons fait connaître M. Auguste Fourès aux lecteurs de la *Revue Lyonnaise*, nous avons eu maintes fois l'occasion de parler de M. Félix Gras, il serait bon d'insister quelque jour sur d'autres jeunes félibres, la nouvelle École, des efforts de qui dépendra l'avenir de la Cause. Nous citerons comme au hasard, MM. Alb. Arnavielle, Maurice Faure, L. Astruc et Jean Monné et parmi les derniers venus, le P. Xavier de Fourvière, un prémontré de Frigolet, Mlle A. Brémond, MM. Auguste Marin et Valère Bernard. Parmi ces jeunes talents d'inégale valeur et qui ont le tort commun de laisser aux anciens la prose, — comme s'ils n'avaient pas à doter leur littérature naissante (ou renaissante, comme on voudra) de romans, d'histoires locales et de récits populaires, — on remarque une certaine hésitation de forme qui donne à redouter un affaiblissement de sève provençale. Doit-on l'attribuer à un manque de foi ou à un défaut d'originalité ? Nous n'osons nous prononcer. Toujours est-il que les premières formules elles-mêmes de la poésie des félibres ne sauraient être usées après trente ans, et que la richesse de la langue suppléerait seule, au besoin, à une éclipse totale d'inspirations.

Le félibrige, s'il veut vivre, doit s'appuyer sur la tradition et cette tradition est toute de naturalisme. Ses jeunes représentants se tiennent, *en général*, trop loin des vrais milieux populaires, n'étudient pas assez les vieux auteurs du cru, que ne dédaignaient point cependant leurs prédécesseurs quand ils auraient pu s'en passer, ne s'abreuvent pas aux sources naturelles, ne savent enfin ni écouter ni observer assez autour d'eux.

Disons, avant d'aller plus loin, qu'aucune de nos observations ne vise l'ensemble de l'école ; elle est heureusement nombreuse et variée. Nous signalerons donc certain groupe qu'un sentiment présomptueux, qui dérive parfois d'une immodération de politique, éloigne tout particulièrement du respect de la tradition. Ou s'il la recherche, la tradition, c'est pour en tirer un système plus ou moins historique,

Digitized by Google

et prêter plus de confiance à son drapeau qu'à son arme de combat. Or, cette arme à tous, c'est la langue provençale, forte de sa dignité d'idiome complet, d'idiome vivant. Pourquoi donc en perdre le culte !...

La langue du Midi étant tombée des mains du troubadour aux mains du pâtre et du marin, n'étant enseignée nulle part, ayant même contre elle, depuis François Ier, l'enseignement officiel, le poète qui veut des modèles et des maîtres doit aller les chercher où ils sont, parmi les paysans, les pêcheurs, les hommes de la nature. Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que des inspirés sans culture d'esprit, de vrais paysans, comme Tavan, le plus simplement ému des félibres, comme Langlade, le grand idyllique du Languedoc, que Mistral seul a dépassé pour la description de la nature méridionale, comme Charles Rieu (du Paradou, près Arles) et d'autres encore, produisent des chants cent fois plus colorés, cent fois plus savoureux que ceux de la jeune école citadine.

Dans la prose, par exemple, tout est encore à faire. Après Roumanille, après Mistral, après La Sinso, ces admirables peintres, ces grands naturalistes, dans le sens esthétique du mot, beaucoup reste à glaner dans les champs de la fantaisie. Pourquoi donc ces jeunes esprits dont quelques-uns, les plus jeunes surtout, semblent si élevés, si franchement provençaux et félibres, dédaignent-ils cette mine nouvelle où ils pourraient révéler des trésors.

Quant au drame, les tentatives qu'on en a faites n'ont guère plus abouti. En dehors de l'admirable *Pan dou Pecat*, d'Aubanel, un chef-d'œuvre, à qui on ne saurait peut-être reprocher qu'une chose, l'absence du personnage sympathique que le spectateur moderne semble exiger, aucune œuvre de grande valeur n'a continué la tradition du vieux théâtre provençal de Brueys et de Jean de Cabanes. Nous ne voudrions pas blâmer cependant l'heureux essai de M. Roumieux *Quau voir prendre dos lèbres à la fes n'en prend ges*, comédie en vers, ni *les Mouro* de M. Gaut, grand drame patriotique joué à Forcalquier en 1875, avec succès, pas plus que des pièces jouées à Montpellier dans ce théâtre roman dont nous sommes des premiers à déplorer la disparition, et qui n'étaient pas sans valeur. Mais nous reporterons à tous les essais dramatiques de la Muse romane une partie des critiques que nous adressons aujourd'hui à la *Marsiheso* de M. Astruc.

M. Louis Astruc a vingt-six ans. Ses débuts remontent à 1875. Il écrivit dès le premier jour en provençal de Marseille, sa ville natale, qu'il aime en insensé. Le programme des fêtes de Pétrarque lui ayant révélé sa vocation, il remporta ses premières couronnes aux grands Jeux de Forcalquier, et, s'étant de suite lancé dans la polémique littéraire, put être présenté solennellement par Mistral à la grande Sainte-Estelle de 1876, en Avignon, comme *le jouine journaliste prouvençau*. En 1877, M. Christian de Villeneuve fonda son journal *Lou Prouvençau*, et M. Astruc y fournit, avec d'admirables poésies, une *Crounico marsiheso* qui obtint un réel succès et qu'il continua, après la disparition de ce journal, dans le *Dominique* de Roumieux et *la Cigalo d'or*.

Après trois années d'interruption, M. Astruc vient de reprendre cette chronique provençale dans *lou Brusc*, d'Aix, sous le titre *Courrié félibren*.

Nous déplorions tout à l'heure l'absence d'une prose dans le félibrige. Il en existerait pourtant un commencement, d'une façon latente, dans les feuilles provençales de ces dix dernières années. Et sans chercher plus loin, M. Astruc a laissé dans le *Prouvençau*, une excellente nouvelle *Uno pajo dòu Carnavas*, qui, publiée avec la traduction que nous a promise M. Alb. Savine, obtiendrait

Digitized by Google

un réel succès. Mais l'obstacle à l'épanouissement de ces travaux est tout entier dans l'entreprise de leur publication.

Nous n'énumèrerons pas les *joio* gagnées par M. Astruc dans divers concours provençaux et arriverons sans transition à ses premiers ouvrages poétiques.

Depuis deux ans, une transformation, plus ou moins heureuse, il est vrai, et qu'il attribue à la fréquentation de Gauthier et de Banville, s'était opérée dans son talent, quand il donna sous les divers titres de *Moun Album*, *Li Medàioun* et *Papié Pinta*, une série de sonnets-biographies sur les félibres. Il y a d'excellents morceaux dans la multitude de ces quatorzains. Ils ont valu à leur auteur, malgré la banalité des titres de son ouvrage, un bien légitime succès. Mais nous lui prédisons plus de succès encore pour le jour où il réunira ses *Cacio*, ensemble de toute ses poésies. On y trouvera d'excellentes pages de jeunesse, rappelant parfois certain maître par la *forme* de la passion, mais prouvant une fois de plus par leur contraste avec les dernières pièces, que la muse provençale a encore assez de vitalité pour se passer de l'Art pour l'Art.

Et *la Marsiheso ?...* Ce long exorde faisait peut-être présager une étude en forme sur le drame de M. Astruc. Il n'en sera pas ainsi. *La Marsiheso* est un épisode de l'invasion de Charles-Quint en Provence. A ce titre, elle serait digne de figurer dans la série des *patriotiques*, dont nous parlions à propos de Fourès, et où l'on cherchera un jour l'esprit même de la seconde génération des félibres. Nous n'analyserons donc pas ce drame ; ce serait défiorer l'intrigue historique qui en fait le réel intérêt. Nous reprocherons seulement à M. Astruc son vers sans chaleur et son dialogue sans harmonie. Nous ne sommes pas habitué non plus à la désarticulation (qu'il se permet si constamment), de l'hexamètre provençal. La langue des félibres est un idiome trop musical pour en user à son égard avec cette licence. Nous reconnaîtrons en terminant, car il faut être juste, que cette critique ne vise que certains morceaux et qu'il passe parfois dans ce drame un souffle de patriotisme qui rappelle le *Wallenstein*. C'est sur ce grand souvenir que nous inviterons nos lecteurs à faire connaissance avec le drame de M. Astruc.

PAUL MARIÉTON.

**FLEURS FÉLIBRESQUES**, poésies provençales modernes mises en vers français par CONSTANT HENNION (avec les textes en regard), Aix-en-Provence, Guettan-Talamel. Prix : 5 francs.

Ce livre est le complément obligé d'une bibliothèque littéraire, étant par-dessus tout une admirable anthologie. Nous n'ajouterons rien aux appréciations de M. Moulin,— rapport des fêtes de Sceaux. — Nous nous bornerons à regretter de ne pas voir figurer l'abbé J. Roux dans la série pourtant si complète des félibres mis en lumière.

On n'a pas eu en France, depuis Émile Deschamps, de meilleur traducteur poète que M. C. Hennion. Il lui arrive parfois de dépasser la forme de son modèle tout en respectant son idée. Cette constatation de fidélité dans une œuvre d'art est un éloge qu'il est de notre devoir de ne pas négliger.

**UNE CIGALE AU SALON de 1883**, par EMMANUEL DUCROS, pet. in-8 illustré. Paris, Baschet, 1883. Prix : 3 fr. 50.

Charmante, cette Cigale au Salon, mais nous la connaissons de vieille date.

Digitized by Google

Voilà trois ans qu'elle donne l'aubade aux tableaux chéris du public. Et sa chanson n'est pas railleuse : elle s'arrête où il lui plaît. C'est très bien pour une cigale.

M. Em. Ducros est un poète, et un poète du Midi, qui aborde sans effort comme sans prétention tous les mètres du genre lyrique. Sa poésie est ailée et légère, sans cesser néanmoins de l'adapter convenablement au sujet qu'elle veut traiter. C'est ainsi que nous aimons à nous recueillir avec lui devant l'*Andromaque* de M. Rochegrosse, et à sourire devant l'*Amour au village :*

Le printemps fait pousser les fleurs,
Et l'amour s'est mis dans leurs âmes;
Ses racines sont dans leurs cœurs;
Le printemps fait pousser les fleurs.
Tous deux ils ont les yeux rêveurs,
Ils sont brûlés des mêmes flammes;
Le printemps fait pousser les fleurs
Et l'amour s'est mis dans leurs âmes.

C'est bien ce qu'entendait M. Bastien Lepage. Il nous a ramené l'idylle aux champs, c'est une victoire sur le pseudo-naturalisme. Quant à ces triolets de M. Em. Ducros, ce sont bien des couplets de cigale : voici pourquoi ils reviennent souvent dans son capricieux concert. P. M.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE

1er Mai. — Premier numéro des *Dernières Dépêches du soir*, journal de nouvelles paraissant à 7 heures du soir.

— M. Danion, substitut au Havre, est nommé substitut à Lyon.

3 Mai. — Banquet de la Société de Tir.

9 Mai. — Mort de Clarion, le distributeur d'imprimés, une figure populaire lyonnaise.

12, 13 et 14 Mai. — Fêtes aéronautiques.

— Expériences d'électricité au Panorama de Lyon.

17 Mai. — M. Hément, inspecteur général, fait une conférence aux instituteurs et institutrices.

18 Mai. — MM. Vermorel et Pelosse sont nommés juges suppléants à Lyon.

19 Mai. — Mort de M. Xavier Lançon, avocat à la cour d'appel de Lyon.

20 Mai. — M. Monteilhet est élu député dans la sixième circonscription de Lyon.

— Concert de l'Union gauloise.

— Régates de l'Union nautique.

23 Mai. — Mort de M. Hanoteau, professeur de procédure civile à la Faculté de droit de Lyon.

26 Mai. — Mort de M. Dubost, conseiller à la Cour de Lyon, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.

27 Mai. Conférence de M. Paul Bert.

— M. Guichard est élu conseiller général du huitième canton de Lyon.

— M. Belot, professeur d'histoire moderne, près la Faculté des lettres de Lyon, est élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

— Distribution des prix du grand concours international à la Société de Tir.

---

*L'administrateur-gérant :*
F. Pitrat.

Digitized by Google

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES

## CONTENUS DANS LE TOME CINQUIÈME.


ALLMER. . . . . Épigraphie lyonnaise (suite). . . . . 18
ALPHONSE D'ASQ. . . Le Salon lyonnais. . . . . 239
TH. AUBANEL. . . . La Sereno. . . . . 284
HENRI BEAUNE. . . Un manuscrit de la reine Marie-Antoinette. . 3
— La vie intérieure au dix-septième siècle. . . . 304
L. DE BERLUC-PERUSSIS. Sonnets provençaux, avec traduction française 447
W.-C. BONAPARTE-WYSE. *Soulèu-Levant*, poésie provençale avec traduction en français. . . . . 452
Mlle A. BRÉMOND. . *A dono Clemenço*, poésie provençale avec traduction en regard. . . . . 591
COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES. Documents inédits sur les guerres de la Ligue dans le Lyonnais et dans le Forez. 107
— Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy, en Forez 349
— Recherches généalogiques et historiques sur la famille Varinier. . . . . 538
E. CHARVÉRIAT. . . La réunion de la Franche-Comté à la France. . 503
RENÉ DE COLAVAZOU. Les Crès de Bouscardon, mœurs et paysages cévenols. . . . . 135
DUCURTYL. . . . . De la responsabilité littéraire. . . . . 458-546
AUGUSTE FOURÈS. . . *Les doux Vielhs. — As Amouriès, per les Tisseires de sedo Liouneses*, poésies languedociennes. . . . . 129
ÉLIE FOURÈS. . . . Les fêtes des félibres à Sceaux avec les rapports de MM. M. MCULIN, M. FAURE, et C. GOURDOUX.
A DE GAGNAUD. . . Sonnets. . . . . 113-272
GUSTAVE GOEPP. . . La sculpture au Salon de 1883. . . . . .
FÉLIX GRAS. . . . . *Responso à Victor Hugo*. . . . . 285


Digitized by Google

GEORGES GUIGUE. . . Le Carcabeau du péage de Givors, texte en langue vulgaire des treizième et quatorzième siècles. . . . . 98
— Notes historiques extraites des registres de l'état civil de Belleville-sur-Saône. . . . . 444
G.-A. HEINRICH. . . Le nouvel historien de Charles VII. . . . . 407
CHARLES LAVENIR. . *Histoire du sentiment de la nature*, par M. Victor de Laprade. . . . . 45
— . . *La Révolution*, par M. Ch. d'Héricault. . . . 52
— . . Le Costume au moyen âge d'après les sceaux. . 175
— . . En train rapide. . . . . 357
Abbé LEPITRE. . . . Le Congo. . . . . 262-425
LOCARD. . . . . Les organismes vivants de l'atmosphère. . . . 419
PAUL MARIÉTON. . . Le félibre A. Fourès. . . . . 125
— . . Un félibre limousin, Joseph Roux. . . . . 380
— . . Les fêtes de Barcelone et Montpellier. . . . .
FRÉDÉRIC MISTRAL. . *L'Ome poupulàri*, conte provençal, avec traduction de Ch. Boy. . . . . 8
— . . *Lou Troubaire Catelan*, avec traduction française. . . . . 280
L. MOREL DE VOLEINE *Les oisivetés du sieur du Puitspelu, lyonnois.* 58
— Petite chronique lyonnaise. . . . . 116
LÉOPOLD NIEPCE. . . Les Chambres de merveilles ou cabinets d'antiquités de Lyon, depuis la Renaissance (suite). . . . . 68-152-367-466-559
— . . . Le cartulaire de Bourg-en-Bresse. . . . . 273
ALPHONSE PALMARINI Les lettres inédites du comte de Cavour. . . 23
GERMAIN PICARD. . . Poésies. . . . . 37
NIZIER DU PUITSPELU. Sur les expressions de tendresse en usage à Lyon. . . . . 342
NATALIS RONDOT. . . La médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche (1592). . . . . 207
JOSEPH ROUX. . . . La chanson lemozina, *sent Duminh*. . . . . 391
JOSÉPHIN SOULARY. . Pêche à la ligne (sonnet inédit). . . . . 97
Comte DE SOULTRAIT. Les manuscrits du trésor de la cathédrale de Lyon. . . . . 323
STEYERT. . . . . Le Cartulaire des francs-fiefs du Forez. . . . 253
SULLY-PRUDHOMME. L'amour assassiné. . . . . 446
A. VACHEZ. . . . . Une description de Lyon au seizième siècle. . 64
— . . . . Les Missions catholiques. . . . . 168
V. DE VALOUS. . . . Documents inédits. Lettres patentes de pardon et de rémission pour cause de meurtre en 1682. 39
— . . . Lettres de naturalité pour Claude Corneille de la Haye, peintre du roi (document inédit). . 147

Digitized by Google

V. DE VALOUS. . . . Lettres de provision de la charge d'historiographe du roi (document inédit). . . . . 425
BIBLIOGRAPHIE. . . Revue critique des livres nouveaux 89-181-288-395 [483-593

---

Compte rendu de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon. 193
Comptes rendus des Sociétés savantes de Lyon. . . . . 92-188-298-498
Chronique des mois de décembre 1882, janvier, février, mars, avril et mai 1883. . . . . 95-191-301-406-500
SPECTACLES ET CONCERTS. . . . . 95-191-301-501
CORRESPONDANCE. . . . . 495
CHRONIQUE FÉLIBRÉENNE. . . . . 287-457

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

Digitized by Google

39, 1
2.

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410

Digitized by Google